

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 004 38 PAGES — MERCREDI 30 MARS 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, 5 0,65 ; Danemark, 3 kr. ; Espagne, 28 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 14 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

AU ZAIRE

Les gendarmes katangais s'emparent d'une importante agglomération

LIRE PAGE 4

LES OPTIONS DIPLOMATIQUES, POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« Normalisation » entre Paris et Jérusalem ?

En dépit de la priorité donnée à la politique intérieure, M. Giscard d'Estaing ne pourra pas négliger, au cours des prochains jours, les problèmes de politique étrangère. Il doit recevoir samedi M. Cyrus Vance, le secrétaire d'Etat américain, retour de Moscou, ainsi que le président égyptien Sadate qu'il retiendra à déjeuner. Enfin, M. de Guiringaud si du moins il reste ministres des affaires étrangères se rendra à Jérusalem pour renouer avec l'Etat juif des relations passablement gâtées ces derniers temps.

Le ministre français devait, à la fin de février, compléter par la capitale israélienne la tournée qu'il fit dans le courant du même mois à Beyrouth, à Damas, à Amman et au Caire. Mais la libération du dirigeant palestinien Abou Daoud par la justice française avait alors envenimé les relations, à un point tel que Paris et Jérusalem jugèrent prudent d'ajourner d'un mois ce projet. Entre-temps, M. de Guiringaud et son collègue israélien se sont rencontrés à Bruxelles, et le chef du gouvernement de Jérusalem, M. Rabin, a accepté une invitation à venir en visite officielle à Paris, après les élections qui se dérouleront prochainement dans son pays.

Est-ce à dire que les dissensions franco-israéliennes sont oubliées ? Certainement non. De toute façon, il y a bien longtemps que la presse, l'opinion et la plupart des dirigeants de Jérusalem ont cessé de considérer la France comme un médiateur, voire un interlocuteur digne de confiance sur les problèmes du règlement israélo-arabe. Seuls les Etats-Unis conservent une chance dans ce domaine, et encore... Toutefois, Paris ne veut pas apparaître aujourd'hui comme l'inspirateur d'une croisade anti-israélienne. Pour le ministre français des affaires étrangères, le voyage initialement prévu pour ce mercredi devrait permettre de rétablir des relations « correctes » et de laisser la porte ouverte au rôle que la France pourrait éventuellement jouer, avec l'accord déjà plus ou moins explicite des Grands, dans les garanties d'un règlement de paix.

Il est vrai aussi que la méfiance dont la politique française a été souvent victime, depuis dix ans, dans les milieux dirigeants israéliens n'est plus de mise aujourd'hui. Les trois principes sur lesquels Paris fonde maintenant son attitude — évacuation des territoires occupés en 1967, sous réserve de modifications mineures ; droit des Palestiniens à une patrie droit de tous les pays de la région à vivre en paix dans des frontières sûres, reconnues et garanties — ont été endossés non seulement par les autres membres de la Communauté européenne, mais, depuis peu, par le président américain lui-même, et pratiquement dans des termes identiques. Même si les dirigeants israéliens sont encore loin de parvenir à de semblables conclusions, on ne peut guère reprocher au général de Gaulle, aujourd'hui, que d'avoir eu raison trop tôt.

Sur le plan bilatéral, il est exclu aujourd'hui que l'armée israélienne, lourdement équipée en matériel américain, soit intéressée à passer d'importantes commandes d'armements en France. Mais une coopération est possible pour des fournitures à d'autres pays, en particulier après le refus opposé par Washington à M. Rabin d'autoriser la vente à l'Equateur d'avions américains fabriqués sous licence en Israël. Il faudra en tout cas trouver de nouvelles formes de coopération pour rééquilibrer les échanges entre les deux pays, lesquels, pour être modestes (la France n'est que le sixième fournisseur d'Israël) n'en sont pas moins traditionnellement déficitaires au détriment de Jérusalem.

Dans son second gouvernement, M. Barre conserve le ministère des finances

M. Raymond Barre s'est entretenu mardi matin pendant quarante minutes avec M. Giscard d'Estaing qui l'a officiellement chargé de constituer un nouveau gouvernement, au sujet duquel le premier ministre reconduit dans ses fonctions a précisé : « Ce ne sera pas, comme on le dit ici ou là, un gouvernement de techniciens. Ce sera un gouvernement d'hommes choisis en fonction de leur capacité et décidés à mener l'action qui est nécessaire pour que les Français ne fassent pas le choix dangereux dont le président de la République a parlé hier soir. Ce gouvernement sera constitué de quinze ministres, y compris le premier. Il y aura donc le premier ministre, ministre de l'économie et des finances, et quatorze autres ministres. Les secrétaires d'Etat seront nommés ultérieurement. »

M. Barre apportera mercredi à 18 heures au président de la République « ses propositions concernant la formation du gouvernement », et le conseil des ministres siégera jeudi matin.

M. Giscard d'Estaing, qui a consulté les présidents des Assemblées, MM. Edgar Faure et Alain Poher, avant de recevoir à l'Elysée M. Chirac, président du R.P.R., attendu dans l'après-midi à l'hôtel Matignon, avait notamment indiqué au cours de son allocution radiotélévisée de lundi soir que la première tâche de la nouvelle équipe gouvernementale serait de « poursuivre le redressement économique en cours » et avait insisté sur le fait que « la séparation entre le gouvernement et les partis doit être tranchée ».

Les décisions du président de la République ont été favorablement accueillies et commentées par les parlementaires du R.P.R. réunis aux Baux-de-Provence. Ils se sont félicités de la constitution d'une équipe restreinte et de ce que M. Giscard d'Estaing avait dit du « pacte majoritaire franc et loyal ».

Une équipe « dépolitisée » pour les législatives

A l'instar de la « classe politique » tout entière, M. Valéry Giscard d'Estaing s'est clairement et résolument placé lundi soir dans la perspective des prochaines élections législatives dont il a répété une fois de plus qu'elles auraient lieu à la date normale, c'est-à-dire en mars 1978. Aussi bien le second gouvernement Barre, « *choisi et conçu pour l'action des douze prochains mois* », sollicitera-t-il un vote de confiance de l'Assemblée nationale et du Sénat après leur avoir présenté « *un plan de douze mois assorti d'objectifs précis* ».

Voilà qui est parfaitement clair et qui tranche par l'affirmative la question de savoir si l'Assemblée nationale élue en mars 1973 ira jusqu'au terme de son mandat. Le choix que le pays fera à ce moment-là lui « *appartiendra* » et « *sera respecté* ». Le chef de l'Etat se déclare ainsi décidé à admettre l'alternance, et confirme de façon catégorique l'engagement qu'il avait pris le 8 février à Ploërmel : « *Investi d'un rôle constitutionnel, il va de soi que je tiendrai compte de la volonté des Français, démocratiquement exprimée, de construire leur avenir comme ils l'entendent.* »

Etrangetés

Ces quelques « clarifications » sont indéniablement à porter au crédit du président de la République, mais le texte dont il a donné lecture lundi soir, et dont il était un peu trop prisonnier, n'était pas exempt d'étrangetés diverses.

Comment, tout d'abord, M. Giscard d'Estaing, persistant dans l'analyse qu'il avait faite devant le conseil des ministres du 23 mars, peut-il croire que les Français lui font toujours confiance pour satisfaire la volonté de changement qu'ils ont manifestée par leurs votes du 13 et du 20 mars ? Ne veut-il pas voir la réalité en face ou n'en a-t-il pas la capacité ? N'est-il pas singulier de sa part de faire d'emblée référence au discours de Ploërmel et d'en conclure « *Vous m'avez compris et vous m'avez approuvé* », alors que Brest, Nantes et Rennes, pour ne parler que de la Bretagne, viennent de passer spectaculairement de la majorité à l'opposition ?

Comment le président de la République peut-il affirmer d'autre part, et sans ciller des yeux : « *Depuis deux ans, j'ai évité soigneusement tout ce qui pouvait accentuer la cassure de la France* » ? Il est parfaitement vrai qu'il s'est abstenu, comme c'était son devoir le plus élémentaire de « *polémiquer* » et de « *participer au tintamarre* ».

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

TINTAMARRE

M. Giscard d'Estaing, qui a compris les Français, renoue également avec la grande tradition gaullienne du mot imagé qui renvoie au niveau des menues et importunes réalités quotidiennes tout ce qui risque de troubler la sérénité des cimes présidentielles.

Après les péripéties, le quarteron, la chienlit, voici donc le tintamarre.

Il réduit à des tapages nocturnes le bruit de la campagne municipale, dont les causes principales furent les querelles de ménage au sein de la majorité et les carillons de M. Chirac s'emparant des tours de Notre-Dame.

Le président de la République ira-t-il jusqu'au bout de la métaphore, et, recevant le maire de Paris, lui a-t-il rappelé qu'il ne suffit pas d'une cloche pour faire un battant ?

ROBERT ESCARPIT.

La hausse des prix est redevenue forte en février : 0,7 %

Les Britanniques refusent un compromis sur le marché agricole européen

Après deux mois d'accalmie, due au blocage des prix puis à la baisse de la T.V.A., la hausse des prix de détail a retrouvé, en février, un niveau élevé : 0,7 % (selon l'indice de l'INSEE) contre 0,3 % en janvier et en février. En un an, elle s'établit ainsi à 9 %. Le mauvais résultat de février s'explique pour moitié par la hausse des prix des produits pétroliers, celle des matières premières alimentaires importées (huiles, café, cacao) et l'augmentation de tarifs décidée par les dentistes sans l'autorisation des pouvoirs publics. Les prix des produits manufacturés n'ont progressé que de 0,4 % en un mois, ce qui prouve que la remise en « liberté surveillée » des prix à la production n'a pas provoqué la flambée qu'on redoutait. En revanche, la hausse des prix alimentaires a continué d'être très vive : + 1,1 %.

● A BRUXELLES, les Neuf se sont séparés mardi matin 29 mars, après une nuit de négociation qui succédait à quatre jours de discussion, sans parvenir à se mettre d'accord sur les prix agricoles européens pour la nouvelle campagne. Les Britanniques ont refusé le compromis proposé par la Commission européenne pour atténuer l'incidence de la hausse prévue sur le coût de la vie au Royaume-Uni (voir page 38).

« *Chassez le naturel, il revient au galop.* » Le mesures gouvernementales prises il y a six mois pour freiner la hausse du coût de la vie (blocage des prix, puis baisse de la T.V.A.) ont maintenant presque complètement cessé de jouer. La hausse des prix de détail retrouve donc tout naturellement le rythme élevé qui est chroniquement le sien en France : entre 8 et 9 % l'an.

Seul point positif à porter jusqu'à maintenant à l'actif de M. Barre dans sa lutte contre l'inflation : avoir complètement enrayé la flambée qui, sous l'effet conjugué de la spéculation, des fortes hausses de salaires (+ 8 % au premier semestre 1976) et surtout de la flambée des prix alimentaires, s'amorçait à l'automne 1976 et portait le rythme d'inflation nettement au-dessus des 10 % par an (+ 11,7 % en rythme annuel d'après les résultats de juillet, août et septembre derniers).

En février, l'indice des prix de détail de l'INSEE s'est inscrit à 175,7, contre 174,3 en janvier (base 100 en 1970), soit une hausse un peu supérieure à 0,7 %. En un an (février 1977 comparé à février 1976), l'augmentation des prix de détail est de 9 %. Les principaux postes responsables de l'augmentation de février ont été les produits alimentaires et les tarifs des services.

● *Les prix des produits alimentaires* ont augmenté de 1,1 % par rapport à janvier. Les plus fortes hausses sont enregistrées sur les fruits et légumes (+ 2,1 % en un mois, + 28,6 % en rythme annuel calculé sur les trois derniers mois connus). Ce sont les prix des poissons, des viandes, des produits laitiers, des vins supérieurs, des apéritifs, du café, du thé, du chocolat, qui ont le plus augmenté. Globalement, par rapport à février 1976, la hausse des prix alimentaires a été de 11,4 %.

● *Les prix des produits manufacturés* ont augmenté, eux, de 0,4 % seulement en février, ce qui est très modéré, si l'on tient compte du fait que la moitié de cette hausse provient de l'augmentation des prix pétroliers (fuel, essence). La libération progressive et surveillée des prix à la production ne provoque donc pas — tout du moins jusqu'à présent — la flambée tant redoutée qui suit habituellement, et dans tous les pays, les périodes de blocage des prix.

En un an, la hausse des prix des produits manufacturés a été de 6,9 %.

● *Les prix des services* ont augmenté, quant à eux, de 0,8 % en un mois et de 10,5 % en un an. Ce sont de mauvais résultats, dans la mesure où ils se produisent malgré le ralentissement des hausses de salaires enregistré depuis quelques mois.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 33.)

LE VENT DU CHANGEMENT

par ANDRÉ FONTAINE

Mais où est donc l'Europe d'antan ? La morosité du « sommet » destiné à célébrer, sur les lieux de leur signature, le vingtième anniversaire des traités de Rome était d'autant plus frappante qu'après tout il a enregistré sur divers points — dialogue Nord-Sud, aide à la sidérurgie, aide aux femmes et aux jeunes — des résultats nettement plus concrets que les réunions précédentes. Au-delà de l'institution elle-même n'est-ce pas plutôt la crise multiforme qui frappe la plupart de ses membres qu'il convient d'incriminer ?

Deux des chefs d'Etat ou de gouvernement présents au Capitole, MM. Tindemans (Belgique) et Den Uyl (Pays-Bas), dirigeaient des cabinets démissionnaires et attendaient de connaître, dans quelques semaines, le verdict des urnes. M. Callaghan n'avait dû de mettre en échec, quarante-huit heures plus tôt, une motion de censure des conservateurs qu'au soutien chèrement payé des libéraux, tout surpris qu'on ait enfin besoin de leurs voix. M. Helmut Schmidt, qui avait gagné de justesse — à deux sièges près — les élections législatives d'octobre 1976, venait d'apprendre que pour la première fois depuis la création de la République fédérale, les chrétiens démocrates avaient remporté les élections municipales à Francfort, bastion traditionnel de la social-démocratie, et dans l'ensemble du Land de Hesse.

Le cabinet minoritaire de M. Andreotti ne survivait, au milieu d'un océan d'écueils, que grâce à l'abstention des communistes, hostiles à toute aventure. M. Giscard d'Estaing venait de réussir le tour de force de se faire mettre à la fois en échec par la gauche et par le R.P.R. et allait mettre fin au premier gouvernement Barre. Seuls pouvaient se sentir bien en place les présidents du conseil irlandais et luxembourgeois. Quant à leur collègue danois, il devait se satisfaire de conduire une équipe toujours minoritaire, certes, mais tout de même un peu moins qu'elle ne l'était avant les élections de février dernier.

A vrai dire, la grogne et l'instabilité qu'elle engendre ne sont pas un privilège des pays de la C.E.E. C'est partout ou presque que les élections les plus récentes ont fait apparaître une réelle volonté de changement : le 19 septembre, en Suède, la social-démocratie a été chassée d'un pouvoir qu'elle détenait depuis quarante ans ; aux Etats-Unis, le 2 novembre, le candidat du renouveau moral a été préféré à celui de la continuité et du conservatisme.

(Lire la suite page 2.)

LES FANTASMES DU GHETTO

A l'ombre des gratte-ciel

Radzymin et Krasnobrod, Bilgoray et Berditchev, Rejoviec et Zamosc, tant d'autres bourgades juives encore, tapies pendant des siècles au fin fond des campagnes polonaises, il ne reste de vous, aujourd'hui, que le souvenir.

Les dibbuks et les sorcières y faisaient bon ménage avec les rabbins miraculeux et les « schnorrers », mendiants inspirés. Loin de grandes villes, on y étudiait fébrilement, aux bougies, la Thora, le Talmud, la cabale. Quelle passion ne mettait-on à en faire l'exégèse, les commentaires et les commentaires de ces commentaires : populations paisibles qui se faisaient périodiquement massacrer soit par les Polonais catholiques, soit par les Cosaques orthodoxes. Cependant, depuis l'aube du dix-huitième siècle, le hassidisme, mouvement populaire et mystique, prônant le contact immédiat avec Dieu, dans la joie, dans la fête, posait son empreinte indélébile sur ces ghettos aux confins de l'Europe.

Le vingtième siècle annonce d'autres aventures messianiques. L'apparition du nationalisme juif, le sionisme, l'utopie collectiviste, accélèrent la désagrégation du ghetto. Le halètement des locomotives chasse les incubes, les succubes des forêts polonaises. Les vieux mendiants en caftan oublient leur violon et s'en vont grossir les rangs du prolétariat lorsque se produit la révolution industrielle. A la vue du premier aéroplane, les amoureux enlacés au-dessus des toits enneigés disparaissent. Nombreux sont les jeunes qui souhaitent ressembler aux gentils. Ils abandonnent études, papillotes, phylactères et rêvent de réussite sociale en de lointaines Amériques. Le ghetto s'ouvre, le ghetto se meurt. Et puis, quand le siècle atteint l'horreur suprême, avec sa maturité, les nouvelles espérances s'évanouissent dans l'insoutenable puanteur des charniers et des fours crématoires.

Tel est l'univers d'où nous vient Isaac Bashevis Singer.

EDGAR REICHMAN.

(Lire la suite page 6.)

DIPLOMATIE

LE SÉJOUR DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN A MOSCOU

M. Vance a eu avec M. Brejnev une « rude » explication sur le problème des droits de l'homme

De notre correspondant

Moscou. — Les négociations soviéto-américaines ont repris, mardi 29 mars, à 11 heures (heure locale), au Kremlin, entre MM. Vance et Gromyko. Toutes les conversations de la journée doivent être consacrées au problème de la limitation des armements stratégiques (SALT), déjà abordé lundi après-midi par MM. Vance et Gromyko. La matinée de lundi avait été utilisée par M. Brejnev pour réitérer ses avertissements à l'usage de la Maison Blanche : « Sans un strict respect des principes d'égalité et de non-ingérence dans les affaires d'autrui, un développement constructif des relations soviéto-américaines est impossible. » Cette mise en garde avait été reprise par M. Gromyko au cours du déjeuner offert en l'honneur de M. Vance.

Les « *sorties* » de MM. Brejnev et Gromyko sur les droits de l'homme n'ont pas surpris les négociateurs américains. Comme l'a fait remarquer M. Vance dans une conférence de presse donnée lundi soir, ceux-ci s'attendaient à une telle entrée en matière. L'insistance mise par les *dirigeants soviétiques à repousser* les prétentions américaines dans ce domaine est cependant assez exceptionnelle. Bien que M. Vance n'ait pas voulu le reconnaître en public et paraît considérer que *« l'atmosphère est maintenant clarifiée »*, certains de ses collaborateurs ne cachaient pas, lundi soir, que la journée avait été *« rude »*. D'autant plus rude que les propositions de M. Vance en ce qui concerne la négociation d'un nouvel accord SALT ont reçu un accueil plutôt frais de la part de M. Gromyko. En fin de journée, le secrétaire d'Etat américain a d'ailleurs refusé de se déclarer *« optimiste ou pessimiste (...) : les conversations ont été sérieuses »*, a-t-il seulement affirmé.

C'est à 11 h. 15 qu'avaient commencé, lundi matin, les conversations au Kremlin. M. Brejnev était là, souriant, pour accueillir M. Vance, mais non les journalistes américains venus de Washington ou les correspondants américains résidant à Moscou. Les autorités soviétiques ayant voulu réduire à sept le nombre de journalistes autorisés à assister aux premières minutes de la rencontre, tous les représentants de la presse américaine avaient décidé, au grand dam des dirigeants soviétiques, de boycotter l'ouverture des entretiens : l'intervention personnelle de M. Vance auprès de M. Gromyko n'avait pas suffi pour faire céder à temps les responsables de la sécurité du Kremlin...

L'ambiance au début des entretiens fut « cordiale », à en croire les porte-parole du département d'Etat, ce qui ne veut pas dire qu'elle l'est restée. M. Vance, qui avait célébré la veille son soixantième anniversaire, a eu droit aux vœux de M. Brejnev. L'originalité n'étant pas la marque principale de ces remarques faussement spontanées que l'on jette en pâture aux journalistes, M. Brejnev « confia », une fois de plus à son interlocuteur, qu'il ne fumait plus. « *Mon dentiste me l'a interdit* », précisa-t-il. Heureuse coïncidence : M. Vance, lui aussi, a cessé de fumer...

On passa tout de suite aux choses plus sérieuses. A en croire les Américains, M. Brejnev prit aussitôt la parole pour établir un « lien » entre la question des droits de l'homme et l'ensemble des relations soviéto-américaines. « *Les actions américaines*, a-t-il notamment affirmé, *ne coïncident pas avec les principes d'égalité et de non-ingérence dans les affaires d'autrui. Si l'on ne s'en tient pas strictement à ces principes, un développement constructif des relations entre les deux pays est impossible.* »

M. Vance a affirmé qu'il n'avait pas répondu point par point aux reproches de M. Brejnev, mais qu'il s'en était tenu à la lecture d'un texte préparé à l'avance et définissant une nouvelle fois la position *américaine sur l'affaire des droits* de l'homme. Ce texte explique notamment que « *les positions des Etats-Unis sur cette question découlent des valeurs fondamentales qui sont les nôtres (...). Nous n'entendons pas désigner à l'attention mondiale uniquement l'U.R.S.S., lorsque nous parlons des droits de l'homme ; notre préoccupation est universelle* ». M. Vance qui pense — mais on ne sait pas ici s'il l'a dit à MM. Brejnev et Gromyko — que la polémique sur les droits de l'homme est « *de bonne guerre idéologique* », a conclu son intervention en maintenant la position de son administration : « *Nous continuerons à agir dans cette affaire de la façon qui nous paraîtra appropriée* », a-t-il dit, avant de réaffirmer la volonté de son gouvernement de développer positivement les relations avec Moscou, indépendamment du problème des droits de l'homme.

Une heure après la fin de cette première rencontre, l'agence Tass s'empressait de donner la version soviétique des événements (qui figure, ce mardi matin, en première page dans toute la presse). Selon ce communiqué « *la partie soviétique a apprécié de la façon qui s'imposait certaines périodes dans la politique des Etats-Unis qui ne s'accordent pas avec les principes d'égalité, de non-ingérence dans les affaires d'autrui, d'avantages mutuels — principes sans le respect desquels il est impossible d'assurer un développement constructif des rapports entre les deux pays* ».

Au cas où la délégation américaine n'aurait pas bien saisi le « message » qui lui a été adressé, M. Gromyko est revenu sur le sujet au cours du déjeuner offert dans une villa du gouvernement sur les monts Lenine. Après avoir rappelé que l'U.R.S.S. « *accorde une importance majeure (...) aux principes d'égalité, de non-ingérence et d'intérêt mutuel (mentionnés) dans la déclaration de principe soviéto-américaine et qui figure dans l'acte final d'Helsinki* ». Le ministre soviétique des affaires étrangères a ajouté : « *Les relations soviéto-américaines ne peuvent se développer positivement que si ces principes sont respectés. Toute tentative de les ignorer — et à plus forte raison de les violer — affecterait gravement nos relations. Ce serait une sérieuse erreur que de penser différemment.* »

L'U.R.S.S. hostile à une baisse des « plafonds » de Vladivostok

M. Gromyko a également laissé entendre que l'U.R.S.S. n'est pas prête à accepter les propositions que devait exposer en détail, plus tard dans l'après-midi, M. Vance en ce qui concerne les armements stratégiques. L'une de ces propositions, on le sait, vise à réduire considérablement le « plafond » des armes stratégiques dont pourrait disposer chaque pays : alors que le seuil fixé à Vladivostok par MM. Ford et Brejnev était de deux mille quatre cents, M. Carter voudrait le voir ramener aux environs de mille huit cents, tout en incluant dans ces chiffres les missiles de croisière (Cruise) et le bombardier soviétique Backfire.

La deuxième proposition *américaine, qui n'est qu'une solution* d'attente, respecte le plafond fixé à Vladivostok, mais ne couvre ni les Cruise ni les Backfire que chaque pays serait libre de développer à sa guise en attendant l'aboutissement d'un « troisième round » des négociations.

Selon M. Gromyko, « *il est d'une importance primordiale de ne pas rejeter ce qui a déjà été réalisé, mais de continuer sur ces fondements. Par cela, nous désignons précisément l'entente de Vladivostok qui constitue un accord international entre Etats, conclu au plus haut niveau* ».

De source américaine, on précise que M. Gromyko aurait développé ces arguments contre les propositions américaines au cours de son entretien de lundi après-midi avec M. Vance, entretien auquel ne participait pas M. Brejnev.

Réviser en baisse le plafond de Vladivostok, aurait affirmé M. Gromyko, constituerait une « *modification fondamentale de la ligne suivie au cours des négociations des années précédentes* ». Quant à conserver le plafond de deux mille quatre cents engins stratégiques sans comptabiliser les Cruise et sans fixer de limite à leur développement, ce serait également contraire à l'entente de Vladivostok, aurait ajouté le ministre soviétique. M. Gromyko aurait alors annoncé que son pays est resté favorable à une formule de compromis qui avait été négociée en janvier 1976 avec M. Kissinger, mais qui avait ensuite été repoussée par l'administration Ford : cette formule, qui conservait le seuil de deux mille quatre cents engins stratégiques intégrait sur certaines bases bien précises les Cruise et le Backfire, et fixait une limite au développement de ces deux types d'armes. Deux cent cinquante bombardiers Backfire auraient été compensés par deux cent cinquante missiles Cruise lancés à partir de navires de surface ; les bombardiers américains équipés de Cruise d'une portée de 2 500 kilomètres, auraient correspondu dans la panoplie soviétique à des fusées intercontinentales équipées de charges nucléaires multiples (MIRV) ; les Cruise, d'une portée intercontinentale lancés à partir de sous-marins, auraient été interdits.

La négociation sur les SALT doit se poursuivre toute la journée de mardi. Elle sera sans doute difficile, aucun terrain d'entente n'apparaissant à première vue, puisque le compromis Kissinger n'a pas été davantage retenu par l'administration Carter que par l'administration Ford. Selon M. Vance, M. Gromyko se serait en tout cas engagé à fournir une réponse aux deux propositions américaines avant la fin des pourparlers, c'est-à-dire sans doute avant jeudi matin.

Au deuxième jour des entretiens, une chose est sûre : rarement des pourparlers soviéto-américains se sont déroulés dans une ambiance aussi lourde de polémique et d'incertitude. C'est ainsi que la presse soviétique n'a pas cessé ses attaques contre les Etats-Unis depuis l'arrivée de M. Vance. Ce mardi, par exemple, elle accorde une grande place à la conférence de presse donnée par les pilotes d'un appareil de l'Aeroflot qui avait été détourné en 1970 sur la Turquie par deux Soviétiques. Ces deux opposants du régime, qui avaient tué une hôtesse de l'air au cours du détournement, sont aujourd'hui en liberté aux Etats-Unis, et les pilotes demandent, dans une lettre adressée à M. Carter, qu'ils soient extradés. « *La liberté à l'américaine*, a déclaré l'un d'eux, *c'est la liberté pour les criminels chevronnés et les assassins de gens innocents.* » Un journal géorgien, de son côté, accuse des membres non identifiés de l'ambassade américaine en U.R.S.S. de s'être rendus en Géorgie à des fins d'espionnage.

JACQUES AMALRIC.

DU NOUVEAU SUR LE PROCHE-ORIENT ?

M. Gromyko a-t-il annoncé un changement de position de l'U.R.S.S. dans l'affaire du Proche-Orient ? On se pose la question à Moscou après le discours prononcé, lundi 28 mars, par le ministre soviétique des affaires étrangères. Faisant allusion à la nécessité de réactiver la conférence de Genève, dont l'U.R.S.S. et les Etats-Unis sont coprésidents, M. Gromyko a notamment déclaré : « On nous dit que nous ne pouvons pas nous réunir à Genève avec les représentants du peuple palestinien. Nous ne pensons pas que les sympathies de certains doivent empêcher la participation de ceux qui sont intéressés à l'affaire. Ne pouvons-nous pas décider la question de la participation à la conférence elle-même ? »

Cela ne veut-il pas dire que Moscou n'exige plus une décision sur la participation de l'O.L.P. avant *la réunion de la* conférence de Genève et estime *qu'il revient aux pays participants à la conférence de Genève de décider, après s'être réunis, si l'O.L.P. doit être admise ou non ? Interrogé sur ce point au cours de sa conférence de presse de lundi soir, M. Vance a préféré rester évasif :* « Je ne suis pas sûr de ce que M. Gromyko a voulu dire par là », *a-t-il répondu.*

Les déclarations de M. Gromyko sur le Proche-Orient ne figurent pas, en tout cas, ce mardi matin, dans le texte de son discours reproduit par la Pravda. — J. A.

● *A la suite du Conseil européen de Rome*, au cours duquel M. Giscard d'Estaing a accepté la participation de la Communauté au « sommet » des pays industrialisés, qui doit se tenir à Londres les 7 et 8 mai, on rappelle dans les milieux français autorisés que le président de la commission n'assistera qu'aux séances de cette conférence qui traiteront de problèmes relevant de la compétence de la Communauté, c'est-à-dire en particulier le dialogue Nord-Sud et les négociations commerciales multilatérales. L'examen de ces questions, est-il précisé dans les mêmes milieux, sera regroupé dans une séance spéciale à laquelle assistera M. Jenkins. Mais le président de la commission n'assistera pas aux autres séances dont il est clair, ajoutent ces mêmes milieux, qu'elles constitueront l'essentiel du « sommet ».

M. CARTER RÉVISE LA POLITIQUE AMÉRICAINE DE VENTES D'ARMES A L'ÉTRANGER

Selon l'hebdomadaire spécialisé « Aviation week and space technology » du lundi 21 mars et le quotidien « Washington Post », repris par l'« International Herald Tribune » du mardi 29 mars, le président Carter a demandé à l'administration américaine une étude, qui devra être achevée à la fin d'avril, sur les conséquences économiques et sociales d'une décision de réduire les exportations d'armes, notamment en matière aéronautique.

A l'heure actuelle, les commandes de matériels aéronautiques par l'étranger occupent cent soixante-dix mille enmplois aux Etats-Unis, sur près de neuf cent mille personnes travaillant dans cette industrie. Selon « Aviation week and space technology », ces exportations ont représenté la valeur de 8 480 millions de dollars (soit 42 milliards de francs) durant l'année budgétaire 1976-1977.

Le « Washington Post » croit savoir, de son côté, que plusieurs contrats, d'une valeur de 6 milliards de dollars (environ 30 milliards de francs), sont examinés par la Maison Blanche. Il s'agit de contrats à l'exportation sur toutes les catégories d'armes qui n'ont pas encore reçu l'approbation du président américain. Certains autres contrats conclus par l'administration précédente ont même été dénoncés, comme la vente de bombes dites « à concussion » à l'armée israélienne. Récemment, un rapport du Sénat a attiré l'attention du Pentagone sur le fait que les livraisons, jugées trop importantes, de missiles anti-aériens Hawk à plusieurs pays du Proche-Orient ont eu pour effet d'affaiblir la défense atlantique en réduisant les livraisons de ces mêmes missiles aux deux corps d'armée américains stationnés en Allemagne fédérale.

M. Carter a, du reste, évoqué cette question d'une réduction volontaire des exportations d'armes classiques avec les dirigeants de plusieurs pays, à commencer par les alliés occidentaux des Etats-Unis. Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, devrait avoir, lui aussi, des discussions sur le même sujet, à Moscou, avec les dirigeants soviétiques.

EUROPE

Pologne

« Trybuna Ludu » condamne la création du nouveau mouvement lancé par quelques intellectuels

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — La presse du parti a réagi vivement, lundi 28 mars, à l'annonce de la création par un certain nombre d'intellectuels d'un Mouvement pour la défense des droits de l'homme et du citoyen en Pologne. Dans un article signé de son rédacteur en chef, M. Barecki, *Trybuna Ludu*, organe central du parti ouvrier unifié, a écrit que cette action va « *à l'encontre des intérêts nationaux du pays* ».

L'appel lancé par ce mouvement, estime-t-il, est une « *étonnante mystification* ». Reprenant un jugement souvent utilisé ces derniers mois contre les contestataires de tous bords, le journaliste accuse ses auteurs d'être « *au service de centres anticommunistes étrangers* ».

A propos de la conception du droit et de la liberté dans les pays capitalistes, dont la situation est noircie à dessein, et dans les pays socialistes, *Trybuna Ludu* écrit : « *Le lien étroit entre les droits civiques et politiques et les droits socio-économiques, est un principe fondamental de la réalisation des droits de l'homme fermement souligné dans les pactes* (internationaux). *On ne peut pas penser assurer la liberté et le développement de la démocratie politique sans garantir l'égalité des citoyens dans la vie socio-économique. La Pologne et les autres pays socialistes ont non seulement réalisé ce principe, mais lui ont conféré le rang d'une norme constitutionnelle.* »

L'article se termine par un coup de patte à M. Carter, dont les interventions en la matière seraient observées « *avec embarras et anxiété* », y compris par certains hommes politiques occidentaux.

Toutefois, un détail laisse penser que les autorités ne recoureront pas nécessairement à la répression ouverte contre les animateurs de ce nouveau mouvement. *Trybuna Ludu* indique, en effet, que les invitations adressées aux *journalistes polonais et étrangers* pour assister à la conférence de presse où devait être annoncée la création de cette organisation leur sont parvenues le mardi 19 mars. Or la conférence de presse s'est tenue le samedi 26. Si les autorités avaient voulu interdire cette manifestation, elles en auraient donc eu largement le temps. Or *elles ne l'ont pas fait.*

D'autre part, la polémique sur la détente a trouvé un écho dans le communiqué final des conversations du 27 et 28 mars entre MM. Husak et Gierek à Zakopane.

Affirmant que la réalisation d'une « *entente mutuelle et de la confiance* » entre les Etats et les nations n'est possible que sur la base des principes définis à Helsinki, les deux hommes d'Etat se prononcent pour un « *déroulement constructif* » de la prochaine réunion de Belgrade.

MANUEL LUCBERT.

Belgique

Ancien premier ministre

M. PIERRE HARMEL QUITTERA LA VIE POLITIQUE ACTIVE APRÈS LES ÉLECTIONS

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — M. Pierre Harmel, président du Sénat depuis 1973, quitte la vie politique active à l'âge de soixante-six ans : il vient d'annoncer qu'il ne sera pas candidat aux élections législatives du 17 avril prochain.

M. Harmel était l'une des personnalités les plus marquantes du parti social-chrétien. Il a été premier ministre et ministre à plusieurs reprises, notamment de l'instruction publique. Il fut l'un des artisans du pacte scolaire de 1958 qui mit fin à la guerre des écoles libres et officielles. Ministre des affaires étrangères de 1966 à 1973, M. Harmel joua un rôle important tant dans la définition des objectifs à long terme de l'alliance atlantique, qu'il suggéra en 1968 que dans le développement de la Communauté économique européenne dont il proposa l'élargissement en 1968.

M. Harmel reste ministre d'Etat, c'est-à-dire conseiller de la Couronne : en Belgique, les ministres d'Etat sont nommés à vie.

PIERRE DE VOS.

LE VENT

(Suite de la première page.)

Au *Québec, le 15 novembre*, le parti indépendantiste a évincé les libéraux de M. Bourassa ; au Japon, le 5 décembre, le parti libéral démocrate, qui gouverne le pays depuis 1945, a subi un sévère recul. *Last but not least*, Mme Gandhi a été proprement mise à la porte, il y a quelques jours, par le peuple souverain, auquel elle avait bien imprudemment rendu la parole. Quant à M. Bhutto, s'il a gagné les élections qui se sont déroulées à peu près en même temps au Pakistan, ses adversaires assurent que ce n'est que parce qu'il en a pris à son aise avec les libertés fondamentales : aussi bien les chefs de l'opposition sont-ils aujourd'hui en prison, tandis que se multiplient les incidents violents.

A l'Est, et dans la plupart des Etats du tiers-monde, on ne vote que pour approuver. Mais les remous qui se sont produits depuis *un an dans des pays aussi divers* que la Chine, la Pologne, l'Egypte, la Thaïlande ou l'Argentine, pour ne pas parler du Chili ou du Cambodge, autorisent à se demander pour qui se prononceraient les citoyens si on leur donnait la possibilité de s'exprimer librement.

Un mécontentement général

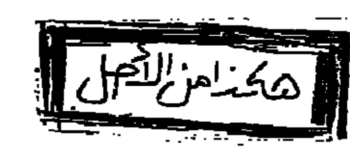
A un mécontentement aussi général il serait surprenant qu'il n'y eût pas des causes également générales. C'est le monde entier qui traverse actuellement une crise, et aucun Etat ne peut se *vanter d'y échapper tout à fait.* L'instabilité monétaire, la bourrasque qui souffle périodiquement sur le cours des matières premières, l'inflation, affectent les pays en voie de développement autant que les nations industrialisées. Leurs effets n'épargnent même pas les régimes socialistes, que des nécessités autant politiques qu'économiques ont amenés à accroître considérablement leur commerce avec l'Ouest, et qui ne savent pas trop bien comment s'y prendre pour répercuter sur leurs économies intégralement planifiées les fluctuations erratiques des prix du marché international.

Partout ou presque, le poids des armements exerce un prélèvement démesuré sur le revenu national. Le chômage touche seize millions d'habitants du monde capitaliste, dont près de six millions pour la seule C.E.E., et nulle statistique ne permet d'évaluer l'immense cohorte des sans-emploi du tiers-monde.

On détruit des excédents alimentaires, on gaspille l'eau, l'énergie, les métaux, tandis que des millions d'humains manquent du nécessaire et que des dizaines de milliers, chaque année, meurent de faim. Les capitaux affluent en Suisse ou se réfugient dans des placements purement spéculatifs, tandis que la récession frappe des pans entiers de l'économie. Et l'extension des médias rend plus cruel que jamais le contraste entre les conditions de vie — *peuples ou individus — des riches* et des pauvres.

« *Les peuples changent volontiers de maîtres*, notait déjà Machiavel, *pensant trouver mieux.* » Comment demander aux électeurs de renouveler leur confiance à ceux qui ont conduit le monde là où il en est aujourd'hui ? Quoi d'étonnant à ce que partout la crise économique se double d'une remise en question des valeurs *et des idées reçues ? Il* est significatif que dans les pays où la droite est au pouvoir le vent pousse à gauche, et vice-versa. A la vérité, sociaux-démocrates ou conservateurs, les gouvernements n'ont guère réussi, dans les Etats capitalistes, à combattre le chômage sans créer d'inflation, ni l'inflation sans aggraver le chômage. Encore heureux lorsqu'on ne souffre pas de la récession et de l'inflation à la fois, lorsque le « *stop and go* » ne débouche pas sur la « *stagflation* ».

Puisque le mal est universel, il y aurait quelque aberration à *croire qu'on peut lui trouver*, où que ce soit, des remèdes pure-



Italie

PRINCIPALE CIBLE DE L'EXTRÊME GAUCHE

« Communion et Libération » attire de plus en plus de catholiques

Rome. — Il ne se passe plus de jour sans que les activités du mouvement catholique Communion et Libération ne soient perturbées par des agressions ou des attentats d'extrême gauche : plus d'une vingtaine depuis le début du mois de mars. C'est à la suite de l'un de ces incidents qu'un étudiant devait être tué à Bologne, le 11 mars, au cours d'un affrontement avec les forces de l'ordre (1).

La notoriété croissante de C.L. dans le monde catholique italien n'est pas étrangère à cette intolérance. Estimant que l'intégrité physique de ses membres est désormais menacée, il a lancé un appel à l'opinion publique, jeudi 24 mars, au cours d'une conférence de presse. Il a, à cette occasion, tenté d'éclaircir la nature et les objectifs d'un mouvement que la gauche a tendance à traiter, un peu rapidement, de « fasciste ».

Communion et Libération échappe aux classifications habituelles. Il refuse de se situer à gauche ou à droite, se défend d'être un mouvement politique et va même, avec quelque coquetterie, jusqu'à nier son caractère d'association. C'est *« une expérience d'Eglise, une proposition de vie chrétienne, un lien d'amitié véritable »*. Pour lui, la vie est un tout, *« on ne peut séparer les rôles »*. Il veut aider le plus grand nombre d'Italiens à *« vivre le christianisme comme expérience globale qui implique tous les aspects de l'existence, de l'amour au travail, de la vie privée à la vie publique »*. C.L. ne distingue pas vraiment l'Eglise de la société et veut — à l'inverse des nouvelles conceptions catholiques — que tous les chrétiens soient politiquement engagés dans le même sens.

L'épiscopat séduit

Communion et Libération est issu d'un mouvement appelé Jeunesse étudiante, qui connut sa grande époque à la fin des années 50 avant d'être brisé par la contestation de 1967-1968. A l'origine des deux associations, le même père spirituel : don Luigi Giussiani, un prêtre qui se montre rarement en public. La première rencontre nationale de Communion et Libération eut lieu à Milan, en mars 1973. Dans la salle, on remarqua un observateur discret : M. Aldo Moro, l'un des principaux dirigeants de la démocratie chrétienne, toujours attentive aux « signes porteurs d'avenir ». Ce mouvement un peu mystérieux n'allait pas tarder à faire tache d'huile et à rafler, sous une autre étiquette, nombre de sièges municipaux, en Lombardie, lors des élections de 1975. Aujourd'hui, il compte près de soixante-dix mille adhérents répartis en six cents groupes, dans les écoles, les universités, les usines et les quartiers. Son fief reste la Lombardie. Mais il est implanté un peu partout, notamment à Rome, dans le Sud, et dans la région la plus « rouge » de toutes, l'Emilie-Romagne.

De notre correspondant

A l'égard de C.L., la hiérarchie catholique a évolué. Au départ, elle s'en méfiait beaucoup. Maintenant, sans lui accorder une reconnaissance juridique, elle le soutient de plus en plus. Il suffit de lire le quotidien catholique *l'Avvenire*, proche de l'épiscopat, ou même *l'Osservatore romano*, journal du Vatican, pour s'en rendre compte. Dans certains diocèses, les évêques sont obligés *de constater que les mouvements* d'action catholique sont en perte de vitesse. Leur principal interlocuteur laïc est alors Communion et Libération, qui fait preuve d'une obéissance exemplaire. Cela est sensible, par exemple, à propos de l'avortement. Pour C.L., il n'y a pas de demi-mesures : la vie est sacrée, l'avortement est un crime. A Seveso, ville de Lombardie polluée par un nuage toxique au cours de l'été 1976, le mouvement de don Glussiani s'était résolument engagé contre les interruptions de grossesse. On lui a reproché d'avoir présenté la dioxine comme inoffensive. Il s'en défend avec insistance.

Pour ce qui concerne la condition féminine, Communion et Libération ne cherche pas non plus à être dans le vent : *« C'est une erreur*, affirme une de ses représentantes, *de poser le problème en termes de pouvoir et d'antagonisme, de vouloir une identification quasi automatique du rôle de la femme avec celui de l'homme. »*

Sur un plan strictement ecclésial, C.L. se situe dans la ligne de concile Vatican II, malgré de légères réticences. *« Notre attachement à la modernité*, affirme-t-il, *nous a interdit d'adhérer à une modernisation hâtive qui proposait dans les années passées de changer l'Eglise pour l'adapter au monde. (...) La tâche de l'Eglise n'est pas de s'adapter, mais d'incarner dans le monde, de façon radicale et cohérente, la contestation qui est la croix du Christ. »* Et de critiquer aussi bien l'immobilisme de Mgr Lefebvre que *« le type de culture progressiste qui a dominé le monde dans les années passées »*. Ce n'est pas une position très différente de celle de la plupart des évêques italiens.

Contre une double hégémonie

Communion et Libération évite de parler explicitement d'un *« parti des catholiques »*, mais il est clair que ses efforts vont dans ce sens. *« Dans l'histoire*, souligne-t-il, *chaque fois que les chrétiens ont cherché à vivre naturellement leur expérience de foi, ils sont restés unis. »* A gauche ? A droite ? *« Dans une société où les divisions deviennent fluides, où socialisme et libéralisme ne résolvent plus les problèmes nouveaux qui se posent, la vraie différence est entre ceux qui font une proposition pour vivre et ceux qui font un discours idéologique. »*

Les structures internes de C.L. sont assez particulières. La démocratie, telle qu'on la conçoit généralement, n'y est pas appliquée. Pas de vote après la discussion : c'est le leader qui *« interprète »* la vie du groupe. Les membres donnent parfois plus de 10 % de leurs revenus au mouvement ; certains vivent en communauté.

Communion et Libération déclare lutter pour une *« société pluraliste dans laquelle l'identité chrétienne pourrait vivre avec d'autres identités populaires »*. Il a réussi à réveiller un certain *« patriotisme »* des catholiques qui se sentent doublement menacés : par le parti communiste et par la culture laïque. Ce n'est pas une démocratie chrétienne vieillie et souvent corrompue qui peut relever ce double défi. Un mouvement comme celui de don Giussiani ne serait pas né en France. Mais, de ce côté-ci des Alpes, où le tissu social catholique est important, il peut se développer malgré ses ambiguïtés. L'acharnement avec lequel l'extrême gauche s'en prend aux militants de C.L. est significatif. D'une certaine manière, ce sont deux extrémismes qui s'affrontent, même si le premier (gauchiste) emploie le cocktail Molotov et si le second s'affirme non violent.

ROBERT SOLÉ.

(1) *Le Monde* du 17 mars 1976.

Allemagne fédérale

M. Franz-Josef Strauss brigue le poste de ministre-président de Bavière

Bonn. — M. Strauss, que ses thuriféraires ont surnommé *« l'empereur Franz-Josef »*, va-t-il se retirer sur ses terr... de Bavière ? Au cours d'une conférence de presse, il a indiqué, lundi 28 mars, qu'il sera candidat pour le poste de ministre-président à Munich si le titulaire actuel, M. Goppel, se retire prématurément, et en tout cas après les élections régionales de 1978. Il y a quelques mois déjà que M. Strauss caresse cette idée, mais il n'avait pas encore exprimé ouvertement ses intentions.

De notre correspondant

Le dirigeant bavarois a sans doute abandonné l'espoir d'un changement rapide de gouvernement à Bonn. Plutôt que d'être le numéro deux de l'opposition dans la capitale fédérale, il préfère devenir le numéro un à Munich. *Les pouvoirs de ministre-président* d'un Land ne sont pas négligeables — le chef de gouvernement de l'« Etat libre » de Bavière fait des visites officielles à l'étranger, — et M. Strauss aura tout loisir de consolider sa forteresse chrétienne-sociale, où il obtient régulièrement plus de 60 % des voix.

De sa place forte, il pourra partir conquérir le reste de la République fédérale. Il n'a jamais cessé de penser à la création d'un grand parti conservateur à la droite de la C.D.U. S'il prend de nouvelles responsabilités à Munich, cela ne signifie pas qu'il quitte la scène politique nationale et internationale. Au contraire, il espère que son parti jouera un rôle important au Parlement de Strasbourg. Il tente aussi de réunir autour de lui les partis conservateurs européens, dans une « Union démocratique européenne », à laquelle participeraient les gaullistes français et les conservateurs britanniques.

DANIEL VERNET.

● *La nouvelle direction des Jeunes Socialistes allemands*, élue la semaine dernière (*le Monde* du 22 mars) a cédé à l'ultimatum de M. Bahr, secrétaire général du S.P.D. Elle ne participera pas, en mai, à une manifestation pour « *la paix, le désarmement et la coopération* », organisée par les communistes allemands. Il est interdit, sous peine d'exclusion, à tout membre du S.P.D. de participer à des actions avec les communistes. M. Benneter, président des Jusos et chef de la tendance « stamakapiste » (qui défend des thèses proches de celles des communistes orthodoxes), a critiqué l'attitude de la direction du S.P.D., qui *« préfère les mesures administratives à la discussion politique »*. — *(Corresp.)*

A travers le monde

Grande-Bretagne

● LES DEPUTES LIBERAUX BRITANNIQUES ont constitué un cabinet-fantôme. Ses membres auront pour tâche de rester en contact avec les ministres du cabinet travailliste et de coordonner dans chaque domaine l'action des deux partis. Le cabinet-fantôme n'a pu être constitué qu'en recrutant sept membres de la Chambre des lords, afin d'étoffer le modeste groupe libéral des Communes, qui ne compte que treize élus. M. Steel conserve la direction de son parti et assume la responsabilité des problèmes touchant le projet de dévolution de pouvoirs à l'Ecosse et au Pays de Galles. *(Corresp.)*

● UNE COMMUNISTE de vingt-sept ans, Mlle Sue Slipman, a été élue lundi 28 mars présidente du Syndicat national des étudiants britanniques (NUS) au congrès de l'organisation, à Blackpool. Elle a recueilli 417 voix contre 261 à son plus proche rival, M. Hugh Lanning, un trotskiste de l'Alliance des étudiants socialistes. Le troisième candidat, un conservateur, a recueilli 185 voix. Mlle Slipman est la première femme élue à ce poste qui revient pour la troisième fois à un communiste. — *(A.F.P.)*

Maroc

● ONZE MILITANTS de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), condamnés en février en première instance à deux ans de prison pour agitation dans les lycées (*le Monde* du 9 février), ont bénéficié, lundi 28 mars, d'une réduction des peines. Celles-ci ont été ramenées par la Cour d'assise de Casablanca à deux mois de prison avec sursis. Les détenus ont donc été mis en liberté. — *(Reuter.)*

Mauritanie

● DEUX VIOLENTS ACCROCHAGES ont opposé en mars l'armée mauritanienne à des éléments du Front Polisario. Selon une source autorisée à Nouakchott, ces combats auraient coûté à l'armée mauritanienne une trentaine de morts ou de prisonniers, tandis que quatre-vingts maquisards auraient été tués. Le capitaine Sidina, commandant mauritanien de la région de Dakhla, dont Front Polisario avait annoncé la mort, aurait été seulement légèrement blessé au cours d'un affrontement.

D'autre part, une délégation mauritanienne, conduite par M. Mohamed Ahmed Salah, ministre d'Etat chargé de la souveraineté interne, est arrivée, lundi 28 mars, à Marrakech. Elle a aussitôt été reçue par le roi Hassan II. Certains observateurs croient savoir que l'entretien a porté sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine militaire. Une délégation militaire marocaine s'était rendue la semaine dernière à Nouakchott. — *(A.F.P.)*

Pays-Bas

● *LA REINE JULIANA* a officiellement demandé à M. Den Uyl de laisser en place son gouvernement démissionnaire jusqu'aux élections législatives du 25 mai prochain. La reine a refusé la démission des six ministres chrétiens-démocrates, et le gouvernement expédiera les affaires courantes. La nouvelle Assemblée sera installée au début du mois de juin. Il est de plus en plus évident que les chrétiens-démocrates veulent essayer de limiter la crise qu'ils ont provoquée. Ils multiplient en effet les déclarations qui laissent augurer d'une nouvelle collaboration avec les socialistes après le scrutin du 25 mai. — *(Corresp.)*

Rhodésie

● SELON LES AUTORITES DE SALISBURY, six femmes et trois fillettes africaines ont été tuées par l'explosion d'une mine posée par les maquisards nationalistes. Deux autres Africains ont été blessés dans un camion qui a sauté sur une mine dans la région frontalière de l'est du pays. D'autre part, sept maquisards ont été tués lors d'engagements avec les forces rhodésiennes. Selon Salisbury, quatre cent un maquisards et cinquante-quatre soldats rhodésiens ont été tués depuis le début de l'année. — *(Reuter.)*

DU CHANGEMENT

ment nationaux. Certes, les gouvernements de chaque Etat ne sont pas dispensés du devoir d'agir pour parer au plus pressé, notamment pour empêcher l'accélération de l'inflation de frapper la *nation* dans sa substance même. Mais comment le faire sans exporter chez ses voisins, non seulement, comme il est normal, le maximum de marchandises, mais aussi la plus grande part possible de son inflation, de son chômage, de son déficit commercial ? On ne peut guère améliorer sa position, dans la *jungle contemporaine*, qu'aux dépens de celle des autres.

Le recours au protectionnisme constitue, dans ces conditions, une tendance naturelle à laquelle on succombe ici ou là, par bouffées. Sauf à imposer une économie de caserne, il ne saurait cependant constituer une solution pour des pays aussi dépendants que les nôtres *de leurs importations* de matières premières, et notamment d'énergie, et de leurs exportations de denrées agricoles ou de produits finis.

Le cas de la République fédérale montre les limites d'une action purement nationale. On la citait en exemple d'une saine gestion en période de crise ; aujourd'hui, le chancelier Schmidt est bien revenu de sa superbe. Il se cogne la tête au mur : onze cent mille chômeurs, malgré le départ de quatre cent mille travailleurs turcs et yougoslaves ; un secrétaire général du D.G.B., centrale syndicale totalement acquise à la cogestion, qui déclare que si le système capitaliste ne parvient pas à régler le problème de l'emploi, il faudra chercher autre chose ; un militant d'extrême gauche élu à la tête des jeunesses du parti social-démocrate.

Quant à M. Barre, malgré sa ténacité désormais légendaire et la priorité légitimement donnée à la défense du franc et à la lutte contre l'inflation, il est le premier à reconnaître qu'il faudra « des années » pour redresser l'économie, dénoncer le discours de ceux qui prétendent le contraire, et admettre qu'il y a dans la conjoncture mondiale bien des facteurs d'instabilité sur lesquels il n'a guère de prise.

Le tarissement des investissements, le marasme de la Bourse et du bâtiment, l'automatisation, l'arrivée sur le marché de quantités croissantes d'articles fabriqués à bas prix en Asie, l'écart qui ne cesse d'augmenter entre les moyens des multinationales et ceux d'une Europe atomisée, ont toutes chances de développer encore le chômage. Attendre du libre jeu des lois du marché qu'il ramène le plein emploi ne peut relever, dans ces conditions, que de la candeur ou du dogmatisme. Certes, on pourrait imaginer qu'on *renvoie* dans leurs pays d'origine la majorité des travailleurs immigrés : mais, outre que les Français ne seraient pas nécessairement disposés à se charger des tâches que ces travailleurs assument actuellement, une telle décision rejaillirait immédiatement sur le niveau de consommation de la métropole, et donc sur la production industrielle et agricole de la France, comme sur l'utilisation des services. Le bénéfice est donc loin d'être démontré à l'avance. Et il resterait à connaître les réactions de l'opinion, comme celles des gouvernements des pays intéressés, qui pourraient exercer des mesures de représailles.

On peut aussi envisager, bien sûr, de vivre avec le chômage comme on vit avec des rhumatismes. Mais, outre que la Constitution a reconnu le droit au travail, et que l'existence de celui-ci est profondément ancrée dans les mentalités, comment ne pas mesurer l'ampleur de l'échec que représente pour la collectivité nationale le fait de devoir faire travailler certains davantage pour que puissent tout de même subsister ceux auxquels elle n'a pas été capable de fournir un emploi ? Comment empêcher les non-admis au travail, et surtout les détenteurs de diplômes, de se battre pour un autre ordre social ? Le chômage intellectuel a, de tous temps, été l'un des meilleurs aiguillons de la contestation, pour ne pas dire des révolutions.

On peut encore rêver d'un autre type de société, qui tournerait le dos à la croissance, aux nuisances, en un mot à la ville. Un courant existe dans ce sens dans presque tous les pays développés. C'est la version libertaire du retour à la terre prôné par les bien-pensants à la veille de la deuxième guerre mondiale : *« La terre, elle, ne ment pas »*, disait Pétain. Elle a eu raison du programme nucléaire du gouvernement Palme, en Suède, et par la même occasion de ce gouvernement lui-même. Elle a obtenu la remise en question des projets de surrégénérateurs américains. Elle bloque la construction de centrales nucléaires aux Etats-Unis. Mais elle s'expose au reproche, *récemment exprimé par l'Economist* de Londres, de laisser le champ libre aux ambitions des régimes totalitaires, de droite comme de gauche, qui vont de l'avant dans ce domaine sans trop se soucier de l'opinion ; et aussi de ne guère contribuer à la solution du problème dominant du dernier quart de ce siècle : une meilleure distribution des richesses de l'humanité ; non seulement entre les peuples riches et les peuples pauvres, entre les citoyens qui ont tout et ceux qui n'ont pas grand-chose, mais aussi entre ce qu'on peut se permettre de consommer tout de suite et ce qu'il est nécessaire de mettre de côté pour l'avenir si l'on ne veut pas s'exposer, d'ici quelques années, à des pénuries majeures.

Une action décisive

L'idée se répand de plus en plus que, pour assurer cette meilleure répartition, il faut une action décisive que seul un pouvoir moins lié à l'argent serait en mesure de mettre en œuvre : tel est l'objectif, *notamment*, du programme commun de la gauche, dont les partisans n'ont cessé de gagner des voix, depuis 1973, à toutes les élections qu'ils ont affrontées. Mais Serge-Christophe Kolm n'a pas tort, dans son livre récent sur *la Transition socialiste* (1), d'insister, à la lumière du double échec chilien et portugais, sur les obstacles auxquels a toutes chances de se heurter, surtout en période de crise économique, une telle tentative.

Si elle veut éviter de voir se confirmer la règle du « jamais deux sans trois », la gauche française ne méditera jamais trop les leçons de ces deux expériences. Il faut pour cela qu'elle se persuade, et persuade ses partisans, que son succès est lié à celui d'une ouverture sur le monde. Relancer la consommation est certes le meilleur moyen de relancer la production. Mais cette relance risque fort de conduire à l'aggravation de la détérioration de la balance commerciale en raison de l'augmentation automatique des importations, notamment d'énergie, si elle ne prend en compte que le marché intérieur, si l'on ne se préoccupe pas d'abord d'aller chercher à l'extérieur les acheteurs susceptibles d'absorber une production française et européenne qui n'est excédentaire qu'aussi longtemps qu'on envisage son écoulement à l'intérieur des seules frontières de l'Hexagone ou de la Communauté.

Les consommateurs en puissance existent, certes, dans les couches les plus défavorisées de la population de nos pays. Mais ils existent aussi, cette fois par dizaines et par centaines de millions, dans les pays du tiers-monde. Ils ont besoin de produits alimentaires, de produits finis, de matières premières, de capitaux, de technologie : en un mot de tout, et d'abord, pour se procurer tout cela, de pouvoir d'achat. Une situation analogue s'est présentée en Europe, on l'a trop oublié, au lendemain de la deuxième guerre mondiale : le jeu économique paraissait alors impossible dans la mesure où les Américains avaient pratiquement ramassé, à la faveur de la guerre, toutes les réserves de devises et de métal précieux de la planète. L'économiste Jacques Gascuel comparait cette situation à celle des partenaires d'un jeu de société dans lequel un des joueurs rafle « tous les haricots ». Si l'on veut continuer de jouer, il faut, disait-il, que le gagnant redistribue les haricots. Ainsi expliquait-il le plan Marshall, grâce auquel l'Europe et le Japon ont pu non seulement relever leurs ruines, mais connaître une période de fantastique croissance économique.

Une telle politique malheureusement n'a jamais été beaucoup employée en direction du tiers-monde. Le point 4 de Truman, la plus audacieuse initiative américaine à ce propos, n'était qu'une goutte d'eau dans l'océan. Quant à l'objectif de 0,7 % du P.N.B. des pays industrialisés retenu par les décennies du développement de l'ONU comme le minimum à consentir pour l'aide au tiers-monde, il n'a pratiquement jamais été respecté. Actuellement, les seize pays les plus industrialisés n'accordent au total qu'une aide de 9 milliards de dollars par an aux pays en voie de développement, contre 300 milliards engloutis dans la course aux armements. M. Giscard d'Estaing a bien lancé un « dialogue Nord-Sud ». Mais aucun gouvernement n'a vraiment pris la peine d'expliquer à *ses ressortissants que le seul* moyen pour l'Occident de sortir de la récession, c'est de prélever sur ses richesses pour donner aux pays d'Afrique et d'Asie, mis en coupe réglée par des groupes capitalistes essentiellement animés par la motivation du profit le plus élevé et le plus rapide possible, les moyens d'accéder à leur *tour* au *marché mondial*. S'y refuser, ce n'est pas seulement faillir à un devoir élémentaire de solidarité internationale, c'est vouer l'économie européenne au déclin, au passage progressif sous contrôle américain.

Un tel programme suppose qu'on sacrifie un peu de présent à l'avenir, un peu de confort à la *fraternité humaine*, un peu de routine à l'audace. Il suppose qu'on tourne le dos à l'esprit de clocher, au cartiérisme, au corporatisme. Il suppose que l'on pense un peu moins à ses droits et un peu plus à ses devoirs vis-à-vis des autres. C'est peut-être trop demander à des gouvernements trop technocratiques pour être accessibles aux raisons du cœur. Mais certes pas à ceux dont l'ambition proclamée est de réconcilier la logique et la justice, le pouvoir et les gouvernés.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Aux Editions du Cerf.

AFRIQUE

Zaïre

Les gendarmes katangais se seraient emparés de la ville de Mutshatsha

La situation militaire se dégrade au Zaïre, où les gendarmes katangais, qui ont envahi le territoire à partir de l'Angola, continuent leur progression. Le département d'Etat américain a annoncé, lundi 28 mars, la prise de la ville de Mutshatsha par les éléments qui ont pénétré au Shaba il y a près de trois semaines. De leur côté, les autorités ont cependant démenti la chute de Mutshatsha, affirmant que « *des combats se poursuivent dans cette ville depuis samedi* ». Important nœud ferroviaire et routier, Mutshatsha est située à moins de 100 kilomètres à l'ouest du centre minier de Kolwezi, toujours tenu par les forces gouvernementales.



Aucun communiqué militaire n'a été diffusé à Kinshasa depuis trois jours. Une tournée que les journalistes devaient faire dans le sud du Zaïre, sur invitation du gouvernement, a été décommandée sans aucune explication. D'autre part, la radio nationale a diffusé un appel aux forces armées leur demandant de « *rester fidèles* » au président Mobutu. Cet appel fait suite à la distribution, dans divers camps militaires du pays, de tracts accusant le haut commandement de corruption et réclamant un « *juste traitement* » pour les officiers subalternes et les hommes de troupe. Enfin, le chef de l'Etat zaïrois a convoqué, lundi, tous les chefs militaires pour discuter avec eux des événements du Shaba.

En revanche, la vie suit son cours normal dans la capitale, éloignée de plus de 1 600 kilomètres du théâtre des opérations. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

● *Une centaine d'étudiants zaïrois ont manifesté*, lundi 28 mars, devant l'ambassade d'Union soviétique à Bruxelles contre la présence cubaine et soviétique en Afrique. Les manifestants ont déployé des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : « *Moscou étrangle le Zaïre* », ou « *Castro négrier envoie les Noirs cubains mourir au Zaïre pour s'en débarrasser* ». — *(A.F.P.)*

Une opposition divisée

La multiplicité des communiqués publiés en Europe, à propos des événements qui se déroulent au Shaba (ancien Katanga) met en évidence l'ampleur et la persistance des divisions de l'opposition zaïroise. Cette diversité n'est d'ailleurs qu'un pâle reflet de celle que connut l'ancienne colonie belge, pendant les premières années suivant l'indépendance, lorsque le régime civil eut à affronter les revendications de plusieurs dizaines de partis. En dépit de toutes les tentatives de rapprochement, les adversaires du général Mobutu restent divisés en trois grandes tendances.

La première regroupe, du moins en théorie, au sein du Rassemblement des Congolais progressistes (R.C.P.), le Front national de libération du Congo (F.N.L.C.) et le Mouvement d'action pour la résurrection du Congo (MARC). Le Front, dont le chef est le général Nathanaël Mbumba, constitue le fer de lance de la force d'invasion des gendarmes katangais, actuellement infiltrés au Shaba à partir de l'Angola. Le Front possède une délégation en France, dont le chef est M. Mutombo Cartier. Quant au MARC, réputé favorable au maintien de la coopération avec l'Occident, il dispose d'une importante antenne à Bruxelles. Soutenu par les milieux libéraux belges, le MARC a pour dirigeant M. Kanlyonga Mobatelli et diffuse régulièrement *Miso Gea* (les yeux ouverts). Le front, qui proclame son intention d'« *édifier une nouvelle société congolaise pour mettre fin au régime néo-colonialiste, agent du capitalisme international* » publie régulièrement des bulletins consacrés à la situation militaire au Shaba et dénonce « *la campagne d'intoxication déclenchée par le régime fasciste de Mobutu* », à propos des combats dont l'ancien Katanga est le théâtre.

La deuxième tendance est celle du Front socialiste africain, aux destinées duquel préside M. Cléophas Kamitatu, qui fut premier vice-président du gouvernement provisoire de Léopoldville, ministre de l'intérieur, puis ministre du plan dans le gouvernement de M. Cyrille Adoula, avant de passer, en 1964, dans l'opposition au premier ministre Moïse Tshombe. M. Kamitatu refusa de faire partie du gouvernement du général Mobutu après qu'il eut pris le pouvoir. Il fut arrêté six mois plus tard pour « *complot* », condamné à cinq ans de prison, resta incarcéré dix-huit mois, puis fut libéré en novembre 1967. Réfugié en France, où il vit en exil depuis sept ans, M. Kamitatu est l'auteur de *la Grande Mystification du Congo-Kinshasa*, ouvrage paru en 1971 aux éditions Maspero, interdit en France, réimprimé ensuite en Belgique. Le Front socialiste n'est pas hostile à un rapprochement avec le Rassemblement des Congolais progressistes, et notamment avec le Front national de libération du Congo. Pour le F.S.A., la fourniture d'armes au gouvernement Mobutu constitue un « *défi* » lancé par ceux qui veulent « *perpétuer la misère dont le régime en place est responsable au Zaïre* ».

La troisième tendance, dite des Forces démocratiques pour la libération du Congo-Kinshasa (FODELICO), est animée par M. Antoine Gizenga, ancien vice-premier ministre du gouvernement de Patrice Lumumba et généralement considéré comme l'héritier spirituel de ce dernier. M. Gizenga, qui avait installé un gouvernement autonome à Kisangani (à l'époque Stanleyville), fut arrêté en janvier 1962, libéré deux ans plus tard, puis partit pour l'Union soviétique, où il vécut plusieurs années avant de se fixer en Europe occidentale — dernièrement, semble-t-il, à Genève. M. Gizenga a tenté de regrouper sous son égide le Parti de la révolution populaire (P.R.P.), dont le chef est M. Kabila, qui dispose de maquis armés dans l'est du Zaïre, le Parti libéral congolais (P.L.C.) et le Parti populaire africain (P.P.A.). Ce dernier possède un bureau permanent à Bruxelles, dont le secrétariat général a récemment catégoriquement condamné à plusieurs reprises l'envoi d'armes au Zaïre par les Etats-Unis, la Belgique et la France.

D'autres groupes d'opposants, dont il est difficile d'apprécier l'audience réelle au Zaïre, publient actuellement des communiqués à Paris ou à Bruxelles. Parmi ces derniers, figurent le parti socialiste zaïrois (P.S.Z.), dont le secrétaire général est M. Tra Mambu Mobu. Ce mouvement a lancé plusieurs appels aux Etats-Unis pour leur demander de cesser toute forme d'aide au gouvernement du général Mobutu. On peut également citer le Comité de réflexion pour l'avenir du Congo (CORACO), dont le secrétaire général est M. Paul Kabelala, qui dénonce « *le Zaïre des autocrates et des trusts internationaux* ». Enfin quelques personnalités poursuivent individuellement la lutte contre le régime zaïrois actuel. Parmi celles-ci figure notamment M. Kashamura, ancien ministre de l'information du gouvernement Lumumba, en exil à Paris depuis plusieurs années.

PHILIPPE DECRAENE.

REÇUS A LUSAKA PAR M. PODGORNY

Les chefs des mouvements de libération d'Afrique australe font l'éloge de la politique soviétique

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — M. Podgorny quitte, le mardi 29 mars, la Zambie pour le Mozambique, troisième et dernière étape officielle de sa tournée africaine. Le chef de l'Etat soviétique a eu, lundi à Lusaka, de nouveaux entretiens avec le président Kaunda. Il a, en outre, accueilli pendant trois heures, à l'ambassade soviétique, plusieurs dirigeants des mouvements de libération d'Afrique australe. Il s'est entretenu successivement avec MM. Joshua Nkomo, coprésident du Front patriotique (Rhodésie), San Nujoma, chef de la SWAPO (Namibie), et Oliver Tambo, président du Congrès national africain (Afrique du Sud).

Un communiqué conjoint publié à l'issue de ces entretiens fait de « *la liquidation des derniers vestiges du colonialisme et du racisme* » l'une des « *tâches internationales les plus importantes* ». M. Podgorny a réaffirmé sa « *solidarité* » avec des dirigeants nationalistes qui ont, de leur côté, exprimé leur « *haute appréciation des principes qui régissent la politique extérieure de l'Union soviétique* ».

Les discussions ont vraisemblablement porté sur un renforcement de l'aide militaire soviétique aux insurrections d'Afrique australe. M. Podgorny est revenu sur ce sujet lors d'une nouvelle rencontre avec le président Kaunda, lundi après-midi, avant d'assister à un banquet offert par le chef de l'Etat zambien au cours duquel il a de nouveau assuré que son pays ne recherchait pas de bases militaires en Afrique. Il a reproché à la « *presse bourgeoise* » de mettre l'accent sur la « *prétendue agressivité de l'Union soviétique* ». Le président zambien a, de son côté, demandé à Moscou de renforcer son aide aux mouvements de libération et critique les pays occidentaux qui « *se sont clairement identifiés avec les oppresseurs* ».

Auparavant, M. Nkomo avait annoncé qu'il rejetait la proposition d'un référendum en Rhodésie, avancée dimanche par l'évêque Muzorewa, président du Congrès national africain unifié. Il l'a considérée « *sans signification dans les circonstances actuelles* ». La polémique entre les dirigeants nationalistes de Rhodésie semble s'accentuer puisque le révérend Sithole, de passage à Lusaka, a de nouveau dénoncé l'appui exclusif offert en janvier dernier au Front patriotique par les cinq Etats africains de la « *ligne de front* » et les a accusés de favoriser ainsi la guerre civile dans son pays après l'indépendance.

Lundi, le gouvernement zambien a mis un terme aux spéculations sur un « sommet » soviéto-cubain à Lusaka en annonçant que M. Fidel Castro, alors en Angola, avait renoncé à visiter la Zambie au cours de son actuel voyage africain pour ne pas perturber le programme de M. Podgorny.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

ASIE

Inde

La défaite de Mme Gandhi embarrasse Moscou

De notre correspondant

Moscou. — *Un profond embarras* : c'est ainsi que l'on peut résumer l'état d'esprit des responsables soviétiques après l'échec électoral de Mme Gandhi. Une semaine après les élections, les principaux journaux du pays, à commencer par la *Pravda*, n'ont toujours pas eu le cœur de *commenter* la défaite du Parti du Congrès. Ils se sont contentés de publier discrètement les résultats des élections et d'annoncer la formation du gouvernement de M. Desai — qui ne passe pas pour être un grand ami de l'Union soviétique.

Les allusions à l'avenir des relations soviéto-indiennes ne sont pas encore de mise. Attendre et voir, telle paraît être l'attitude adoptée. C'est, en tout cas, celle qui a présidé à la rédaction du télégramme de félicitations signé par M. Kossyguine et envoyé la semaine dernière à M. Desai. Le chef du gouvernement soviétique exprime la certitude que « *les rapports traditionnels d'amitié et de coopération multiples entre l'U.R.S.S. et l'Inde iront en se raffermissant et en se développant, dans l'intérêt des peuples de nos pays et de la consolidation de la paix et de la sécurité internationale* ». La veille, M. Desai avait pourtant évoqué clairement la possibilité d'une remise en cause du traité sur la paix, l'amitié et la coopération, signé par Moscou et New-Delhi en août 1971.

L'attentisme des dirigeants s'explique aisément : le Kremlin a été surpris par le choix des électeurs indiens. Il suffit pour s'en convaincre de relire les nombreux articles publiés par la presse soviétique avant la consultation : aucun n'envisageait la possibilité d'une déroute de Mme Gandhi, et les adversaires de la fille de Nehru étaient traités sans aucun ménagement ; ainsi, par exemple, pour les *Izvestia* du 12 mars, ces derniers « *ne forment qu'un conglomérat « réactionnaire » soutenu par les impérialistes* ». Pour le quotidien gouvernemental, l'opposition à Mme Gandhi ne faisait que de la démagogie en défendant « *hypocritement la démocratie maintes fois mise en cause par les impérialistes et les milieux monopolistes indiens* ».

Que Moscou ait gravement sous-estimé le mouvement de protestations déclenché par l'état d'urgence ne fait aucun doute : M. Brejnev doit regretter aujourd'hui certaines de ses déclarations faites en juin à l'occasion de la visite que le premier ministre indien effectuait à Moscou. « *L'action de votre gouvernement contre la réaction intérieure et extérieure*, avait alors affirmé le secrétaire général, *rencontre la pleine compréhension de l'Union soviétique. Les tentatives de la réaction de lancer une contre-offensive se sont heurtées à l'opposition résolue de toutes les forces démocratiques de l'Inde.* » Mme Gandhi, qui venait d'effectuer un début de rapprochement en direction de Pékin, n'en avait pas pour autant aprouvé ce que lui demandait M. Brejnev : le projet soviétique de pacte sur la sécurité collective en Asie.

Moscou va sans doute essayer maintenant de sauver ce qui peut l'être, quitte à oublier ses précédentes déclarations. On a pu voir lundi une telle évolution dans le seul commentaire de fond publié depuis les élections. Il s'agit d'un article de *Za Roubejom*, un hebdomadaire quelque peu confidentiel, spécialisé dans la publication de « morceaux choisis » de la presse internationale. L'auteur de cet article, tout en défendant certaines réalisations du gouvernement de Mme Gandhi, reproche à l'ancien premier ministre de « *n'avoir pas cherché activement à réaliser le programme en vingt points proclamé pendant l'été 1975* ».

Après avoir reproché, en particulier, au gouvernement indien de n'avoir pas mis en application la réforme agraire, *Za Roubejom* fait état « *du mécontentement des ouvriers provoqué par le fait que les patrons et les bureaucrates ont profité de l'état d'exception pour s'en prendre aux droits de la classe ouvrière et des syndicats* ». *Za Roubejom* mentionne aussi « *des abus et des erreurs qui ont eu lieu pendant la mise en pratique du programme de planning familial, et qui ont causé un dommage particulièrement grave au prestige du gouvernement et du parti dirigeant* ». Pour la première fois, le journal soviétique s'en prend également au fils de Mme Gandhi qui « *a été utilisé par un groupe de dirigeants de droite haut placés pour régler des comptes avec leurs adversaires politiques. Sans avoir aucun pouvoir constitutionnel, le fils de Mme Gandhi s'était mêlé aux affaires de l'administration. A sa requête, des députés haut placés et des ministres de plusieurs Etats ont été destitués. (...) Une vive polémique autour de tous ces abus a détourné l'attention d'une large partie de l'opinion publique des aspects positifs des activités du gouvernement : la consolidation et l'extension du secteur d'Etat, le développement de la production nationale, la stabilisation des prix, ainsi que l'application d'une politique de non-ingérence, d'amitié et de coopération avec les pays socialistes* ».

Za Roubejom reproche à Mme Gandhi de ne pas avoir recherché l'unité d'action avec le P.C. indien (pro-soviétique), et s'en prend à l'autre parti communiste de l'Inde (le P.C. marxiste, indépendant de Moscou et de Pékin), « *dont la direction a fait alliance avec le parti Janata en se guidant sur des considérations opportunistes* ».

JACQUES AMALRIC.



Les objectifs du plan vont être révisés

New-Delhi *(A.F.P.)*. — Le ministre des finances, M. Patel, a indiqué, lundi 28 mars, que le projet de budget pour l'année fiscale 1977-1978, préparé par le cabinet précédent, serait révisé en fonction « *de la philosophie, de la politique et des programmes* » du nouveau gouvernement. Le budget révisé et les objectifs du Vᵉ Plan, qui seront également réexaminés, seront présentés en mai au Parlement dans leur version définitive.

De son côté, le ministre des chemins de fer a annoncé que les employés suspendus ou licenciés lors de la grande grève des cheminots de mai 1974 seraient réintégrés. Cette grève avait été animée par M. Fernandes, aujourd'hui ministre des communications.

M. Ravindra Pratap Singh, qui a battu le fils de Mme Gandhi, M. Sanjay Gandhi, aux élections législatives, a demandé lundi, au cours d'une conférence de presse, qu'une enquête soit menée sur les rapports que M. Gandhi aurait entretenus avec des sociétés multinationales, de même que sur le « *mauvais usage* » qu'il aurait fait de l'appareil gouvernemental pendant l'état d'urgence. M. Sanjay Gandhi n'est plus président des jeunesses du Congrès, a annoncé lundi un communiqué de l'ancien parti gouvernemental. Il est remplacé par M. Munshi, qui avait dû lui céder sa place après la proclamation de l'état d'urgence.

Selon le quotidien *Times of India*, Mme Gandhi a admis, devant un groupe de candidats du Congrès battus aux élections, que la défaite du parti était due aux « *erreurs, excès et sottises* » que celui-ci avait commis. Elle a reconnu qu'elle était à blâmer au premier chef, ayant choisi un mauvais moment pour les élections.

Parmi les excès du Congrès figure le recours à la contrainte pour obtenir des stérilisations. M. Narain, ministre de la santé, a annoncé que des enquêtes allaient commencer à ce sujet, et que les coupables seraient punis. Le ministre a proposé que les personnes victimes de complications à la suite d'une opération de stérilisation soient soignées gratuitement.



Vietnam

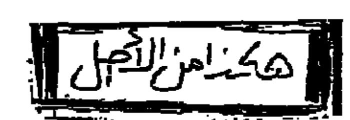
M. PHAM VAN DONG FERA UNE VISITE EN FRANCE LE 25 AVRIL

M. Pham Van Dong, premier ministre de la République socialiste du Vietnam, effectuera une visite officielle en France, à l'invitation de M. Raymond Barre, du 25 au 28 avril prochain, annonce, lundi, un communiqué de l'hôtel Matignon.

NOUS SOMMES « PRÊTS A RÉSOUDRE LES QUESTIONS QUI PRÉOCCUPENT LES ÉTATS-UNIS », déclare M. Phan Hien

Tokyo *(A.P., U.P.I.)*. — Le Vietnam a fait savoir à la délégation américaine, conduite par M. Woodcock, président sortant du syndicat des ouvriers de l'automobile, qui a séjourné du 12 au 18 mars à Hanoï, qu'il était « *prêt à regarder vers l'avenir* ». C'est ce qu'a déclaré, samedi 26 mars, M. Phan Hien, vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, dans une interview à l'agence de presse officielle V.N.A., diffusée par la radio vietnamienne et captée à Tokyo. « *Il est impossible de dissocier l'avenir du passé* », a cependant précisé M. Phan Hien.

« *Le Vietnam est prêt à créer les conditions favorables pour que les Etats-Unis apportent leur contribution à l'effort de reconstruction de l'après-guerre (...) Le Vietnam est prêt à résoudre de façon satisfaisante les questions qui préoccupent les Etats-Unis* », a affirmé M. Phan Hien.



La Corée du Sud, démocratie très musclée...

II. — Le culte du président Park

En prévision du retrait partiel des troupes américaines, la Corée du Sud s'arme pour faire face à une éventuelle agression du Nord (« le Monde » du 29 mars). Les atteintes aux libertés sont nombreuses dans ce pays, sur lequel le président Park exerce une autorité sans partage.

De notre envoyé spécial
PHILIPPE PONS

Séoul. — En Corée du Sud comme dans la plupart des pays du tiers-monde, la croissance économique n'a jamais fait bon ménage avec les libertés. M. Carter a certes rappelé, au cours de son entretien du 10 mars avec le ministre sud-coréen des affaires étrangères, qu'il était profondément préoccupé par la question des droits de l'homme en Corée. On assiste cependant à Séoul à un raidissement du pouvoir. Apparemment, la crainte que la décision américaine de réduire le nombre des G.I. ne stimule l'opposition incite le régime Park à agir préventivement et sans trop se soucier de la réaction de Washington.

Triste jour de fête nationale que le 1er mars cette année à Séoul. L'anniversaire des manifestations d'indépendance de 1919 contre l'occupant japonais a été marqué par une nouvelle vague de répression. Les principales personnalités de l'opposition — celles qui ne sont pas déjà en prison — étaient étroitement surveillées chez elles, et une douzaine de prêtres et de pasteurs protestants appréhendés.

Des conditions inhumaines de détention

Rendu nerveux par les critiques dont il est l'objet aux Etats-Unis, le régime avait décidé d'éviter à tout prix que ne se renouvellent des incidents comme la lecture à la cathédrale de Séoul, le 1er mars 1976, d'une proclamation demandant la restauration de la démocratie. Cette année, tous les lieux de culte avaient été étroitement quadrillés par des policiers en civil. L'opposition existe certes. Mais elle est si proche du pouvoir que le chef du nouveau parti libéral est surnommé dans la population le « vice-président ». Aussi, les chrétiens constituent-ils le seul véritable noyau de résistance aux autorités.

Au cours des deux semaines qui avaient précédé le 1er mars, une dizaines de personnes, proches des principaux représentants de l'opposition chrétienne, avaient été arrêtées. Parmi elles, un dramaturge, M. Lee Tae O, coupable d'avoir écrit une pièce contre le régime, et surtout d'être membre d'Amnesty International, et un leader étudiant, M. Chang Kil Pyo.

Combien y a-t-il de prisonniers politiques ? Aucun, dit-on du côté du pouvoir. *« Il est très difficile de le savoir,* affirment les dissidents. *On entre en prison et on en sort sans jugement. Il y en a sans doute moins qu'aux Philippines. Vraisemblablement un millier. La plupart sont des étudiants. »* Des appels sont fréquemment lancés en faveur des prisonniers politiques qui, après six mois de détention, sont placés avec les condamnés de droit commun dans des conditions pénitentiaires très dures. *« Il n'y a pas de chauffage par des hivers où il fait couramment — 15° ; l'eau gèle dans les cuvettes. Heureusement, on est serrés : parfois sept dans une pièce de 4 mètres sur 4. Mais on ne peut pas se coucher »,* nous dit une personne qui vient de sortir de prison.

Les chrétiens indociles

Malgré la répression, les opposants chrétiens sont loin de désarmer. Au cours de la réunion de prière du 1er mars à la cathédrale de Séoul, présidée par Mgr Chi, évêque de Wonju, qui fut emprisonné dans des conditions fort pénibles, il y a deux ans, a été lu un communiqué de la commission épiscopale pour la Justice et la Paix, rappelant que les fidèles étaient réunis pour célébrer la proclamation du 1er mars 1976, dont *« l'esprit demeure vivant ». « L'Eglise,* a déclaré le prêtre dans son sermon, *a pour responsabilité de libérer de l'oppression et de la corruption. Le plus important pour nous aujourd'hui est d'agir dans le sens que voulaient ceux qui sont aujourd'hui détenus. Notre prière ne dépassait pas le niveau des mots. Pour avoir quelque efficacité, elle doit se transformer en actes. »* Il concluait en ces termes : *« On aura beau doter le pays d'un armement capable d'effrayer le monde, à quoi servira-t-il si nous n'avons pas de valeurs à défendre ? »,*

Le texte d'une déclaration allant dans le même sens, mais aux termes plus durs, signée par M. Ham Sok Won, vieil apôtre de la non-violence au visage de prophète, surnommé le « Gandhi coréen », et par M. Yun Po Sun, ancien président de la République, avait été saisi la veille, au cours de perquisitions à leurs domiciles. La hantise des autorités est que les opposants puissent se faire entendre à l'étranger. Les familles des prisonniers n'en ont pas moins fait parvenir récemment une lettre au président Carter.

Pour l'opposition, l'argument du pouvoir selon lequel la menace du Nord légitime la répression est sans fondement : *« C'est la population du Sud qui a toujours livré les agents communistes infiltrés. Par sa répression, le gouvernement est en train de tuer l'esprit de résistance au Nord. Qu'avons-nous à défendre pour l'instant ? La police du régime n'a rien à envier à celle d'un pays communiste »,* nous dit un opposant.

Quelque peu irrités par l'ampleur du scandale des pots-de-vin versés par les services secrets coréens à des membres du Congrès, certains Américains reconnaissent en privé que le pouvoir multiplie les erreurs. *« Il est faux de dire que la stabilité intérieure est nécessaire à la croissance économique. N'est-ce pas en 1973, année où les étudiants manifestaient, que le taux de croissance a atteint le record de 16 % ? Une plus grande liberté est concevable sans pour autant remettre en cause la sécurité et le développement »,* nous a déclaré l'un d'eux.

Mais le régime Park semble s'être enferré dans sa politique de répression. Aujourd'hui, il craint de paraître céder aux pressions américaines s'il relâche son contrôle. En même temps, il hésite, ne sachant jusqu'où il peut aller sans provoquer de réaction à Washington. D'un côté, il a mis fin momentanément à la censure des hebdomadaires américains, essaye de temporiser avec les dissidents en leur promettant de leur mener la vie moins dure s'ils se « calment » ; de l'autre, il emprisonne pour des vétilles.

Il tente surtout de diviser les chrétiens. Une partie de ceux-ci, qui lui est tout acquise, est présentée comme la véritable Eglise de Corée, par opposition à l' « autre », « infiltrée par le marxisme-léninisme ». C'est ainsi que l'Association chrétienne (protestante), téléguidée par la conférence des hommes d'affaires chrétiens, a organisé le 27 mars une manifestation contre le départ des troupes américaines et prévoit un jour de jeûne le 8 avril. Les économies ainsi réalisées seront portées cérémonieusement au ministère de la défense.

La réduction des forces américaines en Corée est précisément le seul problème sur lequel convergent les points de vue des opposants et des autorités. Tout le monde craint le départ des Américains. Les adversaires du régime ont surtout peur de se trouver seuls face au pouvoir.

Washington n'a apparemment pas l'intention pour l'instant, d'exercer ouvertement une pression réelle sur le régime pour qu'il modifie son attitude à l'égard de l'opposition. *« Avec le caractère de Park,* nous dit un observateur américain, *nous n'obtiendrions que le contraire de ce que nous souhaitons. »* Du côté coréen, on dit volontiers que les Etats-Unis sont trop engagés en Corée sur le plan économique pour se montrer très fermes. Le souci d'efficacité n'exclut cependant pas des interventions discrètes auprès d'un régime qui n'a pu se maintenir que grâce à la complaisance des Etats-Unis.

Le principe de non-ingérence dans les affaires d'autrui derrière lequel se retranche tout le monde à l'égard de la Corée (à commencer par la France ou le Vatican) ne peut en tout cas que renforcer la tendance de M. Park à poursuivre son exercice solitaire du pouvoir. Il a ces dernières années écarté tous ceux qui pouvaient être sinon des rivaux, du moins des successeurs éventuels. Depuis le départ de M. Lee Hu Rak, l'un des hommes forts du régime, qui dirigeait la C.I.A. coréenne, on assiste à une valse des chefs des services secrets. Restant peu de temps en poste, ils n'ont pas le loisir de prendre en main l'organisation, ce qui en facilite le contrôle par la Maison Bleue (la présidence).

Afin d'amadouer la nouvelle administration Carter, on prête à M. Park l'intention de modifier dans quelque temps la Constitution de 1973, qui a institué la concentration du pouvoir dans les mains d'un homme pour « *restaurer* » la démocratie. En toute hypothèse, il ne pourrait s'agir que d'un « habillage ». M. Park n'est pas un homme à partager le pouvoir. Son passé — après avoir été instituteur il fit carrière dans l'armée japonaise de Mandchourie — fait de lui un partisan des solutions autoritaires.

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution, le pouvoir a non seulement éliminé l'opposition, mais aussi a développé un système où chaque consigne venue du sommet est répercutée à la base. Le président, un peu comme son homologue du Nord, est omniprésent. Il ne se passe pas un jour sans que les journaux ou la télévision ne rapporte ses paroles comme autant de « messages ». Ses portraits accompagnés d'une de ses « pensées » sont dans tous les bureaux des organismes officiels

L'esprit « yushin »

L'étude de l'esprit « yushin » (la « restauration nationale ») qui est le fondement de la Constitution, est au programme des cours d'éducation civique dans les écoles primaires. Le « Mouvement pour les nouveaux villages *(Saemaul undo)*, qui, à l'origine, avait été créé afin de développer les zones rurales, mais a été étendu à toutes les activités sociales, sert surtout à répercuter les directives du chef de l'Etat. Il est vrai que le *Saemaul undo* a permis la mise en valeur des campagnes et une amélioration des conditions de vie des paysans. Mais c'est aussi un système incomparable de contrôle des campagnes-foyers des révoltes en Asie, et surtout en Corée, réservoir électoral pour le pouvoir.

Depuis deux ans, non seulement les paysans, mais aussi les industriels et les professeurs, sont « conviés » à faire un stage au centre de formation Saemaul des environs de Séoul, qui a déjà « formé » vingt-deux mille huit cents stagiaires. En uniforme, casquette verte vissée sur la tête, ils mènent pendant une semaine une vie de spartiate dans une « *atmosphère de chaude compréhension mutuelle* ». La journée commence aux aurores par le salut au drapeau et des exercices physiques. « *Saemaul est un lieu de rencontre,* disent les responsables, *où les plus riches cotoient les plus pauvres, et où forge un esprit de cohésion nationale* ». Le ciment en est, une fois de plus, la pensée du président, distillée chaque jour au cours de « séances de méditation ». « *Il n'y a là aucune visée idéologique,* nous dit-on, *les paroles du président ne concernent que l'effort de construction nationale.* »

Le maître mot du Saemaul est « production, production ». A la construction du pays sont consacrés des films qui se situent exactement dans la ligne du « réalisme socialiste ». La finalité en est certes différente : le pouvoir cherche surtout à donner l'impression que tout le monde peut améliorer sa vie et qu'après tout celui qui ne réussit pas ne peut s'en prendre qu'à lui-même.

« Les Coréens ont été trop politisés. Il faut les dépolitiser pour construire le pays », nous dit l'un des conseillers de la présidence. Apparemment, cet objectif est en bonne voie de réalisation. Mais est-ce un progrès pour un peuple qui a une longue histoire et une civilisation ancienne et riche, que d'avoir fait de la liberté d'expression un crime ?

Prochain article :

DES EXPORTATIONS A TOUT PRIX

Les femmes en mauve

Elles sont une trentaine, au milieu des fidèles, à suivre le service protestant. On les reconnait au châle mauve qu'elles portent sur la tête ou à leur longue tunique de même couleur. Ce sont des femmes ou des parentes de prisonniers politiques. Tout à l'heure, elles chanteront avec toute l'assistance, sur un air de pop'music américaine : « Vive la liberté et la démocratie ! »

Parmi elles, il y a les femmes de dix-huit détenus politiques arrêtés à la suite de la proclamation du 1er mars 1976 à la cathédrale de Séoul. D'autres sont venues les rejoindre. Elles ont elles-mêmes tricoté au crochet leurs châles, en répétant à chaque point : « Minchu wei bok ! » (« Que renaisse la démocratie ! »). *En forme de V, les châles symbolisent la victoire. Le mauve est la couleur de la fleur nationale coréenne : l'hibiscus.*

On reconnait Mme Kim Dae Jung, femme de la personnalité la plus connue de l'opposition (en prison pour cinq ans) ; Mme Yun Po Sun, dont le mari a été président de la République ; Mme Lee Oo Chung, qui lut la proclamation du 1er mars ; la mère de Kim Chi Ha, le poète emprisonné à vie... Tout en noir, Mme Chu Te Il, dont le fils se suicida par le feu, en 1970, sur le marché de Dong-Dae-Mun, pour protester contre les conditions de travail des ouvriers...

Jeunes ou âgées, douces et souriantes, elles n'ont rien d'une «pasionaria». *Mais elles continuent la lutte de leur mari avec détermination. Organisant des manifestations, signant des appels, dénonçant le sort des prisonniers politiques, elles se battent de toutes leurs forces, quel que soit le risque. Et il leur faut du courage pour tenir tête à la police du régime, subir le harcèlement des perquisitions, la nuit, avec les enfants qui ont peur, voire des violences (le 1er mars, sous nos yeux, deux femmes d'une cinquantaine d'années étaient appréhendées avec une rare brutalité à la sortie du service protestant : précipitées dans des voitures, la tête maintenue sur le plancher par un policier assis sur elles).*

A Wonju, à une centaine de kilomètres de Séoul, la femme de Kim Chi Ha, frêle et triste, nous dit qu'elle ne peut voir son mari qu'une fois par mois, sept minutes. Même ce droit lui fut refusé pendant plus d'un an. Pour certains prisonniers, le régime est pire. La femme d'un homme arrêté en 1974, et condamné à la prison à vie pour avoir appartenu au « parti populaire révolutionnaire » (1), *parle :* « Quelles que puissent être les conséquences pour moi, vous pouvez écrire ce que je vous dis : je n'ai plus rien à perdre. » *Voici son récit :* « Mon mari est au secret dans un cachot qui mesure 1 mètre et demi de superficie : il lui est impossible d'étendre les bras ; il peut juste se coucher. C'est un cachot aux murs de ciment, dans lequel il n'y a pas le moindre trou pour la lumière. L'électricité lui étant refusée, il est jour et nuit dans le noir absolu. Sans chauffage, bien entendu. Comme si le supplice de l'obscurité ne suffisait pas, il est soumis sans interruption au martèlement d'émissions de radio. C'est un fait que les visites sont autorisées : cinq minutes chaque mois. Mais on lui refuse d'assister à la messe... Je croyais que les violations caractérisées des droits de l'homme n'existaient que dans les pays communistes ! » — Ph. P.

(1) Huit personnes faisant partie de ce « groupe » ont été exécutées le 9 avril 1975 avant que n'expire le délai pour la demande de grâce présidentielle. Les funérailles religieuses ont été interdites par les autorités et les familles n'ont jamais pu voir les corps.

PROCHE-ORIENT

Un État palestinien en Cisjordanie et à Gaza serait-il économiquement viable ?

Deux personnalités, l'une israélienne, l'autre palestinienne, discuteront pour la première fois en public de la viabilité d'un Etat palestinien indépendant qui serait éventuellement créé en Cisjordanie et à Gaza. M. Darin-Drabkin, membre de la direction du parti Mapam, et M. E. H. Touma, proche de l'O.L.P. et professeur d'économie politique à l'université de Californie (Davis), prendront la parole le 30 mars à l'Institut de sociologie de Bruxelles. Organisé sous l'égide de l'Association belge pour la paix négociée au Proche-Orient, qu'anime M. David Susskind, le débat portera sur un plan élaboré en commun concernant l'absorption d'au moins sept cent mille réfugiés dans le futur Etat.

Il sera sans doute aussi question d'une autre étude faite par M. Edward Sheehan, de l'université Harvard, laquelle prévoit l'intégration d'un million de réfugiés, grâce à des investissements qui pourraient atteindre 20 milliards de dollars.

Dans la perspective de la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza, nombre d'économistes se sont attelés à la tâche de déterminer si ce « mini-Etat » serait viable ou non. Trois questions se posent à cet égard : *les ressources de cette entité* seraient-elles suffisantes ? Aurait-elle assez de main-d'œuvre qualifiée pour réaliser les indispensables projets de développement ? *Last but not least*, serait-elle en mesure d'absorber des centaines de milliers de réfugiés éparpillés à travers le monde arabe, et surtout, de les intégrer dans la production ?

Le premier de ces trois problèmes préoccupe le moins les Palestiniens. Ceux-ci sont persuadés que tous les pays arabes producteurs de pétrole, « progressistes » ou « *conservateurs* », rivaliseront d'ardeur pour les aider financièrement, afin de se réserver une certaine influence dans le nouvel Etat. En outre, il est quasiment acquis que les grandes puissances, et de moins grandes, offriront, dans le cadre d'un règlement définitif du conflit, leur concours financier. Il est aussi prévu que des compensations seront versées aux réfugiés. Leurs biens ont été évalués en 1948 à un *demi-milliard de livres* sterling, que des organismes internationaux fourniront très probablement. Ainsi, le futur Etat palestinien figurera sans doute sur la longue liste des pays, parmi lesquels Israël et la Jordanie, qui se développent grâce à l'aide étrangère.

Le futur « mini-Etat » ne sera pas non plus à court de cadres et de main-d'œuvre. Parmi les peuples arabes, les *Palestiniens* comptent la proportion la plus élevée d'intellectuels, d'instituteurs et de techniciens dans divers domaines. Une grande partie des dizaines de milliers de cadres qui travaillent actuellement dans les pays producteurs de pétrole vont sans doute s'installer dans leur patrie d'origine.

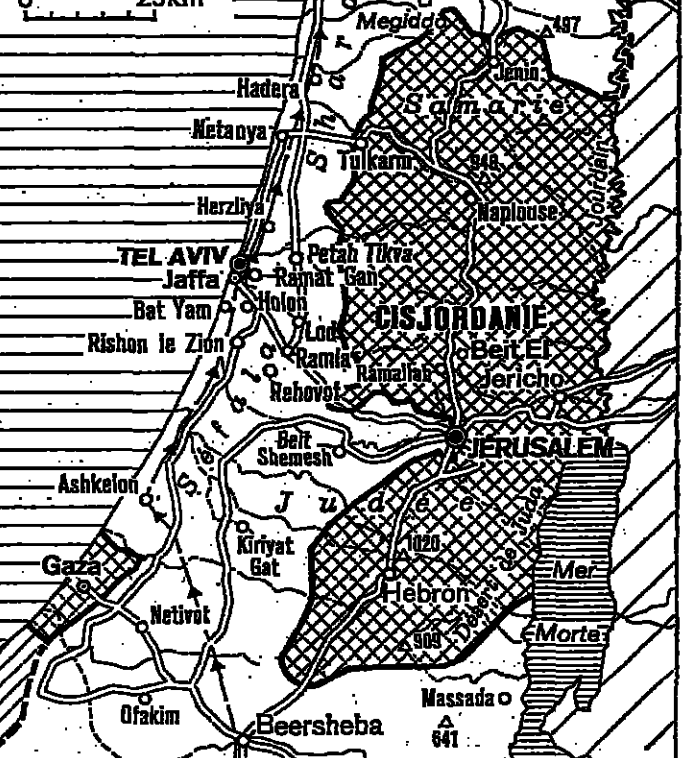
Actuellement, la main-d'œuvre *en* Cisjordanie et à Gaza s'élève à quelque 150 000 personnes (soit environ 13 % de la population), réparties de la manière suivante : agriculture, 31,3 % ; industrie, 6,4 % ; bâtiment, 15,1 % ; services, 47,2 %. Il existe déjà plusieurs projets pour intégrer dans la vie active du futur Etat non seulement les 65 000 ouvriers des territoires occupés qui sont actuellement employés en Israël, mais aussi une bonne partie des réfugiés qui seront rapatriés. L'économiste israélien Haïm Darin-Drabkin, conseiller de l'ONU en matière de développement, et membre du comité central du MAPAM, a mis au point *récemment, en collaboration* avec l'économiste palestinien Elias Touma, professeur à l'université de Californie, un projet prévoyant l'intégration de 700 000 réfugiés (dont 260 000 travailleurs) dans un délai de trois à cinq ans. Il y aurait ainsi, dans le futur Etat palestinien, quelque 500 000 actifs (24 % de la population), répartis de la manière suivante : 14 % dans l'industrie, 20 % dans le bâtiment, 20 % dans l'agriculture et 46 % dans les services.

D'importantes *transformations* structurelles seront nécessaires. En effet, l'industrie est encore embryonnaire en Cisjordanie, où n'existent que de petites fabriques de savon, d'allumettes, d'huile, d'articles en matière plastique, de *cigarettes, etc.*

12 milliards de dollars d'investissements

La réalisation du programme de *développement* établi *par* MM. Darin-Drabkin et Touma nécessiterait des investissements de l'ordre de 12 000 dollars par agriculteur doté de moyens modernes de production, 10 000 dollars pour chaque ouvrier de l'industrie, 5 000 dollars pour le travailleur employé dans le bâtiment et les services. La création de nouveaux emplois coûterait donc environ 3 milliards de dollars, à quoi il faudrait ajouter 1 milliard de dollars pour améliorer les *conditions* de travail actuellement en vigueur ; 5 milliards de dollars devraient être consacrés à l'urbanisation et à l'aménagement des constructions existantes. Il faudrait encore 3 milliards de dollars pour développer les infrastructures nationales, *y compris pour la construction* d'une autoroute de 65 kilomètres reliant, à travers le territoire israélien, le sud de la Cisjordanie au port de Gaza.

Ce programme de développement nécessiterait donc des investissements totalisant 12 millards *de dollars*, soit la *moitié* de la somme qu'à coûté la guerre d'octobre aux Israéliens, aux Syriens et aux Egyptiens réunis. Toujours selon le plan de MM. Darin-Drabkin et Touma, 800 000 du million de réfugiés à intégrer dans le futur Etat dans une première étape (700 000 rapatriés et 300 000 se trouvant dans les camps de Cisjordanie et de Gaza) vivront en milieu urbain. La répartition actuelle de la population est de 350 000 personnes dans les villes, 500 000 dans les agglomérations rurales, et le reste dans les camps de réfugiés.



Le futur Etat palestinien s'étendra sur environ 6 000 kilomètres carrés et, avec les 700 000 rapatriés attendus, abriterait environ deux millions de personnes. La densité de la population serait donc à peu près égale à celle qui prévalait au Liban avant la guerre civile. Il ressort cependant de divers calculs que le nouvel Etat pourrait absorber jusqu'à six millions de personnes, soit le *double du nombre total de Palestiniens* établis à travers le monde. En tout cas, ni l'exiguïté d'un territoire ni la modestie de ses ressources naturelles ne seraient des obstacles insurmontables à un développement harmonieux, comme en témoignent les exemples du Japon et des Pays-Bas.

Quant à l'industrialisation, des études *effectuées* à l'université de Tel-Aviv indiquent qu'il est possible de créer en Cisjordanie trois centres industriels pouvant employer quelque 100 000 personnes. Comme l'a démontré l'expérience israélienne, il serait aisé, d'autre part, d'améliorer le rendement de la terre. La dépression du Jourdain, l'une des régions les plus fertiles de la Cisjordanie, pourrait absorber des centaines de milliers de nouveaux habitants, comme l'a démontré une étude faite par des experts agricoles israéliens. Il faudrait pour cela développer les réseaux d'irrigation existants : 4 % seulement des terres agricoles en Cisjordanie et 45 % à Gaza sont actuellement irriguées (contre 40 % en Israël). La Cisjordanie pourra disposer dans le cadre d'un règlement régional de réserves d'eau quatre fois plus importantes que sa consommation actuelle ; quant à la région de Gaza, elle pourrait aisément couvrir ses besoins en ayant recours au dessalement de l'eau de mer.

Parmi les ressources naturelles qui se trouvent en Cisjordanie, la mer Morte recèle de la potasse et du brome ; il est possible, *comme c'est le cas à Sodome*, en Israël, de créer une vaste industrie d'engrais.

Le futur Etat palestinien n'aurait pas trop de mal à se fournir en énergie électrique, grâce entre autres à la différence de niveaux entre le Jourdain et la mer Morte. En attendant, l'Etat d'Israël, qui distribue déjà de l'électricité aux territoires occupés, pourrait continuer à le faire aux termes d'un accord qui serait conclu dans le cadre d'un règlement global.

De *toute* façon, la plupart des études effectuées par des économistes israéliens — comme M. Darin-Drabkin, dont le rapport sera publié cette année — ou arabes sont parvenues à la même conclusion : le « mini-Etat » palestinien serait incontestablement viable et, s'il le souhaite, pourrait être économiquement autonome, tant à l'égard d'Israël que de la Jordanie.

AMNON KAPELIOUK.

A l'ombre des gratte-ciel

(Suite de la première page.)

Celui dont on parle déjà comme du futur prix Nobel de littérature a été consacré à Paris, en 1965, par le Prix du meilleur livre étranger (1). Singer est né au début du siècle en Pologne. Il émigre *aux Etats-Unis en 1935. Les proses* de ce maître de l'Ecole juive de New-York s'inscrivent dans la *grande tradition de la littérature yiddish*, depuis Sholem Aleichem et Peretz, jusqu'à Babel et Mendel Mann. Nostalgique oraison *pour* une communauté *défunte*, l'ensemble de l'œuvre de Singer (2), écrite en yiddish et en anglais, est aussi le très beau joyau d'une culture sacrée qui s'obstine à survivre aussi bien à New-York et à Jérusalem *qu'ailleurs*. Des écrivains très différents, tels Rebecca West et Henry Miller considèrent Singer comme le plus *important* auteur d'aujourd'hui.

« ... La vérité, si elle existe, est aussi complexe et cachée qu'une *couronne de plumes.* » C'est ainsi *que finit le récit qui donne le titre* à son plus récent recueil de nouvelles, « la Couronne des plumes ». Cette vérité, l'héroïne, hantée par des revenants, orpheline juive richissime qui passe au christianisme pour épouser un très catho*lique prince polonais, ne l'apprendra jamais.* Ni lorsqu'elle retrouve la foi de ses ancêtres ni lorsqu'elle *tente de se faire pardonner le terrible péché de conversion,* encore moins sur son lit de mort.

Les *autres* récits qui composent l'ouvrage — récompensé aux Etats-Unis par le National Book Award et très bien traduit en français — soulèvent les mêmes interrogations douloureuses. Les survivants du ghetto, leurs enfants, se trouvent aujourd'hui à Tel-Aviv, à Paris, à Anvers et, surtout, à New-York. A l'ombre des gratte-ciel, dans le néon du drugstore, leurs aspirations, leurs comportements, révèlent la permanence des fan*tasmes de jadis. Attendrissante* et cocasse l'aventure de ce conférencier qui perd papiers et argent pour se retrouver, seul, dans une ville inconnue du Middle-West (« la Serviette »). Devant les terreurs ancestrales qui l'assaillent, comment ne pas penser à l'inoubliable héros de Nabokov, Pnine ?

Tragique, irrésistiblement drôle, *ce personnage d'écrivain sans talent*, qui épouse à New-York une femme à barbe, s'enrichit et passe son temps, jusqu'à sa mort, à tenter de corrompre — non sans succès — les critiques littéraires (« la Femme à barbe »). Que dire encore de ce couple pieux, à peine débarqué en Amérique, qui, désireux de modernité et de liberté sexuelle, *introduit un faux homosexuel dans le ménage*, qui éclate (« le Troisième ») ?

Des *romanciers* et des rabbins *savants*, des *mendiants*, des anarchistes, des femmes perdues, la galerie des portraits de Singer est, sans doute, unique dans la littérature d'aujourd'hui. Avec « le Cronope », héros devenu mythique de l'Argentin Cortazar, ces personnages maladroits, attachants, partagent la même vision poétique de la vie, les mêmes *réactions* excessives, la même pathétique *distraction*. Peut-on ne pas les aimer ?

EDGAR REICHMAN.

★ **LA COURONNE DE PLUMES ET AUTRES NOUVELLES, d'Isaac Bashevis Singer. Traduit de l'américain par Marie-Pierre Castelnau et Jacqueline Chneour, avant-propos de l'auteur, postface d'Erwin Spatz. Ed. Stock, coll. « Le cabinet cosmopolite », 378 pages, 45 F.**

(1) *Le Magicien de Lublin*. Ed. Stock.

(2) Traduit en français aux éditions Stock : *le Blasphémateur ; le Confessionnal ; la Corne du bélier ; le Dernier Démon ; le Domaine ; Ennemies, une histoire d'amour ; l'Esclave ; la Famille Moskat ; Histoire de paradis et autres contes ; le Magicien de Lublin ; le Manoir.*

PROCHE-ORIENT

Irak

LIBÉRATION DE DEUX FRANÇAIS ENLEVÉS PAR DES KURDES

Les deux ingénieurs français qui avaient été enlevés par des Kurdes en Irak, le 28 février, ont été libérés samedi 26 mars, annonce-t-on au ministère des affaires étrangères.

Il s'agit de MM. Dominique Souvy et Philippe Drezet. Un Algérien qui avait été enlevé en même temps qu'eux, M. Malch Oman, a été également libéré, indique-t-on de même source.

Egypte

● *Le président Sadate fera une visite officielle à Washington* les 4 et 5 avril, a annoncé vendredi 25 mars la Maison Blanche. Le chef de l'Etat égyptien aura plusieurs entretiens avec le président Carter.

● *Le territoire égyptien sera désormais interdit aux ressortissant libyens,* a-t-on annoncé dimanche 27 mars au Caire. Une décision en ce sens a été prise samedi par les autorités du Caire, par mesure de représailles à l'égard de la Libye qui, depuis quelques jours, selon la presse égyptienne, interdit l'entrée de son territoire aux Egyptiens, syriens, irakiens et libanais. — *(A.F.P.)*

● *Un accord est intervenu entre la centrale Histadrouth et les dockers israéliens,* dont la grève a déjà coûté aux cultivateurs quelque 10 millions de dollars. L'accord prévoit une augmentation de salaires de 4 à 5 %. Le travail dans les ports s'effectue toujours au ralenti, en attendant que le gouvernement entérine cet accord. — *(A.F.P.)*

Liban

La nomination d'un nouveau commandant des forces armées aggrave les divisions au sein du camp conservateur

De notre correspondant

Beyrouth. — L'épreuve de force entre le Front libanais et le président de la République, M. Elias Sarkis, se poursuit. Le Front, hostile à la nomination d'un nouveau commandant en chef des forces armées, pourrait mettre à profit les obsèques du vice-président du parti phalangiste, J. Chader, mort le lundi 28 mars d'une crise cardiaque, pour faire une démonstration de force. Le parti national libéral (P.N.L.) de M. Chamoun a lancé, lundi, un mot d'ordre de grève générale repris dans la soirée par le commandement des « forces libanaises » que dirige M. Béchir Gemayel.

Le fils du dirigeant du parti phalangiste, dont les idées sont très proches de celles de M. Chamoun, ne semble pas toutefois bénéficier de l'appui de son parti qui s'est prononcé contre la grève, à l'issue d'une réunion urgente du bureau politique. La plus haute instance du parti phalangiste a tenu, de plus, à rappeler que seul son chef, M. Pierre Gemayel, était habilité à prendre des décisions engageant les phalangistes. Ce dernier a rendu hommage au colonel Victor Khoury, nommé lundi soir commandant en chef des forces armées, ajoutant que ceux qui l'avaient nommé *« ont agi dans l'intérêt du Liban ».*

La prise de position modérée du bureau politique du parti phalangiste n'a pas eu, semble-t-il, beaucoup d'effet dans les quartiers est de la capitale où les hommes de MM. Chamoun et Béchir Gemayel se sont employés toute la nuit à mettre au point les derniers préparatifs de la grève. Elle renforce toutefois la position du chef de l'Etat. Celui-ci a réussi, en divisant le Front libanais, à isoler les « extrémistes » qui se retrouvent aujourd'hui seuls à assumer la responsabilité de l'épreuve de force déclenchée par la tentative d'assassinat de M. Fouad Boutros, ministre des affaires étrangères et de la défense, dont l'appartement situé à Achrafieh (secteur est de Beyrouth) avait été en grande partie soufflé par l'explosion d'une puissante charge de plastic.

L'enjeu de la bataille que livrent les « *extrémistes* » du Front libanais est capitale. En refusant la nomination du colonel Victor Khoury, chrétien maronite, originaire de Jbeil, commandant en chef de l'armée, les « jusqu'au-boutistes » n'entendent pas uniquement protester contre le limogeage de leur principal allié dans l'armée, le général Hanna Saïd, originaire du village de Koleya, près la frontière israélienne, et contre la promotion d'un officier qui a refusé de participer à leurs côtés aux combats de ces dernières années.

En se dotant d'une armée, le pouvoir central sera désormais en mesure de mettre en échec ces projets qui ne peuvent, selon lui, aboutir qu'à un démembrement du pays. Il a d'ores et déjà réussi à modifier considérablement la physionomie politique du pays. En effet, depuis l'assassinat de Kamal Joumblatt, le clivage ne s'opère plus sur des bases confessionnelles ou strictement partisanes, mais entre « *régionalistes* », la fraction « *dure* » du Front libanais, et les « *unionistes* », qui regroupent le Mouvement national, une fraction importante du parti phalangiste, la majeure partie des dirigeants traditionnels chrétiens et l'ensemble des dirigeants musulmans.

Grâce à ce nouveau clivage, le chef de l'Etat s'est assuré l'appui de la majorité des Libanais et a jeté, du même coup, les bases du dialogue qui devrait s'instaurer entre les parties en présence dès que la reconstitution de l'armée sera achevée.

Cette nouvelle épreuve de force, dont l'issue ne semble pas faire de doute, devrait faciliter une normalisation de la situation au Liban, si aucun événement imprévu ne venait entre-temps modifier la conjoncture au Proche-Orient.

(Intérim.)

AMÉRIQUES

Canada

Au Québec

Le gouvernement veut moraliser le financement des partis

De notre correspondant

Montréal. — Le gouvernement québécois a présenté, ces derniers jours, un projet de loi tendant à moraliser le financement des partis politiques dans la Belle province. Seuls les électeurs pourront, selon ce projet, participer au financement des partis politiques, et leur contribution ne pourra dépasser 3 000 dollars canadiens par an (environ 14 130 francs). toutes les contributions supérieures à 25 dollars devront être faites par chèque, le nom et l'adresse du donateur étant transmis à un *« directeur général du financement des partis politiques »,* nommé par l'Assemblée nationale de la province.

Les partis devront remettre à ce directeur général des rapports sur *les sommes d'argent reçues* par eux ainsi que sur la destination et le montant des dépenses effectuées.

Cette législation a pour effet principal d'écarter du financement électoral les personnes morales comme les sociétés commerciales ou industrielles, les syndicats, les associations, etc. Pour éviter que des groupes économiques ne cherchent à recourir à des prête-noms, le projet de loi précise que *« toute contribution doit être faite par l'électeur lui-même »,* et sur *« ses propres biens ».* L'électeur pourra d'ailleurs déduire de ses impôts une partie de la contribution versée (25 % de celle-ci ou 100 dollars au maximum).

Le « directeur général du financement des partis » sera nommé pour deux ans, sur proposition du premier ministre. Le choix devra être approuvé par les deux tiers de l'Assemblée nationale. Il aura pour tâche d'informer le public sur le financement des partis

Le projet de loi a également pour objet d'augmenter considérablement la participation de l'Etat au financement des partis politiques. La somme globale allouée à cet effet sera portée de 400 000 dollars, son montant actuel, à environ un million de dollars, cette somme étant désormais calculée sur la base de 25 cents par électeur. Les partis ou les personnes qui contreviendraient aux principaux articles de cette loi seront passibles de fortes amendes.

ALAIN-MARIE CARRON.

Pérou

LA TENSION AVEC LE CHILI SEMBLE S'APAISER

(De notre correspondant.)

Lima. — *Détente entre le Chili et le Pérou* après la visite considérée comme « cruciale », que le général Guillermo Arbulu, premier ministre et ministre de la guerre péruvien, a effectuée dans la capitale chilienne du 14 au 23 mars. « On essaie de dresser l'un contre l'autre le Pérou et le Chili. Ce sont peut-être des vendeurs d'armes ou des pays intéressés à ce qu'il existe toujours un foyer de tension dans le monde qui voudraient maintenant en créer un dans le Pacifique sud », a affirmé aux journalistes chiliens le général Arbulu, qui, durant son séjour, s'est entretenu à plusieurs reprises avec le président Pinochet.

Cet apaisement survient après une période critique. Au cours de l'année 1976, la tension n'avait cessé de croître entre les deux pays.

La tension atteignait un point culminant, en décembre, avec l'échec des discussions à propos de l'accès à la mer de la Bolivie. Les diplomates cédaient alors le pas aux militaires. Ce fut d'abord le commandant en chef de la marine péruvienne, le vice-amiral Jorge Parodi, qui se rendit à Santiago. Ensuite eurent lieu divers échanges de délégations militaires.

Les différences d'ordre politique entre les deux régimes, l'approche du centenaire de la guerre du Pacifique de 1879, ont contribué à accroître la tension. En dépit des pressions de certains militaires de part et d'autre, les deux gouvernements ne paraissent pas désireux de se lancer dans un conflit. A Lima, on affirme qu'une guerre ne pourrait profiter à aucun des deux pays, mais ferait l'affaire de pays tiers désireux de s'implanter dans la région. — T. M.

OCÉANIE

Nouvelles-Hébrides

LES HAUTS-COMMISSAIRES DEMANDENT LA DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE REPRÉSENTATIVE

Port-Vila *(A.F.P., Reuter.).* — Les hauts commissaires français et britanniques, MM. Eriau et Harry Stanley, qui administrent conjointement les Nouvelles-Hébrides, ont décidé de recommander la dissolution de l'Assemblée consultative du condominium, a annoncé mardi 29 mars un porte-parole britannique. Les deux hauts commissaires ont pris cette décision en raison de la crise politique provoquée par le refus du parti Vanuaaku (Notre île) de siéger à l'Assemblée.

La composition politique de cet organe désormais délibératif a été récemment modifiée, de nouvelles élections (après invalidation) ayant eu lieu à Santo : elles ont conduit à un changement de majorité au détriment du parti Vanuaaka (l'ex-National Party). celui-ci, depuis sa constitution, réclame l'indépendance pour 1977. Il voudrait que le processus d'autodétermination soit conduit par l'une des deux puissances administrantes, désignée par référendum. Il boycotte les travaux de l'Assemblée.

Pour faire face à cette situation, M. Eriau a annoncé que les deux hauts commissaires ont proposé à leur gouvernement de mettre en place un conseil provisoire. Cette solution prise à l'issue de deux demaines de consultations et acceptée par l'ensemble des partis politiques devrait être de nature, selon M. Eriau, à maintenir le calme et l'ordre public *dans l'archipel en attendant* les élections prévues entre novembre 1977 et mars 1978.

Un communiqué, rendu public lundi à Nouméa, confirme les accords antérieurs des gouvernements français et anglais sur l'engagement du processus d'indépendance de l'archipel des Nouvelles-Hébrides. Il rappelle qu'une conférence ministérielle, prévue pour juillet prochain, aura notamment pour objet de fixer la date des prochaines élections, de définir les étapes devant conduire l'archipel à l'indépendance et de discuter des problèmes constitutionnels de l'organisation future des Nouvelles-Hébrides.

« L'urgence de l'union l'emporte

Voici le texte de l'allocution radiotélévisée que M. Giscard d'Estaing a prononcée lundi 28 mars à 20 heures :

Je me suis adressé à vous, il y a six semaines, de Ploërmel, en Bretagne. Vous m'avez compris et vous m'avez approuvé.

Je m'adresse à vous ce soir pour vous dire quelle va être l'action au cours des douze prochains mois, jusqu'aux élections législatives fixées en mars 1978.

Le rôle du président de la République est de conduire la politique de la France ; il est aussi d'écouter les Français pour comprendre leurs aspirations et leurs besoins.

Vous venez d'élire vos conseils municipaux. En même temps, vous avez envoyé un message à ceux qui vous gouvernent. Ce message, je l'ai reçu. Voici comment je le comprends. Voici ce que je vais faire.

Et d'abord, la France est profondément divisée. C'est pour elle un mal et une cause de faiblesse intérieure et extérieure. Certains conçoivent la majorité et l'opposition comme deux armées en campagne, dont l'une doit écraser l'autre. Je refuse cette attitude. Non, la majorité et l'opposition ne son pas deux armées au combat en France, mais deux choix offerts à la France. Pour moi, président de la République, les Françaises et les Français qui votent pour l'opposition sont des Français comme les autres. Je considère seulement qu'ils font un choix dangereux pour la France et pour eux-mêmes et j'y reviendrai tout à l'heure.

Depuis deux ans, j'ai évité soigneusement tout ce qui pouvait accentuer la cassure de la France. Il m'aurait été facile de polémiquer et de participer moi aussi au tintamarre. Cette attitude a été interprétée à tort comme une faiblesse ou soupçonnée comme une complaisance. C'était le choix volontaire de la patience pour préserver l'unité française, sans que rien ne vienne entamer les principes et les convictions qui sont celles de toute ma vie. Je me tiendrai à cette attitude et je continuerai à travailler avec obstination pour atténuer la division de la France.

Les Français veulent le changement, et en même temps ils ont le sentiment d'être pris dans un piège.

Ils veulent le changement, je le sais bien, je l'ai affirmé en 1974, et c'est ce qui m'a permis de l'emporter sur M. Mitterrand.

Ce changement, je l'ai conduit avec détermination, mais chacune et chacun d'entre vous a pu constater la force des résistances dans les structures, dans les mentalités et dans les privilèges.

Alors, les Français se disent : « Puisque le changement est si difficile, puisqu'il rencontre tant d'obstacles, allons plus loin et choisissons l'opposition.

Et nous retrouvons ici une vieille ruse de notre histoire de France : si nous ne réussissons pas le changement, alors, tant pis ! Risquons le bouleversement !

C'est ici que le piège est tendu, car la France se sent poussée par une sorte de fatalité vers un choix qu'elle redoute.

Oui, elle redoute le succès de l'opposition, même si elle devait la choisir !

La preuve, je la vois dans le fait que les succès municipaux de l'opposition n'ont pas suscité un climat de satisfaction mais, au contraire, une atmosphère plus lourde et plus inquiète, qui pèse sur le pays.

Je veux arracher la France à cette fatalité et à ce piège.

La division de la majorité lui a fait, c'est évident, un tort considérable. Si elle s'était présentée unie, si elle avait souligné le travail accompli depuis deux ans et demi par les gouvernements de Jacques Chirac et de Raymond Barre et, notamment, la stabilisation du franc, la hausse des prix ralentie, l'effort pour équiper les régions et pour créer des emplois, alors, je vous le dis, elle aurait gagné les quelques centaines de voix ici, les quelques milliers de voix ailleurs, qui suffisent pour garder ou pour gagner une municipalité.

Elle a préféré se déchirer. Entre l'union, d'un côté, et la discorde, de l'autre, les Français ont donné une prime à l'union.

La majorité doit s'unir et, lorsqu'on choisit de s'unir, il faut le faire franchement, sans arrière pensée et sans rancune.

Soyons clairs. Cela ne veut pas dire que la majorité doit être uniforme. Chacun sait qu'il existe en son sein des différences d'opinion. Certains des groupes qui la composent se sont combattus dans le passé, comme d'ailleurs se sont

LES RÉACTIONS

Dans la majorité

M. PERONNET : le langage du bon sens.

M. Gabriel Péronnet, ministre démissionnaire, président du parti radical : « *Le président de la République a utilisé un langage simple, celui du bon sens et de la raison. La majorité suppose l'union, l'union suppose une plate-forme électorale, un contrat de législature, un programme commun de gouvernement qui tienne compte de la volonté populaire de changement vers davantage de justice sociale et de solidarité entre les Français. Les radicaux, engagés depuis 1974 dans la nouvelle majorité, et parfois déçus, sont sensibles à ce langage républicain. Il est bien évident que le nouveau gouvernement devra doubler sa capacité d'action économique par une volonté d'offensive politique.* »

M. JACQUES DOMINATI : la nécessité de l'union.

M. Jacques Dominati, secrétaire général de la Fédération nationale des républicains indépendants : « *Le président de la République a donné une dimension nouvelle à la politique française en indiquant clairement la voie à suivre pour que l'unité française soit préservée. Il a affirmé la nécessité de l'union de la majorité, sans laquelle il ne peut y avoir d'évolution raisonnable de notre société face aux pièges du programme commun. A l'écoute des Français et des Françaises, Valéry Giscard d'Estaing a fixé au nouveau gouvernement des objectifs qui recueillent l'assentiment général. Notre devoir demeure de l'aider à les atteindre.* »

● LE CENTRE DES DEMOCRATES - SOCIAUX : « *Depuis longtemps, nous appelons la majorité à s'unir. Les élections municipales ont montré à tous les inconvénients de la discorde. Nous souhaitons donc que soit entendu l'appel du président à l'union de toutes les forces de la majorité.*

» *Le C.D.S. participera pleinement à l'élaboration du programme majoritaire, qui, face au programme commun, indiquera clairement la voie du changement auquel aspirent la grande majorité des Français.*

» *Nous veillerons tout particulièrement à ce que le nouveau gouvernement, comme l'a annoncé le président de la République, s'attaque sans tarder aux difficultés quotidiennes des familles, des jeunes, et des personnes âgées.* »

● M. JEAN - PIERRE FOURCADE, ministre démissionnaire, président des clubs Perspectives et Réalités : « *Le président de la République a tiré la leçon des élections municipales et a proposé les deux actions qui paraissent essentielles à tous les partenaires de la majorité. La première est un programme précis et concret à proposer aux Français. La seconde est la reconstruction de l'unité de la majorité. Je crois que ces deux thèmes sont mobilisateurs.* »

● M. DOMINIQUE BUSSEREAU, président de Génération sociale et libérale (jeunes giscardiens) : « *Le président de la République a tiré franchement et clairement les enseignements des élections municipales. Les Françaises et les Français viennent, une nouvelle fois, de réclamer le changement : celui-ci sera poursuivi, mais surtout amplifié dans le cadre du plan de douze mois qui devra être soutenu par la majorité, réorganisée et redynamisée.*

» *La majorité doit maintenant retrouver espoir : après le tintamarre, nous participerons à la création du nouveau souffle.* »

● M. ANTOINE PINAY, ancien président du conseil : « *La constitution d'une équipe nouvelle plus restreinte était une nécessité.* » M. Pinay ajoute : « *Il y a eu d'autres vagues de fond de ce genre et le pays s'en est toujours sorti. En ce qui me concerne, je n'ai pas d'avis à donner, je suis maintenant en dehors du coup.* »

M. MICHEL DEBRÉ : le comportement du président et du gouvernement a beaucoup déçu depuis 1974.

M. Michel Debré a déclaré lundi après-midi 28 mars, devant l'Association de la presse étrangère, en réponse à une question, que s'il était président de la République il constituerait « *d'abord un gouvernement très réduit en nombre, et riche en personnalités importantes et audacieuses* » et qu'il « *irait plus loin dans la rigueur en matière de finances* ».

L'ancien premier ministre a précisé : « *Je ferais appel à l'effort des Français, à leur solidarité, à leur travail. Je remettrais donc les projets européens à plus tard, et envisagerais une nouvelle négociation sur les orientations européennes de la France.* »

Selon M. Debré, « *le style et le comportement de l'autorité présidentielle et gouvernementale depuis 1974 ont profondément déçu et sont en partie responsables de l'échec de la majorité aux élections municipales, ainsi que la qualité de la stratégie de M. Mitterrand et l'excellent impact du parti communiste.* »

M. JOBERT : pour un recours courageux à l'électeur.

M. MICHEL JOBERT, ancien ministre, fondateur du Mouvement des démocrates : « *M. Giscard d'Estaing a beau se débattre avec vaillance, il est désormais pris dans le filet qu'il a laissé tomber sur lui, et on ne voit pas comment il pourrait s'en dépêtrer. S'agissant de la clé de voûte des institutions, seul un recours courageux à l'électeur, dans des conditions loyales, pourrait aujourd'hui confirmer l'essentiel : la légitimité.* »

● M. ERIC HINTERMANN, secrétaire général de la Fédération des socialistes démocrates : « *Les Français de tendance socialiste mais opposés à l'alliance avec le parti communiste souhaitent que la volonté présidentielle de changement se traduise dans les actes par une nouvelle politique économique et sociale, un plan de développement industriel et agricole pour combattre le chômage et un programme complet de luëtte contre les injustices sociales pour tenir compte de la volonté des électeurs. Ils souhaitent que la proportionnelle soit votée pour mettre fin à la division, déplorée par le président, de la France en deux blocs.* »



Dans les milieux syndicaux

C.G.T. : la continuation du plan Barre.

M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral :

« *Le président de la République nous prévient lui-même que la politique économique et sociale du gouvernement qu'il annonce est la continuation du plan Barre. Ainsi, de cette opération politique destinée à mettre en place le dispositif de la réaction en vue des élections législatives, les travailleurs sont avisés qu'ils n'ont rien d'autre à attendre que l'attaque contre le pouvoir d'achat et l'aggravation du chômage. Quel que soit le numéro du gouvernement Barre, faute de négocier sérieusement avec les organisations syndicales et de répondre aux problèmes sociaux pressants, il créera des tensions sociales et suscitera des luttes revendicatives vigoureuses.* »

C.F.D.T. : rien à voir avec les aspirations des travailleurs.

La commission executive :

« *Le président de la République a été contraint de tenir compte de l'échec de la majorité aux élections municipales. Mais il a une interprétation bien particulière de la volonté de changement exprimée lors des 13 et 20 mars. Il congédie le ministère, mais s'empresse de nommer Raymond Barre premier ministre pour poursuivre la même politique. (...)*

» *Le président de la République veut convaincre les Français que l'échec de sa politique incombe uniquement aux querelles des partis qui la soutiennent. A qui peut-il faire croire qu'il suffit de faire appel à quelques ministres techniciens pour résoudre les difficultés présentes ? (...) Les quelques intentions affirmées en direction de certaines catégories sociales sont insuffisantes pour assurer une relance réelle de la consommation populaire. De plus : rien pour la création d'emplois.*

» *On reste aux grandes lignes d'un plan que les travailleurs et la majorité de la population ont condamné par leurs actions et par leur vote. Non, le changement décidé par le président de la République n'a rien à voir avec les aspirations et les attentes des travailleurs et des travailleuses.* »

F.O. : priorité à la lutte contre le chômage.

M. André Bergeron, secrétaire général :

« *Le président de la République a annoncé qu'un programme d'action allait être soumis à l'appréciation du Parlement. Nous souhaitons qu'il s'oriente résolument dans le sens de l'équité et de la justice sociale et qu'il donne la priorité des priorités à la lutte contre le chômage. La Confédération Force ouvrière va demander audience à M. Raymond Barre pour tenter, à cette occasion, de faire prévaloir ses vues.* »

C.F.T.C. : les problèmes restant non résolus.

M. Jean Bornard, secrétaire général :

« *Les gouvernements passent, mais les problèmes restent non résolus plus de trois ans après la crise de l'énergie et malgré bien des plans successifs. Pour la C.F.T.C., l'emploi et la relance de l'activité restent le problème n° 1. En tout état de cause, les travailleurs jugeront autant l'équité des mesures que leur efficacité économique.* »

C.G.C. : un « sommet » sur l'emploi.

La direction de la C.G.C. :

« *Dans le plan de douze mois, priorité doit être donnée à la création d'emplois afin de résoudre en profondeur le grave problème du chômage sans se limiter au premier emploi des jeunes. Pour la C.G.C., la réussite de ce plan dépendra, pour une large mesure, des rapports que le gouvernement saura maintenir avec les partenaires sociaux, notamment avec les cadres du pays. Dans cet esprit, la C.G.C. a réaffirmé la nécessité de tenir, sans délai, un « sommet » sur l'emploi, sans négliger pour autant les réformes de structures indispensables concernant notamment la Sécurité sociale et la fiscalité.* »

FEN : une impulsion politique nouvelle ?

La direction de la Fédération de l'éducation nationale :

« *Laissant à un gouvernement de techniciens le soin de gérer le pays et de décider des réformes, M. Valéry Giscard d'Estaing semble vouloir désormais consacrer l'essentiel de son action à la préparation des élections législatives.*

Il faut beaucoup d'attention pour découvrir dans l'allocution du président une impulsion politique nouvelle. »

C.F.T. : un constat d'échec tardif.

M. Auguste Blanc, secrétaire général de la Confédération française du travail :

« *La C.F.T. juge tardif le constat d'échec de la politique suivie par le pouvoir depuis un peu plus de deux ans établi par le chef de l'Etat au cours de son intervention. Les propos du chef de l'Etat, axés sur les problèmes politiques, doivent inciter le deuxième gouvernement de M. Barre à se préoccuper particulièrement de la justice sociale. Ce gouvernement, dégagé des partis politiques, devra aussi savoir se dégager des pressions des syndicats révolutionnaires.* »

Dans l'opposition

M. CLAUDE ESTIER (P.S.) : M. Giscard d'Estaing a-t-il compris les raisons du succès de la gauche ?

M. Claude Estier, membre du secrétariat national du parti socialiste, a déclaré :

« *La démission du gouvernement Barre signifie d'abord que le président de la République reconnait l'échec sévère que représente pour lui le succès de la gauche aux élections municipales. Mais on peut se demander s'il a véritablement compris les raisons de ce succès lorsqu'il affirme que la France le redoute et qu'il a entraîné une atmosphère plus lourde et plus inquiète. M. Giscard d'Estaing ferait mieux de prendre ses informations dans les villes qui viennent d'être conquises par la gauche plutôt qu'à la Bourse ou dans les bureaux du C.N.P.F.*

» *Pour une grande part, le discours présidentiel s'adresse à Jacques Chirac, à qui M. Giscard d'Estaing entend faire savoir clairement, quelques heures avant de le recevoir, que c'est lui qui dirige les affaires de l'Etat et qu'il entend continuer à le faire, suivant sa propre conception et avec son propre langage. Il est peu probable que le président du R.P.R. accepte facilement cette sorte de mise en garde et que s'estompent du même coup les divisions de la majorité face à la gauche, dont le président de la République a reconnu la force et l'union.* »

M. ROLAND LEROY (P.C.) : la même politique.

M. Roland Leroy, membre du secrétariat du parti communiste, a déclaré : « *Désespérément,* [M. Giscard d'Estaing] *veut donner l'impression du changement. Il demande donc une modification de son gouvernement en chargeant M. Barre de la réaliser. La vérité est simple et grave : ce pouvoir va poursuivre son activité, dans le même sens, contre les travailleurs. M. Giscard d'Estaing a parlé de piège. Le piège est là : il serait de prendre pour modification ce qui est continuité, de prendre pour progrès ce qui est conservatisme. Les noms des ministres n'y font rien, la politique fait tout. Elle est la même, c'est celle de M. Giscard d'Estaing et, comme il l'a dit lui-même, celle de MM. Chirac et Barre. Les Françaises et les Français veulent en effet le changement, pas un changement qui couperait la France en deux, mais, au contraire, un changement qui unira le peuple de France. C'est la politique du programme commun de gouvernement, pour laquelle continueront d'agir les communistes. Le renforcement du parti communiste, le développement des idées du vingt-deuxième congrès sont décisifs dans cette action.* »

(Dessin de PLANTU.)

● M. ROGER-GERARD SCHWARTZENBERG, délégué général du Mouvement des radicaux de gauche : « *Donc M. Barre remplace M. Barre. C'est l'innovation profonde qu'annonce M. Giscard d'Estaing, devenu le chef fragile d'une majorité à bout de souffle, tout en continuant de promettre le « changement ».*

» *Mais qui peut encore y croire ? A droite, les municipales de 1977 ont effacé les présidentielles de 1974. M. Chirac est devenu seigneur et maître de la majorité et, derrière lui, revoilà l'Etat U.D.R. qu'il faut rebaptiser l'Etat R.P.R.* »

M. Schwartzenberg ajoute : « *Rien ne sert de caricaturer l'opposition et son programme. Rien ne sert d'alerter les électeurs contre de faux dangers. Rien ne sert de se dresser contre la gauche. Car la gauche, c'est l'espérance pour des millions de Françaises et de Français, et on ne peut rien contre l'espérance.* »

● M. JEAN CHARBONNEL, président de la Fédération des républicains de progrès (gaulliste d'opposition) : « *Tirant une amère leçon d'élections municipales désastreuses, le président de la République ne s'est pas adressé ce soir à la nation tout entière : il a regardé au fond des yeux ce qui lui reste de la majorité déjà si faible qui l'avait porté au pouvoir en 1974, pour essayer de la galvaniser enfin.* »

M. Charbonnel ajoute : « *En vue de l'affrontement de mars 1978, les instructions sont données, les bataillons sont invités à se constituer en formation de combat : d'une part, le nouveau gouvernement semble voué, sous couleur de redressement technique, à des tâches essentiellement électorale, d'autre part, le* « pacte majoritaire franc et loyal » *tentera de restaurer la discipline et de redonner au camp giscardien le semblant d'espoir sans lequel il n'y a pas d'ardeur. Enfin, nous sommes prévenus, non sans paternalisme, qu'une grande campagne d'* « explications » *va s'ouvrir : préparons nous donc au tintamarre de la propagande.* »

● LE GENERAL FRANÇOIS BINOCHE, coprésident du Front progressiste (gaulliste d'opposition) : « *Jamais encore un président de la V[e] République n'avait constitué un gouvernement dans l'unique perspective de ne pas perdre les élections. Pour ce faire, un plan sera établi, utilisant tous les moyens les plus démagogiques.* »

Le général Binoche ajoute : « *Il existe heureusement une solution de rechange, qu'il essaie de flétrir, alors que les Français, dans leur majorité, l'ont déjà choisie.* »

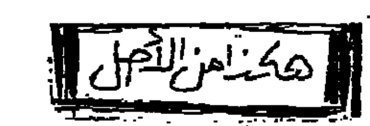
● L'ASSOCIATION DES FILS DE RAPATRIES ET LEURS AMIS ET L'UNION DES COMITES DE DEFENSE DES RAPATRIES, que président respectivement MM. Jacques Roseau et Guy Forzy :

« *Il serait préférable de régler d'une façon franche et loyale, dès la session parlementaire de printemps, le douloureux contentieux de l'indemnisation des rapatriés, dans le cadre du programme de douze mois annoncé par le président de la République. Si cela n'était pas, les* « quelques centaines de voix » *rapatriées ici et les* « quelques milliers de voix » *rapatriées là, comme l'a évoqué M. Giscard d'Estaing, pourraient faire gravement défaut aux candidats de la majorité lors des prochaines législatives dans de nombreuses circonscriptions.* »

● L'UNION DES JEUNES POUR LE PROGRES, mouvement de jeunes gaullistes : « *Valéry Giscard d'Estaing affirme qu'il a tout fait pour éviter la cassure de la France en deux. En réalité, il vient très clairement de désigner les responsables, traités par ailleurs d'inconscients : 52 % des Français. L'affrontement droite-gauche s'amplifie donc. Les propositions pour remédier à cette situation sont dérisoires : un remaniement gouvernemental, un programme démagogique sur douze mois. De nos jours, les gouvernements ne durent que sept mois, les programmes du président et du gouvernement ont une durée qui n'excède pas l'échéance électorale : le retour à la IV[e] République va de pair avec la faiblesse du pouvoir. Il ne manquerait plus que l'adoption du scrutin proportionnel pour que l'impuissance soit totale.* »

● LA LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE (trotskiste) : « *Giscard d'Estaing a* « bien reçu » *le message de la majorité absolue des Français, mais, visiblement, il ne l'a pas compris, puisqu'il décide de continuer la même politique avec* « des mots simples ». *Son discours sent la défaite, et la nouvelle équipe qu'il propose a l'allure d'une équipe de transition, comme si le président de la République préparait déjà la cogestion du pays avec François Mitterrand. Ses propos désabusés ne manqueront pas d'aviver les dissensions au sein de la majorité, et Chirac appréciera peu qu'on lui reproche indirectement d'avoir participé au tintamarre des élections. En fait, Giscard d'Estaing ne propose que des recettes de bas étage Les partis de la majorité ayant été battus, il préconise de poursuivre la politique de la majorité avec des techniciens. Décidément, le régime est bien malade, il va falloir l'achever.* »

● M. MICHEL MOUSEL, membre du secrétariat national du P.S.U. : « *Pour une fois, Giscard d'Estaing accuse le coup. Mais il n'a pas lu jusqu'au bout le message que les électeurs lui ont envoyé. En exprimant leur volonté de changement, ceux-ci n'ont nullement précisé que ce changement devait s'arrêter aux portes de l'Elysée. Ils n'ont pas réservé un accueil plus favorable au parti du président qu'à celui de l'ancien premier ministre. De sa demi-vérité, le président de la République ne pouvait tirer que des semblants d'innovation (...). Le recours à un gouvernement de techniciens constitue un truc publicitaire usé, dont seuls les naïfs imagineront qu'il pourrait subitement apporter le redressement.* »



DU CHEF DE L'ÉTAT

sur le droit à la différence »

combattus de leur côté les socialistes et les communistes. Sur certains sujets, leurs opinions divergent et, par exemple, sur l'Europe ou la nécessité des réformes. Mais, ce qui unit la majorité est plus fort que ce qui la divise : les institutions de la Vᵉ République, la liberté de notre société, le dynamisme de notre économie, la recherche de la justice sociale, la contribution active et indépendante de la France à la vie de notre continent et à celle du monde occidental, dont nous ne voulons pas nous retrancher.

L'urgence de l'union l'emporte sur le droit à la différence.

Dans cette union, chacun gardera sa personnalité, se développera et s'affirmera comme il l'entend, dans le cadre d'un pluralisme accepté et organisé.

L'union se fera à partir et autour d'un programme démocratiquement élaboré qui sera proposé aux Français. La majorité définira clairement son organisation et les règles de conduite à tenir en vue des élections législatives. Elle aboutira ainsi à un pacte majoritaire franc et loyal.

Alors, d'un côté, ce pacte majoritaire et, de l'autre, le programme commun.

Et maintenant, je vous parlerai de l'action.

L'action sera celle du gouvernement. J'ai accepté, il y a une heure, la démission du gouvernement de M. Raymond Barre. Ce gouvernement a bien travaillé ; il a entrepris le redressement de l'économie française, comme je lui en avais fixé la mission. Grâce à lui, nous sommes sur la bonne voie. Je le remercie de l'œuvre accomplie.

Demain matin, je demanderai à M. Raymond Barre de diriger un nouveau gouvernement, choisi et conçu pour l'action des douze prochains mois et répondant, de ce fait, à trois caractères :

— Un gouvernement restreint comprenant au maximum quinze ministres ;

— Un gouvernement d'hommes et de femmes désignés sans autre considération que la capacité d'exercer leurs fonctions ;

— Un gouvernement dégagé des partis politiques, conformément à l'esprit de la Vᵉ République. Les partis politiques ont assurément leur rôle à jouer mais en dehors du gouvernement et sans peser sur lui. La séparation entre le gouvernement et les partis doit être tranchée.

J'assignerai à ce gouvernement deux tâches :

D'abord, poursuivre le redressement économique en cours. Ce redressement est vital pour la France et pour les Français. C'est de lui que dépendent votre niveau de vie et votre emploi, et ce redressement suppose la continuité, comme l'a déclaré hier, à Lyon, Raymond Barre.

Ensuite, présenter un programme d'action constituant un plan de douze mois, assorti d'objectifs précis. Ce plan devra répondre aux préoccupations concrètes des Français et comporter des mesures simples, dites avec des mots simples, à la portée de chacun.

Il intéressera notamment les familles, les personnes âgées et le premier emploi des jeunes.

Pour clarifier la situation politique et pour que chacun prenne ses responsabilités, j'inviterai le gouvernement à présenter ce plan de douze mois au Parlement, qui se prononcera par un vote à l'Assemblée nationale et au Sénat.

A cette action s'ajoutera une explication. J'irai avec vous jusqu'au bout de la franchise. Nous savons tous que les prochaines élections nationales engageront l'avenir du pays, non pas pour quelques mois, comme certains l'imaginent, mais pour une longue période. Ce choix vous devez le faire dans la clarté. Je ne veux pas que quelques mois plus tard vous disiez, comme les Français l'ont fait dans le passé : « Nous ne savions pas, on ne nous avait pas prévenus », et que la France regrette alors un choix qui serait devenu irrévocable.

Tout devra être fait, tout devra être expliqué, tout devra être chiffré, pour que vous puissiez faire lucidement votre choix en en connaissant à l'avance les conséquences.

Ainsi, ma mission est que vous ayez à choisir sans équivoque entre deux voies d'évolution, d'un côté l'évolution raisonnable, méthodique et résolue que vous présentera le gouvernement et, de l'autre, celle que vous proposent les signataires du programme commun. Ce choix vous appartiendra et il sera respecté.

D'ici là, l'action du gouvernement devra ouvrir devant vous la voie de l'évolution raisonnable et juste, la meilleure pour la France et pour vous.

Madame, mademoiselle, monsieur, voici la marche que nous allons parcourir, ensemble, pendant un an, vous et moi, pour aboutir au bon choix pour la France.

Bonsoir à vous tous.

Une équipe « dépolitisée » pour les législatives

(Suite de la première page.)

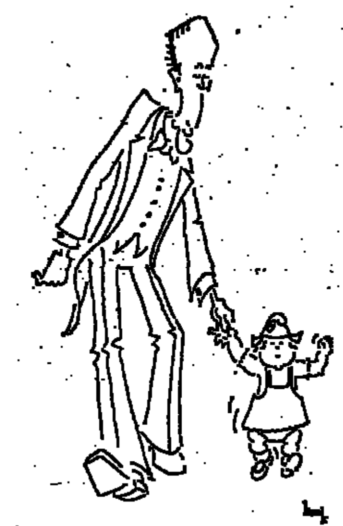
Il est vrai qu'il n'a jamais voulu ou pu empêcher son ministre de l'intérieur de s'en prendre en termes excessifs parfois injurieux à l'opposition et qu'il n'est nullement étranger à la fâcheuse « loi des 12,5 % » du 19 juillet 1976 qui a grandement contribué à accentuer la bipolarisation et a fait descendre au niveau des municipalités l'affrontement de la majorité et de l'opposition, ces *« deux armées en campagne dont l'une doit écraser l'autre »*.

Le choc qui vient d'avoir lieu une nouvelle fois et le succès de l'opposition auraient, à en croire M. Giscard d'Estaing, créé, *« une atmosphère plus lourde et plus inquiète qui pèse sur le pays »*. Le propos est surprenant venant d'un homme qui prêche sans relâche la décrispation et l'on comprend que M. Claude Estier, secrétaire national du parti socialiste, l'invite avec vivacité à *« prendre ses informations dans les villes qui viennent d'être conquises par la gauche plutôt qu'à la Bourse ou dans les bureaux du C.N.P.F. »*.

En fait, si le président de la République est bien décidé à s'incliner devant la volonté du pays, quelle qu'elle soit, il le met dès maintenant en garde contre le « piège » que constituerait, selon lui, une victoire de l'opposition et l'exhorte à ne pas se laisser *« pousser, par une sorte de fatalité, vers un choix qu'elle redoute »*. M. Giscard d'Estaing, qui s'était réservé, le 17 janvier, le droit d'indiquer *« quel est le bon choix »*, ne s'est pas privé, dès le 28 mars, d'exercer ce droit. Le *« pacte majoritaire franc et loyal »* devra être clairement présenté : *« Tout devra être fait, tout devra être expliqué, tout devra être chiffré, pour que vous puissiez faire lucidement votre choix, en en connaissant à l'avance les conséquences. »*

On y compte bien, mais on veut espérer, s'il ne veut pas *« accentuer la cassure de la France »*, que la possibilité d'expliquer et de « chiffrer » correctement sera accordée aussi bien à l'opposition qu'à la majorité, puisque *« les prochaines élections nationales engageront l'avenir du pays... pour une longue période »*.

La thèse du *« pluralisme accepté et organisé »*, également exposée le 17 janvier, est reprise mais présentée avec plus de vigueur, puisqu'il est clairement précisé que *« l'urgence de l'union l'emporte sur le droit à la différence »*. C'est là une claire admonestation à M. Chirac, qui mettait l'accent, dimanche encore, sur la nécessité d'affirmer sans cesse et toujours mieux la « personnalité » du R.P.R., mais en même temps M. Giscard d'Estaing donne une satisfaction non négligeable à son ancien premier ministre. En se raidissant après l'épreuve, en durcissant le ton, en reconnaissant que l'union de la gauche a permis à celle-ci d'administrer une *« sévère et salutaire leçon »* à une majorité, paralysée par la « discorde », le président de la République donne, en effet, raison, *a posteriori*, à celui qui lui avait souvent reproché de manquer de vigueur.



(Dessin de KONK.)

Les modalités de la tentative de reconquête amorcée avec fermeté, lundi soir, sont à la fois classiques et quelque peu paradoxales. En renommant M. Barre aussitôt après avoir accepté sa démission et en l'invitant à constituer *« un gouvernement restreint comprenant au maximum quinze ministres »*, M. Giscard d'Estaing ne fait qu'« imiter » Charles de Gaulle et Georges Pompidou, qui avaient procédé de la même manière le 8 janvier 1966 (avant la constitution du second gouvernement Pompidou) et le 27 février 1973 (avant la formation du troisième gouvernement Messmer).

En demandant la mise en place d'un *« gouvernement dégagé des partis politiques »*, le chef de l'État peut également se réclamer de l'« esprit de la Vᵉ République » et surtout des débuts de cette République, mais il s'éloigne du « giscardisme » et reconnaît l'erreur qu'il avait commise en entourant un premier ministre non politique et qui se flatte constamment de l'être, de trois ministres d'Etat fort engagés puisque chefs de parti. En affirmant que *« la séparation entre le gouvernement et les partis doit être tranchée »*, M. Giscard d'Estaing donne satisfaction à M. Barre, mais tourne le dos à l'option qu'il avait faite lui-même lorsqu'il l'avait chargé une première fois, le 25 août 1976, de former le gouvernement. Ce parti pris de dépolitisation ne l'empêche d'ailleurs pas de renouer de façon *un peu surprenante* avec les traditions de la IVᵉ République (et non cette fois de la Vᵉ) en consultant MM. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, et Alain Poher, président du Sénat.

La logique nouvelle voudrait, si logique il y a, que MM. Poniatowski, chef des républicains indépendants, Olivier Guichard, représentant le R.P.R., et Jean Lecanuet, président du Centre des démocrates sociaux, n'aient point leur place dans la seconde équipe de M. Barre, mais le tout est de savoir si une telle solution est adéquate.

Les rudes affrontements des mois derniers, qui ont fait à la majorité *« c'est évident, un tort considérable »*, imposaient sans doute un tel choix au président de la République qui *« conduit la politique de la France »*, mais la situation n'en est pas moins paradoxale. C'est en effet un gouvernement en quelque sorte « dépolitisé » qui serait chargé, au lendemain d'une défaite électorale, de préparer dans les meilleures conditions l'échéance des « législatives » qui seront évidemment beaucoup plus politiques encore que ne l'ont été les « municipales ».

RAYMOND BARRILLON.

LA DÉMISSION DU GOUVERNEMENT

M. Jean François-Poncet, secrétaire général de la présidence de la République, a annoncé lundi 28 mars, peu après 19 heures, la démission du gouvernement en ces termes :

« Le premier ministre a présenté sa démission au président de la République. En application de l'article 8 de la Constitution, le président de la République a mis fin à ses fonctions et à celles du gouvernement. »

LES FAMILLES LES PERSONNES ÂGÉES ET LES JEUNES

Le plan d'action du gouvernement annoncé par M. Giscard d'Estaing pour les douze prochains mois « intéressera notamment les familles, les personnes âgées et le premier emploi des jeunes », a indiqué le président de la République.

Dans le domaine de la famille, outre l'adoption définitive d'un projet de loi fusionnant certaines allocations (salaire unique, salaire unique majoré et frais de garde), le gouvernement doit, comme chaque année, majorer, en août, les allocations familiales en fonction des prix et de la croissance. Alors que le plan Barre limite les augmentations de salaires à 6,5 % en 1977, les pouvoirs publics seraient prêts à respecter la tradition qui consiste à relever les allocations d'un taux légèrement supérieur à celui des prix au cours de la période s'étendant du mois de mars de l'année précédente au mois d'avril de l'année en cours, soit une majoration prévisible égale ou supérieure à 10 %. Il n'est pas impossible que cette majoration soit appliquée en deux temps, comme cela a été le cas en 1975. Quant à l'effort en faveur des personnes âgées, il pourrait se traduire par un relèvement des allocations minimales (actuellement 750 F par mois).

Enfin, pour aider les jeunes à trouver un premier emploi, le gouvernement a déjà demandé aux préfets de renouveler l'expérience des stages de préparation des jeunes à la vie sociale et professionnelle ; ces stages, d'une durée de six à huit mois, devraient toucher cette année vingt mille jeunes sans aucune formation et à la recherche d'un premier emploi ; les stagiaires reçoivent une rémunération de 410 F par mois, à laquelle peuvent s'ajouter des indemnités diverses. Ces stages ne débouchent pas toujours sur un emploi, mais permettent parfois à leurs bénéficiaires d'accéder à un niveau suffisant pour entrer ensuite dans un cycle de formation professionnelle de type F.P.A. Parmi les autres mesures déjà prises pour favoriser l'emploi des jeunes : la possibilité de bénéficier dès l'âge de seize ans (au lieu de dix-sept précédemment) des contrats emploi-formation ; les primes au recrutement des jeunes dans l'artisanat.

Les commentaires de la presse parisienne

L'AURORE : quelques regrets.

« Il y aurait beaucoup à dire, et sans doute quelques regrets à émettre, sur la façon, tout à fait irréductible, dont M. Giscard d'Estaing juge les réticences qui se sont manifestées depuis deux ans et demi, à l'encontre de telle ou telle de ses initiatives.

» Il n'est pas vrai que toutes les réserves qu'elles ont provoquées venaient de « la force des résis- » tances dans les structures, dans » les mentalités et dans les pri- » vilèges ».

» Le président ne semble pas être allé au fond des analyses qu'appelait la désaffection d'une partie de ceux qui l'ont élu.

» On aprouvera, en revanche, le feu vert qu'il donne (enfin !) à Raymond Barre : demander aux deux Assemblées un vote de confiance sur le programme du nouveau gouvernement.

(J. VAN DEN ESCH.)

LE FIGARO : accord et inquiétude.

« Ce calme imperturbable rassurera les uns et irritera les autres. Il est la marque, en tout cas, de M. Giscard d'Estaing. Il traduit son refus de la division des Français en deux camps, de l'affrontement ouvert et crispé entre deux blocs hostiles. Comment ne pas se déclarer, sur ce point capital, en accord profond avec lui ? Mais à peine cet accord exprimé, le spectateur ou l'auditeur, toujours séduit et quasi fasciné par l'intelligence et la bonne volonté du chef de l'Etat, se sent à nouveau ressaisi par l'inquiétude.

» Tout le problème de M. Giscard d'Estaing est de parvenir à concilier cette volonté de patience avec la volonté de vaincre — et la bonne volonté avec la volonté tout court. La question majeure qui se pose à lui — et, du même coup, à nous tous — est de savoir si le souci d'une décrispation à long terme n'est pas contradictoire avec les exigences immédiates du combat à mener et de la victoire à remporter. »

(JEAN D'ORMESSON.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : le pari perdu.

« Le président de la République, dans un accès de franchise louable, n'a pas caché à quel état de nécessité était désormais réduite la majorité. « Sans rancune », *a-t-il même ajouté, preuve qu'il mesure le prix qu'il faut payer à Jacques Chirac pour ménager l'avenir. Ce n'est plus le moment de la fierté ou de l'illusion, et l'on sait gré au chef de l'Etat de ne pas avoir joué hier sur ces registres-là. (...)*

» Le giscardisme, le réformisme giscardien, le projet de société libérale avancée, le néo-centrisme giscardien, bref ce qui faisait depuis trois ans l'originalité du projet de Giscard se voit dilué dans un compromis électoral classique. Le combat politique de Valéry Giscard d'Estaing, dans ce qu'il avait de plus séduisant et de plus désintéressé, est perdu. »

(PHILIPPE TESSON.)

LE MATIN DE PARIS : le refuge du rêve.

« La volonté affirmée du chef de l'Etat a toujours été d'éviter, au nom d'une idéologie du compromis, la coupure de la France en deux grandes tendances politiques. Entre cette volonté et la réalité, le fossé est immense et chaque consultation électorale en apporte la confirmation. Toujours plus éloigné de la vie quotidienne des Français, marquée par le chômage et l'inflation, Valéry Giscard d'Estaing accuse la fatalité et se réfugie dans son rêve. »

L'HUMANITE : cabinet miracle.

« Après l'« homme miracle », voici le « cabinet miracle », composé de techniciens, comme on disait au bon vieux temps de la IIIᵉ République. Après la mini-jupe, c'est le retour à la mode rétro (...) M. Giscard d'Estaing assure que le nouveau gouvernement va « poursuivre le redres- » sement économique en cours ». Voilà qui est de nature à rassurer les Français. Au train où vont les choses côté chômage et hausse des prix, nous risquons d'entrer dans l'avenir à reculons (...). Mais les Français, moins ignorants qu'il le pense, peuvent juger le pouvoir à ses actes. Voilà des dizaines d'années qu'on leur promet de l'or — en barre, — et les promesses toujours renouvelées sont toujours démenties par les faits. »

(RENE ANDRIEU.)

ROUGE : contre Chirac.

« Giscard affirme nettement sa tactique contre celle de Chirac. Malgré ses airs de défaite, son discours continue à laisser entendre qu'il pourra surmonter la division du pays. (...) Et finalement, il n'exclut pas l'idée, en cas de défaite dans douze mois, de gouverner avec Mitterrand : « Votre choix sera respecté », a-t-il conclu.

» Toutes choses qui ne peuvent qu'aviver les divisions au sein de la majorité. Pour du tintamarre, on risque d'en entendre ces jours prochains. Mais, rusé et subtil (ou du moins croit-il l'être), Giscard veut forcer le R.P.R. à voter pour ce nouveau gouvernement et son plan d'action. Les gaullistes devront se prononcer à l'ouverture de la prochaine session parlementaire sur le programme « simple » de cette manœuvre simpliste. »

(JEAN-YVES TOUVAIS.)

POLITIQUE

Les deux cent treize jours du gouvernement Barre

1976

25 AOUT. — M. Valéry Giscard d'Estaing nomme M. Raymond Barre premier ministre.

27 AOUT. — Le gouvernement est constitué. Il comprend trois ministres d'Etat, quatorze ministres et dix-huit secrétaires d'Etat. Pour *la première fois sous la* V* Répu*blique, le premier ministre cumule ses fonctions avec celles de titulaire d'un portefeuille : l'économie et les finances.

28 AOUT. — Premier conseil des ministres au palais de l'Elysée. M. Giscard d'Estaing fixe deux tâches au gouvernement : lutter contre l'inflation et poursuivre l'œuvre de réformes. Il précise que M. Barre aura seul la responsabilité de diriger l'action des ministres.

3 SEPTEMBRE. — Dans une lettre à M. Olivier Guichard, le premier ministre confie à son ministre d'Etat la responsabilité d'un « groupe de travail » ayant pour tâche « de fixer les modalités de *l'action commune que doivent mener les formations politiques qui soutiennent l'action du président de la République* ». A la télévision, M. Barre appelle les syndicats et l'opposition au dialogue.

13 SEPTEMBRE. — Le premier ministre, dans une interview télévisée, dresse le bilan d'une semaine de consultation des partenaires sociaux. « L'important, explique-t-il, est que nous entreprenions une action continue et *globale.* »

14 SEPTEMBRE. — M. Barre confirme que les grandes orientations de la politique de défense sont celles qui ont été définies par le général de Gaulle.

22 SEPTEMBRE. — Adoption par le conseil des ministres du « plan Barre ».

1er OCTOBRE. — Prenant la parole à Rocamadour dans le cadre des journées parlementaires de l'U.D.R., M. Barre explique qu' « il faut que *la majorité* cesse d'être morose et de porter son cœur en écharpe ». Il adresse un sévère rappel à l'ordre à M. Dijoud, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, à la suite d'une polémique liée à la *préparation des élections municipales* à Toulon.

5-7 OCTOBRE. — Débat de politique générale à l'Assemblée nationale. La C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN organisent le 7 octobre une journée nationale de grève, qui est marquée par des manifestations de grande ampleur.

13 OCTOBRE. — Devant les députés de la majorité, M. Barre dénonce le « snobisme intellectuel » des partisans d'un impôt sur le capital.

14 OCTOBRE. — Le premier ministre engage la responsabilité du gouvernement sur le projet de loi de finances rectificative pour 1976.

15 OCTOBRE. — A Antenne 2, le premier ministre estime que, du *fait de l'action engagée,* « *dans* un premier temps l'impopularité est fatale ».

19 OCTOBRE. — Communistes, socialistes et radicaux de gauche soumettent à l'Assemblée nationale une motion de censure mettant en cause la politique du président de la République.

20 OCTOBRE. — M. Giscard d'Estaing félicite M. Barre du rejet par l'Assemblée nationale de la motion de censure.

22 OCTOBRE. — L'Assemblée nationale repousse par 280 voix contre 203 (10 abstentions, 8 non-participations au vote et 2 absences) un amendement relatif à l'imposition de la fortune.

28 OCTOBRE. — M. Barre affirme à TF 1 : « Je suis le chef de la majorité. »

8 NOVEMBRE. — Le premier ministre effectue son premier déplacement en province en se rendant à Troyes.

12 NOVEMBRE. — M. Barre annonce que M. d'Ornano sera le candidat de la majorité au poste de maire de Paris.

12-15 NOVEMBRE. — Visite officielle du chef du gouvernement en *Egypte.*

14 NOVEMBRE. — Premier tour des élections législatives partielles.

20 NOVEMBRE. — Le premier ministre s'entretient avec une délégation du bureau exécutif de l'U.D.R. *du problème de la mairie de Paris.*

21 NOVEMBRE. — Second tour des élections législatives partielles.

25 NOVEMBRE. — Le premier ministre met en garde contre l'attitude « suicidaire » de certaines entreprises qui ont suspendu leurs investissements. Il annonce une révision de la taxe professionnelle.

1er DECEMBRE. — Conseil des ministres à Lille. M. Barre s'entretient avec M. Pierre Mauroy, maire de la ville, membre du secrétariat du P.S.

5 DECEMBRE. — Lancement du R.P.R. à la porte de Versailles. Evacuation de l'imprimerie du « Parisien libéré », rue d'Enghien.

15 DECEMBRE. — A Antenne 2, le *premier ministre insiste sur le* fait que le pouvoir d'achat doit s'arrêter de croître quelque temps.

18 DECEMBRE. — Pour la première fois depuis le 25 août, M. Chirac est reçu par M. Barre.

22 DECEMBRE. — Le premier ministre approuve le plan de redressement financier du développement agricole.

— M. Claude Coulais, républicain indépendant, est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie et de la recherche.

29 DECEMBRE. — Le conseil des ministres dresse le bilan de la première étape du plan Barre.

1977

3 JANVIER. — Le gouvernement présente ses vœux au président de la République. La seconde étape du plan Barre débute.

4 JANVIER. — M. Barre est « le Joffre du redressement économique », déclare M. Giscard d'Estaing.

6 JANVIER. — Invité au « forum de « l'Expansion », le premier ministre invite les industriels à plus d'énergie.

7 JANVIER. — Visite surprise dans une agence de l'emploi de Nanterre.

11 JANVIER. — Entretiens à Londres avec M. Callaghan.

13 JANVIER. — M. Raymond Barre *s'explique sur l'arrestation à Paris* du dirigeant palestinien Abou Daoud, organisateur présumé de l'attentat perpétré lors des Jeux olympiques de 1972 à Munich.

17 JANVIER. — Réunion de presse de M. Giscard d'Estaing.

19 JANVIER. — M. Chirac est à nouveau reçu par M. Barre et annonce sa candidature à la mairie de Paris.

20 JANVIER. — Le premier ministre stigmatise ce qui pourrait « porter atteinte à l'œuvre de redresse- du chef du gouvernement dans la région Centre.

27 JANVIER. — M. Chirac refuse de rencontrer M. Barre sur le problème de la mairie de Paris.

28 JANVIER. — *Publication de la* correspondance échangée entre le premier ministre et le président du R.P.R.

30 JANVIER. — A Europe 1, M. Barre affirme qu'il n'y a ni crise des institutions ni crise de régime.

2 FEVRIER. — Le premier ministre estime, au micro de France-Inter, que, dans certains cas, il n'est pas possible d'éviter des licenciements.

5 FEVRIER. — M. Barre participe, à Clermont-Ferrand, aux Journées des éleveurs du Massif Central.

10 FEVRIER. — Le premier ministre inaugure à Lyon l'hôtel de la Communauté urbaine. Il confirme, à cette occasion, qu'il prendra en 1978 la tête de la majorité dans la campagne des élections législatives.

14-15 FEVRIER. — M. Barre effectue dans le Sud-Ouest son deuxième grand déplacement en province.

23 FEVRIER. — Le gouvernement arrête des mesures pour remédier à la crise de la sidérurgie.

24 FEVRIER. — M. Chirac demande la neutralité du chef du gouvernement dans la « bataille de Paris ».

25 FEVRIER. — M. Jean-Jacques Servan-Schreiber est reçu par le président de la République, qui le charge de proposer des réformes.

2 MARS. — Avant le conseil des ministres, M. Barre s'entretient avec M. Giscard d'Estaing d'une lettre de M. Guichard, qui, au nom des ministres R.P.R., lui demande de faire respecter la neutralité du gouvernement à Paris.

3 MARS. — M. Barre autorise tous les ministres à « soutenir loyalement » les candidats de leur choix.

10 MARS. — Après avoir visité le Louvre, M. Barre annonce qu'un effort prioritaire pour la culture sera effectué en 1978.

13 MARS. — Premier tour des élections municipales.

18 MARS. — M. Barre se rend dans le *dix-huitième arrondissement* pour soutenir M. d'Ornano.

20 MARS. — Second tour des élections municipales. Le premier ministre reconnaît le « succès incontestable de l'union de la gauche ».

23 MARS. — M. Barre souhaite recueillir les suggestions de MM. Chirac, Poniatowski, Lecanuet et

27 MARS. — M. Barre inaugure la Foire de Lyon.

28 MARS. — M. Raymond Barre remet *la démission collective de son* gouvernement au président de la République.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Résultats prémonitoires

A en croire la plupart des commentateurs de la presse hebdomadaire, les résultats des 13 et 20 mars annoncent ceux des élections législatives de 1978.

A l'inverse de ce qu'a affirmé, lundi soir 28 mars, le chef de l'Etat, Philippe Grumbach, dans *L'EXPRESS*, considère que ce ne sont pas « *les divisions de la majorité qui expliquent sa défaite* ». Le directeur de cet hebdomadaire souhaite non pas qu'il y ait une tentative pour « *recoller les morceaux de l'ancienne majorité* », mais que l'on s'engage sur un « *autre choix qui consisterait à proposer aux Français, au-delà des alliances d'états-majors et des délices de la bipolarisation, un véritable projet politique* ».

Avant de noter que M. Chirac « *s'installe à l'Hôtel de Ville* [de Paris] *avec des façons de « contre-gouvernement* », Georges Mamy assure, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, que l'ancien premier ministre « *ne nourrit guère d'illusions* ». Il ajoute : « *Marqué pour longtemps à droite, n'ayant pas réussi à capter cet électorat populaire qu'il guignait, ayant perdu du terrain partout même s'il s'est approprié Paris, son appétit pourtant n'a fait que s'aiguiser. Et, si les élections doivent être perdues l'an prochain par la majorité, il compte bien sauver pour lui-même et les siens plus de meubles que tous les autres.* »

Pierre Pujo, quant à lui, constate dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste : « *Il est clair aujourd'hui que toutes les concessions faites depuis trois ans à la gauche en vue de raccoler ses électeurs l'ont été en pure perte. Elles ont seulement été interprétées par les uns comme une preuve de la faiblesse et des incertitudes du pouvoir, tandis qu'elles décourageaient les autres d'apporter leur soutien à celui-ci.* »

Pour Patrick Rotman, dans *POLITIQUE-HEBDO*, « *Giscard peut bien faire valser quelques maroquins (...), favoriser pour la nième fois l'apparition d'un grand parti centriste et libéral dont s'occuperait l'ex-maire de Deauville, discourir sans fin sur le thème : « Je réforme, donc je suis », il ne peut surmonter cette contradiction fondamentale ; il ne dispose ni des moyens politiques, ni des forces sociales qui lui permettraient d'appliquer sa politique. Elle restera donc dans le placard. Jusqu'à ce qu'un grand courant d'air frais...* ».

Ce « *grand courant d'air frais* », nul doute qu'il se produise, pour Cavanna, qui écrit dans *CHARLIE-HEBDO*, à propos de la gauche : « *Le lourd rouleau s'est mis en marche. La pente l'entraîne. Rien, désormais, ne l'arrêtera. Au printemps prochain, c'en sera fait. Nous vivons des temps hors du temps. Une année fantôme, immatérielle. Une attente. La majorité est entre guillemets. Les journaux les plus sérieux l'y enferment. Le mot « majorité » fait pouffer. Elle n'est déjà plus au pouvoir tout en y étant encore. Ses grands desseins et ses plans Barre, elle continue à les tricoter, machinalement, sur sa lancée, mais c'est de la layette pour un enfant mort-né.* »

Olivier Chevrillon, dans *LE POINT*, affirme : « *La gauche, en somme, gâche, par ses chimères, les talents de ses chefs, tandis que la majorité ruine par ses maladresses des intentions sensées. Si la première cessait de rêver, si la seconde se décidait enfin à renouveler ses hommes et ses méthodes, le choix de 1978 serait digne d'une démocratie sérieuse.* »

Arlette Laguiller, dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, relève que « *malgré la victoire électorale de la gauche, les travailleurs n'ont encore rien gagné. Pour eux, c'est toujours la crise* ». Elle poursuit : « *Alors, élections ou pas élections, s'ils ne veulent pas continuer à subir les effets de la crise, les travailleurs devront contraindre les partis de gauche et les centrales syndicales à engager, à organiser une lutte d'ensemble de la classe ouvrière, pour le maintien du niveau de vie des travailleurs, en s'en prenant aux ressources et aux fortunes de la classe capitaliste.* »

Victor Leduc, dans *TRIBUNE SOCIALISTE*, hebdomadaire du P.S.U., ne se montre guère plus satisfait par ce qu'il appelle « *l'attentisme actuel des états-majors de la gauche* ». Il estime : « *On ne peut manquer d'être frappé de la modération des commentaires de leurs dirigeants tant socialistes que communistes. Il est certes louable de ne pas céder au triomphalisme, mais il y a tout de même autre chose à dire que la simple constatation du succès et l'incitation par chaque parti à renforcer sa propre organisation.* »

Pourquoi le parti communiste n'a-t-il pas pavoisé au lendemain des élections municipales ? Henri Malberg y voit là un « *acte politique* ». Il s'explique dans *FRANCE NOUVELLE*, organe du parti communiste : « *Que les un échec du pouvoir, un réel succès de la gauche et, pour ce qui les concerne, des communistes et de leur politique, c'est évident. (...) Les élections municipales et leur résultat positif ne sont qu'un point de départ. Il reste à sortir le pays de la crise.*

» *Des millions de Français ont fait, parfois pour la première fois, un geste important. Un geste de soutien à une union claire. Un geste vers les communistes, comme pour indiquer que l'avenir ne peut se construire qu'avec eux.*

» *Mais d'autres, par millions, n'ont pas encore fait ce choix. Cette fois-ci. Ils sont là, attentifs. Nous ne sommes pas triomphalistes en pensant aussi à eux : la vraie victoire sera le changement, la mise en œuvre de la politique nouvelle du programme commun avec l'appui de tous ceux qui ont intérêt à ce changement.* »

Pour Claude Estier, dans *L'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste, le succès que vient de remporter la gauche n'est certes pas le « *produit d'un accident* ». Mais, ajoute-t-il, « *cela ne peut pas dire que la gauche a gagné d'avance les prochaines élections législatives. A partir de la poussée qui vient d'être réalisée, et dont tous les observateurs s'accordent à reconnaître qu'elle est d'abord celle du parti socialiste, il faut que la gauche élargisse encore ses bases et son audience. Les dizaines de municipalités nouvelles qu'elle vient de conquérir vont l'aider à la fois à travailler plus étroitement avec la population et à former une nouvelle génération de gestionnaires.* »

Mort de M. Henry Bergasse ancien ministre

M. Henry Bergasse, ancien ministre, ancien député des Bouches-du-Rhône, est décédé le 28 mars à Marseille dans sa quatre-vingt-troisième année.

***

M. Henry Bergasse était né le 26 septembre 1894 à Marseille. Entré à Saint-Cyr en 1913, il appartenait à la promotion qui fit le serment de monter à l'assaut en gants blancs et casoar. Après une guerre brillante, il avait quitté l'armée active en 1927 pour devenir avocat au barreau de Marseille. En 1939, il reprend du service, combat ensuite à la tête d'un réseau de résistance pour terminer la seconde guerre mondiale comme colonel en participant à la prise de Royan en 1944.

De 1946 à 1962, il représente la première circonscription des Bouches-du-Rhône au Palais-Bourbon ; d'abord comme député P.R.L. (Parti républicain de la liberté) à la seconde Constituante, en juin 1946, et à l'Assemblée nationale, en novembre 1946, puis comme député R.P.F. (juin 1951). Ayant voté l'investiture à la présidence du conseil de M. Antoine Pinay, qui entraîne une scission au sein du rassemblement gaulliste, il adhère, en 1953, au groupe de l'Action républicaine et sociale, qui fusionnera avec le groupe des indépendants. En 1956, il est réélu à la tête d'une liste du Centre national des indépendants qui comprend en seconde position M. Jean Fraissinet. En 1958, son mandat de député (ind.) est renouvelé.

Ministre des anciens combattants dans le cabinet de M. René Mayer (janvier-mai 1953), M. Bergasse devait ensuite présider le groupe parlementaire de l'Action républicaine et sociale (juillet 1953 à décembre 1955), puis le groupe des indépendants, présidence de la commission de la celle de la commission de la défense nationale. Lors du référendum sur l'Algérie, il préconise le « non ». Défenseur du régime parlementaire et de l'Algérie française, M. Bergasse avait quitté la vie politique en 1963 pour se consacrer à la préparation de plusieurs ouvrages, notamment en 1967 une Histoire de l'Assemblée, des élections de 1789 aux élections de 1967 *(Payot) et, en 1976, un essai historique :* le Tocsin de la décadence *(Les Belles-Lettres).*

M. Henry Bergasse avait été conseiller général des Bouches-du-Rhône de 1949 à 1951 et conseiller municipal de Marseille. Sa réputation d'avocat et d'homme politique était grande dans cette ville où sa mort est vivement regrettée.

● *Mme Simone Veil*, ministre de la santé dans le gouvernement démissionnaire de M. Barre, est arrivée lundi soir 28 mars à Londres pour une visite officielle de vingt-quatre heures.

Mme Veil, dont c'est la première visite officielle en Grande-Bretagne, a eu mardi matin des entretiens avec son collègue britannique, M. Ennals, avant de visiter un hôpital du nord de la capitale, le Northwick Park, spécialisé dans la recherche clinique. — *(A.F.P.)*

Un livre de M. Jean Cluzel

Mai 68-mars 77, effets différents, même cause

M. Jean Cluzel, sénateur centriste de l'Allier, vient de présenter à la presse son livre, *Elu du peuple*. Récit d'un itinéraire politique, cet ouvrage retrace la vie quotidienne, les réussites, les espoirs, les échecs d'un élu. A travers sa propre expérience de la commune, du département, du Parlement, l'auteur fait la critique d'un système qui a dépossédé *l'élu de la réalité du pouvoir* au profit de l'administration anonyme et des cabinets ministériels. « *De république en république et, sous l'actuel régime, de gouvernement en gouvernement*, affirme-t-il, *la centralisation s'est accentuée et tous les pouvoirs ont été absorbés par l'exécutif.* » Or cet exécutif est de plus en plus issu de l'administration.

Les Assemblées sont le reflet de la même évolution. La fonction publique, estime le sénateur, a investi le Parlement, au point que sous la législature de 1973 le nombre de députés fonctionnaires d'origine est plus important qu'il ne l'était dans la Chambre de Louis-Philippe, époque de la « candidature officielle ».

M. Cluzel propose d'inverser le mouvement, et notamment de soustraire la commune à l'étroite tutelle de l'Etat, de transférer aux présidents de conseils généraux le pouvoir exécutif détenu par les préfets, de redonner à la fonction parlementaire la plénitude de l'initiative législative.

Fondateur, en 1955, du club Position, chronologiquement le premier des clubs politiques de l'époque et le seul à subsister, conseiller municipal et maire de Bransat, conseiller général, puis président de l'assemblée départementale, enfin sénateur de l'Allier, M. Cluzel souligne que « *s'il n'a pas de patrons, son employeur est le peuple* ». Il voudrait que le pouvoir lui soit restitué à travers ses élus. Ce sera difficile, reconnaît-il, car il faudra faire admettre à ceux qui détiennent ce pouvoir, qu' « ils le laissent ». Mais une telle révolution lui paraît *nécessaire* et, *depuis* les élections municipales des 13 et 20 mars, urgente. Ces élections, estime-t-il, en effet, sont le prolongement « du grand mouvement » du printemps 1968, et ont les caractéristiques « *d'un véritable mai 1968 démocratique et responsable* ». Elles nous commandent, dit M. Cluzel, de renoncer à une centralisation abusive qui dénature la fonction élective et qui a montré son impopularité. — A. G.

★ *Elu du peuple*, par Jean Cluzel, préface de Jacques Chancel, aux éditions Plon.

LA Ve SESSION DU CONSEIL NATIONAL DU FONDS SOCIAL JUIF UNIFIÉ

La cinquième session du Conseil national du Fonds social juif unifié (F.S.J.U.) s'est tenue le 27 mars au centre Rachi à Paris en présence d'une centaine de délégués.

Les travaux ont été ouverts par M. Guy de Rothschild, président du F.S.J.U. (1), qui, dans son allocution, a notamment déclaré :

« *Les organisations juives ont fini par se doter d'un organisme unitaire de représentation politique qui est le CRIF ; il est essentiel qu'en vue des prochaines échéances électorales on laisse au CRIF le soin, au nom de toutes les organisations juives, de définir et d'appliquer les options de la communauté juive. Bien entendu, les organisations qui en ont la vocation sont tout à fait libres de combattre, en leur nom, leurs convictions, sans pour autant engager l'ensemble de la communauté juive de France.* »

Quinze places du comité directeur étaient soumises à élection. Ont été élus (dans l'ordre alphabétique) : MM. Jacques Attali, Robert Badinter, Mmes Anne-Marie Boubli (Sarcelles), Nicole Goldmann, MM. Marcel Goldstein (Melun), Jules Jefroykin, Bernard Kanovitch, Armand Levy, Georges Levy, Albert Najman, Guy de Rothschild, David de Rothschild, David Rouah (Vitry), Ady Steg.

(1) 19, rue de Téhéran, 75008 Paris.

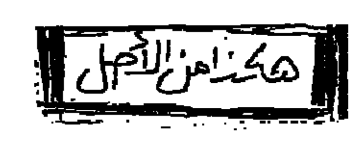
DES MILITANTS SOUHAITENT L'EXCLUSION DE M. JEAN ELLEINSTEIN

Le mensuel *le Communiste*, qui regroupe les militants du P.C.F. hostiles à la ligne du vingt-deuxième congrès de leur formation, prend vivement à partie dans son numéro de mars M. Jean Elleinstein, accusé de chercher « *par tous les moyens la constitution d'un pôle de regroupement de tous les antisoviétiques* ». *Le Communiste* conclut : « *Jean Elleinstein n'a plus sa place dans notre parti.* »

Le bulletin se montre également fort critique face à l' « eurocommunisme ». Jean - Claude Sage écrit par exemple :

« *L'eurocommunisme, c'est la négation du communisme, parce que c'est la tendance organisée à la capitulation de la part de certaines directions de partis communistes d'Europe occidentale. (...)* »

★ *Le Communiste*, 42, rue René-Boulanger, 75010 Paris.



Le marketing politique et le fiasco de la majorité

II. — Et les législatives de 1978 ?

par BERNARD KRIEF (*)

Les choses se présentent mal pour la majorité (« le Monde » du 29 mars) Et c'est non sans raison que des affiches du parti socialiste disaient : « Nous sommes la vraie majorité. »

Elle peut encore gagner — encore que ce soit bien difficile, — si elle respecte, entre autres, les règles suivantes :

1) Avant tout, le gouvernement doit récupérer *sa* majorité. Pour cela, il faut qu'il cesse de la décevoir par des mesures excessives, de la blesser par des déclarations injustes, de l'amenuiser en donnant l'exemple d'une désaffection. Il faut qu'il lui donne d'urgence des gages d'un changement de cap pour ce qui la concerne, ce qui n'oblige en rien à renoncer à la recherche d'une plus grande justice sociale.

— Cesser immédiatement toute attaque des uns contre les autres et ne pas chercher à rendre responsable le voisin de l'échec. Le public ne supporte plus ces controverses. Elles donnent du pouvoir une image de désarroi et d'incertitude, ce qui fait perdre des voix. Elles cherchent à donner de M. Jacques Chirac une image désagréable, ce qui risque d'en faire perdre d'autres.

— Tenir compte avec réalisme de l'équilibre actuel de la majorité, sans vouloir de force un rééquilibrage.

— Prendre des mesures d'urgence pour *« briser la bureaucratie de l'administration »*. Il faut s'attaquer au véritable bastion devant lequel tous les ministres, toutes les entreprises s'inclinent pour ne pas se briser : le ministère des finances. Et s'y attaquer veut dire non pas s'en prendre aux hommes, qui sont de grande qualité, mais réorganiser ses structures. Pour moi, la véritable réorganisation passe par une séparation de l'économie et des finances, voire du budget. Toute réforme plus modeste risque de n'être que de pure forme.

La réorganisation de ce ministère, dans le but de protéger davantage les citoyens contre l'arbitraire éventuel du fisc, est nécessaire, *mais* ne règle pas le problème de la rigidification de l'économie française, qui est, lui, essentiel.

Il faut doter le ministre de l'industrie de moyens réels et, d'une manière générale, prendre des mesures pour que, désormais, les réglementations ne soient pas édictées sans aucune consultation avec les intéressés.

Si j'ai souvent envie de lancer un cri d'alarme contre les ravages involontaires du *« technocrate-je-sais-tout »*, encore une fois, ce n'est nullement pour m'en prendre aux hommes, car ils ne sont pas en cause... malheureusement. Malheureusement, en effet, et c'est une chose plus grave, ce sont les structures et les procédures de fonctionnement qui sont responsables, parce souvent elles ne sont plus contrôlables par les hommes.

Les intentions et la décision

L'intention est humaine ; après passage à travers la machine administrative, elle se transforme en une décision qui peut être en contradiction formelle avec l'intention. Les exemples de bonnes intentions ne conduisant pas forcément à de bonnes décisions sont nombreux.

Pour n'en prendre que deux, le maintien obligatoire d'un emploi pendant une durée de deux ans pour les femmes qui ont un enfant est louable dans son intention, mais c'est là une contrainte supplémentaire paralysante pour les entreprises, qui risquerait bien de les conduire à recruter encore moins de femmes — de même que les règlements qui ont pour but d'interdire le licenciement conduisent obligatoirement à une politique de non-recrutement.

On peut favoriser autrement la femme au foyer.

De la même façon, les circulaires récentes du ministère de l'équipement définissant un urbanisme à la française ne peuvent pas être contestées dans leur intention : hélas ! ce sont les préfets qui vont décider de ce qui est beau et de ce qui est laid. Ils feront comme toujours leur devoir. Mais sur quels fondements esthétiques ?

On peut multiplier *« par centaines »* les exemples.

Les réformes, il faut les mettre en œuvre d'urgence. Il vaut mieux se tromper sur les détails en agissant vite que d'étudier un projet plus ou moins anodin mais parfait qui sortira dans un an; parce que la majorité du gouvernement doit être confortée au plus vite.

Est-ce à dire qu'il faut renoncer aux réformes dans une attitude passéiste ? Certes non. Mais *il faut cesser de désigner des* boucs émissaires à l'opinion publique : un jour l'industrie pharmaceutique, le lendemain les professions libérales, puis les cadres supérieurs, aujourd'hui les entreprises publiques, etc. Il faut réformer sérieusement *« en participation avec les intéressés »*, et non montrer du doigt des coupables et lancer de malheureuses réformes mal étudiées aux résultats incertains sur le plan technique et néfastes sur le plan *électoral*. Il faut lancer des réformes sociales importantes et audacieuses capables de modifier *en profondeur* les rapports au sein de la société française. Mais il faut comprendre que maltraiter son électorat n'améliore en rien la situation sociale de son opposition.

Le plan Barre doit se poursuivre et — c'est indispensable — réussir. Mais il doit s'accompagner de la suppression des rigidités qui enlèvent aux entreprises leurs capacités d'adaptation. L'une des causes de la situation dramatique de la *sidérurgie* est justement l'application de certains plans de refroidissement et du blocage des prix dont on paye aujourd'hui les conséquences et la lourde note. Il ne s'agit pas de répondre du tac au tac avec talent aux chefs d'entreprise, mais de leur permettre d'agir pour s'adapter. Le pari de M. Raymond Barre est courageux et sérieux. Tout le monde doit le soutenir. Mais peut-il réussir contre les entreprises ? Il ne s'agit pas de subventionner pour compenser des contraintes, mais de traiter avec considération des hommes dont il a besoin. Un chef d'entreprise ne s'y prend pas autrement pour mobiliser ses cadres.

Un ministre peut-il se percevoir comme un patron qui commande à des subordonnés quand il s'adresse à ses *partenaires* naturels et obligatoires pour lui que sont les chefs d'entreprise ? Sur ce plan aussi la gauche s'y prend très bien.

Par exemple, il est dommageable qu'un ministre réponde à des revendications de certains d'entre eux publiquement : « Vous voulez être libres alors que vous êtes toujours la main tendue à demander des subventions ». Cette généralisation hâtive ne donne rien de bon dans le public. Et elle est injuste.

La majorité perdra encore des voix si les gouvernants laissent croire et disent que les chefs d'entreprise sont des fraudeurs, spéculateurs, mendiants, n'ayant pas la volonté d'exporter, etc.

Mais il ne suffit pas de faire des déclarations dans ce sens : il faut des actes. Et tout de suite.

La concertation et les candidats

2) La concertation politique doit se faire immédiatement. S'il faut arbitrer certaines investitures, il est à souhaiter que les choix se fondent sur des études solides et non en raison du rêve illusoire d'un rééquilibre qui n'est probablement plus à la mode aujourd'hui.

Le premier ministre n'aura pas la tâche aisée. On peut, certes, investir d'un commandement mais non pas conférer une autorité. L'autorité — en politique comme ailleurs — ne s'attribue pas : elle n'existe que pour autant que les autres veulent bien vous la reconnaître. On en a vu les limites lors de la malheureuse désignation de M. Michel d'Ornano. Choisir le meilleur pour gagner et non pour faire plaisir sera son rude lot. Et ce ne sont pas de quelconques sondages qui pourront l'aider. L'utilisation de techniques originales éprouvées et fiables seront nécessaires.

3) Rajeunir le personnel politique et obtenir l'engagement de « notables » dynamiques et notamment des chefs d'entreprise ;

4) Préparer soigneusement les candidats, et ce n'est pas une question d'argent. Le marketing politique a besoin de moyens, assurément, mais il permet des économies substantielles, puisqu'il vise à optimiser les coûts et améliorer le rapport coût-résultat. Plus on s'y prend tôt, moins cela coûte cher ;

5) Lancer une campagne permettant une meilleure participation électorale lors des consultations.

Une théorie que j'ai utilisée avec succès d'après les travaux d'Yves Cramailh montre qu'on peut sélectionner les citoyens que l'on va inciter à participer et que cette participation différentielle peut souvent faire le succès ou l'échec.

On a vu aux dernières municipales des cas où la majorité aurait pu être reconduite sans problème. Elle fut battue, car une campagne tapageuse avait mobilisé non seulement l'opposition de la classe politique mais aussi les opposants qui n'auraient pas voté. La gauche aussi a ses abstentionnistes. Les réveiller sans convaincre les siens d'agir, cela s'est vu le 20 mars ;

6) Ne pas s'en tenir aux thèmes primaires, mais segmenter soigneusement la communication comme le fait la gauche. L'opération « écologie » entre autres a été un joli succès pour elle ;

7) On est ce qu'on est. Il faut respecter les citoyens, et ils le rendront. Aujourd'hui, en France, on est de gauche ou de droite. Même si on peut vouloir battre la gauche (ou la droite) sans vouloir lui « casser la figure ». Il est mauvais, sur le plan électoral, pour un homme de droite de vouloir passer pour un homme de gauche, il perd les voix de droite et ne gagne celles de gauche que par des réformes sérieuses qui améliorent véritablement la vie des défavorisés. C'est dans la voie de ces améliorations concrètes qu'il faut donc se lancer ;

8) Il faut définir une ligne stratégique ferme et s'y tenir ;

9) En politique, il faut, quand c'est nécessaire, surprendre ses adversaires mais pas ses amis. Encore faut-il savoir résister au plaisir d'étonner. Ce plaisir d'étonner coûterait au président de la République sa majorité.

FIN

(*) Conseil en marketing.

CORRESPONDANCE

La stratégie du président de la République

M. Raymond Offroy, député (R.P.R.) de Seine-Maritime, nous écrit :

La chance qu'a la majorité actuelle de pouvoir, aux prochaines législatives, endiguer la poussée de la gauche me paraît dépendre, pour une large part, de la question de savoir si le président de la République acceptera, au vu des résultats des municipales, de modifier sa stratégie politique.

Jusqu'à présent, M. Giscard d'Estaing a déclaré qu'il resterait à l'Elysée en cas de victoire de l'union de la gauche. Comme il a indiqué d'autre part qu'il ferait savoir aux Français, le moment venu, quel était le bon choix, j'ai la conviction qu'il arriverait, en cette hypothèse, à l'élu de 1974, la même mésaventure qu'à Alexandre Millerand, en 1924 après le discours d'Evreux ; le président de l'époque avait alors incité les Français à voter contre le cartel des gauches ; victorieux, Edouard Herriot et ses amis eurent pour premier soin de demander et d'obtenir la démission du président de la République.

Et c'est ici qu'apparaît l'immense danger de la stratégie présidentielle. De même qu'en 1969, j'avais entendu un certain nombre de mes électeurs — ceux qui précisément constituent la charnière qui fait et défait les majorités — me répéter : « *On peut sans risque voter contre de Gaulle ; s'il s'en va, Pompidou le remplacera et l'ordre républicain sera sauvegardé.* » Je les entends aujourd'hui me dire : « *On peut sans danger voter Mitterrand, même s'il l'emporte, Giscard restera et il évitera le pire.* »

Si M. Giscard d'Estaing déclare qu'en cas de victoire du programme commun, il s'en ira, ces mêmes Français moyens hésiteront à se lancer sans filet dans l'aventure socialo - communiste. Si le président persiste dans sa stratégie actuelle, il donnera aux candidats de la gauche unie les 2 ou 3 % qui leur manquent encore pour rentrer en vainqueurs à la prochaine Assemblée nationale.

POLITIQUE

L'INSTALLATION

NANTES : un maire sous surveillance

De notre envoyé spécial

Nantes. — L'arrivée d'un maire socialiste à l'hôtel de ville de Nantes ne s'est pas accompagnée d'un ample mouvement populaire comparable à ceux qui se sont produits dans d'autres villes de l'Ouest. Ce n'est pas seulement l'étroitesse du score final (619 voix d'avance pour l'union de la gauche) qui justifie une telle impression, encore que ce succès à l'arraché soit bien à l'image des incertitudes de la bataille. Le fait est que, ni avant ni après l'élection, ne s'est manifesté cet élan d'enthousiasme qui, ailleurs, a porté les listes de la gauche, et plus particulièrement le P. S.

Les résultats du premier tour d'abord n'avaient pas été très encourageants : avec 44,07 % des suffrages, la gauche était en recul par rapport au deuxième tour des élections présidentielles de 1974 (48,02 % pour M. Mitterrand), mais aussi par rapport à celui des cantonales de 1976 (environ 49 %). Ce chiffre confirmait ce que la campagne, assez peu passionnée, avait révélé : dans l'électorat de gauche, le cœur, décidément, n'y était pas. Le 20 mars, cependant, l'effet de la poussée nationale du P.S., la « contagion » des cités voisines conquises dès le 13 mars, et surtout le renfort apporté par les nombreux abstentionnistes du premier tour, auxquels s'étaient joints quelques-uns des « jobertistes » qui s'étaient comptés sur le nom de M. Sourdille, permettaient à la gauche de franchir la barre des 50 % et à M. Alain Chenard de s'asseoir dans le fauteuil de M. André Morice. L'avertissement n'en était pas moins clair : le nouveau maire ne bénéficiait pas de la confiance totale de ses propres amis. Ainsi, depuis le 20 mars, M. Chenard se trouve-t-il, en quelque sorte, placé sous surveillance.

Ce n'est pas la personnalité du successeur de M. Morice qui est mise en cause, mais plutôt le courant politique dont il est l'héritier. Au sein du parti socialiste, M. Chenard incarne en effet, en dépit de son âge (il n'a que quarante ans), le legs de la vieille S.F.I.O., laïque, voire « laïcarde », et violemment anticommuniste. Secrétaire de la section de Nantes sous le règne de M. André Routier-Preuvost, premier adjoint de la municipalité sortante, il a été associé à la politique de « troisième force » qu'ont menée les responsables locaux du parti socialiste en faisant équipe, depuis 1965, avec M. André Morice. Certes M. Chenard a rompu avec le maire sortant, il a même été le seul des conseillers municipaux socialistes à se plier aux injonctions de son parti, ce qui lui a valu d'être choisi pour tête de liste. Il n'en a pas moins été solidaire pendant dix ans de l'action du conseil sortant, dont il a voté tous les budgets, à l'exception du dernier. « *Nous étions très gênés pour faire campagne contre la gestion de M. Morice* », explique un dirigeant local du P.S.

M. Chenard est donc peu représentatif du nouveau parti socialiste qui, dans les régions de l'Ouest tout particulièrement, a dû sa renaissance à l'apport de chrétiens progressistes souvent proches du CERES ou du syndicalisme C.F.D.T. Ses anciens amis, aujourd'hui exclus du P.S., l'ont mis en garde : « *Tu seras chassé par tous ces calotins.* » C'est contre un de ces « chrétiens marxistes », M. Guy Goureaux, conseiller général, que M. Chenard a été désigné comme tête de liste par la fédération. Le CERES, pour sa part, a refusé les quatre sièges qui lui étaient proposés et qu'il a jugé insuffisants. Il entend veiller à ce que le « *parti de la mairie* » ne s'éloigne pas du « *parti des militants* ».

Un mauvais amalgame

L'influence des socialistes qui, sous l'autorité de M. Routier-Preuvost, ont refusé de rompre avec M. Morice et, exclus du P.S., ont rallié les rangs de la Fédération des socialistes démocrates de M. Eric Hintermann, avait évidemment contribué à freiner le développement du parti de M. Mitterrand. M. Routier-Preuvost estime que ses amis et lui-même sont responsables du relatif tassement des voix de la gauche au premier tour. Leur défaite n'en porte pas moins un coup sérieux au socialisme « hors programme commun », même si M. Routier-Preuvost, qui se dit toujours fidèle au socialisme, croit au prochain éclatement du P.S. L'échec de M. Morice, selon lui, est dû, certes, à l'usure du pouvoir, mais surtout au mauvais amalgame réalisé entre l'ancienne majorité et la nouvelle.

L'ancienne majorité réunissait autour de M. Morice la vieille droite non gaulliste qui se reconnaissait dans le C.N.I.P., le « centre gauche » anticlérical et anticommuniste, liée notamment à la tradition anarcho-syndicaliste de Force ouvrière, enfin, depuis 1971, le dernier avatar de la démocratie chrétienne. La nouvelle majorité, « gaullo-giscardienne », ne s'est pas laissé séduire. Une fraction de son électorat semble s'être portée sur la liste de M. Sourdille, où figurait d'ailleurs M. Pestel, suppléant de M. Alexandre Bolo, député R.P.R. et ancien président des clubs Perspectives et Réalités.

Avec 12,16 % des voix, M. Philippe Sourdille, un jeune ophtalmologiste qui représente à Nantes le Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert, a fait une « performance » inattendue. Celle-ci montre que certains électeurs, plus nombreux qu'on ne le pensait, n'étaient satisfaits d'aucune des deux listes en présence. Le charme personnel de M. Sourdille aidant, sa liste a servi au premier tour de refuge à ces mécontents.

Depuis le succès de la gauche, M. Sourdille s'entend reprocher d'avoir, en refusant d'appeler à voter pour M. Morice, permis l'entrée des communistes à la mairie. Dans les jours qui ont suivi le scrutin, il a même reçu des lettres anonymes et des coups de téléphone nocturnes. M. Routier-Preuvost estime que cet « *idéaliste utopique et naïf* » a « *détruit sciemment* » la municipalité sortante, comme M. Jobert s'emploie à Paris à « *démolir la majorité* ».

La majorité, de toute façon, va régler ses comptes. Il lui faudra s'organiser pour tenter de sauver ses trois sièges de député — dont l'un sera brigué par M. Chenard, actuellement suppléant de M. Chauvel, l'un des exclus du P.S. Comme la gauche, elle a besoin de remettre de l'ordre dans ses rangs. Sa défaite de mars 1977 ne facilitera pas sa tâche.

THOMAS FERENCZI.

PONTARLIER : subtil panachage

De notre envoyé spécial

Pontarlier. — La salle des portraits de l'hôtel de ville de Pontarlier était trop petite, vendredi soir 25 mars, pour accueillir les supporters du nouveau maire socialiste, M. Denis Blondeau. On avait rarement vu cela dans la capitale du haut Doubs.

Présent parmi ses cinq colistiers, M. Edgar Faure tirait calmement sur sa pipe en attendant qu'on en ait fini avec l'élection des quatre adjoints. Puis il sortit par-derrière...

M. Edgar Faure est beau joueur. Mais il avait tout de même été un peu surpris quand une partie *de la population* de sa bonne ville de Pontarlier l'avait accueilli en scandant : « *Edgar à la gare !* » C'était au soir du 20 mars. « *J'ai accepté ma défaite avec dignité. Acceptez avec dignité votre victoire* », lança, un peu interloqué, le *président de l'Assemblée nationale.*

Pourtant, le député de la troisième circonscription du Doubs croyait en son succès. Confiant, il n'avait organisé aucun meeting entre les deux tours alors que le débat contradictoire qui avait eu lieu avant le premier scrutin avait tourné à son désavantage. Les Pontissaliens racontent même que tout était prêt pour fêter sa réélection à la tête de la municipalité.

Au soir du dimanche 13 mars, cependant, tout était clair. La présence de quatre listes, et notamment de l'une d'elles, qualifiée d'« *apolitique* » et conduite par un ancien *militant d'extrême droite, M. Thiebaud* (R.I.), avait provoqué le ballottage.

Mais, au deuxième tour, que s'est-il passé ? Plusieurs facteurs ont joué. Les Pontissaliens ont voulu donner un coup de semonce au « maire fantôme » qu'était M. Edgar Faure en favorisant l'entrée au conseil municipal d'une opposition. La mairie était qualifiée de « forteresse ». Il n'y avait pas de véritable concertation. Les élus avaient trop souvent le sentiment de leur inutilité au sein du conseil. Même des employés municipaux ont fait campagne contre une équipe sortante composée de personnes trop âgées et de petits notables locaux. A cela s'ajoute la politisation.

Au deuxième tour, la gauche a recueilli, outre les voix qui s'étaient portées une semaine aparavant sur la liste du GAM (Groupe d'action municipale), une bonne partie de celles de M. Thiebaud.

« *Pontarlier a retrouvé son vrai visage* », déclare M. Michel Malfroy, candidat de la liste de gauche, qui a, personnellement, obtenu le plus grand nombre de suffrages. « *Le conseil municipal est aujourd'hui le reflet de la population laborieuse* », ajoute M. Denis Blondeau, le nouveau maire, un ingénieur âgé de vingt-huit ans, qui a adhéré au parti socialiste il y a trois ans.

Les Pontissaliens se demandent encore comment ils ont pu infliger *un tel camouflet à celui qui,* comme le déclare un commerçant indigné : « *faisait le maximum pour rendre service* ». Au lendemain du scrutin, ceux qui avaient voulu seulement « *faire un peu peur* » à M. Edgar Faure osaient à peine avouer le subtil panachage par lequel ils l'avaient fait rétrograder de la première à la vingt-quatrième place.

Quant au président de l'Assemblée nationale, il affirme ne pas être trop déçu. « *J'aurais été peiné si j'avais été battu, mais je suis élu* », dit-il. Pourtant, il assistera dorénavant aux réunions du conseil municipal en tant que simple conseiller. S'il y assiste...

MICHEL BOLE-RICHARD.

HYÈRES : la fête de la gauche

De notre correspondant

Toulon. — Samedi 26 mars, c'était la fête de la gauche. *M. Jean-Jacques Perron* et ses trente colistiers, tous socialistes ou apparentés, faisaient officiellement leur entrée à l'hôtel de ville. La cérémonie était fixée à 15 heures, mais, bien avant, la foule était là.

La troisième cité varoise — plus de quarante mille habitants — s'était forgée une réputation de ville modérée. Elle avait, disait-on, un électorat semblable à celui de Neuilly. Aussi, grande fut la surprise quand, à la faveur d'un scandale financier, Hyères se donna, en 1968, une municipalité digne de Saint-Denis. M. Jean-Jacques Perron en était le premier adjoint. Le maire était M. Georges Caton, un directeur d'école communiste.

Expérience éphémère. En 1971, M. Mario Bénard, député U.D.R., enlevait la mairie. Beaucoup étaient alors persuadés qu'il entamait un long règne. Brisé six ans plus tard. A un parlementaire assez peu présent dans la ville qu'il gérait — « *M. Bénard*, disaient ses adversaires, *est le maire du week-end* » — les Hyérois ont préféré un fils du pays : M. Perron, quarante-deux ans, médecin, diplômé de la faculté de Montpellier, *marié*, père de deux enfants. Venu au parti socialiste en 1968, ancien membre de la Convention des institutions républicaines (le parti de M. Mitterrand). M. Perron dut jouer pendant six ans un rôle d'unificateur *à la tête d'un parti qui, localement*, était à reconstruire.

Le doyen d'âge de la nouvelle équipe municipale, M. Marcel Galléano, siégeait au comité fédéral des Jeunesses socialistes en 1936 quand M. Léopold Jaubert, tête de liste du Front populaire, avait gagné les élections municipales. Sans doute ce militant, qui compte cinquante ans de parti, rapprocha-t-il samedi les deux dates. La foule, en tout cas, y pensait. Elle scanda longuement le nom du nouveau maire.

Le premier adjoint, M. René Rocheblave, est un magistrat retraité. Après avoir longtemps présidé le tribunal d'instance, il enseigne aujourd'hui le droit au centre universitaire de Toulon.

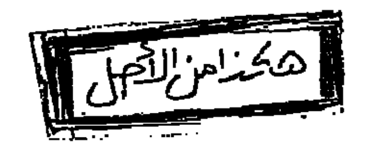
La municipalité aura un adjoint à la culture. Il sera désigné le 14 avril et on sait déjà que le romancier Maurice Périsset, qui préside les Rencontres internationales du jeune cinéma, recevra *cette délégation.*

M. Perron entend aussi multiplier les commissions extra-municipales, y faire entrer des représentants du P.C. et associer ainsi la seconde formation de la gauche à la gestion municipale. Déjà un pêcheur communiste des Salins, M. René Pallanca, a accepté d'être adjoint spécial pour cette section de la commune. Ainsi que la loi le prévoit, il a reçu une délégation qui lui donne une voix consultative. Mais il ne peut, bien évidemment, siéger au conseil municipal.

M. Bénard (R.P.R.) favorable à des élections anticipées

En installant son successeur, M. Mario Bénard a fait une déclaration qui a été saluée par de longs applaudissements. Le député de la deuxième circonscription du Var a, en effet, déclaré : « *Ainsi que je l'ai indiqué au soir du deuxième tour des élections, je persiste à penser que les deux derniers grands scrutins nationaux, les élections cantonales en 1976 et les élections municipales ces jours-ci, autorisent à se demander si la majorité parlementaire actuelle est encore l'expression de l'opinion politique de la majorité des Français. Dès lors, j'estime qu'il serait plus sage, plus honnête et plus efficace de poser loyalement et clairement la question aux Français eux-mêmes en procédant dès maintenant à la dissolution de l'Assemblée nationale.*

» *Bien entendu, je suis et je demeurerai fidèle à la majorité à laquelle j'appartiens. C'est avec elle et pour elle que je continuerai à lutter. J'ajoute qu'il ne me paraîtrait pas convenable de modifier le mode de scrutin à l'occasion des prochaines élections municipales, quelle qu'en soit la date, car on ne renie pas à la dernière minute un système auquel on a cru pendant dix-neuf ans. En revanche, il me semble que, quelle que soit la nouvelle majorité parlementaire, son devoir sera de se pencher sur ce problème dont nos concitoyens sentent bien qu'il concerne directement la stabilité de nos institutions et la paix civile.* » — C. G.



DES NOUVEAUX CONSEILS MUNICIPAUX

TOULOUSE : les élus face à la situation de la SNIAS

De notre correspondant régional

Toulouse. — La réélection de M. Pierre Baudis, député apparenté aux républicains indépendants, maire sortant, ne faisait aucun doute : elle a été acquise lundi après-midi 28 mars au cours de la première réunion du conseil municipal par 28 voix contre 19 au candidat socialiste et 2 bulletins blancs. Or la majorité municipale comprend 30 conseillers qui se répartissaient ainsi : 8 R.P.R., 7 R.I. ou apparentés, 1 Front national, 1 jobertiste (Mouvement des démocrates) et 13 sans-étiquette. Si M. Baudis n'a pas voté pour lui-même, il reste qu'une autre voix lui a fait défaut.

La gauche s'est abstenue dans la désignation des adjoints. Ses élus sont allés au-devant de manifestants, cadres, techniciens et ouvriers de la SNIAS, rassemblés devant la mairie autour d'une maquette de Concorde. Le maire, entouré des conseillers de sa majorité, et notamment de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a ensuite reçu les représentants des cinq syndicats : la C.G.T., la C.F.D.T., la C.F.T.C., F.O., la C.G.C.

Deux nouveaux élus, M. José Guerrero, communiste, et M. Julien Andrès, socialiste, tous deux techniciens de la SNIAS, ont alors vivement critiqué la politique gouvernementale, reprochant notamment à M. Marcel Cavaillé de vouloir équiper Air France avec des avions américains. Un ingénieur de la SNIAS élu sur la liste Baudis, M. Lucien Brun, a formulé des reproches vigoureux mais plus nuancés en ce qui concerne les responsabilités.

LÉO PALACIO.

● *Le Club d'informations démocratiques et socialistes*, animé par le professeur Julien Guelfi, « *applaudit au travail d'Edmond Hervé, élu maire de Rennes, contre l'équipe patronnée par Henri Fréville ; victoire éclatante qu'avait laissé présager l'écrasement d'Henri Fréville par Jean-Michel Boucheron aux cantonales de 1976* ».

Les maires réélus

Dans les villes de plus de trente mille habitants

AJACCIO (Corse-du-Sud). — M. Charles Ornano, bonapartiste.

CARCASSONNE (Aude). — M. Antoine Gayraud, député socialiste.

COMPIEGNE (Oise). — M. Jean Legendre, C.N.I.P., ancien député.

GRENOBLE (Isère). — M. Hubert Dubedout, député (P.S.).

LAVAL (Mayenne). — M. André Pinçon, P.S. Mme Robert Buron, veuve de l'ancien ministre, a été élue premier adjoint.

LILLE (Nord). — M. Pierre Mauroy, député, président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, membre du secrétariat national du parti socialiste.

MARTIGUES (Bouches-du-Rhône). — M. Paul Lombard, P.C.

METZ (Moselle). — M. Jean-Marie Rausch, sénateur (Union centriste).

ORLEANS (Loiret). — M. René Thinat (rad.) réélu vendredi 25 mars au cours d'une séance troublée, mais non interrompue, par une fausse alerte à la bombe.

PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales). — M. Paul Alduy (F.S.D.), député non-inscrit.

RUEIL-MALMAISON (Hauts-de-Seine) — M. Jacques Baumel (R.P.R.), président du conseil général, député.

SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord). — M. Yves Le Foll, député (socialiste).

VENISSIEUX (Rhône). — M. Marcel Houel, député communiste, conseiller général.

[Le conseil municipal de cette commune compait dès 1971 sept socialistes et n'était donc pas exclusivement communiste ainsi que l'indiquait par erreur le commentaire accompagnant les résultats du premier tour (« le Monde » du 15 mars). Le nouveau conseil se compose de 26 P.C., 7 P.S., 3 rad. g. et d'une personnalité choisie par le P.C.]

VICHY (Allier). — M. Jacques Lacarin, R.I.

LES MAIRES ÉLUS

Dans les villes de plus de 30 000 habitants

LE MANS (Sarthe). — M. Robert Jarry, P.C. Il succède à M. Jacques Maury, sénateur Union centriste, dont la liste a été battue.

[Né le 29 décembre 1924 à Conneré (Sarthe), M. Robert Jarry, ancien ouvrier du bâtiment, dirigeait depuis 1946 la fédération départementale du parti communiste. Elu en 1953 conseiller municipal du Mans, M. Jarry est conseiller général depuis 1967 et conseiller régional des Pays de Loire depuis 1976.]

RENNES (Ille-et-Vilaine). — M. Edouard Hervé, P.S. Il succède à M. Henri Fréville, C.D.S., sénateur, qui ne s'était pas représenté.

[Agé de trente-quatre ans, M. Edmond Hervé, professeur à la faculté de droit, est conseiller général depuis mars 1976.]

Dans les villes de moins de trente mille habitants

AILLIERES-BEAUVOIR (Sarthe). — M. Michel d'Aillières, député républicain indépendant.

ARGENTAN (Orne). — M. Vimal du Bouchet (R.I.).

BAYEUX (Calvados). — M. Jean Le Carpentier (R.I.), conseiller régional, conseiller général.

BRIANÇON (Hautes-Alpes). — M. Paul Dijoud (R.I.), secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés, conseiller général.

BRIOUDE (Haute-Loire). — M. Louis Eyraud (P.S.), député, conseiller général.

CHATEAU-CHINON (Nièvre). — M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, président du conseil général, député.

CHAUDES-AIGUES (Cantal). — M. Pierre Raynal, député R.P.R.

CONTIGNE (Maine-et-Loire). — M. Jean Foyer, ancien ministre, député (R.P.R.).

CORTE (Haute-Corse). — M. Michel Pierucci.

DECINES-CHARPIEU (Rhône). — M. Pierre Moutin, P.S., conseiller général.

ECOMMOY (Sarthe). — M. Raymond Dronne, député réformateur, président de la commission de la défense nationale de l'Assemblée nationale.

EMBRUN (Hautes-Alpes). — M. Alexandre Didier, mod. maj.

FALAISE (Calvados). — M. Paul Germain, Mouvement normand, conseiller régional, conseiller général.

FIRMINY (Loire). — M. Théo Vial-Massat (P.C.), ancien député

FOUGERES (Ille-et-Vilaine). — M. Michel Cointat, ancien ministre, député R.P.R.

GAP (Hautes-Alpes). — M. Bernard Givaudan, mod. maj.

HONFLEUR (Calvados). — M. Marcel Liabastre, mod. maj., conseiller régional, conseiller général.

LES ANDELYS (Eure). — M. René Tomasini, R.P.R., ancien secrétaire d'Etat.

LIBOURNE (Gironde). — M. Robert Boulin (R.P.R., ministre chargé des relations avec le Parlement.

MASSIAC (Cantal). — M. Paul Malassagne, sénateur (apparenté R.P.R.).

MAURIAC (Cantal). — M. Augustin Chauvet, président du conseil régional d'Auvergne, député (R.P.R.).

PLAISIR (Yvelines). — M. Jean Mouton (P.S.).

PROVINS (Seine-et-Marne). — M. Alain Peyrefitte, R.P.R., ancien ministre, membre de l'Académie française.

RODEZ (Aveyron). — M. Roland Boscary-Monsservin, sénateur (R.I.).

SAINT-CALAIS (Sarthe). — M. Fernand Poignant, sénateur (rattaché administrativement au groupe socialiste), président du conseil général.

SAINT-MANDÉ (Val-de-Marne). — M. Jean Bertaud, sénateur R.P.R. M. François Guerard, membre du conseil national du Centre des démocrates sociaux, est premier adjoint.

SEDAN (Ardennes). — M. Gilles Charpentier (P.S.).

SILLE-LE-GUILLAUME (Sarthe). — M. Gérard Chasseguet, député R.P.R.

TROUVILLE. — M. Jean-Charles Médart, mod. maj.

VALS-LES-BAINS (Ardèche). — M. Paul Ribeyre, ancien ministre, président du conseil général Rhône-Alpes, sénateur indépendant.

MEULAN (Yvelines). — Mme Brigitte Gros (rad), sénateur non-inscrit.

AU CONSEIL DE PARIS

LES ATTRIBUTIONS DES ADJOINTS

Certaines des attributions des adjoints au maire de Paris ont été connues lundi matin 28 mars. Elles sont les suivantes :

— Finances : M. de La Malène (R.P.R.),
— Personnel : M. Tiberi (R.P.R.),
— Urbanisme : M. Bourgine (C.N.I.P.),
— Commerce : M. Kaspereit (R.P.R.),
— Sécurité : Mme de Hauteclocque (R.P.R.),
— Circulation : M. Frédéric-Dupont (C.N.I.),
— Environnement : Mme Nebout (rad.),
— Culture : M. Pierre Bas (R.P.R.),
— Vie locale : M. Chérioux (R.P.R.),
— Questure : M. Romani (R.P.R.),
— Services industriels et commerciaux : M. Perrin (C.D.S.),
— Tourisme : M. de Préaumont (R.P.R.),
— Hygiène : M. Lépine (centriste),
— Affaires sociales : M. Lafay (R.P.R.),
— Réforme administrative : M. Elbel (C.D.S.),
— Voirie : M. Rocher (R.P.R.),
— Enseignement : M. Collet (R.P.R.),
— Assistance publique : M. Marcus (R.P.R.).

M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, seul adjoint au maire Républicain indépendant, n'a pas encore reçu d'attributions. M. Marcus est le premier des neuf adjoints supplémentaires que le maire peut désigner au-delà des dix-huit adjoints de droit. Le second sera M. Michel Junot (C.N.I.P.).

M. Jacques Chirac a également prévu de créer des postes de « *conseillers délégués* » : celui des relations extérieures serait confié à M. Couve de Murville (*le Monde* du 25 mars), celui de la santé à M. Florian Delbarre (R.P.R.), président de l'université Paris-V. L'arrêté fixant définitivement les attributions des adjoints et des conseillers délégués devrait être pris le lundi 4 avril prochain.

LE BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil de Paris a siégé lundi matin 28 mars en tant que conseil général du département. Le projet de règlement intérieur proposé par la commission du règlement a été adopté, mais il devra être complété ultérieurement. Les conseillers de la gauche ont voté contre : ils souhaitaient que les membres de la commission départementale soient élus à la représentation proportionnelle et non au scrutin de liste, comme le prévoit l'article 6 du nouveau règlement. Selon M. Meillat, conseiller communiste, la charge qu'a cette commission de contrôle de l'« exécutif » (c'est-à-dire du préfet de Paris) justifiait une représentation équitable de l'opposition. En revanche, selon M. Chirac, la commission départementale n'exerce aucune surveillance : elle doit seulement assurer la permanence de la présence des élus. Par analogie avec les départements de la petite ceinture, le maire a proposé que l'opposition se voit attribuer deux sièges : MM. Meillat (P.C.) et *Moulinet* (P.S.) *représenteront* l'opposition. Les autres membres de la commission départementale sont MM. Lebel (R.P.R.), Long (R.I.), M. Mithouard (centriste), Planchet et de Saevsky (R.P.R.).

De même, la majorité s'est prononcée contre la désignation des membres du bureau du conseil général à la représentation proportionnelle comme le demandaient les élus socialistes et radicaux de gauche. Les communistes, en revanche, estiment ne pas devoir partager les responsabilités, le bureau étant à leurs yeux une émanation de la majorité. Les cinq vice-présidents appartiennent donc tous à la majorité. Ce sont : Mme Marchal (C.D.S.) et MM. Romanetti (C.N.P.), Debrion (R.P.R.), Assouad (cent.) et Casso (R.P.R.).

PRÉCISIONS ET MISES AU POINT

ORLEANS (Loiret). — M. Roger Fajardie, membre du secrétariat du P.S., estime que le commentaire publié dans *le Monde* du 29 mars sur une lettre de Michel de la Fournière appelle de sa part les deux observations suivantes :

« *Premièrement, si M. Thinat était une personnalité d'opposition en 1971 à la tête d'une municipalité à participation socialiste, il s'est depuis rallié à la majorité actuelle, et les représentants du parti socialiste se sont séparés de lui et ont démissionné de leurs postes d'adjoints.*

» *Deuxièmement, la candidature de Michel de la Fournière, décidée par les sections socialistes d'Orléans, a reçu l'approbation unanime des organismes responsables du parti socialiste. Aucune réserve quant à cette candidature et à la campagne menée à Orléans n'a été émise ni dans mon rapport ni au sein du comité directeur.* »

SAINT-ETIENNE (Loire). — Mme Charbonnier, élue sur la liste d'union de la gauche, nous indique que le nouveau conseil municipal comprend non pas 22 P.C. (*le Monde* du 22 mars), mais 21. Elle nous précise qu'elle a été présentée par le P.C. mais qu'elle n'adhère pas à ce parti. La composition du conseil municipal est donc de 21 P.C., 15 P.S., 5 radicaux de gauche, 3 P.S.U. et 1 apparenté P.C.

VILLEURBANNE (Rhône). — M. Rolland Massard, qui a donné sa démission du P.S. (et donc du comité directeur de cette formation) nous précise que, contrairement à ce que nous avions indiqué dans *le Monde* du 24 mars, il n'a pas soutenu la liste conduite par le P.C.F. Il justifie notamment son départ du P.S. en écrivant : « *Le compromis passé entre Charles Hernu et Villeurbanne 2000 conduit par Chiado* [exclu en 1967 de la S.F.I.O. avec M. Gagnaire, ancien maire de la ville, député réformateur] *mettant en cause les principes essentiels défendus au congrès d'Epinay, sauf si je les reniais, il ne me restait qu'à démissionner (...). Le problème de Villeurbanne n'est qu'un des aspects de la politique menée actuellement par le premier secrétaire du P.S. (...) Peut-on promettre aux Français de leur rendre le pouvoir alors que, par ailleurs, on n'est pas en mesure d'assumer la démocratie interne de son propre parti sinon en prenant des mesures de remise en ordre, d'élimination...* »

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Haute-Normandie

Le blocus des pêcheurs « coûte » chaque jour un million de francs au port du Havre

De notre correspondant

Le Havre. — *La situation n'a pas évolué au Havre, où le port est bloqué depuis le lundi matin 28 mars par une cinquantaine de bateaux de pêche ancrés dans l'avant-port. Les marins-pêcheurs veulent obtenir l'arrêt des déversements de produits chimiques dans l'estuaire de la Seine. Ils devaient rencontrer, ce mardi 29 mars en fin de matinée, le préfet de Haute-Normandie, M. Claude Bottel.*

Les conséquences de ce blocus sont particulièrement graves pour le port du Havre, qui est quasiment paralysé : sur une trentaine de navires attendus lundi, quatre ont pu franchir les digues, avant la mise en place des barrages. Les passagers qui devaient emprunter les car-ferries, ont été conduits à Dieppe où ils pourront traverser la Manche. D'autre part, quatre navires attendus au Havre ont été déroutés sur d'autres ports. Les marins-pêcheurs ont toutefois décidé de laisser passer, mardi matin, un car-ferry irlandais quittant la France avec trois cents enfants à bord.

Lundi, en fin de matinée, l'entrevue entre les représentants des pêcheurs et le directeur de l'exploitation du port n'avait rien apporté de positif. Un procès-verbal a été dressé à l'encontre de chacun des pêcheurs pour « *occupation illicite des entrées du port* », et il a été annoncé qu'une action serait engagé devant le tribunal administratif. De plus, le directeur du port autonome du Havre a insisté sur le *lourd préjudice subi par le port*, qui peut se chiffrer à près de 1 million de francs par jour.

Les représentants des pêcheurs ont fait savoir, de leur côté, qu'ils déploraient également cette situation : « *Nous n'avons rien à reprocher au port autonome que nous bloquons uniquement pour des raisons techniques. De plus nous souhaitons que cette action, par son côté très spectaculaire, connaisse un retentissement beaucoup plus grand.* »

Les pêcheurs de Ouistreham devaient gagner Le Havre, ce mardi 29 mars, pour participer, au mouvement, malgré le froid intense et la neige tombée dans la nuit. Combien de temps les travailleurs de la mer tiendront-ils ?

PATRICK PESLIER.

« Proche du seuil d'alarme »

La pollution de l'estuaire de la Seine a atteint un niveau « qui exige une surveillance attentive », *mais qui reste en deça du* « seuil d'alarme ». *Ce bilan de santé du plus sale des cinq grands estuaires français, dressé lundi 28 mars à Paris par M. Jean-François Saglio, directeur de la prévention des pollutions et des nuisances au ministère de la qualité de la vie, est l'une des premières constatations fournies par le réseau national d'observation de la qualité du milieu marin. En activité depuis 1974, ce service a concentré ses premiers efforts sur les sites les plus suspects : baie de Seine, estuaire de la Loire et de la Gironde, golfe de Fos, rades de Brest et de Villefranche.*

Déversoir d'une région très peuplée (dix-sept millions d'habitants), hautement industrialisée et intensément exploitée par l'agriculture, l'estuaire de la Seine est « de loin le plus chargé » en engrais et pesticides.

La baie de la Seine est aussi en tête des estuaires étudiés pour la pollution par les métaux lourds : zinc, cadmium, plomb, mercure. Mais elle est suivie de près par la Gironde qui présente un taux élevé de plomb, dont l'origine est mal connue.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Après les attaques des armateurs : à Marseille comme dans un moulin...

De notre correspondant régional

Il y a une semaine, M. Philippe Poirier d'Orsay, encore délégué général du comité central des armateurs de France, dénonçait dans une lettre la situation du port de Marseille, où se produisent « *dans une conspiration du silence voies de fait, vols et déprédations* ». Ses propos furent mal accueillis non seulement par les dockers mais par les milieux économiques de la métropole provençale. Guy Porte analyse les insuffisances dans le système actuel de surveillance à l'intérieur de l'enceinte portuaire.

Marseille — « *On entre et on sort dans ce port comme dans un moulin. Comment voulez-vous qu'il n'y ait pas de vols ?* », entend-on couramment affirmer à Marseille. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la circulation à l'intérieur du port autonome est peu réglementée malgré les panneaux qui figurent aux entrées. Les automobilistes n'hésitent pas ainsi à pénétrer dans l'enceinte portuaire à l'une de ses entrées nord pour ressortir tranquillement à la Joliette, au sud, en ayant évité tous les feux rouges des voies de circulation extérieures...

La zone portuaire de Marseille offre la particularité d'être entièrement entourée de grilles, ce qui la rend relativement facile à garder. Il suffit de placer aux portes d'accès, dont deux seulement sont ouvertes vingt-quatre heures sur vingt-quatre, des surveillants habilités à contrôler tout ce qui entre ou sort du port. Jusqu'en 1967, cette mission a été remplie efficacement par des gardiens de C.R.S., puis par la police urbaine, aux côtés des agents des douanes. La présence de ces derniers était primordiale, car eux seuls disposent du droit permanent de fouille des véhicules et sont à même de vérifier de manière infaillible les documents d'accompagnement des marchandises.

On manquait d'effectifs, le système coûtait trop cher. On le supprima, et la charge de la surveillance en incomba aux acconiers du port, qui créèrent en novembre 1967 la Société auxiliaire de manutention (SAM), dont les effectifs sont aujourd'hui de cent quatre-vingt-trois personnes. Mais la rigueur avec laquelle les agents de la SAM en vinrent à exercer leur surveillance, en s'autorisant notamment à ouvrir les coffres des voitures, leur valut l'hostilité des travailleurs du port qui dégénéra en un affrontement nécessitant l'intervention de la police au début de décembre 1975. La SAM, dirigée par un ancien colonel de la légion, avait établi d'autre part un fichier concernant vingt-six mille usagers du port et onze mille véhicules. Les élus communistes intervinrent auprès du préfet, en s'indignant que « *le pouvoir laisse se développer une police parallèle et privée, œuvrant dans l'ombre* », et en dénonçant « *une violation flagrante des libertés individuelles* ». Les agents de la SAM déclenchèrent eux-mêmes une grève générale qui se prolongea trois semaines pour protester contre « *les entraves à leur profession et à leur propre sécurité* ». En fouillant les véhicules, ils s'étaient mis cependant dans l'illégalité : ainsi le reconnut le ministre de l'économie et des finances en réponse à une question écrite de M. Paul Cermolace, député communiste des Bouches-du-Rhône.

Les « plantes vertes »

En mars 1976, un arrêté du préfet de police de Marseille mit fin au conflit en restreignant le champ d'intervention de la SAM aux terrains amodiés du port. La direction du Port autonome créa alors un service de sécurité, qui entra en fonction en août 1976 et qui compte actuellement cinquante-cinq agents. Son rôle : informer, contrôler aux entrées les cartes portuaires et les documents relatifs aux marchandises, apporter un premier secours en cas d'accident. En raison de leur position statique et de la couleur de leur uniforme, les vigiles du Port autonome ont été surnommés les « plantes vertes ». On fait entendre par là aussi qu'ils sont surtout décoratifs... Leur surveillance ne s'exerce pas à toutes les portes et n'est pas permanente. Ils ne sont pas d'autre part habilités à faire ouvrir les coffres des voitures.

La lettre alarmiste de M. Poirier d'Orsay n'a pas fait découvrir un problème que l'on connaissait bien localement et dont on ne s'était pas désintéressé. « *Les vols*, écrit *le Provençal*, dans l'enquête qu'il a réalisée après les accusations formulées par le comité d'armateurs, *apparaissent aussi indissociables des activités portuaires que les puces des chiens.* » Sans user d'une image aussi saisissante, le conseil d'administration du Port autonome a noté que les vols se produisent dans le port de Marseille, « *comme d'ailleurs dans tous les autres ports* ». Peut-on parler pour autant, comme le fait M. Poirier d'Orsay, d'un « *pillage des marchandises* » ? Paradoxalement, les dernières statistiques du commissariat portuaire révèlent une diminution du nombre des plaintes pour vol : soixante pour le premier trimestre de cette année, contre soixante-quinze au cours du premier trimestre de 1976. Les services de police ont effectué depuis le 1er janvier vingt-trois arrestations (dix en 1976), dont la dernière en date, le 25 mars, d'un transporteur, ancien repris de justice, et de son chauffeur, titulaire de douze condamnations, impliqués dans une affaire de détournement d'une tonne d'étain.

Du tableau détaillé des vols effectués sur le port au cours des trois derniers mois, ne ressortent que deux ou trois affaires relativement importantes : un vol de quatorze sacs de café de 50 kilos chacun, dans lequel sont compromis un docker et son complice, un garagiste ; un autre de cinquante-six pneumatiques, puis cinq cartons de maroquinerie ici, onze cartons de linge là, huit batteries, etc.

« *La lettre du Comité central des armateurs nous a surpris*, confie le commissaire Albert Garcia, qui dirige le commissariat portuaire du deuxième arrondissement. *Nous pensions que la situation allait en s'améliorant.* »

« *Le mot pillage est exagéré*, déclare pour sa part M. Yves Boissereinq, directeur du port autonome, qui fait remarquer que, depuis la réouverture du canal de Suez, les marchandises qui arrivent au port, en particulier celles provenant du Japon (transistors, appareils photo, magnétophones portatifs, calculatrices de poche, soieries, gadgets divers), *suscitent plus de convoitise que le minerai de fer déchargé à Dunkerque* ».

Le roblème est que, en se renouvellant les etits vols de marchandises de valeur, *ajoutés aux* plus spectaculaires que l'on dit être l'œuvre de « *deux ou trois bandes organisées* », arrivent à représenter des sommes importantes. « *Plusieurs millions de francs lourds par an* », estime M. Boissereinq. C'est ainsi que s'installe un climat malsain, une sorte de laisser-faire généralisé devant les indélicatesses ou les véritables détournements de marchandises, soit par peur des représailles, soit par incrédulité à l'égard de l'action de la police.

Avec une belle harmonie, tous les usagers du Port autonome, les syndicats, le conseil d'administration, réclament d'ailleurs la même chose : le renforcement de la surveillance aux entrées du port par des effectifs de police et de douane. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. des agents des douanes de Marseille et de Provence avaient précisément dénoncé l'an dernier les incidences très préoccupantes de la réduction des effectifs et les risques de recrudescence du trafic de drogue. Sur le seul port de Marseille, il y avait, en 1950, 940 agents affectés à l'ensemble des tâches douanières. Au 1er janvier 1977, l'administration fixait encore les effectifs théoriques nécessaires à 898 personnes, chiffre ramené, au 1er mars, à 592, soit une diminution théorique de 306 agents, touchant surtout le personnel de surveillance générale et d'ECOR (celui qui assure le contrôle du chargement et du déchargement des bateaux). Conséquence : la prise en charge de la marchandise n'est plus que symbolique, et il n'y a plus depuis belle lurette de recensement effectué sous les hangars ou sur les quais. « *Le rôle de la douane n'est pas certes de participer à la lutte contre les vols*, expliquent deux responsables du syndicat des agents des douanes C.G.T., MM. Monier et Paoli. *Mais si elle exerçait pleinement son contrôle, il y en aurait certainement beaucoup moins.* »

Chacun, en définitive, est invité à balayer devant sa porte. Les syndicats des dockers ne dénoncent pas sans raison les « *pratiques douteuses du patronat du port* ». A l'exportation, personne ou presque ne porte plainte. L'intérêt des armateurs comme celui de l'acconier n'est pas de déclarer le vol, car ils s'exposent automatiquement à des pénalités douanières destinées à compenser l'exonération de taxes dont ils ont pu bénéficier. C'est ainsi que, il y a une quinzaine de jours, la douane a constaté que onze caisses d'objets d'aquariums, sur un lot de quatre cent quatre-vingts provenant des Etats-Unis et destiné à *l'Arabie Saoudite*, avaient été remplies de sciure par le transitaire marseillais pour dissimuler des « manquants » et pour que le compte soit bon.

Si la fameuse lettre du C.C.A.F. permettait de clarifier la situation, ce serait déjà une bonne chose...

GUY PORTE.

CATASTROPHES

LA COLLISION DE DEUX BOEING AUX CANARIES : 575 morts au moins, de 68 à 70 survivants

Le pape Paul VI a adressé, lundi 28 mars, un télégramme de condoléances à Mgr Luis Franco Gascon, évêque de Tenerife, après la collision survenue la veille sur l'aéroport de *Santa-Cruz-de-Tenerife (Canaries)* entre deux avions gros porteurs Boeing-747 des compagnies K.L.M. et Panam.

Le bilan de la plus meurtrière catastrophe de l'histoire aéronautique reste encore imprécis. Selon les sources, le nombre des disparus varie entre cinq cent soixante-quinze et cinq cent *soixante-dix-sept*. On dénombrerait soixante-huit ou soixante-dix survivants, dont plusieurs ont été hospitalisés dans un état grave.

Les causes exactes de l'accident n'ont pas encore pu être précisées. Le sous-secrétariat espagnol à l'aviation civile a écarté, dans un communiqué, toute possibilité de sabotage. De son côté, le général Carlos Franco Iribenegarray, ministre espagnol de l'aviation, a affirmé, au cours d'une conférence de presse, que la collision entre les deux appareils, qui s'apprêtaient à décoller, avait été provoquée par une fausse manœuvre du commandant de bord américain, M. Victor Grubbs, celui qui aurait, selon le ministre, quitté trop tôt la bretelle d'accès et engagé son Boeing sur la piste au moment où le pilote de la K.L.M. lançait le quadriréacteur néerlandais.

Les « boites noires » contenant l'enregistrement des conversations entre le pilote et la tour de contrôle *ont été retrouvées dans* les débris des deux appareils. Il faudra attendre que les informations qu'elles contiennent soient analysées avant de se prononcer définitivement sur les responsabilités.

Plusieurs journaux espagnols se demandent si la sécurité aérienne est suffisante en Espagne. « *Un désastre que l'on voyait venir* », titre le quotidien libéral de gauche *Diaro 16*, qui critique le fait que la navigation aérienne civile espagnole est dirigée et contrôlée par des militaires.

L'indemnisation des victimes : peut-être 300 millions de dollars

De notre correspondant

Londres. — La catastrophe de Tenerife entrainera la perte la plus massive que les assureurs de l'aviation civile aient jamais subie. Selon les premières estimations, le montant de l'indemnisation à payer s'élèverait à 150 millions de dollars — au minimum — et pourrait aller jusqu'à 400 millions de dollars. Près de 60 % du total devra être réglé par les assureurs de la City de Londres.

Le problème est relativement simple pour ce qui concerne les appareils. Le Jumbo de la K.L.M. est assuré pour 23 millions de dollars, celui de la Panam, un peu plus ancien, pour 13 millions. La Lloyd's de Londres est directement responsable pour 45 % de ces montants, le reste étant couvert par des assureurs, français, américains et européens. Certains de ces derniers ont cependant réassuré à Londres une partie du risque qu'ils assumaient, ce qui entraînera les sociétés britanniques à payer *finalement* près des deux tiers des compensations. Le paiement de ces indemnités n'entraîne aucune difficulté.

Pour ce qui concerne l'indemnisation des familles, la question majeure est de savoir si l'enquête des experts attribuera la responsabilité de la catastrophe aux pilotes, c'est-à-dire aux compagnies aériennes, ou aux autorités de l'aéroport.

Dans le cas où les contrôleurs du trafic aérien des Canaries seraient *considérés comme responsables* il se pourrait que l'Etat espagnol n'accepte de payer que les indemnisations minimales prévues par les accords internationaux sur l'aviation civile. Il en irait tout autrement si le rôle de la Panam, de K.L.M. ou des deux sociétés, était mis en cause. L'appareil américain transportait une majorité de citoyens de Californie, un Etat dont les tribunaux ont l'habitude d'accorder des indemnités très élevées aux victimes d'accidents dus à la négligence *des entreprises de transport. Les* familles des victimes de Tenerife pourraient donc toucher des sommes dont le total, selon les prévisions les plus « pessimistes » des assureurs, pourrait s'élever à 300 millions dollars.

JEAN WETZ.

A PROPOS DE...

L'ANIMATION ET L'INFORMATION RÉGIONALES

La Picardie à l'école

Y a-t-il un meilleur moyen de faire connaître une région à ses habitants que d'essayer d'éveiller chez les « enfants des écoles » une conscience régionale ? En Picardie, on a répondu à la question.

« Certains élèves n'ont pas encore conscience qu'ils habitent en Picardie », a affirmé M. Poignant, directeur du centre régional de documentation pédagogique d'Amiens en lançant pour l'académie (groupant l'Aisne, l'Oise, la Somme) l'opération « multi-médias », expérience déjà tentées dans d'autres académies.

Une appellation bien compliquée pour les élèves des cours moyens et des classes de sixième auxquels elle s'adresse. On peut lui préférer celle de « Connaissance de la Picardie face à son avenir », qui est le thème retenu. Il s'agit de sensibiliser les enfants aux questions locales et régionales par le biais des moyens d'information que l'on « subit » d'habitude, passivement essentiellement : la radio et la télévision. Les écoliers participeront aux informations et les enseignants se transformeront en producteurs d'émissions télévisées et radiophoniques. Enseignants et enseignés tourneront aussi des films et feront des montages de diapositives.

« Cette démarche a pour but d'ouvrir l'école sur son environnement régional et de familiariser les élèves avec les moyens modernes de communication », a souligné le recteur, M. Raymond Prieur.

La Picardie sera mise en scène pendant l'année scolaire 1977-1978. On prendra soin de ne pas séparer les paysages des hommes qui vivent sur cette terre de cimetières militaires et de gras labours, où l'ouvrier transplanté de la campagne reste un rural dans son comportement. L'abstraction d'hier deviendra la réalité de chaque jour.

Diverses pistes sont déjà tracées : l'urbanisation, la grande culture, l'agriculture familiale. Le nez dans les documents, certes, mais aussi le nez au vent dans les rues où l'on respire l'oxyde de carbone, dans les sillons de la plaine où poussent le blé et la betterave, et, pourquoi pas, le nez dans les étoiles...

Des voies romaines aux autoroutes, des villages aux grandes cités, les écoliers picards appréhenderont leur passé, le présent et essaieront d'imaginer l'avenir. Les Picards, hommes et femmes solides et prudents, rendus méfiants par des siècles d'invasions mais à l'amitié fidèle et un peu bourrue, se retrouveront, par des films et des bandes magnétiques, dans leur univers où, malgré des changements rapides, les coutumes restent vivaces.

MICHEL CURIE.

QUALITÉ DE LA VIE

LA CONTESTATION DES CENTRALES NUCLÉAIRES

● CREYS - MALVILLE : les prêtres interviennent.

Après la déclaration de « *méfiance* » à l'égard du nucléaire publiée par une centaine de prêtres et de pasteurs alsaciens, douze ecclésiastiques de l'Isère et de l'Ain ont fait paraître un communiqué concernant le surgénérateur de Creys-Malville. Ils regrettent « *que les populations n'aient pas été suffisamment informées et soient mises, en un sens, devant le fait accompli* ». Ils souhaitent donc « *que le dossier soit ouvert à nouveau à tous les échelons de la vie publique (communes, départements, régions, Parlement)* ».

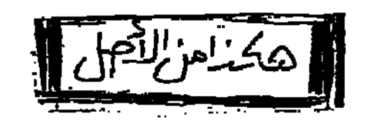
● FESSENHEIM : une déclaration des comités français et allemands.

L'arrêt de la centrale nucléaire française de Fessenheim (Haut-Rhin) a été de nouveau réclamé par les comités de défense de l'environnement allemands et français du Bade-Wurtemberg et d'Alsace, lundi 28 mars, à Fribourg-en-Brisgau (Allemagne fédérale). Dans une déclaration commune, les comités dénoncent les lacunes qu'ils assurent avoir décelées dans les mesures de sécurité prévues par les autorités de la région de Fribourg en cas de catastrophe nucléaire à Fessenheim. Les contestataires se fondent sur un document récemment dérobé dans une administration allemande.

D'autre part, le préfet du Haut-Rhin, M. Gabriel Gilly, a déposé une plainte contre X... après une fausse alerte nucléaire déclenchée dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 mars dans trois villages proches de la centrale nucléaire de Fessenheim. Dans un communiqué, le préfet « *en appelle à l'opinion publique pour condamner sévèrement* » les auteurs de cette fausse alerte et relève « *leur mépris total des populations* ». — *(A.F.P.)*

Pêche

● *Accrochage à Bruxelles.* — La Grande-Bretagne a refusé, samedi 26 et dimanche 27 mars, à Bruxelles, de signer, avec ses partenaires de la C.E.E., un accord pour limiter les prises des pêcheurs pendant trois mois afin de protéger les ressources de poisson. — *(A.F.P.)*



RELIGION | AÉRONAUTIQUE

« L'Église catholique en France » sur TF 1

Une photographie fidèle mais incomplète

L'émission de Jacques-Olivier Chattard sur l'Eglise catholique en France, « Entre Dieu et les hommes », présentée par TF 1 ce mardi 29 mars à 21 h. 30 vient à point. Occupations d'églises, bagarres sur le parvis, prédicateurs contestés, évêques « progressistes » rappelés à l'ordre par le pape... Que se passe-t-il chez la fille aînée de l'Eglise ? Est-ce la révolution ou une simple crise de croissance ?

« Il est vrai qu'il y a crise, mais elle existait déjà au temps de Jésus-Christ qui, lui, en a provoqué une fameuse ! » *Malgré toute sa bonhomie rouergate, le cardinal François Marty n'arrive toutefois pas à cacher son inquiétude.* « Quelquefois, des prêtres, par un souci missionnaire excessif, sont allés trop loin », *avoue-t-il.*

L'émission nous montre quelques-uns de ces « laissés pour compte ». Ce père de six enfants, l'un des auteurs du livre les Fumées de Satan *— réquisitoire des abus relevés depuis le concile, — qui s'indigne de ce que* « tout ce que j'ai enseigné à mes enfants en matière doctrinale est contredit par l'enseignement religieux qu'ils reçoivent dans leurs écoles catholiques ». *Ce prêtre en soutane qui affirme péremptoirement que* « la place du prêtre est à l'autel ou dans la chaire de la vérité, pas à un meeting syndical ».

On voit aussi quelques exemples de l'autre bord. Un prêtre qui a toujours refusé de porter une croix à sa veste, « car, si on ne voit pas à mon visage que je suis prêtre, ce n'est pas la peine ». *Ou ce prêtre-ouvrier qui travaille sur un chantier depuis vingt-huit ans et qui est membre de la section nationale de la C.G.T.*

L'essentiel de cette « photographie » du catholicisme français, fidèle dans l'ensemble, est consacré cependant aux différentes formes de vie ecclésiale, dans toute leur diversité. On va de Lourdes, qui a reçu quatre millions de pèlerins l'année dernière, à une réunion de catholiques « charismatiques », en passant par un couvent de contemplatives, une célébration liturgique avec jazz et une communauté de moines qui travaillent à mi-temps.

Malheureusement, on ne cherche pas à savoir si les différents courants qui traversent l'Eglise pourront coexister sans faire éclater une unité toujours plus menacée. Car on évite soigneusement de donner la parole aux « ultras » : pas plus aux chrétiens marxistes qu'aux disciples de Mgr Lefebvre.

Autre lacune regrettable : on ne souffle mot de ces petits groupes de chrétiens qui se multiplient actuellement en dehors des structures officielles de l'Eglise, tout en se réclamant d'elle. Paroisses « flottantes » ou « extra-territoriales », communes de base et groupes de prière : ce sont ces communautés chrétiennes qui préfigurent sans doute l'Eglise de demain et que Mgr Guy Riobé, évêque d'Orléans, dans son article « L'Eglise est invitée au courage » (le Monde *du 16 février), qualifiait de* « signes d'espérance parce qu'elles retrouvent la sève évangélique des premiers temps de l'Eglise ».

Cinq de ces communautés se sont rencontrées pour essayer de définir leur place dans l'Eglise et revendiquer un statut propre. A la lecture de l'article de Mgr Riobé, elles ont rédigé et signé en commun le texte suivant.

ALAIN WOODROW.

Pour une Église « hors les murs »

Le 16 février dernier, paraissait dans *le Monde* un article insolite. Un évêque parlait, mais non pour affirmer, plutôt pour tenter de comprendre.

Alors que tout un système social, politique, culturel occulte les marginalités, il faut du courage à un évêque pour dire que la marge vaut bien le texte ! Mais, plus encombrants que ceux qui ont quitté l'Eglise sur la pointe des pieds, nous n'acceptons ni d'être marginalisés, ni d'être normalisés.

Ce qui nous pousse à raconter notre histoire, nos histoires, c'est la conviction que d'autres s'y reconnaîtront. Dans cette société où la communication est si difficile, il est urgent de se raconter les uns aux autres.

Chaque fois l'histoire est différente, mais les étapes sont les mêmes :

● *1re étape.* — Des chrétiens ne trouvent plus dans les formes de la paroisse traditionnelle le lieu de liberté et de « convivialité » où prendre la parole et exprimer, critiquer, renouveler leur foi, leurs engagements, leur vie quotidienne. Trop de contraintes cléricales, d'appareils, de pesanteurs sociologiques, de cloisonnements, de timidités, de tabous. Alors ils redécouvrent la liberté de l'Evangile de Jésus, et vivent chaque jour sa charge d'espérance pour le monde dans lequel nous vivons.

Il n'est plus possible de maintenir tel quel le cadre préfabriqué. Pour préserver leur recherche, certains iraient même jusqu'à accepter l'informel et le provisoire.

● *2e étape.* — En général, le groupe éprouve le besoin de se donner un minimum de structures. A mesure que la communauté se prend en charge, voire s'autogère, se posent les problèmes de pouvoir, au-dedans et au-dehors. La hiérarchie s'inquiète, supporte mal qu'une cellule d'Eglise, de forme inconnue, demande à être reconnue. Si rien ne casse, une situation de tension parfois de conflit, s'établit, que le groupe ne cherchera pas à gommer parce qu'elle crée une nouvelle dynamique de relations avec l'évêque.

● *3e étape.* — Nous la vivons actuellement : plusieurs de nos communautés se sont aperçues qu'elles venaient de créer, presque au même moment, chacune pour son compte, un groupe de « liaisons ». Nous commençons à nous rencontrer, nous célébrons ensemble.

Tout se passe comme si, longtemps trop fragiles pour sortir d'elles-mêmes, nos communautés venaient de prendre conscience que leur projet est le même : réinventer une forme d'Eglise où les relations d'échange et de communion priment les relations d'autorité.

Qui sommes-nous ?

● Une communauté monastique draine sur le territoire de sa province, et bien au-delà, des chrétiens à la recherche de l'authenticité. La liberté qui y règne est devenue explosive, c'est bientôt l'expulsion par les moyens juridiques. Qu'attendre désormais d'une Eglise qui les rejette ? Comment rester ensemble, dispersés qu'on est, et sans demeure ? (Boquen.)

● Une équipe de prêtres dessert ou gère une aumônerie d'étudiants et une paroisse sous un clocher. Une communauté de réflexion, parfois de vie, se constitue, dont les formes déconcertent les paroissiens pratiquants. Le groupe où la part étudiante diminue, tandis que viennent voisins ou amis, des chrétiens en recherche, se donne un conseil, un président laïc, quitte son clocher, et va louer une salle proche pour ses rencontres dominicales. Ce faisant, il sort de l'organigramme, et l'autorité, toute sympathique qu'elle soit à l'expérience, lui dénie le droit de marier et de baptiser. (Cité universitaire de Paris.)

● Une chapelle neuve dans une grande gare parisienne rénovée, avec le prêtre responsable, qui a su y créer un espace de liberté, la communauté réapprend ce que peut être l'expérience spirituelle et les multiples façons de découvrir sa foi. Brutalement, le prêtre est déplacé. Ceci oblige la communauté à prendre conscience de sa responsabilité et à redéfinir le projet d'Eglise qui se dessinait là depuis huit ans. (Saint-Bernard-Montparnasse).

● Dans le dix-septième arrondissement, il y a six ans, des parents de lycéens décident, avec l'aumônier du lycée Carnot, de s'organiser avec leurs enfants en communautés de jeunes et d'adultes. Depuis, elles ont essaimé dans d'autres quartiers et décident de se retrouver chaque semaine en partage de vie et tous les mois en intercommunauté, pour s'interroger et célébrer ensemble dans un local hors paroisse. (Intercommunauté du dix-septième.)

● Une paroisse étudiante, par sa vie liturgique, attire de nombreux non-étudiants. Elle prend conscience à travers ses célébrations d'une vocation tout autre que de copier fidèlement la société actuelle. Elle libère la parole, passe à l'autogestion, perd les trois quarts de ses effectifs, et risque de perdre très prochainement le droit de marier et de baptiser, ainsi que les locaux où elle se réunit. (Communauté de la Croix, Antony.)

Toutes ces communautés se reconnaissent les mêmes droits : droit à la différence, droit à la parole, qui n'est plus le monopole du prêtre (on ne part plus du dogme, on le découvre) ; droit pour le groupe de se prendre en charge, de célébrer où il veut, dans la créativité, de participer au choix de ses prêtres. Droit, en somme, de découvrir, de vivre, d'exprimer sa foi.

Ce témoignage est un appel à notre Eglise pour qu'elle cesse de diffuser, par son comportement, un modèle de société assise, donc contraire à l'Evangile, et se reconnaisse enfin une Eglise en marche.

Un appel aussi à tous ceux qui, comme écrivait Guy Riobé, « sont en train de perdre... confiance dans l'aptitude de l'institution ecclésiale à prendre en charge... l'avenir de l'Evangile ».

Pour une Eglise « hors les murs », Eglise de « pierres vives ».

★ Ce texte est signé par : le conseil de la Communion de Boquen, la communauté catholique de la Cité universitaire de Paris, la communauté de Saint-Bernard-Montparnasse, l'intercommunauté du XVIIe, la communauté chrétienne de la Croix-Antony.

★★ Pour toute correspondance, écrire à Liaison-Communautés, M. Maurice Silvye, 15, rue Gazan, 75013 Paris.

Recevant les évêques du nord de la France

PAUL VI RAPPELLE L'IMPORTANCE DE LA PAROISSE TERRITORIALE

Rome (*A.P.*). — En recevant en audience, le 28 mars, les évêques du nord de la France, après ceux du Centre (*le Monde* du 29 mars), Paul VI a notamment traité du problème des communautés de base.

« *La paroisse demeurera le lieu le plus adéquat du rassemblement du peuple de Dieu,* a déclaré le pape. *La très grande majorité des fidèles serait à bon droit déconcertée par la dévaluation et l'abandon d'un signe ecclésial, qui peut et doit retrouver un souffle de jeunesse. Les exemples de ce renouveau sont heureusement très nombreux. Mais vous soulignez en même temps que la paroisse est appelée à se diversifier de plus en plus, à l'intérieur d'elle-même, en petites communautés de réflexion, d'action, de prière, en fonction des milieux souvent très variés qui la composent.* »

Après avoir signalé le danger du « *manque d'enracinement, d'isolement et d'égarements possibles* », encourus par ces communautés, *le pape a conclu :*

« *Le passage de l'unité à la multiplicité du rassemblement chrétien est extrêmement délicat. C'est pourquoi, vous avez l'impérieuse obligation de rappeler souvent à tous vos fidèles et surtout à ceux qui font l'expérience de ces communautés nouvelles qu'ils ont à vérifier sérieusement leur apartenance à l'Eglise selon les critères explicités dans notre exhortation* Evangelii nuntiandi *et ceux que vous avez vous-mêmes précisés dans votre rapport.* »

LE PATRIARCHE DE ROUMANIE EST MORT

Le patriarche Justin Marina, métropolite de Valachie et archevêque de Bucarest, chef de l'Eglise orthodoxe de Roumanie, est décédé, vient d'annoncer l'agence Agerpres.

Défenseur de l'orthodoxie roumaine, autocéphale depuis 1885, contre l'orthodoxie russe, le patriarche Justin s'était rendu au Vatican en mars 1972 pour établir un premier contact avec l'Eglise catholique.

L'orthodoxie roumaine, la deuxième du monde en importance, représente plus de 15 millions de fidèles. Elle comprend trois provinces métropolitaines, avec au total douze évêchés et plusieurs écoles et séminaires.

[Né en 1901, M. Justin Moïsescu, d'abord professeur laïc de théologie, gravit rapidement les échelons de la hiérarchie, devenant archevêque et métropolite de Jassy (Moldavie) en 1947, puis patriarche de Roumanie en 1948. Personnage d'une grande prestance physique, familier des rencontres œcuméniques, il ne cachait pas ses sympathies pour le régime communiste, avec lequel il avait su établir les meilleurs rapports.]

Les syndicats s'élèvent contre l'achat éventuel d'avions américains par Air France pour remplacer les Caravelle

Tandis que les ouvriers de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) à Toulouse ont observé, lundi 28 mars, des arrêts de travail d'une heure, à l'appel de l'ensemble de leurs syndicats, la fédération F.O. de la métallurgie a demandé au secrétaire général de la confédération, M. André Bergeron, d'intervenir auprès du gouvernement pour attirer son attention sur « *les conséquences prévisibles sur l'emploi, dans l'industrie aéronautique, de l'achat d'avions américains par Air France* ». On sait que la compagnie nationale a inscrit dns ses crédits d'équipement l'achat de dix exemplaires « module 100 » en 1977 et de dix autres en 1978. Le « module 100 » représente un avion de cent à cent trente places dans la catégorie des court-moyen-courriers du type Boeing-747 ou DC-9.

Vive irritation des travailleurs

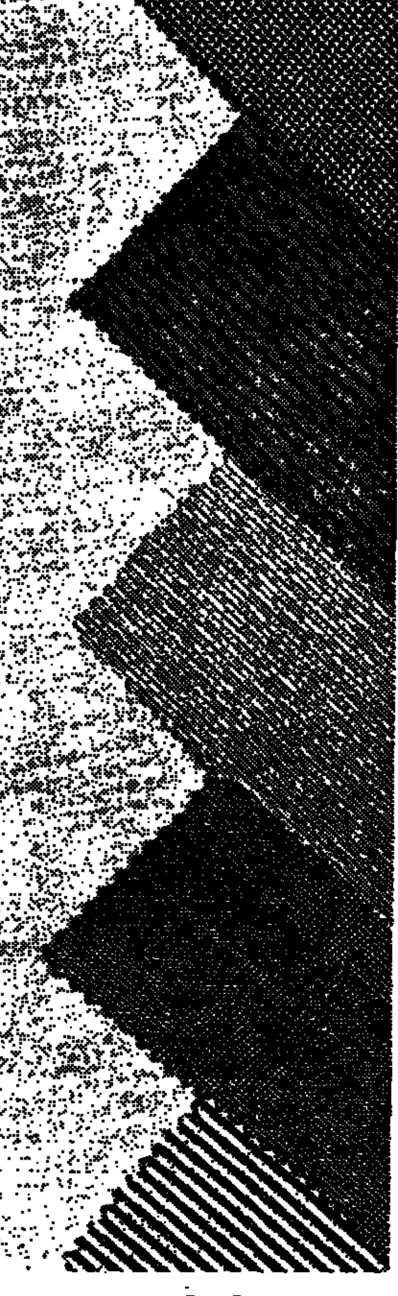
Le gouvernement français doit, en principe, se prononcer incessamment sur l'achat ou sur la location de tels appareils qui remplaceront les biréacteurs Caravelle, anciens et d'un coût d'exploitation élevé

Force ouvrière estime que « *la décision prêtée au gouvernement de donner à Air France l'autorisation d'acheter des Boeing-737 ou des Boeing-727 serait interprétée comme une renonciation définitive de la France à sa tradition de constructeur d'avions de transport court et moyen-courriers. Elle remettrait ainsi en cause l'existence de la division « avions » de la SNIAS, qui emploie quatorze mille personnes. Si l'on tient compte des sous-traitants, c'est plus de vingt mille emplois qui seraient perdus* ».

Force ouvrière observe que l'achat d'avions américains par Air France provoque une vive irritation des travailleurs de l'industrie aéronautique alors qu'un certain nombre d'Airbus sortis d'usine n'ont pas trouvé acquéreur et représentent, par leur immobilisation, un lourd investissement.

Pour son réseau aux Antilles, Air France utilise déjà deux biréacteurs Boeing-737, sans compter sa flotte de moyen-courriers Boeing-727. Le remplacement des Caravelle, en partie, par des Boeing-737 ne créerait pas de diversification de la flotte, une mesure qui, en l'occurrence, entraîne des frais supplémentaires d'exploitation dès lors qu'une compagnie met plusieurs modèles d'avions trop différents en service. De surcroît, Air France considère que l'Airbus à deux cent cinquante places ne satisfait pas son besoin de trafic couvert par des « module 100 » et l'obligerait à réduire le rythme de ses liaisons pour respecter ses accords internationaux.

L'hypothèse avait été avancée de l'achat de DC-9 pour remplacer les Caravelle, en contre-partie d'un accord de coopération industrielle avec *Douglas*. Mais les discussions entre Douglas et Dassault sur la conception d'un nouveau Mercure sont, on le sait, sur le point d'échouer.

JUSTICE

UN SCANDALE ORDINAIRE

C'est une vieille affaire que la mort ressuscite. Car qui se souviendrait des trois détenus des GARI si la mort de M. Guy-Louis Pia, juge d'instruction, n'était venue rappeler, par l'effet d'une notice nécrologique, qu'il en avait la charge.

Les GARI sont les Groupes d'intervention révolutionnaires internationalistes à qui sont imputés l'enlèvement à Neuilly-sur-Seine, le 3 mai 1974, d'un banquier espagnol, libéré, indemne, le 22 mai, par ses ravisseurs, et une longue série de plastiquages achevés ou tentés dans le sud-ouest de la France.

A propos de ces affaires, douze personnes sont inculpées : trois sont en fuite, six en liberté sous contrôle judiciaire, trois sont en prison. Deux de ces derniers sont incarcérés depuis le 20 septembre 1974 : MM. Michel Camilleri, âgé de vingt-quatre ans, ressortissant français sans profession, et Mario Ines Torres, âgé de vingt-deux ans, ressortissant espagnol, sans profession ; un autre l'est depuis le 9 décembre 1974 : M. Jean-Marc Rouillan, âgé de vingt-quatre ans.

Mais que de procédures emmêlées à leur intention ! Le 20 septembre 1974, la Cour de sûreté de l'Etat est saisie de ce dossier. Le 12 mars 1976, elle juge que c'est à tort. Ce long délai s'expliquerait, affirme-t-on, par le désir (malin) des inculpés d'employer la Cour de sûreté comme une tribune. Encore eût-il fallu qu'ils fussent publiquement jugés. On en est loin.

Huit jours exactement après que la Cour de sûreté se fut déclarée incompétente, une information judiciaire est ouverte à Paris. Sans que l'on sache d'ailleurs comment les incarcérations ont été maintenues durant ce délai, puisque aucun magistrat apparemment n'avait la maîtrise du dossier.

M. Pia se voit confier cette information. Très logiquement, il « reprend tout à zéro ». Puis il meurt. Un autre magistrat va donc être désigné qui, aussi méticuleux que le premier, va lui aussi « reprendre à zéro » ce dossier.

Que conclure de tout cela ? Certes pas que les membres des GARI sont abusivement soupçonnés — encore que rien n'ait été publiquement prouvé à leur encontre. Mais le coupable, quel qu'il soit, quoi qu'il ait fait ou qu'on lui attribue, détient un droit absolu : celui d'être publiquement jugé. Les trois détenus des GARI ne le sont pas. Rien n'indique qu'ils vont l'être. Le scandale est petit. Il est ordinaire. Il ne trouble pas les consciences, mais il est patent.

Ph. B.

LES PRATIQUES PSYCHIATRIQUES EN INDRE-ET-LOIRE

Un médecin-chef de l'hôpital de Tours inculpé

Tours. — Selon des sources officieuses mais certaines, deux inculpations ont été prononcées récemment par M. Jean-Paul François, juge d'instruction, contre deux responsables présumés d'un internement illégal à l'hôpital psychiatrique de Tours. Les inculpés sont M. Hulier, sous-directeur du centre hospitalier régional de Tours, responsable des services psychiatriques, et le professeur Sizaret, médecin psychiatre, chef de service.

L'information qui a entraîné ces inculpations avait été ouverte le 19 août 1976 après une plainte déposée par Me Lison-Croze, au nom de M. Blériot, un retraité de soixante-deux ans, interné dans le service du professeur Sizaret depuis près de trois ans et, affirmait l'intéressé, retenu contre son gré. M. Blériot est un habitué des services psychiatriques puisqu'il y séjourne depuis 1969, mais il y a eu un statut différent selon les époques. D'abord considéré comme simple malade, il bénéficiait au début de *« permissions »* de sortie régulières, mais après, semble-t-il, une tentative de suicide en 1974 il a été transféré dans le service du professeur Sizaret et voyait ses sorties supprimées en raison de la *« dangerosité qu'il aurait présentée pour lui-même »*.

M. Blériot n'aurait pas alors protesté contre cet internement de *fait et se serait contenté*, comme seul lien avec l'extérieur, des lettres de sa femme, qui touchait sa pension et lui envoyait *20 francs d'argent de poche* par semaine. Respectueux de l'autorité médicale, M. Blériot aurait pu rester longtemps dans cette situation, mais il rencontrait, il y a un an, un autre malade mieux informé sur la réglementation qui lui conseillait alors de s'adresser à un avocat de Tours. Une lettre partait le 8 mai 1976. La réponse, envoyée au début du mois de juin, ne parvenait jamais à M. Blériot. En revanche, une remarque de sa femme lui laissait croire que celle-ci avait été informée de sa démarche.

Peu après, le 11 juin, M. Blériot, jusque-là simple malade, libre de quitter l'hôpital à sa guise, faisait l'objet d'une demande de *« placement volontaire »*, rédigée par Mme Blériot et accompagnée d'un certificat médical dressé par un psychiatre de Tours. M. Blériot aurait donc été séquestré du 8 mai, date de sa demande de sortie, au 11 juin 1976, date officielle de son changement de statut. D'autre part, les formalités du placement volontaire auraient été entachées d'irrégularité au regard de la loi de 1838. M. Blériot n'est plus à l'hôpital psychiatrique. Par une coïncidence étonnante, il a pu quitter le service du professeur Sizaret, le 24 mars dernier.

Il est maintenant dans un hospice de Bléré, près de Tours, où il est considéré comme n'importe quel autre retraité. Il recevra la visite, dans la semaine, de deux experts qui détermineront si son état physique et mental justifiait bien son internement. Les développements de cette affaire sont attendus avec intérêt à Tours.

CHRISTIAN ROSSIGNOL.

Faits et jugements

Des observations au juge d'instruction de Patrick Henry.

M. Jean Foyer (R.P.R.), président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, qui demandait au garde des sceaux, dans une question écrite, s'il estimait *« convenable et compatible avec l'obligation de réserve le comportement public d'un magistrat instructeur embrassant, à la fin de l'audience, un criminel condamné à la réclusion perpétuelle pour un crime abominable qui a indigné la France et le monde »*, M. Olivier Guichard répond (*Journal officiel* du 26 mars) que *« l'enquête à laquelle il a été procédé n'a pas permis de déterminer avec précision et certitude les conditions exactes dans lesquelles se seraient déroulés les faits »*.

Mlle Marie-France Gérard, juge d'instruction à Troyes, chargée du dossier de Patrick Henry, avait à l'époque indiqué (*le Monde* du 29 janvier) que Patrick Henry avait pris l'initiative de cette accolade après le verdict. Elle avait d'autre part, nié avoir tenu le propos rapporté par une partie de la presse et dont s'indignait M. Foyer : *« Mon petit Patrick, mon petit Patrick. »*

M. Olivier Guichard fait remarquer dans sa réponse que l'absence de faits *« indiscutables »* interdit l'ouverture d'une procédure disciplinaire. Toutefois, souligne-t-il, *« le magistrat intéressé s'était exposé à se trouver dans une situation pouvant entraîner des conséquences incompatibles avec son obligation de réserve »*. Aussi *« des observations lui ont été faites à ce sujet »*.

« Viol de conscience ? »

M. Louis Le Flem, avocat général, qui avait, lors du second procès de Jérôme Carrein devant la cour d'assises du Nord, qui devait le condamner à mort (*le Monde* du 3 février), dénoncé le *« viol de conscience »* opéré lors du procès de Patrick Henry à Troyes *« s'est exprimé en des termes qui, ni dans le fond ni dans la forme, ne méritent la moindre critique »*. Ainsi s'exprime le garde des sceaux dans sa réponse, publiée au *Journal officiel* du 26 mars, à M. Eugène Claudius-Petit, député de Paris (réformateur), qui voyait dans cette attitude *« la mise en cause d'un jugement prononcé »*.

Les griefs de M. Claudius-Petit sont *« absolument injustifiés »*, estime M. Guichard, qui précise : *« Ce n'était d'ailleurs pas mettre en cause la décision précédemment rendue que de rappeler que nul ne pouvait soutenir, sans porter gravement atteinte à la liberté de jugement des jurés, que le président de la République n'exercerait pas, dans l'affaire qui leur était soumise, le droit de grâce qu'il tient de la Constitution. »*

« Bien le bonjour d'Albert »

Le quotidien *Nice-Matin* publie dans ses éditions du mardi 29 mars, une lettre dactylographiée et signée dans laquelle le chef présumé du « gang des égoutiers » de Nice, Albert Spaggiari, en fuite depuis son évasion du palais de justice, le 10 mars, innocente Gérard Rang, arrêté depuis comme « l'homme à la moto », qui l'aurait aidé à fuir. L'enveloppe est oblitérée à Nice avec la date du dimanche 27 mars. Albert Spaggiari jure *« sur son honneur de parachutiste »* que Gérard Rang ne fut pas son complice. *« Je ne déborde pas particulièrement d'amitié pour lui*, ajoute l'auteur de la lettre. *Mais il m'importe, en regard de sa raison sociale (affaires commerciales, escroqueries, boîtes de nuit, etc.) qu'il ne soit pas mon complice. Je ne suis pas contre l'escroquerie, je ne suis pas pour, cela n'est tout simplement pas mon job. »* Au dos d'une photo, jointe à la lettre, sur laquelle on le voit, cigare aux lèvres et chope de bière à la main, avec « son » motard, un homme de forte corpulence dont les traits sont dissimulés par un casque, on peut lire ces mots manuscrits : *« Bien le bonjour d'Albert »* et une large signature dont l'authenticité ne paraît guère contestable. —

Sommeil trop cher.

Pour des hausses de prix illicites allant de 267 à 372 %, un « marchand de sommeil » d'Argenteuil (Val-d'Oise), M. Abdallah Mayouche, soixante ans, de nationalité algérienne, a été condamné, lundi 28 mars, à 6 000 F d'amende par le tribunal correctionnel de Pontoise. En juin 1974, les services départementaux de la *concurrence* et des prix avaient constaté qu'il faisait payer treize de ses lits 130 F par mois, et trois autres 100 F, au lieu des 27,50 F prévus par la *loi*.

EN BREF...

● *« Les noyaux armés pour l'autonomie populaire »*, qui avaient revendiqué le meurtre de Jean-Antoine Tramoni, ont déclaré dans un communiqué être les auteurs de la tentative d'attentat qui a eu lieu dans la nuit du 26 au 27 mars sur le parking des usines Renault de Flins (Yvelines) (*le Monde* du 29 mars). Dans ce communiqué, cette organisation — inconnue avant la mort de J.-A. Tramoni le 23 mars — déclare que *« Renault, « entreprise libérale », est coupable du meurtre de Pierre Overney comme l'est le tueur privé Tramoni »*.

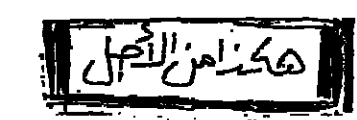
● *Le tribunal de Marseille a relaxé*, vendredi 25 mars, les quatre dirigeants de l'huilerie les Trois Mathilde, dans le quartier d'Arenc, à Marseille, poursuivis après une explosion survenue, le 10 février 1970, dans cette entreprise et qui causa la mort de quatre personnes (*le Monde* du 10 février 1970). Le tribunal a estimé que *« les causes de l'explosion sont demeurées indéterminées »*.

Les quatre dirigeants sont MM. Michel Lesieur, président-directeur général de la société *Lesieur-Cotelle* ; Xavier de Roux, président-directeur général de la société Unipol ; Jacques Saurel, directeur de l'usine des Trois Mathilde, et Jean Lesnay, *délégué* à Marseille de la société Lesieur-Cotelle. Les familles des victimes avaient été dédommagées depuis l'accident.

● *Deux jeunes gens de Cluses* (Haute-Savoie), MM. Guy Moenne-Loccoz et Louis Caux, âgés de vingt-quatre ans, prévenus de coups et blessures volontaires, viennent d'être condamnés par le tribunal correctionnel de Bonneville. Ils avaient frappé avec une rare violence deux travailleurs immigrés tunisiens, MM. Amri Amor et Hemissia *Assouna, ainsi que, quelques jours* plus tôt à Scionzier, un séminariste d'Ecône, M. Jean Dupont, qu'ils avaient *« pris pour un Arabe »*.

M. Moenne-Loccoz a été condamné à six mois de prison pour chacune des agressions ; M. Caux, à six mois de la même peine — dont cinq avec sursis — pour les coups portés à M. Dupont et six mois — dont quatre avec sursis — pour l'attaque des deux travailleurs tunisiens, les peines étant confondues dans chacun des cas. Ils devront rembourser 33 100 F à la Sécurité sociale, payer 2 000 F de dommages et intérêts à M. Assouna et, à titre de provision, 6 000 F à M. Amor et 5 000 F à M. Dupont. — *(Corresp. rég.)*

● *Pourvoi d'un condamné à mort.* — Michel Bodin, âgé de vingt-cinq ans, condamné à mort le vendredi 25 mars par la cour d'assises de la Vendée pour avoir battu à mort un septuagénaire, s'est pourvu en cassation, samedi 26 mars, Michel Bodin a été transféré à la centrale de Poitiers.



SPORTS

FOOTBALL

Les temps ne sont plus ce qu'ils étaient...

Chacun sait qu'une partie de football comprend deux mi-temps de quarante-cinq minutes. Si l'on s'en tient au règlement. En réalité, la « durée intérieure » vécue par l'arbitre, ce maître du sifflet et du temps, ne concorde pas toujours avec celle des physiciens, ainsi que nous l'avait déjà appris Bergson. Chiffres à l'appui, le décalage vient d'être mis en relief de façon significative par un article paru dans une revue de République fédérale d'Allemagne (1).

Vingt-quatre matches de la dernière Coupe du monde de football ayant été enregistrés à l'aide de vidéo-cassettes, l'analyse chronométrique qui en a été faite a, en effet, révélé une étonnante disparité. C'est ainsi que la rencontre opposant le Chili à l'Australie dura 94 min. 6/10 alors que le match Brésil-Ecosse fut arrêté 89 min. 4 sec 8/10 après le coup d'envoi. Quant à la durée des premières mi-temps, elle varia de 44 min. 48 sec. 8/10 (Brésil-Ecosse) à 48 min. 39 sec. (Pologne-Yougoslavie), celle des secondes étant comprise entre 44 min. 18 sec. (Brésil-Ecosse) et 47 min. 49 sec. 8/10 (Chili-Australie).

Les variations concernant la durée réelle du jeu sont encore plus importantes. Le temps pendant lequel le ballon ne fut pas « mort », comme on dit, varia de 50 min. 22 sec. 2/10 (Brésil-Ecosse) à 65 min. 10 sec. 8/10 (Allemagne de l'Ouest-Australie). Effet de la fatigue ? Souci de préserver un résultat souvent acquis avant la fin du match ? Sur l'ensemble des vingt-quatre parties, la moyenne des temps effectifs de jeu fut plus faible en seconde mi-temps (28 min. 52 sec. 2/10) qu'en première (30 min. 28 sec. 2/10).

Les auteurs, qui ont opéré bien d'autres mesures méticuleuses, proposent d'apporter des modifications au règlement afin d'assurer ce qu'ils appellent « l'égalité des chances » en matière de temps. Mais ils ne disent pas si la durée variable des matches eut une influence sur les résultats de la compétition. C'est pourtant là l'essentiel.

RAYMOND POINTU.

(1) Leistungssport, N° 1-77, Bartels & Wernitz KG, Reinickendorfer Strasse 113, 1 000 Berlin 65, R.F.A.

MOTOCYCLISME

Patrick Pons : un million bien gagné

Les quelques milliers de spectateurs qui avaient fait parfois des centaines de kilomètres pour assister à Magny-Cours au sixième Trophée du million sont repartis quelque peu déçus par une course peu spectaculaire. Une course où neuf pilotes seulement sur vingt-six passent la ligne d'arrivée. Plusieurs raisons à cela, d'abord la pluie battante qui a changé les données d'une course que l'on s'attendait à voir très disputée après les deux manches qualificatives où treize pilotes avaient été sélectionnés dans chacune. Malheureusement, devant le temps menaçant, les organisateurs n'ont pas su accélérer la mise en place et faire courir l'épreuve avant qu'il ne pleuve.

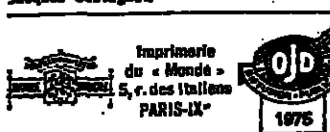
Ils ont préféré faire effectuer aux pilotes des tours d'honneur dans des voitures anciennes (au demeurant fort belles). Une élégance à laquelle les motards furent en définitive peu sensibles. Motos et voitures ne voisinent pas encore (loin de là) en bons termes. Une fois que les trombes d'eau s'abattirent sur le circuit, il fallut se rendre à l'évidence : on ne pouvait envoyer les pilotes au massacre avec les pneus lisses qui équipaient leurs montures. Mais même avec des pneus « pluie », le circuit de Magny-Cours n'est pas du tout adapté aux courses de motos sous la pluie.

De nombreuses chutes, donc, dès les premiers tours et très vite on s'aperçut que seul Patrick Pons avait une suffisante maîtrise des 110 ch de sa 750 Yamaha. En deuxième et troisième position, Patrick Fernandez et Guy Bertin viennent se placer avec des 350 cm3 qui se sont avérées beaucoup plus maniables que bien des 750 cm3. Quant aux autres pilotes, ils ont préféré ne pas prendre trop de risques à une semaine de la grande revanche européenne (à Imola en Italie) des 200 milles de Daytona.

Si le million offert au vainqueur il y a six ans représentait quelque chose, il n'a en 1977 guère suivi l'inflation et que dire du deuxième qui empoche seulement 4 000 F, ou du huitième qui ne repart qu'avec 300 F : il faut vraiment être pilote de moto et y croire très fort pour courir dans ces conditions avec un enjeu aussi ridicule au bout du drapeau à damier. — P. V.

RUGBY. — *Un ingénieur physicien de vingt-sept ans, M. Jacques Seige, habitant à Meudon, est mort le 27 mars au centre hospitalier de Beauvais, des suites d'un choc reçu au cours d'un match de rugby. Violemment heurté à la poitrine au début de la seconde mi-temps du match qui opposait son équipe à celle de Beauvais, M. Seige, qui jouait comme pilier, avait tenu à continuer la partie. Il était pris d'un malaise quelques minutes après le coup de sifflet final. Le parquet de Beauvais a ouvert une information.*

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



POLICE

Le parti communiste lance un journal destiné aux policiers

Sous le titre *Police et Nation* vient de paraître le premier numéro d'une publication bimestrielle que le comité central du parti communiste français entend consacrer aux problèmes de la police et de la « *sécurité des personnes et des biens individuels et collectifs* ».

A vrai dire, ce titre n'est pas nouveau : il servait à désigner jusqu'ici le bulletin de liaison des policiers communistes, un organe quasi clandestin, compte tenu des difficultés de fabrication et de diffusion.

Pour les militants

Aujourd'hui, c'est un journal très *officiel* — qui sera bientôt inscrit à la commission paritaire — que lance le parti communiste, renouvelant l'entreprise tentée il y a plusieurs mois en direction de l'armée avec la *Correspondance armée-nation* (qui diffuse maintenant à cent mille exemplaires). *Police et Nation* est destiné en premier lieu aux militants communistes de la police, dont le nombre était évalué à plusieurs centaines dans l'ensemble de la France par M. Louis Baillot, membre du comité central du P.C.F. Par-delà, il s'adressera aussi, bien sûr, à tous les policiers désireux de s'informer sur les positions des communistes à l'égard de leurs problèmes.

C'est la raison pour laquelle ce premier numéro a été tiré à vingt-cinq mille exemplaires, la diffusion étant, comme pour la plupart des publications du P.C.F. assurée par des voies militantes. Il contient un éditorial du directeur de la publication, M. Michel Berthelot, conseiller général de Seine-Saint-Denis et adjoint au maire de Pantin, consacré aux élections municipales (sorti il y a quelques semaines, *Police et Nation* est présenté seulement maintenant afin d'éviter toute critique d'« *électoralisme* », ainsi qu'un long compte rendu du débat public organisé le 8 décembre dernier à Paris par le P.C.F. sur le thème « Sécurité et police » (*le Monde* du 10 décembre 1976).

Par la suite, les articles de *Police et Nation* seront principalement rédigés par les membres de la commission nationale de « Sécurité-police » mise en place à la fin de l'an dernier auprès du comité central. A côté de l'effort de publicité que représente ce nouveau journal, cette commission doit conduire une recherche sur les problèmes de police et de sécurité, afin de préparer des documents et des proportions susceptibles d'être exploités par les organes dirigeants du parti. — J. Sn.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 30-3-77 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 29 mars à 0 heure et le mercredi 30 mars à 24 heures :

Les hautes pressions axées des Açores à la Scandinavie, le mardi 29 mars à 0 heure, se décaleront vers le sud-est et atteindront la France, mais une zone dépressionnaire persistera sur la Méditerranée occidentale.

Mercredi 30 mars, dans l'air froid qui persistera sur notre pays, les vents, qui faibliront sur la moitié nord-ouest, entraîneront une accentuation des gelées matinales (ces gelées seront de l'ordre de —2 °C à —5 °C au lever du jour), mais des éclaircies plus durables que les jours précédents favoriseront une légère hausse des températures maximales. On notera toutefois quelques chutes de neige dans le Nord et quelques faibles pluies, le soir, dans l'extrême Nord-Ouest.

Sur la moitié sud-est de la France, les vents faibliront plus lentement et le mistral continuera de souffler. Le temps restera froid et instable avec des averses de neige sur les Alpes, le Jura et l'est du Massif Central, ainsi que sur les Pyrénées occidentales et centrales.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 mars ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 17 et 10 degrés ; Biarritz, 11 et 1 ; Bordeaux, 10 et 1 ; Brest, 6 et 2 ; Caen, 6 et 0 ; Cherbourg, 5 et 2 ; Clermont-Ferrand, 10 et —2 ; Dijon, 8 et 0 ; Grenoble, 15 et —2 ; Lille, 6 et —1 ; Lyon, 13 et 0 ; Marseille, 18 et 4 ; Nancy, 6 et —1 ; Nantes, 8 et 0 ; Nice, 18 et 7 ; Paris-Le Bourget, 6 et 0 ; Pau, 11 et —2 ; Perpignan, 15 et 3 ; Rennes, 7 et 0 ; Strasbourg, 6 et 0 ; Tours, 7 et —1 ; Toulouse, 15 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 9 degrés ; Amsterdam, 6 et —2 ; Athènes, 17 et 11 ; Berlin, 3 et —2 ; Bonn, 5 et —4 ; Bruxelles, 5 et —1 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 2 et —3 ; Genève, 12 et 1 ; Lisbonne, 16 et 8 ; Londres, 6 et —1 ; Madrid, 14 et 2 ; Moscou, 2 et 2 ; New-York, 8 et 8 ; Palma-de-Majorque, 21 et 8 ; Rome, 16 et 11 ; Stockholm, 2 et —7 ; Téhéran, 24 et 12.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 723

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III			■		■			■	
IV						■	■		
V				■					
VI	■							■	
VII		■							
VIII					■		■		
IX						■			
X	■			■					■
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Réserve de nuages. — II. S'écarte non sans raison. — III. Nombre ; Participe. — IV. Pas à la rue ; Abréviation. — V. Points cardinaux ; Mélangeait. — VI. Se mit au service d'un culte. — VII. Eclaire largement un visage heureux. — VIII. Il est des circonstances où il est nécessaire que cela se passe ; Fleuve. — IX. Dans la Drôme ; Sigle. — X. Plus en place (épelé) ; Tête couronnée. — XI. Très bien entourées.

VERTICALEMENT

1. Passe pour perdre toute résistance au contact de l'humidité ; Permet de couper court. — 2. La moitié de Paris ; Etait frondeur. — 3. Objets d'études pour un ethnologue ; Hantise des tire-laine (pluriel). — 4. Dans le Jura ; Melons ou cornichons. — 5. Titre abrégé ; Il va, il court mais il ne vole pas ; Sur un terrain de golf. — 6. Abréviation religieuse ; Cours étranger ; Délimite un terrain. — 7. Se perd à la suite d'une mauvaise conduite; Sollicités par un indigent roumain ; Une bonne farce achève de la combler. — 8. Abréviation ; Coule en France ; Point du jour. — 9. Tableau souvent regardé mais jamais admiré.

Solution du problème n° 1 722

Horizontalement

I. Joueur ; If. — II. Adnés ; Ino. — III. Me ; Si ; Nl. — IV. Buste. — V. Oreillers. — VI. Ce; Ecu. — VII. Tonsures. — VIII. Eon ; Urine. — IX. Rides ; TTC. — X. Star ; Se. — XI. Essaims.

Verticalement

1. Jambon ; Erse. — 2. Odeur; Toits. — 3. Un ; Secondas. — 4. Ee ; Tiens ; Era. — 5. Ussel ; Sus. — 6. Leur ; S.M — 7. Décrites. — 8. Inn ; Ruent. — 9. Foins ; Sèche.

GUY BROUTY.

Colloque

LA S.I.A. ORGANISE DEUX JOURNÉES SUR L'AUTOMOBILE

La Société des ingénieurs de l'automobile (S.I.A.), qui célèbre son cinquantenaire, organise deux journées, les 21 et 22 avril prochains, sur « l'Automobile et son avenir ». La manifestation aura lieu à Paris, au Palais des congrès, sous le patronage des ministères de l'équipement et de l'industrie et de la recherche.

De nombreux dirigeants et responsables participeront à ces deux journées, dont le programme est désormais arrêté :

— JEUDI 21 : MM. Jacques Rousseau, ingénieur en chef à Chrysler-France (1927, l'aube du temps moderne de l'automobile) ; François Gautier, président du directoire de Peugeot-Citroën (L'homme et l'automobile) ; Charles Deutsch, président de la FISITA (Les économies actuelles et l'automobile de demain); René Gourdon, président d'honneur de la SAF du Ferodo (L'avenir des équipements électroniques) ; Sergio Pininfarina, président-administrateur délégué de Pininfarina (Style, architecture et sécurité) ; Christian Gerondeau, directeur de la sécurité civile (L'avenir de la sécurité automobile).

— VENDREDI 22 : MM. Nicola Tufarelli, chef de la division automobile de Fiat Turin (Le marketing et l'après-vente dans l'avenir) ; Pierre Cibié, président-directeur général de Cibié projecteurs (L'éclairage des véhicules) ; Michel Fève, directeur des routes et de la circulation routière (La route et son avenir) ; François Zannotti, délégué général aux véhicules industriels, autocars et autobus de la régie Renault (L'avenir du poids lourd) ; John Wyer (La compétition automobile dans le futur) ; Bernard Vernier-Palliez, président-directeur général de la régie Renault (La structure de l'automobile mondiale dans les prochaines décennies).

M. Hugues de l'Estoile, directeur général de l'industrie, tirera les conclusions de ces journées.

★ S.I.A., 3, avenue du Président-Wilson, 75116 Paris. Tél. 720-93-23.

ÉDUCATION

AU CONGRÈS DU S.G.E.N.-C.F.D.T.

Le rapport d'activité a été approuvé par 62 % des mandats

Satisfaction et critiques sont restées modérées

De notre envoyé spécial

Grenoble. — *Le congrès du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), réuni depuis le 28 mars (*le Monde *du 29 mars), a approuvé le rapport d'activité de la direction syndicale par 62 % des mandats. Moins de 7 % des congressistes ont voté contre, mais il y a eu près de 25 % d'abstentions et 6 % de refus de vote.*

Les réserves exprimées sur le bilan présenté par les responsables *nationaux ont en général été formulées* de manière modérée. Néanmoins, certains leur ont reproché d'avoir manqué de suite dans les idées et de dynamisme, d'avoir laissé se juxtaposer les actions locales ou catégorielles, et en particulier de n'avoir pas lancé de mouvement important contre la réforme Haby au cours de l'année écoulée, ou d'avoir, au printemps 76, « *laissé s'épuiser* » les grèves d'étudiants contre la réforme du deuxième cycle universitaire. « *Trop souvent*, a dit une déléguée de Rouen, *on a agi au coup par coup.* »

Mais d'autres critiques ont eu un aspect plus politique. La gauche du S.G.E.N. a reproché aux dirigeants du syndicat d'avoir accepté sans réagir ou de n'avoir pas réagi assez énergiquement à certaines initiatives confédérales : la participation de responsables de la C.F.D.T. en 1974 aux assises du socialisme, « *tentative vulgaire de restructuration du P.S.* » et la suspension récente de l'union départementale C.F.D.T. de la Gironde, en raison de son soutien à des comités de soldats, considérée comme un « abus de pouvoir ».

Pour sa part, M. François Garrigue, secrétaire général sortant, a exprimé une « *satisfaction modérée* ». Il a reconnu les difficultés de l'action syndicale. Elles tiennent d'abord, selon lui, à la crise économique qui fait peser des menaces sur l'emploi alors que « *le gouvernement ne cède aux syndicats que ce qu'ils lui arrachent de haute lutte* ». « *Nous avons pu, individuellement*, a-t-il dit, *sauver l'emploi de nombreux auxiliaires ; nous n'avons pu mettre en échec la politique d'emploi du pouvoir.* »

D'autre part, le S.G.E.N. traverse, selon lui, « *une crise de croissance* ». Longtemps « *paralysé par la nécessité de l'unité d'action* » avec les autres syndicats, « *il a affirmé sa capacité d'agir sur ses objectifs propres* », mais il parvient difficilement à généraliser ses initiatives et à les transformer en un grand mouvement.

Devant les difficultés rencontrées, « *la tentation est grande*, a conclu M. Garrigue, *de s'en remettre à des solutions politiques, mais aussi d'accuser les directions syndicales de s'en remettre à de telles solutions* ». Le secrétaire général du S.G.E.N. a protesté contre une « *suspicion permanente* » à l'égard de l'activité des dirigeants. « *Parce que les élus nationaux du S.G.E.N. refusent de muer leur soutien critique* [à l'égard de la gauche] *en une suspicion préalable, en viendrons-nous à faire le jeu de ceux que nous combattons ?* »

GUY HERZLICH.

● *La Société des agrégés* réunie en assemblée générale les 26 et 27 mars, a réélu à sa présidence M. Guy Bayet. Elle a réclamé le maintien, à la rentrée 1977, des dédoublements dans les classes de sixième de plus de vingt-quatre élèves et exige que les activités d'« approfondissement » prévues par la réforme Haby soient faites avec les professeurs.

LES « CLASSES VERTES » DANS LA RUE

Place de la Réunion, à Paris, dans le vingtième arrondissement. Au milieu du square, les boulistes s'affairent autour de leur « bouchon » sans prêter une attention particulière à l'agitation du marché. Et pourtant, en ce samedi après-midi, ce n'est pas le marché habituel : on brade à tous les stands, on vend de la pâtisserie « maison » et on joue même la comédie. L'école expérimentale de la rue Vitruve est dans la rue.

Les responsables de cette école primaire ont, en effet, décidé d'alerter l'opinion parce que la subvention qui leur est normalement accordée par la Ville de Paris pour leurs « classes vertes » ne leur a toujours pas été attribuée. Or, sans ses « classes vertes », l'école de la rue Vitruve ne serait plus que l'ombre d'elle-même. Ce mois de nature pour des gosses de sept et huit ans — dont beaucoup ne connaissent pas la campagne, — fait partie intégrante de la pédagogie expérimentale pratiquée à l'école.

Pendant toute l'année, ou presque, les enfants préparent cette échappée dans la verdure. Car la « classe verte » ici, n'est pas l'école de tous les jours transportée à la campagne, ni une colonie de vacances. Parents et enfants doivent prendre eux-mêmes en charge l'organisation du camp. Sur place, ce sont les enfants eux-mêmes qui gèrent leur vie quotidienne, qui assurent l'intendance, l'animation, avec le secours des adultes chargés seulement de les accompagner.

Dans le préau de l'école, une exposition présente, pour un jour, les expériences de « classes vertes » tentées depuis 1971. Photos, films et dessins font revivre les équipées de ces enfants lâchés dans la nature, à la découverte de la vie rurale. « L'abattoir, c'était loin, *raconte un enfant de sept ans en guise de légende à ses dessins.* On a appris comment on coupe les vaches avec une grande scie. Le monsieur enlève l'herbe de la poche de la vache. » *Rue Vitruve, on espère que ces expériences ne seront pas arrêtées pour une question de subvention.* — R. C.

L'ÉVÉNEMENT

Dix mille objets dans l'espace

L'AGENCE spatiale européenne (ASE-ESA) va lancer prochainement le premier satellite géostationnaire entièrement consacré à la recherche scientifique et baptisé « Geos ». On recense actuellement, en satellites présents et passés, près de dix mille objets envoyés par l'homme dans l'espace. Précisément 9 645 au 31 décembre 1976 ; 4 141 étaient alors en orbite, 5 504 ne l'étaient plus. La plupart de ces derniers, lentement freinés par la très haute atmosphère, sont retombés dans les couches plus denses et y ont brûlé.

La grande majorité de ces objets ne sont pas des satellites au sens courant du mot ; ce sont des fragments de fusée porteuse et des débris divers qui ont été satellisés en même temps que le « véritable » satellite. Il est en effet bien rare que celui-ci soit seul à être mis en orbite. Il est généralement *accompagné de quelques débris. Leur nombre* est parfois impressionnant. Ainsi 463 objets furent satellisés en même temps quand une fusée américaine se brisa dans l'espace le 15 octobre 1965.

Tous ces objets se distinguent des véritables satellites par le fait qu'ils n'ont aucun rôle. Ils sont dans l'espace par accident, pollution d'un genre très spécial, et inoffensive — bien que la chute d'un débris américain ait, paraît-il, tué une vache cubaine. Ils ne sont pas pris en compte dans le tableau ci-dessous qui ne recense que 2 041 objets dont la présence dans l'espace a été expressément voulue, et qui avaient une mission à remplir.

Le tableau recense par contre des objets qui ne sont pas des satellites au sens technique du mot. Ce sont les sondes spatiales envoyées vers la Lune, le Soleil et les planètes. Ayant atteint la « vitesse de libération » de *11,18 kilomètres par seconde* qui permet d'échapper à l'attraction terrestre, ces sondes sont parties vers des destins divers. Certaines se sont écrasées ou posées en douceur sur la Lune et les planètes, d'autres tournent autour de ces astres. D'autres encore erreront indéfiniment dans l'espace interplanétaire. Et l'une d'elles, Pioneer-10, accélérée *par son passage au voisinage de Jupiter*, a acquis une vitesse qui lui permet de vaincre l'attraction du Soleil. Elle s'éloigne toujours plus de nous, et, dans quelques milliers de siècles, elle sera plus proche d'autres étoiles que du Soleil.

Le rôle de ces sondes spatiales est clair : explorer le système solaire. Sans parler de la Lune, des engins se sont posés sur Vénus et sur Mars, d'autres ont frôlé Mercure et Jupiter ; l'un d'eux se dirige actuellement vers Saturne. D'ici la fin du siècle tous les composants du système solaire auront été visités, ou du moins observé de près. D'autres sondes ont seulement étudié le milieu interplanétaire ; d'autres encore se sont rapprochées autant *qu'il est possible du Soleil*, pour que soient mieux connus son rayonnement et son champ gravitationnel ; des missions sont prévues vers certaines comètes. L'homme a mis plusieurs siècles à explorer la Terre. Il mettra bien moins longtemps pour connaître l'ensemble du système solaire. Alors le temps du monde fini aura véritablement commencé — car hors du système solaire il n'y a rien sur des milliers de milliards de kilomètres.

Il est plus difficile de définir et de répertorier les missions de ces quelque deux mille objets qui sont restés dans la proche banlieue terrestre. Il y a d'ailleurs eu une sensible évolution de ces missions au cours des vingt dernières années. Au début on voulait connaître l'espace. On veut maintenant l'utiliser. Les satellites *scientifiques* lancés chaque année sont maintenant bien moins nombreux que les « satellites d'application ». On décrit ci-dessous les principales missions que remplissent les satellites. Mais il y en a d'autres, à commencer par les missions militaires, généralement tenues secrètes, au moins dans certains de leurs aspects. On sait que la majorité des satellites militaires ont un rôle de reconnaissance ou d'espionnage — la distinction entre les deux termes est plutôt floue. Les caractéristiques des orbites suivies *laissent penser que certains satellites sont* des armes d'interception destinées à contrer des missiles ou des satellites ennemis. Et bien que le traité de l'Espace de 1967 interdise de placer aucun type d'armes de destruction massive « dans l'espace extra-atmosphérique », faute d'une définition sans ambiguïté de cet espace extra-atmosphérique, et faute aussi de moyens de contrôle, personne ne sait très bien ce qui se promène au-dessus de nos têtes.

MAURICE ARVONNY.

Les télécommunications spatiales

LA Terre est ronde. Les ondes radio-électriques se propagent en ligne droite. En principe, elles ne peuvent donc aller d'un point à un autre de la surface terrestre. Des réflexions sur la haute atmosphère leur permettent cependant de « *tourner* » autour de la Terre, si du moins la fréquence des ondes n'est pas trop élevée. Il est bien connu que cet effet est utilisable en radio, mais non pour la télévision : les ondes qui portent le signal de télévision ont une fréquence trop élevée ; la transmission n'est possible que si l'antenne réceptrice est en vue directe de l'émetteur. C'est pourquoi la télévision doit disposer d'un grand nombre de réémetteurs, de façon que chaque habitation soit « *visible* » de l'un d'eux.

Un satellite éloigné de la terre *est visible d'une très vaste zone*, presque un hémisphère ; il peut servir de relais à des émissions venant d'un point de cette zone, Paris, par exemple, et destinées à un *point* éloigné de la *même* zone, qui pourra être New-York. Or, il y a un flux énorme d'informations qui désirent aller de Paris à New-York, ou faire le trajet inverse : les communications téléphoniques. Qu'un satellite visible de ces deux villes porte deux antennes, l'une pointant sur Paris et l'autre sur New-York, et qu'il transporte une électronique qui lui permettra d'émettre sur une antenne ce qu'il reçoit sur l'autre : il suffira de mélanger de nombreuses communications téléphoniques provenant d'une des villes, d'en faire un signal unique, de l'envoyer au satellite qui le réémettra vers l'autre ville, où le mélange sera défait, et chaque communication rendue à son destinataire. Un satellite de quelques dizaines de kilos remplacera aussi un câble téléphonique de *5 000 kilomètres !*

Il y a un ennui : le satellite se déplace ; il ne pourra donc jouer son rôle de relais qu'à temps partiel. Une solution est *d'avoir plusieurs satellites qui se suivent sur la même orbite*. S'ils sont en nombre suffisant, il y en aura toujours un qui sera en bonne position pour relayer les *communications* ; quand son mouvement l'éloignera trop de la position idoine, un autre aura pris sa place. A partir de 1965, l'Union soviétique, avec sa série de Molnya, a suivi cette démarche. Plusieurs Molnya suivent une même orbite, calculée pour qu'ils restent pendant un temps appréciable en vue de l'ensemble du territoire soviétique. Ils relaient des communications téléphoniques et des programmes de télévision entre la Russie d'Europe et divers points de l'immense Sibérie.

Les Américains se sont orientés dans une direction différente, et mieux adaptée à leurs besoins d'un réseau de communication couvrant toute la terre et non la seule Eurasie. Dès 1964, ils ont lancé Syncom-3, premier satellite de communication géostationnaire.

Synchrone et géostationnaire

Plus un satellite est éloigné de la Terre, plus il met de temps à décrire son orbite. Un satellite proche, dont l'altitude varie entre 150 et 300 kilomètres, met environ une heure et demie pour faire le tour du globe. Mais si son altitude est de 35 767 kilomètres, il lui faudra vingt-trois heures cinquante-six minutes pour décrire son orbite. C'est exactement le temps que met la Terre pour faire un tour sur elle-même. Un tel satellite est *synchrone* (1).

Si, de plus, l'orbite du satellite est dans le plan de l'équateur terrestre, *le satellite* restera toujours à la verticale d'un même point de l'équateur. D'un point donné du sol, il sera toujours vu dans la même direction, d'où le nom de *géostationnaire*. Les antennes des stations terrestres peuvent être des antennes fixes, précisément pointées sur le satellite. Elles peuvent être bien plus grandes et plus puissantes que des antennes mobiles. Cela permet de réduire d'autant la puissance dont a besoin le satellite pour amplifier les communications à relayer, et pour les réémettre vers la Terre. Or, l'énergie, à bord d'un satellite, est hors de prix. C'est généralement de l'énergie solaire, fournie par de grands panneaux porteurs de photopiles, qui sont d'une construction délicate, et dont le poids renchérit notablement le lancement du satellite.

Presque *tous* les satellites de communication lancés par les Etats-Unis depuis 1965 sont des satellites géostationnaires, américains, ou lancés pour le compte de l'organisation mondiale Intelsat. L'U.R.S.S est aussi venue aux satellites géostationnaires et a mis en orbite à la fin de 1975 le satellite Radouga. Quelques années plus tôt, la France et l'Allemagne avaient construit en commun les deux satellites géostationnaires Symphonie.

Vers la télévision directe

Le tableau ci-contre recense cent trois satellites géostationnaires ou synchrones ; cinquante-trois sont des satellites de télécommunication. Il s'agit actuellement de télécommunications de point à point : que le satellite relaie des communications téléphoniques ou des émissions de télévision, il le fait entre un émetteur et un récepteur. D'ici à quelques années, l'augmentation des puissances électriques disponibles à bord des *satellites permettra la télévision directe* : le satellite captera les signaux d'un émetteur et les renverra sur une vaste zone où chacun pourra les recevoir sur son antenne personnelle. Un seul satellite remplacera ainsi un coûteux réseau de réémetteurs.

On peut rapprocher des satellites de télécommunications les satellites de navigation. La plupart sont de simples émetteurs dont la trajectoire est bien connue, ce qui suppose qu'elle soit assez haute pour que le freinage auquel sont soumis tous les satellites ne la modifie pas trop vite. En recevant les émissions de quelques-uns de ces satellites et en déterminant leur direction par radiogoniométrie, les navires en haute mer peuvent faire le point avec une précision inconnue avant l'ère spatiale. Précision sans doute superflue pour le cargo standard, mais fort utile au câblier qui doit suivre un trajet bien précis, à la plate-forme de forage qui doit creuser ici et non ailleurs. Sans parler des navires militaires — les sous-marins en particulier, discrets par fonction, qui apprécient ces phares de l'espace qui permettent un point très précis sans utiliser de radars aisément décelables.

(1) Un point de la Terre met vingt-quatre heures pour se retrouver en face du Soleil. Mais, pendant ces vingt-quatre heures, la Terre a progressé sur son orbite, qu'elle décrit en un an. La direction du Soleil n'est plus tout à fait la même, et pour lui faire de nouveau face, le point doit avoir fait un peu plus d'un tour.

Les missions scientifiques

LES *premiers satellites lancés* dans l'espace avaient une mission purement scientifique : ils devaient explorer cet espace encore inconnu, faire des mesures *de champ magnétique, de flux de* particules, étudier la propagation des ondes radioélectriques, déterminer le champ de gravité à grande distance de la Terre, mesurer la *densité et la température de la* haute atmosphère. S'il était aisé de prévoir de futures utilisations des satellites comme relais de transmission ou postes d'observation, rien n'était envisageable tant qu'on ne connaîtrait pas de façon précise le milieu où ils orbiteraient. Une question-clé, par exemple, était le taux de météorites qui frapperaient les satellites. On pouvait prévoir qu'il était très faible, mais le serait-il suffisamment pour que des appareils complexes et fragiles — l'homme en est un — puissent séjourner dans l'espace en n'ayant qu'un risque négligeable de faire une mauvaise rencontre ? L'expérience seule pouvait dire, et a effectivement dit, que c'était le cas.

Une autre question était de savoir si l'on pouvait vivre dans l'espace, si l'absence de pesanteur était longtemps supportable. Elle fut résolue dès le lancement à bord de Spoutnik 2 de la chienne Laïka, qui vécut *huit jours en apesanteur sans en* paraître autrement incommodée. Trois ans plus tard, en août 1960, les progrès en matière de guidage et de contrôle des satellites permettaient aux *Soviétiques de placer à bord de* Spoutnik 5 deux chiens, des rats, des souris, des insectes et des plantes, et de les faire *revenir sur* Terre.

Ces vols étaient une préparation aux vols humains, qui allaient commencer le 12 avril 1961 avec Youri Gagarine. Les premiers de ces vols ont permis de connaître le comportement de l'homme dans l'espace et de savoir quelles précautions doivent *être prises avant et après le vol*. C'étaient donc des expérimentations *sur l'homme. Elles continuent* : les équipages spatiaux sont bardés d'appareils qui surveillent leurs organismes et enregistrent leurs réactions. Mais, primordial au début, *cet aspect est devenu secondaire, et* l'homme dans l'espace est désormais beaucoup plus expérimentateur que sujet d'expérience.

Si les Soviétiques, grâce à leurs *fusées plus puissantes, furent* longtemps les seuls à pouvoir étudier les conditions de vie dans l'espace, les Américains firent avec leurs deux premiers satellites deux découvertes d'importance : les ceintures de radiation, dites de Van Allen, qui entourent la Terre, et la forme « en poire » de notre globe. La Terre n'est ni une sphère ni même un ellipsoïde : elle diffère de cette dernière surface en étant légèrement plus aplatie au pôle Sud, légèrement plus renflée au pôle Nord : cette dissymétrie des deux hémisphères était ignorée avant l'ère spatiale.

Les premiers satellites eurent donc des missions uniquement scientifiques. Cependant les applications pointaient. Fin 1958, le satellite américain Score était un relais expérimental pour télécommunications. Et le 1er avril 1960, la NASA lançait Tiros 1, premier satellite météorologique, qui allait transmettre au sol plus de vingt mille images de la *couverture nuageuse*.

Ces deux applications, et quelques autres, allaient par la suite prendre une importance croissance. Mais on a continué, et on continue encore, de *lancer des satellites scientifiques. Ils ont* deux types d'activités principales.

● *Les premiers étudient la très haute atmosphère terrestre et les phénomènes qui s'y produisent*. Ce milieu très dilué contient toutes sortes de poussières, et il est traversé par un flux de particules venant principalement du Soleil (vent solaire), dont la trajectoire est plus *ou moins modifiée par le champ* magnétique terrestre. Depuis vingt ans, *des satellites porteurs d'expériences* toujours plus fines observent les interactions de ces particules, mesurent leurs énergies, relient les variations observées avec d'autres *phénomènes comme* les éruptions solaires ou les fluctuations du champ magnétique, et de façon générale étudient cette physique du milieu interplanétaire ou interstellaire qu'on *ne peut guère connaître* par des expériences faites au sol.

● *Les seconds sont les satellites astronomiques*. De toute éternité les astronomes observent les astres par la toute petite « fenêtre » du visible : l'atmosphère terrestre absorbe presque toutes les ondes électromagnétiques qu'envoient les astres. Elle n'est transparente que dans quelques zones du spectre, appelées fenêtres ; la plus importante pour l'humanité est celle de la lumière visible. Depuis quelques lustres, les astronomes étudient aussi les astres *par d'autres fenêtres, dans l'infra*rouge ou dans le domaine radioélectrique. Les satellites leur offrent maintenant la possibilité d'utiliser tout le spectre. L'observation du ciel *en rayonnement X ou ultra-violet* a ainsi permis des progrès gigantesques de l'astrophysique et de la physique du Soleil.

Il existe aussi une biologie spa*tiale, issue des premières recherches* sur l'adaptabilité de l'homme à l'espace, mais qui a suivi un développement propre. La question essentielle est l'influence de l'apesanteur sur le *développement et le comportement* des êtres vivants. Cette influence paraît faible : les animaux et les *plantes* envoyés dans l'espace se sont adaptés sans graves problèmes : inversement, des animaux nés dans *un satellite se sont comportés nor*malement après que le satellite fut revenu sur Terre. Mais la durée est un facteur essentiel de ces expériences ; la biologie spatiale s'est *surtout développée quand les sta*tions orbitales ont permis des séjours de plusieurs mois dans l'espace. En 1975, les Soviétiques ont lancé un Cosmos 782, dit Biospoutnik, spécialement consacré à la biologie spatiale, et qui transporte une tonne d'expériences de provenance russe, tchèque, américaine et française.

Enfin, une place de plus en plus grande est accordée aux essais de technologie spatiale. En apesanteur, on peut faire croître des cristaux presque vierges de défauts, ce qui passionne les électroniciens. On peut obtenir par solidification d'un métal fondu des sphères parfaites, comme n'en ont jamais rêvé les fabricants de roulements à billes.

La météorologie et l'observation de la Terre

LA météorologie est sans doute la principale bénéficiaire de l'observation spatiale. On ne sait faire actuellement aucune prévision sérieuse à plus de quelques jours. Si ce délai pouvait être porté à deux ou trois semaines, les conséquences en seraient immenses pour l'agriculture, mais aussi pour toutes les autres activités humaines : la vague de froid qui a récemment paralysé une partie des Etats-Unis aurait été moins catastrophique si elle avait été prévue. Les satellites rendront possible, espère-t-on, cette prévision à long terme.

Eux seuls autorisent l'observation des grandes formations nuageuses qui s'étendent sur des centaines ou des milliers de kilomètres. Ils permettent de connaître leur structure, et, par comparaison, de photographies prises à intervalles réguliers, de suivre leur évolution. On peut ainsi tester les modèles construits par les météorologues pour prédire cette évolution.

Les satellites jouent un autre rôle. Ils centralisent les renseignements. La météorologie a besoin de mesures physiques simples (température, pression, vitesse du vent, degré hygrométrique), mais faites de façon répétitive en beaucoup d'endroits. Ceux-ci peuvent être difficilement accessibles s'il s'agit de zones montagneuses ou désertiques ; mais on peut implanter une station automatique qui émettra vers le satellite. Il en est de même pour les bouées océaniques ou pour les ballons-sondes qui font des mesures en altitude. Ces derniers dérivent au gré des vents, mais l'information qu'ils émettent vers le satellite permet aussi de déterminer leur position. Le Synchronus meteorological satellite *(S.M.S.), que les Etats-Unis ont lancé en mai 1974 sur une orbite géostationnaire, reçoit ainsi des informations provenant de dix mille stations automatiques de mesure. Auparavant, les Américains avaient lancé, sous les dénominations Tiros ou Nimbus, des satellites aux possibilités moins vastes. Les Soviétiques en ont fait autant, avec certains Cosmos, puis, à partir de 1969, avec la série des Meteor.*

L'Europe mettra cet été en orbite le satellite Météosat. Avec les deux S.M.S. américains, un satellite japonais et un russe, il formera un réseau de cinq satellites géostationnaires qui donneront une vue globale de la planète, régions polaires exceptées. Ce réseau fournira des photographies toutes les demi-heures, de jour comme de nuit, grâce à l'utilisation des infra-rouges.

L'observation de la surface du sol est aussi intéressante que celle de l'atmosphère. Elle met à jour les structures géologiques, et permet d'orienter les prospections minières. On peut déceler la nature de maturation des cultures, et faire ainsi des prévisions globales de récoltes fort importantes, en particulier pour les pays en voie de développement dont les dimensions sont souvent très vastes et le cadastre insuffisant, quand il existe.

Les satellites d'observation de la Terre sont peu nombreux. Il faut, pour traiter leurs images, des moyens techniques importants, ce qui a constitué un goulot d'étranglement. Mais cette activité est promise à un bel avenir. Les Etats-Unis ont mis en orbite plusieurs Landsat, qui donnent une couverture globale de la planète. De son côté, l'U.R.S.S. a lancé plusieurs satellites Cosmos pour surveiller les glaces polaires.

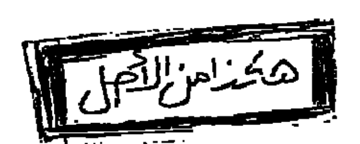
LES SATELLITES 1957-1976

	U.R.S.S.	ETATS-UNIS	Autres
Satellites scientifiques	162 (395)	149 (123)	42 (20)
Satellites de télécommunications	132 (18)	29 (10)	37 (0)
Satellites de navigation	37 (0)	10 (2)	0 (0)
Satellites météorologiques	32 (2)	35 (1)	1 (0)
Satellites d'observation de la Terre	11 (11)	12 (3)	0 (0)
Satellites militaires dont la mission est approximativement connue	18 (176)	62 (35)	0 (1)
Satellites dont la mission est inconnue	6 (52)	72 (222)	3 (3)
TOTAL des satellites	398 (654)	369 (396)	83 (24)
— Dont : engins habités	2 (32)	1 (22)	0 (0)
— Dont : orbite synchrone ou orbite géostationnaire	6 (0)	68 (0)	29 (0)
Sondes lunaires	14 (14)	15 (27)	0 (0)
— Dont : engins habités	0 (0)	2 (11)	0 (0)
Sondes planétaires ou solaires	16 (10)	17 (2)	2 (0)
TOTAL des sondes	30 (24)	32 (29)	2 (0)
TOTAL général	428 (678)	401 (425)	85 (24)

Le tableau donne, pour l'U.R.S.S., les Etats-Unis, et l'ensemble des autres pays (en y comprenant les organismes internationaux même si les Etats-Unis ou l'U.R.S.S. en font partie) les répartitions par mission des satellites et sondes spatiales, ainsi que le nombre d'engins qui ont été occupés par l'homme, et celui des satellites en orbite géostationnaire, ou tout au moins synchrone. Dans chaque case, le premier nombre est celui des objets qui étaient en orbite au 31 décembre 1976 : le nombre entre parenthèses est celui des objets qui n'étaient plus en orbite à cette date, *parce qu'ils sont revenus sur terre, se sont posés ou écrasés sur la Lune et les planètes, ou — ce qui est le cas le plus fréquent — se sont désintégrés dans la haute atmosphère.*

Il y a une grande part d'arbitraire dans un tel classement par missions : celles-ci sont souvent mal connues ; elles peuvent aussi se rattacher à plusieurs rubriques. Ainsi a-t-on pris le parti de compter avec leurs homologues civils les satellites militaires de télécommunication. La catégorie des satellites scientifiques contient des satellites aux missions très diverses, se réduisant parfois à des vols d'essai ou à de simples mesures de routine. Il est à présumer que de nombreux satellites soviétiques de la série Cosmos, bien que comptés dans cette catégorie au vu de ce qu'on sait de leur mission, ont en fait des objectifs plus militaires que scientifiques.

Ce tableau a été construit à partir de nombreuses sources : les principales sont le répertoire des satellites récemment publié par l'Union internationale des télécommunications, le TRW Space Log 1975, et le Satellite Situation Report du 31 décembre 1976, diffusé par la NASA.



Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Les connaissances actuelles sur l'inné et l'acquis

Le quotient intellectuel est empiriquement héréditaire mais rien ne prouve une transmission génétique

LE Mouvement universel de la responsabilité scientifique (MURS) a organisé les 24 et 25 mars à la Sorbonne un séminaire sur le thème « Génétique et mesure de l'intelligence ». Ce sujet est très controversé dans les milieux scientifiques. Deux écoles s'affrontent : les uns affirment que l'intelligence a une forte composante génétique ; les autres, au contraire, proclament que l'on ne peut pas scientifiquement étayer une telle assertion, et que l'honnêteté exige de dire que l'on n'en sait rien.

L'article ci-dessous essaie non d'élaborer un compromis, mais de clarifier le plus possible la situation en présentant des données sur la validité desquelles tout le monde devrait être d'accord.

Notons enfin qu'il ne pose pas la question de la signification des « mesures » de l'intelligence, telle que le quotient intellectuel (Q.I.), qui est un problème distinct, bien que voisin. J.-L. L.

par ALBERT JACQUARD (*)
JEAN-LOUIS SERRE et JOHN STEWART (**)

EN première page du *Monde* nous avons pu lire récemment : « *Le potentiel génétique de succès est plus grand, statistiquement, dans la descendance de ceux qui ont su, mieux que les autres, s'assurer une réussite* » (1).

Ne chicanons pas l'auteur sur la signification de mots aussi ambigus que « succès », « potentiel », « réussite », ou même « statistiquement », chargé sans doute de donner une caution scientifique à cette affirmation. Le sens global est clair : la réussite de chacun est liée, de façon plus ou moins directe, au patrimoine génétique qu'il a reçu ; elle sanctionne un don gratuit de la nature, d'une générosité variable selon les individus.

Digne d'attention, comme toute opinion, cette affirmation est grave : elle implique l'acceptation (même partielle) d'un destin, d'une classification naturelle des hommes en diverses catégories : les plus ou moins aptes, plus ou moins doués, plus ou moins destinés au succès.

A Athènes ou à Rome, l'homme était le jouet de multiples dieux qui décidaient de son destin ; dans la chrétienté du Moyen Age, *il dépendait de la volonté de Dieu*, qui le faisait prince ou laboureur ; il semble maintenant soumis aux caprices de la transmission des gènes ; reconnaissons-le, la plupart de nos contemporains acceptent ce fatalisme génétique ; qu'ils aient ou non « réussi », peu de lecteurs, sans doute, auront réagi à la phrase de M. Jean Capelle.

Il est nécessaire de regarder en face le problème posé, de le formuler en termes clairs et de préciser les limites de ce que la science en son état actuel peut apporter. Pour cela, il convient de se référer au langage de la discipline en cause : la génétique.

Phénotype et génotype

Ce langage peut sembler pédant, inutilement nuancé ; ces nuances sont nécessaires si l'on veut éviter les équivoques, les contresens, les non-sens qui forment la trame de toutes les discussions à ce sujet.

Un individu se réalise à partir d'un ovule fécondé par un spermatozoïde : dès la fusion de ceux-ci, son patrimoine génétique est totalement et définitivement *fixé* ; sauf accidents rarissimes, il ne se modifiera plus tout au long de sa vie. Ce patrimoine est composé de quelques centaines de milliers ou quelques millions de paires de gènes (pour chaque paire, un gène fourni par l'ovule provenant de la mère, l'autre par le spermatozoïde provenant du père) ; chaque paire contient l'information nécessaire pour l'accomplissement de l'une des *fonctions élémentaires de l'organisme*, essentiellement la fabrication des diverses protéines. Désignons par « génotype » l'ensemble des gènes d'un individu : le génotype définit le contenu de son patrimoine biologique ; lorsque cet individu procréera à son tour, il transmettra à son descendant une copie de l'un des gènes de chaque paire.

Tout au long de son développement, l'individu se transforme : désignons par « phénotype » l'ensemble de ses caractéristiques apparentes, quantitatives ou qualitatives, en un instant donné. Ce phénotype dépend, bien sûr, du génotype, mais il dépend tout aussi évidemment du « milieu » dans lequel l'individu s'est développé, de l'aventure qu'il a vécue.

La plupart des confusions viennent d'un manque de précautions lorsque l'on considère tantôt le génotype, tantôt le phénotype : ce sont deux univers totalement distincts, même si le premier influence directement le second.

Représentons par un schéma le processus central de toute transmission entre les générations : la « fabrication » d'un individu I. (Voir ci-contre.)

Dans l'univers des génotypes, ce processus est bien clair, il ne met en cause que les deux parents P et M ; chacun transmet la copie d'une moitié de son patrimoine génétique ; le choix des gènes transmis se fait au hasard, le nombre de combinaisons génétiques possibles pour les descendants du couple P-M est pratiquement infini.

Dans le monde des phénotypes, le mécanisme est beaucoup plus complexe : il ne s'agit plus de transmission d'éléments matériels, tels que les gènes, mais d'un jeu complexe d'influences entre les différentes entités impliquées : génotype de I, phénotypes de P et de M et, plus généralement, l'ensemble de l' « environnement », en donnant à ce terme l'acception la plus large.

Pour certains caractères dits « élémentaires », telles les diverses formes de protéines décelées par les méthodes immunologiques ou hématologiques (les « systèmes sanguins ») ou celles entraînant *des maladies du métabolisme*, le mécanisme paraît simple : l'environnement apporte les matériaux nécessaires, le caractère exprimé est directement dicté par une (ou plusieurs) paire de gènes ; il y a alors réelle correspondance entre génotype et phénotype. Mais pour la plupart des traits, le résultat phénotypique dépend de façon complexe à la fois du génotype et de l'environnement.

L'héritabilité

L'affirmation « ce caractère est génétique » ne signifie, le plus souvent, rien : tout caractère nécessite la présence d'un génotype pour se réaliser, tout caractère est donc, de quelque façon, influencé par les gènes. Pour donner un sens à ce terme, il faut être restrictif et réserver le qualificatif « génétique » aux caractères pour lesquels une liaison précise peut être trouvée entre le génotype et le phénotype : la mucoviscidose ou la phénylcétonurie sont des maladies « génétiques », car elles sont provoquées, dans un certain contexte, par la présence en double dose de gènes définis. Cette influence directe de gènes n'annule pas cependant l'influence de l'environnement : des soins appropriés permettent de guérir maintenant la phénylcétonurie. « Génétique » ne signifie donc pas « fatal ».

Nous estimons d'autre part qu'un caractère est « héritable » lorsque, de toute évidence, une ressemblance se manifeste entre enfants et parents. Pour préciser ce concept, les biométriciens ont défini l'*héritabilité*. Ce paramètre représenté classiquement par le symbole h^2 est le rapport entre les écarts à la moyenne constatés chez les fils et ceux constatés chez les pères. Il n'est ainsi défini, et n'a de sens direct, que dans l'univers des phénotypes. Constater que tel caractère a une héritabilité élevée ne peut rien impliquer au sujet des causes de cette constatation. L'héritabilité tient compte à la fois des facteurs génétiques et des facteurs de milieu.

L'héritabilité n'est définie qu'au niveau du groupe : inférer du groupe à l'individu n'a qu'un sens probabiliste, transposer des résultats obtenus dans une population à une autre population, ou à d'autres conditions du milieu, est incohérent, en totale contradiction avec les hypothèses qui permettent de définir ce concept : l'héritabilité ne qualifie pas un caractère, mais un caractère dans une population, dans un certain milieu.

Tout processus biologique résulte de l'interaction de l'inné et de l'acquis, du donné génétique et du vécu ; ces deux termes ne sont pas opposés, ils sont indissolublement liés dans le jeu simultané de l'information génétique et des conditions apportées par le milieu, conditions qui permettent et orientent le déroulement du programme dont cette information génétique est porteuse. L'analyse en terme d'héritabilité donne l'illusion que plus grande est cette héritabilité, plus grande est l'influence du patrimoine génétique dans la manifestation d'un caractère, plus faible est celle du milieu, et réciproquement. En fait, une héritabilité élevée ne signifie pas nécessairement que le caractère est génétiquement déterminé ; inversement, un caractère rigoureusement lié au génome, c'est-à-dire « génétique » au sens que nous avons précisé, peut fort bien avoir une héritabilité nulle (voir encadré).

La connaissance de l'héritabilité d'un caractère ne permet pas de remonter à l'influence des gènes sur l'expression de ce caractère.

Il est cependant tentant de chercher à analyser cette héritabilité en divers termes correspondant les uns à l'influence des gènes et les autres à celle de l'environnement. Pour y parvenir, il faut élaborer des modèles liant phénotype et génotype ; R. A. Fisher a pu ainsi montrer, au prix de lourdes hypothèses simplificatrices, que le paramètre h^2 est lié à la part de la variance totale d'un caractère attribuable aux effets additifs des gènes. Ce résultat peut présenter un grand intérêt dans certaines applications (notamment lorsqu'il s'agit de développer des programmes d'amélioration des races animales ou végétales), mais il est source de multiples confusions. Car on se trouve en présence de deux concepts d'héritabilité différents : l'héritabilité empirique basée sur les seules ressemblances entre phénotypes, l'héritabilité « génétique » correspondant à l'analyse de Fisher.

GÉNOTYPES — PHÉNOTYPES

M — P — I — « MILIEU »

Transmission des gènes de parents à enfant.
Intervention du génotype sur le phénotype
Influences du "milieu" sur le phénotype de I.
Génotype d'un individu (ensemble des gènes dont il est doté)
Phénotype d'un individu (ensemble des caractères qu'il manifeste)

La seule mesure incontestable

La mesure de l'héritabilité au sens génétique n'est réalisée aisément que par des expériences conduites au moyen de croisements dirigés ; elle n'a alors de sens (et d'intérêt) que dans le cadre d'un programme de sélection. Pour notre propre espèce, qui exclut de telles expériences, il faut tourner la difficulté en étudiant les diverses catégories de jumeaux (monozygotes comparés aux *dizygotes* pour préciser l'influence du génotype, jumeaux élevés ensemble comparés à ceux élevés séparément pour préciser l'influence de l'environnement). Les corrélations observées permettent, au prix, une fois de plus, d'hypothèses simplificatrices fort discutables, d'estimer soit l'héritabilité, soit, plus fréquemment, des coefficients qui lui sont liés, mais la difficulté est de rassembler des données à la fois cohérentes et suffisamment nombreuses pour avoir un sens précis.

En ce qui concerne le quotient intellectuel (Q.I.), les connaissances sur les gènes sont nulles. Il y a donc deux écoles : la première considère que, dans l'ignorance où nous sommes des mécanismes, il convient de ne rien affirmer.

La seconde considère que l'analyse de l'héritabilité empirique peut être interprétée comme ayant un sens génétique. Pour ce faire, il est nécessaire d'admettre des hypothèses fort contraignantes qui ne sont d'ailleurs jamais explicitées clairement ; en particulier, il faut admettre que les effets des divers gènes sont rigoureusement additifs. Les conclusions auxquelles parvient cette école de pensée sont donc sujettes à caution.

La seule mesure chiffrée incontestable demeure l'héritabilité empirique. Elle repose sur des hypothèses beaucoup plus générales : la simple régularité de la répartition des Q.I. dans la population. Cette régularité est d'ailleurs assurée automatiquement par les tests de Q.I. qui sont fabriqués exprès pour l'assurer. Par contre, les mesures de l'héritabilité génétique sont beaucoup plus incertaines. De ce fait, les valeurs avancées par les divers auteurs varient de 0,87 à 0. Quel que soit le chiffre retenu, il ne faut pas oublier qu'il n'a de sens que dans la population étudiée, et ne peut pas être utilisé sans précautions pour comparer des populations. C'est pourtant ce qu'a fait Jensen en 1969, dans son célèbre article de la *Harvard Educational Review*, sur les causes des écarts du quotient intellectuel entre les Blancs et les Noirs.

Surtout, cette héritabilité, qu'elle soit 0,10 ou 0,70, ne peut nullement être interprétée comme une mesure de la part attribuable aux gènes dans la réalisation de l'intelligence. Pour un caractère aussi complexe, aussi multiple, les phénomènes d'interaction que nous avons évoqués sont particulièrement importants. Il serait ridicule de prétendre que l'intelligence ne dépend pas du génotype : les phénomènes chimiques qui se déroulent dans notre cerveau n'existeraient pas sans l'information apportée par le patrimoine génétique ; mais il est tout aussi absurde de chercher à mesurer une prétendue « part » génétique de l'activité intellectuelle.

Sans doute, peut-on évoquer une certaine « intelligence potentielle », mais il s'agit là d'un concept abstrait. Notre développement, notre éducation, toute notre aventure personnelle aboutissent à *une « intelligence* réalisée », seule éventuellement mesurable ; elle dépend des gènes et du milieu, et avant tout de la correspondance plus ou moins harmonieuse réalisée entre eux, sans que la part de chacun puisse être définie. Utilisons une image, la flamme de la bougie n'existe que grâce à la présence de la cire, de la mèche et de l'air ; sa couleur, sa dimension dépendent des caractéristiques de ces trois éléments ; il est toujours possible d'étudier les effets d'une variation de la composition de l'air, la cire et la mèche restant identiques, de réaliser ainsi une « analyse de variance » ; mais qui aurait l'idée d'utiliser les résultats d'une telle analyse pour prétendre que la flamme est due, pour 30 % à la cire, 50 % à l'air, et 20 % à la mèche ? De tels chiffres ne seraient même pas faux ; ils n'auraient rigoureusement aucun sens. Pour aborder de tels problèmes, il faudrait utiliser des concepts beaucoup plus subtils qu'une simple répartition en pourcentage.

De multiples caractères humains ont fait l'objet d'études (hypertension artérielle, taille, tour de tête...), mais le débat « inné et acquis » ne prend un tour passionnel qu'à propos de l'intelligence.

Caractère « génétique » non « héritable »

Le comportement des vrais jumeaux (ou de leurs familles) est fréquemment différent de celui des faux jumeaux. Imaginons une population où les petites jumelles soient habillées de la même façon dans quatre familles sur cinq lorsqu'elles sont « vraies », dans une famille sur cinq lorsqu'elles sont « fausses ». Les méthodes classiques d'estimation de l'héritabilité aboutiraient pour la longueur des robes à $h^2 = 0,67$, ce qui place ce caractère parmi les plus « héritables » (plus que le tour de tête).

... et caractère « héritable » non « génétique »

Supposons qu'un caractère C soit gouverné par deux gènes X et Y dont les effets sont additifs : X, à simple ou double dose, entraîne C = 1, Y, à simple ou double dose, entraîne C = 2 ; aux trois génotypes XX, XY, YY correspondent respectivement les mesures 1, 3, 2. Le paramètre « héritabilité » tel que l'a défini Fisher est pour ce caractère donné par :

$$h^2 = \frac{2p(1-p)(1-3p)^2}{Vc}$$

où p est la fréquence du gène X et Vc la variance de C dans la population. Dans une population où $p = 1/3$, $h^2 = 0$: ce caractère rigoureusement « génétique » a une héritabilité nulle ; aucune ressemblance ne peut être décelée entre parents et enfants.

Science et politique

Comment expliquer alors l'intensité des querelles permanentes *sur ce sujet ? En fait, il ne s'agit* pas de science, mais de politique.

F. Galton, connu comme fondateur des statistiques modernes, s'est aussi intéressé à l'hérédité ; mais il n'a apporté à la génétique que la fausse loi de l' « hérédité ancestrale », vite oubliée après la redécouverte, en 1900, des lois de Mendel. Son intérêt pour ces questions était d'abord politique : en montrant que l'essentiel de l'homme était « héréditaire », il entendait montrer l'inutilité de toute réforme sociale, et la nécessité d'un vaste programme eugénique en vue d'enrayer « *la décadence de l'espèce humaine* », et notamment les aptitudes intellectuelles de la race blanche, en déclin depuis le siècle de Périclès. Dans son ouvrage *Hereditary Genius*, il affirme, en 1869, que tout homme doit avoir « *l'honnête conviction qu'il fait le travail pour lequel la nature* (comprenons : l'hérédité) *l'a doté* ».

Le caractère « génétique » ou non de l'intelligence joue, en effet, un rôle fondamental dans l'attitude à prendre envers d'éventuelles réformes de la société où nous vivons. Considérons l'attitude à prendre dans les deux cas extrêmes, celui où l'intelligence serait totalement déterminée par les gènes et celui où elle serait totalement déterminée par le milieu, deux hypothèses d'ailleurs certainement aussi fausses l'une que l'autre.

Dans le premier cas, il est peu utile de changer la société, car « *les hommes resteront ce qu'ils sont* » (génétiquement déterminés). Dans le second, au contraire, des modifications favorables de la structure de la société entraîneraient un changement profond de l'humanité. Il n'est donc pas étonnant que lorsqu'ils confondent la *réalité scientifique* avec ce qu'ils souhaitent, les conservateurs sont partisans du caractère génétique de l'intelligence, et que les progressistes y sont opposés.

D'autre part, comme l'intelligence est liée à la réussite sociale, il est tentant d'associer de proche en proche les divers concepts : différent — inégal — héritable — génétique — inné — naturel, d'effacer les frontières entre ces termes, et de démontrer ainsi que les inégalités sont voulues par la nature et donc inévitables, et même bénéfiques. C'est en s'appuyant sur des données ou des concepts déformés de la génétique, leur servant de prétendue caution scientifique, que certaines politiques anti-sociales, racistes (ainsi le fameux Immigration Act limitant, en 1921, l'immigration à partir de l'Europe du sud ou de l'est pour éviter une dégradation de l'intelligence moyenne des citoyens des Etats-Unis), ou simplement criminelles (ainsi les aberrations nazies), ont été menées : il n'y a là qu'imposture, et le devoir des scientifiques est de la dénoncer.

Le débat sur l'inné et l'acquis apparaît comme un problème sans solution biologique, au moins actuellement, mais pose une réelle question politique. Le généticien constate une extraordinaire, une merveilleuse diversité entre les individus, mais diversité ne signifie pas inégalité. Justifier l'inégalité entre les hommes par une prétendue inégalité de leurs gènes est une tromperie. Chacun *doit en être conscient.*

(1) Jean Capelle : « *Les C.E.S. ont-ils échoué ?* » *le Monde* du 2 février 1977.

(*) Institut national d'études démographiques.
(**) Centre de recherches transdisciplinaires.

La fusion thermonucléaire a-t-elle un avenir ?

L'EUROPE essaie, vainement jusqu'ici, de construire le JET (Joint European Torus), dispositif expérimental qui permettrait d'atteindre les conditions physiques de la fusion thermonucléaire contrôlée. Un laboratoire américain annonce des progrès importants dans l'utilisation des lasers pour déclencher cette fusion. Les Américains construisent à Princeton un rival du JET. Les Soviétiques — qui ont inventé le principe du Tokamak que suivent le JET et son concurrent de Princeton — ont des projets encore plus ambitieux. La longue quête de la fusion thermonucléaire va-t-elle toucher à sa fin ?

Une réponse affirmative viendra dans cinq à vingt ans, mais elle finira par venir. On saura, dans les laboratoires, *fusionner les noyaux atomiques*. On saura satisfaire le « critère de Lawson » qui définit quelles conditions de température, de densité et de durée doivent être atteintes pour qu'un plasma — un gaz d'atomes auxquels on a arraché leurs électrons — produise, par fusion des noyaux atomiques, plus d'énergie qu'il n'a fallu en dépenser pour le créer.

La fusion sera devenue une source potentielle d'énergie. Deviendra-t-elle une source réelle ? Il restera bien des difficultés à vaincre, que les spécialistes étudient déjà, bien que certaines ne puissent guère être abordées tant qu'on n'a pas atteint le point de départ, la construction d'un appareil expérimental où l'on sache créer les conditions de la fusion.

Des spécialistes ont bâti des projets de réacteurs à fusion, les études les plus poussées étant celles de l'université du Wisconsin. Même s'ils ont un caractère quelque peu futuriste, ces projets permettent de dissocier les problèmes, de suggérer des solutions, de vérifier qu'aucun obstacle n'est infranchissable. Mais ils font aussi voler en éclats un rêve qui fut autrefois complaisamment propagé : celui de la fusion thermonucléaire, énergie illimitée, pratiquement gratuite et non polluante.

Pour fusionner deux noyaux atomiques, il faut leur arracher leurs électrons et les amener au contact l'un de l'autre. Alors les deux noyaux s'interpénètrent, forment très brièvement un noyau unique qui se redécompose en deux noyaux — en général différents de ceux dont on est parti. L'opération libère une énergie importante.

Mais il faut avoir fourni l'énergie qui permet aux noyaux de se rapprocher assez pour que la fusion ait lieu. En d'autres termes, il faut les avoir chauffés. A quelle température ? La réaction la plus favorable — celle qui demande la température la plus basse — est la *fusion du deutérium et du tritium*, qui sont deux isotopes de l'hydrogène. Leur fusion devient possible lorsque la température atteint 100 millions de degrés.

Si la fusion devient un jour une réalité, c'est cette réaction de fusion qui sera mise en œuvre. En fusionnant, ces deux noyaux forment un agrégat instable qui donne immédiatement naissance à un noyau d'hélium et à un neutron. L'énergie libérée est de 17,6 MeV. Ce qui n'est peut-être pas très parlant, mais le devient, si l'on compare l'énergie libérée par la fusion de ces deux atomes à celle qu'on obtiendrait en les brûlant, c'est-à-dire en les combinant chimiquement à de l'oxygène : l'énergie de fusion vaut cinq millions de fois celle de combustion. D'autre part, et bien que les deux chiffres ne soient pas directement comparables, l'énergie de fusion vaut plus de trois cents fois celle qu'il faut fournir pour « *chauffer* » *les deux atomes*.

Il reste qu'il faut obtenir les *100 millions de degrés*. Aucun récipient ne supportant cette température, la méthode la plus étudiée est *le confinement magnétique, dans* des appareils de type Tokamak. Un anneau de plasma est contenu dans un tore où l'on maintient un fort bon vide, et de très puissants champs magnétiques empêchent le plasma de toucher les parois. Ces champs magnétiques induisent dans le plasma un courant électrique de plusieurs millions d'ampères qui apporte une partie de la chaleur nécessaire. D'autres modes de chauffage sont indispensables pour atteindre les 100 millions de degrés, et, bien que les spécialistes aient des idées sur leur mise en œuvre, il s'agit là d'un problème non encore résolu.

Admettons qu'il le soit — ce sera vrai tôt ou tard. Admettons aussi qu'on sache comprimer le plasma nettement plus et nettement plus longtemps qu'on ne sait actuellement le faire, afin de satisfaire le critère de Lawson. La fusion s'amorce. Et les difficultés commencent.

Des neutrons par milliards

La plus grave, d'abord : les neutrons. Chaque fusion libère un neutron qui quitte le plasma et vient frapper la paroi de l'enceinte. Chaque millimètre carré de paroi recevra, *par seconde, quelques centaines* de milliards de neutrons. Ce sont des flux nettement supérieurs à ceux qu'on trouve dans le cœur d'une centrale nucléaire — et il s'agit de neutrons dix fois plus énergétiques. *Or les métaux sont fragilisés par le* bombardement neutronique. Des études sont actuellement faites : on irradie des matériaux, et on mesure la dégradation de leur tenue mécanique. Il semble que les meilleurs aciers inoxydables ne résisteraient que deux ans au formidable bombardement neutronique qu'ils subiraient. D'autres métaux, le vanadium et le niobium, pourraient avoir une longévité plus grande, mais leur métallurgie est mal connue. Et, de plus, le premier cité est fort rare.

De toute manière, aucun matériau ne résistera indéfiniment. Après quelques années, il faudra changer l'enceinte annulaire qui contient le plasma — enceinte qui sera devenue très fortement radioactive. C'est une opération délicate, mais les spécialistes des centrales nucléaires ont une bonne habitude de ce genre de manipulations.

Les neutrons ayant franchi la paroi, il faut ensuite les arrêter, pour des raisons de sécurité, d'une part, pour récupérer en chaleur l'énergie qu'ils transportent, d'autre part. Dans *un réacteur opérationnel, ils joueront* aussi un autre rôle : en traversant une couche de lithium placée autour de l'enceinte, ils produiront du tritium.

Le deutérium est abondant dans la nature : une tonne d'eau contient, en eau lourde, ce qu'il faut de deutérium pour alimenter pendant une heure un réacteur à fusion fournissant la même énergie qu'une centrale nucléaire actuelle. Le tritium, au contraire, n'existe pratiquement pas. Cet isotope de l'hydrogène est radioactif, et, quand un atome est créé, il se désintègre au bout de douze ans en moyenne. Du tritium *est produit dans l'atmosphère par* les rayons cosmiques, mais la quantité totale est bien trop faible et surtout trop diluée pour que sa récupération soit envisageable.

Il se trouve que le lithium est un bon générateur de tritium ; il capture les neutrons et se scinde en tritium et hélium. Une couche de lithium épaisse de moins de 1 mètre autour de l'enceinte torique où est confiné le plasma produira suffisamment de tritium pour les besoins du réacteur.

Retraiter le lithium

Il faudra ensuite récupérer le tritium formé, le séparer du lithium — et évacuer la chaleur dégagée. Plusieurs techniques sont envisagées. Dans l'une, le lithium serait emplié sous forme de petites boules solides ; le tritium, gazeux, s'accumulerait dans les interstices et serait pompé. Une autre solution utilise du lithium liquide, qui serait à la fois le générateur de tritium et le fluide de refroidissement. De toute façon, il faudra séparer le tritium des autres gaz produits, hélium principalement, et le purifier ; c'est là un problème analogue au retraitement des combustibles nucléaires. Il faut faire des opérations chimiques et physiques simples dans leur principe, qui ne poseraient guère de problèmes sur des matériaux « normaux », mais rencontrent de grosses difficultés technologiques étant donnée la forte radioactivité des produits qu'on manipule. Ces difficultés ont été surmontées pour les besoins militaires : du tritium est produit pour la fabrication de bombes H de plusieurs pays — en France par les réacteurs Célestin de Marcoule. Il suffit donc d'adapter les techniques actuelles de récupération du tritium.

Le tritium a, de plus, une propriété désagréable, qu'il partage avec l'hydrogène et le deutérium : il traverse lentement, mais inéluctablement, les parois métalliques. Cela complique sa récupération et son stockage : il faut prévoir des pompages supplémentaires pour récupérer le tritium évadé. Il y aura toujours des fuites, mais il est possible de les réduire à un niveau acceptable — d'autant que le tritium, au milieu de tous ces inconvénients, a, en revanche, l'avantage de diffuser très vite dans l'atmosphère, et de ne donner lieu à aucun effet d'accumulation dans l'organisme. De plus, les quantités de tritium sont faibles : si toute l'énergie du monde était produite par fusion thermonucléaire, et si tous les réacteurs à fusion relâchaient simultanément le tritium qu'ils contiennent, cela ne doublerait même pas la quantité de tritium naturellement présente.

Autour de l'enveloppe de lithium, il faut disposer un blindage qui arrête les neutrons, puis les bobinages qui créent les champs magnétiques. Les valeurs nécessaires de ces champs sont presque irréalisables si l'on ne fait pas appel à des bobinages supraconducteurs, mais c'est là une technologie que l'on commence à bien connaître.

Un dernier problème se pose : l'alimentation du plasma en deutérium et tritium. A chaque instant, la quantité de plasma est très faible, voisine d'un gramme ce qui d'ailleurs limite fortement les risques en cas d'accident. Mais il faut constamment faire entrer dans le plasma des atomes de deutérium et de tritium pour remplacer ceux qui ont fusionné. On ne sait pas actuellement le faire. Les approches les plus naturelles sont à rejeter, car elles auront pour effet d'abaisser la température ou la densité du plasma, et donc *de détruire les conditions qui rendent* la fusion possible. Les spécialistes ont bien quelques idées sur la façon de procéder, mais ne peuvent les tester, puisqu'on ne sait pas encore atteindre les températures et les densités où la fusion s'amorce.

Cette seule énumération de quelques problèmes à résoudre montre quelles difficultés attendent les futurs constructeurs de centrales nucléaires utilisant la fusion contrôlée. Et l'on peut se demander si le jeu en vaut la chandelle.

Nul n'en sait rien. On sait que la fusion sera une énergie très chère à l'investissement, bon marché au fonctionnement. Mais c'est déjà le cas des centrales actuelles qui utilisent la fission de l'uranium. Et l'histoire indique que ce fut toujours le cas de toute énergie nouvelle. On sait qu'entre les neutrons et le tritium il y aura un réel problème de radioactivité mais moins grave qu'avec les centrales à fission nucléaire : un réacteur à fusion ne produit pas ces déchets radioactifs à très longue période dont on ne sait actuellement que faire.

La fusion a l'avantage d'être une énergie abondante : les réserves de deutérium sont inépuisables, et l'on ne manque pas de lithium. Mais si cet argument entrait seul en ligne de compte, le charbon serait resté la principale source d'énergie.

Le facteur essentiel pourrait bien être le facteur temps : *time is money*. *L'énergie nucléaire s'est imposée* en 1974, parce qu'elle était prête quand le pétrole s'est mis à justifier son surnom d'or noir. Qu'en sera-t-il de la fusion ? On n'envisage guère son utilisation industrielle *avant l'an 2000. Ne sera-t-elle pas* une énergie périmée à cette date ?

Un réacteur à fusion tel qu'on l'imagine actuellement pourrait fournir 1 500 mégawatts électriques. C'est la puissance des plus gros réacteurs nucléaires actuels. C'est aussi celle qu'on obtiendrait en recouvrant de photopiles un carré de Sahara de 7 kilomètres de côté.

Ce pavage du Sahara est parfaitement utopique actuellement, pour des raisons de coût, mais aussi de technique. Il le sera sans doute encore au siècle prochain. Mais qui peut en être sûr ? En 1925, seuls des fous rêvaient d'aller sur la Lune.

MAURICE ARVONNY.

1 500 MÉGAWATTS PAR GRAMME

Plusieurs laboratoires étudient ce que pourrait être un réacteur industriel à fusion contrôlée. Les projets les plus avancés sont ceux de l'université du Wisconsin, UWMAK-I et UWMAK-II. Les Italiens et les Japonais ont aussi conçu des projets.

Le réacteur serait un anneau torique, assez semblable à un pneu. Le diamètre serait de 20 à 30 mètres, et l'épaisseur de 10 mètres. L'anneau, presque entièrement rempli par le plasma (qui n'est qu'un gaz très dilué) serait entouré d'une couche de lithium épaisse de 1 mètre, recouverte d'un blindage contre les neutrons d'une épaisseur équivalente. Puis viendraient les bobines qui créent le champ magnétique. Des échangeurs de chaleur et des systèmes de récupération du tritium seraient noyés dans le lithium, aussi traversé par des tubes de pompage permettant de faire le vide dans l'anneau.

Contenant environ 1 gramme d'un mélange de deutérium et de tritium, un tel réacteur pourrait fournir une puissance électrique proche de 1 500 mégawatts.

Barrages et tremblements de terre

UNE équipe de sismologues américains et soviétiques surveille depuis 1975 le remplissage du lac de retenue du barrage de Nurek dans le Tadjikistan. Le barrage est haut de 300 mètres, le remplissage du lac a commencé en 1972 et quand il sera achevé, les eaux couvriront 234 kilomètres carrés.

Des corrélations certaines existent entre la mise en eau de lacs de barrage et la recrudescence de l'activité sismique de la région. Les Soviétiques ont pensé au problème dès que la construction de l'ouvrage de Nurek a été envisagée, si bien qu'ils disposent pour ce site de données détaillées couvrant une période de douze ans. La région de Nurek est sismique naturellement : en 1958, elle a subi une secousse de magnitude 5,6 et une faille passe sous le lac-réservoir ; le barrage a été calculé pour résister à des séismes de magnitude 6,5.

Dès le début de la mise en eau en 1972, le nombre des secousses a triplé. Et lorsque la seconde phase du remplissage a commencé en 1975, les Soviétiques ont invité le docteur David W. Simpson, un sismologue américain du Lamont-Doherty Geological Observatory (université Columbia), à participer aux recherches de ses collègues de l'Institut Tadjik de Duchambe. Cette étude commune qui bénéficie de crédits de la National Science Foundation et du U.S. Geological Survey, entre dans le cadre des accords de coopération passés en 1972 entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S.

Depuis 1975, l'activité sismique du site de Nurek s'est multipliée par dix et les tremblements de terre qui se produisent le long de la faille ont tendance à se rapprocher du barrage. Actuellement, on en est à une centaine de secousses par jour, de faible magnitude toutefois.

En auscultant ainsi les phénomènes sismiques de Nurek, les spécialistes espèrent arriver à comprendre pourquoi la mise en eau d'un grand lac de barrage déclenche des tremblements de terre. Pour le moment on pense à deux causes : le poids de l'eau ou les infiltrations trop rapides d'eau dans une zone déjà affaiblie par la présence d'une faille. En outre, les recherches poursuivies devraient faire progresser la connaissance sur les mécanismes des tremblements de terre et, éventuellement, sur la prévention de ceux-ci. — Y. R.

UN RÉVEIL SANS TIC-TAC

SI le tic-tac du réveil vous empêche de dormir, et si votre nationalisme vous interdit d'acheter un réveil importé, vous pourrez incessamment vous procurer un appareil de fabrication française. Utilisant une technique déjà bien implantée dans la montre, mais encore jeune pour « l'horlogerie de gros volume ». *Il comporte un quartz comme base de temps. Jusqu'ici, ce rôle était tenu par un balancier (1) dont le oscillations ont un rythme beaucoup moins bien défini que celles d'un quartz. Le réveil à quartz n'a pas de balancier : les oscillations du quartz convenablement démultipliées, commandent directement un moteur pas à pas qui fait avancer la trotteuse toutes les secondes. La précision ainsi obtenu est de deux minutes par an, alors qu'avec un balancier elle est plutôt de deux minutes par semaine.*

Le quartz a l'agréable propriété de transformer des vibrations mécaniques en oscillations électriques et réciproquement, mais il ne fait cette transformation qu'à une fréquence bien définie. On l'utilise donc pour construire un circuit électrique qui délivrera, à la fréquence du quartz, des impulsions de courant. Dans le présent cas, il y en a 4 194 304 par seconde. Ce nombre, apparemment étrange, est une puissance de 2. Diviser par 2 est une opération électronique très simple. Par divisions successives, on se ramène à une impulsion par seconde, qui est amplifiée et commande la marche du moteur.

Le procédé est déjà utilisé pour les montres. L'application au réveil a buté sur un problème de composant : il fallait que soit disponible un circuit intégré pouvant faire les divisions et l'amplification, qui fournisse en sortie la puissance nécessaire au mouvement des aiguilles et soit alimentable par une simple pile de 1,5 volt. Un tel circuit est disponible en Allemagne et déjà utilisé dans ce pays pour fabriquer des réveils à quartz. Avec un retard qui n'est pas irrémédiablement grand, l'horlogerie française suit. La société Vedette — filiale du groupe allemand Diehl — fabrique à Saverne (Bas-Rhin) des réveils à quartz : les premiers sont mis en vente ce mois-ci. Son concurrent Jaz n'en est encore qu'à habiller et vendre sous sa marque des réveils dont le « mouvement » *est fabriqué à l'étranger. Mais d'ici quelques mois, elle aura son propre modèle.*

L'affichage de l'heure est encore classique, par aiguilles et cadran. Les solutions électriques ne conviennent pas : les diodes électroluminescentes useraient trop vite la pile, les cristaux liquides sont invisibles dans l'obscurité, ce qui, pour un réveil, est rédhibitoire. Mais depuis que l'électronique est entrée dans l'horlogerie, celle-ci est en mutation rapide. La situation actuelle pourrait donc n'être que très provisoire. — M. A.

(1) Il existait déjà solution intermédiaire, des réveils à balancier où les oscillations de celui-ci sont contrôlées par un quartz, ce qui améliore la précision.

EN TOUTE LOGIQUE

DES CHIFFRES POUR ECRIRE DES NOMBRES

PROBLEME N° 89

Il faut onze chiffres pour écrire tous les nombres de 1 à 10 et cent deux chiffres pour écrire les nombres de 1 à 100.

Combien faut-il de chiffres pour écrire tous les nombres de 1 à N lorsque N a m chiffres ? (système de numération décimal).

(Solution dans le prochain Monde des sciences et des techniques *)*

Solution du problème n° 88

Comment construire racine de sept en quatre arcs de cercles ?

Soit PO la longueur unité. On trace les cercles :

— de centre P, passant par Q,

— de centre Q, passant par P et coupant le premier en R,

— de centre R, passant par P et Q et coupant les deux premiers en T et S,

— de centre T, passant par P et R et coupant le premier cercle en U.

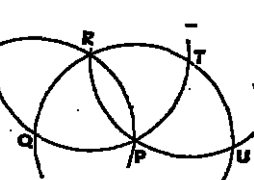
La longueur cherchée est SU.

En effet, la construction produit quatre triangles équilatéraux ayant deux à deux un côté commun : SRQ, QRP, PRT, TPU. SA, joignant les deux sommets *les plus éloignés*, est l'hypothénuse d'un triangle rectangle dont

un côté est $\frac{5}{2}$ et

l'autre racine de $\frac{3}{2}$.

Donc $SU^2 = \frac{25}{4} + \frac{3}{4} = 7$.



PIERRE BERLOQUIN.

ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

L'APPLICATION DE LA LOI SIMONE VEIL

A ANNECY

Du dialogue à la prévention

Nous avons reçu le témoignage suivant de l'équipe médicale qui assure depuis presque deux ans les interruptions volontaires de grossesse (I.V.G.) au centre hospitalier d'Annecy.

Quand une femme se présente pour la première fois dans notre service, seule ou accompagnée, elle est accueillie dès son entrée dans la salle d'attente par le (ou les) membre (s) des organismes d'information et d'éducation (Planning ou Ecole des parents) et aiguillée vers le secrétariat.

La secrétaire médicale ne se borne pas à son travail administratif *: elle écoute, renseigne* et rassure déjà.

Celle-ci retourne dans la salle d'attente, où elle retrouve les conseillers animateurs. Leur rôle est essentiellement de rompre le silence, générateur d'angoisse, caratéristique de ces lieux, de donner ou de redonner des informations sur la méthode d'interruption de grossesse (méthode Karman, généralement sans anesthésie); sur les précautions à prendre avant et après l'intervention, sur les divers procédés de contraception, ainsi que sur les risques d'échec qu'ils peuvent comporter. Plus encore, leur effort vise à abandonner peu à peu la parole de celui qui sait ou qui conseille pour favoriser la communication et l'échange d'expériences entre les personnes présentes. Notre consultante, à sa première visite, se trouve en contact avec des femmes qui viennent pour une I.V.G. dans la matinée, et avec d'autres qui reviennent huit jours après l'I.V.G. pour une visite de contrôle.

Il arrive de plus en plus souvent, mais trop rarement encore, que les hommes aient une part active et utile à l'entretien. Médecins et infirmières prennent, plusieurs fois dans la matinée, le temps de s'asseoir dans le groupe des femmes.

La consultante va ensuite dans le cabinet médical poursuivre le dialogue en tête à tête avec le médecin. Là s'amorce une connaissance réciproque, là sont précisées des notions importantes ou rectifiées des erreurs d'interprétation ou calmées des inquiétudes : si le médecin n'intimide plus autant qu'à l'entrée à l'hôpital, sa parole garde un pouvoir indéniable. Puis vient l'examen clinique qui permettra l'ouverture d'un dossier médical. Rendez-vous est pris pour l'I.V.G. auprès de la secrétaire, qui rappelle à cette occasion la nécessité d'un entretien particulier, pendant le délai fixé par la loi, avec une assistante sociale ou avec un des conseillers agréés par la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.).

Un moment privilégié

Le jour fixé, quand la femme se présente, elle participe une nouvelle fois aux débats du groupe d'accueil, puis passe dans la salle d'intervention (seule, ou avec la personne qui l'a accompagnée, ou avec l'un des conseillers animateurs : c'est elle qui en décide). De toute façon, elle trouve dans la salle une infirmière et un médecin dont l'attitude calme et compréhensive atténue son angoisse et l'aide à détendre son corps et son esprit : conditions indispensables pour que l'intervention pratiquée sans anesthésie (1), effectuée avec douceur, ne provoque que des douleurs réduites et supportables. Cette intervention est d'autant plus rapide et facile que la femme a été mieux préparée ; simple et sûre, elle ne nécessite aucune hospitalisation.

Elle est cependant suivie d'un séjour d'une heure environ dans une salle de repos voisine. Là, une infirmière ou une soignante apporte un petit déjeuner (très *bien accueilli). C'est encore un* moment très favorable à une visite du conseiller : après s'être assuré que tous les conseils d'hygiène déjà donnés ont été bien retenus et bien compris, il écoute tout ce que la femme — trop préoccupée jusque-là, ou parfois peu désireuse de s'exprimer en groupe — a besoin de dire ou de demander dans une conversation particulière, à propos de contraception surtout.

Enfin, huit ou dix jours après, a lieu une troisième consultation (visite de contrôle), qui est un moment privilégié pour le médecin, comme pour les autres membres de l'équipe, pour renouveler ou préciser les informations déjà données sur la contraception, ou pour écouter celles qui ont des inquiétudes ou qui rencontrent des difficultés au moment d'appliquer la méthode choisie.

L'équipe se réunit une fois par mois pour maintenir et améliorer sa cohésion, tout autant que pour examiner en commun les difficultées de fonctionnement apparues dans le courant du mois. Pour ce travail, le groupe fait appel à la collaboration d'un médecin psychiatre.

La réflexion des participants ne s'arrête pas aux problèmes de l'heure ; jeunes ou moins jeunes s'interrogent avec sincérité et sérieux sur les difficultés de communication dans le couple, sur les « statuts » respectifs de l'homme et de la femme, sur l'éducation sexuelle.

Par contre, nous sommes conscients de certaines imperfections : les consultantes affrontent encore une attente assez longue, les entretiens se situent dans un court espace de temps (deux ou trois semaines) la rédaction de notices dans les différentes langues parlées par les travailleurs migrants n'est pas achevée, et les membres de l'équipe sentent eux aussi le besoin d'approfondir leur formation psychologique. De plus, la présence à l'accueil de l'assistante sociale du centre hospitalier aiderait à résoudre certaines difficultés.

* * *

Voici maintenant notre espoir et même notre attente : c'est de préparer une prise de conscience grâce à laquelle on pourrait observer, dans les années à venir, une diminution du nombre des I.V.G. C'est aussi, de façon plus générale, de contribuer à promouvoir une nouvelle forme d'éducation reposant sur la responsabilité individuelle et collective.

(1) Au fur et à mesure des progrès réalisés tant dans l'accueil que dans les techniques médicales, la proportion des anesthésies générales est passée en dix-sept mois de 25 % à 4 %.

DANS LA SOMME

Les interruptions de grossesse resteront-elles impossibles ?

De notre correspondant

Amiens. — Depuis un an, les médecins du C.H.U. d'Amiens refusent, comme c'est leur droit, *de pratiquer les interruptions de* grossesse au service de gynécologie-obstétrique. Une équipe de praticiens s'est déclarée prête à intervenir Mais les obstacles sont, cette fois, financiers (ni locaux ni crédits).

Constatant que *« la Somme est sans doute l'un des rares départements où la loi sur l'interruption de grossesse n'est pas appliquée »* le Planning familial de ce département demande la création d'un centre public d'orthogénie (information sur la contraception, problèmes de sexualité, interruption de grossesse). Mais le conseil général de la Somme a refusé pour la seconde fois d'accorder une subvention au Planning familial (il avait consenti 3 500 francs en 1975). Certains élus ont affirmé que, dans la mesure où cette association refusait l'aide de l'Etat, ils ne voyaient pas pourquoi l'assemblée partementale de l'action saniune. Il est vrai que le Planning familial a refusé de passer une convention avec la direction départementale de l'action sanitaire et sociale, *« considérant que les contraintes de la tutelle et les tâches administratives supplémentaires qu'elle entraîne ne sont pas assorties de réels moyens de fonctionnement »* (1).

Le Planning familial de la Somme, dont la permanence reçoit environ quatre-vingts personnes par mois, souligne que, dans la majorité des cas, les femmes qui s'y rendent demandent une interruption de grossesse, la plupart du temps pour des raisons économiques : un enfant de plus serait une trop lourde charge. Le Planning est obligé d'envoyer ces femmes dans les départements limitrophes. Mais, déjà, les hôpitaux de Saint-Quentin et de Beauvais ont fait savoir qu'ils ne peuvent plus recevoir les femmes venant de l'extérieur. Seul l'hôpital de Bapaume (Pas-de-Calais) accepte encore celles qui lui sont adressées par le Planning de la Somme.

Le Planning familial déplore cet état de fait, qui est dû, selon lui, à un manque d'information sur les méthodes contraceptives. Les femmes qui « consultent » les responsables de l'association n'en ont pratiquement jamais entendu parler. Et le Planning d'insister derechef sur le fait que le centre d'orthogénie est indispensable : *« Il ne doit pas être un avortoir, mais au contraire contribuer à limiter le nombre d'interruptions de grossesse grâce à l'information qu'il dispensera sur la contraception. »*

MICHEL CURIE.

(1) A titre d'exemple, dans l'Aisne, le Planning familial reçoit 15 000 F par an de subvention de l'Etat.

AUX JOURNÉES D'INFORMATIQUE MÉDICALE DE TOULOUSE

La « robotique » au service des grands handicapés moteurs

De notre correspondant régional

Toulouse. — Vingt-trois nations, représentées par trois cents spécialistes, viennent de participer, dans les salles de l'université Paul-Sabatier, aux journées d'informatique médicale organisées par l'institut de recherche d'informatique et d'automatique. Les travaux, présidés par le professeur Laudet, ont été ouverts par le professeur Jean-Claude Martin, président de l'université des sciences de Toulouse, qui, comme le professeur Paul Lareng, vice-président de la même université, a insisté sur le sens de l'efficacité sociale et humaine qui, dans le domaine médical, doit compléter celle de la science.

Les médecins ont pu, pendant cinq jours, exposer leurs problèmes et leurs connaissances, notamment au plan du diagnostic, de la thérapeutique, des modèles physio-pathologiques, du dépistage, de la statistique et de l'informatique. Ce fut l'occasion d'évoquer les expériences du centre de sélection militaire de Vincennes portant sur l'observation psychiatrique avec le concours de l'ordinateur. Tout au long d'une large discussion, les participants ont été unanimes à déclarer que le médecin devait, dans tous les cas, dominer la machine pour rester seul responsable devant le malade.

Dans le domaine de la technologie, c'est un véritable arsenal sophistiqué qui a été passé en revue. Comme les micro-processeurs, dont les composants et les « mémoires » permettent le traitement de l'information dans des temps record, les micro-ordinateurs partent à la conquête du monde médical, surtout en électro-cardiologie, et ils débordent même dans la vie quotidienne, puisqu'on va les trouver dans les nouveaux téléphones et les appareils électro-ménagers. Il fut aussi question du projet Spartacus et de la main artificielle automatisée, réalisée en partie à Toulouse. Ce projet avait été lancé il y a deux ans par l'institut de recherches d'informatique et d'automatique pour appliquer la robotique à l'assistance des grands handicapés moteurs des membres supérieurs, en particulier aux tétraplégiques. Les travaux ont été menés en équipes dans le cadre des disciplines concernées : médecine, physiologie, mécanique, automatique et informatique.

Les projets ont abouti à une maquette de manipulateur extérieur qui pourra être commandé par le malade grâce à une combinaison de différents signaux biologiques agissant en synergie et qui exprimeront les désirs du malade sous une forme aussi physiologique que possible.

D'autre part, des dispositifs automatiques prendront directement en charge certaines actions normalement effectuées de façon réflexe. C'est un véritable robot médical informatisé qui pourra ainsi donner au malade une certaine autonomie. Il n'existe actuellement que des robots dits de « première génération », qui ne sont en aucun cas adaptatifs. Les robots de la deuxième génération seront munis d'organes sensoriels. Ils pourraient apparaître sur le marché vers l'année 1980. Ils seront suivis de ceux de la troisième génération, qui seront munis d'une plus grande puissance de calcul pour traiter les informations non seulement sensorielles, mais encore visuelles en provenance de l'environnement.

Dans le projet Spartacus, le problème délicat sera de définir les limites de la sophistication de l'appareillage et celle de l'environnement. Le manipulateur extérieur au malade sera une téléthèse, terme employé par opposition à la prothèse, qui se substitue à l'organe manquant et à substitue, qui se cantonne à améliorer le fonctionnement d'un organe déficient.

Parmi les équipes qui participent au projet et qui se répartissent à travers la France, deux d'entre elles sont installées en Midi-Pyrénées. Ce sont le Département d'études et de recherches en automatique (DERA) du Centre d'études et de recherches de Toulouse (CERT) et le Laboratoire d'automatique et d'analyse des systèmes (LAAS) de Toulouse, dépendant du C.N.R.S.

LÉO PALACIO.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Luc Dérieux, Sébastien, Nicolas et Antoine ont la joie d'annoncer la naissance de
Dorothée,
le 26 mars 1977.
40, boulevard Garibaldi,
75015 Paris.

— Le docteur-vétérinaire Hubert Calamy et Mme, née Martine Bonamy, et Thomas ont la joie de faire part de la naissance, le 22 mars 1977, à Vichy, de
Hervé.
15, boulevard Jean-Jaurès,
03150 Lapalisse.
Les Rouillas, Aydat (Puy-de-Dôme).
Saze (Gard).

Mariages

— Docteur et Mme Max Dondey,
M. et Mme Guy Fédou,
ont l'honneur de faire part du mariage de leurs enfants
Christine et Patrick,
célébré dans l'intimité le 26 mars 1977.

— M. et Mme Georges Heuzé sont heureux de faire part du mariage de leur fille
Elizabeth
avec le docteur Henri Lecoq,
célébré dans l'intimité le 28 mars 1977.
Paris, Montréal.

Décès

— Le président et les membres du conseil d'administration,
Le directeur du Port autonome de Marseille,
ont le regret de faire part du décès de
M. Guy BERTHIER,
membre du conseil d'administration du Port autonome de Marseille,
et de
Mme Guy BERTHIER.

— Sainte-Foy-lès-Lyon, Lyon, Paris.
Mme Roger Camsat,
M. et Mme Jacques Rust, Sylvie, Ariane, Laurent,
M. et Mme Jean-Loup Camsat, Dorothée et Alexis,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Roger CAMSAT,
survenu le 26 mars 1977 à l'âge de soixante-dix sept ans.
Funérailles le mercredi 30 mars, à 10 heures, en l'église Saint-Luc, Sainte-Foy-lès-Lyon, 84, rue Commandant-Charco.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme veuve Henri Devries,
M. et Mme Robert Witsen-Adelmann et leur fils,
Mlle Marianne Devries,
M. et Mme Edmond Devries et leurs filles,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Hugues DEVRIES,
leur fils, frère, beau-frère et oncle, survenu le 24 mars 1977 à Paris.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 28 mars 1977.
Cet avis tient lieu de faire-part.
113, rue de la Tour, 75016 Paris.
27, rue des Petites-Ecuries,
75010 Paris.

— Le président et le conseil de l'université de Paris-X (Nanterre),
Le directeur et le conseil de l'U.E.R. d'études anglo-américaines de l'université Paris-X (Nanterre),
Et l'ensemble du personnel,
ont le regret de faire part du décès de
Mlle Alice D'HAUSSY,
professeur de littérature britannique, commandeur des Palmes académiques,
survenu le 24 mars 1977 à l'âge de soixante-trois ans, au terme d'une longue et cruelle maladie.

— On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-troisième année, de
Mme Louis de GRAAFF,
née Suzanne Wellhoff.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— Mme Georges Ledu,
M. Alain Ledu,
Les familles Lebriat, Bruxelles, Agneray, Goudal, Grillet, Gensou, Gauville,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges LEDU,
survenu le 17 mars 1977 dans sa soixante et unième année.
Les obsèques religieuses ont été célébrées le 19 mars 1977.
3, avenue Henri-Barbusse,
24000 Périgueux
Gardonne, 24130 La Force.

— Mme Henri Le Masson,
M. et Mme Jean-François Le Masson et leurs fils,
M. et Mme Jérôme Le Masson et leurs enfants,
M. et Mme Christophe Le Masson et leur fille,
M. et Mme Laurent Le Masson,
M. et Mme Michel Lechevretel et leur fils,
M. et Mme François Sablayrolles et leurs filles,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri LE MASSON,
officier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite maritime,
ancien président de l'Académie de marine,
président d'honneur d'Intra-Marine,
rappelé à Dieu le 27 mars 1977.
Les obsèques ont eu lieu le 29 mars 1977, à Neuilly-sur-Seine, dans la plus stricte intimité.
[Né en 1900 à Paris, M. Henri Le Masson fut attaché à la Compagnie générale transatlantique de 1920 à 1928, puis à Renault (1928-1932) et à nouveau à la Transat (1933-1935). Il entre ensuite à la Compagnie des chemins de fer P.L.M., puis à la S.N.C.F. (1938-1955) et à la Compagnie française de raffinage (1955-1965). Conseil en relations publiques, M. Henri Le Masson avait collaboré comme écrivain maritime au « Journal de Genève », à « Sciences et Vie » et à diverses publications anglaises. Ancien président de l'Académie de marine, il a publié notamment « Flottes de combat » en dix-sept éditions.]

— De Toulon.
M. et Mme Jean Le Nulzec et leurs enfants, Florence et Renaud,
Mlle Marie Odile Le Nulzec,
Mme Raymond Rey,
M. et Mme Robert Ingrand et leurs enfants,
M. et Mme Jean Crozat,
Le R.P. Dom Albigot,
Les familles Albigot et de Mary de Longueville, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du
général (C.R.) Pierre LE NULZEC,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
survenu à Fréjus le 25 mars 1977 à l'âge de soixante-quatorze ans.
Les obsèques religieuses seront célébrées jeudi 31 mars, à 10 h. 15, en l'église Saint-Louis, à Toulon, où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Louis Mounier, son épouse,
Mlle Marie-Geneviève Mounier, sa fille,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès subit de
M. Louis MOUNIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu dans sa soixante-neuvième année, le 24 mars 1977, au Tognet.
La messe de sépulture a eu lieu à La Table (Savoie) et l'inhumation à Annemasse, dans l'intimité.

— Mme Charles Perrot,
M. et Mme François Perrot et leurs filles,
Mme Claude Perrot,
Mlle Anne Sutra de Germa,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Charles PERROT,
conservateur des eaux et forêts (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 26 mars 1977, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
Les obsèques ont eu lieu le mardi 29 mars, en l'église de Rougemont (Doubs).

— Mme Léon Rayrole, son épouse,
M. et Mme Yves Rayrole,
M. et Mme Jean-Paul Audigé,
M. Jean Rayrole,
M. et Mme Guy Rayrole,
Ses enfants,
Jérôme, Caroline, Martin, Nicolas Rayrole,
Philippe, Eric, Laurent, Benoît, Emmanuel Audigé,
Arnaud Rayrole, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Léon RAYROLE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
inspecteur général honoraire du ministère de l'équipement,
survenu le samedi 26 mars 1977, dans sa soixante-dix-neuvième année.
Une messe sera célébrée à Fontvieille (Bouches-du-Rhône), le mercredi 30 mars, à 9 heures.
L'inhumation aura lieu le même jour dans le caveau de famille à Lons-le-Saulnier (Jura).
On se réunira à 17 heures, à l'église des Cordeliers.
Cet avis tient lieu de faire-part.
13990 Fontvieille.

— Mme Jean Sallard,
M. et Mme André Van Effenterre, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme André Sallard et leurs enfants,
M. et Mme Raymond Javault, leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Jean-Pierre Sallard et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Sallard et leurs enfants,
M. et Mme Peter Weber et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Jean SALLARD,
survenu le 26 mars 1977, dans sa soixante-dix-septième année.
Les obsèques auront lieu le mercredi 30 mars, à 16 heures, en l'église Notre-Dame du Chêne, à Viroflay.
32, rue Jean-Rey.
78220 Viroflay.

— Mme Noël Salomon, son épouse,
M. et Mme Jacques Rodriguez et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Noël Salomon et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Duchemin et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Noël SALOMON,
professeur à l'université de Bordeaux-III,
président d'honneur de la Société des hispanistes français,
vice-président de l'Association internationale des hispanistes,
membre correspondant de la Real Academia Española,
membre correspondant de l'Hispanic Society,
survenu en son domicile, le 18 mars 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Talence (Gironde).
Le présent avis tient lieu de faire-part.
[Le Monde *du 25 mars.*]

Remerciements

— Mme René Affre,
Ses enfants et toute sa famille,
dans l'impossibilité de répondre individuellement, mais profondément touchés par les innombrables témoignages de sympathie reçus lors du décès de
M. René AFFRE,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

— Le préfet et Mme Henri Graux,
Ainsi que leurs enfants,
profondément touchés des témoignages de sympathie qu'ils ont reçus lors du décès de leur fille et sœur,
Renée GRAUX,
et dans l'impossibilité de répondre à tous ceux qui ont pris part à leur grand deuil, les prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Visites et conférences

MERCREDI 30 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully et exposition « Grandes demeures angevines du XIXe siècle ».
15 h., grille esplanade, côté Seine, Mme Magnani : « Les Invalides : trois siècles d'une institution charitable ».
15 h., façade, portail gauche, Mme Neu : « Notre-Dame de Paris ».
15 h. 30, hall gauche, côté parc (trains par gare Saint-Lazare), Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., métro Mabillon : « Le village de Saint-Germain-des-Prés, ses jardins, ses caves, l'abbaye » (A travers Paris).
15 h. 15, 50, rue des Tournelles : « Le Marais. De la rue du Pas-de-la-Mule au cul-de-sac du ah ! ah ! » (Mme Barbier).
15 h., parvis de Saint-Julien-le-Pauvre : « L'église de Saint-Julien-le-Pauvre aux souterrains gothiques du collège des Bernardins » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 11, rue Pavée : « La synagogue de stricte observance de la rue Pavée » (Mlle Hager).
15 h., place de l'Odéon, devant le théâtre : « Sur les pas de Molière ».
15 h., 292, rue Saint-Martin : « Eglises Saint-Martin et Saint-Nicolas-des-Champs ».
CONFERENCES. — 14 h. 30, 109, rue de Rivoli : « L'Angleterre de Dickens » (Musée des arts décoratifs).
18 h., Grand Palais, salle 404, Mme Helffer : « Musiques du bouddhisme tibétain » (Musées de France).
18 h., 17, rue de la Sorbonne (salle Louis-Liard), M. Pierre Auger : « L'information scientifique » (Mouvement universel de la responsabilite scientifique).
18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Pour une société idéale » (Méditation transcendantale).
18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé : « Les Philippines et Hongkong » (Fédération mondiale des villes jumelées).
18 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, M. Guillier : « Une architecture contemporaine pour le mieux-vivre de demain » (Monuments historiques).
20 h. 30, Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg : « Les troubles de l'esprit : généralités et principes d'approche » (Cycle théorique de psychologie-psychanalytique).
21 h., 6, square Rapp, M. René Percheron : « Le Tyrol italien et la province de Bolzano » (Association Dante Alighieri).

ÉCHECS

PORTISCH, PREMIER QUALIFIÉ AU TOURNOI DES CANDIDATS

Comme on le prévoyait, le Hongrois Portisch l'a emporté sur Larsen et se trouve être ainsi le premier qualifié pour les demi-finales du tournoi des candidats au Championnat du monde d'échecs.

L'ancien champion du monde Boris Spasski a terminé les douze parties à égalité de points avec son adversaire le Tchécoslovaque Hort. La rencontre devait continuer, mais Spasski vient d'être soudainement opéré d'une appendicite aiguë. On ne sait si son adversaire sera déclaré vainqueur par forfait.

La guerre des nerfs se poursuit dans les deux autres quarts de finales à deux parties de la fin. Polugajevski mène d'un point contre le Brésilien Mecking. Le Soviétique reproche au Brésilien de « gesticuler sans cesse » et Mecking, de son côté, a protesté contre les « pressions psychologiques » qui l'accablent.

L'ancien adversaire de Karpov, le Soviétique Kortchnoi, aujourd'hui émigré aux Pays-Bas, possède toujours un point d'avance sur Petrossian. Alors que Kortchnoi a demandé que son adversaire retire son appareil auditif qui pourrait renfermer un récepteur clandestin, Petrossian a chargé sa femme Rona de s'installer entre Kortchnoi et ses assistants pour empêcher les contacts télépathiques.

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

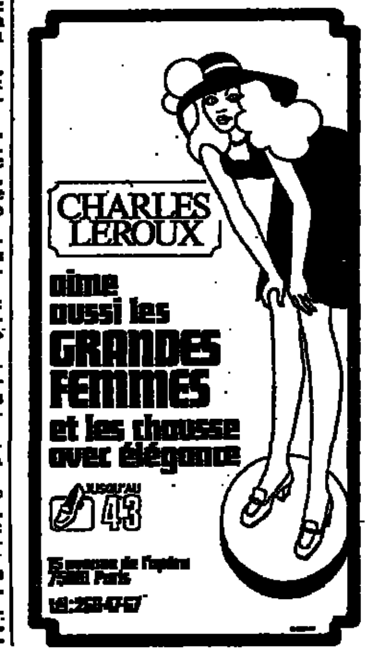
EXPOSITIONS

S. 1. - Beaux bijoux. Argenterie.
S. 9. - Haute curiosité : Antiquité, Moyen Age, Renaissance.
S. 12. - Bibliothèque J. F. et divers.

VENTE

S. 2. - Armes anc. Obj. Curiosités.
S. 6. - Art iranien.
S. 7. - Bijx. Argent. anc. et mod. Françaises, étrangères.
S. 10. - Meubles. Obj. d'art du 18e.

PALAIS GALLIERA - Exposition
Tablx anc. Très bel ameublem. 18e.
Tableaux modernes et contemporains.



RADIO-TÉLÉVISION

A PARIS, POUR LA MI-AVRIL

Plusieurs « Radio-Écologie » de quartiers émettront deux heures par jour

« Et maintenant, ouvrez vos oreilles : des radios de quartier, des radios vertes donnent des informations locales et des discours nouveaux, vous entendrez tout ce qui ne passe jamais sur les ondes officielles. A bientôt ! »

Ainsi s'achevait, dimanche soir 20 mars, vers 23 h. 30, la deuxième émission pirate de Radio-Ecologie réalisée dans le 7e arrondissement de Paris (le Monde *du 22 mars). La première avait eu lieu le jeudi 17 mars, à 16 h. 30, à l'occasion de la conférence de presse de Paris-Ecologie. Combien étaient-ils à l'écoute de cette voix insolite qu'on pouvait capter sur 101 mégahetrz, en modulation de fréquence ? Qu'importe. Depuis un certain 18 juin, l'histoire nous a appris qu'un appel quasi confidentiel sur les ondes peut avoir des prolongements politiques insoupçonnés...*

Le succès électoral qu'ils ont remporté, en particulier à Paris, a fini de convaincre les écologistes d'utiliser l'audiovisuel pour propager leurs idées en créant des radios de quartier dans la capitale. Ce sera chose faite vers le milieu d'avril : les émissions auront lieu entre 18 heures et 20 heures chaque jour, sur des longueurs d'ondes différentes, en modulation de fréquence. La première heure d'émission pourrait être commune à tous les arrondissements de Paris, la seconde plus localisée. Les responsables de l'opération songent même à réaliser, selon les quartiers, certaines séquences en langue arabe ou portugaise (1).

Un démenti de fait

S'il est vrai que les deux premières émissions de la Radio Verte ont été faites en contravention avec la loi de 1974 confiant à Télé-Diffusion de France (T.D.F.), héritière de l'ex-O.R.T.F., le monopole de diffusion de la radiotélévision, il ne s'agit pas d'une position doctrinale : la loi prévoyant que « des dérogations peuvent être accordées », *sous forme de décret,* « pour la diffusion de programme à publics déterminés », *les écologistes viennent d'engager toutes les démarches nécessaires pour en bénéficier.* « Nous ne cherchons pas par principe à nous mettre en marge des lois, *nous a déclaré un des responsables,* et nous sommes, au contraire, contre l'« explosion du monopole » à la manière italienne, qui a tendance à se réaliser au bénéfice d'intérêts mercantiles. » *Et de rappeler, en outre, à l'appui de cette demande de dérogation, qu'un des fondements du mouvement écologique est la non-violence...*

Ajoutons que, faute d'avoir reçu, jusqu'ici, des consignes claires du gouvernement de pourchasser ces « postes pirates », la direction de T.D.F. n'a pas mobilisé tous les moyens techniques dont elle dispose pour les détecter ou brouiller leurs émissions.

Si elles obtiennent le bénéfice de la dérogation, ces stations Radio-Ecologie n'en auront pas moins fait voler en éclats le carcan du monopole avant les élections législatives de 1978. C'est un démenti de fait infligé à M Giscard d'Estaing, qui, en 1975, s'était prononcé contre la création de radios locales, qui s'annoncent pourtant, des exemples étrangers l'attestent, comme l'un des instruments providentiels du progrès de la communication sociale dans la société moderne...

Les « radios vertes » pourraient accélérer également la publication du décret sur la télédistribution que promettait « avant deux mois » — c'était en septembre 1976, à Cannes, au Vidcom, — le représentant du gouvernement. Il est vrai que la Société française de télédistribution n'a jamais été créée que le 2 mars 1972, il y a cinq ans, et qu'elle attend toujours de patronner une des sept expériences qui avaient été autorisées par M. Messmer la même année et qui sont demeurées, sauf Grenoble, à l'état de projet.

CLAUDE DURIEUX.

(1) Renseignements aux « Amis de la Terre », 117, avenue de Choisy, 75013 Paris, tous les après-midi.

MARDI 29 MARS

CHAINE I : TF1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à *13 h. 45*, Restez donc avec nous.

20 h 30, Variétés Félix Leclerc au Stadium.

21 h 30. Documentaire : L'Eglise catholique en France (Entre Dieu et les hommes), par Ph. Alphen, réal. B. Thenault ; 23 h., Journal.

CHAINE II : A2

De 13 h. 5 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 15 h. 5, la série Le Saint.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran · *FILM* : AU BONHEUR DES DAMES, d'A Cayatte (1943), avec M Simon, A. Préjean, B Brunoy, S Prim, S Relli (N) (Rediffusion)

En 1865, à Paris, un ancien commis, doué du génie des affaires, fonde le premier grand magasin de nouveautés et ruine les petits boutiquiers du voisinage L'un d'eux, un vieux drapier cherche en vain à lutter contre lui

Adaptation mélodramatique efficace du roman de Zola, qui est la suite de Pot-Bouille *présenté le 24 mars sur FR 3 dans la réalisation de Duvivier*

Vers 22 h., Débat : Petites boutiques et grandes surfaces (voir « Tribunes et débats ») ; 23 h 30, Journal.

CHAINE III : FR3

20 h 30, FILM (westerns, policiers) BILLY LE KID, LE REFRACTAIRE, de D Miller (1941), avec R. Taylor, B Donlevy, I. Hunter, M. Howard.

Billy le Kid, qui a rejoint une bande de hors-la-loi, retrouve un ami d'enfance devenu shérif Il cherche à devenir un honnête homme, mais se trouve obligé de tuer par vengeance

Une des nombreuses versions des aventures d'un bandit américain légendaire Vaut surtout par l'interprétation de Robert Taylor, qui tourna là son premier western.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues L'Etat et la fonction judiciaire, de R. Pillaudin (voir Tribunes et débats).

21 h 15, Musiques de notre temps, de G. Léon ; 22 h. 30, Entretiens avec Julien Gracq ; 23 h., Rencontres de la *décentralisation musicale* à Grenoble ; 23 h. 50, Poésie · Gérard Engelbach.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct de l'auditorium 104 : Concert des centres culturels étrangers à Paris :

Œuvres de W Bihm (Allemagne), de M Schafer (Canada), de P Norgard (Danemark), de P.J Wagemans et W Petersma (Pays-Bas), de B Nilsson (Suède).

23 h., Relais, par A Almuro, 0 h 5, Jazz-Rock : Boum dans ma tête ! (« Les colériques » : Ch Mingus, J Lennon, J Joplin) ; 1 h., Mariage Le rock et la musique arabe, par A Achoubs Delati.

MERCREDI 30 MARS

CHAINE I : TF1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 17 h. 40, Football : Irlande-France, en direct de Dublin.

20 h. 30, Téléfilm : « le Pain perdu », de P. Pelot, réal. P. Cardinal, avec A Claessens, J. Weisbluth.

Lyrisme et nostalgie, pour cette succession de tableaux sur la confrontation d'un homme avec son passé, dans un petit village des Vosges.

22 h., Football : Irlande-France, en différé ; 23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A2

De 13 h. 55 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 15 h.5, la Série Daktari.

20 h. 30, Série Switch ; 21 h 30, Magazine d'actualité de L. Bériot et P. Lefebvre : « Le kilo en trop », avec Mme Françoise Dolto, psychiatre ; le professeur Apfelbaum et le docteur Moron, diététiciens, et M. Jacques Chenu, rédacteur en chef de la revue « Tonus » ; 23 h., Jazz : Hommage à J. Roll-Morton, par J.-Ch. Averty ; 23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR3

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : CHOC EN RETOUR, de R. Stevens (1962), avec S. Hayward, P. Finch, D Cilento, C Cusack, K Moore.

Une femme médecin, rayée de l'ordre pour euthanasie, devient garde-malade d'une demi-folle, épouse de l'avocat général qui a requis contre elle D'étranges choses se passent dans la maison

Ambiance mystérieuse et comportement étrange des personnages. Un suspense bien fabriqué mais frôlant l'académisme.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes : La mise en scène lyrique (2e partie), par M Crochot et J.-L. Martinoty ; 22 h 30, Entretiens avec Julien Gracq ; 23 h., Rencontres de la décentralisation théâtrale à Grenoble ; 23 h. 30, Poésie : Gérard Engelbach.

FRANCE-MUSIQUE

21 h., Prestige de la musique : Récital Teresa Zylis-gara (Haydn, Purcell, Schubert, Mozart, Duparc, Falla) ; 23 h 30, Musique traditionnelle roumaine, par M Cousino ; 0 h 5, Mariage Les nouvelles musiques arabes et occidentales ; 1 h., Jazz-rock : Boum dans ma tête ! (« Les sentimentaux » : G. Burton, S. Muller, A. Shepp).

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 29 MARS

— « *L'Etat et la fonction judiciaire* » est le thème des « Dialogues » de France-Culture, à 20 heures, auxquels sont invités M. Louis Joxe, député (R.P.R.) du Rhône, et Casamayor, magistrat et écrivain.

— *Les Soldats de France* disposent de la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— « *Petites boutiques et grandes surfaces* » est le sujet des « Dossiers de l'écran » d'Antenne 2, vers 22 heures. MM. Gérard Nicoud, secrétaire général du CID-UNATI) ; Robert Delorozoy, premier président de l'assemblée permanente des chambres de *commerce et d'industrie* ; Gérard Baert, président des P.M.E. commerciales ; M. Jean Cluzel, sénateur (Un. cent.), qui fut le rapporteur de la loi Royer, participent notamment à ce débat.

MERCREDI 30 MARS

— *M. Maurice Duverger*, professeur à la faculté de droit et de sciences économiques de Paris, est l'invité de Jacques Paugam, sur France-Culture, à 12 h. 5.

— *Mme Maria Antonietta Macciocchi*, professeur à Paris-VIII, e *Yvan Charpentié*, président de la C.G.C., débattent sur le thème « Les classes moyennes sont-elles dangereuses en France ? », sur France-Culture, à 16 h. 40.

— *Le P.S.U.* dispose de la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« Nous aurons toute la mort pour dormir » d'Abid Med Hondo

Le fardeau du cinéaste africain aujourd'hui, et particulièrement du cinéaste africain noir, est incommensurable : il doit lutter non seulement contre tout l'appareil en place chez nous, production, diffusion, critique, mais aussi, parfois, contre l'indifférence des siens mêmes, gouvernants, spectateurs, toujours colonisés par l'idéologie dominante, occidentale. L'originalité, la qualité unique de Med Hondo, cinéaste mauritanien, comédien de formation et depuis longtemps fixé à Paris, l'auteur de *Soleil O* et de *les Bicots nègres nos voisins*, est d'avoir su affronter cette double opposition, contre les idées reçues, contre l'exploitation d'un continent, en termes de cinéma, avec le minimum de recours à la démagogie ambiante.

Nous aurons toute la mort pour dormir, le troisième film de Med Hondo, défend une cause bien déterminée, celle du peuple sahraoui, venu du Yémen à la fin du seizième siècle, et dont le territoire naturel l'ancien Sahara espagnol sous tutelle de Franco, *a été* « récupéré » *par* le Maroc et la Mauritanie après le départ du colonisateur Un accord tripartite, dit « accord de Madrid », signé entre l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie, avait fixé, le 14 novembre 1975, les modalités de ce qui ressemblait à une passation de pouvoirs. Le régime du roi Hassan du Maroc avait décrété la « marche verte », la mobilisation de son peuple pour prendre possession du sol, comme autrefois dans les terres supposées vierges du Far-West.

Le malheur veut que les « indiens » d'Afrique, de ce coin d'Afrique mal connu, n'acceptent pas la décision, *refusent qu'un nouveau colonia*lisme, au nom de la fraternité arabe, succède à l'ancien. Le Front Polisario (pour la libération de la Saguiet-Al-Hamra, au nord, et du Rio-de-Oro, au sud), créé en 1973, lève le drapeau de la révolte pour l'indépendance du territoire. Une mission envoyée par les Nations unies, le 8 juin 1975, reconnaît le bien-fondé de ses revendications. Une seconde mission, pour le compte de la Fédération des droits de l'homme, du 26 au 31 octobre 1976, confirme ces conclusions, après que la Cour de La Haye, saisie par le roi Hassan, eut débouté le demandeur.

De ces données de base, Med *Hondo tire un film vivant, très* direct, mais également beau, organisé, sans jérémiades ni haine proclamée : la lutte existe, le peuple *sahraoui se bat les armes à la* main contre l'injustice. Et de refaire pan par pan, patiemment, l'historique de cette lutte, des moyens employés, des buts poursuivis. Med Hondo semble redécouvrir l'aurore du monde, et de la liberté, dans ce petit peuple qui parle sa langue, le hassania, qui ne se réclame encore d'aucune idéologie claquant bruyamment au vent qui se veut simplement « *progressiste* ».

Avec l'aide de Jean Monsigny à la caméra, de Jacqueline Meppiel au magnétophone, il a filmé, deux mois *et demi durant*, du 25 décembre 1975 au 5 mars 1976, ce qu'il a vu et entendu. Il a repris avec brio, pour la traduction des paroles en hassania et en espagnol, la technique de superposition des voix (original, traduction en français), mise au point par Joris Ivens et Marceline Loridan dans *Comment Yukong déplaça les montagnes*, qui permet de concentrer l'attention sur les images : car, dit Med Hondo, « *pour une cause belle j'ai voulu une image belle. Il faut lutter contre l'idée du reportage comme une forme de sous-cinéma* ». Comme dans les précédents films de Med Hondo, l'animation est également mise à contribution.

Nous aurons toute la mort pour dormir, dans sa version longue, « sahraouie », insiste Med Hondo, « *faite pour des gens qui ne courent pas* », celle que nous voyons aujourd'hui à Paris témoigne sans contorsion intellectuelle qu'il est parfois pour l'artiste, au premier degré, des vérités belles et bonnes à dire.

LOUIS MARCORELLES.

★ Studio Saint-Séverin, Entrepôt (v.o.).

« ROCKY » OSCAR DU MEILLEUR FILM

Le film américain *Rocky*, de John Avildsen, a remporté l'oscar du meilleur film, lors de la quarante-neuvième cérémonie de remise des oscars, à Los Angeles, le 29 mars. John Avildsen a été déclaré meilleur metteur en scène et le film a également reçu l'oscar du meilleur montage.

L'oscar du meilleur acteur a été décerné à Peter Finch pour son interprétation dans *Network*, de Sydney Lumet (c'est la première fois qu'un acteur reçoit un oscar à titre posthume). Pour *Network*, qui a aussi reçu l'oscar du meilleur scénario original, l'oscar de la *meilleure actrice* est allé à Faye Dunaway et celui du meilleur second rôle féminin à Béatrice Straight.

La Victoire en chantant, de J.-J. Annaud (coproduction franco-ivoirienne) a été déclaré meilleur film étranger. Enfin, quatre oscars ont récompensé le *film de John Pakula Les Hommes du président* (pour la direction artistique, la prise de son, le scénario, le meilleur second rôle masculin, interprété par John Robards).

HÉLION AU MUSÉE D'ART MODERNE

Le peintre au marché

Hélion a toujours peint par thème. Ainsi trouve-t-il matière à sa rêverie vagabonde sur le quotidien. Cette fois, il revient sur des lieux qu'il connaît bien : le marché de Bigeonnette, près de Chartres, où il s'est retiré. Depuis quelques années, il y rôde régulièrement. Pendant que les uns préparent leur étalage et que les autres arpentent les allées, lui regarde, observe, recueille des sensations, de ces « petites sensations » qui, une fois enfouies, nourrissent une œuvre et donnent de la vie aux images.

Le marché de Bigeonnette — celui de Jean Hélion — est un monde. Un songe. Sur les apparences d'abord. Ceux qui déambulent, ceux qui bavardent. Ceux qui montrent, ceux qui cherchent. C'est un théâtre. Le peintre rapporte à l'atelier son marché, pour le recomposer de mémoire.

Une citrouille le fait rêver. Rêverie sur une citrouille pleine d'elle-même, abondante, plantureuse. Débauche de peinture et de liberté. Tout est permis. Sur le chou-fleur aussi. Sur un groupe de poireaux à la barbe ivre. Des homards bleus et rouges aux pinces grandes comme des monuments qui sont des poèmes de courbes et de pointes.

Le mouvement de la vie est saisi au vol. Mais la foule du marché est un remuement figé. Les passants sont raides. Tel personnage central semble marcher, et il est arrêté, silencieux, sans regard. Les yeux, Hélion ne les peint pas. Le visage est un ovale, un morceau d'ovale aveugle. Une statue grecque en chapeau mou et complet veston.

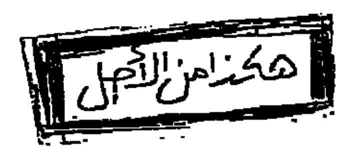
Ailleurs, Hélion peint les clochards dans la ville, le ballet autour de pissotières, qui culmine dans un grand œuvre où se résume le thème de « la ville est un songe » emprunté à Calderon. Tableau monumental, de dimension et d'expression. Anecdotique et populiste ; avec l'imagerie des passants, des travailleurs, des amoureux, des colleurs d'affiches. Et formaliste : comme un tableau de musée qui cite ses sources géométriques mitigées d'expressionnisme.

Au premier plan de l'art abstrait durant les années 30, Jean Hélion revint à la figuration comme pour retrouver le contact avec la réalité. Il compose ses tableaux figuratifs et peint ses passants comme des constructions abstraites. C'est un frère de Mondrian. A force de géométriser la nature, il est arrivé à en traduire les équilibres à travers un balancement de formes et d'espaces.

Ces automates aux pantalons fripés, ces couleurs irréalistes, crues et violentes dans la peinture, vibrantes de picturalité dans d'admirables pastels où il parle de l'aspect d'un chou et du poids d'une araignée, c'est pour Hélion le grand jeu. Celui du plaisir de peindre pour canaliser sa rêverie sur le monde qui passe. Ce qui vit au-dehors et ce qui meurt en lui. Marcheurs de marché, parfois en canne blanche, lecteurs de bouquins sur les quais de la Seine, clochards qui disent leur liberté folklorique, solitudes de passants qui se croisent sans se rencontrer, pour Hélion, les autres, c'est lui-même. Il s'acharne à le dire par les images et par l'au-delà des images.

JACQUES MICHEL.

★ *La Suite des marchés*, peintures de Jean Hélion au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Exposition organisée par Françoise Marquet. En introduction, quelques dessins en guise de « documents et notes » sur la vie d'Hélion, par son ami Saül Steinberg.



ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

Trois chances pour les enfants

Peut-on imaginer qu'il n'existe à Paris aucun théâtre réservé au jeune public ? En fait de constante, le plus étouffant conservatisme semble régler l'ordinaire : le guignol de Luxembourg, les « matinées classiques » propres à dégoûter à jamais du théâtre et des classiques, ou les niaiseries féeriques du Théâtre du Petit Monde (voir affiches dans le métro).

Aucun doute, le progrès se situe dans la décentralisation : on peut s'en rendre compte au TEP, où la Comédie de Lorraine — animée depuis de longues années par Henri Dégoutin — présente actuellement *Lapanique et Cie*, spectacle dense et dynamique, qui dit la fabrication et l'histoire d'un bateau amphibie destiné à emporter les personnages vers un monde meilleur. Qui le dirigera ? Une crise d'autorité s'installe, et le rêve s'enlise dans l'échec. On est plus près ici de Beckett que de Jules Verne ; en osant sacrifier la fin heureuse d'usage, Dégoutin touche la chance du théâtre pour jeune public, celle de devenir un spectacle pour tous publics, un vrai spectacle populaire.

A la Gaîté-Montparnasse, la jeune compagnie de l'Escargot tente d'introduire à Paris l'expérience du Grips-Theater de Berlin, véritable institution, fortement structurée, tout à fait inconcevable en France : un vrai théâtre, un répertoire de diffusion internationale (*Max le siffleur*, joué cet hiver par Barbara Hoffmann au Théâtre Mouffetard, compte à ce jour plus de cent mises en scène). Issu du cabaret, le Grips se propose une action précise : par le comique, réduire les mythes engendrés par le pouvoir, agir sur le jeune public pour former le public de demain. Et l'on retrouve dans ce *Cric-Crac*, mis en scène à Paris par Heinz Schwarzingen, toute l'efficacité du théâtre allemand didactique. L'intérêt tient surtout à ce que, dans cette histoire de gros marchand de bonbons, l'enfant se voit directement impliqué comme victime de la publicité, en tant qu'instrument et consommateur. Et c'est heureux, car le théâtre pour jeunes se confond trop souvent avec une tribune de revendictaions primaires, sans rapport avec le public concerné.

En ce sens, la position de Pascal Sauvic et de l'équipe du Théâtre Risorius d'Aix-en-Provence entre en réaction contre des pratiques démagogiques courantes, d'autant plus malsaines qu'elles se déclarent entièrement ou en partie réalisées à partir d'idées d'enfants. « *Vouloir sensibiliser les enfants à des problèmes sur lesquels ils n'ont aucun pouvoir*, disent-ils, *cela risque de devenir un partage des culpabilisations de l'adulte, quand cela ne débouche pas sur une accoutumance.* »

Théâtre didactique ? Encore faut-il qu'on puisse d'abord parler de théâtre. Très simplement, avec poésie, Risorius donne à Nanterre un spectacle qui prétend d'abord apprendre le plaisir et le goût du théâtre. *Une histoire à l'endroit, une histoire à l'envers* exploite la tradition orale telle que la vit l'enfance : c'est elle qui fournit à la *mise en scène* cette fluidité, cette alliance inventive de la musique, du chant, de la marionnette, mais aussi d'objets simples comme une toile, des planches, quelques coquillages, un guidon de vélo ; et les histoires s'égrènent, se propagent, se déforment : celle de l'épouvantail qui part en croisière, de la grand-mère et de la petite-fille qui invitent un loup à dîner pour lui faire peur...

Il faut parier sur ce théâtre qui finalement combat aussi le mythe de la spécificité du théâtre pour jeunes : son mérite particulier est de se montrer exigeant sur les moyens et de s'attacher à vouloir transmettre la grammaire du plaisir. C'est à ce prix, qui remet en question la thématique (y compris les tabous du sexe, de la famille et de l'école), que ce théâtre peut espérer sortir de son isolement : celui où l'enferment les pouvoirs publics, mais aussi l'indifférence de l'opinion et, plus cruelle encore, celle de la profession même.

BERNARD RAFFALLI.

★ Comédie de Lorraine, 84, avenue Foch, Nancy (27-06-83), au TEP, à 14 h. 30 (636-99-09).

★ Compagnie de l'Escargot, 64, rue de la Verrerie, 75004 Paris (277-37-53), à la Gaîté-Montparnasse, à 14 h. 30 (633-16-18).

★ Univers Enfants Risorius, la Cabidoule Bellevue, 13150 Eguilles (24-84-85), à la Maison de la culture de Nanterre, à 14 h. 30 (204-18-81).

« Un homme à la rencontre d'Antonin Artaud »

Gérard Tcherka, un acteur qui semble avoir trente-cinq ans environ, et qui a joué dans un film de Valérian Borowczyk, est accueilli aujourd'hui par Silvia Monfort : elle a mis à sa disposition une cave semi-circulaire profondément enfouie sous l'ancienne Gaîté-Lyrique, et qui était probablement la chaufferie : pompe, tuyauteries, cave à mazout.

Seul « en scène » pendant près de deux heures, cet acteur récite un collage de textes d'Antonin Artaud qui ont trait surtout à la dissociation de la personnalité et à l'usage de l'opium.

Chaque phrase d'Antonin Artaud a une évidence qui fait presque mal aux yeux. On pense à un curetage des mots. Artaud énonce des informations exactes. Il serre les faits de plus près qu'aucun écrivain.

Hélas ! le spectacle présenté aujourd'hui dans cette chaufferie souterraine ôte aux phrases d'Artaud leur netteté, parce qu'une musique presque ininterrompue est ajoutée au texte et le défigure, parce que ce décor surexpressionniste habille les phrases d'un pittoresque bon chic, parce que l'acteur, habillé de blanc plutôt comme un infirmier que comme un malade, mime des crises, des convulsions tétaniques, fait dire au texte ce qu'il ne dit pas, ce qui est inutile, lui fait dire aussi ce qu'il dit déjà *tout* seul, ce qui est incongru.

Les écrits précis et absolus d'Antonin Artaud ne sont pas faits pour donner à un comédien, si bien disposé soit-il, l'occasion de nous faire voir ses recherches personnelles. Il existe à la discothèque de la radiodiffusion des disques enregistrés par Artaud, notamment il avait lu *Pour en finir avec le jugement de Dieu*. Le mieux, et même la seule chose convenable, serait de faire entendre, dans le noir, bien sûr sans aucune musique surajoutée, cette voix terrible d'Artaud criant ses textes.

Le seul écrit d'Artaud qui se prête à être lu par un tiers, c'est son texte dramatique *les Cenci*. Jean-Louis Barrault a lu une fois, après la guerre, au Théâtre Sarah-Bernhardt, cette pièce. C'était la perfection, mais Barrault était assis simplement devant une petite table, il n'y avait pas de décor, il n'y avait pas de musique ni de contorsions savantes, Barrault lisait le texte avec exactitude et énergie, il ne se posait pas en « homme à la rencontre d'Antonin Artaud », il lui donnait son cœur, ses forces, un point c'est tout.

MICHEL COURNOT.

★ Nouveau Carré, 20 heures.

En bref

Cinéma

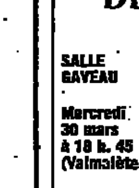
● « PAROLE D'HOMME », de Peter Hunt. — (Voir les films nouveaux.)

Quelque part en Afrique, aux environs de 1914, un colon-trafiquant britannique et un officier allemand se livrent une guerre sans merci. L'Anglais a le cœur pur des ivrognes. Coiffé d'un casque à pointe, le Teuton est une brute sanguinaire. Des éléphants, des crocodiles, un biplan archaïque, un cuirassé, une jolie fille, un jeune homme courageux et les soldats noirs enrôlés dans les deux camps sont de la partie.

Si vous aimez l'exotisme et les films d'aventures, les héros truculents, les méchants vraiment méchants, les morceaux de bravoure comme au Châtelet, si vous regrettez le bon vieux cinéma d'autrefois, naïf, spectaculaire et coûteux, alors n'hésitez pas : *Parole d'homme*, de Peter Hunt, est votre film. En prime : la trogne enluminée de Lee Marvin et la musculature de Roger Moore.

JEAN DE BARONCELLI.

LE CALENDRIER DES CONCERTS



SALLE GAVEAU Mercredi 30 mars à 18 h. 45 (Valmalète.)	UNE HEURE AVEC... CHOPIN et Nicole AFRIAT
CENTRE CULTUREL PORTUGAIS 51, av. d'Iéna Mercredi 30 mars à 20 h. 45 (P.e. Valmalète.)	SCHUBERT LA BELLE MEUNIERE par le baryton José De Oliveira Lopes Au piano : N. MAISSA (Entrée libre.)
C.I.P. PALAIS des CONGRES Mardi 12 avril à 20 h. 30 (P.e. Valmalète.)	L'OPERA, l'A.L.A.P. et LUMBROSO présentent LA DAMNATION DE FAUST d'Hector Berlioz CHŒURS ET ORCHESTRE DU THEATRE NAT. DE L'OPERA direction : Dir. : Seiji OZAWA sol. : V. Cortez - S. Burrows E. Blanc - J.-L. Soumagnas E. Perfetti

PRESTIGE DE LA MUSIQUE

SALLE PLEYEL Mercredi 30 mars à 21 heures	Récital Teresa Zylis-Gara BRAHMS - CHOPIN - DVORAK RACHMANINOFF - TCHAIKOVSKI avec Helmut DEUTSCH

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

RADIO-FRANCE Grand Auditorium et Auditorium 105 Jeudi 31 mars 20 h. 30 (Entrée libre.)	Dir. : Gilbert AMY et Ivo MALEC SCHOENBERG - B. JOLAS STRAVINSKI - I. MALEC K. HUBER - DEBUSSY

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO-FRANCE Auditorium 105 Lundi 4 avril à 20 h. 30	ROUSSEL - BEETHOVEN L. SAGUER E. Rosenblith - M. Freyhan J.-P. Brosse - A.-M. Miranda Ensemble de percussions

SAISON LYRIQUE

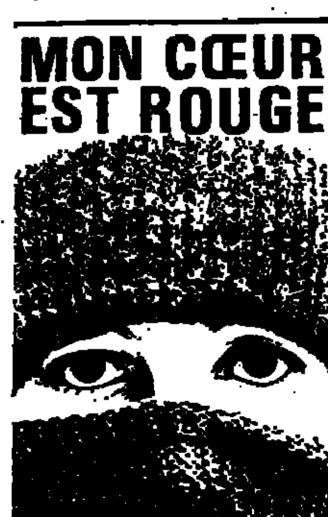
RADIO-FRANCE Grand Auditorium Mercredi 6 avril à 20 h. 30	Les Solistes du Bolchoï DARGOMYJSKY LE CONVIVE DE PIERRE STRAVINSKI MAVRA M. Sartova - J. Castle B. Cvejic - S. Unruh NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE Dir. : Jean-Pierre Marty

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Jeudi 7 avril à 20 h. 30	Concert I.R.C.A.M. Dir. : Lorin MAAZEL Solistes : C. Eda-Pierre C. Collard, M. Sendrez G. AMY - E. KURTZ VARESE

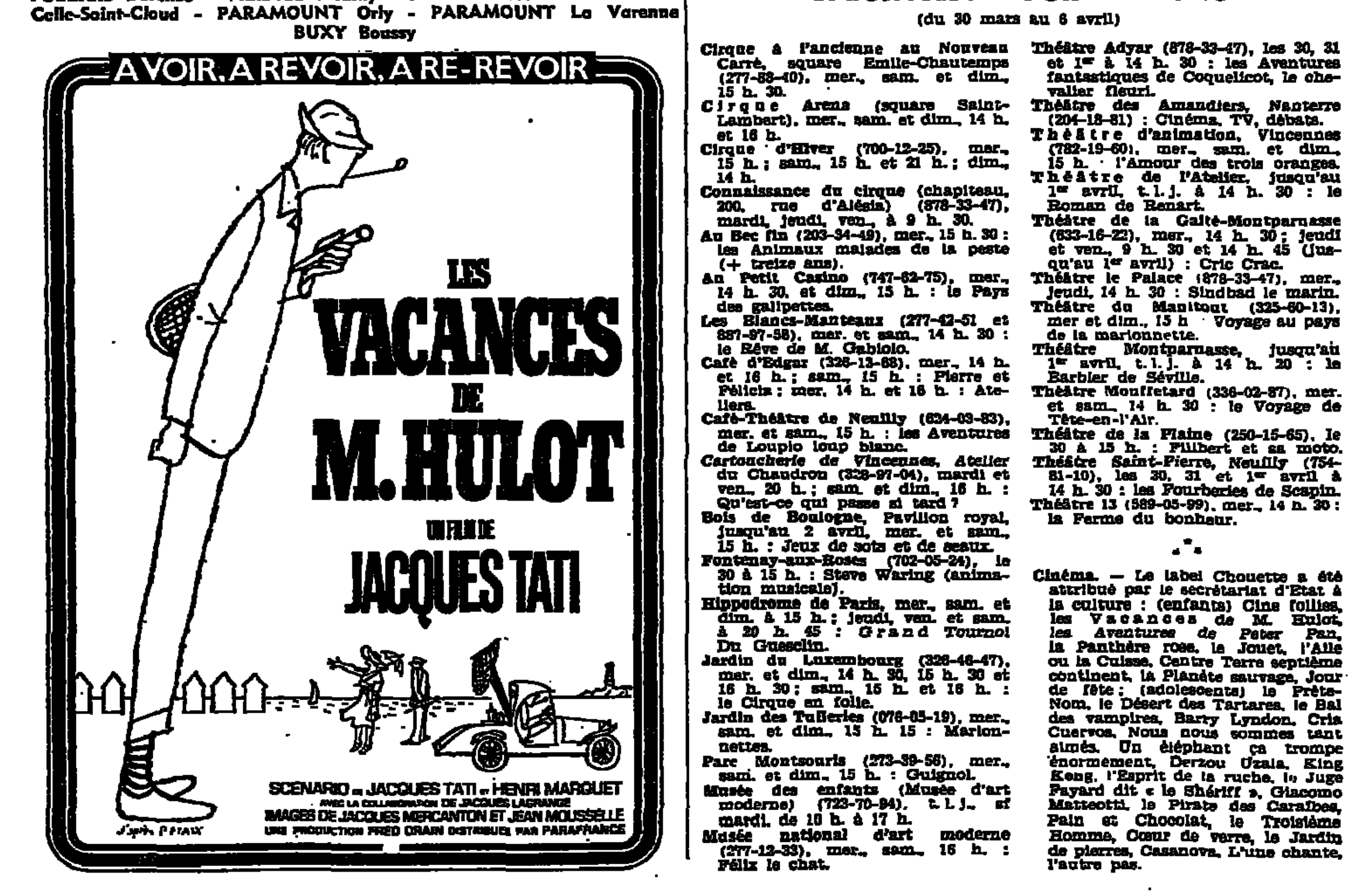
Location : RADIO-FRANCE, Salles et Agences

SPECTACLES









théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Pelléas et Mélisande.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Madelon (soirée littéraire).
Chaillot, grande salle, 20 h. 15 : Gilles de Rais. — Gémier, 20 h. 30 : Transit.
Odéon, 20 h. 30 : Oncle Vania.
TEP, 20 h. 30 : Lapanique et Cie.
Petit TEP, 20 h. 30 : Risibles amours.

Les salles municipales

Nouveau Carré, salle Papin, I, 20 h. : Lettre à mon fils. — Salle Papin, II, 20 h. : Un homme à la rencontre d'Antonin Artaud.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Dimitri ; 20 h. 30 : Jacques ou la Soumission ; L'avenir est dans les œufs.

Les théâtres de Paris

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : Sujet, Katherine Mansfield ; 22 h. 30 : Viole d'amour.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 20 h. 30 : Equus.
Bateau-Théâtre de Basile, 20 h. 30 : Rosine Pavey ; 22 h. : Yves Riou et Eric Vion.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : la Nuit de l'iguane.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : Fando et Lis.
Centre culturel du Marais, Studio, 21 h. : la Compétition.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers Zoiseaux.
La Conciergerie, 20 h. 30 : la Religieuse.
Le Connétable, 22 h. : la Voix humaine.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Une femme presque fidèle.
Essaïon, 22 h. : Vers Bathory.
Fontaine, 21 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Fraises musclées ; 22 h. 30 : le Grand Rêveur.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 30 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, Madame !
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Tumeur Cervykal.
Nashville, 20 h. 30 : la Barre.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Œuvre, 21 h. : le Cours Péyol.
Palace, 19 h. : Coulisses cocktails ; 22 h. 30 : Gabriel ou le Néo-Classicisme à la portée de tous.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaine, 20 h. 45 : José.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Loin d'Hagondange.
Saint-Georges, 21 h. : le Maître de Santiago (dernière).
Salle Valhubert, 20 h. 30 : Turcaret.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Art, 20 h. 30 : la Femme de Socrate.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : la Paix. — La Resserre, 21 h. : Bérénice. — Grand Théâtre, 21 h. : Nuage amoureux.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : Dernier bal.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre Oblique, 21 h. : les Bonnes.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : le Nouveau Monde. — Petite salle, 20 h. 30 : la Plage.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
Théâtre en rond de Paris, 21 h. : le Dibouk.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : C'était hier.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 29 mars

Théâtre 13, 20 h. 45 : On ne badine pas avec l'amour.
Tristan-Bernard, 21 h. : l'Oiseau de bonheur.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Fêfé de Broadway.
28, rue Dunois, 20 h. 30 : Coins de rue...

Les théâtres de banlieue

Ivry, Salle des conférences, 20 h. 30 : Iphigénie Hôtel.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 h. : Barbara.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : le Mime Marceau.
Le Vésinet, 21 h. : Cosi fan tutte, par le Théâtre national de l'Opéra.

Jazz, rock, folk et pop'

Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 23 h. : Groupe Lô.
American Center (Raspail), 21 h. : Trio H. Bourde, G. Marais, J. Rondreux.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : Zacharie Richard ; 22 h. : Saheb Sarbid.
Palais des arts, 20 h. 45 : M. Haumont et H. Texier.

Les opérettes

Henri-Varna-Mogador, 20 h. 30 : la Belle de Cadix.
Théâtre Marigny, 21 h. : Nini la Chance.

La Vieille Grille, 21 h. 30 : Bobby Few ; 23 h. : A. Pinsolle.
9 bis, avenue d'Iéna, 21 h. : Climat.
Blancs-Manteaux, 24 h. : Patrice Caratini et Marc Fosset.

La danse

Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 et 23 h. : les Musiciens du Nil.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet du Théâtre Bolchoï (Spartakus).

Les concerts

Salle Rossini, 20 h. 30 : R. Oleg, violon, et Y. Rault, piano (Bach, Beethoven, Paganini, Albeniz).
Eglise Saint-Eustache, 20 h. 30 : Chœur et Orchestre de l'université Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Haendel, Bach).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Quarteto italiano (Mozart).
Cortot, 20 h. 45 : M. Tagliaferro (de Bach aux contemporains).
Radio-France, 20 h. 45 : Concert de musique nouvelle (Wagemans, Petersma, Rihm, Schafer, Norgaard, Nilsson).
Eglise Sainte-Anne de la Maison-Blanche, 20 h. 45 : O. Allouard-Carny, orgue (A. de Cabezon, V. Lübeck, W.F. Bach, J.S. Bach, Brahms, Franck, Allouard-Carny).
Gaveau, 21 h. 15 : J. Vandeville, hautbois, et W. Christie, clavecin (Chedeville, Telemann, C.P.E. Bach, Haendel).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Bataille, de N. Farkas ; 18 h. 30 : El Bostagui, de H. Kamal ; 20 h. 30 : Orss Ezzine, de K. Essedik ; 22 h. 30 : Double suicide, de M. Shinoda.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Français, 9e (770-33-88) : Gaumont Sud, 14e (331-51-16).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ARMAGUEDON (Fr.) (*) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Caravelle, 18e (387-50-70).
L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
BARRY LYNDON (Ang. v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Diderot, 12e (343-19-29).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LA BATAILLE DU CHILI (All., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
BILITIS (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; France-Elysées, 8e (359-15-71) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
C'EST TOUJOURS OUI QUAND ELLES DISENT NON (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71).
CINE FOLIES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
COMME SUR DES ROULETTES (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Balzac, 8e (359-52-70), Marignan, 8e (359-92-82), Maxéville, 9e (770-72-86), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Bonaparte, 6e (326-12-12).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Murat, 16e (288-99-75) V.O./V.F. : Les Templiers, 3e (272-94-56) V.f. Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Athéna, 12e (343-07-48), Calypso, 17e (754-10-68).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp. v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
FIN DU MONDE, NOSTRADAMUS AN 2000 (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
GIACOMO MATTEOTI (It., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov.), v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). La Pagode, 7e (705-12-15).
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIF (F.) : U.G.C.-Danton 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Daumesnil, 12e (343-52-97), Grand Pavois, 15e (551-44-58)
JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LES LOULOUS (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MARATHON MAN (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
1900 (It., v.o.-v.f.) (**) (2e partie) : les Templiers, 3e (272-94-56)
NETWORK (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Capri, 2e (508-11-69) Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
NOUA (Alg., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It. v.o.) Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
NUIT D'OR (Fr.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'OMBRE DES ANGES (All.), v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75).
LES PASSAGERS (Fr.) (*) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Marignan, 8e (359-92-82), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LE PAYS BLEU Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Impérial, 2e (742-72-52), Concorde, 8e (359-92-84), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., version angl.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
POURQUOI (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55)
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
PROVIDENCE (Fr., version angl.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23)
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
QU'EST-CE QUE TU VEUX JULIE ? (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
RENE LA CANNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
REGG'S AND BACON (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SCRIM (Holl., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19)
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46)
UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
VERTIGES (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LE VOYAGE DES DAMNES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

Les films nouveaux

VIOLETTE ET FRANÇOIS, film français de Jacques Rouffio (*) : Saint-Germain-Huchette, (633-87-59) ; Cluny-Palace 5e (033-07-76), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
MON CŒUR EST ROUGE, film français de Michèle Rosier : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
SEBASTIANE, film anglais de Derek Jarman (**) (v.o. en latin) : Marotte, 2e (233-82-79) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR, film sarahoui de Med Hondo (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42)
FESTIVAL DU FILM ARABE (v.o.) Le Seine, 5e (325-95-99)
DE SOL A SOL, film collectif portugais (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
AMES PERDUES, film italien de Dino Risi (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) Rex, 2e (236-83-93) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
DROLES DE ZEBRES, film français de Guy Lux : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LAST FREE RIDE, film américain de Saül Rouda (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
PAROLE D'HOMME, film américain de Peter Hunt (v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; (v.f.) Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
BEHINDERT, film anglo-allemand de S. Dwoskin (v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CHEWING GUM RALLYE, film américain de C. Pail (v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LES EXTRA-TERRESTRES, film allemand d'H. Reinl (v.f.) : Liberté, 12e (343-01-59) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 30 mars au 6 avril)

Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., sam. et dim., 15 h. 30.
Cirque Arena (square Saint-Lambert), mer., sam. et dim., 14 h. et 16 h.
Cirque d'Hiver (700-12-25), mer., 15 h. ; sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 14 h.
Connaissance du cirque (chapiteau, 200, rue d'Alésia) (878-33-47), mardi, jeudi, ven., à 9 h. 30.
Au Bec fin (203-34-49), mer., 15 h. 30 : les Animaux malades de la peste (+ treize ans).
Au Petit Casino (747-62-75), mer., 14 h. 30, et dim., 15 h. : le Pays des galipettes.
Les Blancs-Manteaux (277-42-51 et 887-97-58), mer. et sam., 14 h. 30 : le Rêve de M. Gabiolo.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Pierre et Félicia ; mer. 14 h. et 16 h. : Ateliers.
Café-Théâtre de Neuilly (624-03-83), mer. et sam., 15 h. : les Aventures de Loupio loup blanc.
Cartoucherie de Vincennes, Atelier du Chaudron (328-97-04), mardi et ven., 20 h. ; sam. et dim., 16 h. : Qu'est-ce qui passe si tard ?
Bois de Boulogne, Pavillon royal, jusqu'au 2 avril, mer. et sam., 15 h. : Jeux de sots et de seaux.
Fontenay-aux-Roses (702-05-24), le 30 à 15 h. : Steve Waring (animation musicale).
Hippodrome de Paris, mer., sam. et dim. à 15 h. ; jeudi, ven. et sam. à 20 h. 45 : Grand Tournoi Du Guesclin.
Jardin du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 ; sam., 15 h. et 16 h. : le Cirque en folie.
Jardin des Tuileries (076-85-19), mer., sam. et dim., 15 h. 15 : Marionnettes.
Parc Montsouris (273-39-56), mer., sam. et dim., 15 h. : Guignol.
Musée des enfants (Musée d'art moderne) (723-70-94), t.l.j., sf mardi, de 10 h. à 17 h.
Musée national d'art moderne (277-12-33), mer., sam., 16 h. : Félix le chat.
Théâtre Adyar (878-33-47), les 30, 31 et 1er à 14 h. 30 : les Aventures fantastiques de Coquelicot, le chevalier fleuri.
Théâtre des Amandiers, Nanterre (204-18-81) : Cinéma, TV, débats.
Théâtre d'animation, Vincennes (782-19-60), mer., sam. et dim., 15 h. : l'Amour des trois oranges.
Théâtre de l'Atelier, jusqu'au 1er avril, t.l.j. à 14 h. 30 : le Roman de Renart.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (633-16-22), mer., 14 h. 30 ; jeudi et ven., 9 h. 30 et 14 h. 45 (jusqu'au 1er avril) : Cric Crac.
Théâtre le Palace (878-33-47), mer., jeudi, 14 h. 30 : Sindbad le marin.
Théâtre du Manitout (325-60-13), mer et dim., 15 h. : Voyage au pays de la marionnette.
Théâtre Montparnasse, jusqu'au 1er avril, t.l.j. à 14 h. 20 : le Barbier de Séville.
Théâtre Mouffetard (336-02-87), mer. et sam., 14 h. 30 : le Voyage de Tête-en-l'Air.
Théâtre de la Plaine (250-15-65), le 30 à 15 h. : Filibert et sa moto.
Théâtre Saint-Pierre, Neuilly (754-81-10), les 30, 31 et 1er avril à 14 h. 30 : les Fourberies de Scapin.
Théâtre 13 (589-05-99), mer., 14 h. 30 : la Ferme du bonheur.

***

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'Etat à la culture : (enfants) Cine follies, les Vacances de M. Hulot, les Aventures de Peter Pan, la Panthère rose, le Jouet, l'Aile ou la Cuisse, Centre Terre septième continent, la Planète sauvage, Jour de fête ; (adolescents) le Prête-Nom, le Désert des Tartares, le Bal des vampires, Barry Lyndon, Cria Cuervos, Nous nous sommes tant aimés, Un éléphant ça trompe énormément, Derzou Uzala, King Kong, l'Esprit de la ruche, le Juge Fayard dit « le Shériff », Giacomo Matteotti, le Pirate des Caraïbes, Pain et Chocolat, le Troisième Homme, Cœur de verre, le Jardin de pierres, Casanova, L'une chante, l'autre pas.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois internationaux

IMPORTANTE SOCIETE EN FORTE EXPANSION
diffusant aux particuliers produits culturels de langue française en

VENTE PAR CORRESPONDANCE ET AUTRES CIRCUITS DE VENTE DIRECTE

recherche pour sa filiale belge (effectif 100 pers.)
basée à BRUXELLES

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Ce PATRON, 35 ans minimum, de formation supérieure, assurera au bout de quelques mois l'entière responsabilité du développement de la filiale, le Directeur Général actuel étant appelé à d'autres fonctions au sein de la Société.

Il doit :
- avoir déjà exercé des responsabilités globales de direction et de gestion d'une unité d'importance similaire,
- justifier d'une expérience commerciale confirmée (marketing et ventes).

Discrétion de rigueur et réponse assurées à lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions adressées sous réf. 655 M à notre Conseil

centor DEPARTEMENT EMPLOI
13 bis, rue Henri Monnier - 75009 PARIS.

INGÉNIEURS SOFTWARE EN TÉLÉCOMMUNICATION

cherchons

spécialiste Software en commutation par paquet pour important projet en Belgique - PAD et SADT si possible - compréhension du Hardware - mini-temps réel et micro.

Sal. : 8 000 à 12 000 F.F. selon capacités.

INGÉNIEUR DE MAINTENANCE UNIVAC 1100

INGÉNIEUR EXPERIMENTE SUR UNIVAC 1180 1108 et si possible tables traçantes pour contrat de 2 ans à Alger.

Salaire : 14 000 à 16 000 F.F.

SPÉCIALISTE SOFTWARE MITRA 125

pour supporter notre équipe Software travaillant sur le ground support system du projet spacelab en Software du MITRA 125 (ou MITRA 15) - Anglais courant.

Salaire : 8.000 à 10.000 F.F.

CORRELATIVE SYSTEMS INTERNATIONAL
43, rue Général Leman,
1040 BRUXELLES
32-2-6499030.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche

INFORMATICIENS POUR OUTRE-MER

INGÉNIEUR SYSTÈME
POSITION 2
(Deux ans minimum d'expérience) - Réf. : 774

2 AGENTS TECHNIQUES
FORMATION BTS
(L'un électronicien, l'autre électromécanicien). Expérience trois ans dans la Hardware - Réf. : 775

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Ayant une grande expérience de la programmation temps réel FORTRAN et ASSEMBLEUR (de préférence sur mini-ordinateur) - Réf. : 776

ANALYSTE-PROGRAMMEUR SCIENTIFIQUE
Chargé de la maintenance et de l'exploitation des programmes de traitement en temps différé.

Pratique du FORTRAN et ASSEMBLEUR - Réf. : 777. Les candidats doivent être dégagés des O.M.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à n° 4861, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
IMPORTANTE SOCIÉTÉ SUISSE D'INGÉNIERIE

recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

ayant expérience technico-commerciale internationale pour contrats d'études et pour installations « clés en main », négociations avec clients et avec sous-traitants ou compagnies associées, contrôle de l'exécution des contrats.

- Age : 30 à 35 ans minimum.
- Langues : Anglais, Français et/ou Espagnol.
- Lieu de travail : Genève, Suisse.
- Salaire : ouvert, en fonction de l'expérience.

Ecrire : B.P. 384, 1211 GENÈVE 3, Suisse

(Cette même offre d'emploi est déjà parue dans le journal daté 16 mars, mais avec une adresse incomplète. Les candidats sont priés d'y répondre à nouveau. - Merci.)

COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU
Importante société commerciale en Afrique francophone, rech. COLLABORATEUR haut niveau pour assister direction générale dans gestion exploitation :
- Formation E.S.C.-H.E.C.
- Age 38 ans minimum
- Expérience dans poste de direction grandes surfaces appréciée
- Possibilité promotion si très compétent
- Excellente rémunération

Veuillez adress. votre dossier de candidature ss réf. BORDES, 211913 Ag. Havas, 136, avenue Ch.-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

SOCIETE D'ETUDES ECONOMIQUES
recherche
pour missions longues durées auprès gouvernement Afrique noire francophone

UN SPÉCIALISTE
en programmation des équipements sociaux

UN SPÉCIALISTE
en analyse des systèmes économiques et sociaux

UN AGRO-ÉCONOMISTE

Adress. C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous référ. AIZE (mentionnée/enveloppe) à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 PARIS

SOCIETE INGENIERIE PARIS
recherche
INGÉNIEUR ETUDES PORTUAIRES
ayant une expérience professionnelle d'environ 10 années acquise pour partie à l'étranger.
La pratique de la langue anglaise est nécessaire.
L'ingénieur recherché sera libre rapidement pour un premier travail à PARIS. Ultérieurement la disponibilité de cet ingénieur lui permettra de travailler soit à Paris soit à l'étranger.
Les candidats intéressés sont invités à prendre un premier contact en écrivant (joindre C.V. et indiquer dernier salaire annuel) en ment. la réf. 826/101
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui trans.

Sté d'ingénieurs conseils siège social PARIS
recherche
pour séjour longue durée à l'étranger
ÉCONOMISTE DES TRANSPORTS
ayant une expérience confirmée (de 5 à 7 ans) en études de transports.
Les candidats intéressés sont invités à écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunér. annuelle) en mentionnant la référence 827/101.
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui trans.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

IMPORTANTE ENTREPRISE CHIMIQUE SUISSE
cherche pour son usine située dans le Valais

MÉDECIN DU TRAVAIL SPÉCIALISÉ

ayant expérience problème toxicologie industrielle

Adresser courrier et curriculum vitae à :
CIBA - GEIGY S.A.
Usines de Saint-Fons, Département du Personnel, 69190 SAINT-FONS.

ORGANISME PROFESSIONNEL EUROPEEN
recherche

ASSISTANT AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Bon rédacteur, le candidat devra également justifié d'une bonne connaissance des problèmes économiques et comptables (niveau D.E.C.S.) et de la révision comptable.

De langue maternelle française, il maîtrisera en outre suffisamment les langues anglaise et allemande.

Lieu de résidence : MUNICH.
Ecrire n° T 99.149 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

EUROSIL GMBH IN MUNICH
is number one European manufacturer of CMOS integrated circuits for watches and clocks.
To sustain its growth the Company now seeks

MOS PROCESS ENGINEERS

with a minimum of 3 years general experience in MOS technology and specialised experience in photolitho, furnace or thin film operations. Vacancies exist in an English speaking team. Knowledge of German is not essential.
Salary DM 60.000/annum, plus. Send resume to:
Mrs. MOELLER - Eurosil GmbH
Weltenburgerstr. 6 - D-8000 Muenchen 80.
Phone : 19-49-89/91 20-61.

Le Monde INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs dans la recherche d'un emploi, nous publierons à cet emplacement chaque lundi et mardi des informations pratiques. Elles devront être, bien entendu, adaptées par chacun à sa situation particulière.

CURRICULUM VITAE - N° 2

La présentation de votre identité doit être simple : nom, prénom, âge, date et lieu de naissance, situation de famille, adresse.

Le téléphone personnel est une indication utile ; votre correspondant désirera peut-être vous joindre rapidement.

Pour la formation, vous indiquerez vos diplômes, la date de leur obtention, le nom de l'établissement et la nature de la formation (option, spécialisation), et, bien entendu, les séminaires suivis au cours de la vie professionnelle.

Si vous avez une bonne connaissance des langues étrangères, vous mentionnerez si elles sont écrites et parlées en précisant le niveau.

En ce qui concerne l'expérience professionnelle, vous indiquerez le sigle (s'il est connu) et le nom des entreprises dans lesquelles vous avez travaillé, les dates d'entrée et de départ, le titre des postes occupés en mentionnant les principales tâches et responsabilités.

Afin de préciser l'étendue de vos responsabilités, vous indiquerez votre rattachement hiérarchique, vos relations fonctionnelles, les relations extérieures à l'entreprise (banque, organisme public, etc.).

Vous pouvez citer également l'importance des effectifs supervisés, les moyens utilisés (budget, équipement, etc.), la progression des ventes, le montant des achats, ainsi que toute information sur l'importance du poste et éventuellement de l'entreprise.

Vous mettrez en valeur les aspects de votre formation et de votre expérience qui sont en rapport avec la situation que vous recherchez.

---

emplois régionaux

NOUS SOMMES UNE MOYENNE ENTREPRISE DE MÉCANIQUE (500 PERSONNES).
Nous faisons « du copeau » — **usinage de série, tournage, fraisage, taillage** — pour le compte de grandes entreprises (automobile, machinisme agricole, divers) avec lesquelles nous collaborons. Nous cherchons pour notre usine à

Clermont-Ferrand

un ingénieur chef du bureau d'études et des méthodes

pour lui confier la responsabilité :
— **de l'établissement des devis** : étude, chiffrage ;
— **des méthodes** : processus, gammes opératoires, contrôles ;
— **des études** : outillage, montage d'usinage, machines spéciales.

C'est un ingénieur AM de préférence, de 35 ans minimum, excellent **praticien de la mécanique** pour avoir excercé des responsabilités en atelier, en BE et méthodes.
Des compétences en traitement thermique et en commande numérique sont appréciées.
Ecrire à G. BARDOU ss réf. 3176 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

Le District de FORBACH (Moselle) recrute :

UN DIRECTEUR

Gestionnaire de la Piscine Olympique de FORBACH
MISSION :
— encadrement du personnel ;
— animation du complexe (qui comportera ultérieurement une patinoire) ;
— relations avec les clubs et établissements scolaires ;
— gestion administrative et financière sous le contrôle du secrétaire général.

CE POSTE REQUIERT :
— un sens des responsabilités et du commandement ;
— une formation en rapport ;
— le goût des relations publiques ;
— une personnalité confirmée.

REMUNERATION : en rapport avec les responsabilités confiées.
Logement assuré en centre ville (si souhaité).
ENTREE EN FONCTIONS : 1er MAI 1977.

Adresser candidature avec curriculum vitae à M. le Secrétaire Général du District, Hôtel de Ville - Avenue Saint-Rémy, 57600 FORBACH.

SOCIÉTÉ DU MÉTRO DE MARSEILLE
recherche
pour Département Commande Centralisée

INGÉNIEUR

(électronicien ou automaticien)
(salaire maximum 72.000 F net par an)
possédant 2 ans d'expérience en informatique industrielle et micro-processeurs.

Poste à pourvoir à partir du 1er juin 1977.

Envoyer C.V. + photo + prétentions à la SOCIETE DU METRO DE MARSEILLE
Services Courants Faibles
44, avenue A.-Dumas, 13008 MARSEILLE.

QUELLE S.A.
600 millions de C.A.
ORLEANS

Dans le cadre de son développement rapide recherche

JEUNE CADRE FINANCIER

pour lui confier : • la gestion de la trésorerie • les dossiers fiscaux.
Une formation HEC, ESSEC ou équivalent avec spécialisation Finances est nécessaire.
Une expérience bancaire, même de courte durée, ainsi qu'une bonne connaissance de l'Allemand seront des atouts certains.
Env. CV, photo et prétentions sous réf. 9749 M à la Direction du Personnel - QUELLE - 125, rue Montaran - Saran - 45400 FLEURY-les-AUBRAIS

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
BRANCHE AGRICOLE
Leader dans sa spécialité
recherche pour LA ROCHELLE

SON CHEF DES VENTES

Il devra :
- Diriger une équipe de : 35 Représentants, 3 Animateurs, 1 Ingénieur Technico-Commercial.
- Avoir une grande habitude des contacts humains et du commandement.
- Avoir une expérience commerciale solide.
- Être capable d'évoluer vers un poste de Direction Commerciale.

Résidence à LA ROCHELLE
25 ans minimum,

référence C.V. 17,
envoyer C.V. + lettre manuscrite à :
Cabinet de Psychologie d'Entreprise
12, rue Claude Massé
17000 LA ROCHELLE.

Lieu

LE CENTRE MULTIPROFESSIONNEL DE FORMATION DES APPRENTIS de L'ORNE à ALENÇON, recherche

UN DIRECTEUR

Minimum 24 ans, bachelier breveté professionnel ou C.F.A. (Dérogation si diplômé supérieur et 4 ans activités professionnelles).
Sens des relations Publiques, bon gestionnaire et excellent animateur. Poste à pourvoir immédiatement. A partir de 4.500 F + logement fonction neuf à partir Octobre 1977.

S'adresser à la préfecture de l'Orne
2e direction 3e bureau - 61013 ALENÇON
Tél. : 16 (33) 26-74-00 (poste 229).

Revêtement de sols plastiques

Directeur d'Usine (Midi).

Cette unité produit des revêtements calandrés et extrudés. Elle a été entièrement rénovée à l'occasion d'un déménagement et son installation dans le Midi sera terminée au milieu de l'année. Matériel lourd, techniques originales, asservissement électronique complexe. Une belle usine.
La réussite de l'opération suppose la solution de problèmes humains (adaptation du personnel déplacé, intégration des nouveaux), la mise au point du matériel, le respect des exigences de la fabrication.
Il faut donc à son directeur une formation très solide d'ingénieur (AM. INSA...) incluant la capacité à suivre et à générer l'évolution technologique, et quelques années d'expérience dans la direction d'une unité de production.
La rémunération ne sera pas inférieure à 100 000 F, et le poste est à prendre dès maintenant.

Les Ingénieurs intéressés peuvent adresser leur dossier sous réf. DM 392 /M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 7 rue Lincoln 75008 PARIS

sperar

RÉGION RHONE-ALPES
Société multinationale, leader dans sa branche sur le marché français, recherche son

directeur financier

Dépendant directement du P.D.G. et supervisant une vingtaine de personnes il sera chargé de tous les aspects budgétaires financiers et comptables de la société et d'assurer les relations avec les banques, les douanes, les autorités fiscales ainsi qu'avec les services financiers du siège social européen.
De formation supérieure, ce cadre devra posséder une expérience de plusieurs années de préférence dans une multinationale américaine et avoir mis en pratique les dispositions réglementaires en matière de fiscalité et d'administration des entreprises françaises. Il possèdera également la personnalité affirmée, la diplomatie et la rigueur indispensables à cette fonction.
Si la nationalité n'est pas un critère de sélection, par contre, une parfaite connaissance des langues anglaise et française est requise.
Adresser C.V. détaillé en anglais, photo et indication du salaire recherché sous référence 17762

SEXTANT/DPA
182, avenue Charles-de-Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine
qui transmettra

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GROUPE MAISON FAMILIALE (gmf)

LEADER EUROPÉEN DE MAISONS INDIVIDUELLES recherche

1 Fiscaliste

- *Spécialisé dans fiscalité immobilière*
- Diplôme enseignement supérieur + expertise comptable
- Expérience professionnelle indispensable dans une grande société ou cabinet conseil.
- Connaissance + pratique fiscalité Européenne dans ces domaines appréciées, mais non indispensables.

des Animateurs Controleurs de Filiales

Mission :
Organisation et suivi opérationnel de filiales spécialisées dans promotions immobilières.
Le candidat :
Formation d'Ingénieur + expérience dans domaine + aptitudes humaines et connaissances de gestion financière et comptable.
Postes d'avenir à pourvoir à CAMBRAI (Nord).

Envoyer C.V., photo et prétentions à *R.L. - B.P. 112 59403 Cambrai Cedex.*

INGÉNIEUR DES VENTES 100.000 +

Les caractéristiques de nos métiers à tisser sans navette, leur qualité et notre dynamisme commercial permettent à notre société, filiale d'un très important groupe Suisse, d'occuper sur le marché mondial une des premières places.

D'un niveau ingénieur textile ou équivalent, ayant le *sens de la négociation,* il se verra confier en priorité le développement de notre implantation sur l'Amérique Latine.

Il devra suivre et développer nos ventes, élaborer les projets techniques et commerciaux sur ces marchés qui connaissent actuellement une forte progression. Ses déplacements seront en moyenne de 3 semaines par mois.

La pratique courante de l'espagnol est indispensable, la connaissance d'une 2ème langue (anglais, portugais) serait appréciée.
Résidence région lyonnaise.

DOCUMENTATION SUR POSTE AUX CANDIDATS PRESELECTIONNES

FRANCE MARKETING — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel, photo (retournée) s/réf 3003 21, place Tolozan 69001 LYON

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

Société commerciale Second Œuvre Bâtiment recrute :

ASSISTANTE COMMERCIALE

Pour s'intégrer dans une équipe commerciale travaillant sur plusieurs pays européens

- jeune fille 24 ans minimum ;
- disponible pour déplacements fréquents ;
- connaissance pratique de l'allemand impérative, autres langues appréciées ;
- formation ou orientation commerciale réelle ;
- ayant déjà une expérience professionnelle même courte.

NOUS PROPOSONS :
- un travail motivant et formateur faisant appel au sens de l'autonomie et des responsabilités.

Résidence TOULOUSE

Adr. lettre man., C.V., photo et prét. ss le n° 5.561, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ORGANISME PUBLIC grande ville universitaire ouest recherche

un chef de centre informatique

Ordinateur IRIS 45, bandes, disques, télétraitement.

Le candidat retenu aura au minimum 35 ans, une solide expérience et un sens profond des relations humaines.

Adresser C.V., photo, prétentions sous réf. 111

SLIGOS — Martine BELKHEIR *91, rue Jean Jaurès* 92807 PUTEAUX.

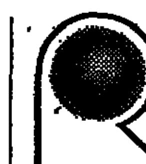
CONSEILS FISCAUX

sont recherchés par important cabinet pour

LE MANS - LYON - ROUBAIX

- Sens des contacts humains.
- *Goût du travail en équipe indispensable.*
Situation rémunératrice stable et d'avenir
Discrétion assurée

Ecrire sous le n° 5.419 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. — PARIS (1er), qui transm.



ingénieur de production 75 000 +

Entreprise française de jouets, l'une des sociétés leader de sa spécialité, implantée dans la Sarthe, recherche un INGENIEUR DE PRODUCTION, souhaitant s'intégrer à une équipe jeune.

Dépendant de la Direction Générale, il aura pour mission de diriger, coordonner et contrôler les activités de production de l'usine : méthodes, ordonnancement, approvisionnement, fabrication, contrôle et entretien.

Les candidats de formation Ingénieur (A & M ou équiv.) pourront justifier d'une expérience concrète dans une entreprise industrielle et seront désireux d'évoluer professionnellement à moyen terme.

Adressez votre dossier de candidature sous référence 0240-M à

ouest recrutement
Le Tertre au Jau - B.P. 2291 - 49022 Angers Cédex

Nous sommes une importante société régionale de BATIMENT-TP en expansion régulière et constante.
Nous recherchons pour
REGION NORD

jeunes ingénieurs travaux

Débutants ou ayant une première expérience.
Formation : AM, ETP, ...
Mission : diriger et animer nos chantiers tant sur le plan technique que pour celui de la gestion.
Avantages d'une grande Société, possibilités intéressantes d'évolution de carrière.
Adresser CV et photo sous réf. 9660 à

OP organisation et publicité — 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OUI TRANSMETTRA

Direction Départementale de l'Equipement de Meurthe-et-Moselle
Résidence NANCY - Temps plein recherche

un ARCHITECTE-PAYSAGISTE

Formation en écologie vivement souhaitée, expérience professionnelle cinq ans environ, dans le cadre d'une action « Environnement - Cadre de Vie » menée par la D.D.E.
Axes d'action privilégiés au départ : assistance architecturale, études d'impact, requalification de zones d'habitat, études de sites. Aptitude à la pédagogie indispensable et expérience souhaitée en ce domaine.

Adresser candidature et curriculum vitae à : DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE, Service du Personnel, place des Ducs-de-Bar, C.O. n° 125, 54037 NANCY CEDEX.

2 adjoints direction commerciale

Société française de Distribution de Carburants (125 personnes, C.A. 350 M de francs) renforce sa Direction Commerciale pour structurer et coordonner sa constante évolution.

Elle offre à de jeunes diplômés (ESSEC, Sup de Co ou équivalent) une première fonction de 2 à 3 ans en Agences Régionales avant d'intégrer l'état-major du Siège Parisien.

2 postes sont à pourvoir :

- **SUD EST (base Avignon)** création et animation d'un réseau de vendeurs concernant le lancement d'une nouvelle gamme de produits
- **SUD OUEST (base Toulouse)** recherche de nouveaux points de distribution : depuis la découverte des emplacements et des partenaires jusqu'au lancement commercial de cette nouvelle implantation.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 6496-M en précisant le secteur.
CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. V. Hugo, 75116 Paris

CENTRE INFORMATIQUE RÉGIONAL

équipé d'un I.B.M. 370/145 sous système DOS/VS, devant évoluer en OS

recherche un

CHEF D'EXPLOITATION

ayant une bonne expérience dans la fonction sur matériel I.B.M.

Il devra en outre :
- Assurer la liaison avec un nombre élevé d'utilisateurs.
- Diriger une exploitation très diversifiée.
- Mettre en place une organisation efficace.

Adresser curriculum vitae au n° 8 703 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens — 75427 Paris-9e, q. tr

NIORT - Importante Entreprise charge **CII HONEYWELL BULL** de recruter des

PROGRAMMEURS

Nous souhaitons que les candidats aient :

- une formation IUT minimum,
- une première expérience en tant que Programmeur de Gestion ou Programmeur Système avec connaissance :
  - de la méthode LCP
  - du Cobol
  - éventuellement du télétraitement.

Le matériel est un CII HB série 66.

Adresser une lettre de candidature mentionnant vos prétentions et C.V. sous référence 28/M à

ACLES 1 F 107
CII HONEYWELL BULL
61-63, rue d'Avron - 75980 Paris Cédex 20
— Merci —

acles

Import. fabricant de peinture affilié à groupe pétrochimique européen, recherche ds le cadre de son développement



UN RESPONSABLE DE LA GESTION DE PRODUCTION (ordonnancement)

Dépendant du directeur de l'usine, mais en liaison constante avec les services cciaux
Il aura la responsabilité :
— de la gestion des approvisionnements et des stocks matières premières,
— de la programmation des fabrications.
Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur ou diplômé I.U.T., B.T.S. ou équivalent ayt de réelles qualités d'animateur.
Intéressantes possibilités de carrière, dans une sté jeune et dynamique. Lieu de travail région d'EVREUX (Eure).
Adress. C.V. et prétent. à M. DIOT, 19, r. Charles-Alby, 92370 CHAVILLE.

CENTRE DE RECHERCHES PRES NANCY, recrute pour démarrage de son laboratoire de

MICROSCOPIE ÉLECTRONIQUE UN SPECIALISTE

possédant quelques années d'expér. et de haut niveau de formation.

Adress. C.V. et prét. à SWEERTS, BP 269, 75424 PARIS CEDEX 09 ss réf. 773, q. tr.

Recherche Animateur, env. 25 a. Animation. Gestion. Env. C.V. et photo, à ANIMATION SERVICE, B.P. 133 - 61203 ARGENTAN.

Organisme public, 150 km Est de Paris, rech. Collaborat. pour poste de conseil de gestion. Niv. D.E.C.S. Expert - Comptable. Exp. P.M.E., souh. Ecr. s/n° 594.377 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui tr.

Rech. pour Finistère-Nord

OPÉRATEUR VARIO

soit format. chromiste ou format. photographe. C.V. profession. Tél. : 076-92-92.

Institution Saint-Joseph, 74200 Thonon, contr. Assoc. Lic. allemand, remplac. 3e trimestre.

GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS
recherche pour l'une de ses filiales à vocation exportatrice implantée en Lorraine

chef produits senior

- Il doit être capable de devenir Directeur Général Adjoint, assisté par le Responsable Production chargé de résoudre les problèmes techniques,
- Il sera responsable devant le PDG de la filiale de la gestion totale de celle-ci,
- Il aura pour tâche essentielle de définir la politique commerciale, de la mettre en application et d'en suivre le déroulement,
- une expérience du marketing et de la vente dans le domaine des biens de grande consommation est indispensable, un antécédent alimentaire serait apprécié,
- La connaissance de l'anglais est exigée et l'allemand est souhaité.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous référence 2483-M. Réponse et discrétion assurées.

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

Société Avon (Oise)
Leader mondial dans les cosmétiques
Recherche pour sa Direction

AUDIT INTERNE FINANCE ET GESTION

Pour la réalisation d'audits opérationnels et financières; le candidat de formation supérieure, (DECS, Chartered Accountant ou Grande Ecole Commerciale) aura une réelle expérience d'Audit Interne dans une société multinationale ainsi que des connaissances en informatique.
Une excellente connaissance de l'anglais est exigée.
Ecrire avec C.V., photo et salaire actuel au Cabinet CLAUDE VITET, 2 rue Marengo, 75001 Paris.

IMPORTANT GROUPE DE FABRICANTS DE MEUBLES
cherche pour dépôts à créer dans les secteurs suivants :
- Nord : 62-59-02-80
- Centre : 89-45-41-58-18-37-38-86-23-87-19
- Bretagne : 29-22-35-53-72-79-85-49-44-56
- Normandie : 76-27-28-61-14-50

— 1 RESPONSABLE ADMINISTRATIF chargé de la gestion du dépôt et de la comptabilité clients.
— 1 RESPONSABLE DES VENTES chargé de la prospection et de l'animation de la clientèle dans le cadre de la politique commerciale du groupe.

Env. C.V. dét. et prét. à HAVAS BESANÇON, n° 483.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

INSPECTEUR GÉNÉRAL

très forte personnalité pour vente matériel grande diffusion avec Chefs de secteurs. Organisation existante importante. Salaire assuré. Place d'avenir. Incompétents s'abstenir.

Urgent écrire R. JORET, 27, rue Léonide-Lacroix, 16000 ANGOULEME

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RHONE-ALPES recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE (E. N. S.)

Physique ou équivalent, 1 à 2 ans d'expérience, connaissant *physique des monocristaux et résistance des matériaux.*
Anglais indispensable pour poste d'Ingénieur d'Etudes dans le domaine des capteurs.

Adresser C.V., références et prétentions à : HAVAS LYON, n° 5.197.

offres d'emploi

SOCIETE DE SERVICES INFORMATIQUES (160 personnes - 21.000.000 F C.A.), filiale d'un important GROUPE DE PRESSE, recherche son

contrôleur de gestion

dont la fonction consiste à prendre en charge :
- l'administration du personnel;
- les comptabilités générale, analytique et financière;
- les problèmes juridiques et fiscaux;
- le budget et son contrôle;
- l'établissement des comptes mensuels, des prévisions et situation de trésorerie, des différents tableaux de bord;
- les services généraux;

Nous recherchons un diplômé d'Etudes Supérieures (grande école ou univesité), ayant quelques années d'expérience en gestion qui souhaite étendre le champ de ses responsabilités.

Le poste est à pourvoir à PARIS.

Adresser C.V. détaillé et prétentions, sous référence n° 49850, à Havas Contact - 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Groupe pharmaceutique en expansion sur les marchés internationaux recherche pour son Siège Social situé à Paris

CHEF DE GROUPE DE PRODUITS

Le candidat devra avoir une solide connaissance médicale ou pharmaceutique (il sera de préférence médecin ou pharmacien) plus une expérience confirmée de marketing international.

Envoyer Curriculum Vitae détaillé à n° 8.710 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens 75427 PARIS-9e, qui transm.

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS recrute sur TITRES

DIPLOMES D'ECOLES D'INGENIEURS

ou titulaires d'une maitrise d'informatique ou de télécommunications en renfort de ses équipes d'informaticiens localisées à PARIS et ORLEANS pour analyse et réalisation d'applications informatiques.
Adressez votre candidature dès maintenant.
Date de clôture des inscriptions : le 23 Mai 1977
Renseignements et inscriptions avec CV détaillé :
Direction Générale des Télécommunications
Service des Programmes et des Affaires Financières
20 Avenue de Ségur 75700 PARIS

Le Directeur des Affaires Sociales
d'un important Etablissement industriel banlieue NORD recherche

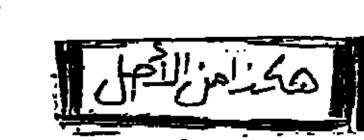
UN CADRE SPÉCIALISÉ DANS LES RELATIONS HUMAINES

Pour :
- organiser et gérer le Service du Personnel ;
- prendre en charge les *différentes paies traitées* sur ordinateur ;
- assurer les relations avec les organisations syndicales.

Le candidat, de formation supérieure (Université ou Ecole d'Ingénieur), devra nécessairement justifier de 5 à 10 ans d'expérience similaire.

Adresser C.V. manuscrit, photo (ret.) et prétentions sous référence n° 1182 à

Centre de Psychologie et d'Efficience
17, rue des acacias - Paris 17e



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

CADRE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

Formation supérieure + D.E.C.S.

Importante société de Services publics (chiffre d'affaires 850 millions de francs) recherche pour lui confier la responsabilité comptable et administrative d'une de ses Directions Régionales, un CADRE COMPTABLE CONFIRME (30 ans minimum).

Le candidat possédera une excellente formation de base complétée par un D.E.C.S. Il aura acquis une grande pratique de la comptabilité. En outre il aura déjà eu la possibilité d'élargir son expérience à plusieurs domaines de l'administration des entreprises (Fiscalité, Droit, Assurances, etc.).

Ce poste ne constituant qu'une étape dans la carrière que nous proposons, il est nécessaire que le candidat soit suffisamment disponible pour recevoir, par la suite, d'autres affectations à l'intérieur de la France.

La rémunération sera fixée en fonction de la qualité de l'expérience acquise. Elle évoluera au sein d'une fourchette de 75.000 à 90.000 francs par an.

Adresser curric. vitae et prétentions sous n° 9.382 à

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS

recrute pour son Centre de Recherches Banlieue Sud

JEUNES TECHNICIENS

Quelques années d'expérience en Chromatographie gazeuse pour Service Pharmacocinétique animale.

Horaires personnalisés - 13e mois - Avantages sociaux.

Adresser C.V. à EPRI, 126, boulevard A.-Blanqui, 75013 PARIS, sous la référence 424.

---

etap

SOCIÉTÉ DE BIENS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRO-MÉCANIQUE - SOLIDEMENT IMPLANTÉE EXPORT 50 % - FILIALE D'UN GROUPE FRANÇAIS - RECHERCHE

POUR ÊTRE RATTACHÉ AU P.D.G.

DIRECTEUR D'USINE

Il s'agit d'une usine moderne de 70 personnes.

POSTE TRÈS INTÉRESSANT, PERMETTANT D'ASSUMER AVEC AUTONOMIE DES RESPONSABILITÉS COMPLÈTES :

- études ;
- achats, ordonnancements ;
- fabrication (petites séries) ;
- gestion.

Ce poste peut convenir à un ingénieur AM ou équivalent, ayant environ 10 ans d'expérience industrielle acquise dans secteur mécanique, témoignant des qualités marquées d'animateur et d'organisateur. Lieu de travail : ville CENTRE FRANCE.

Ecrire sous référence XN 440 AM.

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE EN FORTE EXPANSION ET DÉSIREUSE DE POURSUIVRE SON DÉVELOPPEMENT DANS UNE ACTIVITÉ EXPORTATION - RECHERCHE

DIRECTEUR EXPORTATION

IL S'AGIT D'UNE CRÉATION DE POSTE POUVANT CONVENIR A

- H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent, dynamique et négociateur, capable de développer un marché d'un bon potentiel ;
- disposant d'une expérience de 8 ans environ acquise de préférence dans vente produits industriels ;
- anglais courant indispensable (allemand serait apprécié).

POSTE IMPLIQUANT LARGES PERSPECTIVES D'AVENIR DANS BRANCHE COMMERCIALE ET EXPORT. RÉSIDENCE PARIS.

RÉMUNÉRATION : **140.000 F**

Ecrire sous référence CS 444 AM.

SOCIÉTÉ ÉTUDE ET RÉALISATION MACHINES SPÉCIALES - C.A. 15 MILLIONS - 50 % EXPORT - TRÈS CONNUE DANS SA BRANCHE

PROCHE BANLIEUE OUEST PARIS RECHERCHE

DIRECTEUR

CAPABLE PRENDRE PROGRESSIVEMENT LA DIRECTION GÉNÉRALE.

Ce poste implique :

- une formation d'ingénieur (type AM) ;
- 8 à 10 ans d'expérience ayant permis d'acquérir de bonnes connaissances en mécanique et en commercial ;
- des qualités de gestionnaire et d'animateur.

Ecrire sous référence YO 441 CM.

SOCIÉTÉ HOLDING EN EXPANSION GROUPANT PLUSIEURS FILIALES - PARIS RECHERCHE DANS LE CADRE DE SON EXPANSION

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

CE POSTE CONVIENDRAIT A CANDIDAT :

- formation juridique licence, D.E.S. ou équivalent, ayant environ 5 ans d'expérience acquise dans service juridique ou secrétariat général.

IL DEVRA ASSURER UN ROLE DE CONSEIL AUPRÈS DES DIFFÉRENTES SOCIÉTÉS DU GROUPE ET ASSUMER, EN LIAISON ÉTROITE AVEC DIRECTION GÉNÉRALE, DES RESPONSABILITÉS VARIÉES DANS LA BRANCHE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIVE :

- assemblées, conseil... ;
- assurances ;
- droit de sociétés (prise de participation, contrat, etc.).

POSTE INTÉRESSANT ET ÉVOLUTIF.

RÉMUNÉRATION : **100.000 F**

Ecrire sous référence DT 445 AM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap

(cacharel)

directeur commercial

(cacharel) recherche son Directeur Commercial

Agé de 35 ans minimum, de formation supérieure (Grande Ecole Scientifique ou Commerciale) parlant anglais couramment, ayant eu une expérience professionnelle dans le textile et si possible dans le Prêt à Porter, d'un tempérament dynamique, solide et calme, disponible pour des déplacements fréquents dans le monde entier; reportant au P.D.G. de la Société, il sera responsable du marketing des produits, de l'animation et de la gestion des équipes commerciales en France et à l'Etranger, du développement du réseau de boutiques existantes, dans le cadre du plan et des budgets préalablement établis par lui-même et acceptés par la Direction Générale.

Il sera assisté par 3 Chefs de Produits : femmes, enfants et hommes, par des responsables commerciaux en France et par des Chefs de zones géographiques à l'exportation.

Localisation Paris.

La rémunération sera motivante fonction de l'expérience du candidat. L'entrée en fonction est prévue pour fin juin début juillet 1977.

Envoyer C.V. + photo + rémunération sous réf. 528-M, 25, rue du Renard - 75004 Paris.

PROSSEL international
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Etudes de marché — Pharmacie
Laboratoire filiale Sté anglo-saxonne : cherchons

RESPONSABLE SERVICE ETUDES DE MARCHE

avec préférence pour formation pharmacie ou sciences humaines et première expérience études de marché dans secteur pharmaceutique. Anglais néc.

Adres. C.V., prétention : direction du personnel I.C.I. - Pharmacie, 6, r. Blanche - 95880 Enghien.

DÉPARTEMENT D'ORGANISATION
en forte expansion, recherche

Un ingénieur responsable de groupe

(diplômé A.M.; Centrale, etc..)

Il aura la responsabilité technique et commerciale d'un groupe comportant plusieurs ingénieurs spécialistes en organisation, gestion et informatique qui assurent :
– la conception du système de gestion de production dans les grands projets (France et étranger)
– des missions de conseil auprès d'entreprises industrielles.

Il devra posséder un minimum de cinq ans d'expérience de conception et de mise en place de systèmes de gestion de production industrielle dont certains comportant une application informatique.
Toute expérience d'application informatique au-delà de la gestion, sera fortement appréciée.

Agé de 35 ans minimum, il fera preuve d'un très large esprit d'équipe et il est impératif qu'il parle un anglais courant.

Les candidatures comportant lettre, C.V., photo et prétentions seront traitées confidentiellement et adressées sous référence IRG à
M. BARTHEL - 9, rue Borghèse
92200 Neuilly s/Seine

Important groupe industriel secteur chimie dont le siège est à Paris, offre, pour son service Système et Développement poste

analyste-système

Niveau souhaité : Ingénieur ou Maitrise Informatique + Dea

Expérience souhaitée :

- Système IBM DOS/VS
- Moniteur télétraitement CICS/VS
- Langage Assembleur IBM
- Langage CICS/DLI

La compagnie générale d'informatique chargée du recrutement recevra vos candidatures.

Envoyez C.V. + photo à Madame Jamet.

CGI 84, rue de Grenelle 75007 Paris

PERSONNALITE COMMERCIALE DE PREMIER PLAN

Notre Société est leader dans sa branche, bénéficie d'une grande notoriété, fait partie d'un groupe très important, et mise sur les compétences individuelles pour se maintenir à un haut niveau de performances.

Si vous avez 30 ans minimum, une formation niveau d'études supérieures, une expérience confirmée dans les biens de consommation durables, l'état d'esprit d'un meneur d'hommes, le sens de la négociation commerciale à haut niveau, le goût du déplacement, et l'ambition de faire carrière dans notre Groupe, vous pouvez être l'un des

3 DIRECTEURS REGIONAUX

que nous recherchons.
Résidence Région Parisienne.
Grande disponibilité nécessaire.

Rémunération de l'ordre de 100.000 F + frais.

Adressez votre CV et une photo à notre Conseil, à l'attention du service A

Psychologie appliquée Justet
2, rue des Dardanelles
75017 Paris

---

33 ans mini. — 180.000 F/an +

FABRICANT D'EQUIPEMENT AUTOMOBILE, LEADER FRANCAIS DANS SA BRANCHE - EFF. 1.200 PERS. - EXPANSION 30 % AN - RECHERCHE SON FUTUR

Directeur Commercial

FRANCE - EXPORTATION

Ses missions :
- Définir et mettre en place les stratégies et les moyens
- Maintenir et développer une part importante du CA par son action personnelle auprès des constructeurs et des grossistes en France et à l'étranger
- Organiser et animer l'action de la force de vente
- Promouvoir de nouveaux produits.

Homme de fort potentiel, autonome, réalisateur ayant le goût de l'organisation et de l'animation, de formation supérieure pouvant justifier d'une réussite dans un poste similaire - parlant l'anglais (l'allemand si possible) - connaissance du milieu automobile appréciée.

Rémunération importante + intéressement + voiture.
Lieu de travail : Paris.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + CV détaillé à Mme CLERE sous réf. 73383/M Sélé-CEGOS : 33, quai Galliéni 92152 SURESNES.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche

CADRES délégués commerciaux A L'EXPORTATION

Chargés de la vente de produits chimiques à usage thérapeutique, ils seront responsables, tant à Paris qu'au cours de leurs voyages :
- de la visite de la clientèle, (nécess. esprit d'adaptation et sens de la négociation),
- de l'animation des agents locaux, (exigeant la connaissance du marketing des produits vrac).

Une formation supérieure commerciale, le goût et l'expérience de la vente directe sur le marché international des matières premières, sont indispensables.

Voyages et séjours fréquents de plusieurs semaines à l'étranger impliquent une grande disponibilité personnelle et familiale.

Parfaite maîtrise de l'anglais indispensable. Allemand et/ou espagnol souhaité.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 2688/MS à MINET Publicité 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra

---

SESA

Société Française à activités internationales spécialisée dans l'Ingénierie de Systèmes Informatiques et la fourniture de systèmes clés en main

recherche

chefs de projet

Ingénieurs Grande Ecole;
expérience Informatique de 2 à 5 ans;
pouvant assumer rapidement d'importantes responsabilités techniques *et de conduite d'affaires.*
Les connaissances en langues étrangères seront particulièrement appréciées.

DOMAINES :

— *Réseaux :* télécommunications informatiques, commutation de données ou commutation de circuits, commutation de paquets. Exploitation et maintenance de réseaux.

— *Applications temps réel :* domaines de l'énergie électrique et des transports. Connaissances souhaitées aussi bien en logiciel qu'en électronique.

— *Gestion de production automatisée :* expérience souhaitée de réalisation et de mise en place de moyens informatisés de gestion de production dans une industrie (mécanique, électronique,...).

Envoyer C.V. à **SESA,**
Direction du Personnel,
20, rue Jean-Jaurès, 92800 PUTEAUX.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

SANDVIK CONVEYOR (AUBERVILLIERS)
filiale française d'un Groupe International
recherche

ingénieur d'affaires

- Afin de développer sa branche manutention en pleine expansion dans les industries chimiques, textiles et alimentaires,
- Ce collaborateur de 30 ans minimum devra avoir une connaissance certaine de l'organisation industrielle et des circuits de manutention avec des bases solides - si possible - en informatique et en électronique. Une formation technique dans ces domaines serait souhaitée,
- Il devra avoir le sens des contacts commerciaux à haut niveau, faire preuve d'esprit créatif et être capable d'assurer le suivi des affaires,
- Une expérience de plusieurs années dans des fonctions identiques est exigée.
- La pratique courante de l'anglais est indispensable, l'allemand serait apprécié.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous référence 786-M.
Réponse et discrétion assurées.

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

POUR UN JEUNE CADRE COMPTABLE, la possibilité d'accéder rapidement à la

direction comptable

que crée la filiale d'un groupe international.
Sous l'autorité du directeur financier, il participe *à la mise en œuvre de nouvelles structures* comptables et est responsable des service :
— comptabilité générale et analytique,
— juridiques et fiscaux,
— *trésorerie, contrôle budgétaire.*
Il collabore activement avec les services informatique et contrôle de gestion.
C'est un cadre de 30 ans minimum, titulaire du **DECS** *complet et très bon praticien.*
Sa formation, Sup de Co. ou niveau équivalent acquis en entreprise et en cabinet comptable.
De bonnes connaissances de l'anglais sont *indispensables (Bureaux à Paris Centre).*
Ecrire à G. BARDOU ss réf. 3196 LM.

UN GROUPE INDUSTRIEL INDÉPENDANT, métallurgie spécialisée, siège : Est de la France, 6 usines, 1 500 collaborateurs, 150 MF, cherche son

secrétaire général

(120 000 F/an)

MEMBRE DU COMITÉ DE DIRECTION; il dirige les services :
JURIDIQUES : vie juridique du groupe, fonctionnement des sociétés;
FINANCIERS : trésorerie, financement, relations avec les banques et les organismes financiers;
COMPTABLES : fiscalité, bilans;
CONTROLE DE GESTION.
C'est un cadre de 35 ans minimum, grande école commerciale + DECS, expérimenté dans les *mêmes fonctions.*
L'anglais est souhaitable.
Ecrire à G. BARDOU ss réf. 3193 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENÈVE-LONDRES

---

informaticiens et ingénieurs commerciaux

Importante SSCI filiale d'un groupe industriel puissant recrute pour faire face à son expansion

3 INGENIEURS COMMERCIAUX

chargés de la prospection, de la promotion et de la vente de nos services (saisie, traitement, logiciel).
Niveau ingénieur ou équivalent.
Expérience de 3 ans acquise dans une SSCI ou chez un constructeur indispensable. (Réf. ICX)

• **Pour l'Etranger (Afrique du Nord)**

ANALYSTES ORGANIQUES
ANALYSTES PROGRAMMEURS
PROGRAMMEURS (Réf. 2303 M)

• **Pour Paris et Province**

ANALYSTES PROGRAMMEURS
PROGRAMMEURS (Réf. 2403 M)

Pour les références 2303/M et 2403/M une formation supérieure (IUT, Maîtrise, Ingénieur) est souhaitable de même qu'une bonne connaissance des éléments suivants :
- matériels IBM : DOS/OS - CICS - IMS
- matériels : CII HB : Socrate-IDS

Langages COBOL - PL/1 - Assembleur - PROTEE.
Envoyer réponse sous référence correspondante à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS FRAIS

recherche

RESPONSABLE DE SECTEUR EXPORTATION

— formation supérieure
— parfaite maîtrise de l'anglais et de l'allemand indispensable
— quelques années d'expérience dans la vente de produits de grande consommation à l'export
— Vingt-huit ans minimum
— *résidence : Paris*
— disponible rapidement

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à n° 8 701 « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e), qui transmettra.

Nous sommes un Groupe de Presse spécialisée. Le Directeur d'une de nos publications cherche à Paris un

jeune économiste

Il aura pour mission de recueillir des informations industrielles d'ordre économique, financier et technique, notamment auprès de dirigeants d'entreprise et de responsables de l'Administration. Il devra, ensuite, étudier ces informations et rédiger les notes de synthèse destinés à être publiées.
Il acquerra une expérience de premier plan du monde des affaires dans un secteur économique des plus importants. Notre Groupe lui offrira aussi de réelles possibilités d'évolution.

Cette situation conviendrait à un candidat débutant ou ayant une première expérience *professionnelle. Une parfaite maîtrise de l'expression écrite* ainsi qu'une bonne pratique de l'anglais sont indispensables.

Ecrivez sous réf. M 3863 à Hélène REFREGIER, qui étudiera confidentiellement votre candidature

g SERTI SELECTION
49, av. de l'Opéra
75002 - PARIS.

INGENIEUR MINES pour Ventes Export

Société de notoriété internationale recherche un Ingénieur des Mines pour animer et développer la commercialisation à l'exportation de ses produits destinés aux industries minières et aux Travaux Publics.

Il devra posséder une expérience de plusieurs années de la vente orientée vers cette clientèle.

Basé à Paris, il effectuera de nombreux déplacements à l'étranger. Une parfaite maîtrise de l'anglais est donc indispensable.

Les Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP ont reçu mission de réunir les candidatures. Ecrivez-leur sous réf. 20.33-M.




EUREQUIP
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

COMSIP ENTREPRISE



leader européen pour la conception, l'étude et la réalisation de systèmes d'automation industrielle.

recherche
pour développer son département Export
GAZ NATUREL, PÉTROLE
des

Ingénieurs d'affaires Instrumentistes

Les candidats seront du niveau grandes Écoles d'Ingénieurs (spécialité Instrumentation ou Electricité) et posséderont de l'expérience dans des sociétés d'Entreprise ou d'Engenierie dans des secteurs d'activité comparables.

Également familiers des marchés à l'exportation, ils devront pratiquer un excellent anglais.

Après période d'adaptation dans l'entreprise au sein d'équipes pluridisciplinaires, ils pourront se voir offrir des possibilités de carrière intéressantes.

Les postes sont situés à RUEIL-MALMAISON.

Écrire avec C.V. et prétentions sous réf. 29 à :
COMSIP ENTREPRISE
Service du Personnel
B.P. 305, 92506 RUEIL-MALMAISON CEDEX.

IMPORTANT GROUPE FINANCIER
recherche
Pour son **SERVICE JURIDIQUE**

SPÉCIALISTE DES ASSURANCES

LE CANDIDAT DEVRA :
- être au minimum licencié en droit,
- posséder l'expérience nécessaire pour être immédiatement opérationnel.

IL LUI SERA PROPOSÉ :
- de participer à l'étude des problèmes Assurances - construction - transport - risques industriels.
- une situation stable offrant de réelles possibilités d'avenir.
- une rémunération en fonction de l'expérience acquise.
- lieu de travail PARIS.

Écrire avec C.V. et prétentions sous réf. : 97410 B

bleu 17, rue du Docteur-Lebel 94300 VINCENNES qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS 15e
recherche pour son
SERVICE COMMERCIAL EXPORT

TECHNICIENS EN ELECTRONIQUE

FORMATION B.T.S. ou D.U.T.
Très bonne connaissance d'une des langues étrangères *suivantes : (anglais indispensable), espagnol* ou allemand en seconde langue.

Exp. d'env. 3 ans dans poste similaire souhaitée.

Adr. C.V. dét., photo ret. et prét., ss numéro 5.734, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour son Siège Social à PARIS

CADRE MOYEN

B.T.S. commerce international ou bac de technicien commercial

Pour assurer dans un Service Commercial les responsabilités suivantes :
- Enregistrement des commandes, suivi avec les usines, expéditions, facturation, relations administratives avec la clientèle ;
- Relations avec les transitaires pour expéditions à l'étranger ;
- Formalités douanières et administratives ;
- Statistiques commerciales, tableaux récapitulatifs ;
- Programmes et plannings commerciaux.

Possibilités de formation complémentaire

Envoyer C.V., photo et prétent. sous n° 05.618 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Groupe Multinational, recherche à BOUGIVAL (78)

1/ pour sa division industrielle

responsable marchés

eaux résiduaires urbaines Réf. 211

PROFIL : ingénieur chimiste • anglais courant • expérience vente dans secteur municipal, de produits pour le traitement des eaux résiduaires • personnalité affirmée • âge minimum 30 ans.
ROLE : études de marchés, définition du potentiel, du plan d'action, des prises de contacts avec les agences de bassin et Municipalités, des investissements en ressources de personnel et matériel • réalisation de toutes actions à partir d'objectifs définis • déplacements France et étranger.

responsable des ventes

essoreuses marchés industriels Réf. 111

PROFIL : ingénieur mécanicien qualifié • anglais courant, allemand souhaité • expérience technico-commerciale dans industrie (chimie ou para-chimie) • connaissances des problèmes de séparateurs, filtration, essorage • aptitudes à la prospection et à réaliser • âge minimum 30 ans.
ROLE : *prospection clients, études de marchés* • *analyses des problèmes essorage clients* • *suivi du matériel vendu (garanties)* • rentabilité des affaires • responsabilité du budget • déplacements en France.

2/ pour sa division internationale

ingénieur technico-commercial

échangeur chaleur spirales Réf. 203

PROFIL : technicien ingénieur • anglais courant.
ROLE : réalisation des dossiers avant-projets, projets et suivi (les garanties) • calculs thermiques • suivi financier (coûts) • liaisons *entre les parties commerciales et techniques (production)* • déplacements à l'usine France et étranger.
Envoyer C.V. + photo + prétentions en précisant la référence choisie à la Direction du Personnel

sextant/alpa

ALFA-LAVAL
62/70, rue Yvan Tourgueneff - 78380 BOUGIVAL

IMPORTANTE SOCIETE CONTROLE INDUSTRIEL
recherche

un ingénieur électronicien

E.S.E. OU EQUIVALENT

ayant des connaissances en électronique industrielle analogique ainsi qu'en mécanique

Il sera charge de l'étude de produits nouveaux et du développement de matériel pour la fabrication en série.

Ce poste situé dans la PROCHE BANLIEUE SUD peut convenir à un débutant.

La connaissance de l'anglais est souhaitable.

Adresser C.V. et prétentions sous No 5268, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

La Compagnie de Construction Mécanique

SULZER
PARIS 14e

recherche pour le bureau d'études (groupe « calculs ») de son département
Energie Thermique

UN INGÉNIEUR

- Diplômé grande école
- Ayant, de préférence, quelques années d'expérience dans le calcul d'échangeurs thermiques.
- Libre rapidement.

Ecrire avec C.V. à C.C.M. SULZER, 51, bd Brune Paris (14e) — Cédex 59 — 75300 Paris-Brune.



Technicon S.A.
Leader mondial de l'automatisation des analyses de laboratoire recherche

INGENIEUR BIO-MEDICAL ou TECHNICIEN SUPERIEUR DE LABORATOIRE

pour renforcer son équipe **MARKETING**
Expérience du laboratoire indispensable (hématologie)

Envoyer curriculum vitae et candidature à : M. le Directeur du Marketing
COMPAGNIE TECHNICON - 95330 DOMONT

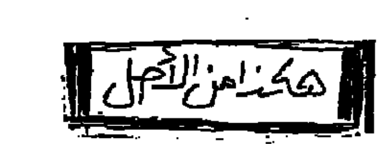
UNE SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE LEADER DANS SON DOMAINE
recherche pour le Département
ÉTUDES INTERNATIONALES
D'UNE DE SES DIRECTIONS TECHNIQUES
(50 INGÉNIEURS) située en Région Parisienne

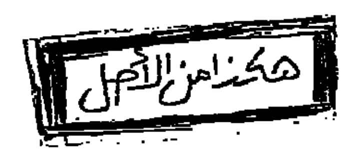
Un ingénieur d'études

30 ans minimum
ayant une très bonne connaissance de l'italien technique parlé et écrit:

- *Le candidat* aura une formation ENSI ou équivalent. Expérience dans le secteur mécanique automobile souhaitée.
- Une formation complémentaire à nos techniques et méthodes lui sera donnée au sein de notre Direction Technique.
- *La rémunération* de départ sera rendue attrayante pour un candidat faisant preuve d'imagination de créativité et fortement motivé par le désir d'aboutir.
- Sa réussite au plan personnel lui ouvrira des possibilités d'évolution en fonction de ses performances.

Envoyer C.V. et photo, *références et prétentions s/réf.* 5273 M à P. LICHAU S.A., 10 rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,09

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

kléber colombes

cherche ses

FUTURS CADRES

(H ou F)

Si vous avez acquis l'une de ces formations :
- Un diplôme d'Ingénieur
- Un diplôme d'Ingénieur et une formation en Gestion (IAE, ICG ou équivalent)
- Un diplôme d'Ingénieur mécanicien et le diplôme de l'I.F.C.
- Un diplôme d'Ecole Supérieure de Commerce avec *orientation finances, comptabilité, gestion*
- *Un diplôme d'Ecole Supérieure de Commerce avec orientation marketing.*

Si vous êtes prêt(e) à changer de lieu de travail plusieurs fois pendant les premières années de votre vie professionnelle.

Si vous parlez Allemand.

VOICI CE QUE NOUS VOUS PROPOSONS :

La prise en charge de missions successives dans différents départements de la Société pendant une période de 2 à 3 ans, à l'issue de laquelle un poste en rapport avec vos compétences et vos goûts vous sera proposé. Durant cette période, un logement meublé sera mis à votre disposition.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous la référence 303H à:

kléber

Service Central Ingénieurs et Cadres
6, Avenue Kléber 75116 Paris

RESPONSABLE RELATIONS SOCIALES F.120 000

Une société française d'électromécanique (400 personnes) recherche pour son siège près de Versailles le Responsable de tous les aspects de la fonction personnel.
Rattaché au Directeur Général, ce cadre de haut niveau outre les tâches d'administration et de gestion devra faire porter son effort sur l'information, les communications dans l'entreprise et les relations entre les partenaires sociaux.
Il devra définir et mettre en place progressivement les éléments d'une politique sociale. Il aidera les responsables hiérarchiques à tenir leur rôle d'animateur et sera lui-même un bon négociateur.
Ce poste convient à un homme de 35 ans minimum, de formation supérieure, connaissant bien la législation sociale et ayant déjà occupé un poste complet dans des sociétés développant des systèmes de gestion de personnel évolués. Ecrire sous réf. 4.801 à J.N CRETE

CONTROLLER F. 110 000

La filiale française d'un groupe international spécialisée dans la fabrication et la vente de matériel de sécurité. (CA F 100 millions) crée le poste de Controller.
Basé en banlieue ouest et *dépendant directement du Directeur Financier, il supervisera 23* personnes et sera chargé de l'ensemble des opérations comptables, budgétaires et reporting de la société (y compris la comptabilité analytique). Il sera chargé en outre du secrétariat général.
Ce poste convient à un candidat âgé de 30 ans minimum, parlant anglais et ayant une bonne pratique des règles de contrôle et de comptabilité anglo-saxonnes acquise dans un groupe international ou dans un cabinet d'audit. La connaissance de l'informatique est souhaitable.
Ecrire sous référence M. 6.502 à G.C FULCONIS

CHEF DES SERVICES COMPTABLES F. 90 000

Un laboratoire pharmaceutique français important (CA F 160 millions, 2 usines, 700 personnes) recherche un Chef Comptable pour son siège.
Supervisant 9 personnes, il aura l'entière responsabilité des opérations comptables de plusieurs sociétés qui sont traitées sur ordinateur. Il préparera les états financiers périodiques et consolidera les résultats. Il assistera la direction financière dans l'amélioration des systèmes et procédures comptables.
Le poste s'adresse à un candidat ayant 30 ans minimum et possédant une bonne formation comptable complétée par une expérience de gestion d'une équipe comptable. Ecrire sous référence M. 6.501 à R. INBONA

Adresser C.V. détaillé en spécifiant la référence et le nom
Tour Maine Montparnasse - 33 avenue du Maine - 75755 Paris Cedex 15
Discrétion absolue.

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER
(PARIS)

recherche

CADRE HAUT NIVEAU

POUR

DIRIGER LA PRODUCTION

Il devra :
- animer l'ensemble des services qui concourent à la production très variée de logements et maisons individuelles dans le secteur aidé pour la location, mais aussi pour l'accession à la propriété ;
- prendre plus particulièrement en main le secteur montage juridique et administratif des *opérations et la commercialisation ;*
- assurer de nombreuses relations à tous niveaux ;
- élaborer, en liaison avec la Direction Générale, une politique d'avenir, et l'appliquer.

Il aura :
- une bonne formation de base de niveau supérieur (Sc. Po, H.E.C., ESSEC, Droit, etc.) ;
- une longue et très solide expérience de l'immobilier (une quinzaine d'années environ) ;
- une grande pratique des montages d'opérations ;
- une forte personnalité sachant allier souplesse et fermeté ;
- la capacité d'avoir simultanément des activités très diversifiées ;
- une très grande habitude de diriger des collaborateurs de bon niveau.

TRES INTERESSANTES PERSPECTIVES d'AVENIR.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (sous réf. 1230).

Discrétion absolue et réponse assurées.

Nous sommes la filiale française d'une des plus importantes sociétés de commerce dans le domaine des produits chimiques et pharmaceutiques :

Karl O. Helm
(HAMBOURG)

Pour remplacer deux collaborateurs appelés à d'autres fonctions dans nos filiales étrangères, nous recherchons :

DEUX CADRES COMMERCIAUX

a) pour le négoce des produits chimiques solides et liquides,
b) pour le négoce des matières premières pharmaceutiques.

Nous cherchons des candidats jeunes — 25 ans environ — dynamiques, bien introduits dans les milieux de la chimie et de la pharmacie, ayant au moins deux ans d'expérience dans ce domaine. L'anglais est nécessaire, des notions d'allemand seraient appréciées.
Nous offrons des salaires élevés et une participation aux bénéfices.
Les candidatures seront traitées confidentiellement. Veuillez nous contacter uniquement par écrit, en envoyant votre curriculum vitae et une photo à :

HELM FRANCE S.A. - Tour Neptune
Cedex 20 - 92080 PARIS - LA DEFENSE
Attention M. J. BERKHOUT.

FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
(semi-conducteurs)
recherche

2 INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

POUR SECTEUR MILITAIRE/TELECOM.

- Expérience dans le domaine des semi-conducteurs indispensable.
- Bonne connaissance de l'anglais souhaitée.
- Lieu de travail Paris avec déplacements sur le territoire.
- Postes à pourvoir immédiatement.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, nº 37774, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

ROBERT BOSCH (FRANCE) S.A.

Groupe BOSCH
- Equipement automobile.
- Appareils ménagers.
- Autoradio Blaupunkt.
- Caméras et projecteurs Bauer,

recherche

PROGRAMMEUR ANALYSTE

B.T.S., D.U.T. ou équivalent avec expérience pratique du COBOL ANS

Restaurant entreprise - Avantages sociaux.

Adr. C.V. manuscrit, prétentions et photo, au Département Gestion du Personnel, 32, avenue Michelet - 93404 SAINT-OUEN.

IBM propose un poste de

jeune FISCALISTE

DIPLOMÉ(E) DE L'ECOLE DES IMPOTS AVEC LICENCE EN DROIT

Basé(e) à Paris.

L'activité portera sur tous les problèmes fiscaux relatifs aux activités de la Société en France et Outre-Mer.
Elle nécessite de nombreux contacts à l'intérieur d'IBM France et avec les Agents de l'Administration.
Le (la) candidat(e) devra bien connaître l'anglais, avoir de bonnes connaissances comptables (niveau DECS), avoir 2 à 3 ans d'expérience dans l'Administration.

Le dossier de candidature comportant lettre, CV et photo sera envoyé à J. BOHL 2, rue Marengo 75001 Paris.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL et COMMERCIAL EUROPEEN
crée la

FONCTION ASSURANCES et GESTION des RISQUES

Placé sous l'autorité du responsable PATRIMOINE ASSURANCES, ce spécialiste aura pour mission générale de protéger l'Entreprise contre les Risques relevant de ses biens, de son personnel, de ses activités.

Il sera assisté par deux Collaboratrices et aura de nombreuses relations tant à l'intérieur de la Société (Services financier, comptable, chefs des Etablissements de production, directeurs des filiales commerciales) qu'à l'extérieur (Assureurs et courtiers, organismes de conseils, associations interprofessionnelles).

Une formation supérieure type SUP de CO, D.E.S. ASSURANCES, ainsi qu'une expérience confirmée de 3 - 4 années dans le domaine de l'assurance d'une grande Entreprise industrielle sont nécessaires.
Age minimum souhaité 30 ans.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf 4413

31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

Banque Populaire

LA CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES

recherche pour la fabrication, la mise en place dans les banques du groupe, la maintenance de produits programme de traitement

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

- connaissant COBOL, méthode CORIG, pratique de plusieurs matériels souhaitée, expérience *PAC 700 appréciés ;*
- formation supérieure ;
- déplacements fréquents en province.

Adresser C.V. avec prétentions et lettre manuscrite à M. Bernhardt avec la mention « personnelle » 131, avenue de Wagram, 75017 PARIS.

Dans le cadre du développement de ses activités

TECHNIQUES DIGITALES DE POINTE

et particulièrement

CALCULATEURS EN PROCESS CONTROL SÉRIE 4000

Honeywell

recherche

TECHNICIENS DE MAINTENANCE

expérimentés en :
- calculateurs en process control série 4000 ;
- périphériques ;
- interfaces temps réel.

FORMATION ASSUREE

Position cadre, voiture fournie.
Anglais lu, écrit, parlé.

Adresser C.V. et prétentions sous référ. IND à Direction du Personnel - HONEYWELL S.A., 4, avenue Ampère, 78390 BOIS-D'ARCY.

LogAbax *informatique*

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION

recherche

TECHNICIENS-ÉLECTRONICIENS

NIVEAUX IV et V

1) Pour son bureau technique de fabrication à ARCUEIL (94)

2) Pour son bureau d'études situé à EVRY (91)

Les candidats justifieront :
- de bonnes connaissances en circuits logiques ;
- d'une expérience dans le domaine des micro-processeurs.

Notions de logiciel, d'analogique et de mécanique appréciées.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 152 à Direction du Personnel, 77, avenue Aristide-Briand, 94110 Arcueil.

ETABLISSEMENT FINANCIER NATIONAL
recherche pour sa
Direction Organisation et Informatique

CHEFS de PROJET

pour concevoir, développer, mettre en place et maintenir différents systèmes liés à la comptabilité et à la gestion de comptes. Formation supérieure (ingénieur ou grandes écoles de commerce).
3 à 5 ans expérience bancaire.
Décentralisation banlieue OUEST fin 1978.

Adresser C.V., photo et prétentions à nº 5.068, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

UNE DES PLUS IMPORTANTES SOCIETES DE CONSEIL D'ENTREPRISES

recherche

UN CADRE COMMERCIAL

pour négocier à haut niveau avec des sociétés industrielles internationales.

- Age minimum vingt-huit ans.
- Bilingue FRANÇAIS-ANGLAIS.
- Formation assurée.

Adresser curriculum vitae et prétentions à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008, Paris, sous référence 34 263.

Avec ses 4 Unités de production et 1 200 personnes, notre société poursuit son expansion.
L'équipe de la Direction des Etudes Techniques est rattachée à la Direction Générale. Celle-ci, tournée vers le devenir à moyen terme de l'entreprise — implantation, évolution technologique et amélioration — crée un poste pour un

JEUNE INGÉNIEUR

souhaitant dans l'immédiat développer ses connaissances en

THERMIQUE

Au-delà de l'aspect technique, le candidat retenu le sera pour ses qualités humaines et ses capacités d'adaptation.
Disponible et *mobile, il sera amené à se déplacer* fréquemment dans nos usines de province.
Merci d'env. C.V. et prétentions ss réf. C 111-2 à

placoplatre SERVICE RECRUTEMENT

B.P. 316 – 92506 Rueil-Malmaison

Second Oeuvre du Bâtiment

Notre Société (190 millions de CA et 550 personnes) est en expansion depuis plusieurs années. Nous sommes filiale d'un groupe important et nous recherchons :

un Chef Comptable-Adjoint

Le candidat a une bonne formation générale et une spécialisation comptable de niveau DECS minimum. Bien qu'il soit encore dans la première partie de sa carrière, il a déjà quelques années d'expérience pratique d'une comptabilité de gestion.

Il sera chargé de mettre au point les procédures comptables du suivi quotidien des comptabilités et veillera à leur application.

Il collaborera avec le Chef Comptable pour définir les nouveaux besoins dans le cadre de la refonte en cours des programmes de traitement informatique, et pour proposer des solutions nouvelles qu'il contribuera à mettre en place.

Le poste est à pourvoir à Servon près de Brie-Comte-Robert.

Le salaire prévu ne sera pas inférieur à 90 000 F.

Nous remercions les personnes intéressées d'adresser leur dossier avec lettre manuscrite et photo d'identité à :

WEBER ET BROUTIN

SERVON - 77170 - BRIE-COMTE-ROBERT

SOPAD (NESTLÉ)

recherche
pour son département Installation
à Courbevoie

UN INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE

débutant ou possédant quelques années d'expérience dans le traitement des eaux usées industrielles. Cet ingénieur aura à étudier des projets de station d'épuration et a en conduire la réalisation. Il participera à l'amélioration des stations existantes.

Ce poste implique des relations avec les usines et les fournisseurs et des déplacements de courte durée.

Adresser C.V., réf. G/C
à Direction du Personnel
17-19, quai Paul Doumer
92401 COURBEVOIE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS
recrute sur TITRES

DIPLOMES d'etudes commerciales

ESCP - HEC JF - DEA ou DESS (Marketing) de Grenoble II ou licence de Sciences Economiques + ESCAE - ESSC Angers - EDHEC du Nord - IC Nancy - IEECS Strasbourg - ISG - IEP de Paris (section économique et financière).

Formation complémentaire souhaitée : notions d'informatique et de programmation

en renfort de ses équipes d'informaticiens localisées à PARIS et ORLEANS pour analyse et réalisation d'applications informatiques.

Adressez votre candidature dès maintenant.
Date de clôture des inscriptions : le 23 Mai 1977
Renseignements et inscriptions avec CV détaillé :
Direction Générale des Télécommunications
Service des Programmes et des Affaires Financières
20 Avenue de Ségur 75700 PARIS

IMPORTANTE ENTREPRISE GÉNÉRALE
Secteur BATIMENT
recherche pour son
BUREAU INGÉNIERIE T.C.E.

INGÉNIEUR ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES
(Conditionnement d'air, électricité, plomberie)

Il sera chargé du suivi des projets pour l'étranger depuis la conception jusqu'à l'exécution et la mise au point des contrats de sous-traitance. Nous souhaitons une expérience de 5 ans minimum acquise en entreprise ou en B.E.T. et une bonne maîtrise de la langue anglaise pour les contacts avec les Maîtres d'Ouvrages et Consultants étrangers.

Poste à pourvoir à Paris.

Les candidats intéressés doivent adresser leur C.V., photo et prétentions à n° 9.343.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

---

directeur administratif et financier
120.000/an +

Bâtiment, T.P.
Société française, filiale d'un groupe international de premier plan recherche un cadre financier de bon niveau, en vue de lui confier l'ensemble de ses problèmes de gestion comptable, administrative et financière.
- Agé d'au moins 35 ans, diplômé d'une grande école commerciale + DECS (si possible) le candidat devra présenter une expérience de la fonction d'au moins 3 ans au sein d'une entreprise de bâtiment ou de T.P.

Une pratique de la comptabilité générale et analytique serait vivement appréciée - Anglais souhaité.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 703162/M (à mentionner sur l'enveloppe) adressés à Mme LIPSZYC.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

ORGACONSEIL
ORGANISATION ET CONSEIL D'ENTREPRISE
recherche
INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE débutants
FORMATION A L'ORGANISATION ASSUREE
Si vous êtes Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole, adressez votre curriculum vitae à M. LEGRANDOIS DIRECTEUR ORGACONSEIL 64, rue du Ranelagh. — 75116 PARIS.

LE DEPARTEMENT ETRANGER D'UN ETABLISSEMENT FINANCIER NATIONAL recherche
CADRE CRÉDIT DOCUMENTAIRE
POUR :
— superviser l'exécution des opérations de crédits documentaires ;
— conseiller les agences et clientèle de province.

Expérience 3 à 5 ans même domaine.
Décentralisation banlieue OUEST fin 1978.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 5.607. CONTESSE Publ. 20, av. Opéra. Paris (1er), qui tr.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE (PRODUCTION)
recherche
CADRES FINANCIERS-COMPTABLES
POUR SES FILIALES A L'ETRANGER après formation de 1 à 3 ans au Siège.

FORMATION : Grande école commerciale ou maîtrise Sciences Eco. avec spécialisation comptable dans tous les cas (DECS complet minimum). Anglais indispensable.

EXPERIENCE : Souhaitée de quelques années comme cadre comptable opérationnel ou audit avec utilisation de l'informatique.

Ecrire sous réf. No 96569 avec C.V. et photo, Sté Nationale ELF AQUITAINE (Production) Département Carrières 7, rue Nélaton 75739 Paris Cedex 15

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE
(5.000 personnes) recherche pour l'un de ses établissements situé dans la RÉGION PARISIENNE

UN INGÉNIEUR - ÉLECTRICIEN CONFIRMÉ (POSITION II) DE FORMATION SUPÉRIEURE

Le candidat retenu aura nécessairement une expérience pratique d'au moins 5 ans dans les domaines de la Haute et Basse Tension des courants faibles pour installations industrielles et bâtiment.

Il aura pour mission principale d'assurer la coordination des études et des travaux.

L'âge idéal pour occuper pleinement le poste se situe aux environs de 35 ans.

Ecrire avec C.V. complet, photo et prét., n° 5.430, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE TECHNIQUES AVANCÉES
Banlieue SUD-EST
recherche :
INGÉNIEUR CHEF DE SECTION
pour encadrer une équipe de développement de tubes à des charges professionnelles.
Technologie du vide et de l'Electronique
La question viabilité étant prépondérante, notions de calcul statistique sont nécessaires
EXPERIENCE SOUHAITEE :
— 10 ans pour INGENIEUR AUTODIDACTE ;
— 3 ans pour INGENIEUR GRANDE ECOLE ayant fait maths spéciales (E.N.S.).

Adr. C.V. et photo sous le n° 5.488 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

IMPORTANT GROUPE recherche pour mener son
RÉSEAU D'AGENCES DE VOYAGES UN DIRECTEUR
C'est un homme d'expérience dans le métier qui ajoutera à ses qualités de gestion le dynamisme nécessaire à l'extension prévue du Réseau.

Poste basé à Paris avec de nombreux déplacements en France.

Adr. lettre manuscrite avec C.V. et photo, n° 5.475, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE recherche homme ayant expérience dans l'enseignement pour tenir
UN RÔLE DE FORMATEUR
au niveau des cadres, représentants, maîtrise et employés.

Le travail se décomposera en deux parties :
— Une partie de préparation, d'analyse, de conception et de création de cours, avec support audio-visuel ;
— L'autre partie étant consacrée à l'animation de stages de courte durée (2 à 3 jrs).

Il est demandé un excellent contact humain, des qualités d'adaptation et un esprit imaginatif et créatif.

Positionné Cadre, ce formateur débutera avec un salaire qui se situera au-dessus de 5.000 F, tous frais payés.

Adresser candidature avec C.V. et photo, sous le n° 5.780, à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr. Discrétion assurée.

Entreprise industrielle Paris, 350 personnes, rech.
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
expérience GAP 2 disques.
Adr. C.V. manuscrit, prétentions, sous réf. 3.572, à Publicité LICHAU S.A. 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

BANQUE - 8e ARRDT
Recherche, URGENT
GRADÉ (E)
de guichet, classe III ou IV. ADJOINT ou ADJOINTE au *CHEF DE SERVICE* connaissant bien portefeuille, compensation, caisse.
DISCRETION ASSUREE
Envoyer C.V. et prétentions à n° T 99.129 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

Importante Société française en pleine expansion recherche
SES FUTURS CADRES
Nous leur offrons :
— Une formation complète ;
— Une activité prenante ;
— Un salaire de bon niveau.

Nous leur demandons :
— SOIT la preuve de leur personnalité ;
— SOIT une bonne expérience professionnelle ;
— SOIT de bonnes études.

Si vous pensez avoir suffisamment de tempérament et de caractère, si vous avez 21 ans minimum, tél. 260-31-35 pr r.-vs.

Société Nation recherche
FME COMPTABLE 2e éch.
responsable comptabil. client, 2 personnes, système informatique. Libre tout de suite. Env. C.V., prét. à R. DELHOMME et Cie, B.P. 35, 75562 PARIS Cedex 12, référence 310.

Rech. ETUDIANTS (ES) parlant couramment l'anglais, allemand apprécié, pour enquêtes passagers aériens, d'avril à juin et septembre-octobre. Ecr. SOFREAVIA, 75, rue La Boétie, 75008 PARIS.

Le centre de recherches en physique de l'environnement recherche un
INGÉNIEUR INFORMATICIEN
De préférence EXPERIMENTE ayant bonnes connaissances mathématique et physique *pour travailler dans groupe de chercheurs.*

Travail proposé : organisation du dépouillement et traitement des données géophysiques.
Poste disponible C.N.R.S. 2 A

Envoyer C.V. détaillé à Mme C. de VILLEDARY CRPE/ETE - Centre national d'études et télécommunications 38-40, rue du Général-Leclerc, 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

I.F.E.R.P. recherche
PROFESSEURS D'ANGLAIS
(langue maternelle)
Bonne présentation
Env. C.V. + photo, à I.F.E.R.P., Berkeley Building, 19 à 29, rue du Capitaine-Guynemer - 92081 PARIS La Défense Cedex 19

CALCULATEURS
Tuyaut. flexible et charp. mét. Téléph. pour R.-Vs : 700-82-76.

Société CHAMPS-ELYSEES recherche
STANDARDISTE confirmée
mi-temps, 8 h. 30 à 13 h. 30 + 1 samedi sur 2, 9 h. à 18 h., minimum 35 ans.
Téléph. pour R.-vs 260-35-05.

IMPORTANTE SOCIETE D'EDITION recherche
RESPONSABLE ADMINISTRATIF
pour administration des ventes et contrôle circuits administr. Niveau Bac I.U.T.
Ad. C.V. av. photo, réf. MR 159, M. Rolland, 120, bd St-Germain, 75280 PARIS CEDEX 06.

Organisation franco-américaine recherche
COMPTABLE H. ou Fme
B. P., dactylo, bilingue
Capable diriger seul (e) toutes opérations. Débutant (e) s'abst.
Ecrire av. C.V. n° T 099.148 M REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE COMMERCIALE ou SCIENTIFIQUE

Nous sommes une importante société française, spécialisée au sein d'un puissant groupe industriel international dans la fabrication et la distribution de biens de grande consommation.

NOUS RECHERCHONS : UN CADRE DEBUTANT pour un premier poste
d'ANALYSTE PROGRAMMEUR
dans notre département INFORMATIQUE de GESTION

Les candidatures manuscrites accompagnées d'un C.V. sont à adresser à n° 5.383, *CONTESSE Publicité* 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

DIRECTEUR DE VENTE
JEUNE - AMBITIEUX DYNAMIQUE

Vous avez l'expérience de la vente directe et de l'animation d'équipe de vente.
Vous êtes à la recherche d'une SITUATION INTERESSANTE offrant de larges perspectives d'avenir et de développement.

UNE SOCIETE *EN PLEINE EXPANSION* met à votre disposition sur toute la France
- un produit sans concurrence,
- sa structure jeune et dynam.,
- une possibilité de gains très importante,
- une échelle de promotion permanente selon capacités personnelles,
- des avantages sociaux et un minimum garanti.

Si vous vous reconnaissez candidat à cette carrière, et seulement dans ce cas, soumettez-nous votre curriculum vitae (avec photo), s/réf. 5.242 M, à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, *75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.* Sans tarder, nous étudierons et répondrons à toutes candidatures.

INGÉNIEUR COMMERCIAL
BILINGUE ANGLAIS
Une ingénieur expérimenté, mécanique ou métallurgie pr développer représentation de sociétés angl. en France. Poste à pourvoir au 11-04-77. Plus amples renseignem. au 603-80-00, M. Green (lieu : 92 - Boulogne).

Important cabinet d'expertise comptable PARIS-7e recherche ASSISTANT CONF. HOMME. Envoy. C.V. à MINET PUBL., n° 2.714/MS, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS (15e), qui transm.

Cherchons de toute urgence KINESITHERAPEUTE pour clinique 14e arrondissem. Ecrire avec C.V. et références n° 4.567, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Impte Société recherche pour son Sce Informatique
JEUNE TITULAIRE
Maîtrise Informatique de Gestion Ecrire avec C.V. et prétent. à n° 5.696 S P E R A R, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

INGÉNIEURS SYSTÈME
OS/VS - IMS
— Vous avez au minimum 3 ans d'expérience ;
— Votre technicité ne peut être mise en cause ;
— Vous aimez le travail en équipe ;
— Votre esprit de synthèse vous permet d'aborder la fonction de Conseil.

Transmettre C.V. et prétentions à n° 5.528 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

FILIALE IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS Banlieue OUEST recherche
INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS
POSITION II
BUREAU D'ETUDES
Développement et fabrication

Responsable au sein d'un service production de la fabrication électrique comprenant :
— des dessinateurs,
— un bureau de lancement,
— un atelier de câblage et magasins,
— un contrôle.

Envoyer C.V. et prétentions : n° 5.705 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

représent. offre

Importante société, siège Paris, recherche V.R.P. multi-cartes, bien introduit milieu médico-chirurgical, régions : Sud-Est, *Sud Ouest, Centre, Ouest, Est,* Nord. Joindre C.V. et photo à : n° 8.696, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

formation profession.

● PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC : 180 h. de cours.
● OPERATEUR PUPITREUR D.O.S.
niveau 1re ou B.E.P.C., 140 h. de cours de jour ou du soir.

FAX
ECOLE PRIVEE
6, r. d'Amsterdam, 9e, 874-95-69.
94, rue St-Lazare, 9e, 874-56-60.

enseignem.

Apprendre l'Américain à l'American-Center
261, boulevard Raspail, Paris-14e
Téléphone : 633-67-28.
Cours du soir. - Conversation.
Inscriptions immédiates.
Début de la nouvelle session : 25 AVRIL.

proposit. com. capitaux

CENTRE AUTO ST-MARCEL Centre d'Achat Automobile recherche au *Maroc,* en Egypte et en Libye CORRESPOND. pr EXPORT. de VW, Audi, NSU, *Mazda, Peugeot, Renault,* BMW, Simca-Chrysler, *Mercedes.* Adr. réponses à J.-P. SELLIER, Centre Auto Saint-Marcel, 1 et 3, bd St-Marcel, Paris-13e.

Prop. Brevet Four Solaire, cède parts Brevet ou Licence. Conception originale. J. VIGOUREUX, Gde-Candelle, allée des Pins, 13009 MARSEILLE.

RENDEMENT ELEVE. Groupe immob. rech. en assoc. 25 unités pr op. march. de biens. Gestion 32, r. Chauveau, Neuilly, 92.

DIJON, DIRECTEUR ET SON EQUIPE, lib. rap., sér. référ. administ. et relat. clients, bur. pl. centre 200 m2 en loc. Tous renseig. Tél. : 539-22-21, poste 528 ou 30-38-14 à DIJON.

Ns av. réal. à Aix-en-Provence d'import. programm. de rénov. immob. av. gar. loc. par contr. Rech. profess. et vend. Paris et Prov. pr diffus. ce prod. tr. attrayant (gains élevés). Pour contact Tél. 742-82-18/073-68-91.

Meilleur emplacement rue de la Pompe, 16e, dispose magasin habillement 200 m2, 10 m. vitrines. Etudie propositions. Discrétion. Ecrire à : n° 98 203 B. BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

secrétaires secrétaires

Secrétaires de direction

LE PRESISENT DIRECTEUR GENERAL d'un très important Groupe Industriel
recherche
sa secrétaire
véritable collaboratrice, elle aura la responsabilité d'un secrétariat de haut niveau. Parfaitement bilingue anglais, elle a l'expérience de plusieurs années d'un secrétariat d'importance similaire. Une certaine disponibilité est nécessaire. La rémunération est élevée. Lieu de travail proche banlieue sud Paris. Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 9 793 à
OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
NIVEAU ÉTUDES SUPÉRIEURES

Cette collaboratrice personnelle du Président d'un Groupe important aura déjà une bonne expérience.
En particulier, elle sera capable de procéder à l'analyse du courrier, de rédiger les comptes rendus de réunions et la revue de presse.
Une bonne connaissance de la langue anglaise, ainsi que la sténo en français sont indispensables.

Adr. lettre man. av. C.V. et photo, à numéro 5.479, Contesse P., 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

SOCIETE PRODUITS DE LABORATOIRE recherche
SECRÉTAIRE DIRECTION
— Expérience anglais souhaitée, sténo-dactylo.
— Oblig. habit. : LOIRET.
Adr. C.V., photo et prét. à : WHATMAN S.A., B.P. 12 Z.I. 45210 FERRIERES.

Dactylo

LABORAT. RECHERCHES UNIVERSIT. ORSAY recherche pour emploi mi-temps et pour une durée de deux ans EXCELLENTE
DACTYLO
expér. textes scientifiques. Titulaire C.A.P. ou B.E.P. Notions d'anglais.
Ecr. avec C.V. à : *Mme Feldat* accélérateur linéaire bâtiment 200 - 91405 ORSAY.

Importante sté métallurgique rech. pour sa direction *financière*
UNE EXCELLENTE DACTYLO
CONFIRMEE
lettres et chiffres.
Intégration dans une équipe dynamique.
Lieu de travail : Asnières 92. Tél. : 791-44-44, poste 4059, de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Secrétaire

IMPORTANT GROUPE
PARIS 15e
recherche pour ses SERVICES EXPORT
SECRÉTAIRES STÉNODACTYLOS BILINGUES FRANÇAIS-ANGLAIS
Pour ces postes la sténo française est seule exigée.
Horaire variable 41 h.
Adresser C.V. et photo sous no 5.273, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra - Paris-1er qui transmettra

Sténodactylos

Import. complexe administratif recherche pour son siège social à PARIS
UNE STÉNODACTYLO
TRES EXPERIMENTEE
Adr. C.V., photo et prét. à n° 1.552 Péevit Publ. 100, rue de Richelieu, Paris-2e, qui transm.

cours et leçons

RATTRAP. MATHS par professeur qualifié. — Tél. : 281-78-11.

Préparation accélérée BAC **MATH.-PHYS.** Rattrapage rapide par Prof. Terminale, PCEM, Fac. 526-82-47

propositions diverses

ENTRAIDE CADRES
AIDE EFFICACEMENT
DEMANDEURS EMPLOIS
Adresser lettre + C.V. + grande envel. retour rédig., ECIT, 132, rue de la Gare, 95120 ERMONT PARIS.

occasions

Achat tr. cher bijoux, brillants, argenterie. — PERRONO S.A., 4, Chaussée-d'Antin, OPERA 37, av. Victor-Hugo, ETOILE Vente et occasion. — Echange.

A VENDRE
machines à transferts pour imprimer les Tee-Shirts, 2 500 F chaque + 15 000 transferts dessins 2 F l'unité.
Pour tous renseign. : 225-55-53.

Sommes ACHETEURS : mobilier bureau, vestiaire, Sté CAMARO, 66, av. GALOIS, 92, Bourg-la-Reine. Tél. : 660-67-40.

MOQUETTE EN SOLDE
1er et 2e CHOIX
50 000 sur stock. T. : 589-86-75.

boxes-autos

RECHERCHE
EMPLACEMENT PARKING
Rue Soufflot ou avoisinante. Tél. mercredi ou jeudi matin : 734-95-49

automobiles

ALFA ROMEO
Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées. Mécanique, carrosserie. Modèles disponibles immédiatement.
SFAM-France
23, bd de Courcelles. 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren. 75015 Paris. Tél. 734 09 35

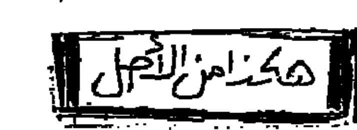
VOLVO DAF
79 MODELES DISPONIBLES
OUEST AUTOS
655-37-37

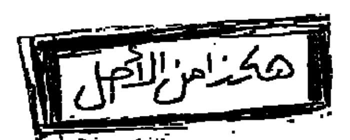
Partic. à Partic., collaborateur Simca-Chrysler vend 1308 GT, janvier 77, 3.000 km., blanche, verres teintés. Prix 28.000 F. *Téléphone, le soir : 974-84-74.*

BMW 520 - 525 - 528 - 30 S. Export 76 et 77. Garantie 63, rue Desnouettes - 533-69-95.

Monsieur PAPON vend MERCEDES 300 D juin 1976, 42 000 km, parfait état. Prix *demandé* : 58 000 F. TEL : 954-75-20.









	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

demandes d'emploi — demandes d'emploi

le DIRECTEUR GÉNÉRAL qu'il vous faut...

- est âgé de 46 ans, de formation supérieure + Business School ;
- est un gestionnaire complet, formé à toutes les fonctions de l'entreprise (production, développement, commercialisation, négociations au plus haut niveau, administration et finances, rapports avec les partenaires sociaux...) ;
- a dirigé avec succès entreprises et groupes industriels, de 300 à 1.200 personnes, C.A. de 80 à 200 millions de francs ;
- a réussi aussi bien la reprise d'affaires en difficulté que la gestion, rentabilisation et croissance d'entreprises ;
- peut être libre à très bref délai pour diriger une P.M.I. occupant de 200 à 500 personnes, même en difficulté mais viable et résolument tournée vers l'avenir.

Ecrire n° 8.789 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

DIRECT. GENER. ADJ. PME
OFFRE
18 ANS EXPERIENCE
- Animation sté bras droit ;
- Supervision force de vente ;
- Direction activ. comptables, administratives et financiér. ;
- Contrôle de gestion.

45 a. Diplômé CNAM ICG, angl. Cherche fonction similaire P.M.E. Paris et région seulement. Ecr. n° 67.867 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ARCHITECTE D.P.L.G., 48 a., expérience études et chantiers, libre 1er mai, recherche situation temps plein ou partiel, région Versailles ou Paris. Etudierait toute proposition. Ecrire sous n° 65.158, Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

H. 28 a., diplômé supérieur en organisation C.N.A.M. + 3e cycle + anglais, expér. techn., admin., méthod., organisation, étud. toute proposition. Ecrire Pouliquen, 142 bis, av. R.-Salengro, 94500 Champigny-s.-Marne.

Licencié lettres, Arabe, ch. emploi divers, enseign., traduction. Tél. 585-06-27, de 8 h. 30 à 12 h.

EMPLOYEE AUX ECRITURES tireuse de plans, ch. pl. Paris Saint-Lazare ou rég. Versailles. Ecr. n° 6.468, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PSYCHOLOGUE, 34 a., en mal de poste, ch. projet pédagogiq. superdynamiq. pour y participer, près de Clermont-Ferrand. Ecr. n° 8.700, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FEMME COMPTABLE 2e éch., 36 ans, expér. professionnelle, C.A.P., ch. pl. stable Paris ou banlieue Nord, libre de suite. Ecrire Mme Benoit, 35, rue de Montmorency, 95410 GROSLAY.

PROGRAMMEUR DE GESTION début., préfér. pour H. B. 61, COBOL, ch. emploi. 726-04-12.

Conducteur travx, 40 a., expér. instal. sanit., chauf., conn. gestion, organisation, rég. Lyon + exp. supplém. au Pr.-Orient ds bâtim. industrialisés, disponible fin avril, cherche place responsabilité, étudierait toute offre. Ecr. n° 687, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne fme, lang. matern. allem., parl. angl., espagn., dipl. franç. d'Etat. ch. travail en rapport avec compét. Libre immédiat. Ecr. n° 6.467, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur conditionnem. d'air, 35 a., 13 a. expér. importantes opérations, référenc., ch. poste responsabil. Sud-Ouest, Ouest, Maroc, installateur, bur. d'étud. Ecr. n° 8.695, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Industrie pharmaceutique
CADRE TECHNICO-CCIAL INTERNATIONAL, 30 ans
— Pharmacien-biochimiste ;
— London Business School ;
— Institut commerce internat.
recherche poste
— CHEF DE PRODUITS ;
— ADJOINT ou DIRECTEUR EXPORT Paris.
Ecr. n° 8.694, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JURISTE 33 ANS
5 ans clerc de notaire, 5 ans expert juridique dans cabinet conseil juridique et fiscal. Etudierait toutes propositions pour Afriq. francophone et Province. Ecrire HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous référ. 65.138.

J.F. 28 a., lic. all., dipl. russe + angl., ital., expér. traduct. et assist. admin. en Allem., Ital., U.R.S.S., ch. poste à responsab. ETRANGER. Libre de suite. Ecr. n° 681, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SUPERIEUR
48 ans, 15 ans expérience même société, dont 5 secrétariat et direction générale, ch. situation. Ecr. n° 5.752, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

CONSEIL EN GESTION EXPERT-COMPTABLE
Gde expér. assistance P.M.E. rech. emploi à temps partiel pr assistance direction générale ou direction financière P.M.E. Ecr. n° 597, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 24 a. Maîtrise Litt., allem. Bibliophile, ch. poste stable ds Presse, Edition, Librairie. Ecr. n° 68.207 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

27 ans, Licencié en Droit, dégagé O.M., 7 ans d'expérience Assurances IARD, étudie propositions toutes sociétés Paris - province. Ecr. n° 68.285, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Cadre japonais, 42 ans. Trilingue français - anglais. Grande expérience commerce extérieur, ch. poste dans Import-Export. Ecrire : n° 5.753, Contesse Pub., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

H. 38 ans, licencié Psychologie et Droit, 10 années d'expérience comme Chef et Directeur du Personnel dans siège et usine, rech. poste similaire ou poste d'études, de conseil, de gestions et de recrutements dans département du Personnel d'une importante Société ou dans un cabinet de sélection. Ecrire à n° 5.936, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Me présente pour poste bilingue Comptab., droit, dactylo, expér. 15 ans - Tél. 9-12 h : 905-34-38

SPECIALISTE DE LA MAISON INDIVIDUELLE sous tous ses aspects cherche

DIRECTION COMMERCIALE OU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Ecrire n° TO 99.165 M A REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transm.

Je suis CHEF DE MISSION et réside depuis deux ans avec ma famille en Libye. Souhaitant y travailler encore quelques années, j'étudierais toutes proposition plus particulièrement dans le secteur BATIMENT INDUSTRIEL.

Toutefois, mon expérience des problèmes locaux dans les domaines administratif et commercial, peut être utile dans d'autres activités.
Suis disponible en août 77, suis âgé de quarante-cinq ans, et en pleine forme. Anglais courant.

Ecrire n° T 099108 M Régie-Presse 85 bis, rue de Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

IMPORT/EXPORT

Hollandais, 30 ans, épouse française, 4 ans expérience vente machines textiles importation-exportation, parlant couramment allemand, anglais, hollandais et français, recherche place en France.

Ecrire n° 690, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

POLYTECHNICIEN - 42 ans

Large expérience négociations et réalisations contrats clés en main à l'exportation, cherche

DIRECTION GÉNÉRALE

permettant d'exercer esprit d'entreprise actuellement paralysé par structures groupe important.

Ecrire n° 686, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

MOYEN-ORIENT

DIRECTEUR GENERAL SOCIETE D'ETAT terminant son contrat dans trois mois et souhaitant rester au Moyen-Orient cherche situation collaboration dans société exportant ou ayant activités industrielles ou financières dans le Golfe arabe.

Formation juridique, relations administration et secteur privé.

Ecrire n° 665 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE - 33 ans
DIPLOME E.S.C.

Dynamique, esprit organisation et commandement. Dix ans d'expérience. Industrie de production au niveau des directions techniques internes. recherche poste à responsabilité FRANCE ou AFRIQUE francophone

Ecrire n° T 99 110 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur — Paris (2e).

POUR OUTRE-MER
MAGASIN DE DISTRIBUTION POPULAIRE

GESTIONNAIRE - DIRECTEUR

grande expérience toutes branches
- prix de revient ;
- contacts clients locaux importants ;
- parlant couramment anglais, espagnol, portugais.

Excellentes références professionnelles et morales contrôlables.
ASSURERAIT DIRECTION.

Ecrire n° T 99.026 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transm.

DIRECTEUR D'ENTREPRISE

— Administratif :
gestion du personnel, structures internes, immobilier, services généraux.
— Juridique :
maîtrise des contrats, contentieux, réglementations, problèmes fiscaux ; conception et mise en œuvre des opérations sociales.
— Financier :
supervision des comptabilités, budgets, trésorerie, financements.

Réaliste, négociateur, créateur. Formation doctorat droit privé + financière.
Souhaite responsabilités nouvelles au sein d'un groupe ou P.M.I.

Ecrire n° 675 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Nat. tunis., 32 a., tit. diplôme mécan. Licence inform., pas de pratiq., expér. OP 2 régl., resp. mach. à commande numériq. C 1 et chef centr. motoc. à l'étrang. Perm. cond. VL. Bne cult. gén. Ch. empl. Ecr. n° 68.150 M Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur (2e)

Ingén. gde école, Doctorat, rech. opération. 4 a. exp. RO, inform., organisation, ch. sit. Paris ou pr. Ecr. n° 680, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. 27 a. Dég. O.M. D.E.S. Sc. Eco. Libre rapidement, ch. emploi adm. Paris ou province. Ecr. n° 666, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

INGENIEUR CHIMISTE, début., 26 ans, dég. O.M., rech. poste Labor. ou Production. Ecrire : M. BERARD, 3, rue Gounod, 95120 ERMONT

Secrétaire Direction cciale habituée à seconder direction PME cherche poste Paris - 250-32-49.

Etudiante allemande, 22 a., parl. bien le français, ch. place au pair. Ulrike Mock, D. 7768 Stockach Weissmuhlen Str. 8

CADRE EXPORT AMERIQUE LATINE, U.S.A. Secteur matériel pétrole. Entreprend prochaine mission études vente sur place. Etudierait toutes propositions. Ecr. n° T 99.118 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

CADRE FINANCIER
Secteur Biens d'équipements Société multinationale
30 ans - Lic. Sciences Eco. Responsable du recouvrement des ventes par montage et suivi des dossiers de financement auprès des banques du groupe, ch. poste à responsabilité, activité similaire, toute branche industrielle ou département Crédit-Leasing, secteur bancaire, base Paris, déplacements province. Ecr. n° 671, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR A.M.
50 ans - Référence 1er ordre Direction matériel Entreprise T.P. et Cie Minière Direction Société de distribution matériel T.P. et mine rech. poste corresp. expérience Ecr. n° 694, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur ENSCC, ph. d., 34 a., Directeur technique gde firme
TEXTILE nd. amér.
5 a. exp. dom. variés surtout polyester/coton traité continu. Angl. cour., espagn. souh. Rég. lyonnaise, Alsace ou étranger pr poste responsabilité. Ecrire par avion, J.M. Bardin, 3425 Vendôme, MONTREAL - CANADA.

J. FILLE, études lettre et documentaliste recherche situation :
DACTYLO - SECRÉTARIAT
Baux, 158, r. Denfert-Rochereau, 93130 NOISY-LE-SEC.

ARCHITECTE D.P.L.G. INGÉNIEUR X
29 a., cherche situation, collaboration, assoc., reprise, etc., étudie toute proposition, toute région. Ecrire sous n° 683, à : « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EXPERT COMPTABLE
Mémorialiste, étud. ttes propos. collab. av. exp. compt., préfér. temps partiel. Libre immédiat. Ecr. n° 691, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE 46 a. formation métallurgie et organisation du travail C.N.A.M.
Bilingue français-anglais. Expérience méthodes fabrication et contrôle qualité, ainsi que gestion administrative et approvisionnement rech. situation. Ecr. no 676, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

travail à domicile

Demande

SECRETAIRE CHERCHE TOUS TRAVAUX. TEL : 266-80-72.

L'immobilier

appartements vente — appartements vente

Livrable immédiatement

Villa Guibert, au cœur du 16ème, entre Muette et Trocadéro: intimité d'un immeuble de classe. Quelques appartements de prestige dans le cadre de verdure d'une Villa privée...

CORTAMBERT IMMOBILIER
15, rue Cortambert - 75016 Paris
Tél. 870.90.10 et 15.53

Paris Rive droite

VOLTAIRE 5 pièces, tt confort. 140 m2 environ Bel immeuble. Balcon. 500.000 F. 357-86-35

13, PLACE DES VOSGES
Restauration de l'HOTEL DE ROHAN-CHABOT
APPARTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE
DE 145 m2 A 250 m2
Dans un cadre prestigieux, avec JARDIN INTERIEUR A LA FRANÇAISE
Documentation et visite :
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

MOLITOR Très beau 3 PCES 70 m2, cuis., bains, Moquette. Impeccable. 420.000 F. THIERRY FABIEN - 525-61-64

BEAUBOURG UNIQUE - 6 P. TRIPLEX 195 m2+55 m2 terras. Luxueux. Px élevé justifié. — 548-27-13.

O.R.T.F. VUE SUR SEINE Bon imm. standing - TOUT CFT DOUBLE LIVING + 1 CHBRE Entrée, grande cuis., s. de bns, tél. + chbre serv., balcon, asc.
4.500 F LE m2
40, QUAI LOUIS-BLERIOT MARDI - MERCREDI 14/17 h. 30

MAISON PARTICULIERE **120 m2** Style NAPOLEON III 5/3 niveaux Salon, s. à manger, 3 chbres, cuis., buanderie, cave, grenier. Possib. parking. Prix 550.000 F. Exclusivité F.I.P. — 720-96-55.

GEORGE-V SOMPTUEUX APPT 75 m2 environ. PARK. - TEL. Prix élevé. — 704-88-18.

TERNES Imm. pierre de taille Standing - 5 PIECES 2 bains. 170 m2 + 2 chbr. serv. 750.000 F - 261-52-46

19e BUTTES-CHAUMONT Bon placem. Imm. réc. Etage élevé. Studio 30 m2, tél. Park. 135.000 F. — 876-47-19.

MONCEAU
IMM. P. DE T. RAVALE. ASC.
5 P. DBLE LIVING, 3 CHBR., 2 bains. TT CONFORT. Cuisine équipée - Tél.
PRIX : 550.000 F
+ chambre service possible S/pl. mer.-jeudi-vend., 14 à 19 h.
18, RUE CARDINET, ou tél. : 292-29-92.

Mo ST-PAUL Immeuble restaur. Très beau studio Idéal placem. 121.000. 524-28-77.

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp (16e) Immeuble luxueux, NEUF sur jardin intérieur STUDIOS, 2, 3 ET 5 PIECES avec terrasses Habitables fin mars 1977 Prix fermes et définitifs. Sur place de 14 h. à 18 h. 30. SECOGI Téléph. 723-64-95, le matin.

RUE DE PASSY CALME. SOLEIL **2 P.** poutres caract. SUPERBE URGENT - 326-19-10

CHAMPS-ELYSEES (même) Vends direct. par propriét. reste 4 TRES BEAUX STUDIOS tt cft, tél., ét. élevé, asc., soleil. Tél. heures bureau : 734-99-75.

INVESTISSEURS
Rentabilité immédiate *Indexation*
STUDIOS - 2 PIÈCES
Gestion locative assurée
SEFIMA 622-35-05 (le matin) M. ANTEBI

FG SAINT-HONORE
Très bel APPARTEM. **200 M²** 3e étage, standing, av. récept. 45 m2, s. à m., 4 chbres. Possib. profession libérale Exclusivité F.I.P. - 720-96-55

Près BOIS VINCENNES. Balcon plein soleil, vue splendide, ent., sél., salon, 2 ch., belle c., tt cft, pr. RER. 345.000. 346-63-85.

Mo PICPUS-COURTELINE. B sél., entrée, 2 chbres, cuis., wc, s. bs, chff. 328.000 - 344-71-97.

Avenue PARMENTIER
Beau 2 p. décoré av. mezzanine 5e étage, ascens. Exceptionnel, 250.000 F - 206-15-30.

CHARME PROVINCIAL
Immeuble 75 lux., dble livg av. jardin privé, cuis. équipée, bs. 195.000 F - 229-52-98.

11e ARRDT. Vend appt décoré, 14e étg., gd livg, cuis. équipée, 2 chambres, 1 s. bains, gd cab. toil. avec dche, 2 wc, 2 caves. 200-22-22, du LUNDI au VENDREDI.

RAYNOUARD. - Bel immeuble P. de T., 5-6 p., tt cft, chbre service, profession libérale. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

ETOILE - Immeuble 1930
Grand standing, gd 6 p., 280 m², étage élevé, parfait état, studio de serv., box 2 voitures. Profession libérale autorisée. - Tél. : 261-58-26.

MAIRIE 18e, Studio.. 150.000 F
Nation, 4 pièces .... 370.000 F
Bd Batignolles, 4 p.... 375.000 F
MARAIS, 4 pièces.... 470.000 F
Ph.-AUGUSTE, g. 5 p. 520.000 F
EFI - 387-47-29.

CŒUR MARAIS - Hôtel de Sens, plein soleil. Magnifique living double + 1 chambre, cuisine, bains, wc, tél., 350.000 F. - 329-58-54.

ILE DE LA CITE - Quai aux Fleurs. Immeuble XVIIIe, luxueux. livg + coin chambre, cuis. équipée, bains, wc, poutres, cheminée. Téléph. Garage. 370.000 F - 325-40-66.

MADELEINE. Pptaire vd dans bel imm. asc. gd 4 p. à rénov. Possib. prof. lib. Me voir ce jour 14-17 h., 30, rue Vignon.

Square VINTIMILLE
Exceptionnel. Sur square, 3 p., cuis., wc, cab. toil., douches. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

PONT-MIRABEAU - Récent living + 2 chbres tt cft, parkg. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

BOUL. MONTMORENCY
4-5 p., 100 m², 3e ét., imm. réc., 630.000 F - 567-22-88.

16e AUTEUIL - A SAISIR
4 PCES, 110 m², balcon, s/jardin neuf, 7.350 F le m². Tél. mardi 525-42-55, mercredi 270-30-58.

LA FAYETTE. - Exceptionnel Magnifique studio, tout confort. Prix 120.000 F - DAN. 57-16.

MARAIS - EXCEPTIONNEL
Séjour, poutres apparentes + chbre tout confort, chff. central. Prix 188.000. Gros créd. Visites 13-18 h. : 9, rue du Vertbois.

ORDENER
Imm. récent, 2 p., confit, 55 m2. Cave, park. Métro et commerces SEGECO - 522-43-20

Mairie 17e, BATIGNOLLES
POUR INVESTISSEURS
dans très bel immeuble
STUDIOS, 2 P, DUPLEX
à rénover ou rénovés Location et gestion assurées
GROUPE VRIDAUD
261-52-25
15, rue de la Paix. Ouvert tous les jours 8/20 h, sauf dimanche.

17e - RUE DES ÉPINETTES
DANS IMMEUBLE RECENT
SÉJOUR - 2 CHBRES - BAINS
Tout cft, 2e étage, 55 m2. Clair. Calme. Soleil - 250.000 F. JOUBERT et ANDRÉ Tél. : 766-04-17 (Poste 260)

PROMOTEUR VEND DIRECTEMENT
Immeuble neuf (17e arrondt) Construction soignée Rapport 6 % - 8.000.000 F Idéal investissement
O.G.T. - 522-86-86

46, AV. FOCH
5e étage, luxueux Duplex 320 m2. Visit. sur place ce jour, de 14 h à 17 h 30 ou 522-86-86

7, RUE HÉLIOPOLIS
STUDIOS, 2 et 3 Pièces + DUPLEX
Livraison : mai 1977
Sur pl. ce jour, 14 h 30/17 h 30 ou 522-86-86

Paris Rive gauche

RUE DE CONDÉ (6e)
IMMEUBLE XVIIIe S.
dern. étage mansardé (ss asc.) **92 m²** séjour (poutres, chem.), petite s. à mang., 2 ch., s. de bains, w.-c., cuis., tél., bon état, charme, classe, soleil. 620.000 F exclus. Tél. 771-63-55.

CHP-DE-MARS Beau studio, tt cft, 30 m2. Tél. Imm. p. de t. 190.000 F. 261-52-46

Original 4 P. pour artiste
LUXEMBOURG R.-de-ch. **115 M²** 2 bains, calme, jardin. 246-27-55.

PASTEUR 85 m2, standing 1er étage sur rue Profession libérale possible VENTE ou LOCATION TRU. 07-61, LE MATIN

VAVIN PROPRIETAIRE vend DIRECT.
Ravissant studio confort Véritable bonbonnière
Très bel appartement 55 m2 Living double + 1 chambre
Rénové av. goût. Px à discuter. Sur place 14-18 h, mercredi : 16, rue de la Grande-Chaumière ou tél. au 325-10-74

Près PARC MONTSOURIS
3/4 P. Imm. moderne, 4e ét., balc., tél., park., impeccable. 345.000 F. - 589-49-34.

ODEON 215.000 F, séjour, 1 chbre, cuis., dche, calme et clair. - 325-10-56.

ARÈNES DE LUTÈCE
S/JARDIN SOLEIL **2 P.** Bel immeuble Asc. Ch. cent. Refait neuf. RARE. - 033-56-72.

LA HUCHETTE. Pptaire, 2 p., cuisine, s. de bains - 885-34-37.

LACEPEDE-CONTRESCARPE
100 m², 4 p., SOLEIL, CALME. SANS VIS-A-VIS - ODE. 95-10.

ECOLE MILITAIRE
13, RUE CHEVERT
plusieurs studios et 2 pièces de différentes surfaces, sur rue et sur cour-jardin. Immeuble 1930 en cours de restauration, tt cft, par imm, garages possibles. Lundis, mercredis, vendredis. Visites 14 h. 30-18 h. 30.

CŒUR MONTPARNASSE
45 m², vrai 2 p., calme, travaux à prévoir, 170.000 F - 322-22-47.

MONTPARNASSE - Plein ciel Joli studio, vraie cuisine. Très calme, cft, 120.000 F. 322-22-47.

Rue HENRI-DUCHENE
(près Mo Zola), 4 p., tt cft, parfait état. 91 m², r.-de-ch. Professionnel - 734-06-37.

BOUL. RASPAIL. Imm. récent, 5 p., 115 m², tél. Profess. libérale, 7.500 F/m². - 705-22-60.

PORTE VERSAILLES
5 p., cuis., bains, 105 m², imm. tout confort, gar. - 567-22-88.

CITE UNIVERSITAIRE. Gd 3 p. + loggia stdg, imm. réc., tél., box, cave. Tél. pr r.-vs 589-66-85 ou sur place 10, Bd Jourdain, mardi 29 mars, 14 à 19 h. 30.

MONGE/CONTRESCARPE
Séj. + 2 p., 65 m² caractère. Calme. ODE. 42-70. SOLEIL.

Gd BALC. JARD. des PLANTES 140 m², séj. dble + 4 p., asc., 6e ét. Calme. ODE. 42-70. Soleil.

5e - PRÈS PANTHÉON
DANS IMMEUBLE RECENT
Séj., 1 chbre, cft. 50 m2. Calme. 300.000 F. JOUBERT et ANDRE 766-04-17 (Poste 260)

7e ARRDT
QUAI VOLTAIRE
IMMEUBLE XVIIIe SIECLE
5 PIÈCES 135 m2
3 PIÈCES 95 m2
EMPLACEM., VUE EXCEPT.
JOUBERT ET ANDRÉ
5, rue A.-de-Neuville, Paris (17e)
766-04-17
227-55-17 - 227-54-74

Ve arrdt, vue sur arbres place Monge, gd 2 p. tt cft refait nf. Soleil. T. 329-59-74 ou 326-14-63.

SUR ESPLANADE. Très beau 5 pièces + dépendances, état impeccable - 705-24-10.

URGENT. Part. rech. maison avec jard. de préfér. ou appt 4 p. minim. avec terr. ou balc. dans Paris 5e, 6e, 7e, 13e, 14e. Ecr. à 6.470, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, ou tél. avant 10 h, à TRI. 09-01.

PANTHEON. Part. vend beau stud. 25 m², tout cft, tél., très clair. Pour visiter tél. 325-37-45.

PRÈS UNESCO
Très bel immeuble Pierre de T. 4e étage, grand Appt de 7 pièces
SURFACE 195 m2
Tout confort
Téléphone : 766-04-17, Poste 263

QUAI D'ORSAY
Somptueux 500 m2 Conviendrait Ambassade Divisible - Exclusivité
FRANK ARTHUR - 766-01-69

RUE BONAPARTE
Appt envir. 80 m2 à rénover, 5e et dernier étage sans ascens. 500.000 F - Téléph. : 256-38-84

Région parisienne

PARTICULIER VEND F3 tout confort dans RESIDENCE AGREABLE 10' gare Brunoy. Prix intéress. S'adr. M. LEROY Alain, 47, rue des 3-Chênes, 91800 BRUNOY, tous les soirs de 6 h. 15 à 19 h., samedi de 11 heures à 19 heures, ou tél. heures bureau 922-80-91.

NEUILLY Beau 6 P. 190 M2 J. FEUILLADE - 566-08-75

ST-MANDE Résidentiel près BOIS Agréable séjour + chbre tt cft, balc., 4e ét., asc. imm. moderne. Px 300.000 F. VERNEL, 526-01-50

VERSAILLES « CHATEAU » R. G. Originale petite maison 85 m2 habitables. Idéal pied-à-terre, caractère, parfait état, cft. Px 320.000 F. 460-21-22.

ST-MANDE sur BOIS. Living. 1 chbre, tt confort, décoré. Mercredi et jeudi : 88, chauss. de l'Etang, 19 h-30-21 h. - 374-63-68. Agence s'abst.

Gare BECON vd pour placement bel appt 3 p., tt cft, loyer libre rend. net 7,5 %. 205.000. 236-20-59

Pte- ST-CLOUD, près Mo. Vue s/jardin. entrée, séj., 2 chbr., cuis. aménagée, s. bains, impecc. Px 225.000 F - 825-36-49.

LA CELLE-SAINT-CLOUD
ELYSEE II, appartem. excell. état, 92 m² + 62 m² jdin, séj. 27 m² + 3 chbres, 2 bains, c. équipée, dressing, box fermé. Cave très calme. Px 385.000 F J.M.B. - 970-79-79.

VERSAILLES. Appart. 120 m² + balcon, séjour, 4 chambres, 2 parkings, 600.000 F. 950-01-00.

ST-CLOUD. Appt 92 m² + loggia, excellent état, séjour 37 m² + 2 chbres, cuis., bains, wc, parking couvert. Cave. Px 440.000. J.M.B. - 970-79-79.

NEUILLY - PRES BOIS
3 p., bains, moderne, 80 m², 4e étg., tt cft. Px 550.000 F. MICHEL & REYL - 265-90-05.

LE CHESNAY - PARLY II
Magnifique appartem. type III, 150 m² habitables, terrasse vitrée, loggia, séjour 40 m², salle à manger, 2 chambres, 2 bains + 2 dressings, cuis. équ., office, lingerie, cave. Box fermé, parking extérieur. Prix 730.000 F. J.M.B. - 970-79-79.

BECON (près gare)
Imm. récent, 3 p., tt cft, balc., soleil. Mardi, mercredi, 14-17 h. Mme MARTIN, 20, rue Louis-Ulbach, COURBEVOIE. 742-99-09.

ST-CYR. Appt 85 m², balcon, séjour, 3 chbres, cave, parking, 265.000 F à débattre. 950-01-00.

CALME - 4 P. - 90 m2
Agencés luxueusement. Quartier la Défense - 788-02-10, hres bur. Après 19 h : 775-10-16

Province

CANNES. 3 p., neuf, luxe, 80 m² + 20 m², parc, vue mer, garage. Prix : 620.000 - Tél. : 99-24-57.

Etranger

ILES CANARIES. Propriét. vd luxueux appt 205 m² résid., gd stdg, pied dans l'eau, 2 pisc., 9 tennis, plage privée. Sacrifié, double emploi, 520.000 F. Possibilité crédit - Tél. 373-35-44.

appartem. achat

Achète directement COMPTANT URGENT, 3 à 4 PIECES PARIS avec ou sans travx, préférence près FACULTE - 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet-15e. Tél. 566-00-75, rech. PARIS-15e et 7e, pr bons clients, appts ttes surf. et imm. PAIEMENT COMPTANT.

locations non meublées Offre

Paris

16e - PR. HENRI-MARTIN
CONV. PR GARÇONNIERE
2 BEL. PCES S. de bns, kitch., 60 m2, 4e étage Ascens. 1.800 F + 100 F charges. JOUBERT ET ANDRE Tél. : 766-04-17, p. 260

HALLES Studio de caractère, cuisine équipée, bains, tél. 1.450 F. - 770-36-50.

9e - Imm. anc. 1er ét., asc. 4 p., cuis., s. d'eau, tél. 1.590 F + ch. Tél. le matin, Ségéco, 522-69-92.

13e. Imm. neuf, 4 p., cuis., bs + dche, 2.000 + ch. 337-69-59.

AV. WAGRAM, 8 pièces + 3 bains + 2wc, 335 m², belle récept., possib. mixte, chbre service, conft, tél., chff. asc., 6.000 F mensuel + charges. GERANT : 522-90-66.

Région parisienne

ORSAY 20' PARIS - Neuf, dans parc privé, verdure, calme, tél., parking. 4 P., 85 m2. 1.400 F + charges. Sur rendez-vous : ALM. 13-72.

NEUILLY - LONCHAMP. Lux. gd 4 pièces, 2 bains, 2 parkgs, téléphone, 5.325 F - 266-38-85.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Société européenne ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, r. Saint-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, Studios et Appts - Téléph. : 577-54-04

hôtels-partic.

NEUILLY. Exception. au calme hôt. partic., très belle récept., 4 chbres, 4 bains, décoré impeccable, 2 300 000. PASTEYER Tél. : 266-35-84, le matin.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE





LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SYNDICATS

LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. DEMANDENT UN SMIC A 2 200 F

Dans un communiqué commun, la C.G.T. et la C.F.D.T. demandent que le SMIC soit fixé à 2 200 F par mois pour cent soixante-quatorze heures et réclament « la réunion sans retard » de la commission supérieure des conventions collectives avec, à l'ordre du jour, le relèvement du SMIC.

Les deux confédérations, qui avaient ajourné le rendez-vous prévu lundi 28 mars, s'étaient réunies le 21 mars et avaient déjà adopté ce texte, qui consiste à indexer leur revendication sur le SMIC : en avril 1976, la C.G.T. et la C.F.D.T. avaient fixé leur demande à 2 000 F par mois.

Actuellement, le SMIC est fixé à 1 535 F par mois pour cent soixante-quatre heures, c'est-à-dire quarante heures de travail par semaine.

DANS LA MÉTALLURGIE

L'UNITÉ D'ACTION C.G.T. - C.F.D.T. TRAVERSE UNE PASSE DIFFICILE

déclare M. Chérèque

« *L'unité d'action n'est pas rompue, mais elle traverse une passe difficile* », a déclaré lundi 28 mars M. Jacques Chérèque, secrétaire général de la Fédération générale de la métallurgie C.F.D.T. En désaccord avec les métallurgistes C.G.T. qui ont annoncé unilatéralement une journée nationale d'action pour le 14 avril, la C.F.D.T. a décidé de « *porter ce désaccord* » sur les méthodes d'action « *devant les travailleurs* » : sept cent mille tracts intitulés « *Métallos, vous avez la parole* » vont être distribués en fin de semaine pour expliquer aux salariés les positions des deux syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ; des réunions seront organisées dans les entreprises, et les travailleurs se prononceront sur la tactique à adopter.

Alors que les deux fédérations avaient signé en septembre dernier un accord unitaire de revendications et d'action et que, depuis janvier 1977, la C.G.T. était saisie d'une proposition cédétiste de campagne revendicative, les cégétistes ont fait traîner les discussions et soudainement pris l'initiative d'organiser une journée nationale d'action, tout en connaissant les réserves et les propositions de la C.F.D.T., a expliqué M. Chérèque. Les cédétistes proposent une série d'actions programmées au niveau des entreprises, des régions et des secteurs d'activité avant d'aboutir à un grand rassemblement des métallos à Paris ; un ordre de grève de douze heures serait donné par les fédérations, mais les syndicats pourraient répartir ce « *crédit de douze heures* » en plusieurs débrayages de deux à quatre heures échelonnées d'ici à la manifestation en juin dans les rues de la capitale. La C.F.D.T. craint que l'appel de la C.G.T. à la journée d'action du 14 avril — sans consigne précise de débrayage — ne soit à nouveau « *une journée exutoire, une journée procession sans lendemain* ».

« *Nous ne voulons pas dramatiser*, a précisé M. Chérèque, *et nous ne sommes pas par principe opposés à l'action du 14 avril, mais il faut bien admettre qu'il existe deux approches stratégiques différentes et deux conceptions syndicales. Il vaut mieux que* [la C.G.T. et la C.F.D.T.] *s'expliquent maintenant sur ces divergences que dans huit ou dix mois.* »

ADMINISTRATIONS

La réorganisation du ministère de l'économie et des finances

M. Guy Delorme doit être nommé à la tête de la direction générale pour les relations avec le public

M. Guy Delorme, directeur des assurances au ministère de l'économie et des finances, sera très prochainement nommé à la tête de la direction générale pour les relations avec le public dans le même ministère.

Cette direction, dont la création a été annoncée à l'issue du conseil des ministres du 23 mars, est destinée à organiser l'accueil des multiples « clientèles » du ministère de l'économie et des finances : agents des douanes et des impôts, agents de la DREE (Direction des relations économiques extérieures), conseillers commerciaux... et d'une façon plus générale de tous les fonctionnaires chargés d'appliquer les textes issus de la Rue de Rivoli. A ce niveau, le but de la réforme est d'instaurer un dialogue à l'intérieur de l'administration. La réforme du ministère est aussi destinée à améliorer les « *relations extérieures* » de l'administration, celles en l'occurrence qu'entretient le ministère de la rue de Rivoli avec le grand public (*le Monde* des 8 février, 24 et 25 mars).

[Né le 12 mai 1929 à Lyon, M. Guy Delorme est ancien élève de l'ENA (1952). Directeur adjoint (1964), chef de service (à partir de 1967) de la législation et enfin directeur général adjoint (depuis 1969) à la direction générale des impôts du ministère de l'économie et des finances, M. Guy Delorme a montré dans ses fonctions une grande rigueur et une indiscutable compétence technique en matière fiscale. Il fut choisi par M. Valéry Giscard d'Estaing comme conseiller de cabinet lorsque celui-ci devint ministre de l'économie et des finances (1962-1966).

Quand le poste de directeur général des impôts fut rendu libre par le départ de M. de la Martinière à la Compagnie générale transatlantique en 1973, le nom de M. Guy Delorme fut tout naturellement avancé pour lui succéder. Mais, à la surprise générale, M. Delorme fut, après une assez longue attente (la direction resta sans responsable officiel pendant un mois), écarté de cette fonction au bénéfice de M. Robert Bertaux, chef de service de l'administration générale (depuis remplacé à ce poste par M. Philippe Rouvillois). M. Guy Delorme fut nommé, quant à lui, directeur des assurances, au ministère de l'économie et des finances. Personne ne sut exactement pourquoi les choses s'étaient passées ainsi. On notera simplement qu'au moment où éclata l'« affaire Dega » M. Delorme occupait provisoirement — en l'absence de M. de la Martinière — le poste de directeur général des impôts. M. Guy Delorme avait été nommé en juin 1974 directeur du cabinet du ministre de l'économie et des finances, M. Jean-Pierre Fourcade. C'est lui, notamment, qui avait eu la lourde tâche de « patronner » la réforme de la taxation des plus-values voulue par M. Giscard d'Estaing.]

CONFLITS ET REVENDICATIONS

DANS LES SERVICES DU MINISTÈRE DU TRAVAIL

La C.G.T. et la C.F.D.T. déclenchent une grève de 24 heures pour protester contre « un cas de répression syndicale »

De notre correspondant régional

Lyon. — *Un mouvement de grève lancé par la C.G.T. et la C.F.D.T. doit affecter, mercredi 30 mars, les services du ministère du travail aussi bien à Paris qu'en province. La semaine dernière, un arrêt de travail de vingt-quatre heures avait été suivi, selon les syndicats, par 75 % du personnel de la direction départementale du Rhône. C'est en effet dans ces services qu'a éclaté, entre la direction et un contrôleur du travail, le conflit qui est à l'origine de l'action nationale de mercredi.*

A la suite d'un rapport de fin de stage défavorable, émanant de la direction départementale, un agent s'est vu contester sa titularisation. Motif : « *Manque de loyauté vis-à-vis de la hiérarchie.* » Réunie le 15 mars, la commission administrative paritaire s'est trouvée partagée : quatre voix contre la titularisation — celles de l'administration — quatre voix pour — celles des syndicats. M. Christian Beullac, ministre du travail, auquel le dossier avait été transmis, aurait signé, a-t-on appris à Lyon, un arrêté de non-titularisation.

Pour expliquer les mauvaises notes infligées à cet agent, la direction du Rhône s'appuie sur des plaintes provenant d'employeurs mécontents « *du comportement, de la présentation et des décisions* » du contrôleur mis en cause. De leur côté, les délégués syndicaux font observer que, par les cinq dossiers incriminés, les propositions du contrôleur ont toutes été entérinées par son supérieur hiérarchique — un inspecteur du travail — et que les appréciations portées par celui-ci sur la qualité du travail de son collaborateur sont généralement bonnes. En outre, expliquent les représentants de la section C.F.D.T. (syndicat auquel appartient ce contrôleur), cet agent « *n'a en aucun cas outrepassé ses fonctions. (...) Il n'a fait, au contraire, qu'assurer la mission protectrice des salariés qui est dévolue par le code du travail* ».

Pour les sections syndicales, il ne s'agit donc « *ni plus ni moins que d'un cas de répression syndicale caractérisé, mettant en cause l'indépendance de l'inspection du travail, et sans précédent au ministère du travail* ». Une des appréciations portées par le directeur départemental sur l'intéressé n'est pas sans ambiguïté puisqu'elle dit textuellement : « *N'acceptant aucune observation, estimant qu'il doit faire son métier comme il l'entend et ne pas s'occuper du reste, il ne sera pas possible de le maintenir en section.* »

Dans un communiqué, la section de Lyon du Syndicat de la magistrature établit un parallèle entre cette situation et celle faite à certains de ses militants. — B. E.

PAS DE POLITIQUE A CREUSOT-LOIRE

Le parti communiste ne pourra tenir une réunion, prévue dans un local de l'usine Creusot-Loire à Saint-Etienne. Siégeant en audience de référé, le 28 mars, le tribunal civil de Saint-Etienne, a fait droit à la demande présentée par la direction de l'usine. Il a interdit au comité d'entreprise de mettre à la disposition du parti communiste un local de l'établissement. Les cinq cellules de l'usine devaient s'y réunir ce mardi 29 mars. Le tribunal a estimé que seules des réunions syndicales pouvaient être autorisées par le comité d'entreprise. — (Corresp.)

● *La Fédération des employés et cadres des assurances et du crédit C.G.T. organise, jeudi 31 mars, une « journée nationale d'action multiforme » pour exiger l'indexation des salaires et retraites sur un indice « qui mesurera réellement l'évolution des prix », la progression minimale de 200 F par mois du pouvoir d'achat, la révision des classifications et « le versement d'une quinzième mensualité comme cela est au moins acquis maintenant dans un nombre non négligeable d'établissements ».*

D'autre part, à l'appel des quatre syndicats (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C.) de la BNP Barbès, un rassemblement de tous les salariés des banques parisiennes aura lieu mardi 29 mars à 15 h 30 devant le siège social de la B.N.P. à Paris, à Richelieu-Drouot. Les deux pupitreurs révoqués du centre informatique parisien de la B.N.P., boulevard Barbès, poursuivent leur grève de la faim dans le local du comité d'établissement

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

INFORMATIQUE

I.B.M. réduit ses prix et annonce la sortie d'un nouvel ordinateur

Les prix de vente des unités centrales d'ordinateurs 370-168 et 370-158 sont réduits de 15 % en moyenne, et les prix de vente des mémoires de certaines mémoires des mêmes ordinateurs diminuent de 27 %. C'est ce que vient d'annoncer I.B.M.-France, en même temps que les autres filiales d'I.B.M. Aux Etats-Unis, les pourcentages de baisse sont de 30 % et 35 % respectivement.

Soumis à une forte pression de la part des autres constructeurs, dont certains en viennent à proposer des ordinateurs très semblables à ceux d'I.B.M., mais plus efficaces et moins chers, le leader de l'informatique réagit avec brutalité et renvoie à ses concurrents une balle qu'ils n'apprécieront guère. Car on estime dans les milieux de l'informatique qu'ils seront bien obligés de suivre, et de proposer à leur clientèle des baisses analogues.

Simultanément, I.B.M. annonce la sortie d'un nouvel ordinateur, le plus puissant de sa gamme. Ce modèle 3033 a une mémoire de 4 millions d'octets, pouvant être portée à 6 ou 8 millions, et une antémémoire rapide double de celle du 168-3 qui était jusqu'ici l'ordinateur le plus puissant. Le cycle de base est de 58 nanosecondes, contre 80 sur le 168-3. Quoique entièrement compatible avec la série 370, le 3303 a des possibilités supplémentaires : I.B.M. annonce aussi un nouveau système d'exploitation, adapté au 3033, mais qui peut être aussi utilisé par les modèles 158 et 168 moyennant de petites adjonctions sur ces ordinateurs.

ÉNERGIE

Guerre des prix sur le marché français du fuel lourd

La guerre des prix semble avoir éclaté sur le marché français du fuel lourd : la Shell française a annoncé, en début de semaine, qu'elle allait diminuer de 2,6 % le prix de son fuel-oil numéro 2 (le plus vendu aux industriels et à E.D.F.), qui sera ainsi ramené de 394,50 F à 384,50 F la tonne, à compter du 1er avril 1977. La Société française des pétroles BP, qui représente 14 % du marché français du fuel lourd, contre 15 % pour Shell, va sans doute prendre la même décision. Quant à ELF-Aquitaine et à la Compagnie française de raffinage du groupe Total (respectivement 17 % et 25 % du marché français), leurs responsables entendent, pour l'instant, ne pas suivre leurs concurrents sur ce terrain, d'autant que, il n'y a pas plus d'un mois, le gouvernement n'avait accordé aux compagnies qu'une augmentation de 30 F à la tonne, au lieu des 40 F demandés.

La Shell française justifie sa décision par une baisse de 10 F à la tonne sur le marché de Rotterdam, qui sert d'indicateur en la matière et sur lequel, théoriquement, les gros consommateurs français peuvent désormais s'alimenter.

Chez Elf-Aquitaine et chez Total, on estime que ce n'est pas la vraie raison, car, pour l'instant, personne ne va se fournir à Rotterdam. *Plus sûrement*, c'est l'âpreté de la concurrence qui est responsable de cette guerre des prix : en raison de la stagnation de l'activité économique à l'échelle européenne, chacun désire étendre sa part de marché, d'où de nombreux rabais occultes accordés aux gros clients, surtout sur les produits noirs, beaucoup moins demandés et beaucoup moins rentables que les produits blancs (essence, kérosène, etc.).

A L'ÉTRANGER

Renforcement de l'accord commercial gréco-albanais

De notre correspondant

Athènes. — M. Nedin Hodja, ministre du commerce de l'Albanie, vient de signer avec la Grèce le second protocole de l'accord commercial conclu en mai 1976 et couvrant la période 1976-1980.

A la suite de la reprise des relations diplomatiques en 1971, la Grèce et l'Albanie ont, en octobre 1972, signé un premier accord commercial. Conclu il y a près d'un an, le nouvel accord établissait *dans un premier protocole* le tableau des produits à échanger, leur mode de paiement et les modalités de la coopération dans le domaine vétérinaire. Le second protocole précise les produits sur lesquels porteront les échanges commerciaux dans l'année en cours.

Les échanges commerciaux, qui ont augmenté de façon spectaculaire (+ 390 %) en 1972 et en 1973, ont progressé plus lentement au cours des trois années suivantes (+ 53 %). Les exportations albanaises en Grèce sont passées de 376 000 dollars, en 1971, à 5,5 millions de dollars en 1976 et, dans le même temps, les exportations grecques en Albanie de 382 000 dollars à 6,6 millions, mais les possibilités d'expansion restent limitées : l'Albanie n'offre que des produits difficiles à écouler en Grèce (conserves alimentaires, coton, textiles) ; ce pays n'est pas, de son côté, en mesure de livrer les équipements industriels nécessaires à l'Albanie.

Cependant, la collaboration s'amorce dans le domaine des transports maritimes et routiers. L'Albanie, dont la marine marchande est, compte tenu du développement de ses exportations, insuffisante, envisagerait de passer des accords avec des armateurs grecs. Tirana, qui s'intéresse également à l'achat de camions, souhaiterait éviter de traiter dans ce domaine avec les filiales de sociétés transnationales.

MARC MARCEAU.

AFFAIRES

L'OUVERTURE, A TOULOUSE, D'UN CENTRE LECLERC EST CONTESTÉE

De notre correspondant régional

Toulouse. — Malgré la décision prise par le préfet de la Haute-Garonne ordonnant la fermeture d'un « centre Leclerc » inauguré il y a quelques jours sur la route de Revel, à la sortie de la ville de Toulouse, ce magasin à grande surface a ouvert ses portes normalement lundi 28 mars. Dans l'après-midi des fonctionnaires du service de l'équipement, de la concurrence *et des prix, de la protection civile* et de la sécurité sont venus, accompagnés d'un commissaire de police, faire un constat des lieux et des marchandises. En même temps, des dirigeants du CID-UNATI ont fait constater par huissier l'ouverture du magasin malgré l'interdiction préfectorale et ont déposé une plainte entre les mains du procureur de la République.

De son côté, M. Edouard Leclerc est passé à la contre-offensive. Il a porté plainte en diffamation contre les maires de sept communes voisines qui, ceints de leur écharpe tricolore, avaient participé à une *distribution* de tracts sur la voie publique. Il a également porté plainte contre E.D.F. qui a refusé de lui distribuer du courant. Pour l'instant, le centre Leclerc est alimenté par un groupe électrogène.

Le litige porte sur la surface de ce magasin, qui, selon ses promoteurs, n'est pas soumise à autorisation de la commission départementale d'urbanisme commercial, puisque sa surface de vente n'atteint pas 1 500 mètres carrés, mais seulement 1 498 mètres carrés. Selon le préfet, au contraire, la commission aurait dû être consultée sur l'extension de ces anciens entrepôts et leur changement de destination, de nouveaux aménagements en ayant porté la surface de vente à plus de 1 500 mètres carrés.

M. Leclerc, au cours d'une conférence de presse, a annoncé l'ouverture d'un nouveau centre à Moissac (Tarn-et-Garonne) le 6 avril prochain. Il a dit également — comme il l'avait fait à plusieurs reprises dans le passé — son intention d'entrer dans l'arène politique en créant un mouvement socialiste libéral européen, qui présenterait des candidats à travers toute la France aux prochaines élections législatives. « *Ce ne sera pas du néo-poujadisme* », a-t-il précisé. — L. P.

LE DIRECTOIRE DE PEUGEOT EST ÉLARGI

La composition du directoire du groupe P.S.A. - Peugeot - Citroën, qui coiffe les deux firmes automobiles a été modifiée. Le nombre de ses membres a été porté de trois à cinq. Les deux nouveaux membres sont M. Jean-Paul Parayre, précédemment directeur de la division automobile, et M. Gérard Depins, précédemment secrétaire général du groupe. La composition du directoire est désormais la suivante : M. François Gautier, président ; MM. Paul Perrin et Pierre Peugeot, directeurs généraux ; MM. Parayre et Depins, membres du directoire.

M. Xavier Karcher remplace M. Parayre à la direction de la *division automobile.*

[Bien que la direction du groupe s'abstienne de tout commentaire, on ne peut s'empêcher d'évoquer à propos de ces nominations la succession de M. Gautier, président du groupe. Agé de soixante et onze ans, son mandat devrait, en principe, prendre fin en juin 1977. M. Jean-Paul Parayre, le plus jeune des membres du nouveau directoire — il aura quarante ans en juillet 1977, — a souvent été considéré comme un dauphin possible, en dépit de son entrée récente dans le groupe. Précédemment à la tête de la direction des industries mécaniques et électriques du ministère de l'industrie, il n'est entré qu'en septembre 1974 à la direction des participations industrielles des Automobiles Peugeot. Rapidement attaché à la direction générale du groupe, il est devenu en 1976 directeur de la division automobile de P. S. A.-Peugeot-Citroën.]

FORMICA PASSE SOUS LE CONTROLE DU GROUPE AMÉRICAIN CYANAMID

La société Formica International, dont le capital était jusqu'ici partagé entre la firme anglaise De La Rue (60 %) et le groupe chimique américain Cyanamid (40 %), va passer sous le contrôle complet de ce dernier.

Spécialisé dans l'impression des billets de banque et le transport de fonds, De La Rue a en effet décidé d'axer son effort de développement *sur ses activités propres et, en conséquence*, de céder à son partenaire américain l'intégralité de sa participation. Le montant de la transaction n'a pas été révélé.

Avec un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards de francs, Formica International se situe au premier rang mondial des fabricants de panneaux de stratifiés (20 % à 30 % du marché). Sa filiale française, Formica France, détient pour sa part 50 % du marché national. Son chiffre d'affaires s'élève à 200 millions de francs.

CONJONCTURE

LA HAUSSE DES PRIX EST REDEVENUE FORTE

(Suite de la première page.)

Les principaux postes responsables de la forte hausse de février sont les tarifs municipaux de l'eau, les locations de résidences pour les vacances (notamment *celles des chalets et des* chambres à la montagne), les consommations dans les cafés, les prix dans les hôtels et les restaurants. La principale responsabilité incombe au relèvement des tarifs appliqué par les dentistes en février, sans l'autorisation des pouvoirs publics. Le poste « santé » augmente de ce fait de 2,3 % en un mois (+ 8,1 % pour les seuls tarifs dentaires). Le gouvernement a fait savoir que la direction des prix du ministère de l'économie et des finances avait immédiatement donné des instructions pour sanctionner les praticiens ayant augmenté leurs tarifs.

Que va-t-il se passer au cours des prochains mois ?

Pas d'amélioration avant l'été

L'indice des prix augmentera encore rapidement en mars et plus encore en avril) mais au cours duquel la hausse sera probablement supérieur à 1 % du fait du relèvement de 6,5 % de tous les tarifs publics. A partir de mai, l'évolution du coût de la vie devrait se ralentir. Mais les pouvoirs publics — et notamment M. Barre — estiment qu'il faudra attendre le second semestre pour enregistrer une sensible décélération, sous l'effet, notamment, du ralentissement des hausses de salaires.

C'est bien, en fait, à partir de l'été — les effets profonds du plan Barre commençant vraiment à jouer — que l'on se rendra compte du degré de réussite obtenu par le premier ministre dans dans sa lutte conre l'inflation. La question posée est de savoir si, aayant éliminé les facteurs conjoncturels et accidentels de hausse (1), M. Barre peut faire régresser le rythme « chronique » de l'inflation en France, rythme qui doit se situer entre 9 % et 10 % l'an. De la réponse à apporter à cette question dépend la chance qu'a la *France de retrouver, dans les deux* ou trois années à venir un comportement semblable à celui de pays comme les Etats-Unis, l'Allemagne ou la Suisse.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Au premier semestre 1976, le rythme de l'inflation avait évolué entre 9,5 % et 10 % pour se ralentir assez nettement au début de l'été (8 %), puis s'accélérer très fortement à l'automne (entre 11,5 % et 12 %).

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DES ÉTATS-UNIS S'EST FORTEMENT DÉGRADÉ EN FÉVRIER

Washington *(A.F.P.)*. — Le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis qui s'est de nouveau accru au mois de février a atteint 1,86 milliard de dollars, ce qui porte à 3,5 milliards le déficit enregistré au cours des deux premiers mois de l'année, *soit environ 60 % du déficit total* de 1976.

Cette nouvelle — et brusque — détérioration de la balance américaine tient essentiellement aux conditions climatiques — un hiver très rude — qui ont entraîné un ralentissement de l'activité des entreprises et stimulé les achats de pétrole (fuel lourd) à l'étranger. Ceux-ci représentent plus du quart des importations et ont augmenté de 5,6 % en un mois.

Ces mauvais résultats risquent d'accentuer les pressions exercées sur le président Carter pour qu'il approuve les recommandations protectionnistes formulées par la commission américaine du commerce international.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● M. GUSTAV SCHICKEDANZ, fondateur de la société Quelle, est décédé le 28 mars, à Furth, près de Nuremberg, en Bavière. Fils d'un petit artisan, M. Schickedanz fut, il y a cinquante ans, le pionnier de la vente par correspondance. Quelle est devenue, avec 2 milliards et demi de D.M. de chiffre d'affaires (5 milliards de francs environ), la première société européenne de la branche et la troisième mondiale, après les américaines Sears Roebuck et Montgomery Ward. L'ensemble du groupe Schickedanz, qui possède de plus des usines de papier, des brasseries, une agence de voyages et une usine de maisons préfabriquées, emploie quarante-deux mille personnes et son chiffre d'affaires, en 1976, a atteint 7,6 milliards de D.M., *soit plus de 15 milliards de F.*

Énergie

● COUPURE DE COURANT DANS L'OUEST. — La Bretagne et une partie des Pays de la Loire (Loire-Atlantique, Vendée) ont été totalement privées d'électricité lundi 28 mars, de 11 h. 30 à midi, à la suite d'une chute de tension. Selon le centre interrégional des mouvements d'énergie d'E.D.F., la coupure est due à des avaries survenues dans la matinée aux centrales thermiques de Cordemais et de Cheviré.

● LE VENEZUELA REDUIT SA PRODUCTION PETROLIERE — Le Venezuela a décidé de réduire de 150 000 barils par jour sa production pétrolière. Celle-ci reviendra ainsi à 2,2 millions de barils/jour, niveau qui reste supérieur à celui d'il y a un an (2 millions de barils).

● LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU YEMEN ET LA COMPAGNIE ITALIENNE AGIP ont signé le 28 mars un accord de recherche pétrolière. Aux termes de cet accord, l'AGIP entreprendra des recherches pétrolières et minérales sur une zone de 10 000 km2 dans les eaux territoriales de la République démocratique du Yémen. Tous les coûts évalués à 37 millions de dollars (185 millions de francs) sont à la charge de la Compagnie.

● LE COUT DE LA VIE EN ITALIE A AUGMENTE DE 3,3 % en février. — Cette forte hausse survient après celles de décembre (1,2 %) et de janvier (1,4 %). Le taux annuel d'inflation en Italie est actuellement supérieur à 20 % (22 % en janvier 1977 comparé à janvier 1976).

MONNAIES ET CHANGES

REDRESSEMENT LUNDI A LA BOURSE DE PARIS

Le pire, redouté à la Bourse de Paris après la forte chute des cours enregistrée la semaine écoulée, ne s'est pas produit. Malgré d'assez nombreux ordres de vente, en provenance de la province, la séance du lundi 28 mars a été marquée par une assez forte reprise (+ 1,6 % après une heure de cotation). Le mouvement a été quasi général, seuls une trentaine de titres sur les cent soixante-dix-huit inscrits à terme poursuivant leur repli. Son ampleur a même surpris, les hausses une fois sur quatre égalant et dépassant même souvent 2 %. Les meilleurs scores ont été réalisés par Pollet (+ 6,6 %), Arjomari (+ 6,3 %) et Roussel-Uclaf (+ 6 %). Alimentée avec des rachats de vendeurs à découvert, cette reprise a été aussi, en très grande partie, imputable à l'intervention des organismes de placements collectifs (Caisse des dépôts et autres). L'effet des mesures d'aide aux investissements annoncées dimanche par M. Barre s'est vraisemblablement conjugué avec ces deux

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 1/2	5 1/2	4	5	4	5	9 3/4	10 1/4
1 mois ..	5	5 1/2	4	4 1/2	3 1/8	3 5/8	10 1/4	10 1/2
3 mois ..	5	5 1/2	4 1/4	4 3/4	2 7/8	3 3/8	10 5/8	10 7/8
6 mois ..	5 3/8	5 7/8	4 1/4	4 3/4	3	3 1/2	11 1/8	11 3/8

Au conseil des ministres européens de l'énergie

M. WEDGWOOD BENN CHANGE LES MÉTHODES DE TRAVAIL

Le Traité des privilèges, procédures et usages parlementaires d'Erskine May est un gros livre de 1 156 pages que l'on voit rarement hors des locaux du Parlement britannique. Ses pages, souvent incompréhensibles, exposent dans les plus petits détails les procédures parlementaires britanniques mais, pour nombre de membres de la Chambre des communes, une mention dans une simple note en bas de page est un singulier honneur qui vaut plus qu'une douzaine de citations plus longues dans *Hansard* (l'annuaire de la noblesse terrienne).

M. Anthony Wedgwood Benn, secrétaire d'État britannique pour l'énergie et président actuel du conseil des ministres européens de l'énergie, est l'un des grands admirateurs de cette œuvre, peu connue. « *Bien après que les lois fondamentales auront été repoussées et que les manifestes jauniront dans les bibliothèques publiques, une note de bas de page dans Erskine May comportera vraiment, car elle nous aidera à traiter tous les problèmes, les méthodes étant plus importantes que les décisions individuelles* », dit-il.

Pendant les six mois qu'il doit passer à la tête du conseil des ministres européens de l'énergie, M. Benn vise donc à produire l'équivalent européen d'Erskine May : un ensemble de procédures permettant de discuter et de formuler une politique qui, espère-t-il, permettra à la Communauté de s'extraire du marais administratif dans lequel elle est tombée à ce sujet.

La production d'une politique coordonnée de l'énergie était un des objectifs à long terme des ministres de l'énergie, même avant la crise des approvisionnements pétroliers de 1973-1974. La mise en lumière de la dépendance de l'Europe vis-à-vis du pétrole importé a souligné le défaut de *politique, mais* les *pressions* des prix énergétiques et la perspective à long terme du déclin des approvisionnements pétroliers pendant la dernière décennie du siècle n'ont malheureusement pas pour effet de faire avancer le moins du monde vers les importantes décisions attendues.

Bien sûr, M. Benn aimerait voir résoudre pendant sa présidence la vieille querelle sur le prix minimum de soutien de 7 dollars pour le pétrole, et la question de 2,5 milliards de francs d'emprunts garantis par la C.E.E. pour l'industrie nucléaire. Mais il estime que des procédures plus convenables pour élaborer de telles décisions politiques auraient pu empêcher des impasses de ce genre de se produire.

« *Les Européens ont toujours considéré les Britanniques comme experts en matière de procédure, peut-être devrions-nous commencer à montrer le chemin* », dit M. Benn, qui est, dans la C.E.E., le seul ministre spécialiste de l'énergie. Tous ses collègues du conseil ministériel ont une ou plusieurs autres responsabilités. Ayant consacré un temps considérable à la préparation de sa présidence, il a déjà vu couronnés les premiers résultats de ses efforts par la réunion ministérielle d'un style nouveau, qui a eu lieu à la fin du mois dernier.

Au lieu d'une séance d'ouverture au cours de laquelle les ministres énoncent rigidement les positions pour lesquelles ils ont reçu mandat, une atmosphère plus détendue a été créée, avec une *discussion générale sur* les attitudes nationales concernant les questions à l'ordre du jour. Le formalisme est réapparu dans une seconde séance de « législation », et la réunion s'est terminée par une séance sur la conservation de l'énergie, à laquelle ont pu assister la presse et les membres du Parlement européen.

En tant que président, M. Benn a été en mesure de réaliser un autre de ses objectifs : un exposé non partisan à la presse sur ce qui s'était passé le même jour dans les deux séances à huis clos. Cela rompait également avec ce que M. Benn considère comme l'un des aspects les plus fâcheux de la procédure : des exposés séparés de chacun des neuf membres sur les événements de la journée, en termes qui sont souvent loin de la neutralité bienveillante.

Une grande partie de la pensée de M. Benn sur la politique de l'énergie résulte de son enthousiasme pour l'ouverture et la franchise en matière de gouvernement. « *L'énergie n'a rien de particulièrement secret* », dit-il. Et il ajoute : « *Aucune organisation, surtout de la taille de la C.E.E., ne peut espérer mettre au point une politique pratique sans tenir compte de l'opinion publique, et une opinion publique ne peut se former si toutes les réunions ont lieu en secret.* »

Mais derrière cela se profile la conception de M. Benn sur le rôle des ministres eux-mêmes. Si les hommes politiques peuvent accepter l'idée qu'ils devraient jouer un plus grand rôle dans l'élaboration des politiques, ils ne peuvent ignorer le puissant corps des fonctionnaires de la Communauté. M. Benn estime, pour sa part, que les ministres devraient donner des directives claires sur les politiques dont les Neuf ont besoin, et ne pas seulement appeler les fonctionnaires à l'aide lorsque les discussions ministérielles se heurtent à des difficultés.

ROGER VIELVOYE.

Tribune internationale

La leçon italienne

par EMANUELE GAZZO (*)

IL est dommage que la presse française n'ait pas intéressé davantage ses lecteurs à l'adoption par la Chambre des députés italienne de la loi autorisant le gouvernement à ratifier l'accord du 20 septembre 1976 sur l'élection au suffrage universel de l'Assemblée parlementaire européenne.

Cet événement méritait pourtant d'être médité par les Français, qui seront appelés eux aussi à devenir des « électeurs » européens en mai-juin 1978, selon l'engagement solidaire pris par les neuf gouvernements. Que cette date puisse glisser de quelques mois, en raison d'obstacles « techniques », n'a guère d'importance : ce qui est important est que le processus soit entamé. Or, le vote, intervenu le 17 février, de la Chambre italienne, suivi le 24 mars d'un vote unanime du Sénat, va précisément dans ce sens, car il s'agit du premier vote intervenu dans les Parlements européens. Il a pour ainsi dire une valeur « exemplaire ».

Il n'est pas inintéressant de savoir comment ce vote favorable a été acquis, c'est-à-dire quelle a été la position des forces politiques, quel a été le type de débat qui s'est déroulé, et quelles sont ses implications pour la politique générale.

Le vote a été acquis à la quasi-unanimité, le seul opposant étant le très petit groupe d'élus du parti d'unité prolétarienne (dont la base hétéroclite est d'ailleurs secouée par des dissensions internes). Cela veut dire que toutes les forces politiques organisées, de la droite à la gauche communiste, se sont prononcées en faveur des élections directes, sans aucune réserve. Il convient de rappeler que certaines de ces forces, notamment à gauche, avaient voté, pendant les années 50, contre la C.E.D., contre la CECA, et que certaines d'entre elles s'étaient abstenues ou avaient voté contre le traité du Marché commun en 1957.

Malgré ce « consensus », qui était acquis, le débat parlementaire a été très large et approfondi. Tout en soulignant l'accord fondamental sur les options de base (nécessité d'obtenir une participation populaire à la construction européenne, urgence de réaliser un « contrôle démocratique » du fonctionnement de la « technocratie communautaire »), les porte-parole des forces politiques ont tenu à préciser le caractère spécifique de l'appui qu'ils apportaient au projet.

M. Aldo Moro, rapporteur, ancien président du conseil et ministre des affaires étrangères, actuellement président de la démocratie chrétienne, a rappelé que pour ce parti les élections européennes sont l'aboutissement d'une politique poursuivie depuis que De Gasperi, en saisissant l'occasion offerte par l'appel lancé par Robert Schuman en mai 1950, avait choisi d'amarrer solidement la fragile démocratie italienne à l'Europe. M. Moro a tenu également à souligner que le Parlement élu n'aura « pas encore » les pouvoirs propres à une assemblée souveraine, mais qu'il faut « avancer avec le sens des limites, et sans renoncer à l'espoir ». La deuxième est que l'accord sur l'élection directe est intervenu dans le cadre des traités existants et au sein d'une instance communautaire (le Conseil). Il ne s'agit donc pas d'une « innovation », mais de l'exécution d'un engagement pris depuis longtemps.

***

Quant à la gauche, elle a implicitement rejeté la thèse selon laquelle tout progrès vers une Europe socialiste passe nécessairement par la création d'une société socialiste dans un pays de la Communauté. Sans exclure cette hypothèse, la gauche italienne estime plus utile de suivre un autre chemin, celui qui est maintenant ouvert. Elle n'est pas satisfaite du tout de l'Europe telle qu'elle est actuellement, mais elle pense qu'il est possible de commencer à agir « de l'intérieur », en vue d'en changer les structures, de promouvoir des « politiques communes » conçues selon un modèle différent de celui du libre-échangisme. Pour avancer dans cette voie, l'approche institutionnelle ne doit pas être négligée. Dans ce cadre, l'élection directe d'un Parlement européen est actuellement l'action la plus « rentable » politiquement.

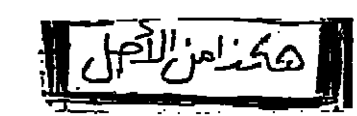
La gauche italienne ne craint pas la politisation de la Communauté, telle qu'elle résultera d'une campagne électorale où toutes les forces politiques et sociales seront amenées à expliquer, au-delà des idéologies, des projets concrets de politiques à mettre en œuvre sur le plan européen. Cela les obligera à employer un langage intelligible pour les hommes, susceptible de les intéresser et de les convaincre.

Le vote unanime en faveur des élections directes s'explique également par le sentiment diffus que cette campagne électorale pourra conduire, aussi bien sur le plan interne que sur le plan européen, à des reclassements des forces politiques (on en entrevoit des signes) et peut-être à de larges alliances caractérisées par une convergence sur des programmes concrets (ce que Nenni appelait « une politique des choses ») pouvant modifier le contexte politique traditionnel.

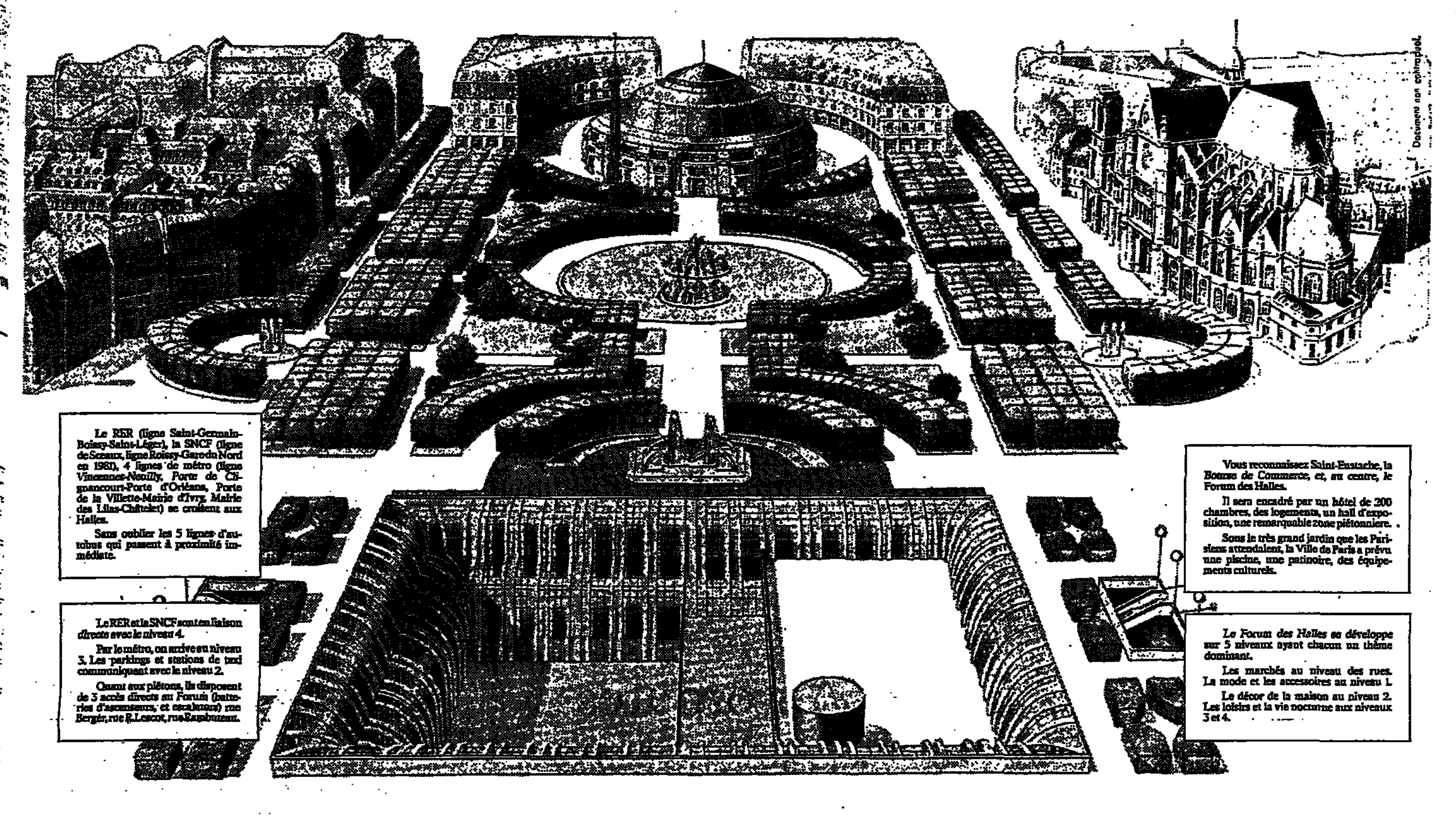
Il faut ajouter que les forces politiques italiennes ne sont pas divisées en ce qui concerne la loi à appliquer aux élections européennes. Celle-ci sera sans doute basée sur le sytème proportionnel, le seul problème étant de savoir s'il y aura une seule circonscription nationale ou un regroupement des régions afin d'aboutir à un nombre limité (trois au minimum, dix au maximum) de circonscriptions. La représentation adéquate des petits partis laïcs sera en tout cas assurée par l'utilisation des « restes » à l'échelle nationale.

Cette approche est à la fois réaliste et projetée vers l'avenir : la Communauté ne satisfait entièrement personne, mais elle existe et elle est irréversible. Une participation populaire à sa gestion peut en orienter l'évolution dans le sens des intérêts réels d'une Europe autonome dans le monde.

(*) Directeur-rédacteur en chef de l'agence Europe de Bruxelles-Luxembourg.



CE SERA LE COEUR DE PARIS.



LE COEUR DE PARIS.

On dirait que le destin est toujours en avance aux Halles.

C'était vrai, il y a 800 ans, quand elles étaient déjà au centre d'une ville qui n'avait pas encore atteint sa dimension de capitale.

C'était vrai sous Napoléon III, quand la hardiesse des parapluies de Baltard annonçait le Paris du début du XX[e] siècle.

Ce sera vrai demain : les Halles seront un centre de ville unique au monde; plus encore, elles seront le cœur de toute la Région Parisienne. Elles seront un cœur qui irrigue. Le RER, le métro, la SNCF, du Nord au Sud et d'Est en Ouest, viendront se rejoindre aux Halles. Plusieurs milliers de Parisiens convergeront ainsi vers la station Halles-Châtelet. Elles seront un cœur qui vit.

Le Forum des Halles s'ouvrira à tous : il sera lieu de passage, de flânerie, de rencontre, trait d'union entre 6 ha de jardins et l'un des quartiers les plus vivants de Paris.

L'ESPRIT DE PARIS.

Le destin de ce quartier, c'est aussi de marier, de confronter, d'opposer et de fondre plusieurs siècles, plusieurs cultures.

Le quartier des Halles, c'est une ouverture aux idées, le respect du passé, la renaissance des traditions. C'est le mélange de gens différents, la recherche de l'innovation, le goût de l'audace. C'est le désir de bien vivre, le goût de la bonne chère, c'est la gaieté de la rue.

Le quartier des Halles, c'est une vie continuée et renouvelée. Le Forum des Halles hérite de toute cette vie, l'amplifie et invente à son tour une vie nouvelle.

Il sera le pôle de tout le quartier. Il attirera ceux qui viennent pour flâner, pour voir, ceux qui viennent pour rêver ou pour rire; ceux qui viennent pour découvrir Beaubourg ou pour retrouver les vieilles rues de Paris.

En permettant la rencontre des gens, il permettra la rencontre des idées. En permettant la rencontre de toutes sortes d'idées, il permettra la naissance d'idées nouvelles. C'est ça l'esprit des Halles.

LA VIE DE PARIS.

Le destin de ce quartier est de faire cohabiter le commerce et les loisirs, naturellement, sans préjugé. C'est sans doute ce que le Forum peut nous offrir de plus précieux aujourd'hui.

Au Forum des Halles, chaque pas est une découverte. Le long des rues qui serpentent autour de la Place Basse se sont implantés tous ceux qui contribuent au rayonnement de Paris.

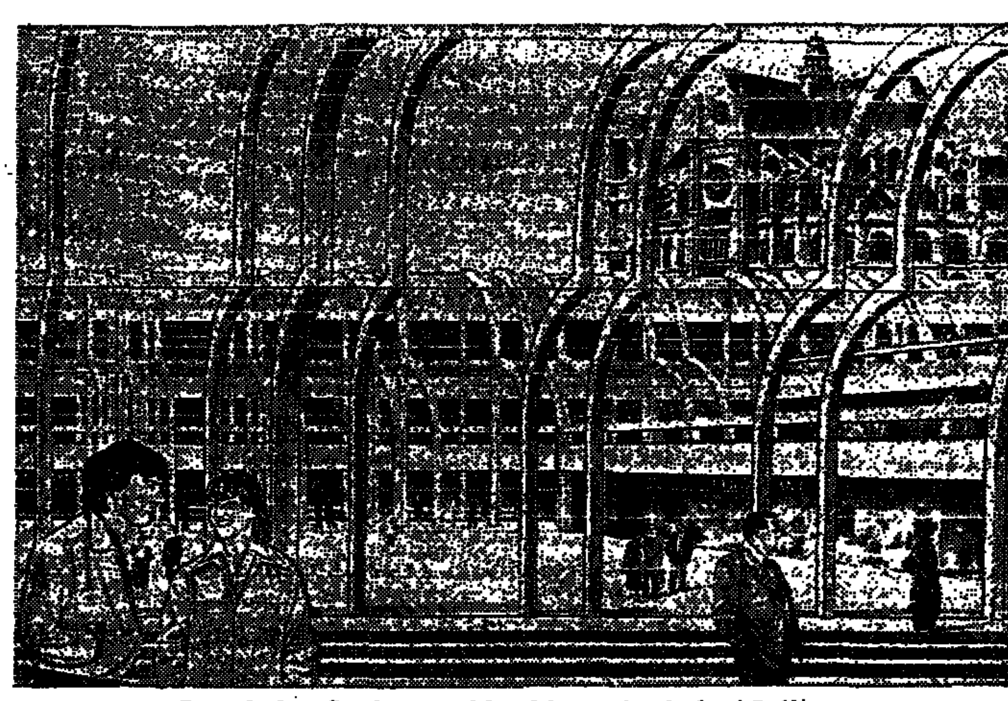
Chaque niveau a sa personnalité. Chaque niveau renouvelle cette rencontre entre commerces et culture, commerces et loisirs, commerces et gastronomie.

Le niveau des rues accueille les marchés. Le niveau 1, c'est le niveau de la mode élégante ou drôle, parisienne ou internationale. Le niveau 2, c'est le domaine de la maison et celui des galeries d'art. Les niveaux 3 et 4 sont consacrés aux loisirs.

Vitrines pour mieux vivre, mieux voir et mieux comprendre, foisonnement des choix, reflet des choses... Le Forum des Halles de Paris fait revivre le cœur de Paris.

Il y a eu le temps des Grands Boulevards, de Montparnasse, des Champs-Elysées et de St-Germain-des-Prés.

Le temps du Forum des Halles est venu.



Des arcades, des verrières, des terrasses, de larges balcons sont les points forts de l'architecture.
La forme évasée du Forum, permet une large perception du site extérieur.
Sous les arcades, des promenades recréent l'ambiance des places et des rues publiques.
Les commerces et les loisirs bénéficient de la lumière du jour.

FORUM DES HALLES

SERETE AMENAGEMENT

63 rue La Boétie 75008 Paris - 720.31.10

(Avis financiers des sociétés)

Exercice 1976

SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE

EXTRAIT DU RAPPORT ANNUEL

La Société générale de Belgique en 1976

Dans sa déclaration faite à l'assemblée des actionnaires, tenue le 15 mars 1977, M. P.-E. Corbiau, gouverneur, a rappelé que, tant dans les résultats d'exploitation qu'ils font apparaître que dans les amortissements particulièrement élevés qu'ils prévoient, les comptes de l'exercice 1976 portent la marque de la grave récession qui a frappé le monde en 1975.

Les dividendes encaissés en 1976 se sont élevés à FB 1 224 millions, en diminution de 24,5 % sur ceux de l'exercice précédent.

Compte tenu d'une progression modique des frais généraux, le bénéfice net de l'exercice s'élève à FB 764 millions. L'assemblée a décidé de l'utiliser à la répartition d'un dividende de FB 135 net de précompte mobilier par part de réserve, ce qui implique un prélèvement de FB 114 millions sur le report à nouveau, qui serait ainsi ramené de FB 221 millions à FB 107 millions.

Le groupe de la Société générale de Belgique en 1976

Les sociétés affiliées à la Société générale de Belgique ont réussi, dans l'ensemble, à tirer parti de la reprise du premier semestre pour pallier les effets les plus préjudiciables de la crise de 1975. Le ralentissement de la conjoncture qui s'est manifesté ensuite ne leur a pourtant pas permis de dégager les ressources nécessaires à la mise en œuvre de plans ou de programmes d'extension importants. La stagnation ou même le recul des investissements est d'ailleurs un phénomène qui se constate dans de nombreux pays industriels : le rapport l'analyse longuement.

Dans l'examen des activités du groupe, le rapport s'attache spécialement à trois aspects particulièrement significatifs dans le contexte économique actuel. Il s'agit de contrats d'ingénierie obtenus à l'étranger, surtout dans les pays du tiers-monde, des contrats d'association conclus avec des producteurs de ces mêmes pays et enfin de la place privilégiée qu'occupe la fonction d'innovation dans les entreprises affiliées.

Un exemple caractéristique de contrat d'ingénierie est celui, d'un montant de FB 27 milliards, que Sybetra a conclu avec l'Irak. Les prestations à effectuer en Belgique, de quelque FB 18 milliards, feront intervenir près de huit mille entreprises. Elles garantiront onze mille à douze mille emplois pendant un an et entraîneront le paiement d'une masse de salaires de FB 7 à 8 milliards.

Le rapport peut être obtenu auprès du Service des relations extérieures de la Société générale de Belgique, 13, rue Bréderode - B 1 000 Bruxelles. Tél. 02-513-38-55 ext. 38.

FRANCAREP

Le conseil d'administration, réuni le 21 mars 1977, a arrêté les comptes de l'exercice 1976, qui se soldent par un bénéfice net de 9 499 000 F contre 5 204 000 F pour l'exercice précédent. Ce bénéfice inclut une plus-value à long terme de 2 332 000 F.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende net de 4 F par action, contre 2 F pour l'exercice précédent. Chaque action bénéficierait ainsi, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor, d'un revenu global de 6 F.

CREUSOT - LOIRE

Le conseil d'administration, réuni le 23 mars, a arrêté les comptes de l'exercice 1976. Après dotation aux amortissements d'une somme de 134,5 millions de francs, correspondant à l'annuité normale d'amortissements dégressifs, et reprise d'une somme de 63,8 millions de francs sur les provisions antérieures pour hausse des prix et pour risques sur créances à moyen terme exportation, l'exercice se solde sans bénéfice ni perte.

La marge brute d'autofinancement de 1976 s'établit ainsi à 70,7 millions de francs.

En 1975, le résultat net avait été de 41,5 millions de francs, les amortissements (qui comprenaient un rattrapage d'amortissements dégressifs antérieurs non pratiqués) avaient été de 170,8 millions de francs, et la marge brute d'autofinancement était de 212,3 millions de francs.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 16 juin, le paiement d'un dividende par action égal à celui de l'exercice précédent, soit 8 F net par action plus un impôt payé d'avance (avoir fiscal) de 4 F, en utilisant à cet effet le reliquat de résultats (25 millions de francs) inscrit au report à nouveau à la clôture de l'exercice 1975 qui couvre plus de 80 % de la distribution proposée, et qui serait complété par un prélèvement de 4,5 millions de francs sur le fonds de réserve générale.

Ce dividende serait assuré à toutes les actions, y compris aux actions nouvelles souscrites lors de l'augmentation de capital en numéraire réalisée en avril 1976.

GARNAUD S.A.

Le conseil de surveillance de Carnaud S.A., réuni le 21 mars 1977, a approuvé le rapport du directoire, ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice 1976.

Les résultats de cet exercice se présentent comme suit — observation faite qu'ils ne se comparent pas à ceux de 1975, indiqués à titre de référence, en raison de la création de la Société des Forges de Basse-Indre :

	1976	1975
	M.F.	M.F.
Chiffre d'affaires H.T.	1.403,8	1.353,5
Marge brute d'autofinancement	59,1	63,5
Bénéfice net	17,1	11,7

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire du 9 mai la distribution de 5,10 F par action représentant un dividende de 3,40 F majoré d'un impôt déjà versé au Trésor de 1,70 F (premier coupon) et la répartition des sommes reçues au titre de l'indemnisation des biens nationalisés en Algérie, à raison de 1,15 F non imposable par action (deuxième coupon).

CHAMPEX

Résultat 1976 très favorable

La baisse d'activité enregistrée en 1976 n'a pas eu de conséquences sérieuses sur les résultats. En effet, après constitution de provisions à caractère de réserves pour 867 189 F, le bénéfice net s'élève à 2 578 307 F, soit 24,80 F par action contre 20,90 F en 1975.

Le conseil proposera, à l'assemblée du 13 juin, la distribution le 1er juillet aux 104 000 actions anciennes d'un dividende net de 9 F, assorti d'un avoir fiscal de 2,92 F, soit un dividende brut de 11,92 F contre 11,06 F en 1975. Les réserves s'accroîtraient donc de 1 642 307 F.

L'augmentation de 50 % du capital social réalisée en février dernier s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes. Après détachement du droit de souscription d'une valeur théorique de 4,17 F dont la cotation a été de l'ordre de 3,10 F, le cours du titre oscille entre 120 F et 122 F contre 126 F à la veille de l'opération.

SIGAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

9, place Vendôme — 75039 PARIS CEDEX 01
TÉL. : 260-33-49

EXERCICE 1976

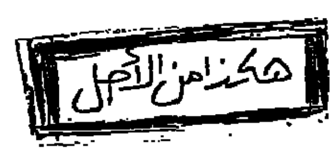
SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O.	ACTIONS SELECTIONNEES	AEDIFICANDI (UNION SEQUANAISE-URBAINE)	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Obligations françaises	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
Les SICAV de l'Union des assurances de Paris ont convoqué leurs actionnaires en assemblée générale ordinaire pour approuver les comptes de l'exercice 1976, aux dates suivantes :	23 mars 1977	25 mars 1977	28 mars 1977	31 mars 1977
Situation au 31 décembre 1976 :				
— Nombre d'actions en circulation	365.878	635.732	576.443	1.468.090
— Actif net (en millions de F)	52.08	91.58	89.99	192.28
— Valeur liquidative.	F 142.41	F 144.05	F 156.11	F 130.96
Produits distribuables de l'exercice 1976 (en millions de F) ..	F 4.01	F 3.56	F 5.32	F 8.89
— Dividende net distribué par action..	F 10.46	F 5.60	F 9.30	F 4.70
+ Impôt payé d'avance au Trésor (avoir fiscal)	F 1.07	F 1.28	F 0.98	F 0.92
— Contre remise des coupons n^{os}	7 et 8	15 et 16	13 et 14	69 et 70

Les dividendes seront payables à partir du 31 mars 1977 à la Société Séquanaise de banque, 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris Cedex 01, et dans ses agences. Les actions souscrites (jusqu'au 30 juin 1977) — en réinvestissement des dividendes — seront exonérées de tout droit d'entrée.

BANQUE NATIONALE DU MEXIQUE

M. Agustin F. Legorreta, vice-président et directeur général de la Banque nationale du Mexique, vient de recevoir à l'ambassade de France, à Mexico, des mains de Son Excellence M. Jean Belliard la croix de chevalier de la Légion d'honneur, qui lui a été décernée par le gouvernement français.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Reprise technique

La chute vertigineuse enregistrée la semaine dernière par les valeurs françaises a été stoppée ce lundi à la Bourse de Paris, où les cours se sont généralement redressés, dans un marché nettement moins actif qu'à la veille du week-end.

Stimulées dès l'ouverture de la séance par les ordres émanant d'investisseurs institutionnels, les actions françaises ont poursuivi ensuite leur mouvement de reprise, l'indicateur instantané s'inscrivant en progrès de 1,7 % en fin de séance.

La grande majorité des compartiments a bénéficié du redressement, mais ce sont les valeurs de bâtiment et de construction électrique, les plus malmenées, la semaine dernière, qui ont le plus nettement progressé.

Les plus fortes hausses ont d'ailleurs été enregistrées par Poliet (+ 6,6 %), Radiotechnique (+ 5 %), Bouygues (+ 4,8 %), C.G.E. (+ 4,3 %) et Legrand (+ 4 %).

La vedette est néanmoins revenue à Saunier-Duval, avec un gain de 6,9 %. Une trentaine de baisses ont encore été relevées, P.L.M. (— 6,5 %) OPFI - Paribas (— 6%) et Sagem (— 5 %) comptant parmi les plus sensibles.

S'il faut souligner le caractère hautement technique et un peu artificiel de cette hausse, il ne fait guère de doute que la Bourse a relativement bien accueilli le discours de M. Barre et les mesures de stimulation à l'investissement des entreprises annoncées par ce dernier. En revanche, autour de la corbeille, c'est avec une certaine appréhension que l'on attendait l'allocution que devait prononcer M. Giscard d'Estaing, lundi soir, à la télévision.

Aux valeurs étrangères, seuls les pétroles internationaux ont montré de bonnes dispositions. Vif recul des mines d'or.

Sur le marché de l'or, après sa forte avance des semaines précédentes, le lingot a perdu 260 F à 24 680 F (après 24 700 F) et le napoléon 1,40 F à 246 F (aprs 246,20 F).

LONDRES

Stable

Le marché marque le pas mardi, à l'ouverture, après son vif repli de la veille. Stabilité des industrielles et des fonds d'État. Légère reprise des pétroles et des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 150 .. contre 152 ..

VALEURS	CLOTURE 28 3	COURS 29 3
War Loan 3 1/2 %	30 ...	29 7/8
Beecham	436 ...	436 ..
British Petroleum	786 ...	790 ...
Shell	474 ...	476 1/2
Vickers	170 ...	170 ...
Imperial Chemical	352 ...	352 1/2
Courtaulds	114 ...	114 ..
De Beers	225 ...	227 1/2
*Western Holdings	13 ...	13 ..
Rio Tinto Zinc Corp.	212 ..	215 ...
*West Driefontein	16 1/2	16 3/8

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

CREDIT DU NORD. — Erratum : A la suite d'une regrettable erreur de transmission, nous avons annoncé dans « le Monde » daté du 29 mars que l'établissement verserait pour 1976 un dividende global de 8,25 F. En fait, comme la société l'avait récemment indiqué, le bénéfice de 5,66 millions de francs a été reporté à nouveau. Le capital, de ce fait, ne sera pas rémunéré.

P. S. A. PEUGEOT - CITROEN. — Compte tenu des résultats exceptionnels dégagés lors de l'apport de titres de participation (effectué le 30 septembre 1976 au profit d'Automobiles Peugeot), le bénéfice net s'établit à 327,59 millions de francs pour 1976 contre 112 millions en 1975.

Les Automobiles Peugeot ont réalisé un bénéfice net de 561,66 millions de francs contre 109,71 millions en 1975 et les Automobiles Citroën affichent pour la même période un résultat net de 297,56 millions de francs contre 304,39 millions un an plus tôt.

CIMENTS FRANÇAIS. — En 1976, la société a réalisé un bénéfice net de 40,48 millions de francs contre 28,98 millions en 1975. Dividende global : 11,25 F contre 10,50 F en 1975

CARNAUD S. A. — Le bénéfice net pour 1976 a atteint 17,1 millions de francs contre 11,7 millions en 1975. Dividende global : 5,10 F contre 6,45 F.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 5/8 %

NEW-YORK

La baisse se poursuit

Le mouvement de baisse s'est poursuivi lundi à Wall Street, où l'indice Dow Jones a enregistré son huitième repli consécutif, s'inscrivant à 926,11 (— 2,75).

L'activité est restée faible, 16,74 millions de titres ayant changé de mains contre 16,55 millions précédemment. Sur 1 865 valeurs traitées, 904 ont baissé, 471 ont monté et 490 sont restées inchangées.

Outre les incertitudes inflationnistes, désormais coutumières depuis plus d'une semaine, le marché a été déprimé par l'annonce du déficit commercial record de février. Celui-ci, qui atteignait déjà le chiffre record de 1,62 milliard de dollars en janvier, s'est établi à 1,86 milliard le mois suivant.

Pendant ce temps, le président Carter continue de défendre son plan de relance de la consommation (distribution de 50 dollars à chaque citoyen), jugé inutile et onéreux par beaucoup d'observateurs

Indices Dow Jones : transports, 225,31 (— 0,98) ; services publics, 105,32 (+ 0,10).

VALEURS	COURS 25/3	COURS 28/3
Alcoa	57 7/8	58
A.T.T.	62 3/8	62 1/8
Boeing	43 3/8	43 1/4
Chase Manhattan Bank	30 1/4	29 3/4
Du Pont de Nemours	128 3/8	128 1/4
Eastman Kodak	68 1/2	69 3/8
Exxon	50 1/8	50 1/4
Ford	55 3/4	56 ...
General Electric	50 ..	49 7/8
General Foods	31 1/2	31 1/2
General Motors	68 7/8	68 3/4
Goodyear	20 1/2	20 3/4
I.B.M.	278	279 1/4
I.T.T	32 1/8	32 3/8
Kennecott	28 ...	27 1/2
Mobil Oil	66	66 5/8
Pfizer	28 1/2	28 1/8
Schlumberger	58 5/8	59 5/8
Texaco	26 1/4	26 1/4
U.A.I. Inc.	20 3/8	20 ..
Union Carbide	59 1/4	58 1/2
U.S. Steel	45 7/8	45 3/8
Westinghouse	16 3/4	17 ...
Xerox	47 1/8	47 5/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	25 mars	28 mars
Valeurs françaises	86,9	88,3
Valeurs étrangères	101	99,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	56	56,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28/3	29/3
1 dollar (en yens)	277 70	276 70

BOURSE DE PARIS - 28 MARS - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc	COURS 28 3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 981	4 979	5
Canada ($ can. 1)	4 738	4 742	4 71
Allemagne (100 DM)	208 280	208 350	206 50
Autriche (100 sch.)	29 330	29 380	29 35
Belgique (100 F.)	13 582	13 582	13 45
Danemark (100 krd)	85 080	85 050	83 50
Espagne (100 pes.)	7 254	7 252	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 560	8 562	8 57
Italie (1 000 lires)	5 818	5 814	5 525
Norvège (100 k.)	95 030	95 120	94
Pays-Bas (100 fl.)	199 585	193 715	188 50
Portugal (100 esc.)	12 905	12 805	12 75
Suède (100 krs)	118 370	118 410	117 50
Suisse (100 fr.)	195 340	195 410	195 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc	COURS 28 3
Or fin (kilo en barre)	24890	24670
Or fin (kilo en lingot)	24940	24680
Pièce française (20 fr.)	247 40	246
Pièce française (10 fr.)	203	205 .
Pièce suisse (20 fr.)	217 50	219 90
Union latine (20 fr.)	206 ..	208
Souverain	228	229 ..
Pièce de 20 dollars	1190 .	1200 40
Pièce de 10 dollars	619	604
Pièce de 5 dollars	356	
Pièce de 50 Pesos	990 ..	978 ..
Pièce de 10 florins	220 ..	220 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 29 mars 1977 a été tiré à 580 649 exemplaires.

A Bruxelles

Les Britanniques refusent le compromis sur les prix agricoles européens

Bruxelles (Communautés européennes). — Grave échec à Bruxelles. Les ministres de l'agriculture des Neuf, arrivés depuis vendredi dans la capitale belge, se sont séparés, mardi en fin de matinée, sans être parvenus à un accord sur la fixation des prix applicables en 1977-1978. Ils ont décidé de se revoir, les 25 et 26 avril, à Luxembourg. La date du début de campagne, le 1er avril, pour les produits laitiers et la viande bovine, devra donc être reportée.

De notre correspondant

Cet échec est totalement imputable au Royaume-Uni. Pourtant, des efforts considérables avaient été consentis par la Commission et les autres Etats membres pour aller à la rencontre des demandes britanniques. *Ils ont été jugés* insuffisants par Londres. Mardi 29 mars, vers 8 h. 30, M. Silkin, le ministre de l'agriculture, a téléphoné à M. Callaghan. Le premier ministre lui a alors donné instruction de refuser le compromis laborieusement établi au cours des heures précédentes.

Les Britanniques estimaient que les propositions de la Commission entraîneraient dans leur pays des hausses de prix incompatibles avec les exigences de leur plan anti-inflation. Les pays partenaires ont alors accepté que les corrections monétaires à appliquer par le Royaume-Uni (dévaluation de la « livre verte », pour *tenir compte de la dépréciation du* sterling sur le marché des changes) soient sensiblement moins *importantes que celles qui étaient* prévues initialement. Cela signifiait que les hausses de prix payées aux agriculteurs anglais seraient moins élevées et que les subventions (montants compensatoires) versées par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) lors de l'importation de produits alimentaires au Royaum-Uni resteraient presque aussi élevées qu'au cours de la précédente campagne (en 1976 les subventions dont ont bénéficié les importations britanniques, du fait des montants compensatoires, ont atteint 928 millions d'unités de compte, soit 5,3 millions de francs).

Les Britanniques entendaient en outre que le Fonds européen subventionne massivement la consommation de beurre en Grande-Bretagne. Une subvention de cette nature — d'application facultative par les Etats membres — existe déjà dans la réglementation communautaire ; elle est prise partiellement en *charge par le FEOGA. Le conseil* des ministres accepta que vienne s'y ajouter, pour le cas spécifique du Royaume-Uni, une subvention supplémentaire de 30 unités de compte par quintal de beurre, entièrement prise en en charge par le FEOGA.

M. Silkin a cependant considéré que l'effort financier ainsi consenti par la Communauté était encore insuffisant.

Mises à part les questions intéressant directement le Royau*me-Uni, voici quels* étaient les principaux points du compromis présenté dans la nuit par M. Gundelach, commissaire européen chargé des affaires agricoles.

● *Augmentation* de 3,5 % des prix communs libellés en unités de compte, ce qui, compte tenu des corrections monétaires (dévaluation du « franc vert » de 2,6 %), se serait traduit par une augmentation moyenne des prix en France de l'ordre de 6,5 %. C'est là un niveau qui convenait parfaitement au gouvernement français. Cette hausse se serait appliquée aux produits laitiers dès le début de la campagne, et non pas seulement à compter du 16 septembre, comme l'avait proposé initialement la Commission.

● Application à compter du *16 septembre*, aux producteurs de lait, d'un « *prélèvement de coresponsabilité* » de 1,5 %, au lieu de 2,5 % proposé initialement par la Commission. Cette réduction de la taxe ainsi imposée aux producteurs pour les associer aux dépenses engagées afin de résorber les excédents convenait également au gouvernement français.

Il est très important de noter une décision prise pa rle conseil en l'absence d'accord sur les prix : il a été décidé de dévaluer le « franc vert », la « livre verte » *irlandaise et la lire italienne. La* dévaluation du « franc vert » se traduira dès le 1er avril par une augmentation des produits laitiers et de la viande bovine en France de 2,6 % ; pour les autres produits agricoles, l'augmentation interviendra au début de la campagne.

L'attitude britannique a été jugée très sévèrement à Bruxelles. M. Marcora, le ministre italien, a déclaré, à l'aube de mardi : *« Les Anglais veulent commander l'Europe, mais ils retardent de cinquante ans. »* M. Méhaignerie, secrétaire d'Etat français à l'agriculture, a noté pour sa part, au moment où M. Silkin téléphonait à Londres pour recevoir des instructions : *« Ne pas accepter cet accord équivaudrait à une véritable provocation. »*

PHILIPPE LEMAITRE.

Aux Baux-de-Provence

M. Barre ne pourra pas participer aux journées parlementaires du R.P.R.

De notre envoyé spécial

Les Baux-de-Provence. — Les journées parlementaires du groupe R.P.R. se sont ouvertes le mardi 29 mars, aux Baux-de-Provence, sous la présidence de M. Claude Labbé, président du groupe. Celui-ci a annoncé qu'il s'était entretenu le matin même avec M. Raymond Barre, *et que le premier ministre n'assisterait* pas à la séance de clôture jeudi. Selon M. Labbé, la constitution du gouvernement sera, en effet, plus lente que prévu, et le conseil des ministres se tiendra jeudi. Le président du groupe a exprimé « ses *sentiments d'amitié* », au premier ministre, ajoutant : « *Nous lui souhaitons bonne chance.* »

M. Labbé a évoqué la déclaration de M. Giscard d'Estaing faite à Paris lundi soir, en disant : « *Dans une période de campagne électorale ininterrompue, il est bon que le gouvernement soit aussi rassemblé que possible pour présenter une image de grande cohésion et non d'une certaine dispersion. Nous ne nous plaindrons pas de l'abandon de la conception de « ministre politique ». Ce n'est pas au nom d'un ministre que l'on mesure l'importance d'un parti politique ; nous nous félicitons que le président de la République soit d'accord avec la formule de pacte majoritaire proposée par Jacques Chirac. Cela nous convient dans la mesure où la majorité ne peut s'organiser que sur une volonté d'action préservant la personnalité des mouvements qui la composent.* »

Auparavant, M. Claude Labbé avait indiqué les principes qui inspirent les élus du R.P.R. : « *Ne pas céder à la fatalité politique, mais exprimer la volonté de gagner les élections législatives ; exprimer une volonté d'union et de rassemblement au-delà des limites de la majorité actuelle ; volonté de définir un projet clair, engageant la jeunesse sur un programme concret ; enfin, volonté d'ouverture que nous ne cesserons pas de manifester.* »

M. Labbé estime que les résultats chiffrés des élections municipales par rapport aux résultats des législatives de 1973 ne justifient aucun pessimisme : « *Nous avons des chances tout à fait grandes de maintenir pour l'essentiel nos positions.* » Mardi après-midi, les parlementaires R.P.R. devaient visiter la Camargue et à cette occasion entendre différents exposés relatifs à l'écologie.

ANDRÉ PASSERON.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE DES R.I. EST ANNULÉE

La démission de M. Raymond Barre et la constitution du nouveau gouvernement ont conduit les républicains indépendants à annuler leur journée parlementaire prévue pour le mercredi 30 mars. (Le premier ministre devait intervenir mercredi devant les élus giscardiens réunis à l'hôtel Lutétia.)

Les députés R.I. tiendront seulement une réunion à huis clos, au cours de laquelle ils éliront le bureau de leur groupe et désigneront leurs représentants dans les diverses commissions de l'Assemblée.

LE DEUXIÈME PROCÈS DE JEAN-CHARLES WILLOQUET

Bonnie and Clyde en Français moyens

Même si la justice n'a pas de mots pour ça, un couple, c'est autre chose que deux complices. Après la semaine de procès collectif qui leur a valu respectivement vingt ans et cinq ans de réclusion criminelle, Jean-Charles Willoquet et sa femme Martine ont comparu, lundi 28 mars, seuls cette fois, côte à côte, devant la cour d'assises de Paris, encore présidée par M. Jean Ullmann, et surveillés de près par des gendarmes en blouson de combat. Il sera question pendant quatre jours de la spectaculaire évasion qui mit en émoi, le 8 juillet 1975, le Palais de justice.

Bonnie, déguisée en avocat, brandissant une grenade dégoupillée en pleine audience, criant : « *Que personne ne bouge ou je fais tout sauter.* » Bonnie encore, lançant à son gangster deux armes et serrant dans son sac à provisions des cartouches.

Clyde, bondissant hors du box, enchaînant le président et le substitut, blessant deux gendarmes qui ne le croyaient pas lorsqu'il disait que c'était « *sérieux* », abandonnant plus tard ses otages indemnes dans un parking en sous-sol.

Puis la cavale de plusieurs semaines, la chasse à l'homme ; Bonnie porte *toujours* une grenade dans son sac. Le 25 octobre, sur le trottoir de l'avenue Kléber, elle est blessée dans une fusillade et Clyde s'échappe. C'est une bavure de la brigade anti-gang. N'arrête pas Clyde qui veut.

Le commissaire Broussard s'en chargera enfin, le 1er décembre, sans coup de feu. L'ennemi public le suit parce que c'est un policier qui « *a l'habitude de respecter la parole* ». Tout à coup, c'est fini. Les héros ont fait place à un couple de Français moyens en demi-teinte.

Pas si ordinaires pourtant. Martine Willoquet — ont découvert les experts psychiatres — manifeste une « *polarisation de ses sentiments sur le personne de son mari* ». En français, cela s'appelle l'amour et cela se voit ; ce n'est pas si fréquent que l'on rencontre en cours d'assises des gens qui ont l'air de s'aimer.

Lorsque Martine Cabanès est arrivée de sa province, sa grand-mère l'accompagnait : « *Je n'avais pas mes vingt ans* ». C'était en juillet 1972. Trois semaines après, elle vivait avec Jean-Charles Willoquet, de neuf ans plus âgé qu'elle, séduite par ce coiffeur déjà hors-la-loi dont on répète qu'il a « *un grand besoin de paraître* ».

Elle le suit, elle partage sa vie, *ils se marient en prison. Huit* mois après son arrestation, elle met au monde, en prison encore, un petit garçon qui vit aujourd'hui avec elle dans sa cellule du quartier des nourrices à Fleury-Mérogis. Son visage pourrait être ravissant avec un peu plus d'art et un peu moins d'angoisse. Elle a l'élégance des moyens du bord, l'air doux et têtu en même temps.

Lui, en permanence, l'expression insolente du clown triste, avec ses paupières tombantes, ses sourcils étonnés, un épi rebelle au milieu du front. Mais il s'exprime bien, avec une préciosité un peu empruntée.

Jean-Charles Willoquet prend tout sur lui. Il affirme — elle confirme — que sa femme n'a joué qu'un rôle mineur, qu'elle n'a fait qu'obéir et même *qu'elle était* persuadée que la grenade qu'elle avait entre les mains était inoffensive : « *Si je lui avais dit qu'elle était vraie, elle ne l'aurait pas fait, monsieur le président.* »

L'avocat général, M. Pierre Calland, a du mal à l'admettre. Qu'importe ! Un homme et une femme qui savent qu'ils seront de toute façon séparés se battent pour garder au moins sa mère à leur enfant. Cette fin-là appelle peut-être quelques circonstances atténuantes.

FRANÇOISE BERGER.

MORT DU COMPOSITEUR WALDO DE LOS RIOS

Le compositeur argentin Waldo de Los Rios est mort mardi matin 29 mars à Madrid. Il a été découvert grièvement blessé dans sa villa madrilène. Transporté d'urgence à la clinique de La Paz, il a succombé à ses blessures. Il s'était fait connaître par ses adaptations de musique classique. Son dernier succès était tiré de « Nabucco », opéra de Verdi.

LE CONFLIT DE LA B.N.P.

Un mandataire de justice est chargé d'une mission de conciliation

Après avoir rendu le 18 mars un jugement de référé ordonnant l'évacuation des grévistes de la Banque nationale de Paris (B.N.P.) qui occupaient, rue de Sofia, le centre de traitement informatique de Paris (CRIP), M. Fernand Justafré, premier vice-président du tribunal de Paris, s'est prononcé, le 28 mars, sur une nouvelle instance en référé engagée par la direction de la B.N.P.

Me Ribadeau-Dumas ayant allégué, au nom de cette dernière, que les grévistes occupent encore illégalement les locaux et s'opposent à l'entrée de non-grévistes, le magistrat a donné acte aux défenseurs de ce qu'ils affirment que les grévistes s'engagent à laisser entrer le personnel non gréviste, tout en poursuivant leur mouvement sans occupation des locaux.

M. Justafré a en outre chargé *M. Stéphane Thouvenot de* tenter de rapprocher les parties au sujet de certaines sanctions envisagées à l'encontre d'employés de la banque et des revendications professionnelles qui sont à la base du conflit. Une nouvelle audience est prévue pour le 5 avril.

Ce mardi matin, quelques incidents sans gravité ont été signalés au centre d'informatique de Barbès, des vigiles ayant refoulé des militants qui « entravaient *la circulation* » à l'entrée de l'établissement. Un huissier appelé par la direction est venu enquêter à ce sujet, après le retrait des vigiles, vers 9 heures.

Une journée d'action C.G.T.

Faisant cavalier seul sur le plan national — mais pas nécessairement au niveau des entreprises — la C.G.T. appelle les trois cent mille salariés français de la banque et des organismes de crédit à participer, jeudi 31 mars à une « journée d'actions multiformes » qui coïncide avec les échéances de fin de mois. La C.F.D.T. a refusé, pour sa part, ce mode d'action qu'elle juge inefficace, préférant une consultation sur le principe d'une grève de vingt-quatre heures « reconductible » — ce qui équivaut, selon la C.G.T., à une grève illimitée, trop « coûteuse » pour le personnel, « *peu préparé pour le moment* » à une telle forme de lutte.

LE TRIBUNAL DE PARIS DOIT SE PRONONCER SUR L'OCCUPATION DE ST-NICOLAS-DU-CHARDONNET

Au nom de l'abbé Pierre Bellégo, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris, Mes Roger Cé-lié et Bruno Chain demandent en référé ce 29 mars à M. Jean Regnault, vice-président du tribunal de Paris, d'ordonner l'expulsion des traditionalistes qui occupent son église et ses dépendances depuis le 27 février. Ils ont fait assigner à cet effet les abbés Ducaud-Bourget, Zerralda et Coache, en soulignant qu'il y a urgence à faire rétablir l'usage normal et légal du culte par les paroissiens.

NOUVELLES BRÈVES

● *La Fédération Force ouvrière de l'E.D.F.-G.D.F.* a décidé de différer la réponse qu'elle devait donner, ce mardi 29 mars, à la *direction générale*, à propos de l'accord salarial pour 1977. La Fédération F.O. précise, dans un communiqué, que cette décision a été prise « *après examen du climat des négociations salariales dans le secteur public et nationalisé, et compte tenu des ultimes démarches actuellement entreprises par sa Confédération* ».

● *L'auteur présumé d'un enlèvement reconnaît son acte.* — Arrêtés à la fin de novembre 1975 *pour l'enlèvement d'un enfant*, Antoine Bonhomme, le 5 juin précédent à Paris, alors qu'il avait sept ans et demi, et rendu le surlendemain contre une rançon de 300 000 francs, M. Paul Nebra et son amie, Mlle Françoise Desroques, âgés actuellement de vingt-huit et vingt-trois ans, avaient constamment nié toute participation à cette affaire (*le Monde* daté 8-9 juin et 30 novembre - 1er décembre 1975). Mais devant l'accumulation des charges recueillies à son encontre par M. Jacques Gaulmin, juge d'instruction, qui l'a fait écrouer le *28 novembre 1975, M. Nebra*, qu'assiste Me Philippe Lemaire, vient d'avouer qu'il est bien l'auteur du rapt.

● *Un ancien gendarme de Besançon*, M. Maurice Deninger, quarante-six ans, déjà arrêté, le 23 février 1976, après avoir commis un viol, a violé une étudiante, âgée de dix-neuf ans, qu'il avait prise en auto-stop, samedi 26 mars, à Chaucenne (Doubs). Reconnu la première fois irresponsable par les experts, M. Deninger avait subi un traitement psychiatrique dans un hôpital de Dijon. L'ancien gendarme avait reconnu les deux viols qui lui sont reprochés. — *(Corresp.)*

TRENTIÈME ANNÉE (1977) — N° 1 482 SÉLECTION HEBDOMADAIRE DU JEUDI 24 AU MERCREDI 30 MARS

DIRECTEUR : Jacques FAUVET
FONDATEUR : Hubert BEUVE-MÉRY

DIRECTION
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
5, RUE DES ITALIENS, 75009 PARIS

TELEPHONE : 246-72-23
Adresse télégraphique : JOURMONDE PARIS

Le Monde

N° 1482
Canada, 0,50 $ can. ; Côte-d'Ivoire, 80 fr. ; Egypte, 14 p. ; Grèce, 20 dr. ; Hollande, 1,15 fl. ; Indonésie, 250 Rp. ; Israël, 2,75 L.I. ; Liban, 100 p. ; Sénégal, 85 fr. ; Singapour, 1,50 $ sing ; Turquie, 5,50 L.T. ; U.S.A., 0,50 $ U.S.

ABONNEMENT :	Six mois	Un an
France	F 35	F 60
Etranger	F 48	F 85

(Tarifs avion page 6.)
CHEQUE POSTAL : PARIS N° 4207-23

Gérontocratie en Inde

L'avenir de plus de six cents millions d'Indiens dépend maintenant d'un homme de quatre-vingt-un ans, M. Morarji Desai, qui vient de succéder à Mme Gandhi dans la fonction de premier ministre. Le nouveau gouvernement a pu être formé grâce à la médiation de M. Narayan, un autre vieillard hostile à la fille de Nehru, qui a été hospitalisé d'urgence juste à la fin d'ultimes tractations politiques.

Après avoir donné une preuve de maturité politique qui a stupéfié le monde, en ne cédant pas à la propagande du parti gouvernemental, les Indiens vont-ils s'en remettre à des politiciens âgés, qui, au lendemain même d'une victoire électorale révélant l'éveil des masses, donnent le spectacle de mesquines rivalités de personnes ?

La défaite de Mme Gandhi s'explique essentiellement par l'hostilité de deux catégories d'électeurs : les classes moyennes, qui n'acceptaient pas les atteintes aux libertés traditionnelles depuis la proclamation de l'état d'urgence ; les masses paysannes, qu'effrayaient les mesures de contrainte utilisées pour la réalisation du programme de stérilisation.

Ces masses obtiennent satisfaction sur ce dernier point. Dans un discours prononcé ce lundi 28 mars, le président de la République, qui en Inde a surtout un rôle honorifique, a déclaré que la politique de limitation des naissances sera poursuivie, mais qu'elle se fondera sur le développement économique et sur une meilleure éducation. Les paysans pauvres échappent à la stérilisation, mais leur situation matérielle va-t-elle s'améliorer ? Ils ne comptent aucun représentant direct au sein du gouvernement, note notre envoyé spécial à New-Delhi, à l'exception du nouveau ministre de la défense. Le poste a été finalement accepté par M. Ram, qui, ayant assumé les plus hautes fonctions dans le gouvernement de Mme Gandhi jusqu'à sa rupture avec elle, au début de la campagne électorale, avait d'abord refusé, voulant être vice-premier ministre. Il ne peut être considéré comme un homme nouveau, même s'il incarne un courant moins conservateur que la plupart de ses collègues.

En revanche, les classes moyennes, parmi lesquelles l'opposition à Mme Gandhi s'était le plus fait sentir, sont mieux représentées qu'autrefois dans la nouvelle majorité. C'est un facteur positif, dans la mesure où la petite bourgeoisie indienne est un élément dynamique dans le domaine économique.

Mais certains de ses représentants incarnent aussi la tradition nationaliste et l'intégrisme religieux. Deux membres du Jan Sangh, formation de droite, qui constitue l'une des quatre composantes du parti Janata, occupent des ministères importants : M. Vajpayee, ministre des affaires étrangères, passe pour avoir assoupli ses positions, mais M. Advani, ancien dirigeant de l'hebdomadaire du Jan Sangh, sera-t-il accepté par les musulmans ? Ceux-ci, particulièrement visés par la politique de stérilisation, ont oublié leurs querelles traditionnelles avec les hindous, et ont voté pour les candidats les mieux placés dans la lutte contre les partisans de Mme Gandhi.

Pour la première fois dans l'histoire de l'Inde, les questions ethniques et religieuses n'ont guère tenu de place dans la campagne électorale. A défaut d'avoir réalisé son programme économique et social, le Parti du Congrès avait réussi à créer un Etat laïc. Le Jan Sangh est désormais le parti indien le mieux organisé. Il voulait à l'origine exprimer la « renaissance culturelle de l'hindouisme ». Maintenant qu'il participe largement au pouvoir, pourra-t-il renoncer à identifier la nation à la religion dominante ? L'avenir de l'unité indienne dans un sous-continent toujours agité est sans doute à ce prix.

(Lire nos informations p. 3)

(Mardi 29 mars.)

Dans son second gouvernement, M. Barre conservera le ministère des finances

M. Raymond Barre s'est entretenu mardi matin pendant quarante minutes avec M. Giscard d'Estaing qui l'a officiellement chargé de constituer un nouveau gouvernement, *au sujet duquel le premier ministre reconduit* dans ses fonctions a précisé : « Ce ne sera pas, comme on le dit ici ou là, un gouvernement de *techniciens*. Ce sera un *gouvernement* d'hommes choisis en fonction de leur capacité et décidés à mener l'action qui est nécessaire *pour que* les Français *ne fassent* pas le choix dangereux dont le président de la République a parlé hier soir. Ce gouvernement sera constitué de quinze ministres, y compris le premier. Il y aura donc le premier ministre, ministre de l'économie et des finances, et quatorze autres ministres. Les secrétaires d'Etat seront nommés ultérieurement. »

M. Barre devait apporter le 30 mars dans la soirée au président de la République « ses propositions concernant la formation du gouvernement », et le conseil des ministres siégera jeudi matin.

M. Giscard d'Estaing, qui a consulté les *présidents des Assemblées, MM. Edgar Faure et* Alain Poher, avant de recevoir à l'Elysee M. Chirac, président du R.P.R., avait notam- télévisée de lundi 28 mars que la première tâche de la nouvelle équipe gouvernementale serait de « poursuivre le redressement économique en cours » et avait insisté sur le fait que « la séparation entre le gouvernement et les partis doit être tranchée ».

Les décisions du président de la République ont été favorablement accueillies et commentées par les parlementaires du R.P.R. réunis aux Baux-de-Provence. Ils se sont félicités de la constitution d'une équipe restreinte et de ce que M. Giscard d'Estaing avait dit du « pacte majoritaire franc et loyal ».

Une équipe « dépolitisée » pour les législatives

A l'instar de la « classe politique » tout entière, M. Valéry Giscard d'Estaing s'est clairement et résolu*ment placé lundi soir dans la per*spective des prochaines élections législatives dont il a répété une fois de plus qu'elles auraient lieu à la date normale, c'est-à-dire en mars 1978. Aussi bien le second gouvernement Barre, « *choisi et conçu pour l'action des douze prochains mois* », sollicitera-t-il un vote de confiance de l'Assemblée nationale et du Sénat après leur avoir présenté « *un plan de douze mois assorti d'objectifs précis* ».

Voilà qui est parfaitement clair et qui tranche par l'affirmative la question de savoir si l'Assemblée nationale élue en mars 1973 ira jusqu'au terme de son mandat. Le choix que le pays fera à ce moment-là lui « *appartiendra* » et « *sera respecté* ». Le chef de l'Etat se déclare ainsi décidé à admettre l'alternance, et confirme de façon catégorique *l'engagement qu'il avait pris le 8 février* à Ploërmel : « *Investi d'un rôle constitutionnel, il va de soi que je tiendrai compte de la volonté des Français, démocratiquement exprimée, de construire leur avenir comme ils l'entendent.* »

Etrangetés

Ces quelques « clarifications » sont indéniablement à porter au crédit du président de la République, mais le texte dont il a donné lecture lundi soir, et dont il était un peu trop prisonnier, n'était pas exempt d'étrangetés diverses.

Comment, tout d'abord, M. Giscard d'Estaing, persistant dans l'analyse qu'il avait faite devant le conseil des ministres du 23 mars, peut-il croire que les Français lui font toujours confiance pour satisfaire la volonté de changement qu'ils ont manifestée par leurs votes du 13 et du 20 mars ? Ne veut-il pas voir la réalité en face ou n'en a-t-il pas la capacité ? N'est-il pas singulier de sa part de faire d'emblée référence au discours de Ploërmel et d'en conclure « *Vous m'avez compris et vous m'avez approuvé* », alors que Brest, Nantes et Rennes, pour ne parler que de la Bretagne, viennent de *passer* spectaculairement de la majorité à l'opposition ?

Comment le président de la République peut-il affirmer d'autre part, et sans ciller des yeux : « *Depuis deux ans, j'ai évité soigneusement tout ce qui pouvait accentuer la cassure de la France* » ? Il est parfaitement vrai qu'il s'est abstenu, comme c'était son devoir le plus élémentaire, de « *polémiquer* » et de « *participer au tintamarre* ».

Il est vrai qu'il n'a jamais voulu ou pu empêcher son ministre de l'intérieur de s'en prendre en termes excessifs parfois injurieux à l'opposition et qu'il n'est nullement étranger à la fâcheuse « loi des 12,5 % » du 19 juillet 1976 qui a grandement contribué à accentuer la bipolarisation et a fait descendre au niveau des municipalités l'affrontement de la majorité et de l'opposition, ces « *deux armées en campagne dont l'une doit écraser l'autre* ».

Le choc qui vient d'avoir lieu une nouvelle fois et le succès de l'opposition auraient, à en croire M. Giscard d'Estaing, créé, « *une atmosphère plus lourde et plus inquiète qui pèse sur le pays* ». Le propos est surprenant venant d'un homme qui prêche sans relâche la décrispation et l'on comprend que M. Claude Estier, secrétaire national du parti socialiste, l'invite avec vivacité à « *prendre ses informations dans les villes qui viennent d'être conquises par la gauche plutôt qu'à la Bourse ou dans les bureaux du C.N.P.F.* ».

En fait, si le président de la République est bien décidé à s'incliner devant la volonté du pays, quelle qu'elle soit, il le met dès maintenant en garde contre le « piège » que constituerait, selon lui, une victoire de l'opposition et l'exhorte à ne pas se laisser « *pousser, par une sorte de fatalité, vers un choix qu'elle redoute* ». M. Giscard d'Estaing, qui s'était réservé, le 17 janvier, le droit d'indiquer « *quel est le bon choix* », ne s'est pas privé, dès le 28 mars, d'exercer ce droit. Le « *pacte majoritaire franc et loyal* » devra être clairement présenté : « *Tout devra être fait, tout devra être expliqué, tout devra être chiffré, pour que vous puissiez faire lucidement votre choix, en en connaissant à l'avance les conséquences.* »

On y compte bien, mais on veut espérer, s'il ne veut pas « *accentuer la cassure de la France* », que la possibilité d'expliquer et de « chiffrer » correctement sera accordée aussi bien à l'opposition qu'à la majorité, puisque « *les prochaines élections nationales engageront l'avenir du pays... pour une longue période* ».

La thèse du « *pluralisme accepté et organisé* », également exposée le 17 janvier, est reprise mais présentée avec plus de vigueur, puisqu'il est clairement précisé que « *l'urgence de l'union l'emporte sur le droit à la différence* ». C'est là une claire admonestation à M. Chirac, qui mettait l'accent, dimanche encore, sur la nécessité d'affirmer sans cesse et toujours mieux la « personnalité » du R.P.R., mais en même temps M. Giscard d'Estaing donne *une satisfaction non négligeable* à son ancien premier ministre.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 8.)

TINTAMARRE

M. Giscard d'Estaing, qui a compris les Français, renoue également avec la grande tradition gaullienne du mot imagé qui renvoie au niveau des menues et importunes réalités quotidiennes tout ce qui risque de troubler la sérénité des cimes présidentielles.

Après les péripéties, le quarteron, la chienlit, voici donc le tintamarre

Il réduit à des tapages nocturnes le bruit de la campagne municipale, dont les causes principales furent les querelles de ménage au sein de la majorité et les carillons de M. Chirac s'emparant des tours de Notre-Dame.

Le président de la République ira-t-il jusqu'au bout de la métaphore, et, recevant le maire de Paris, lui a-t-il rappelé qu'il ne suffit pas d'une cloche pour faire un battant ?

ROBERT ESCARPIT.

M. Giscard d'Estaing accepte à Rome que la C.E.E. soit représentée à la conférence des pays industrialisés

Les Neuf ont rapproché leurs positions sur le dialogue Nord-Sud

La réunion des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté européenne, pour célébrer le vingtième anniversaire des traités de Rome s'est terminée le samedi 26 mars. Grâce à des concessions de l'Allemagne fédérale, les Neuf ont pu « avancer sensiblement » dans la mise au point d'une position commune de l'Europe dans le dialogue Nord-Sud.

D'autre part, un programme a été adopté concernant l'emploi des jeunes et des femmes. Les Neuf sont tombés d'accord pour que les crédits du Fonds social européen (environ 3,5 milliards de francs par an), qui sont pour le moment essentiellement affectés à la formation, soient désormais utilisés à cette fin.

Enfin, M. Giscard d'Estaing a, devant la pression de ses partenaires, renoncé à s'opposer à ce que la Communauté soit représentée en tant que telle à la conférence « au sommet » qui réunira à Londres, en mai, les principales puissances industrielles. L'accord intervenu à ce sujet précise : « Le président du Conseil et le président de la Commission seront invités à participer à celles des séances de la réunion « au sommet » de Downing Street au cours desquelles seront discutés les sujets qui relèvent de la compétence communautaire. »

Lors d'un déjeuner offert aux Neuf, vendredi 25 mars, par le président Leone, et auquel étaient conviés les chefs des partis italiens, on a remarqué que le chancelier Schmidt et M. Berlinguer, secrétaire général du parti communiste italien, ont eu un aparté d'une quinzaine de minutes.

De notre envoyé spécial

Rome. — M. Giscard d'Estaing a donc cédé. S'inclinant devant les arguments développés parfois avec force par les « petits » pays, il a accepté que la Communauté soit représentée « *en tant que telle* » au « sommet » de Londres. Elle le sera par le président en exercice du Conseil européen, M. Callaghan, et par le président de la Commission, M. Jenkins.

Dès l'ouverture de la réunion il était apparu clairement que la controverse née de la position prise par M. de Guiringaud lors de la dernière réunion des neuf ministres des affaires étrangères risquait de dégénérer en querelle majeure. M. James Callaghan proposa que la question fût abordée pendant le déjeuner. Les « petits » pays, dont certains comme les Pays-Bas, avaient indiqué les jours précédents qu'une solution satisfaisante devrait être trouvée avant que les discussions sur les autres points de l'ordre du jour puissent s'engager, acceptèrent cette méthode, montrant ainsi que le ton général était à la conciliation. A 19 h. 30, on apprit que M. Giscard d'Estaing avait déclaré que, pour autant que le « sommet » de Londres traiterait de dossiers relevant de la compétence de la Communauté, la Commission pourrait y être présente.

Tout était dit. Les commentaires faits ensuite du côté français pour expliquer que, sur le plan des *principes, la position de Paris* « *ne changeait pas d'un iota* », ou pour minimiser la place octroyée à la Commission, n'avaient pas grande signification : contrairement à ce que le gouvernement français voulait empêcher, le président de la Commission participera ès qualités à l'essentiel des entretiens, puisque la grande majorité des questions qui y seront évoquées — dialogue Nord-Sud, négociations multilatérales du GATT, politique énergétique — intéressent directement la Communauté.

Ce dénouement épargne à la Communauté, déjà en butte à tant de difficultés, une crise parfaitement anachronique, compte tenu de ce que sont aujourd'hui la Commission, son rôle et son ambition. Au nom de l'harmonie des relations entre la France et ses partenaires, qu'il est également vain de mettre en péril aussi gratuitement, on peut également se réjouir que M. Giscard d'Estaing ait choisi de ne pas se laisser prier trop longtemps.

Le scepticisme de M. Tindemans

Il reste qu'une marche arrière aussi nette est toujours désagréable et que, comme à l'habitude, la politique européenne de la France est apparue empreinte d'une grande légèreté. Quelques heures avant que ce revirement soit connu, le porte-parole français confirmait que le président de la République avait adressé quelques jours plus tôt une lettre à M. Jenkins lui exposant dans les détails les raisons de la position française. Pourquoi tant de bruit alors que les Français — pas plus que les Anglais et les Allemands, qui, sur le fond, partagent le point de vue de Paris — n'étaient à l'évidence pas *décidés* à se battre ?

Ces péripéties, qui rappelaient le bon vieux temps des querelles institutionnelles, éclipsèrent quelque peu les discussions des chefs de gouvernement sur les questions de fond. Il semble cependant que le débat sur les différentes négociations Nord-Sud ait été fructueux. Le porte-parole français parlait à ce sujet de « *progrès très notables* » et de « *net rapprochement des positions* ». Même écho chez M. Callaghan et du côté de la Commission, mais M. Tindemans, le premier ministre belge, se montrait quant à lui plutôt sceptique sur la réalité des progrès accomplis.

C'est l'Allemagne qui, jusqu'ici, bloquait la définition d'une position commune constructive sur le problème-clé que pose la création d'un fonds commun de régularisation des cours des matières premières.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 7.)

LES PREMIERS PAS DE LA NOUVELLE DIPLOMATIE AMÉRICAINE

I. — Jimmy what ?

De notre envoyé spécial
MICHEL TATU

Washington. — Au sixième étage du département d'Etat, il manque encore beaucoup de noms sur le panneau portant l'« organigramme » de l'immense ministère : un bon tiers des principaux postes de responsables ne sont pas encore pourvus, et plusieurs nouveaux promus attendent encore, dans des bureaux provisoires, de pouvoir s'installer plus près du « sommet », au prestigieux septième étage. A la Maison Blanche, sous la houlette de M. Brzezinski, conseiller du président pour la politique étrangère, les conférences se succèdent pour la mise au point des « positions » à adopter sur les divers problèmes de l'heure : négociations SALT avec Moscou sur les armements stratégiques, aide au Zaïre, Proche-Orient, etc. Le grand public et les « observateurs » professionnels suivent tout cela avec un mélange de sympathie amusée — il est encore trop tôt pour mettre fin à la lune de miel qui suit chaque « inauguration » et tirer à boulets rouges sur le nouveau président — et de perplexité. Un peu plus de deux mois après son entrée à la Maison Blanche, M. Carter n'est plus « *Jimmy who ?* » (Jimmy qui ?), comme on le disait, il y a un an encore, mais il reste « *Jimmy what ?* » (Jimmy quoi ?) : que veut-il ? comment s'y prend-il ?

Les commentaires sont, bien entendu, partagés, et les exégètes parfois en contradiction avec eux-mêmes : ceux, par exemple, qui attendaient depuis longtemps une politique plus précise vis-à-vis du conflit israélo-arabe et une attitude plus ferme à l'égard de Jérusalem se réjouissent des déclarations faites à ce sujet par le président ces dernières semaines ; mais certains se demandent s'il était bon d'engager si tôt la responsabilité des Etats-Unis sur un plan relativement détaillé, exposé presque sans notes... le 9 mars, au cours d'une conférence de presse. D'autres encore se demandent quelle importance attribuer à certains lapsus : ainsi, M. Carter avait parlé quelques jours plus tôt des frontières « défendables » dont il voulait voir doté Israël, épousant ainsi la conception aussi élastique qu'unilatérale que s'en font la plupart des dirigeants israéliens. C'était pour décevoir ceux-ci aussitôt après en parlant de simples « *corrections mineures* » des frontières de 1967, puis en évoquant l'éventualité d'une « *patrie* » palestinienne.

Mais si une certaine tendance à l'improvisation, pour ne pas parler des écarts de langage du nouvel ambassadeur à l'ONU, M. Young, fait tiquer les diplomates professionnels, les membres de l'entourage présidentiel assurent que M. Carter estime plus simple de dire sans ambages ce qu'il est et ce qu'il pense, et qu'il n'est pas mauvais de créer l'événement en s'écartant quelque peu des usages. A ceux qui insinuent que le président « *parle d'abord et pense ensuite* », il répond lui-même, selon sa femme : « *Ils ne savent pas combien je pense...* »

Il y a un peu de tout cela dans l'aspect de la nouvelle politique, qui a créé la plus grande sensation aux Etats-Unis comme à l'étranger et que l'on appelle déjà pour cette raison la « *doctrine Carter* » : l'attitude du président sur les droits de l'homme. D'un côté, les proches du président font valoir qu'il se borne à mettre en pratique les promesses de sa campagne électorale, que, vis-à-vis de l'U.R.S.S., l'aspect spectaculaire de ses actions tient surtout aux circonstances (lettre de Sakharov au président, séjour de Boukovski aux Etats-Unis) et qu'il n'en ira pas nécessairement toujours ainsi. De l'autre, on avance une analyse « idéologique » plus élaborée : sur le plan intérieur, après les chocs moraux créés par le Vietnam, le Watergate et une trop longue pratique de la « *Realpolitik* », l'Amérique avait besoin d'un retour aux sources, aux valeurs fondamentales de son système. A l'extérieur, cette bonne conscience retrouvée devrait permettre de rendre la diplomatie plus combative, sortir de la position d'accusé traditionnellement réservée aux Etats-Unis dans les enceintes internationales, voire d'y renverser la vapeur. Comme l'a dit M. Loewenstein, délégué des Etats-Unis à la commission des droits de l'homme de l'ONU, le fait pour Washington de soulever la question des violations des droits de l'homme en Ouganda ou en U.R.S.S. a brisé des tabous, réduit la complaisance avec laquelle cette commission s'occupait toujours de la même « *non sainte trinité* » : Afrique du Sud, Rhodésie et Israël.

(Lire la suite page 5.)

ASIE

Thaïlande

Le coup d'État manqué a porté atteinte à l'autorité du régime militaire

Bangkok. — L'agitation qui s'était emparée des esprits samedi 26 mars quand la radio — occupée pendant quelques heures par les putschistes — annonça le coup d'État, est retombée très rapidement, dès que l'échec de l'aventure du général Chalard Hiranyas Iri fut connu de la population. Certes, en dehors de quelques points chauds situés dans les quartiers administratifs et militaires, le calme n'avait jamais cessé de régner dans la capitale écrasée par la chaleur

Ce coup manqué aurait plutôt ressemblé à un vaudeville s'il n'y avait eu mort d'homme. Le seul simple soldat tué a été écrasé par un char qui reculait. Mais l'assassinat du commandant de la première division de la 1re armée, de la garnison de Bangkok et de la garde royale, le général Arun Thavathas In, a tout changé. Les cinq principaux responsables — selon la version officielle, — le général Chalard, son fils, un colonel et deux commandants, après s'être vu refuser l'asile politique par Taïwan et d'autres pays voisins, devraient être jugés pour haute trahison. Ils encourent la peine de mort. Il y a très longtemps que des officiers ont été déférés à un tribunal dans ce royaume, plus habitué à être gouverné par des militaires que par des civils.

Les soldats putschistes, venus de province, aux treillis usés et aux vieux godillots, sont restés pendant plus d'une demi-journée face aux militaires de la capitale vêtus d'uniformes impeccables. Les premiers portaient au bras un ruban aux couleurs thaïes, les seconds une bande blanche sur la cuisse. Ils ont parfois fraternisé, tandis que la foule entourait les insurgés et les bombardait de questions. Les distributeurs bénévoles de boissons et de fruits circulaient au milieu des troupes.

Seul signe de tension, les chars

De notre correspondant

postés devant le quartier général de l'ISOC, organisme de lutte anti-communiste, où s'étaient réfugiés le général Chalard et ses partisans, ceux que le général Boonchai, vice-premier ministre, a qualifiés de « Jeunes Turcs ». C'est là aussi qu'étaient détenus les deux généraux Prasert Thammas Iri, commandant en chef adjoint de l'armée de terre — présenté par les rebelles comme leur chef et considéré par les loyalistes comme un otage — et le général Pralong Virapri, chef d'état-major de l'armée de terre.

C'est donc sans trop d'effusion de sang que s'est déroulé « ce coup qui n'en était pas un », titre du quotidien en langue anglaise *Bangkok Post*. Toutefois, aucun journal n'avait voulu, ou osé, prendre position. Tous publiaient côte à côte les photos des chefs insurgés et loyalistes, ainsi que les communiqués des deux bords. A aucun moment, la population ne semble s'être souciée de ce qui n'était pour elle qu'une affaire de militaires. Le coup d'État mené par trois cents soldats téméraires soulève bien des questions. Il porte atteinte à la crédibilité du régime. Déjà, en février, des rumeurs en cascade faisaient état de préparatifs de coups d'État. Elles avaient cessé au début de ce mois, pour reprendre il y a quelques jours. Finalement, le coup est venu du côté où on ne l'attendait pas. Il aura fallu attendre samedi soir pour que le premier ministre fasse une brève apparition à la télévision, monopolisée jusque-là par les militaires de la junte.

D'autre part, bien rares sont ceux qui croient qu'un officier aussi habitué aux tentatives de putsch que le général Chalards ait pu se lancer dans l'aventure avec seulement trois cents hommes. Certains milieux militaires ou civils lui avaient-ils promis un soutien qu'ils retirèrent dès qu'ils se rendirent compte que l'affaire était vouée à l'échec et, si oui, qui sont-ils ? Que s'est-il passé entre 6 heures, moment où les insurgés s'emparèrent de bâtiments officiels, et 9 h. 30, heure où ils annoncèrent à la radio qu'ils avaient pris le pouvoir ? Qui a assassiné le général Arun — certaines sources, démenties par d'autres, affirment que le meurtrier est le général Chalard lui-même — et pourquoi ? Les putschistes n'ont-ils pas publié un communiqué nommant ce même général Arun commandant en chef de l'armée de terre ? Pourtant, on dit maintenant que les deux hommes ne s'entendaient pas

Enfin, on comprend mal qu'un officier comme le général Prasert ait accepté de prendre personnellement la parole à la radio en faveur du coup d'État. On s'étonne qu'il ne soit pas apparu à la télévision dans la soirée, comme cela avait été annoncé : selon la version officielle, il serait « malade ». Certains se demandent si la junte, dont il est membre, n'aurait pas voulu ainsi lui réserver une porte de sortie honorable d'autant qu'il jouit d'un grand prestige dans l'armée.

Le putsch a confirmé l'existence de rivalités parmi les militaires, opposant notamment ceux qui sont au pouvoir et ceux qui en ont été écartés l'an dernier. Il révèle aussi au grand jour, pour la première fois, l'impatience grandissante de certains « Jeunes Turcs » qui voudraient qu'une place plus importante leur soit accordée.

Le caricaturiste du quotidien *Thai Rath* résume bien les événements en dessinant un char avec la légende « *remède pour améliorer la situation* ».

PATRICE DE BEER.

(Mardi 29 mars.)

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE...

MARDI 22 MARS

PARIS. — M. Pierre Graber, chef du département politique (ministre des affaires étrangères) de la Confédération helvétique, a eu des entretiens avec MM. Giscard d'Estaing et Raymond Barre. Recevant la presse après un déjeuner offert à l'ambassade de Suisse en l'honneur de son collègue français, M. de Guiringaud, M. Graber a annoncé que les deux ministres étaient convenus de se rencontrer au moins une fois par an, alternativement à Paris et à Berne.

MERCREDI 23 MARS

PARIS. — Cinq ans après la mort de Pierre Overney, tué par balles le 25 février 1972, devant la porte Zola des usines Renault, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), le meurtrier du jeune militant maoïste, M. Jean-Antoine Tramoni, quarante et un ans, ancien employé des services de surveillance de la régie Renault, a été, à son tour, tué de cinq balles de calibre 11,43, mercredi 23 mars, dans une rue de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne). Les deux meurtriers de M. Tramoni se sont enfuis à motocyclette, et les barrages aussitôt installés dans la localité et dans les villes voisines n'ont pas permis de les intercepter. M. Tramoni, qui avait été arrêté le jour même de la mort de M. Overney, fut condamné, le 13 janvier 1973, à quatre ans de prison par la cour d'assises de Paris. Il bénéficia d'une libération conditionnelle le 29 octobre 1974.

L'attentat contre M. Tramoni a été revendiqué dans la soirée par un « Noyau armé pour l'autonomie populaire Pierre-Overney », dont l'existence n'avait jamais été signalée auparavant. L'enquête a été confiée à la brigade criminelle.

WASHINGTON. — Le président Carter a demandé au Congrès d'autoriser la mise en place de seize émetteurs supplémentaires de 250 kilowatts chacun à la centaine que comportent actuellement les stations La Voix de l'Amérique, Radio Free Europe et Radio Liberty, qui diffusent des informations ainsi que des commentaires pro-occidentaux à destination des pays de l'Est, et notamment de l'Union soviétique.

Le président a recommandé également la mise en place de douze émetteurs supplémentaires pour les émissions de La Voix de l'Amérique vers l'Asie et l'Afrique.

JEUDI 24 MARS

ADDIS-ABEBA. — Le Dr Tesfaye Debessei, un des dirigeants du Parti révolutionnaire du peuple éthiopien (P.R.P.E.) — mouvement clandestin d'orientation marxiste, — blessé par des militaires auxquels il tentait d'échapper au cours d'une perquisition, s'est précipité du haut d'un immeuble et est mort, a annoncé jeudi 24 mars l'agence d'information éthiopienne. Un autre leader du même mouvement a été tué au cours de la même opération.

D'autre part, dans un communiqué diffusé à Paris, l'Union des étudiants éthiopiens (favorable à un « soutien critique » du régime), annonce que cinq organisations marxistes-léninistes d'Éthiopie : le Mouvement socialiste panéthiopien (ME'ISON), l'Organisation marxiste-léniniste révolutionnaire (O.M.L.R.), la Ligue prolétarienne, la Flamme révolutionnaire et Lutte révolutionnaire des peuples d'Éthiopie viennent de signer en commun une plate-forme politique sur les différentes tâches et perspectives du mouvement marxiste-léniniste en Éthiopie.

VENDREDI 25 MARS

PARIS. — M. Jacques Chirac a été élu vendredi 25 mars maire de Paris. Dès le premier tour de scrutin, M. Chirac a obtenu 67 voix contre 40 à M. Henri Fiszbin, candidat unique de la gauche, député communiste du dix-neuvième arrondissement. Il y a eu 2 bulletins nuls sur les 109 votants.

MOSCOU. — M. Constantin Katouchev, nommé la semaine dernière vice-président du conseil des ministres de l'U.R.S.S. et représentant de l'Union soviétique au Comecon, va perdre ses fonctions de secrétaire du comité central chargé des rapports avec les partis communistes au pouvoir. Il serait remplacé à ce poste — sans doute à l'issue du prochain plénum du comité central, qui devrait se tenir dans quelques semaines — par M. K. V. Roussakov, soixante-neuf ans, qui assume depuis 1972 les fonctions d'assistant personnel de M. Brejnev.

SAMEDI 26 MARS

N'DJAMENA. — Quatre condamnations à mort, douze acquittements et des peines allant de cinq ans de prison aux travaux forcés à perpétuité ont été prononcées à N'Djamena par la Cour de sûreté de l'État, qui jugeait les auteurs de l'attentat commis, le 13 avril dernier, contre le général Félix Malloum.

Selon les autorités, huit personnes ont été tuées et plus de soixante-dix autres blessées par l'explosion de trois grenades lancées en direction du chef de l'État lors de la cérémonie marquant alors le premier anniversaire de la prise du pouvoir par les militaires.

TOKYO. — M. Eda, vice-président du parti socialiste japonais, a confirmé qu'il quittait cette formation politique, contrôlée, selon lui, par des extrémistes de gauche, et qu'il allait fonder un parti du centre dont le nom sera : Union sociale des citoyens.

DIMANCHE 27 MARS

SANTA - CRUZ - DE - TENERIFE — Plusieurs enquêtes ont été ouvertes pour tenter de déterminer les causes de la catastrophe aérienne survenue sur l'aéroport de Santa-Cruz-de-Tenerife. Des fonctionnaires et spécialistes américains et néerlandais sont sur place. Deux avions gros porteurs Boeing 747, l'un de la compagnie néerlandaise K.L.M. venant d'Amsterdam, l'autre de la Pan-Am en provenance de Los-Angeles sont entrés en collision alors qu'ils s'apprêtaient à décoller. Il s'agissait dans les deux cas d'avions affrétés à des groupes de touristes (charters) ce qui rend encore plus difficile l'établissement d'une liste précise des victimes.

Selon les derniers renseignements, les deux cent quarante-neuf personnes qui se trouvaient à bord de l'avion néerlandais ont toutes péri. Parmi les trois cent quatre-vingt quatorze passagers ou membres de l'équipage que transportait l'avion américain il semble qu'il n'y ait qu'une quarantaine de survivants. Une défaillance humaine (erreur des contrôleurs ou des pilotes) est l'explication la plus souvent avancée pour expliquer cette catastrophe qui est la plus meurtrière de l'histoire de l'aviation civile.

LUNDI 28 MARS

BEYROUTH. — L'épreuve de force paraît engagée entre le président Sarkis et une partie du Front libanais (conservateur). Les phalangistes se sont en effet désolidarisés de l'ordre de grève générale et illimitée déclenchée à Beyrouth-Est, où régnait dans la matinée une vive agitation. Peu avant l'aube, un bâton de dynamite avait explosé dans l'immeuble où habite, en secteur chrétien, M. Fouad Boutros, ministre des affaires étrangères, qui soutient M. Sarkis contre le Front libanais. Le ministre et les membres de sa famille n'ont pas été atteints par l'explosion.

KARACHI. — M. Bhutto, à qui le parti gouvernemental a demandé, après les élections du 7 mars, de demeurer premier ministre, a prêté serment devant l'Assemblée nationale, en l'absence de l'opposition.

Les élus de l'Alliance nationale pakistanaise (coalition des partis d'opposition) refusent de siéger dans une assemblée qu'ils considèrent comme « illégale » en raison des irrégularités constatées lors des élections. La plupart des députés de l'opposition ont d'ailleurs été arrêtés.

LE SOUS-CONTINENT INDIEN OU LE ROCHER DE SISYPHE

III. - Une révolution blanche en Inde ?

De bonnes récoltes, en 1975-1976, ont éloigné — pour combien de temps ? — le spectre de la disette dans les pays du sous-continent indien. Mais l'accroissement de la production de céréales — base du régime alimentaire de la majorité de la population — ne peut reposer uniquement sur la « révolution verte » dont — après des résultats spectaculaires à la fin des années 60, — les limites sont apparues (voir nos précédents numéros).

De notre envoyé spécial
GÉRARD VIRATELLE

Anand (Goudjerat). — Amul — Anand Milk Union Limited, — l'Union laitière d'Anand, représente une réussite socio-économique remarquable, unique en Asie du Sud, et citée en référence par les organisations internationales : une laiterie moderne à la campagne ; des bâtiments et des équipements, installés à l'origine grâce à différentes assistances étrangères ; des équipes d'ouvriers faisant les « trois-huit » ; une gamme de produits (lait en poudre, beurre, margarine, fromage, biscuits), à laquelle vient de s'ajouter le chocolat, « *pour que le marché international ne soit pas monopolisé par la filiale d'un groupe anglais* » ; une entreprise, enfin, faisant appel aux techniques modernes de gestion, à l'ordinateur, aux relations publiques.

Amul, pour le consommateur de la classe moyenne indienne, c'est avant tout une marque inspirant confiance. Ce n'est pas celle d'une société capitaliste privée ou d'une entreprise d'État, mais d'une union de coopératives regroupant deux cent cinquante mille petits propriétaires de quelques vaches laitières. A sa tête, son fondateur, M. Verghèse Kurien, un chrétien, formé aux États-Unis, dont le nom, souligne l'hebdomadaire *To Day*, est devenu synonyme, pour beaucoup de paysans, « *d'organisation et de prospérité* ». L'homme est une « forte tête », pourfendeur des « bureaucrates », auxquels il reproche de se réfugier dans leur tour d'ivoire et de ne pas « *croire dans les paysans* ». « *L'administration, jalouse de ses prérogatives,* nous déclare-t-il, *n'a pas changé d'attitude mentale depuis les Britanniques. Elle ne peut pas comprendre que l'initiative puisse venir d'une association de fermiers.* » En Inde, comme ailleurs, les meilleures réussites, en matière de développement, sont souvent le résultat de l'intelligente persévérance de fortes personnalités sorties du rang.

Amul a maintenant plus de vingt ans. Son « modèle » est en cours d'expansion à travers l'Inde, où l'industrie laitière était jusqu'alors limitée au Goudjerat, au Pendjab et à quelques poches urbaines. Ce modèle est construit sur un schéma au demeurant classique. Les membres des coopératives apportent, matin et soir, le lait frais au siège de chaque union locale ; un prélèvement est effectué pour déterminer sa teneur en matière grasse, sur la base de laquelle la livraison est payée. (Cela encourage chacun à prendre soin de sa ou ses vaches.) Mais, ne manque-t-on pas de souligner, ce qui est important, dans un pays comme l'Inde, c'est que des hommes et des femmes de toutes conditions, des intouchables, aussi bien que des brahmanes, des hindous et des musulmans, fassent, à cette occasion, la queue ensemble ! Plus significatif encore est le fait que la production de lait assure aux paysans un revenu relativement régulier d'environ 5 à 6 roupies par jour.

Le plus grand troupeau de vaches du monde

Le lait est ensuite transporté à la laiterie, qui fournit à ses membres un ensemble de services. Une armée de vétérinaires sillonnent la région. « *Il est plus facile de recevoir la visite du vétérinaire que d'un médecin* », disent les paysans ; ces équipes mobiles pratiquent « sur le terrain » l'insémination artificielle, très répandue au Goudjerat. Des croisements sont également faits, dans une ferme modèle, avec des géniteurs importés de pays développés. Amul possède, enfin, une usine d'aliments pour bétail — plus de la moitié des éleveurs les utilisent — traitant uniquement des matières premières locales.

L'Inde a le plus grand troupeau d'animaux laitiers du monde : 17 % du cheptel de vaches, la moitié de buffles. Et pourtant, sa production de lait ne permet pas de satisfaire la consommation, bien que celle-ci ait diminué ces dernières années, sauf au Goudjerat... du fait du développement du système laitier. Les produits laitiers représentent de 9 % à 13 % les dépenses des ménages indiens. Consommés principalement sous la forme de yoghourts, ils constituent la source quasi unique de protéines animales pour les Indiens — 80 % de la population.

Evaluée à 24 millions de tonnes par an, la production laitière « *ne peut être considérée comme adéquate dans un pays de la taille de l'Inde* », écrit une brochure officielle. Il est vrai qu'au lieu de 15 à 20 litres par jour, comme dans les pays développés, une vache ne « donne », en moyenne, en Inde, qu'un peu plus d'un demi-litre ! Résistante, bien qu'efflanquée et rongée par les parasites, c'est l'animal de trait par excellence, tandis que la bufflesse, dont la production quotidienne est d'environ 2 litres, est surtout utilisée pour son lait. Ces facteurs, autant que le caractère « sacré » de la vache pour les hindous — et non, en principe, du buffle, — expliquent sans doute que l'une et l'autre aient, au regard de leur propriétaire, dont c'est parfois le seul bien, la valeur d'une rente précieuse.

Depuis longtemps, les spécialistes indiens se préoccupent d'améliorer la productivité des animaux laitiers. Des résultats fort honorables ont été obtenus dans quelques fermes expérimentales. Mais les croisements, possibles pour les vaches, avec des spécimens importés hautement productifs, ne le sont guère pour les bufflesses qu'avec d'autres échantillons asiatiques. D'autre part, la production laitière n'est pas régulière ; elle épouse le rythme des saisons dans le sous-continent, progressant à partir de juillet — époque de la mousson — puis diminuant à la fin de l'hiver indien et pendant la rude saison sèche de mai et juin.

Chasser les vaches des villes

Le palliatif serait évidemment la culture de plantes fourragères, mais celle de la luzerne est peu répandue, les agriculteurs ayant généralement trop peu de terres. Ils donnent la priorité aux denrées vivrières, même lorsqu'ils peuvent pratiquer la rotation des cultures. L'Inde n'a pas fait sa « révolution fourragère » ; et, pourtant, là où se sont implantées des laiteries, la production de luzerne a beaucoup progressé. Encore faut-il que la nourriture pour bétail ne dispute pas la place à celle de l'homme. Là où il y a surpeuplement et où les troupeaux n'ont pour pâturage que les maigres herbes des bords de route, le développement des cultures fourragères rencontre rapidement des limites.

Comme les techniques agricoles à haut rendement, l'élevage rationnel (amélioration de la race bovine et de l'alimentation) n'est accessible qu'au cultivateur, ou à l'éleveur disposant de moyens financiers. Les mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence prévoient l'attribution de prêts, par les banques nationalisées il y a quelques années, aux petits paysans voulant acheter un bovidé. Ceux qui ont la chance de faire partie d'une coopérative, et qui, ainsi, sont assurés de « rentrées » régulières, sont en mesure d'accumuler un peu de capital et d'augmenter le nombre de leurs têtes.

Les progrès réalisés suscitèrent, *en 1964,* l'intérêt du gouvernement pour l'expérience d'Amul. Le premier ministre de l'époque, M. Shastri, en visite au Goudjerat, demanda aux paysans : « *Pourquoi n'y a-t-il pas plus d'Amul ?* »

Ce vœu est en train de se réaliser. En 1970, les pays riches désireux d'écouler leurs surplus de produits laitiers par l'intermédiaire du Programme alimentaire mondial (1), comme cela se faisait pour le blé, et de créer simultanément des activités productrices dans les pays pauvres, lancèrent, en Inde, un vaste programme dont le nom, « opération flood » (déluge), reflète l'ambition. C'est ainsi, par exemple, que la poudre de lait provenant des pays membres de la Communauté économique européenne est donnée par le PAM à New-Delhi, et que les sommes dégagées par sa vente sur le marché indien sont utilisées pour financer l'installation d'un réseau de laiteries destiné à assurer l'approvisionnement des quatres grandes métropoles (Bombay, Calcutta, Madras, Delhi), soit environ vingt millions d'habitants.

Ces citadins, qui souffrent des plus graves carences, s'approvisionnent généralement auprès de fermes communales, d'agents collecteurs ou d'étables privées installées à la périphérie, voire à l'intérieur même des agglomérations. Un rôle important est joué par les intermédiaires, qui prélèvent le lait à la ferme, le distribuent plus ou moins additionné d'eau, et n'ont d'autres préoccupations que de réaliser de confortables profits. De véritables colonies de bétail se sont ainsi installées dans les grandes métropoles indiennes. Situées le plus souvent au milieu des quartiers populaires, ces « fermes » posent de sérieux problèmes d'hygiène, et c'est un euphémisme de parler à leur sujet de pollution. Les égouts à ciel ouvert débordent de matières putrides tandis que les galettes d'excréments sèchent sur les murs.

L'un des objectifs que s'est fixés le PAM, à travers l'« opération déluge », est de faire disparaître des villes ces élevages à peine clandestins. Mais aucun décret ne pourrait venir à bout d'un tel problème, tant ses aspects socio-économiques, politiques, voire religieux, sont complexes.

La croissance urbaine s'est accompagnée d'une migration de troupeaux de vaches et de buffles vers les villes. Ce mouvement est orchestré autant par des « middlemen » — intermédiaires — peu scrupuleux, que par des paysans déracinés. Il a pris de telles proportions que des agronomes se sont demandés si l'on n'assistait pas à un dépeuplement animal de certaines campagnes. Toujours est-il que la décision a été prise de l'enrayer. Comment ? En installant des laiteries dans les dix États qui forment l'arrière-pays des quatre grandes cités, et en s'inspirant, pour organiser la production, la collecte, la transformation et la commercialisation du lait, du « modèle Amul ». Partout doivent être créées des coopératives, afin de soustraire les producteurs de lait à l'exploitation des négociants, tandis que des appareils de distribution automatique commencent à être mis en place dans quelques villes.

Le spectacle, cher aux touristes, de vaches solitaires broutant des détritus dans les poubelles ou errant au milieu des rues va-t-il disparaître ? Un reflux a commencé : quelques mesures d'autorité ont été prises pour écarter les bovins des voies passantes. Mais ce n'est pas une migration.

En revanche, du Radjasthan au Maharasthra, un réseau d'une vingtaine d'établissements laitiers et d'usines d'aliments pour bétail et mis en place, dans le cadre de l'industrialisation des *régions rurales arriérées. Ces réalisations* sont l'œuvre d'un bureau d'étude — le National Dairy Board — installé à Amul, et également présidé par M. Kurien, qui livre les usines clefs en main — autant que possible équipées de matériels fabriqués en Inde — et forme leur personnel d'encadrement.

Entrer dans le XXe siècle

Les « middlemen », qui disposent d'appuis dans les administrations communales et les milieux politiques, continuent certes de « régner » à Delhi et Calcutta, mais leur pouvoir est battu en brèche dans les campagnes. « *La coopérative nous a libérés de ceux qui suçaient notre sang* », déclarent les paysans. « *Liquider le pouvoir des intermédiaires est la seule manière de permettre aux fermiers de progresser. Nous voulons les faire entrer dans le vingtième siècle* », nous a dit M. Kurien, le fondateur d'Amul.

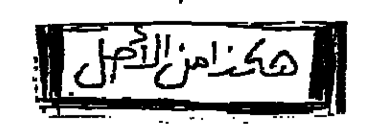
L'Inde aurait-elle pu amorcer sa « révolution blanche » sans l'assistance internationale ? *Celle-ci lui a permis de brûler les* étapes et de réserver pour d'autres actions les sommes dévolues au développement. L'aide du PAM, l'assistance technique des experts de la FAO, le sérieux de l'India Diary Corporation, organisme autonome « gérant » le produit de la vente du lait en poudre fourni par la communauté internationale, enfin l'« exemple d'Amul », ont, en tout cas, assuré le succès de l'entreprise. Au point que la Banque mondiale a proposé de financer à son tour l'installation de treize nouvelles laiteries dans d'autres régions... La même opération démarre au Bangladesh. Au Pakistan, elle connaît des déboires...

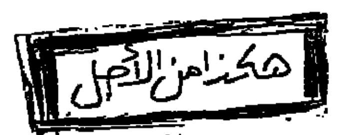
« *A l'origine,* nous a dit encore M. Kurien, *personne ne croyait dans l'« opération déluge ». Personne ne souhaitait son succès. On me conseillait de ne pas voir trop grand. J'ai répondu que nous devions faire les choses de telle manière qu'elles aient un impact dans un pays aussi vaste que le nôtre.* » Et pourtant, cet impact sera insignifiant, estiment certains experts, sur le régime alimentaire des couches les plus pauvres de la population.

FIN

(Jeudi 10 mars.)

(1) Le programme alimentaire mondial, qui a pris naissance, en 1961, à l'initiative de la FAO et des Nations unies, alors que l'on constatait une accumulation des stocks alimentaires dans les pays riches et des disettes dans certains pays pauvres, participe à la réalisation de projets de nutrition ou de développement agricole dans le tiers-monde. Ses principaux donateurs sont les États-Unis, le Canada, la C.E.E. ; les deux tiers des contributions sont faites sous la forme de produits alimentaires (céréales, lait en poudre). Vingt pour cent de l'aide du PAM va aux États du sous-continent, dont 13,5 % à l'Inde, le pays qui reçoit de cet organisme l'aide la plus importante. La France n'apporte pas sa contribution par le canal du PAM, mais de la C.E.E.





APRÈS LES ÉLECTIONS EN INDE

Le nouveau gouvernement représente toutes les tendances de la coalition

De notre envoyé spécial

New-Delhi. — Comprenant toutes les tendances de la coalition qui a remporté les récentes élections législatives, le gouvernement Desai est un gouvernement de large union Les personnalités *dont les noms figuraient sur la* liste ministérielle rendue publique vendredi (MM J Ram et Bahuguna — Congrès pour la démocratie — et Narain et Fernandes — Parti du peuple, tendance socialiste), qui, tergiversant, ne *s'étaient pas rendues samedi à la* cérémonie de prestation de serment (*le Monde* daté 27-28 mars), ont finalement annoncé, dimanche, leur participation au cabinet. Cette valse hésitation, bien dans la tradition des marchandages politiques traditionnels lors de la *formation de gouvernements* provinciaux, a révélé au grand jour les divisions ou les ambitions concurrentes au sein de la coalition majoritaire.

Les médiateurs chargés de réconcilier *MM. Desai* et *Ram* ont dû faire preuve d'une grande habileté pour ramener le leader des intouchables au sein de la coalition gouvernementale.

M Ram s'est vu confier le portefeuille de la défense, qu'il a déjà détenu de 1970 à 1974, et, notamment, pendant le conflit indo-pakistanais de 1971 Le secrétaire général du Congrès pour la démocratie, M Bahuguna, brahmane, intelligent et ouvert, forte personnalité de l'Uttar-*Pradesh, qui rompit également* avec Mme Gandhi pendant l'état d'urgence, sera chargé des industries chimiques.

Estimant que leur action avait largement contribué à renverser *l'ancien régime MM Ram et* Bahuguna pensaient pouvoir prétendre à des responsabilités prestigieuses M. Ram eût souhaité que soit créé pour lui un poste de *vice-premier ministre et détenir*, en plus, le portefeuille de l'intérieur *que ne lui a jamais confié Mme Gandhi Un tel ministère* permet en Inde à son titulaire de disposer d'une grande influence politique

En Uttar-Pradesh, M. Bahuguna a pour grand rival M. Charan Singh. *Or, c'est à cette* personnalité considérée comme le représentant d'une classe de propriétaires terriens entreprenants et relativement nantis, mais aux mœurs quasi féodales, que M. Desai *a confié l'intérieur* M Singh, qui est vice-président du Parti du peuple, avait indiqué qu'il n'entrerait pas au gouvernement si M. Ram avait prééminence sur lui

Ce ne sont pas là bien entendu de simples questions de protocole, mais des rivalités personnelles et politiques qui auront des conséquences importantes dans les années à venir sur la situation politique, tant au niveau fédéral que dans certains Etats de l'Union

Nouveaux revers au Congrès

Sans doute M Ram a-t-il cal*culé qu'il aurait plus de chances* de rester dans la course future au pouvoir en faisant partie du gouvernement Desai qu'en s'en tenant à l'écart. Ayant fait pratiquement toute sa carrière à des postes ministériels, il lui était sans doute aussi difficile de renoncer aux honneurs, étant donné son origine sociale Mais, surtout, sa petite formation, qui ne compte que 28 élus (contre 270 au Parti du peuple), n'aurait pas été assurée d'un grand avenir dans une Assemblée où, pour la première fois dans l'histoire parlementaire du pays après l'hégémonie tridécennale du Congrès, il va y avoir une polarisation entre deux blocs L'appui du Congrès pour la démocratie est en revanche, pour le moment indispensable au parti du peuple, non pas pour gouverner mais pour atteindre la majorité des deux tiers dans la Chambre du peuple Ce quorum est nécessaire pour permettre au gouvernement de modifier, comme il en a l'intention, la Constitution, et notamment de supprimer les articles introduits par Mme Gandhi à l'automne lorsqu'elle a institutionnalisé l'état d'urgence.

Occupant une position charnière, M. Ram et ses amis devraient être, en outre, en position de rallier à la nouvelle majorité des membres de leur ancienne formation, le Parti du Congrès, dans l'opposition maintenant Celui-ci vient de subir un nouveau revers le parti tamul, qui avait fait alliance avec lui pendant la campagne électorale, s'est rallié, dimanche, à la coalition gagnante, apportant l'appoint de 19 élus pour la majorité constitutionnelle des deux tiers. Autre manifestation, moins inattendue d'opportunisme *politique, sheikh Abdullah, qui* avait été installé au pouvoir à la tête du gouvernement de l'Etat du Jammu-Cachemire grâce à Mme Gandhi, a perdu le soutien du Congrès après avoir montré son penchant pour les vainqueurs *des élections La province a été* placée sous l'administration directe de New-Delhi

Le cabinet de M Desai est tout à fait à l'image de ce « manteau d'Arlequin » dont parlait Mme Gandhi à propos de l'opposition durant la campagne électorale. Tous les courants hétérogènes de la majorité s'y équilibrent et s'y neutralisent plus ou moins Les socialistes sont honorablement représentés par M Raj Narain croisé triomphant de l'opposition à la famille Nehru Agitateur plus que personnalité constructive, il se voit gratifié d'un portefeuille pour avoir fait condamner, pour irrégularités électorales, Mme Gandhi, en 1975. Il sera chargé de la santé, et l'avocat de M Narain, qui obtint la condamnation de l'ancien premier ministre, un non-parlementaire, M Shanti Bhushan aura pour mission, à la tête du ministère de la justice, de démanteler tout *l'arsenal législatif et constitution*nel mis en place par Mme Gandhi pour se maintenir au pouvoir

M. George Fernandes, président de la Fédération des cheminots et du parti socialiste, dont il contribua, *en* 1971, à réunir les différentes tendances, est passé, en moins d'une semaine, de la prison au poste de ministre des communications. Entre-temps, les accusations de complot qui avaient été portées contre lui et certains de ses amis pendant l'état d'urgence ont été rapportées samedi Une autre personnalité socialiste, M. P Kaushik, qui s'est signalé par son action sociale en faveur des populations tribales, aura la responsabilité du ministère du tourisme et de l'aviation civile.

Un souci de dosage

M. Desai a confié *le ministère* des finances, sur lequel il conservera cependant un contrôle étroit, à M. H.-M. Patel, un ancien haut fonctionnaire d'une grande expérience, qui conduira vraisemblablement une politique orthodoxe Un musulman, M. Sikandar Bakht, également modéré, élu brillamment dans un quartier de la Vieille-Delhi, où eurent lieu des opérations d'assainissement urbain et de stérilisation forcée, s'occupera *du travail et de la construc*tion.

Tout gouvernement indien reflète un souci de dosage non seulement entre personnalités et tendances, mais entre représen*tants de régions, de castes et de* communautés religieuses différentes. Comme son prédécesseur M. Desai s'est efforcé d'inclure dans son cabinet des représentants des principales régions du pays, et notamment du Sud, qui déplore, après l'écrasante victoire du Parti du peuple dans le Nord la « domination » de celui-ci (Aussi la présidence de l'Assemblée a-t-elle été confiée à un parlementaire de l'Andhra Pradesh.) *D'autre part c'est M P S Badal*, leader du Mouvement Akali de la communauté minoritaire des Sikhs, installée surtout au Pendjab, terre d'élection de la « révolution verte », qui détiendra le portefeuille-clef de l'agriculture et de l'irrigation On peut penser que sa politique s'inspirera de celle qui a permis à sa province d'atteindre le revenu par habitant le plus élevé de l'Inde Ce dosage est apparu d'autant plus souhaitable que, pour la première fois, entrent au gouvernement central — et à des postes stratégiques — les éléments ultra-nationalistes du Jan Sangh

GÉRARD VIRATELLE.

(Mardi 29 mars.)

La composition du cabinet

Voici la liste du gouvernement indien :

Premier ministre : M. Morarji Desai.

Affaires intérieures : M. Charan Singh.

Défense : M. Jagjivan Ram.

Affaires étrangères : M. Alta Behari Vajpayee

Information et radiotélévision : M. L.K Advani.

Agriculture et irrigation : M. Prakash Singh Badal.

Travaux publics, logement et approvisionnements : M. Sikandar Bakht

Loi et justice : M. Shanti Bhushan.

Education, affaires sociales et culturelles : Dr Pratap Chandra Chunder.

Chemins de fer : M. Madhu Bandavate.

Commerce, approvisionnements civils et coopération : M Mohan Dharia.

Tourisme et aviation civile : M Purushottan Kaushik

Acier et mines : M Biju Patnaik

Energie : M P Ramachandran.

Industrie chimique et engrais : M. H.N Bahuguna.

Industrie : M Brijlal Verma.

Communications : M. George Fer*nandes*

Santé et planning familial : M. Raj Narain.

Travail et relations avec le Parlement : M. Ravindra Varma.

M. DESAI

Un conservateur imprégné de la philosophie de Gandhi

« Après Mme Gandhi, qui ? » *A peine posée, la question suscitait partout la même réponse : M. Morarji Desai N'avait-il pas été candidat à la succession de Jawaharlal Nehru en 1964, puis à celle de Shastri en 1966 ? Il était donc naturel qu'il le fût également à celle d'Indira Gandhi, malgré son grand âge Les Indiens ont parfois comparé à de Gaulle ce personnage ascétique, à la silhouette filiforme, au visage qui évoque un peu celui du Mahatma Gandhi Ces dernières années, il fit lui aussi la traversée du désert, animé par une inaltérable rancœur à l'égard de Mme Gandhi Son accession au pouvoir est d'abord le résultat de cette opiniâtreté au service d'un esprit de revanche.*

M Desai n'a jamais supporté que la fille de Nehru puisse avoir des ambitions politiques Ayant milité très jeune au sein du Congrès, occupé plusieurs postes ministériels dans le gouvernement de l'Etat de Bombay, dont il assura la direction de 1952 à 1956, M Desai est « monté » à New-Delhi en 1956 *pour faire son entrée au gouvernement fédéral en tant que ministre du commerce. Il devait renoncer par la suite à des postes ministériels pour assumer des responsabilités dans l'appareil du parti gouvernemental En 1967, il est élu député du Goudjerat, et voit son mandat renouvelé en 1971 Lorsque meurt Shastri, les dirigeants du parti décident de confier la responsabilité du gouvernement de l'Union à Mme Gandhi Ils pensent qu'elle sera suffisamment malléable. M Desai a des doutes à ce sujet, et il se met sur les rangs. Mais le vote de ses collègues lui est nettement défavorable*

M Desai a connu Indira Gandhi enfant, dans l'entourage de Nehru. Il a éprouvé pour elle une méfiance instinctive. Il estime, par la suite, que Mme Gandhi penche à gauche, qu'elle est favorable à des relations amicales entre l'U.R.S.S et l'Inde (lui ne cache pas ses sympathies pro-occidentales et surtout pro-américaines) Il dit qu'elle n'a aucun principe, jouant, comme Nehru, les hommes les uns contre les autres, au gré de son intérêt

La cassure du Congrès

M Desai est, lui, un homme à principes, d'une rectitude exemplaire, d'une rigidité morale à toute épreuve Il ne peut supporter que la fille de Nehru affirme son autorité sur la vieille garde du Congrès.

Aussi bien, refuse-t-il un poste ministériel dans le premier cabinet Gandhi, croyant cependant que celle-ci ne pourra pas se passer de son appui si elle veut remporter les élections générales en 1967 Le Congrès ne gagne celles-ci que de justesse M Desai prend prétexte de ce résultat décevant pour s'opposer à la reconduction du premier ministre, mais il est en minorité au sein de la direction du parti Il consent à une solution de compromis, malgré l'« allergie » *qu'il éprouve pour Mme Gandhi, et il accepte d'être nommé au poste, créé pour lui, de vice-premier ministre, chargé des finances, bien qu'il eût préféré le portefeuille de l'intérieur qu'occupe M. Chavan*

M Desai fait alors figure de « cheval de Troie » *de la droite congressiste au sein de l'équipe gouvernementale On dit qu'il est là surtout pour avoir l'œil sur le premier ministre*

Lorsqu'il faut désigner un remplaçant à M Hussain, le président de la République décédé, M Desai s'oppose bien entendu au candidat du parti présenté par Mme Gandhi · M Giri M Desai et ses amis politiques proposent la candidature de M S Reddy Cet épisode va entraîner une cassure dans le parti dominant, et M Desai en sortira perdant Il devra payer le prix de son attitude : en juillet 1969, il est dessaisi sans ménagement de son poste de ministre des finances L'explication officielle est que M Desai a « certaines approches » *réactionnaires, et qu'il est un obstacle à la politique* « progressiste » *du gouvernement*

Il est vrai que le rival de Mme Gandhi est un conservateur, traditionaliste, imprégné par la philosophie gandhienne — retour aux villages, méfiance à l'égard de la grande industrie et du « collectivisme » *— alors que Mme Gandhi encourage le progrès technologique L'ancien premier ministre disait de M Desai qu'il avait* « la *réputation d'un homme de droite*, et qu'il n'avait rien fait pour la démentir »

Estimant qu'il ne dispose plus d'aucun pouvoir, M Desai démissionne, en juillet 1969, de son poste de vice-premier ministre Mme Gandhi annonce sans attendre la nationalisation des banques et de compagnie d'assurances pour renforcer son image progressiste. M. Desai exprimera alors à certains dirigeants son amertume en ces termes : « Nous aurions dû nous en débarrasser depuis longtemps, mais vous ne m'écoutez jamais. » Voilà qui est fait aujourd'hui.

Par la suite, certains caciques du Congrès prononceront l'« exclusion » *de Mme Gandhi du parti Mais le premier ministre, qui a bien en main les rênes du gouvernement, surmonte l'épreuve, et les vieux dirigeants doivent passer à la dissidence pour former le Congrès de l'opposition, aujourd'hui intégré au Parti du peuple (Janata).*

Une personnalité controversée

Cette scission, due avant tout à des rivalités de personnes, a pris parfois l'aspect d'un conflit entre la droite et la gauche Elle débouchera sur une guerre ouverte M Desai participe au grand mouvement de désobéissance civile qu'anime M. J.P. Narayan, en 1975, et qui réclame le départ de Mme Gandhi Il est arrêté ainsi que tous les dirigeants de l'opposition, et il sera l'une des dernières personnalités libérées

C'est dès lors un héros Sa volonté d'évincer Mme Gandhi du pouvoir et de lui succéder n'a pas faibli. Le Parti du peuple adopte pour slogan « Chassez Indira ! » *Malgré son âge — il a quatre-vingt-un ans — M Desai semble en pleine possession de ses moyens intellectuels C'est une personnalité controversée, qui n'est pas acceptée sans quelques réserves par une partie de l'opinion Lorsqu'il était chef du gouvernement de l'Etat de Bombay, il fit preuve d'une très grande fermeté pour régler les querelles régionales entre Marathis et Goudjeratis, ce qui provoqua l'éclatement de la province et la formation de deux Etats séparés M Desai n'est pas un homme de synthèse et de compromis. Il est probable qu'il exercera fermement le pouvoir Ne buvant pas d'alcool (c'est un avocat de la prohibition des boissons alcoolisées), ne fumant pas, hindou intégriste, administrateur autoritaire et incorruptible, le nouveau premier ministre est un homme aux idées tranchées, mais l'on dit que son séjour en prison a quelque peu assoupli les traits de son caractère*

G. V.

(Vendredi 25 mars.)

M. RAM

Un réformateur et un habile tacticien

« Nous sommes progressistes et conservateurs » *Cette définition qu'il donnait récemment de ses compatriotes, mais qui pourrait s'appliquer à lui-même, permet mieux que toute autre de cerner la personnalité de M Ram Si cet* « harijan » *(enfant de Dieu, ainsi que Gandhi appelait les intouchables) a pu prononcer des discours vigoureux en faveur de l'émancipation des membres de sa communauté de quatre-vingts millions de* « sous-hommes », *il n'est pas allé jusqu'à prendre la tête d'un mouvement de révolte Il a fait toute sa carrière à des postes ministériels et s'identifie à la classe dirigeante, à laquelle il appartient finalement On ne lui connaît pas de prises de position idéologiques catégoriques S'il a quitté avec éclat le gouvernement de Mme Gandhi — parce que, a-t-il dit, l'ancien premier ministre ne consultait plus les membres de son cabinet, — M Ram n'en a pas moins été associé à la politique du précédent régime*

« Je ne suis pas un moraliste, *devait-il expliquer*, mais un politicien, et je devais garder le silence » *Ce silence, M Ram l'a rompu lorsqu'il a senti tourner le vent de l'histoire. Depuis lors, les caricaturistes indiens ont retrouvé leur meilleur* « sujet » *M Ram a des traits presque négroïdes (les membres des castes inférieures ont assez souvent la peau foncée) que soulignent d'abondants sourcils et d'épaisses lèvres surmontées d'une petite moustache Un solide embonpoint rend sa démarche lente (il s'appuie parfois sur une canne) Il témoigne à tout propos d'une bonhomie souriante*

Il est né en 1908, à Arrah, au Bihar, dans une famille pauvre appartenant à la caste des Chamars (il existe de nombreux groupes plus ou moins hiérarchisés parmi les intouchables). Son père composait, dit-on, des poèmes populaires, qu'il chantait dans les villages Il put cependant aller à l'école, à une époque où il n'y avait pas de bourses scolaires, puis à l'université de Bénarès et à celle de Calcutta, dont il est sorti diplômé en 1937 Dès son retour au Bihar, il forme un mouvement de paysans sans terre, dont il veut favoriser l'émancipation « Notre slogan devra être « La terre à celui qui la travaille ». *déclare-t-il alors Quarante ans plus tard, et bien qu'il ait été à deux reprises ministre de l'agriculture, ce rêve socialiste n'est toujours pas réalisé M Ram n'en conserve pas moins la réputation d'un réformateur efficace mais discret*

Un expert des questions militaires

« Je ne vais pas vous révéler ma stratégie », *répondit-il en tant que ministre de la défense, aux journalistes, alors qu'en décembre 1971 les troupes indiennes ont déjà tranchi les frontières du Pakistan oriental, devenu plus tard le Bangladesh Même si Mme Gandhi tenait, à travers un homme qui avait alors sa confiance, à conserver la haute main sur la défense, la victoire militaire a été également portée au crédit du ministre qui avait su nouer des relations de confiance avec l'état-major, et était parvenu rapidement à dominer les problèmes militaires*

Jusqu'à sa démission, en février, M Ram avait soutenu Mme Gandhi en plusieurs occasions et en particulier lors de la crise du Congrès en 1969 Les vieux dirigeants du parti (le « syndicat ») *dont M Desai était le chef, prononcèrent alors l'*« expulsion » *de Mme Gandhi M Ram se rangea aux côtés de la fille de Nehru, qui put ainsi mieux faire face à la dissidence de la vieille garde Celle-ci forma le Congrès (O), fondu aujourd'hui dans le Parti du peuple* « Pourquoi quitterai-je le parti ? Je vois un meilleur avenir pour moi dans le Congrès » *avait-il dit Mme Gandhi lui confia pendant quelque temps la direction de la formation gouvernementale, qu'il conduisit à la victoire aux élections législatives de 1971*

Ses relations avec le chef du gouvernement ne seront pas aussi confiantes sous l'état d'urgence Comme la plupart des ministres, il courba la tête, mais il avait du ressentiment « Si j'avais donné ma démission plus tôt, il n'y aurait pas eu d'élections », *a-t-il expliqué Cela est vraisemblable*

G. V.

(Mardi 29 mars.)

Le parti Janata et ses alliés ont la majorité absolue à la Chambre du peuple

Mais le Parti du Congrès contrôle encore vingt des vingt-deux États de l'Union

En raison de l'augmentation de la population, le nombre des sièges à pourvoir à *la Chambre* du peuple (Lok Sabha) était supérieur en 1977 à celui des députés qui siégeaient dans l'Assemblée élue en 1971 Dans la nouvelle Chambre, qui comprend 542 députés, la majorité absolue se situe à 271 voix Il manque un seul siège au parti Janata (Parti du peuple) pour atteindre cette majorité. Cependant, les résultats ne sont pas encore connus dans trois circonscriptions.

Le Janata peut compter sur le soutien du Congrès pour la démocratie (dont la représentation *relativement faible s'explique par* le fait qu'il avait présenté seulement 52 candidats) et d'un certain nombre d'élus indépendants ou appartenant à des formations locales.

Voici la représentation des partis dans la Chambre élue en 1971 et dans la nouvelle Chambre :

	Chambre élue en 1971	Nouvelle chambre
	—	—
Congrès pour la démocratie	—	28
Parti Janata	—	270
Congrès O	16	—
Jan Sangh et Swatanra	30	—
Parti socialiste..	5	—
Parti tamoul DMK	23	19
P.C pro-soviétique	23	7
P.C marxiste....	25	22
Congrès (Mme Gandhi)..	350	154
Divers	42	39

Aux chiffres relatifs à la Chambre élue en 1971, il faut ajouter neuf sièges dont les titulaires nommés ou élus plus tard, ne furent pas *identifiés à l'époque* lors de la proclamation des résultats.

Le parti Janata regroupe le Congrès O, le Jan Sangh, le parti socialiste et une quatrième formation, le Bharatiya Lok Dal, dont les élus figuraient à la rubrique « divers » en 1971.

Outre la Chambre du peuple, le Parlement indien comprend le Conseil des Etats (Rajya Sabha), qui ne peut renverser le gouvernement, mais dont l'accord est nécessaire pour l'extension de la législation fédérale au domaine réservé aux Etats Deux tiers de ses membres doivent approuver les projets de réforme de la Constitution pour que ceux-ci puissent entrer en vigueur

Le renouvellement du Conseil des Etats a lieu tous les deux ans à raison d'un tiers des sièges Depuis les dernières élections, en mars 1976, le Parti du Congrès dispose de la majorité des deux tiers dans cette Assemblée

Rappelons enfin que l'Inde est un Etat fédéral et que le Congrès, majoritaire dans les assemblées régionales, contrôle toujours les gouvernements de vingt des vingt-deux Etats de l'Union Le Kérala a une majorité gouvernementale formée par le Congrès et le parti communiste pro-soviétique Le Tamil-Nadu a été placé sous administration fédérale en janvier 1976.

La date des élections dans les Etats est variable Seule l'Assemblée du Kérala a été élue en même temps que la Chambre du peuple fédérale.

(Vendredi 25 mars.)

UN CHAMP DE BATAILLE

Les mêmes causes n'en finissent pas d'engendrer les mêmes effets. Helsinki ayant consolidé le partage de l'Europe, les Etats-Unis ayant renoncé à s'opposer par la force des armes aux divers avatars du marxisme asiatique, mais tenant toujours solidement en main un hémisphère occidental, où l'U.R.S.S. sait pertinemment qu'elle n'a rien à faire, le Proche-Orient, saigné à blanc par des guerres en chaîne, hésitant entre faire la paix et reprendre les armes, c'est sur le continent africain que l'interférence des rivalités des grands et des contradictions des petits fait maintenant peser la menace des plus graves conflits.

Il en va toujours ainsi lorsque l'effacement d'un impérialisme ne s'accompagne pas de l'apparition d'un pouvoir de relève incontesté. On l'a vu dans les Balkans avec *la révolte des nationalités contre le* joug des Ottomans et des Habsbourg. L'entrelacs des populations était tel qu'aucune solution territoriale n'imposait son évidence. Tous les projets de fédération régionale étaient voués à l'échec. Les Roumains disputaient la Transylvanie aux Hongrois, la Bessarabie aux Russes, la Dobroudja aux Bulgares. La Macédoine faisait l'objet d'un litige permanent entre Belgrade, Athènes et Sofia, qui réclamait une partie de la Thrace à la Grèce, tandis que celle-ci, non contente de revendiquer la partie de l'Epire attribuée à l'Albanie, se trouvait en conflit avec la Turquie, de Constantinople-Istanbul à Smyrne-Izmir.

On pourrait continuer longtemps l'énumération. Les antagonismes séculaires entre Slaves et Germains, entre Rome et Byzance, entre chrétiens et musulmans, les ambitions des grands impérialismes déversaient leurs étincelles sur ce paquet d'étoupe : il en est résulté en un siècle deux guerres balkaniques, la première guerre mondiale, une guerre gréco-turque et la seconde guerre mondiale des dizaines de millions de morts. Si une paix relative est revenue aujourd'hui dans le secteur, c'est seulement grâce à l'établissement d'une prépondérance qui a montré à plusieurs reprises, à Budapest en 1956 comme à Prague en 1968, qu'elle était bien déterminée à ne pas se laisser remettre en cause.

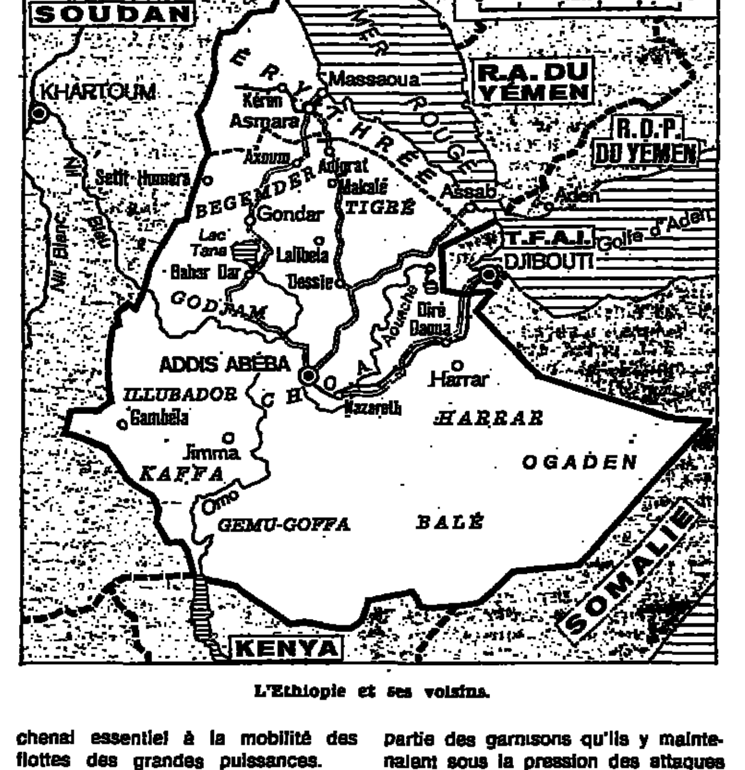
La situation est comparable dans l'Afrique d'aujourd'hui. Les uns après les autres, les Allemands, les Italiens, les Français, les Belges, les Britanniques, les Portugais, ont fait leurs valises.

Le bon sens aurait voulu que s'établissent, après leur départ, sinon tout de suite, ces Etats-Unis d'Afrique dont rêvaient les Nkrumah ou les Haïlé Sélassié, du moins de vastes regroupements régionaux, utilisant les pôles de développement, les centres de communication, les métropoles fondées par le colonisateur. Mais toutes les tentatives dans ce sens ont tourné court, à l'exception de l'union des deux Cameroun, de celle du Tanganyika et de Zanzibar, et de la fusion en un seul Etat de l'ex-Somalie italienne et de l'ex-Somaliland britannique. On ne mentionnera que pour mémoire l'annexion de l'Erythrée par l'Ethiopie, puisqu'elle a pour principal résultat une guerre interminable, ou celle du Togo ex-britannique par le Ghana, cause persistante de tension entre Lomé et Accra.

Tous les éléments étaient réunis pour refaire du continent noir le champ de bataille qu'il a été si souvent depuis que les conquérants européens y ont débarqué. Les matières premières et les positions stratégiques sur la route des Indes, devenue celle du pétrole, sont toujours là, qui avaient provoqué jadis leur intervention ; elles ne sont pas moins intéressantes aujourd'hui qu'hier, même si la nationalité des puissances qui ont les moyens de s'y intéresser a quelque peu changé.

Bandoung a certes fait prendre conscience au tiers-monde, en 1955, de son unité. Mais il en aurait fallu davantage pour que chrétiens et musulmans du Nigéria, du Soudan, d'Ethiopie, d'ailleurs encore, surmontent leur opposition traditionnelle ou que disparaissent les rivalités entre des ethnies dont les territoires n'ont jamais été réellement délimités. Faut-il rappeler la tragédie du Biafra, celle du Burundi ? Les luttes qui ont ensanglanté le Congo ex-belge lorsqu'il ne s'appelait pas encore Zaïre, et que vient de ranimer le retour des « gendarmes » katangais ? La guerre fratricide entre les divers mouvements de libération de l'Angola ? Bien des épisodes de la lutte pour le pouvoir qui s'est déroulée dans tant d'Etats s'expliquent au moins autant par les contradictions tribales que par les désaccords politiques. *« L'Afrique est encore largement au stade pré-idéologique »*, répondait Paul-Henri Spaak aux Américains acharnés à voir dans toute manifestation de la violence dans le continent noir l'effet de la « subversion communiste ». La vérité est que l'Afrique en est au stade de la constitution des nationalités, comme l'était l'Europe du XIX[e] siècle. Et c'est ce qui fait qu'unie pour réclamer le départ des colons blancs, elle se déchire si facilement dès que ceux-ci ont cessé d'imposer leur loi.

encore que la garantie que lui a unilatéralement accordée le gouvernement français donne à cette indépendance un sens bien précis. Mais aussi parce que l'empire éthiopien, basé depuis un siècle sur l'hégémonie des Amharas chrétiens, donne de nombreux signes de désagrégation. Or aucune puissance ne peut demeurer indifférente lorsqu'il s'agit de savoir qui contrôlera l'accès à la mer Rouge, artère principale du trafic du pétrole à l'usage de l'Occident, poumon de la Jordanie et d'Israël, chenal essentiel à la mobilité des flottes des grandes puissances.



L'Ethiopie et ses voisins.

Djibouti, depuis que la Somalie est indépendante, est l'enjeu d'une rivalité acharnée entre celle-ci et l'Ethiopie. Pour la première, la colonie française est un morceau du territoire national, peuplé en majorité d'Issas, autrement dit de Somalis, et que de Gaulle lui-même appelle d'ailleurs dans ses Mémoires de guerre *« Somalie française »*. L'Ethiopie craint que l'établissement de la souveraineté somalie ne la prive d'un accès à la mer en un moment où la guérilla d'Erythrée risque de lui faire perdre le contrôle du port de Massaouah. Mais c'est un contentieux beaucoup plus vaste qui l'oppose au régime de Mogadiscio, lequel n'a cessé de réclamer le retour de l'Ogaden, peuplé de nomades somaliens, et dont l'annexion à l'Ethiopie, à l'époque de Ménélik, résulte d'un partage de zones d'influence qui faisait fi de toute considération ethnique.

Haut plateau aride, l'Ogaden n'a jamais été vraiment tenu par les Ethiopiens, qui ont dû replier une partie des garnisons qu'ils y maintenaient sous la pression des attaques de plus en plus fréquentes de guérilleros entraînés par la Somalie voisine. C'est d'ailleurs l'ensemble de l'ancien empire d'Haïlé Sélassié qui se trouve harcelé par des rébellions. En Erythrée, au Tigré, dans le Begemder, le Godjam, le Harrar, l'armée a fort à faire pour tenir tête à des groupes de partisans, dont les *motivations sont tantôt ethniques, et* tantôt politiques, mais dont on ne diminue pas l'efficacité en les baptisant, selon la tradition, de *shifta* (bandits).

Vers un renversement d'alliances ?

De coup d'Etat en coup d'Etat, le pouvoir qui était tenu à Addis-Abeba par des hommes-liges des Américains est passé aujourd'hui aux mains de *« marxistes-léninistes »*. Ceux-ci ont fait fête à Fidel Castro, venu joindre ses efforts à ceux de Moscou pour éliminer l'influence européenne de cette partie du monde. Il s'est efforcé de persuader le régime somalien, lui aussi *« marxiste-léniniste »*, encore que très musulman, et qui passe pour étroitement lié à l'U.R.S.S., à laquelle il a concédé des *« facilités »* navales, de se prêter à un arrangement avec l'Ethiopie. Pour le moment, Mogadiscio, qui se trouve également l'objet des sollicitations de la Ligue arabe, s'interroge. Tout le système d'alliances de la région est d'ailleurs ébranlé.

Le Soudan anticommuniste du général Nemeiry soutient maintenant à fond le séparatisme érythréen, qui a perdu entre-temps l'appui de son principal bailleur de fonds, le colonel Kadhafi, ennemi numéro un du régime de Khartoum et accessoirement de l'Arabie Saoudite, laquelle s'est empressée de se substituer à ce tenace adversaire. Les Etats-Unis ont réduit leur aide à Addis-Abeba en invoquant, non sans quelque raison, les libertés grandissantes que le régime prenait avec les droits de l'homme.

Les militaires somaliens, habitués à la coopération soviétique, craindraient les conséquences d'un refroidissement avec un pays auquel ils doivent d'avoir l'armée la mieux entraînée de cette partie du monde. Mais le général Siad Barre, le « vieux sage », à vrai dire pas si vieux, qui est au pouvoir à Mogadiscio depuis sept ans, redouterait que les Soviétiques, entre la *petite* Somalie de trois millions d'habitants et l'Ethiopie qui en compte plus de vingt, ne choisissent *de favoriser plutôt la seconde*. En nomade, il a appris depuis longtemps à ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier et à ne *pas se laisser abuser par* les étiquettes idéologiques. Il n'est pas homme, apparemment, à se faire imposer un *arbitrage* qui laisserait au pouvoir amhara cet Ogaden auquel il tient d'autant plus qu'il en est lui-même originaire. Comme il se trouve que l'Arabie Saoudite ne demande qu'à aider ceux qui, comme le président Assad, s'écartent tant soit peu de la tutelle du Kremlin, et que les Etats-Unis du président Carter *regardent l'Afrique à travers les yeux* pleins de compréhension d'un Andrew Young, pourquoi ne pas évoluer en conséquence ?

Ne s'étonneront de ces remous que ceux qui s'obstinent à voir dans tout pays du tiers-monde qui accepte l'aide de l'U.R.S.S. un suppôt du communisme international. La vérité, c'est que bien des petites puissances ont appris des grandes à ne se soucier que de l'intérêt national. Surtout lorsqu'il s'agit de pays qui, comme la Somalie, sont de véritables nations, unies par la tradition, la langue — la Somalie est la seule nation africaine à parler et *a fortiori* à écrire une seule langue, — la religion, et dont la Grande-Bretagne elle-même a reconnu, par la bouche d'Ernest Bevin, lorsqu'il était ministre des affaires étrangères, que sa séparation en plusieurs tronçons résultait uniquement des rivalités coloniales.

Entre la volonté de l'Ethiopie révolutionnaire de préserver l'héritage impérial, menacé d'éclatement, et celle de la Somalie de retrouver ses frontières historiques, il n'est pas facile d'imaginer un compromis. Faut-il donc laisser la force — ou l'arbitrage de Moscou — imposer une solution ?

Avec la perspective de la prochaine indépendance de Djibouti, la France se trouve directement impliquée dans cet imbroglio. Elle a esquissé un net rapprochement avec la Somalie, à l'occasion de la visite à Mogadiscio, au début de l'année, de M. Pierre-Christian Taittinger. Mais si ses relations avec l'Ethiopie se sont relâchées, elle est soumise aux pressions de l'Arabie Saoudite et de l'Egypte, également intéressées à ne pas voir le T.F.A.I. réuni d'une manière ou d'une autre à la Somalie. D'où la garantie unilatérale donnée par Paris au nouvel Etat, aux termes de l'accord conclu la semaine dernière avec le chef du gouvernement du Territoire, M. Kamil, et les représentants d'un des principaux mouvements indépendants, *la Ligue populaire africaine pour l'indépendance* (L.P.A.I.).

Cette garantie va dans le sens des préoccupations de M. Kamil, qui redoute plutôt, pour sa part, un coup de force de l'Ethiopie. Mais elle a vivement désappointé les Somaliens, dont les amis du Front de libération de la Côte des Somalis avaient quitté la conférence de Paris quelques jours avant sa conclusion. Une occasion de reprendre le *dialogue peut se présenter* avec la réunion, le 28 mars, à Accra, au Ghana, de l'organisation de l'unité *africaine*, à laquelle doit participer M. Kamil. Mais il reste peu de temps pour éviter une rupture dont les conséquences pourraient être funestes. Outre, en effet, qu'elle aurait toutes chances de consacrer l'influence soviétique sur la Somalie, en un moment où celle-ci cherche à s'en dégager, elle risque fort de *ranimer la tension à Djibouti même.* L'opinion française serait-elle disposée à l'effort nécessaire pour soutenir, à des milliers de kilomètres de distance, une dernière bataille de la décolonisation ? Les dirigeants de Mogadiscio ne se cachent pas d'être convaincus du contraire.

De toute façon, les intérêts des grandes puissances sont trop engagés, dans cette affaire, pour qu'on puisse croire qu'elles laisseraient un conflit se développer sans s'en mêler de quelque manière. Rien ne permet non plus de penser qu'elles manifesteraient en l'occurrence plus d'intelligence ou d'altruisme qu'à l'accoutumée. Il faudrait que les pays en présence essaient de saisir, au-delà de toutes les raisons qu'ils ont de s'opposer, celles qu'ils auraient de coopérer. Cela dit, on doit reconnaître que c'est un peu comme si l'on avait demandé à la France et à l'Allemagne, dès 1914, de conclure l'association à laquelle elles devaient en venir après la deuxième guerre mondiale.

ANDRÉ FONTAINE.
(Jeudi 24 mars.)

La décolonisation n'est pas terminée

De toute façon, la décolonisation est loin d'être terminée. Pas seulement sur le plan économique, où elle n'est qu'amorcée. Bien que la souveraineté européenne sur l'Afrique se réduise désormais à Ceuta et à Melilla, « presides » que l'Espagne conserve au Maroc, à Mayotte et pour quelques semaines encore à la Côte française des Somalis, rebaptisée sous de Gaulle Territoire des Afars et des Issas, elle explique largement l'ampleur des passions soulevées par les deux principaux conflits dont le continent noir est actuellement le théâtre, les seuls qui aient véritablement des implications internationales : la lutte entre la minorité blanche au pouvoir en Afrique du Sud et en Rhodésie, et la majorité noire ; le conflit multiforme pour la *corne de l'Afrique.*

Les situations de la Rhodésie et de la République Sud-Africaine sont loin d'être identiques, même si elles se trouvent alliées. La première est une colonie qui a refusé la décolonisation que voulait lui imposer la métropole, qui a cru possible d'ignorer la constatation faite au Cap par M. Macmillan, alors premier ministre de Grande-Bretagne, le 8 février 1960 : *« Le vent du changement souffle sur le continent... que cela nous plaise ou non, nous devons l'accepter comme un fait. »* Le premier ministre Ian Smith, qui incarne cette volonté de refus, ne trouve à l'extérieur que des défenseurs honteux, et ce n'est pas l'arrivée à la Maison Blanche du moraliste Carter, dont le représentant aux Nations unies est un disciple de Martin Luther King, qui va lui faciliter la tâche. Face à un monde hostile, à une guérilla soutenue par les pays limitrophes, de plus en plus gêné pour ses approvisionnements par les sanctions imposées par la communauté internationale, M. Ian Smith mène une bataille à retardement, aussi vaine à long terme que celle que menait le Portugal de Salazar. Il n'a ni les effectifs ni les moyens matériels nécessaires pour la soutenir très longtemps. Et l'établissement des colons de Rhodésie est trop récent pour qu'ils puissent susciter un véritable mouvement d'opinion en leur faveur.

Il en va tout autrement du peuplement blanc d'Afrique du Sud, qui remonte à trois siècles et qui s'est individualisé au point de se donner une langue qui n'est parlée en aucun autre lieu. Pas question pour les quatre millions de Blancs de la République de retrouver un foyer ailleurs. Il leur faut vivre ou mourir sur place. Une partie d'entre eux ont mesuré l'absurdité de la politique dite de *« développement séparé »* et du maintien sur la Namibie d'une tutelle que les Nations unies ont retirée depuis belle lurette à Pretoria. Mais les tenants du pouvoir blanc disposent d'atouts encore considérables : une armée puissante, qui aura tôt ou tard, si elle ne les a déjà, des moyens atomiques, une industrie dynamique, d'énormes réserves d'or et de diamants, la possession, avec Le Cap et la base voisine de Simonstown, d'une position stratégique dont le monde occidental supporterait mal la chute.

Pour désagréable que la comparaison puisse sonner aux oreilles juives, c'est avec le cas d'Israël que se compare le mieux celui de la République Sud-Africaine. La coopération entre eux n'a d'ailleurs cessé de se développer au cours des derniers mois, comme l'a attesté la brève visite à Jérusalem de M. Vorster. Que celui-ci fasse de moins en moins de cas des libertés démocratiques, les mesures draconiennes qu'il vient de prendre à l'égard de la presse suffisent à le prouver. Il se prépare à l'épreuve de force, en comptant que la nécessité de faire pièce à l'U.R.S.S., trop heureuse de pouvoir montrer aux Africains que c'est d'elle et non de la Chine qu'ils peuvent attendre un secours efficace, amènera les Occidentaux, quoi qu'ils en aient, à le soutenir. Il sait très bien d'ailleurs que le continent noir est loin d'être unanime dans sa réprobation à son égard et que, pour tenir tête au courant progressiste appuyé par les Soviétiques, plus d'un régime africain serait disposé à conclure avec lui un *modus vivendi*. D'Abidjan à Kinshasa, on a déjà eu quelques indications dans ce sens.

C'est aussi un problème de décolonisation qui tend la situation en Afrique orientale. Pas seulement parce que Djibouti, le 27 juin, aura cessé, en principe, d'être français,

République populaire du Congo

Après l'assassinat du président Ngouabi et du cardinal Biayenda

Six personnes ont été exécutées à Brazzaville

Six personnes ont été exécutées, samedi matin 26 mars, à Brazzaville. Il s'agit de quatre militaires impliqués dans le meurtre du président Ngouabi et de deux personnes impliquées dans celui du cardinal Biayenda.

D'autre part, le comité militaire de onze membres qui, depuis l'assassinat du président Ngouabi, exerce le pouvoir a publié un communiqué dans lequel il affirme que l'ancien président Massemba-Debat a été exécuté à la suite du rejet du recours en grâce sollicité par ses avocats commis d'office.

De leur côté, le Front de libération du Congo et le Front démocratique de la résistance congolaise (Federco) ont publié vendredi 25 mars à Paris un communiqué dans lequel ils condamnent les assassinats du président Ngouabi et du cardinal Biayenda, affirmant : *« Les assassinats sommaires des hauts cadres civils et militaires innocents en représailles à la brutale disparition du commandant Ngouabi sont condamnables avec la même énergie. »*

NORD CONTRE SUD

La mort tragique du président Marien Ngouabi, suivie de l'assassinat du cardinal Biayenda, et de l'exécution sommaire de l'ancien président Alphonse Massemba-Debat, puis de six autres personnes samedi, rappellent d'abord l'instabilité chronique dont souffre l'ancienne colonie française du Moyen-Congo. Elle met également en évidence l'âpreté de la lutte engagée au sein de l'équipe gouvernementale congolaise pour s'assurer le contrôle exclusif du pouvoir. Enfin, elle attire l'attention sur les risques sérieux d'affrontements régionaux et tribaux qui persistent dans le pays.

Depuis les « Trois Glorieuses » d'août 1963, à la suite desquelles l'abbé Fulbert Youlou fut évincé de la présidence de la République, les tensions politiques n'ont pratiquement jamais cessé au Congo, ni sous le régime civil instauré sous l'autorité du président Alphonse Massemba-Debat, ni sous la férule des militaires qui, dès 1968, confisquèrent le pouvoir. Les passions ne parvinrent jamais à s'apaiser réellement. Règlements de comptes au sein du parti unique, purges dans les rangs de l'armée, remaniements ministériels en chaîne, « valse » des premiers ministres, se succédèrent, tandis qu'à plusieurs reprises les détenteurs du pouvoir devaient faire face à des tentatives de putsch, voire à des mouvements de rébellion armée. C'est ainsi que l'ancien lieutenant Ange Diawara, tué les armes à la main, en avril 1973, tint le maquis plus d'une année, mobilisant une partie des forces de l'ordre à sa poursuite.

Les événements dont la capitale du Congo est le théâtre actuellement ne sont pas le fait d'opposants au régime militaire. Ils sont la conséquence d'un phénomène de décomposition interne, analogue à celui que l'on a pu constater à Madagascar après l'élimination du président Tsiranana en mai 1972, ou à celui qui se poursuit actuellement en Ethiopie. A Tananarive, jusqu'à l'installation du président Ratsiraka à la magistrature suprême en juin 1975, comme aujourd'hui, à Addis-Abeba, dans les rangs de la junte, les révolutionnaires sont d'autant plus acharnés à s'affronter que la cause de la révolution marque le pas. Le président Ngouabi, dont tout le monde s'accorde à reconnaître le courage physique, avait avant de tomber sous les balles de l'un de ses compagnons d'armes, déjà dû affronter plusieurs conspirations tramées pour la plupart non pas par des civils, mais par ses pairs.

L'assassinat du président Ngouabi, « homme du Nord », de race kouyou, a eu pour conséquence immédiate le meurtre du cardinal Biayenda et l'exécution sommaire de l'ancien président Massemba-Debat, « homme du Centre », d'origine lari et bacongo. L'histoire contemporaine de la jeune République congolaise porte la marque de vieilles querelles ethniques et régionales. Jusqu'à la veille de la proclamation de l'indépendance, ce sont les tribus du littoral, menées par l'ancien député Tchicaya, qui contrôlèrent le pouvoir. Dès 1959, les tribus du Centre, dont le leader était l'abbé Fulbert Youlou, s'assurèrent de la conduite des affaires de l'Etat, qu'elles contrôlèrent pratiquement jusqu'en 1968. L'accession du commandant Marien Ngouabi à la magistrature suprême apparut comme une revanche des ethnies du Nord sur celles du reste du pays.

La désignation, la semaine dernière, d'un comité de onze membres, dans les rangs duquel on a procédé à un certain dosage entre tribus du nord, du sud et du centre du Congo, suffira-t-elle à assurer la paix entre Congolais et à éviter que ne se rallume la guerre tribale qui en 1959, fit à Brazzaville même plusieurs centaines de morts ?

PHILIPPE DECRAENE.

(Lundi 28 mars.)

Argentine

UN AN APRÈS LE COUP D'ÉTAT DE MARS 1976

Amnesty International dénonce la généralisation de la torture

Le nombre des prisonniers politiques s'est considérablement accru en Argentine depuis le 24 mars 1976. De même que celui des « disparus ». Plus des trois quarts des détenus placés « à la disposition du pouvoir exécutif » attendent, sans avoir été inculpés, de passer en jugement, et peuvent être maintenus indéfiniment sous les verrous. La torture, considérée comme une méthode de lutte contre la subversion, s'est généralisée. Telles sont, en substance, les conclusions du rapport de la mission qu'Amnesty International a envoyée en Argentine du 6 au 15 novembre 1976.

On ne voit pas, constatent les enquêteurs, comment pourrait être mis fin aux graves violations des droits de l'homme dans ce pays : l'armée, qui qui a pris le pouvoir le 24 mars 1976, n'a pas précisé combien de temps elle entendait le conserver ; l'état de siège illimité prive les citoyens de toutes garanties légales. Ils peuvent être indéfiniment maintenus au secret ou en prison.

Le rapport ne passe pas sous silence les activités (assassinats, attentats, enlèvements, etc.) des organisations clandestines d'extrême gauche. Mais, selon la mission, la « violence terroriste » ne justifie pas les « mesures extrêmes » officiellement adoptées qui ont affecté *« un grand nombre d'innocents »*. Si, comme l'affirment certains chefs militaires, les guérilleros sont en déroute, pourquoi le nombre des enlèvements, des détentions et des exécutions n'a-t-il pas diminué ? Amnesty International estime que, *« loin de restaurer un climat de sécurité, les dispositions prises pour combattre la subversion ont au contraire contribué à semer la terreur »*.

Il est difficile d'évaluer le nombre des prisonniers politiques. C'est un secret militaire. Au total, il y en aurait entre cinq et six mille. Une estimation « raisonnable » qui ne tient compte cependant que des lieux de réclusion officiels.

Les prisons sont depuis décembre 1975 placées sous juridiction militaire. Les détenus sont soumis, de manière générale, à un régime très strict : restrictions des visites ; censures de la correspondance ; fouilles permanentes et arbitraires ; sévères sanctions pour la moindre infraction aux règlements. Depuis le 24 mars 1976 les prisonniers « à la disposition du pouvoir exécutif » n'ont plus été autorisés à s'entretenir avec leurs défenseurs.

Pendant plus de six mois, en 1976, les prisonniers de Cordoba, Coronda et Resistencia n'ont pu avoir aucun contact avec l'extérieur. Les geôliers ont rompu ou confisqué crucifix, photos de famille, correspondance, papiers à lettres, pièces d'échecs. *« Tout cela sans explication,* écrivent les détenus. *On nous laisse enfermés vingt-trois heures sur vingt-quatre sans aucune possibilité d'activité physique ou intellectuelle. »*

Au cours des transferts les prisonniers sont systématiquement soumis à de mauvais traitements : *« Les soldats qui nous ont escortés jusqu'à l'avion distribuaient des coups de fouet et de crosse »*, raconte Augusto Nogueira, un cultivateur de vingt-six ans transféré le 6 septembre 1976 de Villa-Devota à Sierra-Chica. *« Dans l'appareil où nous nous tenions accroupis les mains sur la nuque, les coups n'ont cessé de pleuvoir. A la descente, ce fut une nouvelle volée. De même qu'à la révision, à la douche et dans les couloirs menant aux cellules. Blessé, je n'ai cependant reçu aucun soin. »*

Exécutions sommaires

La brutalité des geôliers du pénitencier de Cordoba n'a pas, semble-t-il, d'égale en Argentine. C'est là que l'on a constaté le plus grand nombre d'exécutions sommaires. Parfois, elles sont camouflées dans un communiqué faisant état d'une tentative d'évasion. Parfois, les autorités ne prennent même pas ce soin. De mai à octobre 1976, vingt-cinq prisonniers, dont le rapport cite les noms, ont, selon toute vraisemblance, été passés par les armes ou ont péri des suites de sévices.

Si la situation des prisonniers « officiels » est précaire, celle des séquestrés l'est, on s'en doute, plus encore. Amnesty International estime qu'entre deux mille et cinq mille personnes ont disparu depuis le 24 mars 1976. Une liste provisoire de deux cents noms accompagne le rapport. *« Un grand nombre d'enlèvements,* affirme-t-il, *ne sont en fait que des détentions illégalement pratiquées par les forces de sécurité. »* Certaines des victimes ont été assassinées ; d'autres attendent encore de connaître leur sort dans les commissariats, les établissements militaires ou des camps de concentration spécialement aménagés.

Disparu le 11 octobre, le Père Patrick Rice, un prêtre ouvrier irlandais, a été remis en liberté à la fin du mois de novembre : *« J'ai été d'abord emmené au commissariat numéro 36 de la capitale et roué de coups. Ensuite, on m'a conduit, les mains liées et les yeux bandés, dans un autre lieu pour me faire subir le supplice de l'eau. Le lendemain, ce fut la gégène. Trois jours après mon arrestation, on m'installa au quartier général de la police. Là, après avoir soigné mes blessures on me présenta à l'ambassadeur d'Irlande. »*

Des exécutions massives ont eu lieu souvent en représailles d'opérations menées par les guérilleros. Ce fut le cas, semble-t-il, après l'assassinat, le 19 août, du général Omar Actis, chargé de la préparation de la Coupe du monde de football de 1978 : trente cadavres apparurent à Pilar, un faubourg de Buenos-Aires. Des prisonniers pris comme otages ? Les victimes, signale le rapport, ne portaient ni cravate, ni ceinture, ni lacets de souliers, objets que la police retire habituellement aux détenus. Des exécutions ont également eu lieu sans provocation préalable : trente-quatre personnes ont été fusillées le 14 avril. La police les a fait enterrer en catimini dans une fosse commune du cimetière de Moreno, près de la capitale. Les corps ont été retrouvés le 6 octobre.

La question de la torture justifie un chapitre à part. Les témoignages recueillis, nombreux et variés, provenant de personnes appartenant à tous les secteurs de la société, constituent, selon Amnesty, une preuve irréfutable de l'usage de la torture comme « instrument de politique ». Les autorités argentines s'en défendent.

Malgré les assurances du gouvernement, la situation des réfugiés politiques — quelque douze mille personnes — s'est, constatent le enquêteurs, *« détériorée de façon significative »*. Plusieurs dizaines d'entre eux sont encore emprisonnés. Les enlèvements et les assassinats se sont multipliés. Des perquisitions légales ou illégales ont eu lieu dans les centres d'hébergement. Le rapport signale de nombreux cas de refoulement. La majorité des quelque soixante-dix Uruguayens, dont huit enfants, arrêtés entre mars et septembre, semblent avoir été renvoyée, contre leur volonté, dans leur pays d'origine.

A cet égard, le témoignage de M. Enrique Rodriguez Larreta (père) est capital. Il a été arrêté le 14 juillet, à Buenos-Aires, par les forces de sécurité argentines, et conduit dans une maison du quartier de Floresta où il s'est retrouvé en compagnie de nombreux autres Uruguayens, dont son propre fils détenu quinze jours auparavant; Gerardo Gatti et Leon Duarte, syndicalistes, et Margarita Michelini, fille du sénateur assassiné en mai. Des officiers des services de renseignements uruguayens ont interrogé M. Rodriguez Larreta et l'ont torturé. Il a été témoin d'autres séances de torture, et du supplice, le 19 juillet, de Carlos Santucho, frère de Mario, principal dirigeant de l'ERP (armée révolutionnaire du peuple), noyé dans une cuve remplie d'eau.

Amnesty International formule une série de recommandations. Aux Nations unies d'abord, pour qu'elles envoient en Argentine une mission d'enquête sur les violations des droits de l'homme. Au gouvernement de Buenos-Aires surtout, l'enjoignant de publier sans tarder une liste des prisonniers politiques, des « disparus » et des personnes décédées pour des motifs politiques.

PHILIPPE LABREVEUX.

(Vendredi 25 mars.)

Canada

La tension monte entre M. Trudeau et le premier ministre du Québec

De notre correspondant

Montréal. — Après les grands discours prononcés *par M. Trudeau* à Washington et par M. Lévesque, premier ministre du Québec, à New-York, la politique canadienne vit à l'heure du harcèlement et de la guerre des nerfs. Le ton du premier ministre canadien s'est nettement durci ces derniers jours alors que les représentants du Québec fournissaient aux partisans du fédéralisme des motifs d'inquiétude.

Au cours de deux conférences internationales — à Mar-del-Plata, où se tenait la conférence des Nations unies sur l'eau, et à Bruxelles, où se sont réunis les ministres de l'éducation des pays francophones, — les délégations québécoises ont cherché à se distinguer de l'ensemble de la délégation canadienne, l'une d'elles allant jusqu'à affirmer qu'elle n'exprimait que le point de vue du Québec. Le gouvernement d'Ottawa a aussitôt réagi en menaçant de ne plus inviter le Québec à participer aux réunions internationales si cette province prétendait ne représenter qu'elle-même et non pas le Canada.

M. Trudeau a rejeté d'autre part, dans diverses déclarations publiques, le projet d'une *« souveraineté-association »* pour la province du Québec. C'est l'une ou l'autre et non les deux, a-t-il dit en substance. Il a ajouté que si les Québécois choisissent la souveraineté, *« il faudra vous adresser à d'autres qu'à moi pour négocier »*. S'ils optent pour l'association, ils devront faire rapidement de propositions, sinon *« on va encore une fois décider pour vous autres »*.

Le premier ministre fédéral s'est montré très cassant sur le problème linguistique au Québec. Parlant dans cette province devant des auditoires composés principalement de néo-Canadiens, il a estimé qu'un *« pays uniquement fondé sur l'ethnie risque d'aller vers le totalitarisme »*. Procédant par allusions et recourant pour la première fois à des arguments d'un niveau assez bas, M. Trudeau a laissé entendre que si les francophones prenaient le contrôle entier du Québec, cette province s'abandonnerait à la discrimination, voire au racisme, envers les minorités qui y vivent. Il a également affirmé que *« si le Canada est divisible, le Québec doit être divisible aussi »*, soulevant ainsi pour la première fois l'idée d'une partition du Québec au cas où il deviendrait indépendant et où les anglophones de cette province souhaiteraient être rattachés au reste du Canada. *Voilà qui n'est pas fait pour apaiser* les anglophones, les Italiens ou les néo-Canadiens du Québec, inquiets de leur avenir depuis l'élection du 15 novembre dernier.

Seul le référendum sur l'indépendance pourra dénouer la crise. M. Trudeau préférerait peut-être que cette consultation ait lieu avant les prochaines élections législatives nationales. Un vote négatif à ce référendum servirait aux libéraux fédéraux, un vote positif ne leur serait pas fatal, puisqu'ils apparaîtraient comme les hommes de la dernière chance à tous les Canadiens hostiles à l'indépendance du Québec. Mais il n'appartient qu'au parti de M. *Lévesque* de *décider cette* consultation, et sa tendance actuelle semble aller dans le sens de l'attentisme. D'une part, parce que les partisans de l'indépendance de la province sont encore en minorité (22 % selon les derniers sondages) et aussi parce qu'ils préféreraient savoir qui succédera à M. Trudeau si celui-ci n'était pas réélu.

Aussi l'hypothèse d'élections législatives nationales anticipées n'est-elle pas tout à fait exclue. La popularité de M. Trudeau, après avoir été constamment en baisse depuis douze mois, selon les sondages mensuels de la société Gallup, a connu une remontée spectaculaire en février. Il a désormais 13 points d'avance sur son adversaire principal, le chef du parti conservateur fédéral, M. Joe Clark. Si ce retour en grâce auprès de l'opinion se confirmait, M. Trudeau pourrait provoquer des élections avant l'été. Le fait qu'il n'ait pas encore annoncé la date de cinq élections partielles qui doivent avoir lieu ce printemps indique, pour plusieurs observateurs, qu'il hésite précisément sur ce point.

ALAIN-MARIE CARRON.

(Samedi 26 mars.)

Les premiers pas de la nouvelle diplomatie américaine

(Suite de la première page.)

A propos de l'U.R.S.S., enfin, la nouvelle administration prend au mot la direction du Kremlin et ses affirmations répétées selon lesquelles la détente ne saurait affecter la lutte idéologique entre les deux systèmes. La force du système américain reposant précisément sur sa croyance dans la démocratie et les droits de l'homme, cette croyance doit être affirmée sans complexe : aux chefs du P.C. soviétique de décider s'ils veulent mettre fin à cette lutte, mais alors en appliquant réellement les accords d'Helsinki sur la libre circulation des hommes et des idées. En attendant, le président n'hésite pas à aller de l'avant, comme en témoigne sa décision, publiquement annoncée, d'augmenter la puissance des émetteurs américains vers l'Est, y compris ceux de Radio-Liberté, bête noire du Kremlin.

Les arguments employés ne sont guère contestables et, d'ailleurs, les prises de position du président n'ont pas été critiquées directement aux Etats-Unis et à l'étranger, sauf, bien entendu, par les pays qui se trouvaient mis sur la sellette. Les réserves formulées par divers esprits, qui ne sont pas forcément retors, relèvent plutôt du doute ou de l'interrogation. Que fera, par exemple, le président américain si son « correspondant » Sakharov venait à être arrêté par les autorités soviétiques ? Même si une telle éventualité est peu probable (l'appui du président américain renforce au contraire l'immunité de l'académicien soviétique, en donnant à toute mesure prise à son encontre le caractère d'un défi lourd de conséquences internationales), la question mérite d'être posée au niveau du « planning » politique.

Les réactions d'autres pays concernés peuvent être embarrassantes pour les Etats-Unis. Que faire lorsqu'un dictateur montré du doigt pour ses violations des droits de l'homme réagit en faisant planer une menace de représailles sur les citoyens américains présents dans son pays, comme cela s'est produit en Ouganda ? A un autre niveau, la réaction d'un pays comme le Brésil a, elle aussi, montré les limites d'une attitude de moralisation trop appuyée. En mettant fin à leur coopération militaire avec Washington, les dirigeants de Brasilia ont fait vibrer avec un certain succès la corde du nationalisme, y compris chez certains de ceux qui déplorent les restrictions à la démocratie dans leur pays.

Le précepteur du monde

Le Congrès américain avait d'ailleurs lui-même un peu forcé la note en réclamant au département d'Etat, dès l'an dernier, un rapport sur les violations des droits de l'homme dans les quatre-vingt-deux pays qui reçoivent une aide militaire des Etats-Unis. La publication récente de ce rapport a pu donner l'impression que, après avoir été le gendarme du monde, l'Amérique voulait en devenir le précepteur. Il est vrai que cette image est souhaitée par M. Carter lui-*même*, qui a dit sans ambages, le 9 mars, son vœu de voir son pays être le *« foyer du maintien et de la protection des droits de l'homme »* partout dans le monde.

Appliquée aux pays de l'Est, cette doctrine aurait pu se heurter à une autre objection. La politique « réaliste » de MM. Nixon et Kissinger avait cherché à exploiter, non sans succès les divisions du monde communiste, et notamment les résistances opposées à l'emprise de Moscou par les partis « nationaux ». Ce n'est pas par hasard que le président déchu avait commencé son dialogue avec l'Est par des voyages en Roumanie, en Yougoslavie et en Chine : même si cette diplomatie de l'« approche différenciée » avait été vite éclipsée par le dialogue massif et quasi exclusif noué avec Moscou, personne ne conteste qu'elle a utilement « préparé » M. Brejnev à la négociation en l'inquiétant et en l'appâtant tout à la fois. Aujourd'hui, l'accent mis sur la défense des droits de l'homme « tous azimuts » ne risque-t-il pas de priver la diplomatie américaine de cette utile souplesse et de rapprocher les pays communistes, puisque tous ont de bonnes raisons de se sentir concernés par la vaste critique des méthodes répressives ? Les communistes « nationaux » ne méritent-ils pas, en tout état de cause, une indulgence spéciale, puisque après tout le droit à l'expression de l'identité nationale est un droit de l'homme au même titre que tous les autres ?

Cette objection est généralement balayée par les proches du président. Ils font valoir que les réactions de Pékin, de Bucarest et de Belgrade aux proclamations de M. Carter sur les droits de l'homme, n'ont pas été jusqu'à présent dans le sens d'une nouvelle solidarité avec Moscou, au contraire : la direction chinoise a fait savoir qu'elle ne pouvait que se réjouir de voir le « *social-impérialisme* » mis une nouvelle fois sur la sellette, fût-ce sous cette forme. Les Roumains se sont empressés de faire recevoir l'écrivain contestataire Goma par un membre de leur direction et d'annoncer que des dizaines de personnes allaient pouvoir rejoindre leurs familles à l'Ouest, indiquant ainsi clairement qu'ils étaient prêts à faire un bout de chemin dans le sens souhaité par Washington et en tout cas de se séparer de Moscou également sur ce point. Quant aux Yougoslaves, ils auraient discrètement informé les responsables américains qu'une mesure d'amnistie serait prise en faveur de leurs détenus politiques avant la conférence de Belgrade en juin. En outre, la présence aux côtés de M. Carter d'un homme comme M. Brzezinski, connu non seulement pour ses origines polonaises, mais comme un expert des problèmes de l'Est européen, est généralement considérée comme une garantie du maintien ou de la restauration de l'« approche différenciée » dans les contacts avec le monde communiste.

Il reste qu'il est plus difficile de maintenir avec constance une politique que de l'inaugurer. Aussi bien, de nombreux observateurs de la scène washingtonienne se demandent-ils avec une certaine perplexité ce que l'on fera ensuite. Si M. Carter se borne à faire de temps à autre des déclarations sur les divers cas de violation des droits de l'homme en U.R.S.S., elles risquent de se démonétiser à la longue. Le seul moyen de leur conserver quelque consistance semble être d'établir un lien (*linkage*) entre ces protestations et tel ou tel aspect plus concret des relations soviéto-américaines. Bien entendu, ce sujet n'est abordé qu'à mots couverts dans les milieux américains autorisés — si le « *linkage* » est pratique courante en diplomatie, un usage toujours respecté impose de n'en parler jamais, — mais l'on ne cache pas que certaines formes de coopération souhaitée par les Soviétiques pourraient souffrir de l'*« atmosphère négative »* créée aux Etats-Unis par le maintien en U.R.S.S. d'une politique trop répressive. Ainsi, la nouvelle administration envisage de négocier avec le Congrès, dans les mois qui viennent, une formule permettant de lever l'obstacle opposé à la ratification de l'accord de commerce soviéto-américain de 1972 par l'amendement Jackson sur l'émigration des juifs d'U.R.S.S. Cela ne pourra se faire, laisse-t-on entendre, que si le Kremlin se comporte relativement « bien » à l'égard de ses dissidents.

De même, Washington semble disposé à soutenir ses alliés européens dans l'idée que la conférence de Belgrade ne doit pas se transformer en « tribunal » devant lequel seraient jugés les pays communistes. Mais l'attitude américaine sur ces questions n'en sera pas moins ferme, beaucoup plus combative en tout cas que celle qu'avait adoptée M. Kissinger. Comme nous l'a dit un expert de la nouvelle administration, le but est de se tenir, par un mélange de prises de position publiques et de démarches discrètes, relativement près de la ligne à partir de laquelle la direction soviétique se retirerait du système d'Helsinki, mais toujours en deçà. Ne pas décourager les espoirs soviétiques de coopération, mais montrer qu'un prix devra être payé pour cela dans le domaine des droits de l'homme, telle semble être la politique arrêtée.

Il est un seul aspect des relations soviéto-américaines dont tout lien est délibérément et explicitement rejeté : celui des négociations sur les armements stratégiques (SALT), jugées suffisamment importantes pour être traitées indépendamment de tout le reste, comme d'ailleurs elles l'ont toujours été depuis leur ouverture en 1969. Aussi bien pensait-on à Washington, à la veille du départ de M. Vance, qu'après une algarade contre la « *doctrine Carter* », les dirigeants soviétiques tourneraient la page et parleraient de ce qui, pour eux au moins autant que pour les Américains, relève des « choses sérieuses ».

MICHEL TATU.

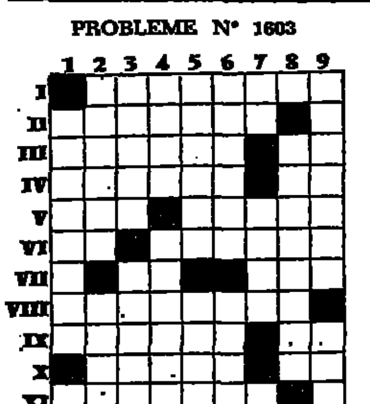
(Samedi 26 mars.)

Prochain article :

VERS UN PETIT OU UN GRAND ACCORD SALT ?

LES MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1603



HORIZONTALEMENT

I. Forme le caractère. — II. En somme, on peut se reposer sur lui les yeux fermés. — III. Donnent plus de prix à un rameau d'olivier ; En taffetas. — IV. Marquais ; Cours d'eau. — V. Ville du Nigéria ; Eclairent maintes marquises. — VI. Symbole ; Vertes. — VII. Grecque ; Jouée. — VIII. Les oisifs par rapport à la société. — IX. Tire sur le rouge ; Abréviation. — X. Blonde plus ou moins généreuse ; Emis en Italie. — XI. Ondule naturellement.

VERTICALEMENT

1. Se manifeste souvent par une extrême confusion. — 2. Sujet à traiter ; Joyeuse théorie. — 3. Colore en rouge un pavillon ; Suppléer à un muscle défaillant. — 4. Coule en Russie ; Partagera. — 5. Bon principe; Prénom. — 6. Sur lesquels on a fait pression ; Facteur d'équilibre. — 7. Ville d'eaux ; Dissipée. — 8. On est sûr de les rencontrer sur le champ. — 9. Fait des tas de choses ; Jamais seul dans l'énoncé d'une date.

Solution du problème n° 1602

Horizontalement

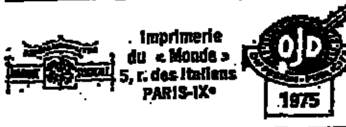
I. Cain ; Moab. — II. Hugo ; Emir. — III. Arum ; Silo. — IV. Loess. — V. Vers ; A. P. ; Ré. — VI. Té ; Eure. — VII Accès. — VIII Désuétude. — IX. Amasse ; Us. — X. Tu ; Noé. — XI. Eteintes.

Verticalement

1. Chalet ; Date. — 2. Aurore ; Emut. — 3. Igues ; Asa. — 4. Noms ; Ecus. — 5 Sauces. — 6 Mes ; Prêtent. — 7. Omit ; Esu (usé) ; O.E. — 8 Ail ; Dues. — 9. Broderies.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 460

EUROPE

Grande-Bretagne

GRACE A LEUR ACCORD AVEC LES LIBÉRAUX

Les travaillistes obtiennent une confortable majorité aux Communes

Londres. — Après le bruit et la fureur des jours précédents, le gouvernement Callaghan a franchi l'obstacle, mercredi soir 23 mars, beaucoup plus aisément qu'il ne l'espérait : la motion de censure de l'opposition conservatrice a été repoussée aux Communes par 322 voix contre 298.

De notre correspondant

Cette majorité de vingt-quatre voix a été obtenue grâce à l'appui des treize libéraux, d'un représentant du parti social-démocrate travailliste d'Irlande du Nord, M. Fitt, et du vote de M. Maguire, l'un des membres les plus excentriques du Parlement, qui a bien voulu, à cette occasion, abandonner le « pub » dont il est propriétaire en Ulster pour aller au secours de M. Callaghan. Mme Thatcher avait bénéficié du renfort de quatorze nationalistes écossais et gallois, ainsi que de deux travaillistes dissidents qui constituent à eux seuls le Labour Party écossais. Les unionistes de l'Ulster se sont divisés, sept d'entre eux votant avec l'opposition conservatrice, trois autres, dont M. Powell, s'abstenant. Au cours de leurs négociations avec M. Callaghan, ils avaient pourtant arraché une concession substantielle : le premier ministre a accepté, en effet, d'envisager une représentation accrue de l'Irlande du Nord à Westminster. Le problème sera soumis à une conférence interpartis sous la présidence du speaker des Communes.

Dans l'immédiat, une élection générale est évitée. Comme les mois à venir vont être consacrés à la célébration du jubilé de la reine Elizabeth, un nouvel assaut contre le gouvernement est difficilement imaginable avant l'automne. La véritable question est donc de savoir si l'accord conclu entre le gouvernement travailliste et les libéraux est plus que l'expédient « sordide » dénoncé par Mme Thatcher.

« Judas ! »

Pour l'instant, la déception, et même la fureur des tories ne font guère de doute. Sachant, dès l'ouverture du débat sur la motion de censure, que le gouvernement était sauvé par les treize voix des libéraux, les conservateurs ont salué l'entrée de M. Steel par les cris de *« Judas » !*

La clause principale de l'accord intervenu entre le cabinet et le groupe parlementaire libéral constitue une innovation. Les pourparlers entre MM. Callaghan et Steel ont abouti à la création d'un comité consultatif permanent au sein duquel les deux partis examineront, non seulement les projets législatifs du gouvernement, mais aussi les suggestions des libéraux. Ce comité, sous la présidence du leader de la Chambre des communes, M. Foot, se réunira en principe chaque semaine. D'autre part, un contact étroit est prévu entre le premier ministre et M. Steel, ainsi qu'entre le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, et le porte-parole libéral pour les affaires financières, M. Pardoe.

Cet arrangement ne force ni les travaillistes ni les libéraux à soutenir les propositions formulées par l'un ou l'autre partenaire. Même s'il ne s'agit pas d'une coalition, c'est néanmoins une solution proche d'une véritable alliance entre les deux partis.

Un accord est aussi intervenu sur les questions des élections directes au Parlement européen. Le gouvernement s'engage à présenter aux Communes un projet de loi pendant cette session. Si M. Callaghan ne promet pas, pour l'instant, de défendre le principe d'une représentation proportionnelle telle qu'elle est exigée par les libéraux, il propose de laisser aux Communes le soin de trancher le problème par un vote libre au cours duquel la discipline des partis sera suspendue. La gauche travailliste et les tories s'opposeront sans aucun doute à ce projet.

En ce qui concerne la dévolution des pouvoirs à l'Ecosse et au pays de Galles, le gouvernement promet d'accepter que les parlementaires décident librement le mode de scrutin qui servira à élire les Assemblées de Cardiff et d'Edimbourg.

Cette alliance de fait entre MM. Callaghan et Steel est conclue en principe pour la durée de la présente session parlementaire, c'est-à-dire jusqu'à l'automne. Les deux partenaires dresseront alors le bilan de leur accord et décideront s'ils veulent le maintenir.

Pour le gouvernement, les avantages *sont clairs. D'abord* M. Callaghan ne quittera pas Downing Street moins d'un an après s'y être installé. Le cabinet et le parti sont cependant divisés. Quatre membres du gouvernement, à la tête desquels se trouve le ministre du commerce, M. Peter Shore, se sont élevés contre l'accord avec les libéraux. M. Callaghan va aussi au-devant de nouvelles difficultés avec la gauche travailliste qui l'a soutenu mercredi soir, mais a fait savoir qu'elle ne se considère pas liée par le pacte avec les libéraux.

Les dirigeants libéraux ont également *pris des risques. Ils* peuvent craindre d'être désavoués par un certain nombre de leurs partisans : ceux-ci ne leur pardonneront pas de maintenir en vie « le canard boiteux » travailliste. Mais le parti de M. Steel évite ainsi l'épreuve d'une élection générale dont il se serait très mal tiré.

Une expérience nouvelle

Aux Communes, M. Steel a expliqué que le pays a besoin avant tout de stabilité. Trois élections générales en trois ans ne serviraient certainement pas la *cause du redressement* économique. Il a insisté sur l'importance des concessions qu'il aurait arrachées à M. Callaghan. Désormais assure-t-il, les libéraux joueront un rôle décisif dans la détermination gouvernementale. Il reste à savoir dans quelle mesure *les électeurs seront prêts* à partager l'interprétation de M. Steel. Nombre de citoyens considéraient les libéraux comme des gens *« très sympathiques »*, mais dépourvus de poids à Westminster.

A plus long terme, l'expérience de coopération amorcée est-elle de nature, comme l'espèrent certains, à bouleverser le système traditionnel de la Grande-Bretagne ? Jusqu'ici la vie parlementaire à Westminster était toujours assimilée à un match sportif, ne mettant en présence que deux équipes. De temps à autre l'arbitre — le corps électoral — sifflait la mi-temps et les équipes changeaient de côté. Mais le système s'est compliqué depuis l'apparition des petits partis comme ceux des nationalistes gallois et écossais. Est-ce donc que la Grande-Bretagne va entrer dans l'ère des gouvernements de coalition, « à la continentale ? » C'est dans cette perspective — hasardeuse — que les libéraux paraissent se placer aujourd'hui.

JEAN WETZ.

(Vendredi 25 mars.)

Pays-Bas

L'ÉCHEC ULTIME DU PREMIER MINISTRE

Le cabinet néerlandais de centre-gauche de M. Den Uyl aura échoué tout près du port. Difficilement formé le 11 mai 1973, après cent soixante-quatre jours de crise, il aura presque tenu sa gageure : gouverner avec une coalition de socialistes et de partis confessionnels jusqu'à la date prévue pour les élections, le 25 mai.

Pour n'être pas exempte d'arrière-pensées électorales, la démission des deux ministres chrétiens-démocrates, MM. Van Agt *et* Van der Stee, qui a ouvert la crise, est cependant révélatrice des tensions auxquelles M. Den Uyl a été soumis pendant ces quatre ans de législature.

Les Pays-Bas ont relativement bien traversé la crise économique qui a affecté l'Europe occidentale, mais ils ont, ces dernières années, été confrontés à de graves problèmes politiques.

Moins de six mois après son installation, la coalition gouvernementale *devait faire face* à un embargo pétrolier particulièrement sévère en raison des sympathies affichées de La Haye pour Israël. Pendant plusieurs semaines, les Néerlandais connurent un rationnement du carburant et des dimanches sans automobiles.

Deux ans plus tard avait lieu le « procès du marché du siècle » : deux députés socialistes — qui devaient être acquittés — étaient accusés d'avoir reçu des pots-de-vin de la firme Marcel-Dassault pour influencer, en faveur du Mirage français, le choix du ministre de la défense chargé de décider du remplacement des Starfighter américains démodés.

Dans le même temps, le projet de libéralisation de la législation sur l'avortement, souhaitée par les socialistes, rencontrait une *violente opposition dans* une partie du pays. Opposition dont le ministre de la justice, M. Van Agt, se fit le porte-parole.

Mais c'est surtout l'affaire Lockheed qui bouleversa l'opinion néerlandaise et mit le premier ministre dans une situation délicate. Soupçonné d'avoir reçu d'importantes sommes d'argent pour faciliter les marchés de la firme aéronautique américaine, *le prince* Bernhard, époux de la reine Juliana, dut se démettre de toutes ses fonctions officielles. Des bruits d'abdication de la reine coururent. Cependant, la coalition gouvernementale, pour des raisons diverses, se rangea en bloc derrière la Couronne. Les chrétiens-démocrates par foi et par affection pour la famille royale, les socialistes peut-être plus par opportunisme. Quelles qu'aient été les raisons profondes de ce consensus, la Couronne sortit intacte de l'épreuve, et les *bonnes relations de la* reine avec son premier ministre socialiste en furent consolidées.

En matière de politique étrangère, le gouvernement Den Uyl s'est souvent signalé par des prises *de positions qui ont tranché sur* la prudence des autres chancelleries. Tout dernièrement, la rencontre du chef de la diplomatie néerlandaise, M. Van der Stoel, et du dissident tchécoslovaque Jan Patocka, a eu un retentissement mondial.

La coalition Den Uyl laissera aussi le souvenir de son libéralisme en matière sociale. Ce n'est pas le moindre mérite du chef du parti du travail que d'avoir réussi à poursuivre la politique de sang-froid et de tolérance à l'égard de la société « permissive » dont les Pays-Bas se sont fait une spécialité ces dernières années.

(Jeudi 24 mars.)

PROCHE-ORIENT

Un État palestinien en Cisjordanie et à Gaza serait-il économiquement viable ?

Deux *personnalités, l'une israélienne*, l'autre palestinienne, discuteront pour la première fois en public de la viabilité d'un Etat palestinien indépendant qui serait éventuellement créé en Cisjordanie et à Gaza. M. Darin-Drabkin, membre de la direction du parti Mapam, et M. E. H. Touma, proche de l'O.L.P. et *professeur d'économie politique à l'université* de Californie (Davis), prendront la parole le 30 mars à l'Institut de sociologie de Bruxelles. Organisé sous l'égide de l'Association belge pour la paix négociée au Proche-Orient, qu'anime *M. David Susskind, le débat* portera sur un plan élaboré en commun concernant *l'absorption d'au moins sept cent mille* réfugiés dans le futur Etat.

Il sera sans doute aussi question d'une autre étude faite par M. Edward Sheehan, de l'université Harvard, laquelle prévoit l'intégration d'un million de réfugiés, grâce à des investissements qui pourraient atteindre 20 milliards de dollars.

Dans la perspective de la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza, nombre *d'économistes se sont attelés* à la tâche de déterminer si ce « mini-Etat » serait viable ou non. Trois questions se posent à cet égard : les ressources de cette entité seraient-elles suffisantes ? Aurait-elle assez de main-d'œuvre qualifiée pour réaliser les indispensables projets de développement ? *Last but not least*, serait-elle en mesure d'absorber des centaines de milliers de réfugiés éparpillés à travers le monde arabe, et surtout, de les intégrer dans la production ?

Le premier de ces trois problèmes préoccupe le moins les Palestiniens. Ceux-ci sont persuadés que tous les pays arabes producteurs de pétrole, « progressistes » ou « conservateurs », rivaliseront d'ardeur pour les aider financièrement, afin de se réserver une certaine influence dans le nouvel Etat. En outre, il est quasiment acquis que les grandes puissances, et de moins grandes, offriront, dans le cadre d'un règlement définitif du conflit, leur concours financier. Il est aussi prévu que des compensations seront versées aux réfugiés. Leurs biens ont été évalués en 1948 à un demi-milliard de livres sterling, que des organismes internationaux fourniront très probablement. Ainsi, le futur Etat palestinien figurera sans doute sur *la longue liste des pays, parmi* lesquels Israël et la Jordanie, qui se développent grâce à l'aide étrangère.

Le futur « mini Etat » ne sera pas non plus à court de cadres et de main-d'œuvre. Parmi les peuples arabes, les Palestiniens *comptent la proportion la plus* élevée d'intellectuels, d'instituteurs et de techniciens dans divers domaines. Une grande partie des dizaines de milliers de cadres qui travaillent actuellement dans les pays producteurs de pétrole vont sans doute s'ins*taller dans leur patrie d'origine.*

Actuellement, la main-d'œuvre en Cisjordanie et à Gaza s'élève à quelque 150 000 personnes (soit environ 13 % de la population), réparties de la manière suivante : agriculture, 31,3 % ; industrie, 6,4 % ; bâtiment, 15,1 % ; ser*vices, 47,2 %. Il existe déjà* plusieurs projets pour intégrer dans la vie active du futur Etat non seulement les 65 000 ouvriers des territoires occupés qui sont actuellement employés en Israël, mais aussi une bonne partie des réfugiés qui seront rapatriés. L'économiste israélien Haïm Darin-Drabkin, conseiller de l'ONU en matière de développement, et membre du comité central du MAPAM, a mis au point récemment, en collaboration avec l'économiste palestinien Elias Touma, professeur à l'université *de Californie, un projet* prévoyant l'intégration de 700 000 réfugiés (dont 260 000 travailleurs) dans un délai de trois à cinq ans. Il y aurait ainsi, dans le futur Etat palestinien, quelque 500 000 actifs (24 % de la population), répartis de la manière suivante : 14 % dans l'industrie, 20 % dans le bâtiment, 20 % dans l'agriculture et 46 % dans les services.

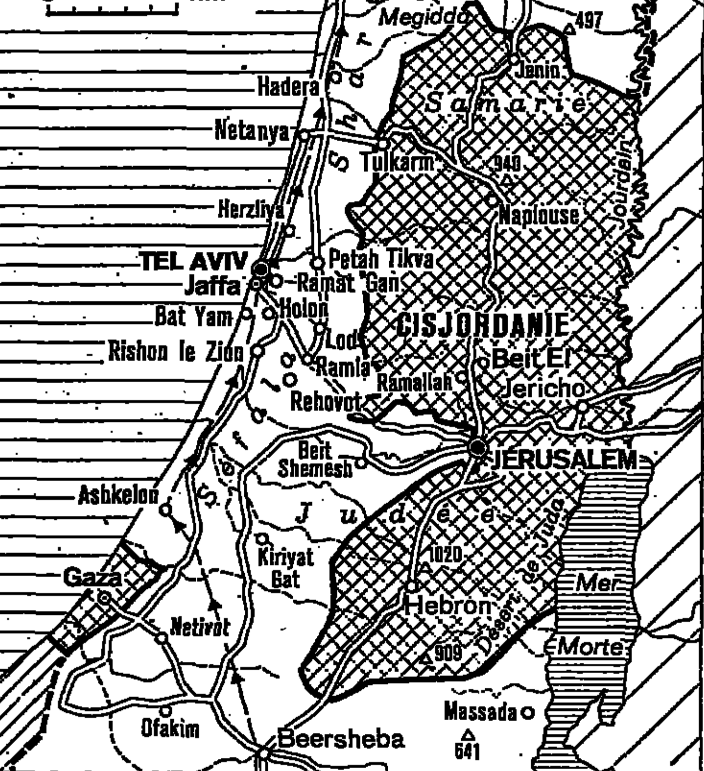
D'importantes transformations structurelles seront nécessaires. En effet, l'industrie est encore embryonnaire en Cisjordanie, où n'existent que de petites fabriques de savon, d'allumettes, d'huile, d'articles en matière plastique, de cigarettes, etc.

12 milliards de dollars d'investissements

La réalisation du programme de développement établi par MM. Darin-Drabkin et Touma nécessiterait des investissements de l'ordre de 12 000 dollars par agriculteur doté de moyens mo*dernes de production, 10 000 dol*lars pour chaque ouvrier de l'industrie, 5 000 dollars pour le travailleur employé dans le bâtiment et les services. La création de nouveaux emplois coûterait donc environ 3 milliards de dollars, à quoi il faudrait ajouter 1 milliard de dollars pour améliorer les conditions de travail actuellement en vigueur ; 5 milliards de dollars devraient être consacrés à l'urbanisation et à l'aménagement des constructions existantes. Il faudrait encore 3 milliards de dollars pour développer les infrastructures nationales, y compris pour la construction d'une autoroute de 65 kilomètres reliant, à travers le territoire israélien, le sud de la Cisjordanie au port de Gaza.

Ce programme de développement nécessiterait donc des investissements totalisant 12 millards de dollars, soit la moitié de la somme qu'a coûté la guerre d'octobre aux Israéliens, aux Syriens et aux Egyptiens réunis. Toujours selon le plan de MM. Darin-Drabkin et Touma, 800 000 du million de réfugiés à intégrer dans le futur Etat dans une première étape (700 000 rapatriés et 300 000 se trouvant dans les camps de Cisjordanie et de Gaza) vivront en milieu urbain. La répartition actuelle de la population est de 350 000 personnes dans les villes, 500 000 dans les agglomérations rurales, et le reste dans les camps de réfugiés.

Le futur Etat palestinien s'étendra sur environ 6 000 kilomètres carrés et, avec les 700 000 rapatriés attendus abriterait environ deux millions de personnes. La densité de la population serait donc à peu près égale à celle qui prévalait au Liban avant la guerre civile. Il ressort cependant de divers calculs que le nouvel Etat pourrait absorber jusqu'à six millions de personnes, soit le double du nombre total de Pales*tiniens établis à travers le monde.* En tout cas, ni l'exiguïté d'un territoire ni la modestie de ses ressources naturelles ne seraient des obstacles insurmontables à un développement harmonieux, comme en témoignent les exemples du Japon et des Pays-Bas.



Quant à l'industrialisation, des études effectuées à l'université de Tel-Aviv indiquent qu'il est *possible de créer en Cisjordanie* trois centres industriels pouvant employer quelque 100 000 personnes. Comme l'a démontré l'expérience israélienne, il serait aisé, d'autre part, d'améliorer le rendement de la terre. La dépression du Jourdain, l'une des ré*gions les plus fertiles de la Cis*jordanie, pourrait absorber des centaines de milliers de nouveaux habitants, comme l'a démontré une étude faite par des experts agricoles israéliens. Il faudrait pour cela développer les réseaux d'irrigation existants : 4 % seu*lement des terres agricoles en* Cisjordanie et 45 % à Gaza sont actuellement irriguées (contre 40 % en Israël). La Cisjordanie pourra disposer dans le cadre d'un règlement régional de réserves d'eau quatre fois plus importantes que sa consommation actuelle ; *quant à la région de* Gaza, elle pourrait aisément couvrir ses besoins en ayant recours au dessalement de l'eau de mer.

Parmi les ressources naturelles qui se trouvent en Cisjordanie, la mer Morte recèle de la potasse et du brome : il est possible, comme c'est le cas à Sodome, en Israël, de créer une vaste industrie d'engrais.

Le futur Etat palestinien n'aurait pas trop de mal à se fournir en énergie électrique grâce entre autres à la différence de niveaux entre le Jourdain et la mer Morte. En attendant, l'Etat d'Israël, qui distribue déjà de l'électricité aux territoires occupés, pourrait continuer à le faire aux termes d'un accord qui serait conclu dans le cadre d'un règlement global.

De toute façon, la plupart des études effectuées par des économistes israéliens — comme M. Darin-Drabkin, dont le rapport sera publié cette année — ou arabes sont parvenues à la même conclusion : le « mini-Etat » palestinien serait incontestablement viable et, s'il le souhaite, pourrait être économiquement autonome, tant à l'égard d'Israël que de la Jordanie.

AMNON KAPELIOUK.

(Mercredi 30 mars.)

LE XX[e] ANNIVERSAIRE DE LA C.E.E.

Pourquoi la pâte n'a pas levé

par PIERRE DROUIN

Comme le survol d'un pays permet de mieux discerner ses caractéristiques géographiques profondes et les traces essentielles que l'homme y a laissées, de même un recul de vingt ans aide à repérer ce qui a vraiment marqué dans la construction européenne. Surtout, cette histoire rend plus aisée la réponse à la question irritante d'aujourd'hui : pourquoi la « pâte » européenne n'a-t-elle pas levé ?

Il est tout de même singulier qu'après un départ foudroyant le Marché commun en soit arrivé au triste jeu du « sur place ». Il ne faut pas oublier, en effet, qu'après la mise à mort de la Communauté européenne de défense à la fin d'août 1954 la plupart des commentateurs pensaient : *« L'Europe, c'est fini. »* Moins de deux ans plus tard, à Venise, les Six décidaient de mettre sur le métier deux traités, celui du Marché commun et celui de l'Euratom, traités qui étaient signés le 25 mars 1957 à Rome. Quelle vitalité avaient alors nos négociateurs, si l'on songe aux « marathons » d'aujourd'hui sur des sujets de bien moindre ampleur ! Quels espoirs portait en elle l'Europe ! Les gouvernements intéressés rêvaient de rien de moins que d'établir « *les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens* » comme l'indique le préambule du traité de Rome instituant la Communauté économique européenne.

Les premières étapes de la réalisation justifièrent l'allégresse des pionniers. Servie par une bonne conjoncture et par la foi des commencements, l'union douanière se réalisa plus vite même qu'il n'était prévu. Avec un peu plus de douleur certes, mais dans un grand enthousiasme, la politique agricole commune vit le jour en 1962, qui reste encore aujourd'hui le pilier — le seul — de l'édifice.

Pourquoi l'élan a-t-il été brisé ? Le « non » fracassant du général de Gaulle à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, le 14 janvier 1963, seul contre tous, cassa un ressort, c'est sûr. Un des partenaires, sans avoir consulté les autres, de son propre mouvement, imposant ses analyses personnelles au reste de l'Europe, montrait brusquement que l'appartenance au groupe n'empêchait pas de garder son franc-parler, son franc-agir surtout. Révélation qui fit mal alentour, même si dans les années qui suivirent il fut admis par tous que, lorsqu'un intérêt national éminent était en jeu, le *veto* n'était pas qu'une arme de Barbare.

Le tournant de 1965

Beaucoup plus grave en fait fut la crise de 1965 parce qu'elle marqua avec éclat une rupture dans la conception que l'on avait ici et là de l'évolution du Marché commun.

C'est de cette date que l'on peut faire partir le chapelet des vicissitudes qui firent que la « pâte » européenne n'a pu vraiment lever. Avec une certaine naïveté, qui eût été seulement payante si les gouvernements et notamment celui de Paris avaient marché du même pied que, jadis, Robert Schuman, M. Walter Hallstein, alors président de la Commission de Bruxelles, se mit en tête de transformer l'Europe économique en Europe politique.

Le « saut qualitatif » n'était pas une pirouette compliquée : il s'agissait de doter la Communauté de « ressources propres » que le Parlement européen eût contrôlées. Ce qui peut paraître anodin aujourd'hui apparut au représentant de la France comme le premier pas sans retour vers la supranationalité abhorrée. Cette fois, la France ne prit pas de gants et pendant plus de six mois laissa sa chaise vide aux réunions de Bruxelles. Le compromis boiteux qui fut signé à Luxembourg ne put jamais effacer les traces de cet affrontement. On vit alors clairement que le cadre du traité de Rome était trop étriqué pour pouvoir jamais donner naissance à l'Europe politique.

Mais en même temps on se rendait compte de plus en plus que, sans ferment politique, l'Europe économique allait très vite buter sur des obstacles infranchissables. Comme on n'avançait plus, et notamment sur le chapitre des politiques communes, on se mit à rêver à 1980, à l'Union économique et monétaire, à l'Union européenne. Classique « fuite en avant ». La décision du président Nixon du 15 août 1971 (non-convertibilité du dollar en or), puis celle des pétroliers arabes de quadrupler les prix du « brut » (fin 1973) après la guerre d'octobre, ramena l'Europe aux réalités, et, hélas, aux mesquineries.

L'absence de solidarité dans la recherche d'une politique énergétique, le conformisme (malgré quelques coups d'épingle français) vis-à-vis du comportement américain, l'impossibilité tragique de se déterminer à Neuf (que sera-ce à Douze ou Treize ?) a fait de la Communauté la « non-personne » que l'on sait.

« *Quand l'Europe ouvre la bouche, c'est pour bâiller* », écrit François Mitterrand (1). On pour parler de ses petits problèmes, et se diviser sur des « queues de cerises », voire sur les surplus de beurre à exporter vers l'Est.

N'est-il pas confondant que l'Europe n'ait rien à dire aujourd'hui sur le dialogue Nord-Sud, par peur de ne pas être tout à fait sur la même longueur d'ondes que M. Carter ? Qu'elle arrive en ordre dispersé à propos de la renégociation de l'important accord « multifibres » du GATT, destiné à marier les principes du libéralisme avec la légitime protection contre la concurrence abusive de certains pays dans le domaine du textile ? Que la France, piquée par ses vieux démons, se donne le ridicule de refuser que la C.E.E. soit représentée en tant que telle au prochain « sommet » de Londres » ? A l'heure où le monde industrialisé va mettre sur la table tous les sujets brûlants concernant sa sécurité économique, on en est, sur les bords de la Seine, à traiter gravement des questions de préséance. On aura donc — pour paraphraser Schopenhauer — l'Europe sans volonté et sans représentation.

(Vendredi 25 mars.)

LES NEUF ONT RAPPROCHÉ LEURS POSITIONS SUR LE DIALOGUE NORD-SUD

(Suite de la première page.)

Bonn expliquait sans relâche que conclure avec les pays en développement des accords par produits et doter la Communauté internationale d'un fonds commun pour gérer ces accords n'était pas la manière la plus efficace d'aborder le problème des matières premières. *Soucieux de ne* pas fausser le libre jeu du marché, les Allemands préféraient à des accords par produits un système de stabilisation des recettes d'exportation (corrigeant les effets des fluctuations des cours des matières premières, sans chercher à les empêcher artificiellement), *du même type que celui qui figure* dans la convention de Lomé signée entre la Communauté et quarante-neuf pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. M. Schmidt a, semble-t-il, accepté de « bouger ».

La position commune, à laquelle le chancelier allemand paraissait prêt à se rallier et qui servirait alors de base à la stratégie de la Communauté à la conférence de Genève sur la régularisation du marché des matières premières, et à celle de Paris (dialogue Nord-Sud), pourrait se décrire en quatre points :

1) Il conviendrait de promouvoir un nombre limité d'accords par produits ;

2) La Communauté pourrait envisager la création d'un fonds de régularisation des cours, de portée relativement modeste, afin de permettre un fonctionnement harmonieux de ces accords par produits ;

3) Pour les produits non couverts par des accords internationaux, la Communauté proposerait la mise en œuvre d'un mécanisme de stabilisation des recettes d'exportations ;

4) La C.E.E. serait d'accord pour consentir une aide financière additionnelle aux pays les plus pauvres.

Les chefs de gouvernement ont d'autre part adopté le 26 mars une résolution concernant les relations avec le Japon. Ce document, rédigé en termes modérés, ce qui devrait donner satisfaction à Tokyo, constate que « *des progrès ont été réalisés au cours des quatre derniers mois en vue de trouver une solution à certains problèmes spécifiques relatifs aux échanges commerciaux* ». Il observe cependant que « *tous les problèmes n'ont pas encore été résolus et considère que les efforts doivent être poursuivis, notamment afin de permettre une expansion continue des importations japonaises en provenance de la Communauté* ».

En conclusion, les Neuf chargent la Commission de poursuivre avec les autorités japonaises « *des discussions intensives* » afin de résoudre les problèmes encore en suspens.

(Lundi 28 mars.)

LE SÉJOUR DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN A MOSCOU

M. Vance a eu avec M. Brejnev une « rude » explication sur le problème des droits de l'homme

De notre correspondant

Moscou. — Les négociations soviéto-américaines ont repris, mardi 29 mars, à 11 heures (heure locale), au Kremlin, entre MM. Vance et Gromyko. Le problème de la limitation des armements stratégiques n'avait pas été discuté le matin, contrairement à ce que M. Vance avait annoncé la veille. Cela n'est pas forcément mauvais signe : sans doute les Soviétiques examinent-ils de près les propositions présentées la veille.

La matinée du 28 avait été utilisée par M. Brejnev pour réitérer ses avertissements à l'usage de la Maison Blanche : « Sans un strict respect des principes d'égalité et de non-ingérence dans les affaires d'autrui, un développement constructif des relations soviéto-américaines *est impossible*. » Cette mise en garde avait été reprise par M. Gromyko au cours du déjeuner offert en l'honneur de M. Vance.

Les « *sorties* » de MM. Brejnev et Gromyko sur les droits de l'homme *n'ont pas surpris les négociateurs* américains. Comme l'a fait remarquer M. Vance dans une conférence de presse donnée le 28 mars, ceux-ci s'attendaient à une telle entrée en matière. L'insistance mise par les dirigeants soviétiques à repousser les prétentions américaines dans ce *domaine est cependant assez exceptionnelle*. Bien que M. Vance n'ait pas voulu le reconnaître en public et paraît considérer que « *l'atmosphère est maintenant clarifiée* », certains de ses collaborateurs ne cachaient pas, le 28 mars, que la journée avait été « *rude* ». D'autant *plus rude que les propositions de* M. Vance en ce qui concerne la négociation d'un nouvel accord SALT ont reçu un accueil plutôt frais de la part de M. Gromyko. En fin de journée, le secrétaire d'Etat américain a d'ailleurs refusé de se déclarer « *optimiste ou pessimiste (...). les conversations ont été sérieuses* », a-t-il seulement affirmé.

C'est à 11 h. 15 qu'avaient commencé, le 28 mars, les conversations au Kremlin. M. Brejnev était là, souriant, pour accueillir M. Vance, mais non les journalistes américains venus *de Washington ou les correspondants* américains résidant à Moscou. Les autorités soviétiques ayant voulu réduire à sept le nombre de journalistes autorisés à assister aux premières minutes de la rencontre, tous les représentants de la presse américaine avaient décidé, au grand dam *des dirigeants soviétiques*, de boycotter l'ouverture des entretiens : l'intervention personnelle de M. Vance auprès de M. Gromyko n'avait pas suffi pour faire céder à temps les responsables de la sécurité du Kremlin.

L'ambiance au début des entretiens fut « cordiale », à en croire les porte-parole du département d'Etat, ce qui ne veut pas dire qu'elle l'est restée. M. Vance, qui avait célébré la veille son soixantième anniversaire, a eu droit aux *vœux* de M. Brejnev. L'originalité *n'étant pas la marque principale* de ces remarques faussement spontanées que l'on jette en pâture aux journalistes, M. Brejnev « confia », une fois de plus à son interlocuteur, qu'il ne fumait plus. « *Mon dentiste me l'a interdit* », précisa-t-il. Heureuse coïncidence : M. Vance, lui aussi, a cessé de fumer...

On passa tout de suite aux choses plus sérieuses. A en croire les Américains, M. Brejnev prit aussitôt la parole pour établir un « lien » entre la question des droits de *l'homme et l'ensemble des relations soviéto-américaines*. « *Les actions américaines*, a-t-il notamment affirmé, *ne coïncident pas avec les principes d'égalité et de non-ingérence dans les affaires d'autrui. Si l'on ne s'en tient pas strictement à ces principes, un développement constructif des relations entre les deux pays est impossible.* »

M. Vance a affirmé qu'il n'avait pas répondu point par point aux reproches de M. Brejnev, mais qu'il s'en était tenu à la lecture d'un texte préparé à l'avance et définissant une nouvelle fois la position américaine sur l'affaire des droits de l'homme. Ce texte explique notamment que « *les positions des Etats-Unis sur cette question découlent des valeurs fondamentales qui sont les nôtres (...). Nous n'entendons pas désigner à l'attention mondiale uniquement l'U.R.S.S., lorsque nous parlons des droits de l'homme. notre préoccupation est universelle* ». M. Vance, qui pense — mais on ne sait pas ici s'il l'a dit à MM. Brejnev et Gromyko — que la polémique sur les droits de l'homme est « *de bonne guerre idéologique* », a conclu son intervention en maintenant la position de son administration : « *Nous continuerons à agir dans cette affaire de la façon qui nous paraîtra appropriée* », a-t-il dit, avant de réaffirmer la volonté de son gouvernement de développer positivement les relations avec Moscou, indépendamment du problème des droits de l'homme.

Une heure après la fin de cette première rencontre, l'agence Tass s'empressait de donner la version soviétique des événements (qui figure, ce mardi matin, en première page dans toute la presse). Selon ce communiqué « *la partie soviétique a apprécié de la façon qui s'imposait certaines périodes dans la politique des Etats-Unis qui ne s'accordent pas avec les principes d'égalité, de non-ingérence dans les affaires d'autrui, d'avantages mutuels — principes sans le respect desquels il est impossible d'assurer un développement constructif des rapports entre les deux pays* ».

Au cas où la délégation américaine n'aurait pas bien saisi le « message » qui lui a été adressé, M. Gromyko est revenu sur le sujet au cours du déjeuner offert dans une villa du gouvernement sur les monts Lénine. Après avoir rappelé que l'U.R.S.S. « *accorde une importance majeure (...) aux principes d'égalité, de non-ingérence et d'intérêt mutuel (mentionnés) dans la déclaration de principe soviéto-américaine et qui figure dans l'acte final d'Helsinki* », le ministre soviétique des affaires étrangères a ajouté : « *Les relations soviéto-américaines ne peuvent se développer positivement que si ces principes sont respectés. Toute tentative de les ignorer — et à plus forte raison de les violer — affecterait gravement nos relations. Ce serait une sérieuse erreur que de penser différemment* »

L'U.R.S.S. hostile à une baisse des « plafonds » de Vladivostok

M. Gromyko a également laissé entendre que l'U.R.S.S. n'est pas prête à accepter les propositions que devait exposer en détail, plus tard dans l'après-midi, M. Vance en ce qui concerne les armements stratégiques. L'une de ces propositions, on le sait, vise à réduire considérablement le « plafond » des armes stratégiques dont pourrait disposer chaque pays : alors que le seuil fixé à Vladivostok par MM. Ford et Brejnev était de deux mille quatre cents, M. Carter voudrait le voir ramener aux environs de mille huit cents, tout en incluant dans ces chiffres les missiles de croisière (Cruise) et le bombardier soviétique Backfire.

La deuxième proposition américaine, qui n'est qu'une solution d'attente, respecte le plafond fixé à Vladivostok, mais ne couvre ni les Cruise ni les Backfire que chaque pays serait libre de développer à sa guise en attendant l'aboutissement d'un « troisième round » des négociations.

Selon M. Gromyko, « *il est d'une importance primordiale de ne pas rejeter ce qui a déjà été réalisé, mais de continuer sur ces fondements. Par cela, nous désignons précisément l'entente de Vladivostok qui constitue un accord international entre Etats, conclu au plus haut niveau* »

De source américaine, on précise *que M. Gromyko aurait développé* ces arguments contre les propositions américaines au cours de son entretien de lundi après-midi avec M. Vance, entretien auquel ne participait pas M. Brejnev.

Réviser en baisse le plafond de Vladivostok, aurait affirmé M. Gromyko, constituerait une « *modification fondamentale de la ligne suivie au cours des négociations des années précédentes* ». Quant à conserver le plafond de deux mille quatre cents engins stratégiques sans comptabiliser les Cruise et sans fixer de limite à leur développement, ce serait également contraire à l'entente de Vladivostok, aurait ajouté le ministre soviétique. M. Gromyko aurait alors annoncé que son *pays est resté favorable à une formule* de compromis qui avait été négociée en janvier 1976 avec M. Kissinger, mais qui avait ensuite été repoussée par l'administration Ford : cette formule, qui conservait le seuil de deux mille quatre cents engins stratégiques, intégrait sur certaines bases bien précises les Cruise et le Backfire, et fixait une limite au développement de ces deux types d'armes. Deux cent cinquante bombardiers Backfire auraient été compensés par deux cent cinquante missiles Cruise lancés à partir de navires de surface ; les bombardiers américains équipés de Cruise d'une portée de 2 500 kilomètres, auraient correspondu dans la panoplie soviétique à des fusées intercontinentales équipées de charges nucléaires multiples (MIRV) ; les Cruise, d'une portée intercontinentale lancés à partir de sous-marins auraient été interdits.

La négociation sur les SALT devait se poursuivre toute la journée du 29 mars. Elle sera sans doute difficile, aucun terrain d'entente n'apparaissant à première vue, puisque le compromis Kissinger n'a pas été davantage retenu par l'administration Carter que par l'administration Ford. Selon M. Vance, M. Gromyko se serait en tout cas engagé à fournir une réponse aux deux propositions américaines avant la fin des pourparlers, c'est-à-dire sans doute avant *le 31 mars*.

Au deuxième jour des entretiens une chose est sûre : rarement des pourparlers soviéto-américains se sont déroulés dans une ambiance aussi lourde de polémique et d'incertitude. C'est ainsi que la presse soviétique n'a pas cessé ses attaques contre les Etats-Unis depuis l'arrivée de M. Vance. Le 29 mars, par exemple, elle accordait une grande place à la conférence de presse donnée par les pilotes d'un appareil de l'Aeroflot qui avait été détourné en 1970 sur la Turquie par deux Soviétiques. Ces deux opposants au régime, qui avaient tué une hôtesse de l'air au cours du détournement, sont aujourd'hui en liberté aux Etats-Unis, et les pilotes demandent, dans une lettre adressée à M. Carter, qu'ils soient extradés. « *La liberté à l'américaine*, a déclaré l'un d'eux, *c'est la liberté pour les criminels chevronnés et les assassins de gens innocents* » Un journal géorgien, de son côté, accuse des membres non identifiés de l'ambassade américaine en U.R.S.S. de s'être rendus en Géorgie à des fins d'espionnage.

JACQUES AMALRIC.

(Mercredi 30 mars.)

M. CARTER RÉVISE LA POLITIQUE AMÉRICAINE DE VENTES D'ARMES A L'ÉTRANGER

Selon l'hebdomadaire spécialisé « Aviation Week and Space Technology » du lundi 21 mars et le quotidien « Washington Post », repris par l'« International Herald Tribune » du mardi 29 mars, le président Carter a demandé à l'administration américaine une étude, qui devra être achevée à la fin d'avril, sur les conséquences économiques et sociales d'une décision de réduire les exportations d'armes, notamment en matière aéronautique.

A l'heure actuelle, les commandes de matériels aéronautiques par l'étranger occupent cent soixante-dix mille emplois aux Etats-Unis, sur près de neuf cent mille personnes travaillant dans cette industrie. Selon « Aviation Week and Space Technology », ces exportations ont représenté la valeur de 8 400 millions de dollars (soit 42 milliards de francs) durant l'année budgétaire 1976-1977.

Le « Washington Post » croit savoir, de son côté, que plusieurs contrats, d'une valeur de 6 milliards de dollars (environ 30 milliards de francs), sont examinés par la Maison Blanche. Il s'agit de contrats à l'exportation sur toutes les catégories d'armes qui n'ont pas encore reçu l'approbation du président américain. Certains autres contrats conclus par l'administration précédente ont même été dénoncés, comme la vente de bombes dites « à concussion » à l'armée israélienne. Récemment, un rapport du Sénat a attiré l'attention du Pentagone sur le fait que les livraisons, jugées trop importantes, de missiles antiaériens Hawk à plusieurs pays du Proche-Orient ont eu pour effet d'affaiblir la défense atlantique en réduisant les livraisons de ces mêmes missiles aux deux corps d'armée américains stationnés en Allemagne fédérale.

M. Carter a, du reste, évoqué cette question d'une réduction volontaire des exportations d'armes classiques avec les dirigeants de plusieurs pays, à commencer par les alliés occidentaux des Etats-Unis. Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, devrait avoir, lui aussi, des discussions sur le même sujet, à Moscou, avec les dirigeants soviétiques.

(Mercredi 30 mars.)

L'ALLOCUTION RADIOTÉLÉVISÉE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« L'urgence de l'union l'emporte sur le droit à la différence »

Voici le texte de l'allocution radiotélévisée que M. Giscard d'Estaing a prononcée lundi 28 mars à 20 heures

Je me suis adressé à vous, il y a six semaines, de Ploërmel, en Bretagne. Vous m'avez compris et vous m'avez approuvé.

Je m'adresse à vous ce soir pour vous dire quelle va être l'action au cours des douze prochains mois, jusqu'aux élections législatives fixées en mars 1978.

Le rôle du président de la République est de conduire la politique de la France ; il est aussi d'écouter les Français pour comprendre leurs aspirations et leurs besoins.

Vous venez d'élire vos conseils municipaux. En même temps, vous avez envoyé un message à ceux qui vous gouvernent. Ce message, je l'ai reçu. Voici comment je le comprends. Voici ce que je vais faire.

Et d'abord, la France est profondément divisée. C'est pour elle un mal et une cause de faiblesse intérieure et extérieure. Certains conçoivent la majorité et l'opposition comme deux armées en campagne, dont l'une doit écraser l'autre. Je *refuse cette attitude*. Non, la majorité et l'opposition ne sont pas deux armées au combat en France, mais deux choix offerts à la France. Pour moi, président de la République, les Françaises et les Français qui votent pour l'opposition sont des Français comme les autres. Je considère seulement qu'ils font un choix dangereux pour la France et pour eux-mêmes et j'y reviendrai tout à l'heure.

Depuis deux ans, j'ai évité soigneusement tout ce qui pouvait accentuer la cassure de la France. Il m'aurait été facile de polémiquer et de participer moi aussi au tintamarre. Cette attitude a été interprétée à tort comme une faiblesse ou soupçonnée comme une complaisance. C'était le choix *volontaire de la patience pour préserver* l'unité française, sans que rien ne vienne entamer les principes et les convictions qui sont celles de toute ma vie. Je me tiendrai à cette attitude et je continuerai à travailler avec obstination pour atténuer la division de la France.

Les Français veulent le changement, et en même temps ils ont le sentiment d'être pris dans un piège.

Ils veulent le changement, je le sais bien, je l'ai affirmé en 1974, et c'est ce qui m'a permis de l'emporter sur M. Mitterrand.

Ce changement, je l'ai conduit avec détermination, mais chacune et chacun d'entre vous a pu constater la force des résistances dans les structures, dans les mentalités et dans les privilèges.

Alors, les Français se disent : « Puisque le changement est si difficile, puisqu'il rencontre tant d'obstacles, allons plus loin et choisissons l'opposition. »

Et nous retrouvons ici une vieille ruse de notre histoire de France : si nous ne réussissons pas le changement, alors, tant pis ! Risquons le bouleversement !

C'est ici que le piège est tendu, car la France se sent poussée par une sorte de fatalité vers un choix qu'elle redoute.

Oui, elle redoute le succès de l'opposition, même si elle devait la choisir !

La preuve, je la vois dans le fait que les succès municipaux de l'opposition n'ont pas suscité un climat de satisfaction mais, au contraire, une atmosphère plus lourde et plus inquiète, qui pèse sur le pays.

Je veux arracher la France à cette fatalité et à ce piège.

La division de la majorité lui a fait, c'est évident, un tort considérable. Si elle s'était présentée unie, si elle avait souligné le travail accompli depuis deux ans et demi par les gouvernements de Jacques Chirac et de Raymond Barre et, notamment, la stabilisation du franc, la hausse des prix ralentie, l'effort pour équiper les régions et pour créer des emplois, alors, je vous le dis, elle aurait gagné les quelques centaines de voix ici, les quelques milliers de voix ailleurs, qui suffisent pour garder ou pour gagner une municipalité.

Elle a préféré se déchirer. Entre l'union, d'un *côté, et la discorde, de l'autre, les Français ont* donné une prime à l'union.

La majorité doit s'unir et, lorsqu'on choisit de s'unir, il faut le faire franchement, sans arrière-pensée et sans rancune.

Soyons clairs. Cela ne veut pas dire que la majorité doit être uniforme. Chacun sait qu'il existe en son sein des différences d'opinion. Certains des groupes qui la composent se sont combattus dans le passé, comme d'ailleurs se sont combattus de leur côté les socialistes et les communistes. Sur certains sujets, leurs opinions divergent et, par exemple, sur l'Europe ou la nécessité des réformes. Mais, ce qui unit la majorité est plus fort que ce qui la divise : les institutions de la Vᵉ République, la liberté de notre société, le dynamisme de notre économie, la recherche de la justice sociale, la contribution active et indépendante de la France à la vie de notre continent et à celle du monde occidental, dont nous ne voulons pas nous retrancher.

L'urgence de l'union l'emporte sur le droit à la différence.

Dans cette union, chacun gardera sa personnalité, se développera et s'affirmera comme il l'entend, dans le cadre d'un pluralisme accepté et organisé.

L'union se fera à partir et autour d'un programme démocratiquement élaboré qui sera proposé aux Français. La majorité définira clairement son organisation et les règles de conduite à tenir en vue des élections législatives. Elle aboutira ainsi à un pacte majoritaire franc et loyal.

Alors, d'un côté, ce pacte majoritaire et, de l'autre, le programme commun.

Et maintenant, je vous parlerai de l'action.

L'action sera celle du gouvernement. J'ai accepté, il y a une heure, la démission du gouvernement de M. Raymond Barre. Ce gouvernement a bien travaillé, il a entrepris le redressement de l'économie française, comme je lui en avais fixé la mission. Grâce à lui, nous sommes sur la bonne voie. Je le remercie de l'œuvre accomplie.

Demain matin, je demanderai à M. Raymond Barre de diriger un nouveau gouvernement, choisi et conçu pour l'action des douze prochains mois et répondant, de ce fait, à trois caractères :

— Un gouvernement restreint comprenant au *maximum quinze ministres* ;

— *Un gouvernement d'hommes et de femmes* désignés sans autre considération que la capacité d'exercer leurs fonctions ;

— Un gouvernement dégagé des partis politiques, conformément à l'esprit de la Vᵉ République. Les partis politiques ont assurément leur rôle à jouer mais en dehors du gouvernement et sans peser sur lui. La séparation entre le gouvernement et les partis doit être tranchée.

J'assignerai à ce gouvernement deux tâches :

D'abord, poursuivre le redressement économique en cours. Ce redressement est vital pour la France et pour les Français. C'est de lui que dépendent votre niveau de vie et votre emploi, et ce redressement suppose la continuité, comme l'a déclaré hier, à Lyon, Raymond Barre.

Ensuite, présenter un programme d'action constituant un plan de douze mois, assorti d'objectifs précis. Ce plan devra répondre aux préoccupations concrètes des Français et comporter des mesures simples, dites avec des mots simples, à la portée de chacun.

Il intéressera notamment les familles, les personnes âgées et le premier emploi des jeunes.

Pour clarifier la situation politique et pour que chacun prenne ses responsabilités, j'inviterai le gouvernement à présenter ce plan de douze mois au Parlement, qui se prononcera par un vote à l'Assemblée nationale et au Sénat.

A cette action s'ajoutera une explication. J'irai avec vous jusqu'au bout de la franchise. Nous savons tous que les prochaines élections nationales engageront l'avenir du pays, non pas pour quelques mois, comme certains l'imaginent, mais pour une longue période. Ce choix vous devez le faire dans la clarté. Je ne veux pas que quelques mois plus tard vous disiez, comme les Français l'ont fait dans le passé : « Nous ne savions pas, on ne nous avait pas prévenus », et que la France regrette alors un *choix* qui serait devenu irrévocable.

Tout devra être fait, tout devra être expliqué, tout devra être chiffré, pour que vous puissiez faire lucidement votre choix en en connaissant à l'avance les conséquences.

Ainsi, ma mission est que vous ayez à choisir sans équivoque entre deux voies d'évolution, d'un côté l'évolution raisonnable, méthodique et résolue que vous présentera le gouvernement et, de l'autre, celle que vous proposent les signataires du *programme commun. Ce choix vous appartiendra* et il sera respecté.

D'ici là, l'action du gouvernement devra ouvrir devant vous la voie de l'évolution raisonnable et juste, la meilleure pour la France et pour vous.

Madame, mademoiselle, monsieur, voici la marche que nous allons parcourir, ensemble, pendant un an, vous et moi, pour aboutir au bon choix pour la France.

Bonsoir à vous tous.

(Mercredi 30 mars.)

Une équipe « dépolitisée » pour les législatives

(Suite de la première page.)

En se raidissant après l'épreuve, en durcissant le ton, en reconnaissant que l'union de la gauche a permis à celle-ci d'administrer une « *sévère et salutaire leçon* » à une majorité paralysée par la « discorde », le président de la République donne, en effet, raison *a posteriori*, à celui qui lui avait souvent reproché de manquer de vigueur.

Les modalités de la tentative de reconquête amorcée avec fermeté, lundi soir, sont à la fois classiques et quelque peu paradoxales. En renommant M. Barre aussitôt après avoir accepté sa démission et en l'invitant à constituer « *un gouvernement restreint comprenant au maximum quinze ministres* », M. Giscard d'Estaing ne fait qu' « imiter » Charles de Gaulle et Georges Pompidou qui avaient procédé de la même manière le 8 janvier 1966 (avant la constitution du troisième gouvernement Pompidou) et le 27 février 1973 (avant la formation du troisième gouvernement Messmer).

En demandant la mise en place d'un « *gouvernement dégagé des partis politiques* », le chef de l'Etat peut également se réclamer de l'« esprit de la Vᵉ République » surtout des débuts de cette République, mais il s'éloigne du « giscardisme » et reconnaît l'erreur qu'il avait commise en entourant un premier ministre non politique, et qui se flatte constamment de l'être, de *trois ministres d'Etat fort engagés* puisque chefs de parti. En affirmant que « *la séparation entre le gouvernement et les partis doit être tranchée* », M. Giscard d'Estaing donne satisfaction à M. Barre mais tourne le dos à l'option qu'il avait faite lui-même lorsqu'il l'avait chargé une première fois, le 25 août 1976 de former le gouvernement. Ce parti pris de dépolitisation ne l'empêche d'ailleurs pas de renouer de façon un peu surprenante avec les traditions de la IVᵉ République (et non cette fois de la Vᵉ) en consultant MM. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, et Alain Poher, président du Sénat.

La logique nouvelle voudrait, si logique il y a, que MM. Poniatowski, chef des républicains indépendants, Olivier Guichard, représentant le R.P.R. et Jean Lecanuet, président du Centre des démocrates sociaux n'aient point leur place dans la seconde équipe de M. Barre, mais le tout est de savoir si une telle solution est adéquate.

Les rudes affrontements des mois derniers, qui ont fait à la majorité « *c'est évident, un tort considérable* », imposaient sans doute un tel choix au président de la République, qui « *conduit la politique de la France* », mais la situation n'en est pas moins paradoxale. C'est en effet un gouvernement en quelque sorte « dépolitisé » qui serait chargé, au lendemain d'une défaite électorale, de préparer dans les meilleures conditions l'échéance des « législatives », qui seront évidemment beaucoup plus politiques encore que ne l'ont été les « municipales ».

RAYMOND BARRILLON.

(Mercredi 30 mars.)

Les deux cent treize jours du gouvernement Barre

1976

25 AOUT. — M. Valéry Giscard d'Estaing nomme M. Raymond Barre premier ministre.

27 AOUT. — Le gouvernement est constitué. Il comprend trois ministres d'Etat, quatorze ministres et dix-huit secrétaires d'Etat. Pour la première fois sous la Vᵉ République, le premier ministre cumule ses fonctions avec celles de titulaire d'un portefeuille : *l'économie et les finances*.

28 AOUT. — Premier conseil des ministres au palais de l'Elysée. M. Giscard d'Estaing fixe deux tâches au gouvernement : lutter contre l'inflation et poursuivre l'œuvre de réformes. Il précise que M. Barre aura seul la responsabilité de diriger l'action des ministres.

3 SEPTEMBRE. — Dans une lettre à M. Olivier Guichard, le premier ministre confie à son ministre d'Etat la responsabilité d'un « groupe de travail » ayant pour tâche « de fixer les modalités de l'action commune que doivent mener les formations politiques qui soutiennent l'action du président de la République ». A la télévision, M. Barre appelle les syndicats et l'opposition au dialogue.

13 SEPTEMBRE. — Le premier ministre, dans une interview télévisée, dresse le bilan d'une semaine de consultation des partenaires sociaux. « L'important, explique-t-il, est que nous entreprenions une action continue et globale. »

14 SEPTEMBRE. — M. Barre confirme que les grandes orientations de la politique de défense sont celles qui ont été définies par le *général de Gaulle*.

22 SEPTEMBRE. — Adoption par le conseil des ministres du « plan Barre ».

1er OCTOBRE. — Prenant la parole à Rocamadour dans le cadre des journées parlementaires de l'U.D.R., M. Barre explique qu' « il faut que la majorité cesse d'être morose et de porter son cœur en écharpe ». Il adresse un sévère rappel à l'ordre à M. Dijoud, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, à la suite d'une polémique liée à la préparation des élections municipales à Toulon.

5-7 OCTOBRE. — *Débat de politique* générale à l'Assemblée nationale. La C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN organisent le 7 octobre une journée nationale de grève, qui est marquée par des manifestations de grande ampleur.

13 OCTOBRE. — Devant les députés de la majorité, M. Barre dénonce le « *snobisme intellectuel* » des partisans d'un impôt sur le capital.

14 OCTOBRE. — Le premier ministre engage la responsabilité du gouvernement sur le projet de loi de finances rectificative pour 1976.

15 OCTOBRE. — A Antenne 2, le premier ministre estime que, du *fait de l'action engagée, « dans* un premier temps l'impopularité est fatale ».

19 OCTOBRE. — Communistes, socialistes et radicaux de gauche soumettent à l'Assemblée nationale une motion de censure mettant en cause la politique du président de la République.

20 OCTOBRE. — M. Giscard d'Estaing félicite M. Barre du rejet par l'Assemblée nationale de la motion de censure.

22 OCTOBRE. — L'Assemblée nationale repousse par 260 voix contre 203 (10 abstentions, 8 non-participations au vote et 2 absences) un amendement relatif à l'imposition de la fortune.

23 OCTOBRE. — M. Barre affirme à TF 1 : « Je suis le chef de la majorité. »

6 NOVEMBRE. — Le premier ministre effectue son premier déplacement en province en se rendant à Troyes.

12 NOVEMBRE. — M. Barre annonce que M. d'Ornano sera le candidat de la majorité au poste de maire de Paris.

12-15 NOVEMBRE. — Visite officielle du chef du gouvernement en Egypte.

14 NOVEMBRE. — Premier tour des élections législatives partielles.

20 NOVEMBRE. — Le premier ministre s'entretient avec une délégation du bureau exécutif de l'U.D.R. du problème de la mairie de Paris.

21 NOVEMBRE. — Second tour des élections législatives partielles.

25 NOVEMBRE. — Le premier ministre met en garde contre l'attitude « suicidaire » de certaines entreprises qui ont suspendu leurs investissements. Il annonce une révision de la taxe professionnelle.

1er DECEMBRE. — Conseil des ministres à Lille. M. Barre s'entretient avec M. Pierre Mauroy, maire de la ville, membre du secrétariat du P.S.

5 DECEMBRE. — Lancement du R.P.R. à la porte de Versailles. Evacuation de l'imprimerie du « Parisien libéré », rue d'Enghien.

15 DECEMBRE. — A Antenne 2, le premier ministre insiste sur le fait que le pouvoir d'achat doit s'arrêter de croître quelque temps.

18 DECEMBRE. — Pour la première fois depuis le 25 août, M. Chirac est reçu par M. Barre.

22 DECEMBRE. — Le premier ministre approuve le plan de redressement financier du *développement agricole*.

— M. Claude Coulais, républicain indépendant, est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie et de la recherche.

29 DECEMBRE. — Le conseil des ministres dresse le bilan de la première étape du plan Barre.

1977

3 JANVIER. — Le gouvernement présente ses vœux au président de la République. La seconde étape du plan Barre débute.

4 JANVIER. — M. Barre est « le *Joffre du redressement économique* », déclare M. Giscard d'Estaing.

6 JANVIER. — Invité au « forum de l'Expansion », le premier ministre invite les industriels à plus d'énergie.

7 JANVIER. — Visite surprise dans une agence de l'emploi de Nanterre.

11 JANVIER. — Entretiens à Londres avec M. Callaghan.

13 JANVIER. — M. Raymond Barre s'explique sur l'arrestation à Paris du dirigeant palestinien Abou Daoud, organisateur présumé de l'attentat perpétré lors des Jeux olympiques de 1972 à Munich.

17 JANVIER. — Réunion de presse de M. Giscard d'Estaing.

19 JANVIER. — M. Chirac est à nouveau reçu par M. Barre et annonce sa candidature à la mairie de Paris.

20 JANVIER. — Le premier ministre stigmatise ce qui pourrait « porter atteinte à l'œuvre de redressement national ».

24-25 JANVIER. — Visite officielle du chef du gouvernement dans la région Centre.

27 JANVIER. — M. Chirac refuse de rencontrer M. Barre sur le problème de la mairie de Paris.

28 JANVIER. — Publication de la correspondance échangée entre le premier ministre et le président du R.P.R.

30 JANVIER. — A Europe 1, M. Barre affirme qu'il n'y a ni crise des institutions ni crise de régime.

2 FEVRIER. — Le premier ministre estime, au micro de France-Inter, que, dans certains cas, il n'est pas possible d'éviter des licenciements.

5 FEVRIER. — M. Barre participe, à Clermont-Ferrand, aux Journées des éleveurs du Massif Central.

10 FEVRIER. — Le premier ministre inaugure à Lyon l'hôtel de la Communauté urbaine. Il confirme, à cette occasion, qu'il prendra en 1978 la tête de la majorité dans la campagne des élections législatives.

14-15 FEVRIER. — M. Barre effectue dans le Sud-Ouest son deuxième grand déplacement en province.

23 FEVRIER. — Le gouvernement arrête des mesures pour remédier à la crise de la sidérurgie.

24 FEVRIER. — M. Chirac demande la neutralité du chef du gouvernement dans la « bataille de Paris ».

25 FEVRIER. — M. Jean-Jacques Servan-Schreiber est reçu par le président de la République, qui le charge de proposer des réformes.

2 MARS. — Avant le conseil des ministres, M. Barre s'entretient avec M. Giscard d'Estaing d'une lettre de M. Guichard, qui, au nom des ministres R.P.R., lui demande de faire respecter la neutralité du gouvernement à Paris.

3 MARS. — M. Barre autorise tous les ministres à « soutenir loyalement » les candidats de leur choix.

10 MARS. — Après avoir visité le Louvre, M. Barre annonce qu'un effort prioritaire pour la culture sera effectué en 1978.

13 MARS — Premier tour des élec*tions municipales*.

18 MARS. — M. Barre se rend dans le dix-huitième arrondissement pour soutenir M. d'Ornano.

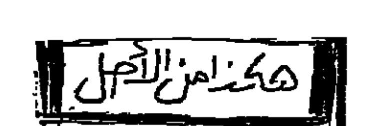
20 MARS. — Second tour des élections municipales. Le premier ministre reconnaît le « succès incontestable de l'union de la gauche ».

23 MARS. — M. Barre souhaite recueillir les suggestions de MM. Chirac, Poniatowski, Lecanuet et Péronnet.

27 MARS. — M. Barre inaugure la Foire de Lyon.

28 MARS. — M. Raymond Barre remet la démission collective de son gouvernement au président de la République.

(Mercredi 30 mars.)



LE PLAN BARRE A SIX MOIS

LES LENDEMAINS DE L'AUSTÉRITÉ

Echec ou réussite ? Six mois après *le lancement du plan Barre*, le 22 septembre 1976, il faut apprécier ses résultats en fonction de ses objectifs, non de la politique que tel ou tel souhaiterait.

Le franc, qui avait auparavant baissé de 9 % en sept mois par rapport au dollar, et de 13 % vis-à-vis du deutschemark, est à peu près stable à l'égard du premier, mais a perdu en six mois 5 % sur le second. *Le déficit du commerce extérieur* a été ramené de 12 % en septembre à 7 % en janvier-*février*. *Le rythme d'inflation*, qui avoisinait 1 % par mois à l'automne, n'est plus que de 0,6 à 0,7 %. Le *nombre des demandes d'emploi* s'est accru de trente et un mille en cinq mois, le « dégraissage » auquel ont procédé nombre d'entreprises leur assurant *une productivité accrue* qui améliore leur marge bénéficiaire. *La croissance industrielle*, qui avait atteint 15 % en quatorze mois, n'a plus été que de 3 % en six mois, de sorte que l'expansion du produit national ne dépassera guère cette année 3 %, au lieu des 4,8 % annoncés à l'automne. Enfin, on ne reviendra pas en 1977 à l'équilibre budgétaire, puisque le déficit de l'Etat atteindra 10 milliards.

Tels sont les résultats bruts. Les trois premiers sont assez conformes aux *objectifs* proposés *le* 22 septembre. Le quatrième aussi, implicitement : M. Barre, à la différence de MM. Giscard d'Estaing et Chirac, n'avait pas promis d'empêcher l'aggravation du chômage ; au contraire, il avait assez vite exprimé sa compréhension envers les chefs d'entreprise *désireux de procéder à des licenciements*. Les deux derniers résultats sont, en revanche, assez différents des propos officiels de l'automne : l'équilibre budgétaire avait été promis au *Parlement* ; le compte économique prévisionnel qui accompagnait la loi de finances était, à l'époque, présenté comme fiable, y compris dans ses parties peu crédibles (1).

La première phase du plan Barre qui se termine visait à créer un « choc psychologique ». Celui-ci s'est certainement produit. *D'abord sous l'aspect pénible de l'austérité* : « impôts-sécheresse », hausses de l'essence et de la vignette, relèvement des cotisations sociales... Puis sous celui, plus agréable, du freinage des prix : blocage de certains d'entre eux pendant trois mois, baisse de la T.V.A. le jour de l'an. Enfin, le conflit entre l'Etat et ceux des syndicats qui s'accommodaient jusqu'alors de son action montre que, là aussi, quelque chose a changé : la politique contractuelle est devenue un sujet de tension entre tous les syndicalistes et le gouvernement, au lieu de demeurer une pomme de discorde entre syndicats. Ceux-ci ont découvert, à cette occasion, que si l'économiste « rond-carré » qui siège à l'hôtel Matignon renforçait leur union, il constituait pour eux un adversaire *autrement têtu* et coriace que ses prédécesseurs.

Le « choc » initial passé, trois questions se posent : quel a été le prix de ces premiers résultats ? Sur quelle situation économique débouche le plan ? Comment *peut-il se développer* ?

Le prix payé

Le prix payé, c'est d'abord un retour à l'anémie de l'économie française. La relance brutale de la production opérée par le plan de septembre 1975, notamment à coups d'investissements publics et d'aide fiscale à l'équipement privé, a fini de produire ses effets au second semestre 1976, et aucune suite ne lui a été donnée. Les investissements se sont donc progressivement essoufflés sans que la consommation, massivement épongée par les prélèvements fiscaux de l'hiver, prenne le relais. Seule l'exportation a continué à progresser : mais c'est un moteur trop faible pour *tirer à lui seul* la machine.

Du coup, la production décélère (2,5 % seulement de plus, au cours du dernier trimestre connu, qu'en juillet-août) et le chômage s'aggrave. Bien des chefs d'entreprise, qui avaient espéré pendant un an une reprise hypothétique, en font désormais leur deuil et licencient les salariés — notamment les cadres — gardés jusque-là en surnombre. Chaque semaine apporte désormais son contingent de mauvaises nouvelles dans tel ou tel secteur qui ne trouve plus de remède national à ses difficultés internationales : la crise s'aggrave dans la sidérurgie, le textile, le bâtiment, les travaux publics ; elle s'étend dans la *mécanique, le papier-carton*. Seuls font exception, par leur bonne santé, l'automobile, la chimie fine, le gros équipement électrique, le matériel ménager, l'appareillage de télévision.

Le prix payé pour abaisser d'un demi-point en deux mois l'indice des prix c'est aussi l'abandon par l'Etat de quelque 7 milliards de recettes de T.V.A., montant presque équivalent à celui du déficit budgétaire de 1977 admis aujourd'hui officiellement. Même si ce déficit est sensiblement inférieur à ceux des deux années précédentes (38,5 et 18,5 milliards respectivement) ainsi qu'à ceux de nos principaux concurrents, il traduit une certaine hésitation du gouvernement à rendre publique toute sa politique et peut servir de prétexte à un nouveau « tour de vis » budgétaire, qui aggraverait encore l'anémie présente.

Le prix payé, c'est enfin l'endettement considérable de la France envers l'étranger, qu'encouragent les pouvoirs publics en y invitant notamment les entreprises publiques et les banques nationalisées. L'affaire avait fait grand bruit au printemps lorsque les cambistes, inquiets des dettes françaises, avaient joué le franc à la baisse. Les chiffres qui viennent d'être publiés par la Rue de Rivoli montrent que l'endettement ne s'est pas ralenti depuis. Au cours des six derniers mois connus les emprunts à l'extérieur ont atteint 12,2 milliards de francs (2,4 milliards de dollars), soit 5,8 milliards de plus que l'année précédente à pareille époque. L'endettement supplémentaire a donc été trois fois supérieur à l'augmentation des réserves publiques de change du pays : 3,9 milliards de francs en six mois (réévaluation de l'or exclue).

Qu'aurait été le cours du franc sans ce recours massif aux prêts de l'étranger, rendu nécessaire par la persistance du déficit commercial ? Et la situation peut-elle se prolonger longtemps sans porter atteinte au crédit de la France, puisque notre pays n'a guère plus de 22 milliards de réserves de devises (mais, il est vrai, 63,8 milliards en or) pour une dette globale de 45 à 50 milliards ?

Un avenir préoccupant

Cette question conduit à s'interroger sur la situation de l'économie française après ces six mois d'austérité. Plusieurs des symptômes qui avaient provoqué le déclenchement de la crise de 1974-1975 s'y retrouvent. La proportion des industriels pessimistes a grandi de mois en mois, et ce n'est pas le résultat des élections municipales qui va la réduire. Elle se retrouvait à la veille du deuxième tour au même niveau qu'à l'automne 1974, lors du démarrage de la précédente récession ; la Banque de France, confirmant l'INSEE, estime en conséquence que l'activité stagnera au moins jusqu'à l'été.

Pour trois raisons convergen*tes : la demande intérieure* fléchit (au point de retrouver les mauvais indices de l'automne 74) ; les stocks augmentent (20 % des industriels les jugent supérieurs à la moyenne, comme il y a deux ans et demi), en particulier dans le secteur des biens de consommation ; enfin, la capacité de production des entreprises dépasse de 10 à 20 % le niveau actuel d'activité.

Seule la demande étrangère reste bonne, la quasi-stabilité du franc et le ralentissement des hausses de salaires rendant les prix français plus compétitifs à l'étranger, notamment en Italie et sur les marchés de la zone sterling. Mais cela ne concerne qu'un petit cinquième de l'activité nationale. Suffisamment pour continuer à réduire le déficit commercial, pas assez pour « tirer » l'ensemble de la production.

La stagnation de celle-ci dans les prochains mois risque de compromettre le redressement commercial. Les gains de productivité de 1976, qui avaient permis la conquête de marchés extérieurs de plus en plus convoités, devaient beaucoup à la relance : produire plus sans embaucher et sans payer beaucoup plus les salariés réduit sensiblement le coût unitaire des fabrications ; mais si la production stagne, la productivité piétine et les marchés étrangers deviennent d'accès plus difficile.

La stagnation de la production est aussi le résultat du recul des investissements privés et de la très lente progression de la consommation. Les premiers baissent, après l'anticipation d'il y a un an, liée à la détaxe fiscale ; seuls les investissements publics continuent à augmenter, mais dans quelques secteurs essentiellement : télécommunications, énergie, transports. Ailleurs, le marasme s'étend, semant l'inquiétude *dans de nombreuses* industries d'équipement.

Quant à la consommation, forte en *décembre-janvier (pour profiter* de la décélération des prix), elle ne progresse plus que très lentement, maintenant que joue à plein le blocage du pouvoir d'achat des salaires, élément principal du plan Barre. L'épargne, en se tassant, pourrait la *stimuler* ; *cela avait semblé* se produire en fin d'année, la reconstitution des encaisses de particuliers dans les banques se faisant plus lentement, puisque la hausse des prix était moins *forte*. Mais l'épargne de précaution paraît sur le point de reprendre, avec la fin de la pause des prix et l'aggravation du chômage.

C'est d'ailleurs sur ces deux derniers points que la situation française semble devoir se modifier le plus.

● *La hausse des prix*, ralentie de près de moitié pendant trois mois par le blocage puis par la baisse de la T.V.A., a retrouvé dès mars un rythme plus habituel, que l'INSEE évalue à quelque 0,7 % par mois (soit 8,7 % l'an). La hausse des prix agricoles (reliquat de la sécheresse et incidence de la politique européenne) va amplifier cette évolution, de même que l'envolée brutale de certains produits de base (café, thé, plomb, étain, cuivre...). Les conseillers de *M.* Barre hésitent sur le parti à prendre au sujet des tarifs publics : faut-il les majorer brutalement en avril, comme prévu, au risque de faire monter l'indice de 0,4 à 0,7 point, *ou bien* convient-il de revenir aux « petits paquets » étalés dans le temps pour moins choquer le consommateur, quitte à verser quelques milliards de subventions supplémentaires (un par trimestre de retard) aux entreprises nationales auxquelles le premier ministres voulait précisément payer *moins* ?

● *L'aggravation du chômage*, atténuée en 1975 par le patronat à la demande du gouvernement, ralentie en 1976 par le plan de relance de M. Chirac, se fait davantage sentir depuis que la croissance *industrielle fléchit*. Elle va continuer au moins jusqu'à l'automne, sans que l'on puisse savoir quelles seront la part des licenciements et celle des réductions d'horaires. « *La lutte contre l'inflation est le meilleur moyen de lutter contre le chômage* », répète depuis six mois le premier ministre. A terme, c'est vrai, les deux étant liés (encore que cela dépende beaucoup de la façon dont est combattue l'inflation). Mais, dans l'immédiat, l'austérité anti-inflationniste aggrave le sous-emploi. Les chiffres confirment ici le raisonnement : même faible, la productivité permet de produire autant en moins d'heures de travail.

Les difficultés de la consolidation

M. Barre savait en septembre qu'après le « pain blanc » de la décélération des prix, les premiers mois, il lui faudrait faire face à une situation plus redou*table*. *L'heure en est arrivée*.

Le développement de son plan prévoit une consolidation en profondeur des résultats acquis grâce à des mesures conjoncturelles exceptionnelles. Plusieurs réformes sont en préparation à *vie à cet effet* : redressement financier de la Sécurité sociale à l'aide de taxes et de cotisations nouvelles, ainsi que d'une réduction des dépenses d'hospitalisation ; réduction du gaspillage des matières premières ; lutte — que *l'on espère enfin sérieuse* — contre les ententes ; meilleure répartition sur le territoire des crédits publics d'aménagement ; moyens financiers nouveaux pour la formation professionnelle...

Hormis la première, toutes ces mesures — utiles — seront d'un effet assez lent, tout comme les projets, annoncés pour plus tard, sur la distribution ou sur la restructuration de certaines industries. Quant aux autres dispositions envisagées, elles pourraient soit freiner la lutte contre l'inflation (financements nouveaux aux P.M.I., par exemple), soit ralentir l'activité de certaines branches (les entreprises d'équipement pâtiront de l'étalement probable des investissements des entreprises nationales), soit encore accélérer l'augmentation du chômage : les concours financiers de la puissance publique à la sidérurgie ou au papier-carton s'accompagneront d'importantes suppressions d'emplois pour accroître la compétitivité de ces secteurs.

On ne saurait donc attendre de résultats très spectaculaires — ni très rapides — de la phase de consolidation qui va commencer. D'autant que le gouvernement est encore loin de s'attaquer à toutes les causes du mal : la cherté de l'argent, qui alourdit les coûts, si elle attire les devises étrangères ; les inégalités, génératrices d'inflation par les consommations ostentatoires et les dépenses d'imitation qu'elles suscitent ; l'obsolescence exagérée de nombreux produits...

M. Barre obtiendrait des résultats plus rapides — sur l'emploi au moins — s'il se résignait à infléchir on cap pour relancer plus globalement telle ou telle consommation, ou ranimer des branches en péril (le bâtiment, par exemple). La pression patronale — et, semble-t-il, celle de leaders de la majorité — va dans ce sens. Mais, pour l'instant, le premier ministre n'entend pas changer de ligne : la défense du franc et, par voie de conséquence, le redressement du commerce extérieur demeurent ses priorités. L'activité économique dût-elle en pâtir davantage et le chômage s'aggraver.

La preuve en est que ses directives budgétaires pour 1978 prescrivent tout à la fois une forte baisse de l'embauche et une réduction sensible des investissements publics non compris dans les PAP (programmes d'action paritaire). Peut-être se montrera-t-il plus conciliant à l'automne et consentira-t-il des gestes autres que symboliques en faveur des salariés du secteur public, des personnes âgées ou de certains équipements collectifs.

L'avenir est de toute façon loin de dépendre uniquement de Paris. Les choix du président Carter et du chancelier Schmidt réagiront inévitablement sur la situation française. La relance américaine stimulera les exportations françaises, *mais aussi l'inflation*. *Une* forte expansion allemande aiderait M. Barre, mais elle n'est pas prévisible actuellement, Bonn s'en tenant à une extrême prudence.

La conjoncture politique et sociale en France pèsera bien davantage sur la suite du plan Barre. Les résultats des élections vont certainement conduire les syndicats à intensifier leur lutte contre le « verrou » gouvernemental du blocage du pouvoir d'achat : leur succès ranimerait la consom*mation*. *A l'inverse*, les résultats du 20 mars et l'attente des législatives « gèleront » probablement nombre d'investissements privés. Lequel de ces deux *facteurs* aura le plus d'influence ?

M. Barre n'est certainement pas *le dernier à souhaiter le savoir*. Le succès de son entreprise dépend, pour l'essentiel, de cette réponse.

GILBERT MATHIEU.

(Mercredi 23 mars.)

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 21 AU 25 MARS 1977

VIOLENTE ATTAQUE

LA Bourse de Paris a subi cette semaine l'une des plus violentes attaques de son histoire. Des vagues successives de vendeurs se sont abattues sur les valeurs françaises, ramenant l'indice qui mesure leur évolution à 8,2 % au-dessous du niveau atteint cinq séances plus tôt.

L'attaque la plus vive s'est produite en début de semaine. Véritablement traumatisés par le succès de la gauche aux élections municipales, les opérateurs, tant français qu'étrangers, procédèrent à une véritable braderie de leurs titres. L'indicateur instantané de la chambre syndicale afficha une baisse moyenne de 4,5 %. Sur le marché à terme, où sont cotées près de cent quatre-vingts valeurs, quatre actions seulement furent épargnées et la cotation de six autres dut être retardée, le temps de rameuter quelques acheteurs. Ces derniers furent d'ailleurs un peu plus nombreux lors de la séance suivante au cours de laquelle le mouvement de baisse se ralentit quelque peu, freiné par les ordres de soutien émanant des investisseurs institutionnels. Plus familièrement appelés « gendarmes », ceux-ci allaient jouer un rôle encore plus important les jours suivants... Le léger redressement (0,50 %) observé mercredi fut porté en partie à leur actif, et apparut d'autant plus surprenant que la liquidation de mars se traduisait par des pertes assez sévères. Mais les boursiers n'avaient pas encore bu le calice jusqu'à la lie. Non seulement le début du nouveau mois boursier ne fut pas salué par la légère bouffée de hausse traditionnelle, mais il donna le signal d'une nouvelle déroute encore plus sinistre que la précédente.

Jeudi, des valeurs qui, jusqu'ici, avaient assez bien résisté (comme L'Air Liquide, véritable pilier de la Bourse) figurèrent parmi les plus touchées. Des rumeurs totalement incontrôlées faisant état d'un remaniement ministériel « étendu » (M. Barre lui-même était sur la sellette), avaient circulé autour de la corbeille. Elles cessèrent à la veille du week-end, mais la baisse, elle, se poursuit. Une nouvelle *et importante vague de ventes fut signalée* dès avant la séance. Alertés, les « gendarmes » mirent en batterie la « grosse artillerie ». Dans les boxes des agents de change, les ordres signés « Caisse des dépôts » (et autres) affluèrent. Mais, simultanément, plusieurs gérants de portefeuilles de banques ou de charges rédigeaient fébrilement des ordres de vente. Certains arbitrèrent l'ensemble de leurs valeurs françaises contre des emprunts 4 1/2 % et 7 % 1973, dont les cours enregistrèrent de nouveaux records de hausse.

Singulier paradoxe que d'observer des boursiers portant aux nues des titres plus familièrement connus sous l'appellation d'« emprunts Giscard »... Il reste que la Bourse de Paris vient de connaître l'une des plus noires semaines de son histoire (voir encadré). Les dégâts sont particulièrement importants. Plus d'une cinquantaine de valeurs parmi les plus grandes (Carrefour, Peugeot-Citroën, Bouygues, Michelin, Hachette, C.G.E., C.S.F., Moulinex, Thomson, Aquitaine, Roussel-Uclaf, L'Air Liquide, L'Oréal, Skis Rossignol) ont chuté de 10 à 15 %. L'alerte est d'autant plus sérieuses que le rythme des échanges s'est considérablement accéléré par rapport aux derniers mois, ce qui semble indiquer la volonté de l'épargne française de se replier vers des pro*duits non boursiers. Inutile d'ajouter que la communauté* financière est très inquiète quant au déroulement de la séance de lundi. Une chose est sûre : si la Bourse joue vraiment le rôle de baromètre, elle semble cette semaine avoir anticipé le pire, c'est-à-dire la remise en jeu de son existence même.

Sur le marché de l'or, dont les volumes quotidiens de *transactions ont légèrement progressé (9 millions* de francs en moyenne), le lingot s'est encore adjugé 945 F à 24 940 F et le napoléon a gagné 9,40 F à 247,40 F.

PATRICE CLAUDE.

Fermeté du franc et du yen — Hausse de l'or

Les deux faits marquants de la semaine ont été la fermeté du franc, bien surprenante pour certains au lendemain des élections municipales, et la nouvelle avance du yen japonais, tandis que la livre sterling se redressait après le rejet de la motion de censure à l'égard de M. Callaghan.

Ainsi donc, le franc a passé avec brio le deuxième tour des élections, se permettant même le luxe de monter en fin de semaine par rapport à toutes les monnaies. Cette bonne tenue n'a pas manqué d'étonner : il eût été logique de voir certains milieux s'inquiéter, en France comme à l'étranger, mais cela n'a pas été le cas. De mauvaises langues ont prétendu que l'« on » avait discrètement incité des emprunteurs de devises à les convertir sur le marché intérieur, et donc à acheter des francs : la chose n'est nullement prouvée, et la Banque de France, au surplus, n'a pas été contrainte de soutenir notre monnaie.

La livre sterling, qui avait fléchi à la fin de la semaine der*nière sur l'annonce du dépôt d'une* motion de censure par l'opposition conservatrice, s'est vivement redressée après le rejet de cette motion, au point que la Banque d'Angleterre a dû intervenir pour freiner la hausse.

La Banque du Japon, elle aussi, a dû intervenir, mais sans beaucoup de succès, pour ralentir la montée du yen, qui se retrouve au plus haut depuis mai 1974. Selon des rumeurs courant sur le marché de Tokyo, le gouvernement japonais, cédant aux pressions, serait prêt à laisser flotter sa monnaie jusqu'à 270 yens pour un dollar contre 278 yens actuellement (et 290 yens en début d'année).

Sur le marché de l'or, le cours de l'once, après avoir, la semaine dernière, dépassé 150 dollars pour la première fois depuis dix-huit mois, a continué à progresser, s'élevant au-dessus de 153 dollars. La demande est toujours très forte, avivée par les craintes d'inflation aux Etats-Unis, les difficultés des gouvernements en Europe, les troubles en Afrique australe. L'offre n'est pas très abondante, d'autant que l'amélioration de la balance des paiements soviétique laisse prévoir que l'U.R.S.S. ne procédera pas, dans l'immédiat, à de nouvelles ventes de métal jaune. Selon la firme allemande spécialisée Degussa, les cours de l'or pourraient évoluer entre 150 et 170 dollars l'once pendant les douze prochains mois. Ce sont là des prévisions humaines.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	LIVRE	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ..	—	171,77	8,5446	4,3801	4,1078	62,9537	4,2873	1524,45
	—	1,7165	8,5524	4,3770	4,1024	62,9783	4,2826	1522,53
New-York	171,77	—	20,1025	39,2156	41,8147	2,7283	40,0641	0,1126
	1,7165	—	20,0702	39,2156	41,8410	2,7255	40,0801	0,1127
Paris	8,5446	4,9745	—	195,07	208,00	13,5729	199,29	5,6050
	8,5524	4,9825	—	195,39	208,47	13,5799	199,69	5,6172
Zurich	4,3801	2,5500	51,2614	—	106,6276	6,9577	102,1634	2,8732
	4,3770	2,5500	51,1791	—	106,6945	6,9501	102,2044	2,8748
Francfort .	4,1078	2,3915	48,0751	93,7843	—	6,5252	95,8133	2,6946
	4,1024	2,3900	47,9678	93,7254	—	6,5140	95,7915	2,6944
Bruxelles	62,9537	36,6500	7,3675	14,3725	15,3251	—	14,6834	4,1295
	62,9783	36,6900	7,3637	14,3882	15,3514	—	14,7054	4,1364
Amsterdam	4,2873	2,4960	50,1758	97,8823	104,3696	6,8103	—	2,8123
	4,2826	2,4950	50,0752	97,8431	104,3833	6,8002	—	2,8128
Milan	1524,45	887,50	178,40	348,03	371,10	24,2155	355,56	—
	1522,53	887,00	178,02	347,84	371,12	24,1755	355,51	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

PRESSE

10 000

par JACQUES FAUVET

SANS avoir le culte des chiffres ronds, dix mille numéros, c'est tout de même une date, un petit événement et, si l'on prend la mesure des obstacles franchis, une performance. Au départ et pendant un quart de siècle, la puissance de refus de son fondateur face aux divers pouvoirs, depuis trente-deux ans deux générations de journalistes qui n'ont jamais relâché leur effort et leur fidélité, dans l'aisance comme dans l'austérité, dans le succès comme dans la difficulté, enfin des statuts, inspirés des beaux rêves de 1944, qui, s'ils avaient été imités, auraient évité bien des mécomptes à bien des confrères, telles sont les raisons de l'indépendance et sans doute de la réussite du « Monde ».

Le scandale, pour ses adversaires, ce n'est pas qu'il ait réussi, encore qu'il n'ait cessé et ne cesse d'être menacé, c'est qu'il ait réussi en préservant son indépendance à l'égard de tous les pouvoirs, de tout parti, de toute idéologie, de toute confession et, bien sûr, de tous intérêts. C'est qu'il soit rédigé et qu'il soit lu par des hommes et des femmes de toutes tendances, même si, lorsqu'un choix grave, simple et décisif se présente au pays, il marque une préférence.

Les puissants ou les jaloux se seraient consolés de son indépendance s'il avait échoué, ou de sa réussite s'il avait aliéné son indépendance. Frappés de la fidélité de ses rédacteurs, de ses lecteurs, de ses annonceurs, ils ont cherché plus d'une fois à les séduire ou à les débaucher et le chercheront encore..

* * *

Ce dix millième numéro du « Monde » coïncide avec le contrôle annuel de sa diffusion, qui fait apparaître une légère augmentation du nombre de ses lecteurs non seulement par rapport à 1975 mais par rapport à l'année record, chargée d'événements intérieurs et extérieurs, que fut 1974. « Le Monde » consolide ainsi sa troisième place après « Ouest-France » et « France-Soir ».

Troisième journal français par le tirage, « le Monde » est le deuxième quotidien parisien et le premier pour la diffusion tant en province qu'à l'étranger. Il n'en tire aucune vanité, et en serait plutôt étonné, s'il n'en était réconforté après une année au cours de laquelle il a dû faire face à une double offensive qui visait sa réputation et mettait en cause son indépendance.

Depuis bientôt deux ans, des grands journaux sont passés de main en main, vendus et parfois bradés, avec la caution et même le soutien du pouvoir, à l'insu des journalistes et, bien sûr, des lecteurs. Nos auteurs de pamphlets et de libelles s'y sont-ils intéressés ? Non. Ceux qui leur ont fait complaisamment écho s'en sont-ils vraiment émus ? Non. C'est au « Monde » qu'ils ont préféré s'en prendre. Sans succès.

Difficultés de l'information

Le journaliste est un observateur qui rend compte d'événements dont il n'est pas toujours le témoin direct : il doit faire confiance à des informateurs : correspondants, agences et lecteurs, qui eux-mêmes ne sont pas toujours les témoins directs de l'événement et dont les versions sont souvent différentes. Du journaliste, on a dit qu'il était l'historien de l'instant. Il y a contradiction dans les termes. L'historien, à la différence du journaliste, dispose de tout le recul nécessaire, dans l'espace et dans le temps. Mais, alors qu'il peut à loisir utiliser témoignages et documents, il peut lui-même se tromper non pas seulement sur l'interprétation des événements mais sur leur déroulement, voire sur leur réalité.

Face à cette difficulté qui consiste à établir en quelques heures, ou quelques minutes, la vérité ou la vraisemblance d'un fait, un journal n'est pas dépourvu de moyens ; il peut et doit multiplier les sources d'information, recouper et vérifier les nouvelles, publier plusieurs versions, user, bien sûr sans en trop abuser, du conditionnel, qui n'est pas une clause de style, et enfin, et surtout, compléter ou corriger quand la lacune ou l'erreur est par trop manifeste. Etrangement, les rectificatifs, qui sont publiés sous diverses formes, sont parfois portés au passif du « Monde ». C'est pourtant l'attitude contraire qui devrait l'être, car, s'il n'est pas honteux de se tromper, il est malhonnête de ne pas rectifier.

* * *

Si l'erreur de fait est possible, l'erreur de jugement ne l'est pas moins. Toutes deux peuvent être substantiellement liées. Le jugement du journaliste, de tout journaliste, commence au moment où il apprécie la valeur, la signification, la portée ou simplement la réalité d'un événement. Dès cet instant, il entre inévitablement un élément de subjectivité dans sa décision. S'il n'en était pas ainsi, tous les journaux donneraient la même place et la même importance aux événements, et, dans un même journal, tous les rédacteurs seraient instantanément d'accord à chaque étape de son élaboration : choix, volume, place de l'information. A la limite, on peut faire sienne la formule de ce professeur de journalisme : *la nouvelle n'est pas un objet mais le produit d'un jugement.*

Le journal a un autre moyen de faire face à cette difficulté : publier le plus grand nombre possible d'informations sur le même événement ou sur des événements différents. Le risque d'erreur ou d'omission (de fait et de jugement) est alors d'autant moins grand. Le lecteur a l'assurance, ou l'espoir, que rien d'important ou de significatif ne lui sera dissimulé. L'objectivité naît ainsi, d'une certaine façon, de l'abondance des nouvelles, mais cet effort suppose un volume qui n'est pas permis à tous les journaux.

Il est un dernier moyen de faire face aux difficultés quotidiennes de l'information, mais, celui-là, « le Monde » l'a toujours refusé : c'est d'attendre, pour en parler, que l'événement ait pris définitivement tournure, qu'il soit achevé dans sa durée et sa forme. Certes, à trop s'approcher d'un événement chaud, on risque de se *brûler les doigts*. Mais un journalisme refroidi est-il du journalisme ? Il est plus prudent et plus confortable de se tenir à distance et d'attendre, pour présenter un fait inquiétant, exprimer une vérité cruelle, que l'opinion soit préparée à les recevoir, prête à les accepter. Mais, si la diffusion du « Monde » augmente dès qu'un événement grave se produit, n'est-ce pas parce que le lecteur y cherche des éléments d'information et de réflexion qu'il ne trouve pas ailleurs ? Le journalisme, c'est la vie, la vie mouvante, passionnée, troublante ; les apeurés et les frileux n'ont guère plus de place ou de rôle dans la vie que dans le journalisme.

* * *

Cet effort d'information plus ou moins bien accompli, un journal a le droit et le devoir d'émettre une opinion.

Il y a à cet égard trois sortes de journaux.

Ceux qui se disent — ou que l'on dit — d'information et seulement d'information. Mais en est-il un seul qui le soit ? Car ne pas avoir d'opinion, c'est encore en avoir une. Ne pas choisir, ou en donner l'impression, entre le vrai, le vraisemblable et le faux, entre ce que l'on croit être le bien ou le mal, entre le significatif et le non-significatif, c'est bien avoir une opinion, le plus souvent conservatrice. Quand un homme ou un pays souffre d'une injustice grave, l'indifférence est une opinion. Quand un crime est commis, individuel ou collectif, fût-ce au nom de la raison d'Etat, le silence est une opinion. Et le mensonge par omission peut être la pire des opinions.

Il y a, à l'opposé, ceux qui, étant au service d'un parti, d'une idéologie, d'une confession et, a fortiori, d'un intérêt, en sont l'expression officielle.

Il y a enfin les journaux matériellement et politiquement indépendants, qui expriment librement une opinion mais en présentant auparavant le plus grand nombre possible d'éléments d'information et de réflexion.

Se prononcer lorsqu'un choix simple et grave se pose au pays — ratification d'un traité, référendum, élections nationales — mais après avoir publié les documents, fait écho aux débats et aux points de vue les plus différents : s'il fait cet effort, un journal indépendant a le droit d'émettre un jugement qui s'impose d'autant moins au lecteur que celui-ci aura eu tous les éléments de son propre jugement. Il en a le devoir, car le lecteur a le droit, lui, de connaître l'opinion de son journal, ne serait-ce que pour la confronter à la sienne, l'approuver ou la rejeter.

Le manichéisme propre aux périodes d'affrontement peut simplifier à outrance les définitions et les classements. Même partisan, même passionné, un journaliste professionnel en sait d'expérience la diversité et la complexité.

Liberté et justice

Des journalistes qui ne sont au service d'aucune idéologie et d'aucun parti, on ne peut cependant attendre qu'ils n'aient aucune idée, aucun sentiment, aucune passion même, qu'ils soient des automates de l'information. On peut exiger d'eux qu'ils s'émancipent de leurs préjugés, de leur apriorisme, non de l'héritage intellectuel et moral qu'ils ont reçu de leurs parents et de leurs maîtres, tiré de leur apprentissage et de leur expérience, enrichi de l'esprit et de la tradition du journal où ils exercent leur profession. Un rédacteur qui arrive dans un journal qu'il a connu comme lecteur sait où il entre.

D'origines et de tendances diverses, les rédacteurs et les responsables de ce journal ont entre eux un minimum d'idées communes. Avant tout, la passion de la justice.

L'autorité est indispensable à toute vie en communauté, et cela va de la cellule familiale à l'organisation internationale. La manière dont elle s'exerce peut varier selon les époques et les pays. Sa nécessité et, hélas ! ses abus sont dans la nature des hommes et des institutions.

Par une pente fatale, tout pouvoir est enclin à abuser des pouvoirs dont il dispose et à empiéter, un jour ou l'autre, sur les droits des individus ou des communautés voisines. Tout pouvoir contient en lui le germe de sa démesure.

Alors qu'il n'était que ministre des finances, M. Giscard d'Estaing avait défini la presse comme un « anti-pouvoir ». Non qu'elle soit nécessairement une presse d'opposition, mais parce que, même si elle est proche de la majorité, elle est attentive à tous les empiétements des pouvoirs, qu'ils soient politiques, économiques, militaires, voire religieux.

En servant la justice, c'est aussi la liberté que l'on défend. Traditionnellement, le socialisme est plus soucieux de justice, et le libéralisme de liberté. Pourquoi désespérer de concilier l'une et l'autre ? Il y a cent ans, des philosophes affirmaient que jamais la liberté et l'autorité ne seraient conciliables. En dépit de faiblesses, dont la pire est l'instabilité, la *démocratie, la démocratie politique*, a tant bien que mal réussi à servir à la fois l'autorité et la liberté.

En soutenant l'entreprise de décolonisation, « le Monde » défendait à la fois la justice et la liberté. Ne désespérant pas de voir garanties un jour la justice et la liberté au sein d'une démocratie économique, « le Monde » reste fidèle à sa *tradition*.

Cette passion de la justice, ce souci de la concilier avec la liberté, peuvent définir l'idéal de ce journal et le critère qu'il tente d'appliquer au jugement d'une actualité qui, au fil des ans, se transforme profondément. Les problèmes, les disciplines, les valeurs, les événements, les pays auxquels s'intéresse un journal tel que celui-ci, ne sont plus les mêmes qu'il y a vingt ans, dix ans.

Le monde a changé ; « le Monde », lui, n'a changé ni d'esprit ni de vocation.

(Vendredi 25 mars.)

SPORTS

EN AFRIQUE DU SUD

Les premiers pas vers la levée de l'apartheid ?

Johannesburg. — C'est en septembre 1976 que le gouvernement sud-africain a fait les premiers pas pour lever les barrières raciales dans la pratique sportive. Premiers pas prudents, calculés pour essayer de satisfaire à la fois les quatre millions de Blancs et les vingt millions de Noirs, métis et Indiens, qui forment la « société » sud-africaine. Ce premier pas, c'était l'autorisation gouvernementale d'institutionnaliser un sport multinational, c'est-à-dire de reconnaître que des Blancs pourraient, dans le stade, rencontrer des Noirs, des Indiens et des métis.

Dans les déclarations officielles, cependant, il n'était nulle part fait état d'une levée de l'appartheid. Multinational ne veut pas dire multiracial et il n'était pas question il y a sept mois, officiellement du moins, d'admettre des équipes mixtes, composées par exemple de Blancs et de Noirs, dans des disciplines collectives.

De notre envoyé spécial

Il s'agissait, dans un premier temps, d'une évolution qualifiée de « raisonnable » au cours de laquelle la ségrégation telle que la connaît l'Afrique du Sud était, pour l'essentiel, préservée. C'est du moins ainsi qu'était présentée la réforme, de telle sorte que l'électorat blanc conservateur n'y voyait aucune menace ni aucune volonté de transformation radicale. La redéfinition des rapports entre races mettait cependant un terme au principe de séparation qui était précédemment la loi en Afrique du Sud. Sur ce point, les Sud-Africains libéraux ont pu comprendre que c'était, en fait, la condamnation d'une politique qui permit de dire il y a quinze ans à M. Jan de Klerck, ministre de l'intérieur de l'époque, *« que tout contact sportif entre les Blancs et les Noirs signifierait la fin de la civilisation blanche en Afrique australe »*.

Plus récemment, le ministre des sports, M. Piet Koornhof, est allé encore plus loin, en passant de l'Etat multinational à celui de multiracial pour des disciplines comme le cricket, le football ou le rugby, mais en fixant des limites à cette étape vers la libéralisation. Le sport multiracial n'aurait pas, en principe, d'extension susceptible de favoriser la composition *d'équipes nationales sud-africaines*. L'autorisation ne concernait donc que les clubs. Tout semble avoir été fait pour créer une grande confusion dans les esprits.

Les tenants de l'apartheid veulent toujours croire que rien n'est vraiment remis en cause, et les autres, au contraire, considèrent que la ségrégation sportive a vécu, son officialisation n'étant plus qu'une affaire de temps et d'opportunité. Les intentions gouvernementales sont volontairement à ce point vagues, sinon contradictoires, que la presse sud-africaine, selon ses orientations, donne souvent une interprétation différente des réformes en cours ou de ce qui se prépare à Pretoria ou au Cap.

« Offensive de libéralisation »

Dans l'immédiat, le but officiel est de tenter de persuader les autres nations et les fédérations internationales que le nécessaire a été fait, ou est en cours de l'être, pour que l'Afrique du Sud retrouve sa place dans les compétitions mondiales. L'« offensive de libéralisation » s'accompagne de démarches auprès de ceux qui ont le pouvoir de rendre de telles décisions, et c'est avec confiance que beaucoup, en Afrique du Sud, en attendent les premières missions d'enquête (1) qui doivent se rendre compte sur place de la réalité des efforts entrepris. La fédération sud-africaine d'athlétisme a déjà demandé sa réaffiliation à la Fédération internationale. D'autres fédérations ont l'intention de le faire ou l'ont déjà fait.

A Johannesburg, cependant, ceux qui sont le plus au fait des *obstacles à surmonter considèrent* qu'à moins d'extrême complicité aucune enquête sérieuse ne pourra établir que l'apartheid appartient au passé et que la nouvelle façade du sport sud-africain est vraiment crédible. « *Tout se passe comme si nous nous étions inventé une bonne conscience, que nous en sommes dupes et que le monde entier le sera* », dit sans illusions un responsable de la fédération de natation.

Pour l'heure, chaque groupe racial étant identifié à une nation — d'où le terme multinational — il existe toujours *dans chaque sport une fédération* blanche, une noire, une métisse et une indienne. Des contacts ont été pris pour « normaliser » les rapports entre chaque fédération, et créer éventuellement un seul organisme, mais rien de concret n'apparaît encore tant la situation recommande la plus grande circonspection. La confusion voulue par le gouvernement, et entretenue par des déclarations contradictoires, y contribue. Les Blancs hésitent à renoncer à la situation acquise — ils disent la situation de droit, — les autres — les Noirs, les métis et les Indiens — ont peu de goût pour contribuer à donner une caution hypocrite à une entreprise destinée à proposer pour l'extérieur une bonne et fausse idée de l'Afrique du Sud.

Les plus réservés, sinon les plus hostiles, sont naturellement les plus nombreux, c'est-à-dire les Noirs. Ils souhaitent, sans trop y croire, que les commissions d'enquête étrangères aient la curiosité de visiter leurs ghettos, les Townships, et qu'elles s'informeront des moyens mis à la disposition des différentes races pour pratiquer le sport. Quelle que soit la bonne volonté gouvernementale — ce dont ils doutent — d'éliminer la ségrégation, il restera que l'essentiel des ressources iront aux Blancs, comme par le passé, et que les autres ethnies seront toujours victimes de la ségrégation par l'argent.

On imagine fort bien, dans les milieux noirs, que les commissions d'enquête des fédérations internationales, composées en bonne part de notables blancs, rédigeront des rapports favorables à la « situation nouvelle » qu'ils auront cru ou voulu voir en Afrique du Sud. Mais ils savent aussi que le continent noir fera obstacle à toute tentative de réhabilitation. Car on est bien au courant, dans les Townships, que l'Afrique du Sud blanche a perdu tous ses combats, du fait de l'intervention de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) et de son agent exécutif, le Conseil supérieur du sport africain (C.S.S.A.).

Le pouvoir du boycottage

Longtemps, l'Afrique du Sud blanche a été préoccupée par sa mise à l'écart du mouvement sportif international, par son exclusion des Jeux olympiques et par les vicissitudes que rencontraient ses champions chaque fois qu'ils allaient outre-mer ou qu'ils recevaient des équipes étrangères. Aujourd'hui l'inquiétude est dispersée. On pense beaucoup plus à la sécurité des frontières, aux dangers qui peuvent venir de l'Angola ou du Mozambique, à la fin de la suprématie blanche en Rhodésie qu'à une problématique réhabilitation sportive. Il n'empêche que le mouvement lancé par les libéraux sud-africains pour débarrasser le sport du racisme continue de faire son chemin avec force. C'est toujours, pour eux, le meilleur moyen d'enfoncer un premier coin dans l'apartheid. Mais ils ne sont pas nombreux à croire vraiment que l'avènement espéré du sport multiracial aura de quoi satisfaire le reste de l'Afrique et de désarmer son hostilité.

Autant le jeu politique de l'Afrique du Sud est de persuader que l'évolution est en marche, autant l'intérêt et la responsabilité de l'Afrique noire, c'est-à-dire de l'O.U.A. et du C.S.S.A., sont de ne pas reconnaître la sincérité et la réalité de cette volonté de réforme. A bien analyser la détermination des interventions du C.S.S.A., chaque fois que l'occasion s'est présentée, il ne fait aucun doute que l'Afrique du Sud n'a que peu de chances de retrouver, à moyen terme du moins, sa place dans le sport international. Il en faudra beaucoup plus pour que l'Afrique noire renonce au pouvoir qu'elle a découvert aux Jeux de Montréal : le boycottage de tous ceux qui entretiendront des rapports avec l'Afrique du Sud.

FRANÇOIS JANIN.

(1) La Fédération internationale d'athlétisme doit envoyer une délégation en Afrique du Sud au mois d'avril.

LES RÉSULTATS

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(Vingt-huitième journée)

*Caen b. Le Mans 110-83
*Villeurbanne b. Bagnolet.. 140-66
*Nice b. C.R.O. Lyon 85-70
*Clermont b. Antibes 111-107
Orthez b. *Valenciennes.. 120-105
*Challans b. Tarare 112-75
*Monaco b. S.P. Evry 85-68
*Tours b. Berck 79-76

Classement. — 1. Caen, 74 pts ; 2. Villeurbanne, 72 ; 3. Le Mans, 63 ; 4. Berck, Nice et Tours, 62 ; 7. Antibes, 60 ; 8. Orthez, 59 ; 9. Bagnolet, 58 ; 10. Monaco, 56 ; 11. Clermont, 54 ; 12. Challans, 50 ; 13. C.R.O. Lyon, 48 ; 14. S.P. Evry, 45 ; 15. Tarare, 36 ; 16. Valenciennes, 34.

Natation

Avec 173 points, la France a gagné à Rome la cinquième édition de la Coupe latine, devant l'Italie (172 points), le Brésil (140 points) et l'Espagne (126 points).

Quatre records de France ont été établis dans cette compétition : 2 min. 20 sec. 19 sur 200 mètres papillon pour Patricia Clug, 2 min. 10 sec. sur 200 mètres papillon pour Eric Eminente, 16 min. 0 sec. 87 sur 1 500 mètres pour Pierre Andraca, et 9 min. 14 sec. 87 sur 800 mètres pour Véronique Fernandez.

* * *

A Leningrad, le Soviétique Vladimir Salnikov a battu le record d'Europe du 1 500 mètres en 15 min. 27 sec. 04. Son précédent record était de 15 min. 29 sec. 45.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(dernière journée de la phase qualificative)

GROUPE A

POULE A

*Agen b. Nice 21-3
*Angoulême b. Beaumont 19-7
*Aurillac b. Bourg 16-15
*Biarritz b. Mimizan 54-4

Classement. — 1. Nice, 36 pts ; 2. Agen, 35 ; 3. Biarritz, 33 ; 4. Bourg, Aurillac et Beaumont, 31 ; 7. Angoulême, 30 ; 8. Mimizan, 20.

POULE B

*Béziers b. Salles 72-4
*Le Creusot b. Cahors 12-3
*Pau b. Perpignan 6-4
Valence b. *La Voulte 14-4

Classement. — 1. Béziers, 41 pts ; 2. Perpignan, 34 ; 3. La Voulte, Le Creusot, Salles, Valence et Pau, 29 ; 8. Cahors, 24.

POULE C

*Dax b. Saint-Claude 44-9
*Toulon b. Narbonne 15-6
*Carcassonne b. Racing 21-12
*Bègles b. Bagnères 13-12

Classement. — 1. Narbonne, 40 pts ; 2. Bagnères, 33 ; 3. Dax, 32 et Toulon 32 ; 5. Bègles, 31 ; 6. Carcassonne, 29 ; 7. R.C.F., 24 ; 8. Saint-Claude, 22.

POULE D

*Brive b. Montauban 20-6
*Stade toulousain b. Lourdes .. 13-12
*La Rochelle b. Avignon 21-4
Graulhet b. *Mont-de-Marsan 6-3

Classement. — 1. Brive et Lourdes, 37 pts ; 3. Stade toulousain, 35 ; 4. Graulhet, 32 ; 5. Montauban, 31 ; 5. La Rochelle, 30 ; 7. Avignon, 24 ; 8. Mont-de-Marsan, 19.

POULE E

Montferrand b. St-Jean-de-L. 31-18
*Romans b. Bayonne 19-3
*Tarbes b. Montchanin 34-18
*Castres b. Oloron 23-10

Classement. — 1. Montferrand, 37 pts ; 2. Bayonne et Romans, 35 ; 4. Tarbes et Montchanin, 31 ; 6. Oloron, 27 ; 7. Castres, 26 ; 8. Saint-Jean-de-Luz, 20.

GROUPE B

POULE F

*Mérignac b. Albi 25-6
*Oyonnax b. Dijon 9-7
*Orthez b. Fumel 9-7
Périgueux b. *Carmaux 17-4

Classement. — 1. Mérignac, 37 pts ; 2. Albi, 35 ; 3. Fumel, 32 ; 4. Périgueux, Dijon, Carmaux et Orthez, 29 ; 8. Oyonnax, 24.

POULE G

*Boucau b. Quillan 38-6
*Bergerac b. Saint-Girons 21-3
*Limoges b. Tyrosse 14-13
Bourgoin b. *Lombez 14-0

Classement. — 1. Tyrosse et Bourgoin, 34 ; 3. Boucau, 32 ; 4. Saint-Girons et Quillan, 31 ; 6. Bergerac, Lombez et Limoges, 28.

POULE H

*Rodez b. Saint-Médard 27-3
*Lyon b. Hendaye 7-3
*Vichy b. Fleurance 18-0
*Langon b. Coarraze-Nay 16-0

Classement. — 1. Rodez, 39 pts ; 2. Vichy et Langon, 33 ; 4. Saint-Médard, 31 ; 5. Coarraze-Nay, 29 ; 6. Lyon, 28 ; 7. Hendaye, 27 ; 8. Fleurance, 24.

POULE J

*Millau et Mazamet 6-6
Tulle b. *Gaillac 18-9
*PUC b. Marmande 30-9
Riom b. *Clermont 15-6

Classement. — 1. Tulle, 45 pts ; 2. Mazamet, 33 ; 3. Millau, 32 ; 4. Marmande et Gaillac, 28 ; 6. PUC, 27 ; 7. Riom, 26 ; 8. Stade clermontois, 18.

POULE K

*Auch b. Lavelanet 17-4
*Chambéry b. Mauléon 29-6
*Castelsarrasin b. Nîmes 16-12
*Tarascon b. Grenoble 21-12

Classement. — 1. Chambéry, 39 pts ; 2. Auch, 36 ; 3. Lavelanet, 33 ; 4. Grenoble, 31 ; 5. Mauléon, 29 ; 6. Nîmes, 27 ; 7. Castelsarrasin et Tarascon, 23.

Sont relégués en deuxième division Oyonnax, Limoges, Fleurance et Hendaye, Stade clermontois et Riom, Tarascon et Castelsarrasin.

Ski

La Coupe du monde de ski alpin 1977 s'est terminée, le 27 mars, dans la sierra Nevada, par les succès de l'Autrichien Manfred Brunner et de l'Allemande de l'Ouest Christa Zechmeister dans les slaloms parallèles.

Au classement général de la Coupe des nations, l'Autriche s'impose pour la sixième fois devant la Suisse, l'Italie, la République fédérale d'Allemagne, le Liechtenstein et la Suède. La France, qui avait gagné cinq fois cette épreuve, se classe septième.

Tennis de table

Les championnats du monde disputés à Birmingham ont mal débuté pour les Français, battus successivement par la République fédérale d'Allemagne (5-1), la Hongrie (5-1), la Tchécoslovaquie (5-4) et la République populaire de Chine (5-0).

L'équipe de France féminine a, pour sa part, dominé la Yougoslavie (3-1), la République fédérale d'Allemagne (3-2), mais a été battue par l'Union soviétique (3-0), le Japon (3-0) et la Corée du Sud (3-0).

Les pays africains ont décidé de boycotter ces championnats pour protester contre la présence de la Nouvelle-Zélande.

UN ENTRETIEN AVEC ELIA KAZAN

« Je n'aime pas l'ordre, j'aime le chaos »

Depuis « les Visiteurs », film de 1972 *sur la trace de la guerre du Vietnam* laissée sur la jeune Amérique, film qualifié d'admirable et d'ambigu par les uns, de « malhonnête » ou d' « ouvertement *belliciste* » *par les autres*, *Elia Kazan* ne tournait plus. Il écrivait. Ses derniers films, « America, America » (1964) et « l'Arrangement » (1969-1970), il les avait *tirés de deux de ses romans parus* en 1962 et en 1964 (le scénario des « Visiteurs » est signé Chris Kazan, l'un de ses fils).

***Le fondateur*, avec Lee Strasberg, de l'Actor's Studio (qu'il quitte en 1962), celui qui « inventa », dit-on, Marlon Brando (« Viva Zapata », 1951), James Dean (« A l'est d'Eden », 1954), Paul Newman ou Rod Steiger, revient avec un film tiré du « Dernier Nabab », de Scott Fitzgerald, sur un scénario de Harold Pinter, qui va sortir à Paris le *13 avril prochain. C'est l'histoire* d'un « petit juif new-yorkais » devenu un jeune producteur « génial » et solitaire, régnant en maître absolu sur des studios *hollywoodiens dans les années 30* et que l'amour pour une jeune Irlandaise, fantôme de sa femme morte, brisera.**

***Un personnage important*, un syndicaliste américain, communiste, seul figure entièrement digne et droite du film, et un avocat grec, anticommuniste caricatural, semblent renvoyer le spectateur de 1977 un quart de siècle en arrière, à l'époque de la « chasse aux sorcières » : le 14 janvier 1952, Elia Kazan comparaît devant la commission des activités anti-américaines, déclare avoir appartenu dix-neuf mois au parti communiste, de 1934 à 1936, et, après avoir refusé de dénoncer ses anciens camarades, donne quinze noms le 10 avril.**

Ceux-ci, écrivains ou réalisateurs, sont emprisonnés, empêchés de travailler ou contraints de s'exiler. Histoire ancienne, celle de ces « *listes noires* » ? « The Front » (« le Prête-Nom »), film de Martin Ritt, tourné en 1976, et actuellement projeté à Paris, les remet en mémoire.

« EN Amérique, *dit Elia Kazan*, on ne me parle plus, depuis cinq ans, des procès du maccarthysme. Lilian Hellmann vient d'écrire un livre sur toute cette période. En France, on y revient toujours. Ce n'est pas une chose importante dans ma vie. J'ai fait ce qui me paraissait correct. Il y a des choix : ici, ils paraissent bons; là, ils semblent mauvais. Staline, Hitler la Tchécoslovaquie, la fin de Meyerhold : comment peut-on aimer encore les Soviétiques ? C'est une civilisation fasciste, les staliniens sont des fascistes. Il est faux de dire que les communistes sont les plus progressistes. Je ne les aime pas plus que McCarthy. *L'idéologie communiste* est terrible. En Chine, c'est peut-être bon, nécessaire. L'eurocommunisme aussi me paraît bon. J'ai un ami, journaliste à *l'Humanité*, j'irai *volontiers manger chez lui. Je n'aime* pas la politique, mais j'aime les hommes.

Ni un au revoir à Hollywood ni un hommage

» Je ne me sens pas coupable. Aragon, lui, est coupable, il est silencieux. Il faut regarder un homme comme une totalité. Dans *le Dernier Nabab*, le « rouge » est le plus sympathique. Il rit, il aime les jeunes filles, c'est un homme. Et qui a fait ça ? Moi. Rien n'est simple. A cette époque, des gens comme Brimmer se battaient pour que les écrivains ne soient pas écrasés. Quant à l'anticommuniste grec, il boit, il est fou ; *« Il n'y a pas de communistes grecs ! »*, dit-il. (Rire.)

» Je me considère comme un homme de gauche. En matière économique, je suis socialiste, en matière culturelle, anarchiste : ni contrôle ni censure.

— Qu'est-ce qui vous définit le mieux ? L'ambivalence ?

— J'aime l'Amérique et je fais des films qui la critiquent. Je suis un solitaire, mais je travaille avec beaucoup de gens. Je suis Grec et j'aime les Turcs. Je lis beaucoup et j'aime le sport. L'ambivalence ne me fait pas peur : la vie est ambivalente. Je n'aime pas l'ordre, j'aime le chaos. Mes films sont bons, mauvais, aucun n'est parfait. Pourtant, je cherche à réaliser le film parfait, tout en le sachant impossible. Mais je suis *encore en mouvement...*

» Il y a toujours un recommencement chez moi, un artiste doit toujours recommencer. *« Il faut mourir pour renaître »*, dit la Bible. Il faut faire le voyage de l'esprit, voyager avec les hommes inconnus, se heurter aux choses spécialement difficiles. *« L'homme est admirable parce qu'il peut vivre dans son incertitude »*, disait Camus. Pour moi aussi, la vie est absurde. La seule chose importante est mon œuvre, elle donne un sens à ma vie.

— Rien d'autre ne compte ?

— Si, ma famille, la nature, la tranquillité, l'amour, être citoyen du monde, comprendre tous les peuples, la réconciliation entre Grecs et Turcs, les Etats-Unis, ma vie d'artiste, mes amis, être meilleur... Ça va comme ça ?

— « Tous mes films critiquent l'Amérique » *aimez-vous à répéter...*

— Je suis arrivé de Turquie, où les Grecs vivent dans la peur, et j'ai pu vivre là, sans la peur, avec ma *femme et mes enfants. J'ai* un grand respect pour cela. Cette civilisation a une bonne tradition, une bonne philosophie. Bien sûr, il y a beaucoup de chaos, *beaucoup de luttes, mais je crois que le pro*grès n'est pas une ligne directe, il est toujours cyclique. Watergate ? Down ! Carter ? Up ! Dans une démocratie, quelqu'un comme Nixon est possible. *C'est* une civilisation ouverte. Si l'Amérique envoie des hommes sur la Lune et qu'il se produit un désastre, tout le monde peut le voir, j'aime cela, voilà, O.K., *c'est* ça. C'est quelque chose d'unique, nous ne cachons rien. S'il y a une catastrophe, c'est une catastrophe pour la race humaine. Tous mes films critiquent l'Amérique, mais je suis partisan de ce pays.

— *Et* le Dernier Nabab, *s'agit-il d'une critique du monde hollywoodien ?*

— Non. C'est un film mythologique, les comédiens du film sont eux-mêmes des mythes, Robert Mitchum, Jeanne Moreau, Tony Curtis (1), ils sont des personnages légendaires. Mon intérêt dans ce film n'est pas Hollywood mais le caractère de l'homme, Monroe Stahr. Pour être fidèle à un roman, il est nécessaire de le changer. Nous désirions exprimer l'essence de Fitzgerald et du romantisme — le romantisme actuel. C'est un sentiment faux : on regarde les gens en leur attribuant des qualités qu'ils ne possèdent pas. Quand la femme devient elle-même, Monroe Stahr est incapable de l'as*sumer*.

» Mon film n'est ni un au revoir à Hollywood ni un hommage. D'une façon gentille, c'est encore une critique de l'Amérique. Le pouvoir et l'argent devraient rendre la vie supérieure, et pourtant voilà l'homme americain : il a peur d'une femme qui se déshabille. C'est absurde. La femme est une personne Etre comme cela est une maladie. Le romantisme est le système où seules les affaires sont importantes, rien d'autre n'existe, l'homme devient monastique. Capable dans les affaires d'argent, incapable dans les affaires de cœur, dans les problèmes humains : pour moi, Monroe Stahr est le produit-type du monde industriel. Il est plus l'incarnation de Fitzgerald que de Irving Thalberg. En fait, Thalberg est, en esprit, le frère de l'écrivain. Scott Fitzgerald était très fort comme auteur Avec Zelda, Scott était un désastre. Avec Scott, Zelda non plus n'est pas la même. Oui, « le couple » est une troisième personne.

— Ecrire ou tourner, quelle différence cela fait-il pour vous ?

— *Quand j'écris un roman, je cherche les* choses concrètes, les incidents visuels, concrets, durs, qui parlent sur le thème *sans abstraction*. Quand Flaubert désire *exprimer la vie d'Emma chez Georges, il* décrit les meubles du salon. Cette description nous donne des idées sur la vie d'Emma. Quand Dickens écrit ses romans, comme Eisenstein, ce sont les petites choses qui décrivent le sujet. Avec le film, c'est pareil. Dans ce respect, c'est la même chose, c'est lié. Le roman peut être plus compliqué qu'un film, plus analytique, plus contradictoire, plus ambivalent. La forme idéale pour le film est une ligne directe, il commence là, il vient ici, il finit là, en deux heures, en trois heures. Le centre est simple La seule question est la question du sujet ; la littérature est meilleure pour l'un, le cinéma pour l'autre. Que demande le sujet ? Un choix.

L'écriture est difficile c'est un combat

» Je crois que la littérature est plus importante pour moi que l'est le cinéma. J'aime beaucoup les difficultés, cette vie. J'admire les écrivains. Je ne me trouve pas bon, mais, lentement, j'avance. Je débute seulement. J'ai commencé à écrire à cinquante-quatre ans, c'est très nouveau, très intéressant On peut vivre ici ou là, à la campagne, n'importe *où. L'écriture est difficile*. c'est un combat.

» J'ai écrit six romans, quatre sont publiés, le cinquième sort à l'automne : *The Vanishing Act*. Une étude psychologique d'une jeune fille de dix-neuf ans que ses problèmes émotionnels font disparaître. En ce moment, je termine la suite d'*America America*, mon film préféré. »

(Propos recueillis par **YVES BOURDE.**)

(Jeudi 24 mars.)

(1) ... et Robert de Niro dans le rôle principal, Jack Nicholson, Donald Pleasence, Ray Milland, Dana Andrews, Ingrid Boulting.

Abdelaziz Tolbi, cinéaste algérien

« J'AVAIS SEIZE ANS »

IL rit tout le temps. *Les yeux*, du moins, car les propos sont graves. Abdelaziz Tolbi, cinéaste algérien *(Alger et l'Algérie ; le Clé de l'énigme ; l'Homme au pilon ; la Cagoule ; Rendez-vous au tropique du Cancer, l'Homme traqué)*, a le rire parmenent, et fort, de ceux qui sont habitués à tout voir — et à beaucoup dire. Il est venu présenter à Paris *Noua*, son septième long métrage, le seul à être montré en France (*le Monde* du 22 mars).

Ecrit en 1968 — « *à une époque où le problème de la révolution agraire, du féodalisme, n'était pas posé* », — *Noua* dut attendre 1972 (la charte de la révolution agraire) pour être tourné.

Né dans le maquis, le cinéma algérien n'a cessé, pendant dix ans, de s'inspirer de la guerre. *Noua* marque un tournant. Avec ses images d'un lyrisme nu, il fait partie de ce *nouveau* cinéma (« le cinéma djidid ») apparu dans les années 70

Il est l'un des films les plus anxieux — les plus beaux et âpres — sur la guerre de libération nationale. Derrière l'administration coloniale, il y a des alliés, et ceux-ci sont restés...

« Au moment où je préparais ce film, dit Abdelaziz Tolbi, *on ne voyait que l'aspect héroïque de cette guerre : on a abattu le colonialisme ! On a abattu l'injustice !*

Mais, en fin de compte, le mot kammas, *qui désigne une sorte d'esclave, le mot* meskin, *celui qui n'a pas à manger pendant une journée, le mot* sali, *le mendiant, tous ces mots qui signifient qu'il y a des riches et des pauvres, existaient avant le colonialisme, notre système était déjà fondé sur l'exploitation de l'homme par l'homme. Alors ? Dans le film, quelqu'un dit : « Joseph le » colon est parti, mais Tahar le caïd » est resté. » Le monde arabe était dans la mort totale depuis sept siècles. Tous les mouvements historiques qui ont été à l'origine des changements caractéristiques de la pensée humaine, comme la Révolution française de 1789, la révolution industrielle en Angleterre au dix-neuvième siècle, la première guerre mondiale et la révolution d'Octobre en Russie, puis la seconde guerre mondiale, tous ces mouvements, ces bouleversements, ces révolutions, nous, on est passé à côté !*

» Et puis, brusquement, dans ce coin du monde qui dort, commence un mouvement populaire, un mouvement qui était la révolution du 1er novembre. On réussit à combattre l'armée coloniale la mieux expérimentée, à renverser la domination économique et culturelle la plus accomplie. Et cette révolution se termine avec l'indépendance, dit-on. Mais l'indépendance n'est pas tout, n'est pas le tout ! Si dix ans après les paysans d'Algérie, qui ont été le feu de la guerre, se retrouvent toujours dans la même situation se pose alors un très grand point d'interrogation. Parmi les cent vingt poètes qui, en Irak, ont chanté l'héroïsme du peuple algérien, parmi les milliers d'écrits qui ont traversé le monde arabe, je n'ai pas trouvé un seul texte qui explique pourquoi les paysans vivaient dans la même misère. C'est pourquoi j'ai fait Noua *: pour expliquer et pour répondre.*

» Je suis un fils de paysan Enfant, j'ai vécu dans un petit village comme celui qui est montré dans Noua. *A treize ans, je ne savais pas ce qu'était l'argent — je n'avais jamais vu un billet de banque, — je n'avais jamais entendu un mot de français, ni même vu un colon. Il en passait un de temps en temps, un gendarme à cheval qu'on suivait dans les chemins en se cachant. Je n'avais appris que le Coran avec mes frères et les enfants du douar. Quand la guerre a commencé — en 1954 dans mon village, — j'avais seize ans. La ferme a été brûlée par l'armée française, et chacun de nous a pris, par force, le maquis. J'ai été envoyé par la suite à Tunis pour être soigné, puis à Damas, puis en Allemagne fédérale pour étudier.*

» J'ai quitté le village en 1955, j'y suis retourné en 1966 : c'est là, comme je l'ai dit, que j'ai mis un grand point d'interrogation. Je n'étais pas le seul, heureusement, puisqu'en 1972 un nouveau souffle a mis fin au féodalisme en Algérie Malgré cela, quand je suis arrivé dans le village où nous avons tourné Noua, *j'étais un étranger Il nous a fallu six mois de travail sur place pour retrouver les détails de la vie quotidienne, trois mois encore pour que les gens s'habituent à la caméra 16, la touchent, la regardent, la trouvent aussi familière qu'une bouteille. Ce sont les gens du village qui ont joué, c'était mon idée. Les films algériens, trop souvent, ont repris exactement les méthodes hollywoodiennes ou celles du néoréalisme italien, avec des acteurs, des spécialistes, des scénaristes ; je voulais sortir de ça ; si je faisais du cinéma, très bien ; si ça n'en était pas, eh bien ! qu'on l'appelle autrement... Je ne cherche pas à savoir si je fais du cinéma ou non. C'est peut-être cela qui a empêché les critiques de donner une étiquette à* Noua.

— On l'a rangé malgré tout dans ce nouveau cinéma, appelé le « cinéma djidid ».

— Le « cinéma djidid » n'a jamais existé ! Il n'y a jamais eu d'ancien et de nouveau cinéma ! Le cinéma algérien vient de naître ! Les quelques cinéastes qui ont cru à cette définition inventée par la critique occidentale n'ont plus eu pour principal souci que de se faire reconnaître dans les festivals internationaux, ils se sont perdus dans la recherche de la forme. Il s'agit aujourd'hui de revenir à soi-même. De continuer à plonger dans la profondeur de nos réalités. Le cinéma algérien ne pourra parler aux autres qu'en montrant, avec les aspects les plus positifs, toutes les tragédies de notre histoire. »

Noua a soulevé à ce point l'intérêt et l'enthousiasme en Algérie qu'il a été projeté trois fois de suite à la télévision avant de circuler dans le circuit commercial, avec ces petits cinébus qui parcourent les campagnes.

Propos recueillis par
CATHERINE HUMBLOT.

(Jeudi 24 mars.)

OU FINIT LA COMÉDIE ?

PAR BERTRAND POIROT-DELPECH

AUSSITOT après la mort de sa femme, dont il se disait amoureux fou depuis quarante ans, on a vu un très célèbre écrivain communiste porter les cheveux longs, abandonner le complet croisé pour des ensembles croquignolets, et traîner la nuit avec des jeunes gens.

Estimant qu'il aurait dû rester en gris foncé et chanter l'épouse au-delà de la tombe, ou l'y rejoindre à bout de chagrin, Jean Cau a ressenti cette apparente désinvolture comme une preuve offensante que le poète nous avait dupés toute sa vie sur ses sentiments véritables, comme sur ses convictions. Après une nuit de filature où il ne peut établir formellement l'homosexualité présumée de l'écrivain, il se venge en lui inventant une intimité qu'il voudrait répugnante.

Tel est le faux rapport de flic bredouille et obsédé que l'auteur de *la Pitié de Dieu* a glissé dans son dernier roman-pamphlet, au lieu de la chronique attendrie que laissait prévoir son titre (1). Le Saint-Germain-des-Prés des années 50 n'occupe, en effet, que huit pages du livre, le temps d'échanger avec Vian un *« ça va, coco ? »*, de croiser Camus en gabardine à la Bogart, et d'apercevoir Sartre, son patron d'alors, traversant seul la place du « village ».

Pudeur ? Pas seulement. Contrairement à tant de ses contemporains, aux cinquantaines nostalgiques, Cau juge vain de disputer le passé au néant, où l'enfonce le piétinement des nouveaux venus. Surtout, les souvenirs lui paraissent trop dociles sous la plume. Partisan de la « dure », il a toujours écrit comme on règle un compte, non pour s'épancher.

LE voici donc acharné à rendre le coup que lui a porté le veuvage trop joyeux du poète. A partir de regards vagues aux vitrines et aux minets du quartier, il donne pour certain que le personnage, rebaptisé Montcel, ramène chez lui un travesti à perruque, se fait appeler « biquet », et passe aux actes, ou plutôt, pour plus de honte, les subit, non sans insulter la mémoire de sa chère disparue, dont il n'aura été, depuis toujours, que la marionnette.

Ces insinuations réitérées comme des coups d'épingle rageurs dans la photo d'un amant enfui ne suffisent pas à l'apaiser. Faute peut-être d'oser des propos ou des gestes qui le démasqueraient à son tour, il glisse à l'oreille du vieillard, en guise d'estocade : *« C'est la fin ! »*, tel l'inconnu qui chuchote : *« Assassin ! »* au passage de Raskolnikof dans *Crime et Châtiment* ; et il se rend à l'aube sur la tombe de la morte, pourtant honnie elle aussi, à seule fin de moucharder...

LE pamphlétaire invoque l'immunité du romancier, et prévient qu'à chercher des clefs on ne trouverait que lui-même. Mais Montcel et sa « peste » aux « lèvres avalées » ressemblent à leurs modèles dans les plus petits détails physiques ou biographiques. Et s'il est vrai que le procédé trahit plus l'auteur qu'il ne condamne son personnage, il l'expose aux mêmes reproches. S'y intéresserait-on, on ne sait rien des nuits de Jean Cau, sinon qu'elles sentent le refoulement, le dépit et le goût louche de rouler au ruisseau avec l'adversaire. Le fait de n'avoir que du talent au lieu de génie et de n'avoir célébré ni dame ni parti donnerait-il droit au mensonge par omission ?

Car tout est là. L'auteur n'en voudrait pas tant à Montcel si celui-ci se contentait de tricher comme un vulgaire homme politique, ou de cacher son homosexualité sous des élans conjugaux comme naguère tant d'écrivains catholiques. S'il s'indigne que la vérité sur les sentiments du poète ait dépendu du hasard — la mort de sa femme avant lui, — s'il attendait de lui un suicide à la Maïakovski, un aveu ou, à défaut de « fidélités roides », des « hypocrisies décentes », c'est que l'écrivain communiste a chanté avec le même absolu un autre amour, celui de la révolution, et que le soupçon qui pèse sur sa première passion rejaillit sur la seconde, autrement grave.

On ne saurait être à la fois Marx et Charlus, tranche l'auteur, qui ajoute : *« Où finit la comédie si on ne meurt pas de la jouer ? »*

ON pourrait lui objecter, avec son ancien patron, qu'aucun magistère n'impose la transparence de la sexualité tant que ce n'est pas un usage pour tous. A forcer le mur de la vie privée et à jouer la police des mœurs, fût-ce en imagination, on risque surtout de se salir soi-même.

Cau prend ce risque. Mais, au moins en ce qui touche le rôle militant de Montcel, il a le mérite de formuler tout haut les questions qui brûlent toutes les lèvres et que bien peu hasardent, comme si la valeur littéraire de l'intéressé les rendait goujates. Le problème vaut d'être posé : sans prétendre avec saint Paul que *« tout ce qui n'est pas le produit d'une conviction est péché »*, le vrai respect de l'art et de l'artiste ne commande-t-il pas de les vouloir responsables, et de trouver que le talent, loin d'excuser les inconséquences politiques, les aggrave ?

● ***Une nuit à Saint-Germain-des-Prés***
de JEAN CAU

● ***Le premier qui dort réveille l'autre***
de J.-E. HALLIER

Quant aux mobiles qui poussent l'auteur à épier le vieux poète sous les globes laiteux de la place Furstenberg, ils sont moins vils et plus pitoyables qu'il ne semble. Il s'y mêle de l'admiration trahie, de la tendresse rentrée et un pur attachement au Saint-Germain héroïque où, tandis que Montcel jonglait superbement avec les certitudes, des gamins perclus de doutes se demandaient à longueur de nuit, les poings dans leur canadienne, comment « s'engager », ou du moins gager leur œuvre sur leur vie, pour ne pas devenir « salauds ».

Cau ne l'est pas devenu plus qu'un autre sous prétexte qu'il n'a pas suivi les options de la plupart de ses amis d'alors. A sa manière il est même resté plus fidèle qu'eux, et que leurs cadets « gauchistes », au refus, qui les réunissait, des modes, du carriérisme et de l'art-monnaie de singe. Son erreur de justicier solitaire est de penser qu'on peut réclamer plus de rigueur morale sans en mettre dans ses moyens; de croire à la vertu par la castagne. Mais il a pour lui l'exigence, le talent de sa hargne, et un gauche-droite qui fait mal.

TOUTES proportions gardées, Jean-Edern Hallier mériterait d'être placé, comme Montcel, devant ses comédies politiques. En revenant aujourd'hui aux délices de la rêveuse bourgeoisie — *Le premier qui dort réveille l'autre* (2), — il confirme que l'exaltation gauchiste des masses — *la Cause des peuples* — et des maquis sud-américains — *Chagrin d'amour* — ne visait qu'à flatter, d'ailleurs avec bonheur, une conception de la littérature et de l'écrivain plus barrésienne que révolutionnaire.

Il se cache si peu de cette conception qu'avec son dernier livre reparaît *le Grand Ecrivain* (3), où s'avouait le caractère aristocratique de sa vocation : faute de la bonne vue requise à Saint-Cyr, décrocher dans les lettres la gloire que trois générations de généraux lui faisaient un devoir de gagner sur les champs de bataille. Cet élitisme dynastique est typique d'une certaine classe dirigeante dont les fils sont conditionnés à rechercher à tout prix le commandement ou la notoriété sous peine d'un effacement social jugé pire que la mort même. « Donner le change au néant » constitue l'obsession narcissique du *Premier qui dort...*

UN néant qui prend la forme d'une menace physique, biologique. L'auteur imagine que son frère, double de lui-même, est atteint d'un cancer cérébral. Les souvenirs d'enfance qui forment la trame du livre s'organisent autour des signes et de l'opération, vaine, de cette tumeur en forme d'oiseau fatal et bientôt légendaire. Entre deux scènes atroces de délire ou de trépanation, s'enchaînent les fantasmes et les jeux complices des deux frères, dans un jardin où les nouvelles de la guerre se confondent avec le nom des fleurs et le murmure des branches.

A ce contraste entre l'innocence et le néant qui la guette, l'auteur ajoute celui de genres littéraires qu'on a peu l'habitude de voir rapprochés : à un réalisme et à une sécheresse très modernes se mêle une poésie où, par-delà l'influence de Larbaud ou de Rilke, pointe un certain maniérisme symboliste.

L'intention parodique n'apparaissant pas clairement, le premier réflexe est de s'irriter devant les « azurs charbonneux » et autres « lactescences » qu'on pourrait prendre, plusieurs impropriétés aidant, pour des gaucheries de novice. On se dit alors qu'à quarante ans Hallier n'a plus l'âge de se contenter de fulgurances prometteuses. Au lieu de quémander à la presse des brevets illusoires pour le moindre de ses écrits ou de ses gestes, ne ferait-il pas mieux de s'enfermer « en l'austérité granitique » de son château breton, et de gagner ses étoiles littéraires dans le silence travailleur, le seul vrai champ d'honneur de l'écrivain... là où finit la comédie !

MAIS c'est sans doute confondre injustement l'auteur et le réclamiste parisien. Avec son imagerie d'enfance souvent suggestive et parfois bouleversante, avec son discret pathétique de l'innocence condamnée, et ses savoureux clins d'œil « rétro », *Le premier qui dort...* tranche sur la production habituelle et illustre un renouveau du pur bonheur d'écrire et de lire.

(Vendredi 25 mars.)

(1) *Une nuit à Saint-Germain-des-Prés*, de Jean Cau, Julliard, 188 pages, 35 F.
(2) *Le premier qui dort réveille l'autre*, de Jean-Edern Hallier, Sagittaire, 164 pages, 29 F.
(3) *Le Grand Ecrivain*, de Jean-Edern Hallier, Sagittaire, 190 pages, 36 F.

Yves Bonnefoy, ce veilleur lucide

● ***Quelle vérité nous fait découvrir la recherche patiente et toujours recommencée d'Yves Bonnefoy ?***

YVES BONNEFOY poursuit, dans *le Nuage rouge*, sa méditation sur la *présence*. Il le fait, cette fois encore, en réunissant dans une même approche peinture et poésie, deux domaines du signe où l'attention à la présence se laisse le plus aisément discerner. Mais qu'est-ce que la *présence* ?

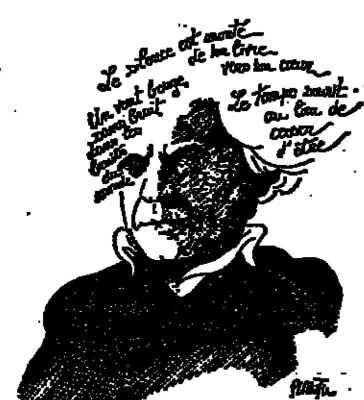
« Je dirai d'abord que c'est aujourd'hui ce qui nous manque le plus. Dans un monde objectivé, placé comme le nôtre sous l'emprise croissante de l'artifice, la présence n'a pour ainsi dire plus de lieu. Un certain espace, le silence, au moins l'intériorité latente des êtres et des choses, sont nécessaires pour qu'elle se lève. Il faut, sur ce point, lire l'admirable texte de Bonnefoy intitulé *Terre seconde*, qui met fin au volume.

Elle *se lève*... Rien sans doute ne peut mieux la désigner, dans son évidence impalpable, que ce simple verbe. Elle est ce qui des choses se lève, à de certains moments, pour un certain regard. Car elle n'est pas distincte des choses, bien au contraire. Elle serait presque, elle est dans son résultat, la chose même apparaissant.

Je regarde un village proche... Je peux le voir sans le voir, distraitement. Je peux le voir aussi comme élément du paysage, enclos en soi, situé, mais distant, sans vibration ni écho. Je peux enfin le laisser être, comme éclore en soi, partant de soi, et ainsi apparaître. C'est le même village et rien n'en est changé, mais une dimension l'enveloppe, qui pour une part le dépasse et, en même temps, n'est faite que de lui-même comme village sur la colline. De sorte que, le contemplant, me laissant peu à peu gagner, je m'ouvre à cette présence dont le pouvoir me rencontre et me parle.

Chez les peintres et les poètes auxquels il consacre des pages dans *le Nuage rouge* : Bellini, Rubens, Elsheimer, Mondrian, Morandi, Garache... et Bashô, Baudelaire, Mallarmé, Rimbaud, Saint-John Perse, Jouve, Celan, entre autres, Bonnefoy cherche à cerner l'attention qu'ils portent à cette dimension oubliée. Elle n'est pas toujours constante. Ainsi de Morandi, auquel il a manqué peut-être de faire en sa direction le dernier pas. Ainsi de Mallarmé, dont le tort fut *« de chercher des essences, des « notions pures », là où, dans même et surtout le manque, même la nuit, il faut aimer des presences »*. Car la présence d'abord s'éprouve. Elle appelle, pour être reconnue, un mouvement d'adhésion. Mouvement dont Bonnefoy déploie les implications multiples, dans une recherche patiente et toujours recommencée de ce qu'on pourrait appeler la vérité de finitude.

La présence est toujours épiphanique. Bonnefoy admettrait-il que l'on voie en elle l'épiphanie même du fini comme fini ?


★ *Dessin de PLANTU.*

L'annonce, en somme, d'une transcendance nouvelle qui ne serait pas autre, mais la même que ce qu'elle transcende, la transcendance du Même ?

Ce sont des questions que je pose. Elles me semblent en consonance avec les harmoniques d'une pensée où la poésie, comme jamais peut-être elle n'avait su le faire jusqu'ici, vient réfléchir et peser ses pouvoirs. *Le Nuage rouge* est un livre salutaire aussi. En un temps où le plus souvent seul est ressenti le manque, où la finitude a parfois les traits d'une contingence hagarde, il est bon de se mettre à l'écoute de ce veilleur lucide. Rien ne lui échappe du négatif toujours latent. Mais il cherche des signes là où d'autres ont renoncé à les croire possibles.

N'est-ce pas ce qu'indique ce « nuage rouge » dont l'image donne son titre au recueil ? Le sens n'a pas, comme d'aucuns le croient, déserté le monde : il fait seulement corps avec lui. Il l'épouse en son épaisseur. Il est sa propre épaisseur transmuée. Comme cette nuée incandescente irradiant parfois le ciel en fin de jour et dont l'embrasement est autant son propre feu que celui de l'astre masqué. Ainsi la présence éprouvée vient irradier ce qu'elle assume, fermant le cercle du fini, lui donnant par instants, oui, ne fût-ce que par instants, comme un poids d'éternité.

ROGER MUNIER.

(Vendredi 25 mars.)

★ LE NUAGE ROUGE, d'Yves Bonnefoy, Mercure de France, 376 p., 70 F.

« L'Assassinat de Paris »

● ***Une autopsie après massacre, avec reconstitution du crime.***

CE pourrait être un livre ennuyeux, bourré de statistiques, ou encore un règlement de comptes méchant. On tient tout le contraire, un livre époustouflant de savoir, comme on pouvait s'y attendre avec le meilleur connaisseur, peut-être, d'une capitale dont il parle comme d'une femme, en amoureux, de surcroît, poète ; un livre, aussi, d'une drôlerie féroce, coulée d'humour sur les rancunes et les rancœurs.

On a frustré Louis Chevalier de « sa » ville, celle dont il engrange, pour les historiens futurs et depuis des lustres, les moindres faits et gestes, les particularismes, les manies, et jusqu'aux odeurs et couleurs, tout ce dont les sédimentations du passé avaient fait de la beauté. En un tournemain, la belle a changé de visage et de caractère, on lui a arraché son âme, tout ce qui la rendait incomparable. Sous l'alacrité du ton s'entend la désolation d'un homme que l'on a, du même coup, amputé d'une partie de soi-même, notre désolation personnelle, exactement.

Quand ? Comment ? Qui ? Difficile de dater les prémices d'une dégradation aujourd'hui si avancée qu'elle paraît irréversible. Insidieux d'abord, les changements se sont emballés, à partir de 1960, quand les banques sont entrées dans le galop, et l'on peut imputer une part de mai 68 au refus des jeunes de vivre dans un milieu urbain devenu hostile à toute vie. Beaucoup de coupables à ce stade : l'immobilier, piège à illusions depuis un demi-siècle, s'étant mis brusquement à rapporter de l'or, l'acquiescement fut quasi général à l'invasion des grues, bétonnières et autres instruments de « rénovation », bientôt de destruction.

Les promoteurs apparurent, profiteurs aux dimensions balzaciennes, haïs, depuis, par les Parisiens comme ne le furent jamais les fermiers généraux ni les pires spéculateurs des farines : *« En cas de révolution, ils seraient les premiers guillotinés... sur l'esplanade de la Défense où, pour la première fois, il y aurait quelque chose à voir valant le déplacement »*. Dès lors, ce ne sont plus les personnages qui comptent, mais les choses, les nids à rats empilés, mais aussi les supermarchés qui les complètent (ou les suscitent ?), mais plus encore « la bagnole », tueuse d'arbres : *« Aujourd'hui, arbres sur dalles : en fait d'arbres, que dalle ! »*

« Il faut adapter Paris à la voiture. » Cette déclaration pompidolienne et quelques bourdes fameuses concernant la forêt des tours promise comme perspective à l'Arc de triomphe traduisaient un état d'esprit que la sagesse populaire commençait à réprouver, mais dont technocrates et autres énarques — toujours en retard d'un train en matière d'intelligence sensible — se faisaient les hérauts, caste administrative omnipotente servant les intérêts privés quand on les croit voués au bien public.

Quelque regret qu'il en ait, car une camaraderie née rue d'Ulm et chaleureusement entretenue le liait à Georges Pompidou, Louis Chevalier le tient pour responsable au principal, les Topazes ne manquant pas, ici et là, pour achever l'ouvrage — *« repenser la ville »*, comme ils disaient tous dans un cartésianisme délirant et dévié, qui sépare la beauté de l'utilité — et planifier à tour de bras une cité découpée en zones, traversée d'autoroutes, désarticulée, désossée, décérébrée. Mais, en toute justice, il souligne que la « capitale du royaume » a commencé d'être *« mise à l'encan sous le règne de son dernier roi »*, de Gaulle, avec la bénédiction de Malraux. A chacun ce qui lui revient.

Il faut absolument lire ce livre, qu'on soit de Paris ou d'ailleurs, car le spectacle, hélas ! n'est pas donné seulement dans la capitale. Un dossier, mais pathétique. « Et moi aussi, j'ai habité cette ville »... La plainte du Dante y court en sourdine. Pour ce Parisien-là, et pour quelques millions d'autres, Paris n'est plus une fête, c'est un exil.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

(Vendredi 25 mars.)

★ De Louis Chevalier : L'ASSASSINAT DE PARIS, 296 pages, 55 F. Calmann-Lévy. Collect. « Archives et sciences sociales ».

vient de paraître

Poésie

ALAIN BOSQUET : *le Livre du doute et de la grâce.* — Un recueil dans la ligne du poète (Gallimard, 212 p., 35 F) auquel s'ajoutent, comme une surprise, des poèmes pour enfants *le Cheval applaudit.* (Editions ouvrières, 104 p., 22 F.)

Roman français

IRENE MONESI : *les Mers profondes.* — Le nouveau roman de l'auteur de *Nature morte devant la fenêtre* (prix Femina 1966). A dix ans de distance, une situation sentimentale se répète avec un glissement : l'intruse d'hier est la propriétaire d'aujourd'hui. (Mercure de France, 245 p., 45 F.)

Pamphlet

H. E. KAMINSKI : *Céline en chemise brune.* — Réédition d'un pamphlet de 1938 contre Céline. (Ed. Plasma, 58, rue des Moines, 75017 Paris. 129 p., 25 F.)

Religion

BERNARD GOULEY : *les Catholiques français aujourd'hui.* — Six à huit millions de Français et de Françaises de plus de quinze ans vont chaque semaine à l'église, un million jouent un rôle actif dans le catholicisme, cent soixante-dix mille s'y consacrent. (Fayard, 410 p., 49 F.)

(Vendredi 25 mars.)

